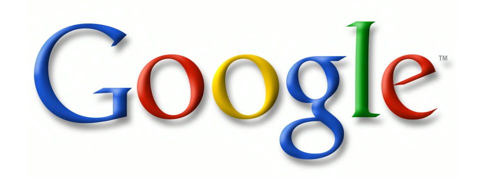
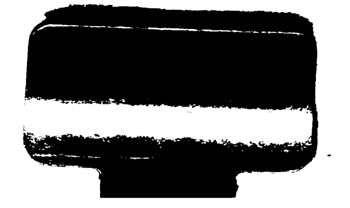






# AVRANCHIN

## Monumental et Historique.

Imprimerie de E. Tostain.

# AVRANCHIN

# Monumental et Historique,

PAR

ÉDOUARD LE HÉRICHER,

*Régent au Collége, Secrétaire de la Société d'Archéologie d'Avranches.*

II.





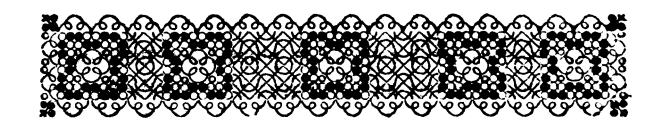
Avranches,

CHEZ E. TOSTAIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, ÉDITEUR,

Rue des Fossés, 6.

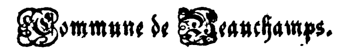
---

M DCCC XLVI.



# CANTON DE LA HAYE-PESNEL.

## I.




---

> Avenel et Paynel
> Payver et Perdel
> Rivers et Rivell
> Beauchamp et Beaupel.
>
> *(Liste de Brompton).*

Beauchamps forme une enclave dans l'arrondissement de Coutances qui l'embrasse de tous les côtés, excepté à l'est où un étranglement le rattache à son arrondissement, isthme idéal que sillonne le cours capricieux du bassin abrupte de l'Airou. C'est en général un plateau élevé, digne de son nom, qui s'abaisse vers cette rivière, et que coupe presque également de l'est à l'ouest la route de Caen à Granville. Les maisonnettes qui bordent cette route dans la traversée de Beauchamps ont une physionomie remarquable. Outre leur

propreté, supérieure à celle de la plupart des maisons normandes, elles s'égaient au soleil avec leur façade brodée de dessins faits de coquillages ou tracés dans le badigeon. Cette route franchit à Beauchamps, sur un beau pont d'une arche, l'Airou, qui reçoit au-dessous la Hebarde. Parmi les noms significatifs de cette commune on remarque la Forge-aux-Balais, la Croix-Chatel[1], le Hameau-aux-Biches, les Hauts-Vents, la Porte-du-Rez.

L'église ne répond pas à la beauté du site ni à la grace du village. Elle est cachée à mi-côte dans le pli d'un vallon, et n'offre qu'un seul objet d'art et d'antiquité. Elle a deux transepts. Sa tour, à faîte triangulaire, s'élève lourde et timide à la face occidentale, mais sans y former portail. L'entrée principale est le porche du midi. Le morceau intéressant est le baptistère et spécialement sa base. Elle est d'un travail grossier, mais d'une physionomie romane, et probablement l'unique reste de l'église qui existait en ce lieu vers l'époque de la Conquête. C'est un dé en calcaire de Caen, avec des colonnettes engagées aux angles, sans base ni chapiteau. Sur les faces sont insculptées des figures grossières, surmontées de fleurs et de pommes de pin. La cuvette, évidemment ultérieure, est en granit, et porte des entailles, imitation maladroite des reliefs du piédestal. Le reste de l'église est moderne et sans caractère.

Au XII<sup>e</sup> siècle, cette église était ainsi notée dans le *Livre Noir* : « *Ecclesia de Bello Campo. Patronus heres de Murdraqueria*[2]. *Rector percipit omnia cum vj acris terre elemosine et valet* XXX *lib.*[3] » Au XII<sup>e</sup> siècle, elle était ainsi notée sur le *Livre Blanc* : « *Taxus tricesime* : xxiij. *s.* iiij. *d. Taxus decime* XXXV *lb. Bellus Campus*[4]. » En 1648, elle avait

1 Figurée dans Cassini. — 2 Commune voisine, berceau des Murdrac. — 3 Fol. 45 r°. — 4 Fol. 5 v°.

pour patron le seigneur du lieu, et rendait 600 liv.[1] Elle est sous l'invocation de saint Crespin et saint Crespinien[2].

Mais la gloire de Beauchamps, c'est l'illustre famille de ce nom, que rappellent les vestiges de son château.

Une magnifique position naturelle, un cap qui se projette vers l'Airou en ondulations étagées, baigné d'un côté par la nature et des deux autres par la main de l'homme, en face des croupes que couronnent l'église et le château de Dragueville, fut l'emplacement de la forteresse et le berceau d'une famille de la Conquête, celle qui a été la souche des comtes de Warwick et de Worcester. Il ne reste rien de la forteresse des premiers Beauchamp. Les vestiges actuels présentent une maçonnerie schisteuse sans beaucoup d'épaisseur ni de cohérence. Le plan général est celui du promontoire. C'est un arc dont la corde, ou l'isthme, représente la partie accessible. La courbe de l'arc est un musoir très-escarpé, baigné par des eaux naturelles ou artificiellement amenées. Mais ce plan, assez ordinaire, offre ici une particularité remarquable : le sol de cet arc s'échelonne en trois étages de redoutes, qui ne pouvaient être emportées que par quatre assauts. La forme et la force du terrain autorisent à penser que le donjon était à l'extrémité du musoir. Entre cette enceinte extrême et celle qui la précède, il y a un ouvrage à angles, espèce de bastion, dont la forme et la maçonnerie annoncent le XVII[e] siècle, date qu'on lit dans les constructions fermières qui existent sur l'isthme et forment la quatrième ligne de défense. La chapelle, qui existait dans l'intérieur, fut transportée en-dehors de l'en-

1 *Pouillé du Diocèse de Coutances*, p. 8. — 2 Une église de l'arrondissement de Mortain, placée sous la même invocation, possède un curieux bas-relief en pierre de Caen, représentant l'atelier de ces deux patrons des cordonniers. Elle est contiguë à Saint-Maur-des-Bois.

ceinte, du côté du sud, quand on fit ces constructions. Elle n'existe plus [1].

Outre le château, il y a le Manoir à l'ouest de l'église.

Le premier nom historique des seigneurs de cette paroisse est Hugues de Beauchamp, qui commandait à la Conquête les troupes du Val de Sienne. Toutes les listes citent son nom [2]; il figure dans le *Domesday*, sous la forme de Hugo de Belcamp, comme Tenant en chef dans trois comtés et comme Sous-tenant dans huit endroits du Hertfordshire [3].

Le fils et le successeur de Hugues épousa Rohais, fille d'Aubrey, de Ver, commune voisine de Beauchamps [4]. La famille des Beauchamp se partagea en deux grandes branches, la branche anglaise, divisée en une dizaine de baronnages, parmi lesquels ceux de Warwick, de Worcester et de Bedford [5], et la branche normande, moins illustre, mais très-distinguée.

Raoul de Beauchamp était à la croisade du duc Robert.

Sous le règne de Henri Ier, Robert de Beauchamp était vicomte d'Arques [6].

Sous le règne de Henri II, 1172, Hugues de Beauchamp devait au roi le service d'un chevalier pour le comté de Mortain : « *Hugo de Bello Campo 1. mil. regi de comitatu Moretonii* [7]. » En 1173, ce même Hugues était châtelain de

1 M. le curé d'Equilly, vieillard plus qu'octogénaire, nous a dit y avoir célébré secrètement la messe pendant la Révolution. — 2 Il est dans la charte de l'abbaye de la Bataille : « *Bellamy, Belknape, Beauchamp ;* » dans la Liste rimée de Brompton d'où nous avons tiré notre épigraphe ; dans Masseville, etc. — 3 *Introd. to Domesday by sir H. Ellis,* tom. Ier, 379, tom. II, 293. — 4 M. de Gerville, *Châteaux,* arrondissement d'Avranches. — 5 Voir Dugdale, *Baron.,* I. p. 122. La baronnie de Bedford fut donnée à Pain de Beauchamp par G. Le Roux. Selon Banks, les Beauchamp s'élevèrent à une grandeur voisine de celle du souverain. — 6 Orderic Vital, p. 837, édit. Duchesne. — 7 *Rôles de l'Échiquier,* édit. de M. Stapleton, tom. II, page 238 et 39. *Catalogus Nobilium. Ap.* Duchesne.

Verneuil[1]. Il figure pour la fin de ce siècle dans les *Rôles de l'Echiquier* : « *Homines Hug. de Bello Campo* XII *l. de feodo* I *mil.* »

Son héritier devait 7 livres du fief d'un chevalier[2].

En 1203, Richard de Beauchamp était connétable de la Tour de Rouen[3].

Le roi Jean, vers 1215, fit marché pour la terre de Watkin (Walter) de Beauchamp[4].

En 1287, Jean Marie de Beauchamp vendit : « *Nobili domino Radulfo de Bello Campo militi unum quart. frumenti ad mensuram de Haya Paganelli... ad feodum de la Favrerie*[5]. »

En 1300 : « *Radulfus de Bello Campo dedit abbatie de Lucerna ad opus capelle S. J. Baptiste quam fecit juxta sacristariam, in qua elegit suam sepulturam, sex bossellos frumenti*[6]. »

Dans le XIVe siècle, Clémence du Guesclin, la plus jeune des sœurs du connétable, épousa en premières noces Raoul, seigneur de Beauchamp, avec qui elle vivait encore en 1364; en 1371, elle était remariée à Fraslin de Husson, seigneur de Ducey, de Champcervon, etc. Raoul portait *d'azur à quatre jumelles d'or, au lion passant de même en chef*[7].

En 1419, le roi Henri V donna le château de Raoul de Beauchamp à un seigneur anglais qui portait ce nom : « Le 13 dudit, respit dun mois a Jean de Beauchamp de Poywiller du chastel de Beauchamp qui fut a Raoul de Beauchamp chevalier[8]. » Vers ce temps un Beauchamp, comte de Warwick, était lieutenant du duc de Bedford, dit régent de France, comme on le voit dans le Registre de Thorigny : « *Ricardus de Beauchamp comes Warvicensis locum tenens dicti regen-*

1 Observ. de M. Stapleton, tom. II. — 2 *Ibid.* — 3 *Ibid.* — 4 *Ibid.* page 122. — 5 *Cartulaire de la Luzerne*, p. 289. — 6 *Ibid.* page 313. — 7 M. de Gerville. *Loco cit.* — 8 *Registre des Dons*, par Ch. Vautier, page 78.

*tis tempore Henrici* VI *pro campo*[1]. » Les Anglais ne furent pas paisibles possesseurs de ces conquêtes. Vers 1437, Beauchamp, fut le théâtre de plusieurs engagemens. Il y eut au village de la Provotière et dans le Champ-des-dix-huit-Vergées un combat où les Français furent mis en déroute[2]. Il ne paraît pas que le château fût alors très-important : il est à peine nommé parmi ceux que les Français reprirent, sans coup férir, en 1449 et 50[3].

Ambroise de Bereauville, seigneur de Beauchamp, à la fin du XV[e] et au commencement du XVI[e] siècle, possédait les seigneuries de Beauchamp et de Mesnil-Rogues, qui depuis ce temps furent réunies. Une branche des Pierrepont les posséda ensuite, puis elles passèrent par des mariages dans les familles de There, d'Osmond et de Briges. M. de Briges vendit vers 1820 les restes de la terre et du château de Beauchamp[4].

En 1765, Beauchamp, de l'élection de Coutances, de la sergenterie du Sabot, comptait 115 feux[5].

1 *La Déclaration de la Chevalerye de Jehan, régent de France,* publiée par M. Dubosc dans le premier numéro du *Journal des Savans de Normandie*. Ce Mss. intéressant pour l'histoire ne l'est pas moins pour la philologie, et représente la langue hibride, latine, anglaise et française, du temps de l'occupation anglaise. En voici deux specimen : « *Vel la garnison Montis S. Michaelis.* » « *Here John capitaneus.* » — 2 Richard Seguin, *Histoire mil. des Bocains*, p. 314. — 3 M. de Gerville. *Loco cit.* — 4 M. de Gerville, *Châteaux, ut suprà.* — 5 Expilly, *Dictionnaire des Gaules*. Près de Beauchamps, à Mesnil-Rogues, on a trouvé plus de 300 kilo. de coins celtiques, enfilés par des lanières de cuir. Ils ont été vendus à Villedieu à M. Pichard, fondeur. Nous possédons un de ces coins.

## II.

## Commune de la Beslière.

---

*Ecclesia de Belleria, patronus Th. de S. Pancratio. Rector percipit omnia exceptis quarteriis frumenti que percipit abbas Montis S. Michaelis et valet* xxxv *lib.*

(Livre Noir).

CETTE petite commune affecte la disposition générale d'un triangle, dont le sommet est une projection à l'ouest dans Saint-Jean-des-Champs, dont la base ou côté oriental est tracée par un affluent du Thar, la Thanaise, qui donne son affixe au nom communal, la Beslière-sur-Thanaise [1]. Les autres côtés sont des lignes idéales. Saint-Sauveur-la-Pommeraie forme une échancrure dans l'angle du nord, et l'angle sud est une pointe qui s'enfonce dans Saint-Ursin et Saint-Jean-des-Champs. Un plateau et une vallée, tel est le relief de cette commune. Le nom de la Beslière [2] signifie habitation de Le Bel.

La description d'une église du XVIII^e siècle est bientôt faite.

1 Cassini l'indique sous le nom de Tanaise. C'est le Tharnet des chartes, affluent du Thar, et l'abbaye de la Luzerne est dans l'angle de leur confluent. La carte de Mariette indique dans cette commune le Pont-Poupelin. — 2 On ne sait guère d'où est venu l'*s* de l'orthographe administrative, d'ailleurs assez récente. Il y a trois communes du nom de Bellière en Normandie.

Celle de la Beslière se compose d'un chœur, d'une nef, de deux bras et d'une tour bâtie en 1737, surmontée d'une lanterne qui n'est pas sans élégance, mais ayant à ses angles quatre maigres pyramidions assez semblables à des chandeliers. L'église primitive, l'église du XII<sup>e</sup> siècle dont parle notre épigraphe, a complètement disparu, à moins qu'on n'en voie des témoins dans quelques pierres angulaires et le rebord du pignon oriental. La note du *Livre Noir*,[1] nous fait connaître le patronage et le revenu de cette église au XII<sup>e</sup> siècle. Ils étaient à peu près les mêmes dans le XIV<sup>e</sup>, selon l'article du *Livre Blanc* : « *Thomas de S. Plancheio est patronus ecclesie de la Belliere. Rector ejusdem percipit omnes fructus et decimas excepto quod abbas S. Michaelis in periculo maris percipit duas partes decime bladi in quadam parte que vocata est la Hauteballière. Rector habet manerium dicti loci cum gardino. Eidem rectori debentur tres busselli frumenti et viginti denarii. Ecclesia taxatur ad triginta quinque libras*[2]. » L'église est sous l'invocation de saint Pierre. En 1648 elle rendait 600 liv.[3]

Auprès de l'église est le Manoir. De vastes étangs sur deux de ses faces, des dépressions du sol sur les autres révèlent, au premier coup-d'œil, l'emplacement d'une forte habitation féodale. L'ensemble des bâtimens, quoique modernisés, confirme cette présomption par leur disposition et leur grandeur. Une belle entrée, faite au siècle dernier, composée d'une porte cochère et d'une porte cavalière, introduit dans une vaste cour[4] où l'on remarque une maison récente, construite avec les matériaux de l'ancien manoir, et une grange, vaste vaisseau au large portail, qui nous a rappelé la belle grange décimale d'Ardevon.

1 *Livre Noir*, fol. 40 r°. — 2 *Livre Blanc*. — 3 *Pouillé du Diocèse de Coutances*. — 4 Cette habitation est peut-être celle qui est désignée sous le nom de Cour-du-Bois dans Cassini.

Nous avons peu de détails sur les seigneurs de la Beslière.

Les registres de l'évêché de Coutances nous ont appris qu'au XII[e] et au XIV[e] siècle, les patrons de l'église étaient les Thomas de Saint-Planchers[1]. Le comte de Chester possédait le fief de cette paroisse, pour laquelle il rendait hommage au Mont Saint-Michel[2]. Dans les commencemens du XV[e] siècle, le seigneur était Louis de La Bellière, qui fut dépossédé par le roi d'Angleterre, au profit de sire Nicolas Cononoue, chevalier anglais[3]. Dans la fin du XVI[e] et dans le commencement du XVII[e] siècle, cette famille reçut un grand lustre de deux abbés qu'elle donna à la Luzerne. Jean Etheart restaura le tombeau du premier et du plus illustre, et un autre abbé, poète latin distingué, Jean des Noires-Terres l'appelle le noble et excellent abbé de la Bellière. Nous ne pouvons mieux le faire connaître que d'associer ici les récits du *Gallia Christiana* et du *Neustria Pia*[4].

Frère Jean de La Bellière, né d'une noble famille, prit l'habit religieux dans le prieuré de Saint-Thomas-de-la-Bloutière, l'an 1584, le 3 de janvier, et il fit sa profession dans le mois de septembre de l'année suivante. En l'année 1599, il reçut l'habit des Premontrés de J. Morisius, docteur en théologie et Provincial, dans l'abbaye d'Ardene. Ensuite il fut fait abbé de la Luzerne par Henri IV, et bénit en 1601 par l'évêque d'Avranches. Il émigra au ciel en 1634 et fut enseveli au milieu de l'église, devant le maître-autel. C'était un homme d'une humilité, d'une piété, d'une ferveur et d'un zèle vraiment incroyables. Comme la renommée de sa vertu se répandait de tous côtés, son autorité fut invoquée par Fr. Du

1 Nous avons signalé un Thomas de Saint-Planchers pour le XII[e] siècle. Voir cette commune. — 2 M. Desroches, *Hist.*, chap. XIV. — 3 Toustain de Billy, *Hist. du Cotentin*, Mss. de Coutances. Toutefois le *Registre des Dons* ne parle pas de cette confiscation. — 4 Le premier, col. 561, tom. XI, le second p. 801.

Longpré, abbé général des Premontrés, pour qu'il visitât quatre monastères de son ordre, Beauport, Belle-Étoile, Ardene et Mondée. Le roi de France confirma cette délégation. Il réforma son monastère tant au spirituel qu'au temporel et il en augmenta considérablement les revenus.

Il eut pour successeur son neveu, François de La Bellière, docteur en théologie, visiteur de la province; son oncle avait résigné l'abbaye en sa faveur en 1621. Il imita ses vertus en recevant sa dignité et il lui éleva un tombeau. Il fut inhumé à la droite de son oncle en 1656. Il vivait du temps de l'auteur du *Neustria:* « *Nunc* (1644) *vitam ducit virtute et exemplari religiositate insignem*[1]. »

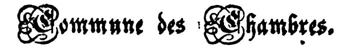
Dans le XVIII[e] siècle deux La Bellière furent enterrés dans l'église de Vains où l'on voit encore leurs tombes[2]. Un seigneur de La Bellière est cité par Masseville parmi ceux qui se signalèrent au siége de Bethune en 1710, dans le régiment de Thorigny[3]. Les La Bellière furent aussi seigneurs de Saint-Pierre-Langers. Les anciens La Bellière portaient d'*azur au chef de sable chargé de deux étoiles d'or.* Ceux d'aujourd'hui portent trois étoiles; et ces armes ne différaient de celles des Saint-Jean que par les couleurs[4].

Entre la Beslière et Mesnil-Drey, au bord d'un *vaucel*[5] est une ancienne maison à laquelle ses portes et ses fenêtres donnent un caractère monumental et une physionomie à moitié civile, à moitié religieuse. Elle est le dernier témoin d'une habitation étendue et ancienne, connue dans le pays sous le nom de la Grande-Cheminée. Le corps de logis où était cette

1 Page 802. — 2 Voir Vains. — 3 *Histoire de Normandie*, VI[e] vol. — 4 M. de Gerville, *Châteaux*. Saint-Pierre-Langers. — 5 Il est à regretter qu'on ait perdu ce joli diminutif, *vallicella*, qui se trouve dans la langue romane, spécialement dans Wace et dans les dénominations topographiques. D'ailleurs, il y a une Vaucelle ou un Vaucel à la limite sud de la Beslière.

grande cheminée, de forme carrée, a été détruit, et il n'en reste plus que le puits, qui est comblé de pierres. La partie qui subsiste montre au premier étage une fenêtre ogivale à transom, qui semble indiquer une chapelle. Deux jolies portes cintrées, presque accolées au même étage, révèlent l'absence d'un escalier extérieur, sans doute à double volée. Les cintres du rez-de-chaussée sont d'une bonne courbe et formés d'un double rang de pierres posées de champ. Une jolie accolade a été encastrée dans une grange voisine. Cette maison appartient au XVI[e] siècle : on dit qu'une dame de La Bellière l'avait donnée à un de ses domestiques.

## III.



## Commune des Chambres.

*Noverit universitas vestra nos patronatum medietatis ecclesie S. Salvatoris de Cambris Dei amore voluntate gratuita et unanimi assensu dilectis in Christo filiis Abrinc. dedisse.*

(Livre Vert).

*In Gripone decimam de omnibus redditibus ad dominum castri pertinentibus et unum burgensem.*

(Charte de Henri II, roi d'Angleterre).

Les Chambres et le Grippon réunis forment la commune des Chambres. Sa configuration est un triangle allongé, dirigé du nord au sud, dont le côté oriental est la vallée formée par les eaux des étangs du Grippon et dont les autres côtés sont à peu près conventionnels. Les localités les plus

historiques sont Chantepie « *molendinum de Chantepia*[1], » le Village-au-Seigneur, la Vesquerie, et le Grippon qui a droit à une mention spéciale et détaillée.

La paroisse des Chambres réunie à celle du Grippon forme une annexe de Champcervon, et leur territoire forme une commune. Son église dut être, dans l'origine, une simple chapelle que représente la nef actuelle qui a été allongée par une tour et un chœur dans le siècle dernier, et un campanier couronnait sans doute son pignon, comme au Grippon. La chapelle primitive était une construction romane dont il reste deux vestiges remarquables : ce sont deux pans de maçonnerie en *opus spicatum* dans la côtière du midi. Les angles rongés des pierres, les vides de leurs interstices[2] leur donnent un caractère de haute antiquité. Un objet curieux qu'on peut rapporter au xv^e siècle, d'après le style flamboyant de ses ornemens d'architecture, est une Trinité en marbre blanc d'un travail très-délicat, d'après une disposition assez commune au Moyen-Age : malheureusement ce groupe a été très-mutilé. Le Père tient devant lui le Fils crucifié : on voit encore dans sa barbe la queue de la Colombe, qui, selon l'usage, était placée sur son sein, entre sa tête et la croix. Un charmant dais, véritable *orfévrerie* de marbre[3], couronne le groupe. D'ailleurs il a été reproduit plus grand dans un groupe en pierre du maître-autel. Le grand tableau du retable représente le même symbole avec quelques différences qui annoncent que la tradition hiératique était altérée : au-dessus d'une crucifixion plane le Père et dans l'espace intermédiaire vole une

1 Il y a dans l'Avranchin plusieurs Chantepie, Chanteloup, Chanteraine. Les Chantemerle, les Chantecoq sont assez communs en France. — 2 *Large-jointed,* selon l'expression des archéologues anglais. — 3 C'est le mot d'Henri IV devant un filigrane gothique ; c'est l'expression des Espagnols inspirée par les Alhambra, les Alcazar, les Giralda.

colombe. L'église était sous l'invocation de la Trinité et de saint Sauveur. Deux fenêtres trilobées se rapportent au XVII[e] siècle. Au XVIII[e] se rapportent la tour, le chœur, la refonte de la nef, et une chaire au dais fleuronné. Il n'y a, dans l'intérieur, qu'une pierre tombale : elle est du XVI[e] siècle, et porte cette épitaphe : « Cy gist P. Le Roy de lan mil V[cc] et XVI[e] en la place de la Boucetière[1]. » On remarque encore, dans cette pauvre église, une ancienne statue de saint Clair. Les fonts sont une énorme cuve, dont la cuvette se voit dans le cimetière, et probablement ils remontent à l'époque de la fondation de l'église. Il faut peut-être reporter à cette époque la croix ronde du cimetière, dont le fût hardi est terminé par un croisillon au centre duquel s'ouvre une niche vide trifoliée.

L'église des Chambres appartenait dans l'origine à l'abbaye de Saint-Sever, fondée et enrichie par les vicomtes d'Avranches. La moitié du patronage fut donnée à la fin du XII[e] siècle au chapitre d'Avranches par l'abbé et les religieux de cette abbaye. La charte confirmative fut insérée dans le Cartulaire de l'Évêché : « *Universis Will. Dei gratia Abrinc. episcopus, noverit universitas vestra quod nos donacionem factam capitulo Abrinc. a dilectis in Christo ab abbate et conventu S. Senerii super patronatum medietatis ecclesie de Cambris confirmamus. Jam dictam ecclesie medietatem capitulo Abrinc. misericorditer concessimus*[2]. »

Ce don était fait dans un esprit d'union et de fraternité, et pour resserrer des liens qui existaient depuis long-temps entre ce monastère et ce chapitre. La charte de l'abbé de Saint-Sever respire une douce et touchante charité : « *Noverit...*[3]. *Nichil in eodem patronatu retinentes volumus eciam et concedimus charissimo in Christo patri Domino episcopo et Ca-*

1 Nom d'un village des Chambres. — 2 *Livre Vert*, fol. 25. — 3 Voir l'épigraphe.

*pitulo Abrinc. ut honoribus et bonis abbatie nostre nobiscum participes sint et consortes; ad augmentum vero familiaritatis et amoris quem de cetero volumus esse inter nos, jam dictis Domino episcopo et canonicis Abrinc. concessimus ut quum de morte qualibet eorum nobis innotuerit, et aliquorum obitus sit nunciatus, pro mortuo orabimus et sicut pro uno monachorum nostrorum consuevimus*[1]. »

Plus tard, en 1255, un différend s'éleva entre le chapitre et le curé: « *Ric. Abr. episcopus salutem. Cum contentio verteretur inter Decanum et Capitulum Abrinc. ex una parte et Ric. de Parco rectorem ecclesie des Chambres ab altera super decimis et rebus aliis eidem ecclesie que decime de consensu partium diu fuerant sequestrate, tandem in nos consenserunt stare haut et bas ordinationi a nobis faciende. Nos vero de prudentium virorum consilio taliter ordinavimus videlicet quod Ricardus et successores eidem qui pro tempore erunt persolvent Decano centum sol. tur. vel currentis monete..... datum* 1250[2]. »

Dans la suite la moitié du patronage fut cédée au seigneur par l'abbaye de Saint-Sever. Aussi en 1648 la présentation alternait entre le seigneur et le Chapitre[3]. En 1698, la cure valait 300 liv.; la taille était de 159 et le nombre des taillables de 40[4]. En 1765, cette paroisse, de la sergenterie de Herault, comptait 15 feux[5].

Bien que cette paroisse n'ait ni manoir, ni logis, parce qu'elle a généralement dépendu des seigneurs du Grippon, cependant son nom se trouve assez souvent dans les anciens titres.

En 1104, Hugues des Chambres souscrivit, au Mont Saint-Michel, à la charte relative à Servon et au Luot[6], et il fit des

1 *Livre Vert*, fol. 29 et 30. — 2 *Ibid*, fol. 33, ou p. 70. — 3 *Pouillé du Diocèse*. — 4 *Statistique* de M. Foucault. — 5 Expilly, *Dict. des Gaules*. — 6 Cart.

conventions relatives à ce monastère avec Thomas de Saint-Jean[1].

En ce siècle, Guillaume de Chantepie aumôna à l'abbaye deux masures dans les Chambres, et la Luzerne reçut la sixième partie du moulin de cette paroisse[2].

Cette paroisse donna un abbé au Mont Saint-Michel, le dix-neuvième, Thomas des Chambres, *Thomas de Cameris*. Ce fut un des plus obscurs; il gouverna au commencement du XIII[e] siècle : « *Pietati maximè, orationi et solitudini addictus ad superos evolavit*[3]. » Dom Huynes a tracé de lui une de ces images suaves, qui le caractérisent, et qui nous rappellent les douces estampes des premiers temps ou les suaves peintures des artistes du XV[e] siècle : « Preferant les delices de la solitude aux appasts trompeurs du grand monde il tascha plus de se rendre agreable a Dieu par ses vertus vrayment religieuses quaux hommes par lesclat de ses actions et conduysant son troupeau dans une grande retraitte il prit Dieu seul pour tesmoing de ses obligations. Son ame quittant le corps alla jouir au ciel des grandeurs preparees a ceulx qui ont voulu paroistre petits en terre[4]. »

Dans la grande charte confirmative des dons des Saint-Jean à la Luzerne, rendue par le pape Innocent, en 1213, on lit: « *Redditum quem habetis apud Cambas et quem habetis in feodo S. Severi apud S. Severum*[5]. »

En 1255 eut lieu entre Richard du Parc, curé des Chambrès, et le Chapitre d'Avranches la transaction citée plus haut.

Au temps de la Recherche de Montfaoucq, à la fin du XV[e] siècle, Jean de Chantepie des Chambres fut déclaré roturier, mais sa noblesse fut reconnue plus tard par Roissi[6].

Vers la fin du XVII[e] siècle vécut, dans le presbytère de

1 M. Desroches, *Hist.*, ch. XII. — 2 *Ibid.* — 3 *Gall. Christ.*, tom. XI, col. 522. — 4 Dom Huynes, p. 37. — 5 *Cartulaire de la Luzerne*, p. 87. — 6 Rech. de Montfaoucq et de Roissi.

cette paroisse[1], un prêtre distingué, Etienne Dervis, qui fut successivement curé des Chambres, doyen rural de Tirepied, et pénitencier d'Avranches. Il était frère de René Dervis, docteur en Sorbonne, et aumônier du cardinal d'Estrées.

Le nom des Chambres est d'une étymologie assez obscure. Si on trouve *Cambæ*, dans un manuscrit, le nom le plus général est *Cambra* et *Cameræ*. Il est probable que ce mot signifie une mesure agraire : « *Camera modus agri* », dit Ducange qui cite les exemples suivans : « *Tres Cameras de vinea... Camera de vinea... Unam Chameram terre... Juxta cameram Riperti quæ camera fuit depredicta terra....*[2] »

---

Le Grippon a été paroisse jusqu'à la Révolution ; ce n'est plus aujourd'hui qu'un village et une chapellenie. L'église d'ailleurs n'était guère qu'une grande chapelle, car on peut appeler de ce nom un oratoire composé d'un chœur et d'une nef sans tour. Un campanier à deux niches termine le gable occidental et une jolie fenêtre flamboyante pénètre le gable oriental et conserve un reste de vitrail qui représente un animal fabuleux, un griffon, dont on a peut-être voulu faire l'étymologie vivante du nom paroissial. Toutefois il est probable qu'il représente un nom propre, selon la règle générale de la topographie normande. Un des frères de Pépin-le-Bref se nommait Grippon. Le *Domesday* offre un nom qui en

1 Ce presbytère a été rebâti, il y a quelques années, aux frais de M. Boudent-Godelinière, auteur d'une *Notice sur le Mont Saint-Michel*, et d'un ouvrage en deux volumes, l'*Essai Historique et Statistique sur l'Avranchin*. — 2 Glossaire.

est l'abréviation ou le radical : « *Uxor Hugonis filii Grip ou Hugh fitz Grip*[1]. » En six endroits de cette église se voit l'écusson des Boisgelin, soutenu par deux licornes ; ce nombre représentait, dit-on, le nombre des églises voisines dont cette famille avait le patronage. Le baptistère, cet objet antique de nos églises, n'est pas sans intérêt. La cuvette repose sur un stylobate simple et nu. Deux bases de colonnes, probablement des restes de l'église primitive, supportent les bancs du côté du mur. La voûte en bois porte cette inscription : « Fait par Fromont. 1746. » Le chancel renferme deux tombes, dont l'une porte les traces de reliefs défigurés par le marteau révolutionnaire, et dont l'autre porte une inscription du XVI[e] siècle : « Cy gist le cors de noble e puissant saygneur Loys Pol Le Marchand s. du Grippon lequel fut inhumé le jour S. Martin diver. » Le site de cette chapelle est assez agreste : bâtie sur une butte, elle s'abrite derrière les arbres au bord de l'antique voie de Bayeux au Mont Saint-Michel, la Voie Montoise[2], et auprès de vastes étangs dont l'eau bruit en cascatelles. Dans un îlot ou une presqu'île de cet étang était une ancienne chapelle, très-solidement construite, dont le nom est resté dans les prés voisins appelés Prés-Sainte-Catherine.

A quelques pas est le château du Grippon : ce n'est plus aujourd'hui qu'une belle ferme d'un aspect féodal, conservant

1 Voir l'*Intr. to Domesday*, Liste des Tenants en chef, tom. 1[er]. Le besoin de savoir est un instinct invincible, et l'origine des noms est un des secrets les plus naturellement interrogés. Aussi y a-t-il peu de localités qui n'aient leur étymologie populaire ; nous en avons déjà cité quelques-unes. Le Grippon a la sienne. On parle d'un ancien pont fait sur pilotis ou sur un gril : d'où Pont sur gril ou Grippon. — 2 Cette voie célèbre, que suivit probablement l'armée de Guillaume-le-Bâtard, dans l'expédition de Bretagne, est toute bordée de *villes* et de clochers : elle en compte une dizaine dans l'arrondissement d'Avranches, sur une dizaine de lieues.

ce nom de château, qui, avec le *castrum* des chartes, atteste en ce lieu l'existence d'une forteresse. S'il tirait sa force de ses constructions, il la tirait aussi de sa position, presque au milieu des eaux[1]. Il ne reste d'ancien qu'un colombier tout revêtu de lierre, un escalier dont le grand repos est porté sur deux colonnes à base élégamment taillée, et une vaste cheminée dont le manteau est relevé d'un écusson étoilé.

En 1648, l'église Saint-Barthélemy du Grippon, qui était à la présentation du seigneur, rendait 300 liv.[2] En 1698, la cure valait 150 liv.; la taille était de 174 liv., et le nombre des taillables de 32[3]. En 1765, le Grippon, de la sergenterie de Heraut, comptait 14 feux[4].

L'origine de la seigneurie du Grippon doit être cherchée dans celle de Subligny. Or il y avait un Subligny à la Conquête, *li sire de Solignie*[5], à moins qu'elle ne se rattache à la famille des seigneurs d'Avranches. En effet, Gilbert d'Avranches avait une sœur, Denise d'Avranches, qui épousa Hasculphe de Subligny. En 1170, Hasculphe hérita des biens de Gilbert d'Avranches[6]. Mais dès 1143, il possédait le Grippon, puisque, dans sa charte de cette année en faveur de la Luzerne, il donne : « *In Gripone decimam de omnibus redditibus ad castri dominum pertinentibus et unum burgen-*

1 Ces étangs donnent une physionomie originale à ce quartier, et charment un peu la monotonie de la grande route qui les longe, d'ailleurs si pittoresque au Tertre de Neuville. Les bords de ces étangs sont intéressans pour la botanique. La Linaigrette, *Eriophorum latifolium,* vulgairement jonc à coton, y montre ses duvets; mais la culture envahit tous les jours ce sol vierge. On trouve dans ces étangs le *Nymphœa alba,* le lis des eaux, la plus belle fleur indigène de la Normandie, et la Massette, *Typha latifolia,* ou roseau de la Passion.— 2 *Pouillé du Diocèse,* p. 5. — 3 *Mém.* de M. Foucault. — 4 Expilly, *Dict. des Gaules.* — 5 Rob. Wace. — 6 *Rec. des Hist. de Fr.,* XIII. 313. *Ap.* M. de Gerville.

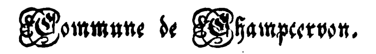
*sem*[1]. » Cette donation fut répétée et complétée en ces termes : « *Apud Grippum decimam omnium redituum ad idem castrum pertinentium cum decima ferie ejusdem ville ex dono Asculfi de Suligneio*[2]. » A la fin du XII[e] siècle, la fille de Hasculphe, Lesceline, était dame du Grippon comme héritière de son père[3]. Elle épousa Foulque Paisnel, et la seigneurie du Grippon passa dans cette illustre maison. Cette dame est mentionnée plusieurs fois dans les *Rôles de l'Echiquier :* « 1180. *Ric. Silvanus red. cp. de exitu terre domine de Gripon pro jurea facta super eam de Escaetis. scil. de Castanearia et pro prato et feria S. Andree et pro prepositura de Abrincis* xxx *l.* — 1198. *Liescelina de Griphon* lxxiiij *li. deb. de Ansgot Plate Coille. — Rob. Murdac r. cp. de c. so. versus Liescelinam de Gripon. — Rog. de Fontibus r. cp. de* xxiiij *de terra Liesceline de Gripon*[4]. » Guillaume Paisnel la possédait en 1237, car il s'intitule *Dominus* du Grippon dans une charte de cette année[5]. Son fils, Raoul Paisnel, qui porta le nom de sa mère, Petronille Tesson[6], lui succéda vers 1254, et à partir de lui les seigneurs du Grippon portèrent le nom de Tesson. Vers le milieu du XIV[e] siècle vivait Radulfe Tesson, chevalier, seigneur du Grippon, inscrit au Nécrologe du Mont Saint-Michel[7]. A la fin de ce siècle, en 1390, Olivier Tesson était seigneur du Grippon[8]. Il eut pour fils Jean Tesson, qui épousa Marie Paisnel, dame de

1 Charte de fondation, *Gall. Christ.*, tom. XI. *Inst.* et charte confirmative de Henri II. — 2 M. Desroches, *Hist.*, p. 300. Il faut remarquer ces expressions de *castrum*, château-fort, et de *villa*, qui le plus souvent annonce une paroisse. — 3 Nous l'avons déjà citée comme dame de Marcey : « *Ego Lescelina, domina de Marceio, filia Hasculphi de Sulligne.* » *Livre Vert.* Dans la charte où Hasculphe fit des dons à la Luzerne dans le Grippon, il en fit aussi dans Marcey. Ils se suivent. — 4 2[e] vol. 290-292. — 5 M. Stapleton, *Observat.*, tom. II, p. 210. — 6 *Ibid.* Voir Montviron. — 7 Nécrologe du Mont. — 8 M. de Gerville.

Hocquigny ; il en eut une fille, Catherine Tesson. Celle-ci se maria à Jean de Villiers, chevalier, baron du Hommet. Jeanne sa fille fut mariée à René de Feschal, famille qui posséda plus tard la seigneurie du Grippon[1]. En 1418, Raoul Tesson, fils ou frère du précédent, Jean Tesson, était seigneur du Grippon. Le roi d'Angleterre le dépossédа et donna sa seigneurie à un chevalier anglais, Robert Marbury. En 1483, on trouve mention d'Eudes du Grippon, probablement un Tesson : il est appelé « Gardien de pupilles par justice. » Il donna à l'abbaye de Saint-Sever onze sous de rente et une paire de gants, dûs sur une maison de Saint-Sever. Il donna encore en cette année cinq sous pour la pitance des religieux[2]. Vers le commencement du XVI[e] siècle, la seigneurie du Grippon était échue à la famille Feschal par les femmes, par Jeanne Tesson, mariée à René de Feschal. En 1535, le seigneur du Grippon était Jean de Feschal qui signa, avec ce titre, l'Aveu que Robert Cenalis fit en cette année à François I[er] des biens de l'évêché d'Avranches[3]. Il avait fait faire quelques années auparavant le recueil des chartes du château[4]. Vers la fin du XVI[e] siècle, la seigneurie du Grippon passa aux le Marchand, aussi seigneurs de Chavoy, l'un desquels a sa tombe dans l'église du Grippon, et l'autre dans celle de Chavoy. En 1677, Elisabeth Le Marchand, fille de Jacques Le Marchand, président au parlement, donna sa main à Louis de Bethune. De ce mariage sortit Hippolyte de Bethune, lequel ne laissa pas de postérité. Les derniers seigneurs furent les Boisgelin, dont l'écusson est peint six fois dans l'église comme symbole du patronage de six églises voisines. La propriété du Grippon est aujourd'hui à M. Lemoine des Mares, qui a restauré l'église et y entretient un prêtre.

1 M. de Gerville. — 2 Actes des archives du Calvados par M. d'Anisy. — 3 Mss. de M. Cousin. — 4 Ce recueil est à la bibliothèque royale parmi les Mss. de Boze. M. de Gerville, qui les a compulsés, n'y a trouvé que des dessins médiocres de monumens et d'armoiries. Il y a une généalogie de la maison du Grippon dans Toustain de Billy.

IV.



# Commune de Champcervon.

*Ego W. de Duisseio dedi abbatie Savigne presentationem ecclesie de Campocervo.*
(Charte de Savigny).

Cette commune a la forme d'un ovale, dessiné naturellement au nord et au sud, arbitrairement des autres côtés. L'église est sur un plateau des flancs duquel se détachent deux ruisseaux, dont l'un afflue au Thar, dont l'autre, sortant de la Belinière, donne naissance à la rivière de Lerre.

Il y a dans Champcervon un village de Lerre, dont un seigneur, nommé Roger de Lerre, donna des fonds pour la reconstruction de la nef de l'église paroissiale : un autre appelé le Domaine, et un Manoir, ancienne habitation seigneuriale qui n'a guères conservé du passé qu'une chambre, dite Chambre-des-Réserves.

Le bon curé de Maneval brouilla singulièrement ses notes et ses idées quand, dans son Discours de la Normandie, il décrivit le cours du Couesnon. Il en fit bien la limite de la Bretagne et de la Normandie, et cita un vers très-juste de G. Le Breton, mais il le fit passer par Champcervon, le grossit du Beuvron et lui donna le nom de la petite rivière de Champcervon *Lera*, Lerre : « Le Couesnon, appelé de quelques latins Lera, a deux fontaines, l'une à la Luzerne et l'autre au bourg de Ler. Il commence à se montrer enflé et plein de menaces en la paroisse de Champcervon, puis accreu des ruis-

seaux précédens de la Bellinière et de Beuvron, va se décharger auprès du Mont Saint-Michel [1]. » Toutefois il y a du vrai au fond de cette description, bien que le Couesnon, qui a fait *la folie de mettre le Mont en Normandie*, ne se soit jamais permis d'absorber le Beuvron et de mettre Avranches en Bretagne. La rivière qui baigne Champcervon, le Lerre, prend ses sources au hameau de la Belinière et en la Luzerne, traverse à sa naissance le village du Lerre, et limitant sept ou huit communes va se jeter à Genêts dans les grèves sous Tombelaine, devant le Mont Saint-Michel [2].

L'église de Champcervon fut donnée à l'abbaye de Savigny au XII[e] siècle par W. de Ducey [3] qui la tenait de ses ancêtres, et le riche monastère duquel on disait :

De quel costé que le vent vente
L'abbaïe Savigny a rente,

compta une église de plus dans ses présentations : « *Ego Willelmus de Duisseio dedi abbatie Savigne presentationem ecclesie de Campocervo concedente uxore mea Maria testibus Ricardo Abr. episcopo* [4]. » Les héritiers de W. de Ducey, W. de Huechon et Mathilde, son épouse, confirmèrent cette donation, dans une charte où cette église est appelée « *Ecclesia Campocervorum* [5]. Neel, fils de Robert, qui épousa Mathilde, devenue veuve, confirma à Savigny les églises : *de Guasto et de Campocervorum* [6]. »

Pendant l'occupation anglaise, Champcervon resta à son seigneur qui se soumit à Henri V. Ce prince manda au bailli

1 Dumoulin, *Histoire de Normandie*. Disc. de la Normandie. — 2 Il y a trois rivières de ce nom dans l'arrondissement, celle-ci, le Lair à Hamelin, le Loir, *Liger*, affluent de la Sélune à Saint-Quentin. — 3 M. Stapleton, *Observations on the Rolls of the Exchequer*, tom. 1, p. 65. Voir Ducey. — 4 Charte de Savigny. Archives de Saint-Lo. — 5 *Ibid.* — 6 M. Stapleton, *Observat.*

du Costentin de « *laisser jouir Guillaume de Campservon, écuyer*[1]. » Mais le roi anglais avait donné Ducey à Guillaume de Nessefeld, qui, comme seigneur de Ducey, prétendit à la seigneurie de Champcervon, au préjudice de Savigny. Cependant il y eut « une letre es assizes dAvranches come G. de Nessefeld escuyer fut condamne pour ce quil navait cause de presenter au benefice de Champcervon et fut le presente par les religieulx de Savigny mys en possession de laquelle sentence ledit Nessefeld en appela l'an 1443[2]. »

Dans l'impôt de 1522, l'église fut taxée à 4 liv. comme les Chambres[3].

En 1598, Guillaume de Montgommery, seigneur de Ducey, était aussi seigneur de Champcervon[4] qu'il reçut de ses ancêtres et transmit à ses descendans. Ce titre passa aux Tesson. A la Révolution le seigneur était M. de Champcervon.

En 1648, la cure de Champcervon valait 300 liv.[5] En 1698 elle valait 300 liv. La taille était de 1127 liv. et le nombre des taillables de 166. Le gentilhomme était Jean Tesson[6]. En 1765, Champcervon, de la sergenterie de Heraut, comptait 94 feux[7].

La véritable latinité de ce nom est *Campus Servonis*, que porte la nomenclature de 1754[8]. Le second élément est un nom d'homme qui se trouve isolé dans Servon, nom d'une commune de l'Avranchin[9]. Nous ne citerons que pour mémoire l'étymologie de Robert Cenalis, *Campus cervosus*[10], quoique les chartes semblent la favoriser.

On raconte une légende sur la statue de saint Martin, de Champcervon. On la portait de l'église vers un lieu que l'his-

1 *Registre des Dons*, p. 54. — 2 Inventaire de Savigny. — 3 Mss. de l'Assiette. — 4 Archives du château de Ducey. — 5 *Pouillé*, p. 5. — 6 *Mémoire* de M. Foucault. — 7 Expilly, *Dictionnaire des Gaules*. — 8 Mss. du docteur Cousin. — 9 Voir Servon. — 10 *Hierarchia Neustriæ*.

toire ne nomme pas. Comme elle passait devant la fontaine Saint-Martin, une lavandière, interprète de l'affection de tous les paroissiens pour l'image du patron, s'écria : « Grand saint Martin, est-ce que vous vous laisserez emporter ? » A ces mots, le porteur de l'image resta immobile et ne put franchir le passage. Il fallut rapporter la statue dans l'église où elle est encore aujourd'hui.

V.

## Commune de Folligny.

---

*Prior de Bloueteria est patronus ecclesie de Foligneio de dono W. Murdac.*
(Livre Blanc).

*Ecclesia de Repasto patronus domûs Dei de Haya Paganelli.*
(Livre Noir).

CETTE commune est, dans notre cercle, une de celles dont le sol est le moins accidenté : sa forme générale est un rectangle allongé du nord au sud. Au nord, à l'est et au sud elle a des limites naturelles; à l'ouest elle est bornée par la route d'Avranches à Coutances, cette route antique qui était, sous la domination romaine, la voie de *Cosediæ* à *Legedia*, et dans le Moyen-Age, la route du Repas.

L'église de Notre-Dame-de-Folligny porte des traces de l'époque romane dans les contreforts du chœur, dans une fenestrelle et dans sa croix ronde dont les modules sont dispersés.

La base de la tour vient ensuite dans l'ordre du temps, avec les quatre colonnettes basées et chapitées des fonts et un vitrail, à teintes foncées, représentant deux femmes, peut-être sainte Élisabeth et la Vierge. Sous la corniche court une frise composée de fleurons trilobés, qui rappellent ces imbrications ogivales des flèches de Coutances [1], dans lesquelles on peut voir cette préoccupation de l'unité que les artistes du Moyen-Age apportaient dans les moindres détails. Comme ceux de la cathédrale, ces fleurons, avec les parties précédentes, doivent remonter au XIII[e] siècle. La nef et le chœur sont en général du XVIII[e] siècle : sur les degrés du maître-autel on lit la date de 1725. Le retable contient une vieille toile écaillée, représentant l'Assomption, qui nous paraît avoir le caractère d'onction et de suavité de cette peinture des madones du XV[e] ou du commencement du XVI[e] siècle, fille des enluminures et des images des vélins gothiques. Toutefois, comme le Rosaire de saint Quentin, elle est plus récente et représente comme lui la continuation d'un de ces élémens de la tradition qui protestent en faveur du passé contre les élémens dominateurs. Ainsi l'art païen se perpétua au milieu de l'art du Moyen-Age : ainsi l'art du Moyen-Age projeta des lueurs dans le mouvement païen de la Renaissance. La base intérieure de la tour a été refaite avec ses arcs, ignoblement badigeonnés et quadrillés comme les murs d'une cuisine. Il y a dans le cimetière une croix fastueuse et composite assez remarquable : son dé est insculpté d'une légende et de divers ornemens, entre autres

1 Comme nous avons visité quelques églises de la lisière de l'arrondissement de Coutances, de ce côté, nous consignerons ici quelques notes rapides : « Dragueville, église à toit de chaume ; portail Renaissance. Belle épine du cimetière. La Meurdraquière, paroisse des Meurdrac. Voûte sous la tour ; fenêtre mi-romane, mi-gothique au chœur. Tour pyramidale ; flèche obtuse. Equilly (*Eskrakevilla*), tour originale, flèche sortant d'un toit triangulaire. Groupe de saint Hubert.

d'un écusson étoilé, portant trois étoiles, armes qu'on retrouve sur une dalle tumulaire et qui sont des La Bellière. Le premier module du fût est orné de clochetons appliqués et les autres sont semés de nœuds.

Dans le presbytère de Folligny on voit un portait de guerrier en costume du temps de Louis XIV : c'est le maréchal de Villars, sous lequel avait, dit-on, servi un des curés de cette paroisse. Dans ce presbytère ont été composés, par M. Desroches, alors curé du lieu, différens ouvrages historiques sur le diocèse d'Avranches, entre autres l'*Histoire du Mont Saint-Michel* [1].

Cette paroisse n'a au *Livre Noir* que cette note : « *Foligneium* vij [2]. » Voici celle du *Livre Blanc* :

« *Prior de Bloueteria est patronus ecclesie de Foligneio de dono Guillelmi Murdac militis. Rector percipit terciam partem decime et habet in elemosina quindecim acras terre et percipit quinque quarteria frumenti in dicta parrochia ratione Capelle de Repasto et centum solidos ratione qua supra. In dicta parrochia prior domûs Dei de Haya Paganelli percipit duas garbas decime. Rector solvit pro decima sexaginta et decem solidos et pro capa episcopi octo solidos* [3]. »

Toutes ces redevances composaient pour l'église un revenu de 39 liv. [4] En 1648, elle avait pour patron l'évêque de Coutances et rendait 400 liv. [5]

Le manoir de Folligny, qui se cachait naguères derrière ses belles chênaies, autour duquel se tient, de temps immémorial, la célèbre foire de Folligny, est une habitation d'un aspect féodal, qui permet d'évoquer l'existence d'un sei-

1 *Histoire du Mont Saint-Michel et de l'ancien diocèse d'Avranches*, 2 vol. in-8°. Au XII<sup></sup>e siècle : « *R. Mouton ministrabat in ec. Follignei.* » — 2 *Livre Noir*, fol. 69 r°. — 3 *Livre Blanc*, fol. 87 v°. — 4 M. Le Canu, *Histoire des Évêques de Coutances*, p. 509. — 5 *Pouillé*, p. 8.

gneur campagnard du XVIe siècle. Les lignes, sinon les caprices de cette époque, sont empreintes sur sa façade. De belles fenêtres à barres ou croisées, à meneaux striés à vif, à arêtes bien profilées, des linteaux à double et triple accolade, quelques broderies de feuilles de vigne ou de chêne, d'élégantes et vastes cheminées, grandes comme nos appartemens, un toit élancé, une tourelle-escalier, un colombier flanqué de contreforts, les eaux du ruisseau de la Coquerie, baignant l'habitation, une chapelle, telles sont les parties, tel est l'aspect du Manoir de Folligny.

Un terrain contigu, bosselé de monticules de débris, entouré sur ses quatre faces de dépressions profondes où les eaux pouvaient arriver, ressemble à l'emplacement d'une construction antérieure, d'une nature plus féodale et d'une assiette plus forte : nous croyons que c'est l'emplacement du château de Folligny. Le terrain s'appelle le Viveron, sans doute des viviers qui remplissent le vallon, et s'épanchent dans les Douces-Eaux.

Il y avait une forêt de Folligny qui, avec le fief de ce nom, appartenait au comte de Mortain [1].

La famille de Folligny fut distinguée par elle-même et par ses alliances. Elle portait de sable à six carrés, trois d'argent, trois de gueules.

Elle donna deux défenseurs au Mont Saint-Michel dans le siége de 1432, et eut l'honneur d'être dépouillée de ses biens par le roi d'Angleterre. Le 23 avril 1418 « les terres, manoir et héritages, qui étaient à Olivier et Jacques de Folligny, furent donnés à G. Rothelaire [2]. » En effet, deux Folligny étaient parmi les défenseurs de la Normandie et figurent dans la liste d'armes des 119 chevaliers du Mont Saint-Michel.

1 M. R. Seguin, *Ind. du Bocage*, Introd. p. 67. — 2 *Registre des Dons et Confiscations*, p. 19. Toustain de Billy dit que la terre de Folligny fut donnée à un Vautier Semillon.

Vers 1450, Jean de Folligny fut réintégré dans sa seigneurie et dans celle du Quesnoy [1] « comme ayant toujours, dit Toustain de Billy, tenu le parti du roy [2]. »

Le nom de Folligny signifie habitation de Follin [3] ; cette terminaison est très-commune et s'ajoute en général à des noms propres faciles à discerner : ainsi dans le diocèse d'Avranches : Juvigny (Jouvin ou Juin), Martigny (Martin), Subligny, Soligny (Solin), Rouffigny (Ruffin), comme Reffuveille (*Rufini villa*), Romagny (Romain), Parigny (Parin), et ailleurs, dans le département de la Manche, Marigny, Morigny, Servigny.

Dans Folligny est le village du Repas. C'était au XII[e] siècle le centre d'une paroisse, mentionnée dans le *Livre Noir* : « *Ecclesia de Repasto, patronus domûs Dei de Haya Paganelli percipit duas garbas. Terciam garbam et altalagium percipiunt duo rectores qui ibi sunt portionibus equalibus* [4]. » Cette paroisse, qui était considérable, puisqu'elle avait deux curés [5], n'existait plus au XIV[e] siècle, car le *Livre Blanc* n'en fait pas mention. Elle fut divisée entre la Meurdraquière, Folligny, Saint-Sauveur-la-Pommeraye. Une charte de 1234 nous apprend qu'elle n'existait même plus dans le XIII[e] siècle, car elle ne parle que de la « *Capella de Repasto.* » Cette chapelle, dédiée à saint Denis, existait encore il y a une soixantaine d'années et des vieillards nous l'ont décrite. C'était un simple oratoire, avec un campanier à deux cloches sur le portail, sans fenêtre orientale. Il possédait beaucoup de statues qui ont été enterrées dans son emplacement, qui s'appelle toujours le Champ-Saint-Denis [6], ou dans le cimetière de Folligny. A cette

1 Richard Seguin, *Histoire Militaire des Bocains*, p. 329. — 2 Mss. de la bibliothèque de Coutances. — 3 On dirait que les gens du pays comprennent ce radical, car ils prononcent Follin-gny. — 4 Fol. 45 r°. — 5 A moins, peut-être, que l'un des deux ne fût curé de Folligny, ce que semble prouver la charte ci-dessous. — 6 « Nous avons trouvé des

église était attaché un hôpital dédié à saint Jacques, qui était un besoin sur une route aussi fréquentée. Il avait été fondé en 1193, et donné à la Bloutière par un Meurdrac, qui annexa à cet hôpital l'église de Folligny, avec le consentement de l'évêque de Coutances. Le premier administrateur fut le chanoine Simon. Le comte de Boulogne et son épouse Yda donnèrent à l'hôpital la coutume des foires du Repas, les jours de saint Jacques et de saint Denis[1]. Le chanoine Vimond fut le successeur de Simon dans l'administration de Saint-Jacques-du-Repas : « *S. Jacobi de Repasto,* » l'an 1200. Beaucoup de dons furent faits de son temps à cette maison hospitalière[2]; mais elle était trop éloignée de l'eau, et, en 1234, G. Meurdrac consentit à unir cet hôpital à celui de la Haye. Ce fut sans doute alors que l'église du Repas cessa d'être paroissiale. Voici la charte d'union :

« *Hugo Dei gratiâ Constanc..... episcopus eternam in Domino salutem. Noveritis quod cum apud Hayam Paganelli et apud Repastum due domus hospitales essent constructe quarum neutra per se ad sustentationem pauperum convenienter sufficere videbatur, nos dictas domos ad petitionem nobilis viri Fulconis Paganelli, adveniente consensu Guillelmi Meurdrac militis, unientes eorum regimen, priori et conventui de Bloteria duximus committendum, statuentes, eorumdem prioris et conventus accedente consensu, ut de prioratu de Bloteria tres assumantur canonici, qui nobis presentati de manu nostra tam parrochianorum de Folligny quam pauperum in domo Dei de Haya Paganelli commorantium curam recipiant animarum. Quorum duo in parrochia de Folligny insimul morabuntur ministrantes in capella de*

monnaies et des poteries romaines, des tuiles à rebords très-rouges, un fragment de marbre blanc, etc. » M. Desroches, *Paroisses du Mont Saint-Michel*, p. 114.

1 M. Desroches, *Hist.*, tom. 1er, p. 395. — 2 *Cart. de la Bloutière.*

*Repasto et in ecclesia parrochiali de Folligny quibus redditus ad valorem triginta librarum de bonis dictorum locorum decernimus assignandas. Tertius vero curam pauperum gerens in domo Dei de Haya Paganelli residebit, quia illa domus de Haya ad recipiendos pauperes competentior et melior videbatur. Idem vero bona pauperum universa et redditus omnes recipiet, exceptis illis redditibus qui ut predictum est dictis duobus canonicis fuerunt assignati. Prior vero dicte domus Dei jurabit in ingressu suo quod fideliter dicta bona et redditus conservabit in dicta domo in suos usus et pauperum convertenda. Si vero dicti duo canonici vel tertius qui prior erit dicte domus Dei de Haya Paganelli inhoneste, vel, quod absit, in administratione suscepta infideliter se habuerint, vel aliquis eorum, nisi a priore de Bloteria correcti vitam vel mores mutarent in melius, idem prior de Bloteria ad mandatum nostrum vel successorum nostrorum tenebitur revocare, aut nos ex tunc a dictis locis sine omnis appellationis effugio, eos sive eum amovebimus, quibus auctoritate nostra sic amotis, dictus prior de Bloteria nobis alium sive alios presentabit, qui simili conditione tenebuntur in dictis locis deservire; prior vero de Bloteria qui pro tempore fuerit jurare tenebitur quod de dictis bonis vel redditibus usibus pauperum deputatis vel pro tempore deputandis in utilitatem domûs Dei de Bloteria aliquid non convertet nec converti permittet.*

» *Ei tamen concedimus quod dicta loca visitet cum viderit expedire et ad utilitatem dictorum locorum corrigat que in eisdem viderit corrigenda. Ita tamen quod canonicos in dictis locis a nobis constitutos ei sine auctoritate nostra non liceat amovere.... Actum anno Domini* M° CC° XXX° *quarto*[1]. »

Après cette réunion, cet Hôtel-Dieu dût recevoir les pauvres de Hocquigny, la Haye, le Tanu, Folligny. Son histoire sera

1 Archives de Saint-Lo.

continuée à l'article de l'Hôtel-Dieu de la Haye ou de Hocquigny [1].

Le Repas était au milieu de la route de Coutances à Avranches : c'est ici le lieu d'étudier la direction et les stations de cette antique voie, qui est celle de *Cosedia* à *Legedia*. D'ailleurs c'était une route très-fréquentée au Moyen-Age : c'était la route des pèlerins vers Saint-Pair et le Mont Saint-Michel ; c'était le siége de foires très-célèbres, dont une s'est continuée et s'appelle la Foire-de-Folligny.

Nous avons reconnu une voie romaine littorale qui allait de Coutances à Rennes, et qui est marquée sur l'Itinéraire d'Antonin. Il y en avait une seconde entre les deux villes, celle de la Carte de Peutinger, qui se dirigeait par l'intérieur. Ces deux voies sont parfaitement tracées sur la carte de Cassini. Partant de *Coriallum*, celle-ci passait par *Cosedia*, de là elle gagnait *Legedia* [2] en faisant un coude, et sur une longueur de 19 lieues gauloises, distance exacte qui sépare Coutances d'Avranches, et arrivait à *Condate* dans un parcours de 49 lieues gauloises, distance réelle d'Avranches à Rennes. Ainsi les distances actuelles concordent parfaitement avec celles de la carte. Les stations n'ont pas soulevé de doutes, excepté *Legedia ;* mais entre *Cosedia* et *Condate* on ne peut placer de localité importante autre qu'Avranches, et l'opinion des savans est générale sur la localisation de *Legedia* à Avranches [3]. Il ne reste qu'à suivre les traces de la direction de cette ligne dans les documens du Moyen-Age.

1 Voir Hocquigny. — 2 Nom identique à *Ingena* dont il est l'altération. — 3 L'abbé Belley, XLIe vol. des *Inscript.* M. de Gerville, *Essai sur les Villes et Voies romaines.* M. de Caumont, *Cours d'Antiq. monument.*, tom. II. M. Stapleton dit : « The *via publica* followed nearly a straight line from Cerences to la Haye-Pesnel, and had doubtless been a Roman road. » Il est vrai qu'il parle ainsi de la voie qui passait à Saint-Pair, mais il n'en reconnaît pas moins l'existence d'une voie romaine de Cérences à la Haye.

De Coutances cette voie s'avançait vers Cérences et passait à l'Epinay « où il y avoit autrefois un pont en pierre, dont il ne reste d'autres vestiges que les grands chemins pavés qui y aboutissent et servent de chemin principal pour aller du Costentin et Coutances à Avranches, Pontorson et la Bretagne[1]. » Cette route, dans une charte de 1299, est appelée le Chemin-Chaussé : « *In parrochia de Cerences in feodo des Haietes ultra malepalu et jungitur ex uno latere Chemino Chaucie*[2]. » De là, par la Chaussée et la Haute-Rue, elle se rendait au village du Repas, dont le nom indique le passage d'une voie antique[3]. Ce nom, les débris qu'on y a trouvés, son importance au Moyen-Age, ses foires[4], d'autres voies qui y aboutissaient, comme celle de Saint-Pair « *via Dorepast ad mare*[5] », en font un lieu remarquable. La voie traversait la Haye-Pesnel, où il y a un châtel et près de laquelle est la Miltière, suivait la ligne de l'ancienne route de ce bourg à Avranches, passait au Grippon, côtoyait Chavoy, *Cava Via*, et le Châtellier, franchissait la Sée à Ponts, près duquel on voit encore ses tronçons bien reconnaissables, et arrivait à Avranches. Là s'ouvrait le chemin de Rennes, que l'on suit encore aisément dans l'arrondissement d'Avranches. Son point de départ dans Avranches, était le quartier Saint-Gervais, si riche en vestiges romains, médailles, aires d'huîtres et de ciment, tuiles et poteries ; la rue Saint-Gervais commençait son tracé, et c'est dans cette rue et sa prolongation qu'on a trouvé des mosaïques et des monnaies romaines[6]; elle franchissait l'ancien gué de Pontaubault dont le sol est un véri-

1 Recherches de M. Foucault. *Ap.* M. Desroches. — 2 *Cart. de la Luzerne.* Voir l'abbaye de la Luzerne. — 3 De même les Pas, Maupas, Maurepas. — 4 Les hommes de la baronnie de Saint-Pair étaient exempts de droits de coutume aux foires du Repas : « *Littera quod homines baronie S. Paterni non debent solvere coustumiam in nundinis du Repast.* » N° 34. — 5 *Cart. de la Luzerne.* — 6 Voir Avranches.

table médailler[1]. En cet endroit, la route portait au Moyen-Age le nom de « *Cheminum domini Regis*[2]. » La voie de Rennes passait par Précey, à la Chaussée, par Vaugris où l'on a trouvé des monnaies françaises, du côté du Laurier, des Batailles, des Tombettes, un vieux titre l'appelle pour cette paroisse « Chemyn de Regnes[3], » puis par Crollon, dont la lande portait naguère des vestiges d'anciens campemens, par la Croix, laissant sur son flanc le Châtellier. En cette localité elle est mentionnée dans une charte : « Un clos qui fut Andreu Paris assis entre le chemin le Rey... lan de grace mil ccc et treze[4]. » De là elle passait sur Montanel où elle portait au XII[e] siècle le nom de « *Cheminum Calciatum* » sous le cimetière[5]. Là on a trouvé un grand nombre de médailles gauloises, dont trois en or, décrites par M. Lambert[6]. Un vieux titre cité par M. Desroches désigne cette route : « Une pièce de terre nommée la Rue-Chaussée.... joignant au grand chemin Chaussé.... le clos Lembert butte au grand chemin Chaussé[7]. » A Frilouse, dépôt de poteries, urnes, tuiles[8], elle sortait du pagus de l'Avranchin et se continuait sur Rennes.

Bien que le nom du Repas soit orthographié *Repast* et *Repastum* dans les titres du Moyen-Age, et semble indiquer un lieu de halte et d'hôtelleries, nous croyons cependant que sa signification originale, comme celle de ses analogues, dérive de sa position sur une voie romaine, et présente l'idée de passage.

1 Voir Pontaubault. — 2 Charte du *Livre Vert*. — 3 M. Desroches, *Paroisses de la Baie*, p. 116. — 4 Charte de Saint-Lo, *Ap.* M. Desroches, *ibid.* — 5 M. de Gerville, *Essai sur les Voies*, p. 11. — 6 Voir le Mémoire de M. Lambert, tom. XIII des *Antiq. de Norm.* — 7 M. Desroches, *loco cit.*, p. 116. — 8 *Ibid.*

# VI.

## Commune de la Haye-Pesnel.

---

*Non procul indè* (Villedieu) *instat Haga quam vocant Paganelli, gal.* La Haye-Paisnel. *Haga autem germanica lingua circus sudibus præacutis vallatus, Sepesve aut Septum dicitur, quo vice muri utentes veteres contenti erant humiles suas ambire casas.*

(ROBERT CENALIS, *De re Gallicâ*, l. II, *perioche* v.)

Lors prist la Haie Paienel
Por S. Lois Jean des Vignes.

(GUIART.)

CETTE localité a de l'importance : au point de vue monumental, elle offre trois châteaux, une église, deux prieurés[1], deux chapelles ; au point de vue historique, les faits et les familles qui se rattachent à ces monumens, et l'une de ces familles est celle des Paynel.

Le bourg de la Haye est bâti sur le flanc et le plateau d'un

1 L'un est en réalité en Hocquigny, et c'est là que nous en mettrons l'histoire et la description, mais il touche au bourg de la Haye, et se mêle à son histoire et à celle de la famille suzeraine. Voir Hocquigny. L'autre est en la Luzerne, mais dans le bourg de la Haye ; c'est pourquoi nous le placerons dans ce chapitre.

coteau baigné par le Thar ; c'est maintenant une faible bourgade, mais elle possède des restes qui attestent son importance d'autrefois. M. Hairby a ainsi loué le site de la Haye : « A little beyond *la Luzerne* is the village of *Haye-Pesnel*..... These two places are sufficiently attractive from the nature of the country around to render that excursion one of great interest and delight[1]. »

L'église est bâtie au milieu du bourg, et elle est sous l'invocation de sainte Madelaine. Elle n'a d'ancien que sa tour, la base des murs d'un transept, parties qui doivent remonter aux temps de la Conquête, et des débris de colonnettes, épars dans le cimetière, venus des anciens fonts baptismaux. La tour est à trois retraits avec des ouïes légèrement ogivées, bordées d'un tore. Une baie cintrée se trouve au-dessous de ces ogives romanes. Les modillons n'ont pas de caractère. Dans la zône inférieure, on remarque des cintres postiches. La nef, le chœur et les transepts sont très-modernes. De l'intérieur, il n'y a rien à dire, si ce n'est la note d'un ancien dictionnaire : « L'église paroissiale de ce bourg est remarquable par sa propreté[2]. » Trois pierres tombales de l'un des transepts ont été piquées et ont perdu leurs inscriptions. Dans la pauvreté artistique de cette église, on remarque les sculptures rocailles des deux confessionnaux. On conserve dans le trésor un calice que la tradition fait remonter à saint Louis. Il est plus bas que les calices actuels ; il est renflé au milieu, et sur ce renflement il y a douze médaillons, qui ont été émaillés et qui représentent en buste les douze apôtres. Sur le pied est un émail du Crucifiement. Sous la patène est la Déposition dans le sépulcre. Ces objets sont d'un dessin qui ne permet pas de faire remonter le calice plus loin que la Renaissance. On y voit la fleur de lis moderne, courte et re-

1 *Avr. and its Vicinity*, p. 168. — 2 *Dict. Univer. de la France*, par Robert de Hesseln.

courbée, et non la fleur de lis allongée du Moyen-Age. En outre, le pied est brodé d'une arcature de cintres classiques[1].

Au bas du bourg, de l'autre côté du Thar, et dans la Luzerne, mais tenant à la Haye par l'histoire et la contiguité, est un endroit que les habitans appellent Saint-Jacques et qui est indiqué sous le nom de Prieuré-Saint-Jacques sur la carte de Cassini. Il n'y a plus maintenant qu'une chapelle sans caractère, qui sert de fagotière à la ferme dont elle est une dépendance. Toutefois elle existait dès le XIe siècle. Hugues d'Avranches, le bienfaiteur ou le second fondateur de l'abbaye de Saint-Sever, donna aux religieux la chapelle Saint-Jacques-de-la-Haye-Pesnel, à la condition que l'abbé assisterait tous les ans, le jour saint André, dans la cathédrale d'Avranches, à l'office, aux côtés de l'évêque : « *Ut dum Andree solemnia celebrantur præsulis lateri assistere debeat... habeat fanum apud Sepem seu Hayam Paganelli*[2]. » Cette chapelle devint un prieuré de saint Sever, qui posséda, pour ce bénéfice, deux parties de la dîme du Tanu. Selon M. Desroches, qui a puisé ses renseignemens dans les titres de l'église de la Haye, Pierre Le Charpentier était prieur de Saint-Jacques dans le XVe siècle; dans le XVIe, c'était M. Sanson de Saint-Germain-d'Isigny[3]. Au XVIIe, en 1648, le prieuré de la Haye, qui dépendait de Saint-Sever, rendait 300 liv.[4]

Tout près du bourg de la Haye, sur la route du Repas,

1 Cette église, qui appartenait à l'abbaye de Saint-Sever, rendait, au Moyen-Age, 35 liv. de décimes. En 1648, elle avait le même patronage et un revenu de 400 l. *Pouillé*, p. 9. En 1765, la Haye comptait 156 feux.— 2 *Livre Blanc* du secrétariat de l'évêché de Coutances. *Ap.* M. Desroches, tom. 1er, p. 195. — 3 *Ibid.* — 4 *Pouillé de Coutances*, p. 3. A la page 20, pour le même prieuré, on trouve 1,200 liv. Il est bien probable que c'est une erreur. Nous présumons que c'est de cette chapelle que parle M. Le Canu (p. 500) quand il dit que la paroisse de la Haye avait une chapelle qui payait 12 liv. de décimes.

dans un vallon arrosé par le ruisseau de l'Eau-Plante, sont les restes d'un édifice appelé populairement le Prieuré, et désigné dans Cassini sous le nom de Prieuré-Saint-Maur. C'était l'Hôtel-Dieu de la Haye, ou plutôt de Hocquiguy; car il appartient à cette commune, et bien que l'histoire et la proximité le rattachent à la Haye, nous en renverrons l'article à Hocquigny, d'autant plus que dans les anciens titres il porte quelquefois le nom de cette paroisse.

La chapelle de Saint-Nicolas était située du côté du Tanu, où le bois et la terre de Saint-Nicolas en consacrent encore le souvenir. Quand en sortant de la Haye, on avait traversé les belles avenues qui couvraient le terrain du champ de foire[1], quand on avait passé au pied du moulin à vent, on trouvait, pour ainsi dire au milieu des bois, une simple chapelle, à laquelle la tradition assigne une haute antiquité, puisque, d'après elle, elle aurait été la première église paroissiale de la Haye. Elle fut détruite au XVII<sup>e</sup> siècle; le revenu fut réuni à la cure de la Haye, à la charge de dire six messes et de placer une croix sur son emplacement. On y a trouvé des ossemens et des fragmens de colonnes[2].

La Haye offre une particularité très-remarquable : trois châteaux, appartenant à trois périodes différentes, couvrent son sol, l'un de ses cendres, l'autre de ses débris, le dernier de ses constructions, et forment dans l'histoire locale et dans les souvenirs généraux trois grands jalons, comme ils forment trois points importans sur une ligne d'une demi-lieue, sur laquelle ils sont dispersés à des distances presque égales. Ces châteaux sont le Châtel, le Château-Ganne, le Logis.

Sur le flanc du coteau du Thar, en face de la croupe arrondie qui porte le bois de la Luzerne, avec la rivière à ses pieds, se dessine une motte découpée par la nature et par la

1 La Haye a quatre foires qui existent de temps immémorial. — 2 M. Desroches, tom. 1er, p. 194.

main de l'homme, position forte qui s'appelle le Châtel. Un nom et une poussière de décombres sont tout ce qui reste de ce qui dut être un établissement militaire considérable. On y a trouvé des débris peu caractérisés, fragmens de ciment, poteries, cendres, ossemens[1], qui ouvrent le champ à une double hypothèse, celle d'une origine celtique ou celle d'une origine romaine. L'absence de coins ou javelots celtiques, de monnaies gauloises, de débris vitrifiés[2], de tous ces restes des

1 La caserne de gendarmerie est sur ce terrain. Un gendarme et d'autres habitans nous ont affirmé qu'en faisant leurs jardins ils ont souvent trouvé des cendres. M. Desroches dit qu'on y trouve « des débris de poterie et d'autres monumens antiques. » *(Histoire du Mont Saint-Michel.)* Un mur de soutenement du vaste fossé ou *douve* du côté du nord est remarquable et offre un specimen de maçonnerie dite cyclopéenne. Il est difficile d'en assigner l'âge. — 2 Nous avons présenté à la Société d'Archéologie d'Avranches, sur les châteaux vitrifiés, des détails dont l'analyse ne sera peut-être pas déplacée ici. Le géologue John Williams est le premier qui ait signalé des châteaux en verre, qu'il trouva dans les Highlands de l'Ecosse, sur des pics à la surface elliptique. Le plus remarquable est celui de *Knock-Ferril*, dans le comté de Ross, à 300 mètres au-dessus de la vallée, de 120 pas de longueur sur 40 de largeur. Williams y trouva un mur massif, tellement solide, qu'il fallut le culbuter dans la vallée pour le briser. Près d'Inverness, il en trouva un nommé *Craigh-Phadrick*, avec une double enceinte, puis deux, *Castle-Finlay* et *Dun Evan*. Il en cite encore deux autres, un dans le Lochaber, et l'autre près du Fort-Augustin. Dans le comté d'Angus, il trouva le plus vaste de tous, *Castle hill of Finaven*. Comme ces constructions sont antérieures aux époques historiques, on ne peut les attribuer qu'aux peuples galliques. D'ailleurs, par exemple, le nom de Fingal se rattache souvent à ces constructions. L'on devine aisément le mode de formation de ces murs de verre, dans lesquels on trouve encore du bois, des charbons, et de la matière vitrifiable. Il y a quarante ans, M. de La Pylaie en découvrit un à Sainte-Suzanne, près de Laval. Il nous a adressé récemment un Mémoire sur une nouvelle découverte de ce genre, à Peran, en Pledran, près de

populations galliques, ne permet guère de s'arrêter à la première supposition. Pour appuyer la seconde hypothèse, il y a quelque chose de plus significatif, un nom. Là fut un *castellum*, un châtel, et ce nom est jusqu'ici le souvenir le plus caractérisé du séjour des Romains. Toutefois les Gaulois les y avaient peut-être précédés, les peuples superposant généralement leurs établissemens les uns sur les autres, et ce lieu étant signalé par la force de son assiette. Le Châtel était un poste fortifié au bord de la voie de *Coriallum* à *Renate*, entre *Cosedia* et *Legedia*[1].

Le Château-Ganne était hors du bourg : il n'en reste qu'un bloc énorme de maçonnerie et un retranchement, deux parties d'un grand intérêt historique et archéologique. L'une rappelle l'illustre famille des Paisnel ; l'autre offre un specimen des premiers châteaux normands.

Dans ce campement semi-circulaire, qui s'appuie aux restes du Château-Ganne, comme un arc s'attache à sa corde, nous trouvons un très-rare exemple d'une de ces *Haya* ou *Haga*, que les premiers Normands et même ceux du XIe siècle firent en Normandie et en Angleterre, et dont le souvenir est conservé dans tant de noms locaux[2]. Ce camp, très-bien conservé, avec son rempart, double en quelques parties, et couvert d'arbres, est l'image frappante de la *Haya*[3], et aussi de

Saint-Brieuc. Sir W. Hidbert a publié sur cette matière : « *Observations sur les Théories relatives aux Forts vitrifiés d'Ecosse*, in-4° ; *Restes vitrifiés dans l'île de Sunday*, in-4°. »

1 M. Desroches dit encore ailleurs : « Sur le lieu dit la Motte ou Châtelet, nous avons trouvé de la poterie romaine, des briques, des charbons. » *Paroisses de la Baie*, p. 118. — 2 Dans le département de la Manche seul nous trouvons dans les noms de paroisses : la Ronde-Haye *(Rotunda Haya)*, la Haye-du-Puits *(Haya Podii)*, la Haye-d'Ectot *(Haya de Esquctot)*, l'Orbe-Haye *(Orba Haya)*, la Haye-Comtesse *(Haya Comitessa)*, la Haye-Bellefond *(Haya Hugonis)*. — 3 Voir Saint-Jean-de-la-Haize.

la Barbacane de palissade enfermant une vaste cour, le Bayle ou *Ballium*, demeure des premiers seigneurs normands, forme intermédiaire entre le camp et le château. Cette *Haya* fut l'habitation des premiers Paynel. Le château dut s'élever dans ce XI^e^ siècle [1], qui en vit tant naître, et qui fut l'époque héroïque des Normands. Ce puissant pan de muraille, que les hommes de nos jours n'ont pu encore parvenir à démolir, qui semble prendre un élan vigoureux d'ascension, en s'élevant du bord du ruisseau qui le baigne, fait surgir dans notre imagination l'image de la forteresse normande dans sa rudesse hardie, massive et farouche comme les soldats de la Conquête; ce fragment fait regretter l'ensemble, et le bloc ébréché fait craindre une destruction prochaine: nous continuerons sans doute à exploiter cette carrière pour bâtir nos maisonnettes. Alors il ne restera plus trace du passé sur ce sol historique; et la tradition elle-même désapprendra ses récits et ses réalités poétisées; personne ne montrera plus la *Haya* où est enfouie une tonne d'or, le Champ-des-Batailles où l'on retrouve les fers des chevaux ferrés à rebours de Foulque Painel, les ruines du Château-Ganne ou du Félon, la rue Iscariot [2], et tous les vestiges de l'histoire des *Painaulx*.

Le nom primitif de cette famille est Pagen, Paganel et Pagenel, *Paganellus*. C'est l'orthographe du *Domesday Book* ou du XI^e^ siècle [3]; c'est celle des *Grands Rôles de l'Echiquier* [4] ou du XII^e^; une ville fondée en ce siècle, en Angleterre, par le fils de celui qui accompagna le Conquérant, est appelée

1 M. de Caumont assigne le XI^e^ ou le XII^e^ siècle au Château-Ganne. *Bulletin monument.*, tom. II. — 2 Ces noms sont des souvenirs de la trahison de Foulques au XIII^e^ siècle. Ces traditions sont assez communes. Il y a beaucoup de Châteaux-Ganne et de Ganneries. La tradition des chevaux ferrés à rebours se rencontre aussi quelquefois. Elle est attachée au Château-Ganne de la Pommeraye, et au Château-Ganne de Périers-en-Beauficel. — 3 *Passim.* Voir plus bas. — 4 *Idem.*

Newport-Paganel ; toutefois, vers ce temps une contraction très-naturelle s'opère. Robert Wace écrit *Paienals*[1]; la liste de Brompton donne Paynel[2]. La forme moderne est Paynel, Painel, Paisnel et Pesnel. La forme la plus rationnelle est Paynel, c'est celle que nous adopterons.

Les Paynel sont originaires des contrées scandinaves. Ils vinrent avec Hrolf ou Rollon, et Vincent de Beauvais dit que Herold Avenel, compagnon de Rollon, était consanguin des Paynel, des Tesson, des Giffard[3]. Il paraît que la première habitation des Paynel fut les Moitiers-Hubert dans le Lieuvain. Un d'eux s'établit à Hambie, qui fut le berceau des Paynel de la Haye, et cette dernière localité ajouta à son nom primitif de *Haya* celui de son suzerain. Pour cette famille, comme pour presque toutes les maisons normandes, il faut arriver à l'époque de la Conquête pour trouver des renseignemens historiques. Dès-lors, les Paynel se trouvent partout en si grand nombre, et avec des noms si identiques[4], qu'il est très-difficile de ne pas confondre les branches et les noms.

Radulfus Pagenel, qui accompagna le Conquérant, fut un seigneur très-puissant en Angleterre. Il ne tenait qu'en chef;

1 *Roman de Rou*. Dénombrement des guerriers. — 2 *Ap*. Duchesne. Il est vrai que les plus anciennes copies de cette liste ne sont pas antérieures au XV^e siècle. — 3 *Speculum Historiale*, ch. XXIV. Il y a sur la Haye un document semi-historique, semi-romanesque, intitulé : *Tableau des armes des seigneurs de la Haye-Paynel, établis de temps immémorial dans la province de Normandie. Extrait du Nobiliaire de Normandie par MM. Chevillard et fils, revu, corrigé et augmenté par M. de Saint-Allan, généalogiste, et auteur des généalogies des maisons souveraines de l'Europe.* La partie historique est tout-à-fait fausse. Elle invente des guerres et des siéges formidables ; elle donne 20,000 habitans à la Haye au Moyen-Age, etc. La partie généalogique est plus authentique, mais il y a des assertions comme celle-ci : les Paynel tirent leur origine d'un nommé Haie, un des capitaines de Rollon. — 4 Il y eut un très-grand nombre de Foulques successifs.

il fut richement recompensé et posséda 10 seigneuries dans le Devonshire, 15 dans le Lincolnshire, 15 dans le Sommerset, d'autres dans les comtés de Glocester, de Northampton, etc.[1] Il fonda à York la Nonnerie de la Sainte-Trinité. De lui descendent les comtes de Huntley et de Dudley. Robert Wace le cite avec son nom territorial :

Des Biarz i fu Avenals
Des Mostiers Hubt Paienals[2].

Bien que le *Domesday* ne cite que Radulfus Pagenel, il paraît cependant qu'il y avait à la Conquête un autre Paynel. Orderic Vital parle de Guillaume Paynel qui était à la bataille de Hastings et qui mourut en 1087, ainsi que le Conquérant[3]. Un ancien registre le mentionne en ces termes : « Fet a saver et remembrer ke William Paynel vint ove li Conquer. d'Engleterre et li Conquer. li dona por son service le cunte d'Ewerwyke... Willielm Paynel prist a fame Alice de Romely[4]. » Plusieurs Paynel prirent part à la croisade du duc Robert : leurs armes diffèrent un peu de celles des Paynel de la Haye.

Il y a dans le *Cartulaire du Mont Saint-Michel* une convention entre Guillaume Paynel et l'abbé, souscrite par Michel, évêque d'Avranches, vers 1080, qui prouve que ce seigneur était à la Conquête et qu'il reçut des biens de Guillaume, sans doute après la confection du *Survey*. Voici l'esquisse de cet acte fait à Bayeux, devant la reine Mathilde : « *Si Wilmus Paginellus habet guerram de illa terra quam rex Anglorum dedit sibi cum femina sua, conventio est quam Hugo de Bricavilla quadraginta diebus illi faciet de guarda vel custodia*

1 Il y a 17 articles pour lui dans le *Domesday*. — 2 Mss. du British Museum, offrant quelques variantes avec l'édition Pluquet. Il appartenait autrefois à l'abbaye de la Bataille. Cité par sir H. Ellis, au commencement de son *Introd. to Domesday*. — 3 *Ap. Normann. Script.*, p. 664. — 4 *Ap.* M. Desroches, tom. 1er, p. 196.

*sese septimum de caballaribus ad suum cibum; et nepos illius Hugonis similiter faciet, si in parage terram suam tenuerit secundum hoc quod tenebit... Conventio est quam Guilmus Paginellus unoquoque anno duodecim quercus ad suum cois accipiet in Silva de Longa Villa usque ad aquam que dicitur Ars, nec plus habet accipere nisi per abbatem fecerit... abbas de Monte unoquoque anno dat unum provendarium de cera vel viginti solidos et est in cois abbatis dare quale horum maluerit et hoc pro relevationibus de Cantelupo et pro pastura de la Lande.* »

Le fils de Radulfus Pagenel, appelé Foulques, fonda dans le comté de Buckingham, l'abbaye de Newport près d'une ville à laquelle il a donné le nom de Newport-Paganel[1].

Au commencement du XII[e] siècle nous trouvons son successeur Guillaume Paynel, dans un jugement rendu à Rouen en 1113 : il s'était emparé de la terre de Raoul Tesson, *sicut antenatus*, et elle dut être divisée en trois parties. Le lot de Guillaume comprit Percy et ses *membra lorice*, voisins de l'Honneur de son père Foulques, à Hambie. Guillaume Paynel fonda, en 1145, l'abbaye de Hambie et lui fit des dons à prendre sur son bois et son château des Moitiers-Hubert[2]. Il fit l'acte de fondation en présence de ses quatre fils, Hugues, Foulques, Thomas et Jean : on le trouve dans le *Neustria* et le *Gallia*.

Le seigneur le plus souvent cité dans les titres du Moyen-Age, est son successeur Foulques Paynel. Gilbert d'Avranches, frère de Richard, vicomte d'Avranches, avait une fille Dyonisa, dite de *Abrincis*, qui épousa Hasculphe de Subligny. Celui-ci eut un fils qui porta le nom de son grand-père et s'appela aussi Gilbert d'Avranches[3]. Ce second Gilbert se noya en

1 Tanner's, *Notitia Monastic. Ap.* M. de Gerville. — 2 M. Le Provost. Note du R. Wace de M. Pluquet, tom. II, p. 248. — 3 Cette adoption du nom maternel n'était pas rare. Voir à Champcervon la même chose pour un Paynel qui prit le nom maternel de Tesson.

mer, en 1170, en accompagnant le vaisseau du roi d'Angleterre. Sa sœur aînée, Lesceline, devint l'épouse de Foulques Paynel : « 1170. *Transfretavit rex Henricus* II *in Angliam non tamen sine discrimine, subsmerso in mari Gisleberto de Abrincis. Fulco Paisnel qui habebat primogenitam sororem ejus successit ei*[1]. » Par lui-même Foulques possédait les seigneuries de Bricquebec, de Gacé, de Hambie, de Bréhal, des Fontenay-le-Paisnel, de la Haye-Pesnel. Il tenait 10 liv. *de feodo*, comme suzerain du fief d'Ourville en Montmartin et de Mesnil-Rogues. Du chef de sa femme, il était suzerain de la baronnie d'Avranches. Aussi est-il cité à ce titre en plusieurs endroits des Rôles de l'Échiquier : « 1180, *Fulch. Paienel hab. Castaneariam et prata Regis et feriam S. Andree de dominico Regis*[2]. » Il était seigneur du Grippon et de Marcey. En 1135, il réunit l'hôpital du Repas à celui de la Haye. En 1158, il jura solennellement, devant l'autel de Saint-Michel, d'observer la charte suivante : « *Cum Fulco Paganellus calumpniaretur presentacionem presbiteri de Sartilleio et inter ipsum et Robertum abbatem Montis longa esset contentio, tandem ad hoc res deducta est : quod Fulco cum fratribus suis Thoma et Johanne venit ad Montem et omnes concessit elemosinas quas antecessores sui dederunt S. Michaeli, scil. decimam de Servun et decimam de Luoth et decimam terre sue de Ponz et decimam meteerie sue de Cavine et trium vavassorum de Folmuchun, ecclesiam eciam de Sartilleio quam Rann. Avenel avunculus suus dedit Deo et S. Michaeli, quum factus est monachus Montis, quia predicta ecclesia devenit in tenementum ejusdem Fulconis integre concessit et omnimodo quietam.... et dotem ecclesie S. Marie de Tumbahelene... ista omnia per brachium*

1 Mss. de la bibliothèque d'Avranches. N° 186. Transcrit par Rob. du Mont, auteur de cette chronique sous le titre de *Accessiones ad Sigebertum*. — 2 *Rôles de l'Échiquier*, tom. 1er, p. 11.

*S. Auberti posuerunt super altare S. Michaelis et cartam in sigillo Fulconis propriis signis munierunt*[1]. » En 1159, il répara onze arcades de l'aqueduc de Coutances. En 1180, il exhiba un décret royal qui l'exemptait de payer deniers pour ses baronnies de Bréhal et de Hambie. En cette même année, il était gardien des châteaux d'Alençon et de Roche-Mabile avec un salaire de 300 liv.[2] Il mourut en 1182 : Lesceline resta veuve. Elle figure en son nom dans les Rôles postérieurs à cette année[3]. Mention y est faite de ses fils, Foulques Paynel, Hugues Paynel[4], Thomas de Boillon et Jean Paynel[5]. En 1158, leur père avait donné au Mont St-Michel l'église de Sartilly.

La fille de Foulques, Gundreda, épousa Mathieu de la Ferté. Son fils aîné Foulques fut baron de Hambie, Bréhal, et posséda sans doute les biens propres de son père. Lesceline garda les siens, car elle figure en son nom dans les Rôles de 1184 et 1198. Le successeur de Foulques fut Guillaume Paynel. Le jeune fils de Guillaume prit en 1220 le nom de sa mère, qui était une Tesson, et le nom passa à la branche dont il fut le chef[6]. Foulques avait épousé Cecilia, fille de Letitia de Saint-Sauveur et de Jourdan Tesson. Il épousa en secondes noces Agatha, veuve d'un baron de Fougères. De ce mariage naquirent W. Paynel et Foulques, qui prirent part avec les Bretons à la querelle entre Pierre Mauclerc et la reine Blanche. Ce Foulques est le plus historique de la famille pour la Haye-

1 *Cart. du Mont.* Fol. 111. Voir Ponts. — 2 M. Stapleton, p. 74 des *Observations.* Voir les articles relatifs à Geoffroy Duredent, bailli de l'Avranchin, et de Ric. Silvain, bailli de Mortain, et constater la différence que les *Rôles de l'Échiquier* établissent entre l'Avranchin et le comté de Mortain. Cette différence est bien reconnue aussi par M. Stapleton dans ses *Observations.* — 3 Voir le Grippon à l'article des Chambres. — 4 « 1198. *Hug. Paganell c. so. versus Rob. Murdac et fratres suos,* » tom. II, p. 290 des *Rôles de l'Échiquier.* — 5 « *Joh. Paganell c. so.* » Il y avait un Painel de Servon : « *W. Paganell de Servon deb.* xx. l. *versus Rob. Murdac.* » *Ibid.* — 6 Voir Champcervon.

Paynel. Sous Philippe-Auguste, il tenait Briqueville du Mont Saint-Michel et devait le service d'un chevalier [1]. Louis IX, âgé de quatorze ans, après avoir pris Saint-James sur les Anglais et les Bretons, vint assiéger dans son château Foulques qui s'y était enfermé avec plusieurs autres Paynel [2]. Son armée était commandée par un guerrier de haute taille, couvert d'armes noires, *miles strenuissimus*, qui s'empara de la Haye-Pesnel « *ducens Hayæ dictæ Paenel eam infra paucos dies subjugavit* [3], » ou, selon le chroniqueur Guiart:

Lors prist la Haie Paienel
Por S. Lois Jean des Vignes.

Du reste Foulques répara sa révolte : il mourut à la Croisade aux côtés de celui contre lequel il s'était insurgé.

Le château de Foulques fut démoli et porta le nom de Ganne, c'est-à-dire du Félon. Il avait pris la fuite; et, selon la tradition, il avait fait ferrer ses chevaux à rebours pour fourvoyer ceux qui le poursuivraient [4]. Le combat fut probablement livré dans les champs voisins, appelés la Bataille, où le soc de la charrue met souvent à découvert des fers de chevaux. Les Paynel ne rentrèrent que plus tard en grace; mais leur château ne fut pas rebâti : ils se retirèrent sans doute dans leur grand donjon de Hambie. Auparavant ils avaient fait une tentative auprès du roi d'Angleterre, en Bretagne, pour lui persuader qu'il pourrait chasser les Français de Normandie. Mais un des conseillers du roi l'empêcha d'accepter, dit un historien, qui ajoute : « *Nobiles illi miserabiliter fecerunt. Rex Francorum in continenti exheredavit eos, castella et omnia quæ illis erant potenter in sua jura convertens* [5]. »

1 *Ap.* M. de Gerville, *Châteaux de l'arrondissement de Coutances.* — 2 Soixante selon Mathieu Paris, quarante selon Polydore Virgile : « *Duo fuere Paganelli Fulco et Willelmus fratres heroes non minimi usûs cum quadraginta viris bello egregiis.* » — 3 Chronique de G. de Nangis. — 4 *Versisque viarum indiciis.* Virg., VIII<sup>e</sup> livre. — 5 Mathieu Paris, *Hist. major.*

Nous croyons que Guillaume Paynel fut le successeur de Foulques. D'après une charte de 1254, Raoul Tesson, de la Roche, établit un service anniversaire pour son père Guillaume Paynel, dans l'église d'Avranches, en donnant au chapitre la dîme de Montviron. Petronilla de Tesson était l'épouse de Guillaume, et leur fils avait pris le nom de sa mère [1]. Dans un registre de 1242, il est désigné sous le nom de « Guilleaume Painel [2]. »

Le petit-fils de Foulques, Jean Paynel, fonda vers la fin du XIII[e] siècle le couvent des Jacobins à Coutances [3].

En 1327, Olivier Paynel était seigneur de la Haye : « Olivier Paens tient de Fouques Paisnel par parage la Haie-Paens et en fait le service dun chevalier au chastel de Coutances vingt jours en temps de guerre [4]. » Il tenait Carolles du Mont Saint-Michel [5].

Vers le milieu du XIV[e] siècle, Guillaume Paynel, baron de Hambie et seigneur d'Ollonde, épousa Jeanne Bertrand, héritière de la baronnie de Briquebec [6].

Vers ce temps, Jean Paynel, seigneur de Marcey, était capitaine de Saint-James, ayant sous lui quatre chevaliers, trente-deux écuyers, trente-neuf arbalétriers à pied, et neuf archers à cheval.

A la fin de ce siècle vivait son successeur Jean Paynel, chambellan de Charles VI, gouverneur de Coutances et frère du célèbre Louis Paynel qui soutint vaillamment le siége de

1 M. Stapleton, *Observat.*, tom. II, p. 210. — 2 *Ibid.* — 3 Bâtimens du Grand-Séminaire. La chapelle renferme l'autel de marbre de la cathédrale d'Avranches. — 4 *Reg. des fiefs de l'Élection de Coutances en* 1327. Il est cité dans la liste de 1264 : « *Armigerum qui debent custodiam Montis in temporo guerre.* » Fin du Cart. avec G. Paynel. — 5 « *Litteræ quibus Oliverus Paganellus habuit ex nostra gracia terram nostram de Karoles.* » Inv. des Chartes. — 6 *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 691.

ville. Toutefois dans les manuscrits de M. Lefranc[1], on voit qu'en 1418, Henri V donna le château de la Haye à Richard Fitz John. Après l'expulsion des Anglais, Louis d'Estouteville rentra dans ses biens. Jeanne fut enterrée avec son héroïque époux au milieu du chœur de l'abbaye de Hambie qu'elle avait fait reconstruire. Sa tombe s'y voyait encore il y a vingt-cinq ans.

Après Louis d'Estouteville[2] les Le Voyer de Tregonmar furent seigneurs de la Haye[3], et leur habitation fut le Logis. Ce logis passa de Pierre Le Voyer, baron de Tregonmar, à sa fille Louise qui épousa le marquis de Pontkalecq.

La mention de ces familles amène celle du troisième château ou Logis de la Haye.

Les sires de Pontkalecq étaient aussi riches en Bretagne que les d'Estouteville en Normandie. Il y a un Sône breton, la Croix-du-Chemin, dans lequel on trouve une allusion à cette richesse : « Quand j'aurais autant de mille écus qu'en a le sire de Ponkalek ; oui, quand j'aurais une mine d'or, sans la jeune fille je serais pauvre[4]. » Dans son état actuel, le Logis n'a rien qui remonte au-delà du XVII[e] siècle : on a détruit une partie plus ancienne, vaste vaisseau de forte construction, qu'on appelait la Salle-des-Chevaliers. Le Logis offre trois parties, un corps, une aile ou pavillon, une chapelle. Le pavillon seul a du style : à son dôme à quatre pans,

1 Bibliothèque de Coutances. — 2 Les biens propres de d'Estouteville passèrent dans la maison de Longueville, puis dans celle de Matignon, enfin dans celle de Grimaldi Monaco. Masseville dit aussi dans celle de Bourbon. *État Géog. de la Norm.* Les armes des Paynel sont de sable à 10 merlettes, 4 2 4 sur trois barres d'or. Celles de La Champagne et d'Esquilly leur ressemblent beaucoup. — 3 Procès-verbal de l'assemblée du bailliage du Cotentin en 1789, p. 112. *Ap.* M. de Gerville. — 4 *Barzas-Breiz*, de M. de La Villemarqué. *Les Derniers Bretons*, de M. Souvestre.

à ses pierres d'angle, aux arêtes abattues, à ses cariatides en momie égyptienne, on reconnaît une construction du temps de Louis XIII. Le corps de logis est plus récent, et avec la chapelle, à une seule ogive, doit dater du siècle dernier. Dans cette chapelle, qui est un fenil aujourd'hui, on remarque une mauvaise fresque, représentant une Crucifixion, sous laquelle on lit le quatrain suivant :

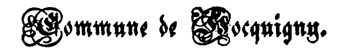
De ce dernier soupir, Satan, sois effrayé ;
C'est un dernier soupir qui ranime la terre,
Et le dernier coup de tonnerre
Dont ton empire est foudroyé.

« *Reparatum jussu de Pontkalecq, necnon curis domini de Tavernier de Victorey, sui generalis agentis. Anno* 1789. »

Quatre édifices religieux, une église, un prieuré, un hôpital, une chapelle, trois châteaux, un châtel, une forteresse, un logis, enfin la plus illustre famille de la Basse-Normandie, tels sont les titres historiques de la Haye-Pesnel. Cette localité a donné le jour à un théologien, nommé Hue, qui a fait plusieurs ouvrages contre les Protestans.

---

## VII.



# Commune de Hocquigny.

*Taxus tricesime. — Taxus decime.*
lxxvj. *s.* cxiiij *lb. Hocquign.*
*Domus Dei de Haya Paganelli.*
(Livre Blanc).

Le prieuré ou Hostel-Dieu de Hocquigny ou autrement de la Haye-Painel est un benefice regulier qui a charge dâmes.
(*Declaracion baillée en* 1677).

LA petite commune de Hocquigny est une ellipse dessinée par deux faibles affluens du Thar qui l'enferment comme dans deux bras. Au sud, le Thar lui sert de limite, et sépare son village de la Garenne[1] du bois de la Luzerne.

L'église et le prieuré sont les deux monumens historiques de cette commune.

L'église est moderne, avec quelques objets anciens. Un fronton de la Renaissance, un vitrail peint, un *Agnus Dei*, deux statuettes venues du prieuré, les pierres angulaires, telles sont les parties anciennes. Dans le chœur on lit le sigle : D. O. M., avec une date mutilée. Il y a un écusson sur l'arc de la plupart des fenêtres. Les tombes sont du XVII^e^ siècle :

1 « *Boscum situm inter predictum boscum et Garendam.* » Charte de 1235.

sur l'une on lit : « *Deo vivat.* » La tour, plus vieille que le reste, n'a pourtant pas de caractère artistique. La croix est ancienne. Un bénitier insculpté peut être signalé dans cette église sans sculpture. Cette église, au Moyen-Age, avait pour patron le prieuré de la Bloutière, et un revenu de 40 liv.[1] En 1648, le seigneur était celui de la Haye-Paynel, et le revenu était de 800 liv.[2]

L'historien du Bocage nous a conservé le serment d'un curé de cette église, qui a un intérêt local et un intérêt historique[3] : « Moi Frère Robert, curé de l'eglise de Hocquigny et Prieur de la Maison-Dieu de la Haye-Paynel, je jure et promets obeissance et reverence à mon seigneur mon evêque et à ses successeurs legitimes, que je servirai fidellement en ladite eglise, que je residerai personnellement et continuellement en ladite Maison-Dieu, comme je le dois, à moins que je n'obtienne par permission de m'absenter, ou que je sois dispensé de resider par ledit seigneur evêque ou autre qui en auroit le pouvoir. Je jure aussi que je ne distrairai, n'alienerai ni ne permettrai qu'il soit aliené aucuns biens de ladite eglise et Maison-Dieu, que je ferai au contraire tout mon possible pour recouvrer ce qui a eté aliené : si je ne le puis, je le ferai savoir à mon prieur de la Bloutière, à mon seigneur l'evêque ou à son official[4]. »

Presque en face du Château-Ganne, dans un vallon baigné par le ruisseau qui passe sous ses ruines, ou l'Eauplante, sont les restes d'un hôpital du Moyen-Age, de la Maison-Dieu de la

1 M. Le Canu, *Histoire des Évêques de Coutances.* Voici son article au *Livre Noir* : « *Ecclesia de Hocquigneio, patronus dominus de Haya Paganelli. Rector percipit altalagium omnium et valet priori domus Dei de Haya pro omnibus redditibus quos percipit in diocesi Const.* cxiiij *lb.* » Fol. 40 r°. — 2 *Pouillé*, p. 5. — 3 Voir un semblable serment à l'article de l'abbaye de la Luzerne.—4 M. Richard Seguin, *Histoire Archéol. des Bocains*, p. 203.

Haye ou d'Hocquigny, du prieuré Saint-Maur [1]. C'est un monument très-intéressant, et par sa destination, et par sa date, et par son histoire. Comme architecture, c'est une grande galerie, généralement romane, avec une chapelle romane-gothique[2], vers le nord, et percée dans le reste de cinq vastes portes ogivales. Comme hôpital, c'est un édifice placé dans un vallon agréable, au bord d'une eau courante, aéré par de larges baies. Sous le rapport de l'histoire, c'est un hospice, fondé au XII[e] siècle, auquel fut réuni celui du Repas[3]. Voici deux actes qui se rattachent à son histoire :

« *Ego Fulco Paganellus miles dominus Haye Paganelli et Albignei in Britannia dedi... domui Dei de Haya Paganelli boscum situm juxta boscum Johannis de Musca militis ex una parte sicut se protendit in longum et latum usque ad fossam ex altera parte quam fossam Petrus presbiter de domo Dei fecit inter predictum boscum et Garendam*[4]. *Et preterea dedi domui Dei prefate clausum ex utroque parte aque in quo clauso domus Dei sita est....* 1235.[5] »

« Le prieuré ou Hostel Dieu de Hocquigny ou autrement de la Haye Painel est un benefice regulier a charge dâmes et est un membre dependant du prieuré conventuel de la Bloutiere, uny et annexé a la cure regulière de Hocquigny et

1 C'est sous ce dernier nom qu'il est désigné dans Cassini. — 2 Par exemple, le pignon du nord est pénétré d'une grande fenêtre, de deux cintres inscrits dans une ogive, et l'intérieur offre deux courbes ogivales et deux courbes cintrées. La face sud ou portail est pénétrée d'une porte à arc surbaissé, du XVI[e] siècle. Si les cintres de cette fenêtre se croisaient, on aurait la génération de l'ogive. Parmi les nombreuses hypothèses sur son origine, la plus vraisemblable est le croisement naturel et nécessaire de deux cintres. Tout principe est une évolution et dérive d'un principe : chaque chose naît d'elle-même. — 3 Voir l'article de Folligny et du Repas. — 4 Le village de la Garenne. — 5 Charte des archives de Saint-Lo.

administré par le curé qui est un des religieux de la Bloutière. Il est a charge dâmes ayant eté fondé par noble seigneur Foulques Painel seigneur des ville chasteaux et parroisse de la Haye Painel et autres lieux fondé et destiné pour y nourrir entretenir et administrer tant au spirituel quau temporel, les pauvres du lieu actuellement y demeurans. Lesquels pauvres y sont admis des paroisses de Hocquigny, la Haye Painel, le Tanu et Folligny qui relevent des seigneurs fondateurs et bienfaicteurs diceluy et lesquels y sont norris couchez traictez et medicamentez pendant leurs maladies, et meme pendant toute leur vie si leurs maladies sont incurables ou si ce sont des pauvres invalides y ayant licts en etat pour les coucher et personnes preposez pour les servir dans leurs necessitez. Sil ne se presente pas de pauvres invalides ou malades en nombre suffisant, le revenant bon dudit Hostel Dieu est distribué en aumosnes generales aux pauvres necessiteux desdites quatre parroisses. Il y a deux etres de maisons, lun pour les invalides et lautre pour les grabataires. Il y a aussi une chapelle erigée en lhonneur de St Maur ou se dit la messe et en laquelle on administre les Sts Sacrements ausdits pauvres et y a au bout un cimetiere pour la sepulture des pauvres qui trepassent audict Hostel Dieu[1]. »

Il est probable que le nom de Hocquigny est un radical représentant un nom d'homme, avec une terminaison para-

1 Extrait de declaracion baillée en 1677. Chartrier de Saint-Lo. Le Cartulaire du prieuré rapporte que Raoul de Sainte-Marie lui donna des dîmes dans le Tanu. (Voir cette commune). Un Guillaume L'Hostelier céda un quartier de froment sur la Beslière, à la condition que les frères fourniraient les choses nécessaires à sa sœur Mathilde comme à un de leurs pauvres. Les rois de France confirmèrent tous les dons faits à l'Hôtel-Dieu de la Haye : « *Phil. Franc. rex concedimus priori et fratribus domûs Dei de Haya Paganelli . . ad opus pauperum quod... in feodo Olivieri Paganelli militis octo sol. redditus* 1276. » Cart. de l'Hôtel-Dieu de la Haye. *Ap.* M. Desroches, tom. 1er, 395.

gogique du sens général d'habitation. Le *Domesday* jette une certaine lumière sur cette étymologie et offre un rapprochement au moins très-frappant. Nous y trouvons un nommé Hacun: *Hacuneium*, *Hocuneium*, Hocquigny, naturellement formés, signifient habitation de Hacun. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce Hacun était l'homme de Raoul Paynel « *Homo Radulfi Paganel*, » seigneur de la Conquête, comme Hocquigny était la terre de la même famille.

Suivant un historien, Hocquigny fut un des fiefs donnés à Jehan Browe par le roi Henri V, dans l'occupation de la Normandie, au commencement du XV[e] siècle[1].

## VIII.



## Commune de Saint-Jean-des-Champs.

*Ecclesia S. Joh. de Campis. Patronus abbas de Monte percipit duas garbas. Rector terciam cum altalagio et reddit dicto abbati* iiij *lib. tur. et valet l lib.*

(Livre Noir).

La commune considérable de Saint-Jean-des-Champs est excessivement irrégulière : elle a généralement la forme d'un T, dont le pied serait évasé. Une projection de Saint-Sauveur-la-Pommeraye l'entaille profondément à l'est, et la

1 M. Ric. Seguin, *Histoire milit. des Bocains*, p. 304. Toutefois, le *Registre des Dons* ne cite pas cette donation.

divise comme en deux parties. C'est un sol assez tourmenté, sillonné de beaucoup de ruisseaux. Cet état du terrain se révèle dans les noms de l'Eau-Hamel, village Bouillon, et la Bouillonnière, les Vaux, la Vallée-Ruelle, Pont-Roger, Pont-d'Aze, la Planche.

En fait de monumens, il y a dans cette commune l'église et le château de Pont-Roger.

L'église porte l'empreinte de plusieurs époques. La croix ronde du cimetière et un pan d'*opus spicatum* attestent le XII^e^ ou le XIII^e^ siècle. La base de la tour et les nervures rondes de sa voûte, sortant du mur comme une tige vigoureuse[1], sont probablement du XIV^e^. Le XV^e^ est représenté par une fenêtre du midi et par les élégans fonts baptismaux, avec leur base ronde élevée, portant une cuve brodée d'arabesques avec des anges aux ailes éployées sur les quatres faces. Il y a eu une inscription, mais les caractères ont été mutilés. Ce joli baptistère ressemble à celui de Saint-Léger. Le XVIII^e^ siècle réclame le porche, quelque peu grec du midi, la plupart des fenêtres, et quelques sculptures assez jolies, les panneaux en zigzags de la porte méridionale, les stalles, le pupître sur lequel un ange est aux prises avec des serpens. Il y a peu de dalles tumulaires. Une d'elles recouvre le corps d'un du Chesne de La Conterie.

Notre épigraphe indique le patronage et les revenus de cette église au XII^e^ siècle. Au XIV^e^, il y avait eu peu de changemens : « *Abbas S. Michaelis est patronus ecclesie S. J. de Campis. Taxata est ad quinquaginta libras. Dictus abbas percipit duas garbas decime bladorum. Rector percipit terciam garbam et*

1 Cette nervure, qui sort du mur, avec un tore ou une espèce d'expansion à sa naissance, ressemble assez à une tige avec le collet de la racine. Cette forme se voit en plusieurs endroits de la cathédrale de Coutances : c'est sans doute de là qu'elle s'est répandue dans plusieurs églises rurales du diocèse.

*omnia alia que possunt altalagio pertinere. Rector non habet elemosinam. Dictus abbas consuevit percipere super altalagio quatuor libras tur. Rector solvit octo solidos pro capa Episcopi*[1]. » En 1648, cette église rendait 800 liv.[2]

Le patronage de cette église avait été donné au Mont Saint-Michel avant la confection du *Livre Noir*, c'est-à-dire au moins avant les vingt dernières années du XII[e] siècle. Gilbert Bacon et sa femme lui firent cette aumône[3]. Mention du titre de cette donation est faite dans l'Inventaire des titres du monastère : « *Carta Gilberti Baconis et ejus uxoris de ecclesia de S. J. de Campis, quod nobis renunciavit jus patronatus*[4]. » En 1219, il y eut une reconnaissance formelle de ce patronage : « *An.* 1219, *die S. Clementis in assisia Const. recognita est jus nostrum in possessione et proprietate ecclesie S. J. de Campis*[5]. » Le *Neustria* cite le même fait sous le gouvernement de Th. des Chambres : « *An.* 1219, *discussio facta est super proprietatem patronatus S. J. de Campis*[6]. »

Au bord d'un vaucel et d'un vaste étang couvert de potamots, à la lisière d'un bois, est le manoir de Saint-Jean-des-Champs, ou château de Pont-Roger. C'est une habitation du siècle dernier, dont la demi-lune et la porte d'honneur ne manquent pas de grandeur, qui s'est élevée sur l'emplacement de la motte du manoir de Saint-Jean-des-Champs, d'où les Lamotte de Pont-Roger ont tiré leur nom. Cette famille distinguée donna un défenseur au Mont Saint-Michel dans le grand siége du XV[e] siècle ; il y était avec un de Bricqueville dont un des descendans, le brave colonel Armand de Bric-

1 *Livre Blanc*, fol. 28 r°. — 2 *Pouillé*, p. 6. — 3 Ric. Seguin, *Histoire arch. des Bocains*, p. 196. — 4 Mss. n° 34. Les Bacon, très-illustres en Angleterre, donnèrent un défenseur au Mont Saint-Michel au XV[e] siècle, P. Bacon. — 5 *Cart.*, fol. 124. Entre autres témoins était Vimond « *Hospitatorem de Repasto*, » dont nous avons parlé à l'art. du Repas. — 6 *Abbatia Montis.*

queville, a été le dernier propriétaire du château de Pont-Roger. La Motte de Pont-Roger portait d'argent au sanglier de sable. Il y avait encore deux La Motte avec les mêmes armes. Nous trouvons deux mentions de ce manoir dans l'Inventaire des chartes du Mont Saint-Michel : « *Donatio magistri Petri de manerio S. Joh. de Campis.* » — « *Donatio Petri Toustain de manerio S. J. de Campis*[1]. » Le Mont avait au XIVe siècle en cette paroisse un vavasseur, G. de La Table. Rien ne rappelle l'ancien manoir qu'un vieux colombier.

Les titres du Mont et de la Luzerne mentionnent souvent des localités de Saint-Jean-des-Champs. Une charte de la Luzerne cite le lieu dit les Croix, *Cruces :* « *H. de Poterello concessit totum tenementum quod Emma Textricis tenebat de Rob. Marcadi in parrochia S. J. de Campis, situm juxta Cruces ejusdem parrochie*[2]. » Une autre cite une terre de Saint-Jean : « *Inter la Patiniere et Lescluse molendini Quenart... butat ad queminum qui ducit Dorepast ad mare et ad campum de Franxino*[3]. » Une autre relate une aumône de blé dans cette paroisse, dans le champ « *de mara as wandons*[4]. » W. de La Mouche donna à la Luzerne une dîme « *In portione sui feodi de Pumont in parrochia S. J. de Campis*[5]. »

A la fin du XVe siècle, Geoffroi Herbert, évêque de Coutances, acheta, en Saint-Jean-des-Champs, la terre du Bosc-

1 Mss. n° 34. — 2 Charte de 1237. — 3 Charte de 1246. Voir pour cette route *Dorepast*, l'article du Repas : ce chemin est tracé dans Cassini. — 4 Charte de 1247. — 5 Charte de 1272. Quelques articles des *Rôles de l'Échiquier*, que nous avons omis, se rapportent à des localités voisines de Saint-Jean : « 1180. *Petrus de Almaisnil.* - 1203. *Rad. de Aumesnil et Gain. de Ikelon pro vino.* - 1180. *W. de Grainvill.* - *De blado Lande de Treslot culte super defensuram.* - *W. de Wastineio pro concordia sine licentia.* - *De Males de S. Paterno* 1198. » Au sud de Saint-Jean est un village appelé la Motte.

des-Préaux[1]. Le Mont Saint-Michel acquit des droits sur ce bois quelques années plus tard, ou peut-être en acquit la propriété. Voici les expressions de D. Huynes : « Jean de Lamps acquit pour ce monastere le fief et sergenterie du Bois-des-Preaux en Saint-Jean-des-Champs, » et celles de son abréviateur, D. Le Roy : « 1519. Acquisition du fief et sergenterie du Bois-des-Preaux en Saint-Jean-des-Champs, par le Mont[2]. » Cette abbaye avait beaucoup de droits et de biens en cette paroisse. L'Inventaire des chartes nous a conservé plusieurs titres relatifs à ces droits, titres qui font vivement regretter les pièces entières :

« *Carta G. Sauve de prochia S. J. de Campis super quod attornatur in masura Pucelle. — Littera abbatis de Lucerna de decima de Pumont. — Littera presentationis ecclesie S. J. de Campis. — Littera Rad. de Brehal de ecclesia S. J. —Littera quod domnus de Hambeia non potest venari in bosco des Preaux sinè licentia. — Littera collationis ecclesie S. J. de Campis facta Rob. Garet 1294. — Littera Gisleberti Baconis pro prochia de S. J. de Campis quod nobis renunciavit juri patronatus ejusdem ecclesie. — Compromissum inter nos et W. de Bosco armigerum super patronatum ecclesie S. J. de Campis. — Littere de consuetudinibus quas dominus de Bosco habet in bosco de Pratellis scil. vaccas* IIII. X. *porcos unum quadrigam ad equum, etc. — Littere Th. de Ponte de angulis nemoris de Pratellis. — Littera de collatione ecclesie S. J. de Campis facta H. de Locis. — Carta Auberti Trace super hiis que nobis dedit in prochia S. J. de Campis*[3]. »

L'abbaye de la Luzerne avait aussi quelques biens dans Saint-Jean : la mention s'en trouvera dans l'histoire de ce monastère[4].

1 M. Le Canu, *Hist. des Évêques de Coutances*. — 2 *Hist. de la célèbre Abbaye*, par D. Huynes. Le *Livre des merveilleuses Recherches*, de D. Le Roy. — 3 Mss. n° 34, *de honore S. Paterni*. — 4 V. la Luzerne.

## IX.

## Commune de la Luzerne.

*Totam terram cum decimis tam de genestis quam de bladis et nemore quas habetis in parrochia de Lucerna.*

(Bulle du pape Innocent).

Nous arrivâmes au monastère. C'est un séjour plein de charmes. Il est situé dans le vallon paisible du Thar, au milieu d'une enceinte de bois et de collines.

(M. Gally Knight).

La grande commune de la Luzerne, qui s'étend du Tanu à Saint-Pierre-Langers[1], ressemble, pour le plan, à une feuille à deux lobes, échancrée au pétiole. Le Thar découpe de ses sinuosités le rebord supérieur ou du nord; le rebord inférieur ou la ligne du sud est une limite très-brisée dans laquelle la projection de Champcervon forme une échancrure, et sur laquelle la rivière d'Allemagne ou du Pont-Vigour, contourne en partie le lobe occidental; le lobe oriental n'a pas de limites bien naturelles. Cette commune reçoit un caractère remarquable de ses bois qui forment le massif le plus étendu de l'arrondissement, et qui expliquent encore au-

1 Elle confine à douze communes.

jourd'hui son nom. En effet, la Luzerne ou la Lucerne[1] paraît tirer son nom des bois, *lucus*[2], qui couvrent sa surface et que la religion avait sanctifiés. Elle est traversée vers la moitié, du nord au sud, par une ancienne voie[3] de la Haye à Sartilly, sur la ligne de laquelle on trouve des noms significatifs, le Perroux[4], le Castrel, la Perruche, le Pavé-Besnard[5]. Parmi les autres noms qui évoquent des souvenirs et des images ou font naître des hypothèses, on remarque le Grand et le Petit-Mesnil, les Réages, le Blancdoué, la Mare-Croisée, la Porte-Roussel et la Porte, les Rochettes et la Rocherie, le Ruet, la Planche et les Ponts. Les bois qui couvrent la lisière du nord-ouest portent le nom de Taillis. Au centre du grand massif qui touche à l'Abbaye se trouvent les Holidières. Le bois de Courbefosse a disparu, et son nom ne semble même pas être resté dans la mémoire des habitans.

L'église de la Luzerne n'a ni transepts ni portail occidental. C'est un édifice fait à quatre principales époques. L'église romane est attestée par les reliefs, cordons, contreforts, porche, et par un pan de maçonnerie vers le bas de la nef. On remarque la large saillie dans laquelle s'ouvrait au midi une porte romane, faite à une époque où très-souvent l'ouverture latérale était la seule entrée. On dirait que ce porche a été détruit par un incendie, dont ses restes portent

1 Elle est encore appelée la Lucerne par Cassini. D'ailleurs, dans tous les titres du Moyen-Age, c'est *Lucerna*. — 2 Les Luc, Lucé, Lucq, Lucy de France n'ont pas d'autre étymologie. Il y a un rapprochement curieux entre cette localité et Lucerne en Suisse. De même que la Luzerne est séparée de l'église de St-Léger par le Thar, de même Lucerne est séparée de l'église collégiale de Saint-Léger par un bras du lac. Une charte de Pépin nomme Lucerne *Luciaria*. La plante de ce nom, dont plusieurs espèces se plaisent dans les bois, semble tirer son nom de la même racine. — 3 Tracée dans Cassini. — 4 Gué Perroux dans Cassini. — 5 Sur toutes les cartes, et en particulier sur celle de Mariette de La Pagerie.

encore les traces. Au XIII^e ou au XIV^e siècle se rapportent des membres assez élégans, une porte septentrionale, aujourd'hui bouchée et enfoncée dans le sol, les deux fenêtres de l'orient, unique specimen, dans l'arrondissement, d'une double baie dans le mur droit du chœur. L'élégance de ces parties semble se ressentir du voisinage de l'abbaye. Au XV^e siècle appartiennent le grand arc central et une jolie piscine. La tour, qui est presque détachée du flanc du chœur, et dont la base est ancienne, deux chaires, dont une de l'abbé de la Luzerne, avec ses deux crosses fleuries aux côtés, portant un entablement, et son accoudoir posé sur deux têtes d'aigles, deux confessionnaux au fronton ouvert, une dalle tombale dont l'écusson a été gratté, le Christ du Jubé, qui porte la date de 1037, qu'il faut sans doute modifier en 1637, telles sont les parties qui appartiennent à la quatrième époque, c'est-à-dire au XVII^e et au XVIII^e siècle. Il y a dans le cimetière deux tables de marbre posées sur quatre bases de granit : ce vide sous la table a quelque chose de pénible à voir : ces tombes n'abritent pas leurs morts. Elles portent le nom de deux Carbonnel de Canisy, l'une d'Emmanuel, écuyer de l'empereur Napoléon, l'autre de Claude, maréchal-de-camp. Celle-ci offre cette inscription : *Filii et Filia optimo patri pax, honos et gloria.* Le cimetière renferme encore une croix d'un fût monolithique de plus de cinq mètres, et un de ces ifs antiques et énormes [1], qui survivent à ces constructions romanes dont ils furent les contemporains, également beaux pour le naturaliste et l'antiquaire : « On aimait à voir le gros if qui ne végétait plus que par son écorce, les pommiers du presbytère, le haut gazon, les peupliers, l'ormeau des morts et les buis et les petites croix de consolation et de grace. Au milieu des paisibles monumens, le temple villageois élevait sa tour surmontée de l'emblême rustique de la vigilance [2]. »

1 Il a environ huit mètres de circonférence. — 2 Bien des fois le

L'église de Notre-Dame-de-la-Luzerne était à la présentation du seigneur. En 1522, elle paya 9 liv.[1] En 1648, elle rendait 500 liv.[2] En 1698, la cure valait 600 liv.; il y avait trois prêtres; la taille était de 1,097 liv., et le nombre des taillables de 200[3]. En 1765, la Luzerne, de la sergenterie de Heraut, comptait 206 feux[4].

Un seigneur de la Luzerne, Thomas, était à la Croisade du duc Robert : ses armes étaient d'azur à un fer de moulin d'or, à cinq coquilles de gueules sur le fer du moulin. Un titre de 1347 porte le nom de Amaury de la Luzerne. Son fils Guillaume figura parmi les 119 du Mont Saint-Michel. Il portait les mêmes armes. Il eut un fils, appelé Jean, lequel épousa Jeanne de Ver, qui fit hommage à Louis XI de sa seigneurie de la Luzerne. Son petit-fils, Gilles, épousa une dame de Percy dont il eut un fils appelé Jean. Celui-ci n'eut qu'une fille appelée Gabrielle[5]. Nous croyons que c'est par elle que la Luzerne passa aux La Paluelle, dont les armes sont d'azur à trois molettes d'éperon d'argent avec la devise : « *Mihi gloria calcar.* » Le fameux Bricqueville, tué dans le siége de Saint-Lo, avait épousé une dame de la Luzerne. Toutefois il n'y avait pas de nobles de ce nom en 1698, car nous lisons dans la Statistique de M. Foucault que les gentilshommes à la Luzerne étaient alors Louis et Robert Guyon. Les La Paluelle de la Luzerne ont fourni un casuiste et un jurisconsulte distingués, André de La Paluelle, curé de Clinchamp, seigneur

cimetière de nos campagnes nous a rappelé, avec ce passage du *Génie du Christianisme*, l'élégie de Gray sur les cimetières de campagne et les ifs *(Yew-trees)* de Wordsworth; de même que nos rustiques constructions nous ont rappelé le *Rural Architecture* du même auteur, le poète des petites choses simples et charmantes, qui ne peint pas de tableaux, mais qui dessine de délicieuses vignettes.

1 Assiette de l'Impôt. — 2 *Pouillé*, p. 5. — 3 *Mémoire sur la Gén. de Caen*. — 4 Expilly. — 5 M. Desroches, tom. II, p. 142.

de la Luzerne, qui publia, en 1710, à Caen, sa *Résolution des Cas dé Conscience*, et un autre de La Paluelle, seigneur de la Luzerne, syndic du diocèse de Coutances, qui dédia un Traité des Bénéfices à l'évêque Leoménie de Brienne [1]. Le dernier La Paluelle de Saint-James [2] ne laissa qu'une fille qui épousa en 1687 Gaspar de Carbonnel de Canisy. Les divers fiefs des La Paluelle passèrent à cette famille, et c'est un de ses membres qui possède aujourd'hui le château de la Luzerne, édifice moderne, auquel ses deux tours rondes donnent cependant une physionomie ancienne, et qui a succédé à deux autres châteaux [3]. A peu de distance est la tour du télégraphe, singulier rapprochement fécond en réflexions, comme toutes les manifestations de la vie moderne mises en contraste avec celles de la vie du passé. Ces deux monumens inspirèrent une boutade de mauvaise humeur à une dame anglaise qui se plut à décrire l'histoire et la *scenery* de l'Avranchin : « Hearing of a château and being yet novices in the meaning attached to the term, thinking of course only of ruined castles of old renown, we were much disappointed to find, after mouting a steep lane, a remarkably ugly modern house belonging to the comte de Canisy, and were little less edified by being shown a telegraph, the pride of the district [4]. »

A l'extrémité d'une ellipse de coteaux élevés et boisés, baignés par deux rivières murmurantes, le Thar et le Tharnet, au milieu de riantes prairies, repose, dans une attitude calme et méditative, l'abbaye de la Luzerne. La grace de la nature, la beauté de l'art, la solennité de l'histoire s'unissent pour produire une impression profonde et religieuse, et évoquer des souvenirs de science, de prière et de poésie. D'un autre

1 En 1617, selon M. Le Canu, naquit à Monchaton Antoine Garaby, sieur de Pierrepont, de la Luzerne, poète fécond et savant distingué. — 2 Voir Saint-James. — 3 Au sud-ouest de la Luzerne est en outre le village du Manoir. — 4 Miss Costello, tom. 1er, p. 106.

côté, cette nature vivante et mystérieuse a aussi son inspiration sensuelle et païenne, et l'on pense à ces peintures que faisaient, en ces lieux, des moines d'une époque éprise de la muse antique :

*Saxa jucundum sonuêre carmen,*
*Omnibus plaudit tua sylva ramis;*
*Nomen et pulchrum Dryades puellæ*
*Cortice scribunt.*

*Montis exultant juga summa, pratum*
*Floribus ridet, geminique rivi*
*Lympha decurrens recreat jocose*
*Murmure valles* [1].

Les curieux, les touristes, les poètes, les archéologues qui viennent voir l'Avranchin visitent la Luzerne : c'est sa plus belle abbaye après le Mont Saint-Michel. Une touriste et un archéologue nous fourniront l'une le paysage, l'autre la description scientifique du monastère. Miss Costello peint ainsi ces environs : « Through a beautiful wood, with banks covered with heath-bells and yellow and purples flowers in exquisite profusion, we continued our way; road it could not be called, for it was a mere hollow scooped apparently by the torrents which in winter probable rush along this rocky bed. A fine square tower still remains a beautiful object amongst the surrounding wood... A pretty lake now fills up a space in front, beside which a modern house is built, and the remnants of walls and arches and tombs are scattered about amongst the grass and weeds that grow over them. We left this romantic and picturesque retreat [2]. »Un savant archéologue qui visita tous les monumens de la Normandie pour voir s'il était vrai qu'elle renfermait des baies en pointe du XI[e] siècle, et qui n'y trouva de style ogival constant que pour la fin du

1 Hyacinthe des Noires-Terres, abbé de la Luzerne. — 2 *A summer*, etc., tom. 1[er], p. 107. Cet ouvrage renferme un dessin du portail.

XII^e, W. Gally Knight décrivit l'abbaye de la Luzerne dans laquelle il trouva un nouvel argument en faveur de son idée qui est l'opinion générale des archéologues français [1]. Sa description servira de base à la nôtre :

« L'église est demeurée intacte [2]. Elle porte les caractères de l'ancien style de transition [3]. Les arcades qui bordent la nef sont obtuses; celles qui supportent la tour ont une pointe plus aiguë. Les arcades de la nef reposent sur des piliers carrés. L'édifice est surmonté d'une voûte en pierre. Les arceaux transversaux sont ronds, les arceaux diagonaux sont garnis de moulures. Les fenêtres sont circulaires. Le grand portail occidental revêt la même forme ; il est décoré de moulures normandes et flanqué de piliers avec des chapiteaux de même style. Au-dessus du portail se trouve une fenêtre en pointe surmontée de trois retraits également en pointe, ornée de moulures dentelées [4]. L'extrémité orientale est carrée et on y voit une grande fenêtre en pointe [5]; il est assez probable que cette partie de l'édifice est en entier une reconstruction. Dans la tour, les fenêtres sont longues, étroites et en lancettes. Le sommet de la tour date d'une époque moins an-

1 *An architectural Tour in Normandy with some remarks on norman Architecture.* 1836. — 2 Il n'en est plus ainsi maintenant : par exemple, la voûte de la nef est tombée. En 1825, M. de Gerville écrivait : « Les bâtimens de cette abbaye sont assez bien conservés. M. Gallien, propriétaire actuel, a mieux aimé les rendre utiles que de les détruire, il y a établi une filature de coton. Les travaux qu'il y a faits sont dignes d'attention et d'éloges. » — 3 La nef est généralement romane : bâtie de 1164 à 1178, elle est d'un cintre avancé, fleuri et élancé. Le portail avec ses deux portelettes sont brodés de dents de scie et de fiettes crénelées. La croisée, les transepts, le chœur sont aussi romans. — 4 C'est une fenêtre prismatique, à laquelle on a adapté l'ornement roman du portail, la dent de scie. — 5 La belle fenêtre du chœur est contemporaine de la tour, c'est du XIV^e siècle.

cienne que la base[1]. » Telle est la sévère description du savant Gally Knight, qui retrouverait aujourd'hui la vieille abbaye, avec de nouvelles plaies faites par le temps et les hommes, et pourrait dire, avec miss Costello : « Les piliers massifs ne supportent plus les arcades qui se posaient sur eux dans ses jours de gloire, lorsque cette abbaye était l'orgueil du pays[2] : » et avec M. Hairby : « Ces murs sacrés ont été renversés pour faire des pierres à bâtir : une maison moderne forme une union mal assortie avec ces vénérables souvenirs d'antiquité que l'on voudrait voir debout seuls dans leur gloire[3]. »

Toutefois l'église n'est pas l'unique objet digne d'intérêt. Il y a encore des restes d'autres parties qui rappellent plus vivement encore peut-être la vie du monastère, ce petit monde au milieu du monde, où étaient représentées la religion, la science, l'art, l'agriculture, la diplomatie. Les bâtimens claustraux nous font assister aux scènes de la vie intime du religieux. Nous retrouvons encore des vestiges du cloître, du dortoir, du réfectoire, de l'abbatiale et de ses dépendances.

A en juger par ses restes, c'était une belle chose que ce cloître roman, aux lignes pures et sévères, avec ses arcades basses, ses grands siéges de pierre offerts à la méditation, ses dalles sépulcrales, adossé à la nef romane, s'unissant à l'église par l'esprit comme par l'architecture. Voici ce qu'il en reste :

1 La tour est le véritable honneur de cette église. Elle est admirable de pureté et d'élancement ; malheureusement elle n'a pas de flèche. La tour égale à peu près la longueur du vaisseau, c'est-à-dire 160 pieds. La largeur des transepts est de 72. — 2 Page 110. Un canal, qui devait faire mouvoir une roue, fut amené à travers la nef vers 1815. Les travaux furent interrompus ; mais les terres s'éboulant en 1837, une énorme brèche fut faite, et la nef fut coupée en deux. M. de Caumont déplore cet événement dans le *Bulletin monumental.* — 3 *Avranches and its Vicinity*, p. 167.

des piliers cryptiques, une quadruple niche à statues, la naissance reployée des arceaux qui abritaient la promenade et la rêverie, de beaux siéges de pierre, des cintres ornés de frettes crénelées, et de larges chapiteaux. Les faces s'appuyaient à l'église ou au dortoir, ou à une galerie ajourée qui conduisait au transept du midi. Dans ce cloître mystérieux, nous voyons passer les Prémontrés, silencieux et courbés, avec leurs manteaux et leurs chapeaux blancs, pleins des souvenirs du monde ou des espérances du ciel, et nous évoquons cette existence muette et mystérieuse, si étrange vue de notre monde de liberté, d'expansion et d'oubli [1].

Du dortoir, il reste encore un mur très-remarquable, percé de treize charmantes baies romanes, d'un dessin simple et pur. Au-dessous sont les restes du réfectoire [2]. Il y avait, à l'angle, un pavillon, en granit bleu, dans lequel était encastré un écusson à deux étoiles et une fleur de lis, flanqué d'une mitre et d'une crosse. C'était une construction du siècle dernier.

L'abbatiale est une maison bourgeoise de la même époque. Au-delà d'un étang, « a pretty little lake » sont les caves, la boulangerie, etc.; plus loin l'hôtellerie, maison antique, la ferme, le moulin. Bien que la nature semble belle et bonne,

1 Le cloître avait été restauré au XVIIIe siècle, et le millésime de 1737 était gravé sur une pierre. — 2 Nous avons inutilement cherché dans le pays le dernier cuisinier de l'abbaye : il eût été pour nous un cicerone intéressant pour la partie monumentale et la vie privée des derniers religieux dont M. de Gerville a dit que leur conduite ne rappelait pas le temps de la fondation du monastère. Le malheureux, devenu aveugle, mendiait dans les campagnes conduit par un enfant. Le dernier prémontré de la Luzerne est mort récemment. Cette mention du dernier cuisinier de l'abbaye amène une note du Mss. de 1810, qui cite un titre écrit en gothique, sans date, et qui donnait aux religieux : « Douze sols pour faire ripaille le jour de Pâques. »

dans cette vallée, elle avait été puissamment maîtrisée par la main de l'homme. L'eau du Thar, amenée par des canaux, faisait mouvoir le moulin, et remplissait des bassins et des viviers. Un religieux, procureur de cette abbaye en 1766, dit que le dernier abbé entreprit de dessécher un marais, de détourner une rivière, de pratiquer des canaux souterrains, d'aplanir une montagne. Si l'industrie moderne a détruit, elle a aussi édifié, et c'est certainement une belle œuvre que cet acqueduc de plus de trente arches qui s'élance du coteau vers la basilique.

Les ruines de la Luzerne inspirent, comme toutes les ruines belles et antiques, une foule de réflexions et de sentimens parmi lesquels domine celui de cette tristesse qui s'attache à tout ce qui a vécu. Toutefois, cette impression est calme et résignée, quand elle est produite par des ruines qu'a faites le temps, cette fatalité de toutes les choses ; elle est douloureuse en présence des ruines faites par les hommes, parce qu'elles portent l'empreinte de la violence brutale, et ressemblent à un attentat contre une belle chose morte avant le temps. La mort, quand la vie a parcouru sa période, peut affliger, mais elle n'indigne pas. En outre le temps sait faire les ruines : il a son art, sa couleur, sa poésie : l'homme ne donne aux siennes d'autre signification que sa barbarie. Toutes ces impressions se réunissent en une profonde douleur, lorsqu'on pense que les ruines, comme celles de la Luzerne, n'auront même pas leur durée de ruines, que chaque jour on enlevera une pierre, que l'avide et insensible industrie appropriera à l'utile et au réel ce qui était fait pour le beau et ne parlait que de l'idéal. Il n'y avait qu'un moyen, peut-être, de sauver la Luzerne ; c'était de créer une paroisse, une annexe dont la basilique aurait été l'église, création qu'eussent permise l'étendue de la commune et la possibilité d'y rattacher des villages voisins[1].

1 Cette idée fut celle d'un homme de la localité qui avait fait son plan, et s'était proposé d'en poursuivre la réalisation.

Au milieu de ces ruines est venu habiter un artiste célèbre[1], un de ces hommes qui, seuls avec les antiquaires et les poètes, aiment et comprennent encore les vieux monumens qui couvrent en nombre prodigieux le sol glorieux de la France, et qui sont pour la province ses sources de science et d'art[2].

L'histoire de l'abbaye de la Luzerne est racontée dans le *Gallia Christiana* et le *Neustria Pia.* Nous associerons les deux récits en les complétant et en les illustrant par les nombreuses chartes qui ont été recueillies par M. Dubosc, et dont la réunion nous rend le *Cartulaire de la Luzerne.* Elles jetteront encore beaucoup de vie poétique et historique sur une foule de localités, et uniront l'intérêt des généralités et de la peinture du passé aux détails de la topographie et de l'histoire particulière.

En 1143, G. Heiron, archidiacre d'Avranches, fit venir de l'abbaye d'Ardenne, près de Caen, la seule maison de Prémontrés de la Normandie, deux religieux, Tankerede et Etienne[3]. L'archidiacre obtint de son parent, Hasculphe de Subligny, chevalier, une chapelle située dans le bois de Courbefosse, que Richard de Subligny, évêque d'Avranches, avait consacrée à la Trinité[4]. Hasculphe, par le conseil de l'évêque, son frère, donna plusieurs biens à la chapelle, devenue un prieuré ; car Tankerede n'a que le titre de prieur dans l'Obituaire de l'abbaye[5]. On lit dans un ancien manuscrit du monastère : « Il nous donna tout ce qu'il possédait dans la villa appelée la Luzerne, excepté le bois, c'est-à-dire le moulin avec la mouture — *cum molta* — et toute la terre avec les

1 M. Dubuffe. — 2 En effet l'archéologie, et peut-être encore l'histoire naturelle pratique, sont le seul champ ouvert à l'activité intellectuelle en province. — 3 Le *Gallia* dit que Tankerede fut tiré de la maison de Dammartin, *è Domo Martini*, dans le pays d'Amiens. — 4 *Gallia Christiana.* — 5 *Ex Obituario ejusdem loci.* Neustria Pia. *Novellum Lucerne gregem prior rexit.*

hommes — *terram totam cum hominibus*, — deux gerbes de dîmes, et une partie du bois. En cette année, Hasculfe fit les dons suivans: « *In loco qui ab antiquis Curba-fossa appellatur, constitui canonicos pro salute anime mee et uxoris mee Denisie et patris mei Othoeri, matrisque mee Lesceline... dedi in villa que dicitur Lucerna quidquid possidebam... in Gripone decimam de omnibus redditibus ad dominum castri pertinentibus et duos burgenses. In Suligneio vineam de Toi et dominium meum circa vineam. In Marceio masuram Osberni et unam acram terre ad vineam*[1]. » Tankerede mourut en 1144, et une croix blanche — *crux lactea* — apparut sur sa poitrine à l'heure de sa mort.

Son successeur, Tescelin, eut le titre d'abbé, selon les termes d'un ancien manuscrit de l'abbaye: « *Anno D.* 1144 *promotus est in abbatem D. Tescelinus.... Anno D.* 1156 *obiit Tescelinus primus abbas.* » Il est appelé encore *abbas Curvæfossæ*[2], l'église abbatiale étant la chapelle agrandie du bois de Courbefosse. Toutefois, ce fut sous son gouvernement que les religieux, à cause de l'incommodité du lieu — *ob importunitatem loci*, — sortirent de ce bois, le jour de la fête de saint Luc, et se transportèrent dans une vallée au bord du Thar, où ils furent reçus par Richard de Subligny, évêque d'Avranches, et par Hasculphe, son frère, leur premier bienfaiteur, dans une chapelle de bois — *in ligneam capellam*[3] — dans laquelle le même évêque consacra un autel, en présence d'une foule innombrable. Ils restèrent là pendant seize années six mois et cinq jours. Tescelin fit avec l'abbé Bernard du Mont Saint-Michel, vers 1146, une convention d'après laquelle: « *Bernardus concessit Tescelino tunc temporis abbati de Lucerna quamdam partem montis siti juxta Thar a via supercilii ejusdem montis usque ad tumulum... testes San-*

1 Charte du *Gallia*. Instr. tom. XI. — 2 Bulle d'Eugène III. *Gallia Christiana*. — 3 *Neustria Pia*.

*valo, Rad. emens panem, Ric. parvus, G. archidiaconus. Ph. de Musca, H. de S. Petro, Hasc. de Sulligneio*[1]. » Sous cet abbé, l'évêque Richard, vers 1150, donna : « *Ecclesiam de Montviron cum omnibus pertinentiis suis salvo jure episcopali precibus W. archidiaconi qui eam possidebat*[2]. » Tescelin mourut dans le second lieu du monastère.

1° Son successeur fut proprement le premier abbé : Ansgot, 1157 « *suscepit curam Lucernensis ecclesie.* » Sous cet abbé, le successeur de Richard, Herbert, par une charte de 1158, déclara que Ph. de Saint-Pierre avait donné aux chanoines de la Luzerne, par ses mains, la moitié des dîmes de la paroisse de Saint-Pierre-Langers : « *Et insuper quidquid in ecclesia de Montviron ad ipsos pertinebat et in molendinis suis videlicet de S. Petro Langier, de Valle Scie*[3], *de Montviron... de Donvilla*[4]. » Sous Ansgot, en 1161, eut lieu la troisième et dernière émigration des religieux : ils passèrent dans le lieu où nous voyons les ruines magnifiques et pittoresques du monastère, dans le lieu que le *Neustria*, qui ne prévoyait pas la Révolution, appelle « *fixa atque perpetua mansio*[5]. » Les chanoines rendirent alors à leur premier fondateur, Hasculphe, en présence du vénérable Achard, évêque d'Avranches, la terre qu'il leur avait donnée, et qui est ainsi désignée dans leurs manuscrits : « *Terram que est inter primum vivarium nostrum et nemus et Thar et Tharnet.* » Mais Hasculphe aumôna cette terre à Dieu et à l'évêque d'Avranches, qui la céda à G. de Saint-Jean, seigneur de Saint-Jean-le-Thomas, pour fonder sur son sol une abbaye en l'honneur de la Sainte-Trinité. Hasculphe y consentit, et le patronage fut concédé à G. de Saint-Jean, qui acquit un titre, très-envié alors, celui de fondateur. Pour cette concession, G. de Saint-Jean donna

1 *Cart. de la Luzerne.* — 2 *Ibid.* — 3 Voir Tirepied. — 4 *Cart. de la Luzerne.* — 5 *Neustria Pia.*

à Hasculphe une coupe d'argent en présence d'un grand nombre de prélats, et l'on chanta, « *misericordia domini :* » c'était à la fête des ides d'avril 1162. Alors les chanoines, abandonnant la vallée près de l'étang — *vallem juxtà vivarium* — où ils avaient séjourné seize ans, vinrent dans la terre entourée de l'étang, du bois, et enfermée entre le Thar et le Tharnet, que l'on appelait populairement « *populari vocabulo* » *Lucerna*, la Luzerne. La prise de possession eut lieu solennellement, au milieu d'un grand concours de peuple « *magno populi comitatu*, » Ansgot précédant son troupeau, le deuxième dimanche après Pâques [1]. En cette même année, G. de Saint-Jean leur donna sa grande charte, monument de sa générosité et principe des biens du monastère. Voici cette charte avec ses principaux détails locaux ou intéressans :

« *Ego W. de S. Johanne et Rob. frater meus et Oliva uxor mea dedimus religiosis S. Trinitatis de Lucerna terram in qua fundata est abbatia eam scilicet que est inter primum vivarium ipsorum et nemus et Thar et Tharnet et ecclesiam de S. Johanne* [2] *ita tamen ut per duos presbiteros serviatur sive de religione sive de seculo, et vineam* [3] *juxta ecclesiam et masuram Girardi.... et* 15 *quarteria frumenti in molendinis de S. Johanne.... in prefectura de S. Johanne* [4] *et* 9 *sol. de prato de Wauterot ad luminare ecclesie de S. Johanne et lampadem que ardebit per diem et noctem coram altare B. V. M. in eadem ecclesia... dedimus apud la Lande* 6 *sol* [5]. *et apud Angeium* [6] 8 *sol. et ibidem redditus Andree de Rochella et decimam gallinarum de S. Johanne et sedem unius piscarie ad mare et totam decimam omnium piscariarum et*

1 *Neustria Pia.* — 2 Voir Saint-Jean-le-Thomas. — 3 Voir, pour les vignes de l'Avranchin, l'article du Val-Saint-Père. — 4 La préfectura de Saint-Jean était une division financière de l'*honos* ou baronnie de Genêts. — 5 Probablement la lande de Beuvais. — 6 Voir la commune d'Angey.

*sepiarum de Batell*[1] *et decem acras terre ad S. Ursinum et universam terram que est inter Thar et Tharnet usque ad terram S. Ursini que erat de feodo S. Michaelis, excepta medietate cujusdam vallis quam ad boscum nutriendum canonici sibi et monachis conservare debent, pro hac autem terra dedimus monachis in excambio feodum Alani de Buceio in quo sedet dimidia ecclesia et dimidium cimeterium Buceii*[2], *undè nobis x sol. et servicium equi persolvebat. Dedimus decimam redditus terre Cornart ad Pomariam*[3], *dedimus ecclesiam de Rochella cum omnibus pertinentiis suis, concedente Rogero paupere qui in eadem ecclesia presentationem habebat, pro qua presentatione dedimus ei ad Luoth masuram Hugonis. Dedimus et ecclesiam Angeio cum pertinentiis suis et decimam terre et hominum de Brikenio*[4], *et decimam redditus terre quum W. de Verduno tenet de nobis ad Boillum... Dedimus et in Anglia terciam partem manerii de Mundreham pro excambio redditus ejusdem manerii et de Berneham et de Wauburguetone*[5]. »

Toutefois une contestation s'éleva entre les religieux et G. de Saint-Jean, mais elle fut arrangée par la charte suivante : « *Querela que erat inter nos et D. W. de S. Johanne super masuris de Torvilla, talem habuit concordiam : W. de S. Johanne masuram Rob. Sutoris*[6] *quas de vavassoria esse*

1 C'était la pêche faite en mer dans les bateaux. — 2 Voir cette commune. — 3 Saint-Sauveur-la-Pommeraye. — 4 Brequigny en Saitilly. — 5 « *Testibus Ric. de Haia. Rad. de Haia. Roger de S. Johanne. W. de Filgeriis. W. de Braceio. Gisleberto de Campellis. Th. de S. Pancratio, Hugone filio ejus Rob. et W. de Veim. Ph. et W. de Lisiaus duobus Rogeriis de Rochella. Rad. de Fornellis. Rogero de Ikelun et multis aliis.* » Cette charte fut confirmée par Richard, évêque d'Avranches, vers 1175, *cum sentencia excommunicationis*. — 6 Le nom propre Le Sueur dérive de Sutor, et signifie cordonnier. Dans une autre charte, Heres est traduit par Lair.

*dicebat et nos de vilenagio contendebamus nobis de vilenagio esse concessit sicut divisiarum inter feodum vavassorias et vilenagium appositio demonstrat*[1]. » En 1163, R. de Fougères donna « *decimam salis mei de Cultilies*[2] *canonicis de Lucerna qui me in sua fraternitate susceperunt.* » W. de Saint-Jean avait épousé la veuve d'un seigneur de Fougères. Il fut enterré dans l'abbaye. En 1164, furent jetés les fondemens d'une église, de celle dont nous voyons encore les membres robustes. La première pierre « *primarium et angularem lapidem* », fut présentée par Hasculphe de Subligny et G. de Saint-Jean « *nostris dominis* » à l'évêque Achard et à l'abbé Ansgot. L'évêque la reçut dévotement, la bénit et la jeta dans les fondemens[3]. On n'y célébra l'office qu'en 1178, et en cette année, le jour de la fête saint Thomas, patron de Saint-Jean, l'évêque d'Avranches y introduisit les chanoines. Le *Gallia* dit qu'alors l'église était faite jusqu'à la croisée « *ad umbilicum* »; mais le *Neustria* nous la montre comme plus avancée « *presbyterio, choro et codicibus peractis.* » En ce même jour, l'évêque consacra un autel à tous les saints[4].

1 *Cartulaire de la Luzerne.* On voit ici la différence de la vavassorie et du vilenage. — 2 Courtils. Voir cette commune. — 3 *Devotè recepit, benedixit et in fundamenta jecit.* — 4 La Luzerne eut donc deux fondateurs, Hasculphe de Subligny et G. de Saint-Jean ; car on lit dans l'Obituaire : « *Obiit W. de S. Johanne fundator noster.* » On lui fit, plus tard, nous le croyons, l'épitaphe fastueuse qu'on lit dans le *Neustria :*

*Sensus, consilium, probitas hujus Regionis*
*Magnatum splendor, non exauctor Pharaonis,*
*Guillelmus, quem de sancto dixère Johanne*
*Hoc jacet in tumulo. Quis egenis largior illo?*
*Ipse monastèrium præsens fundavit.........*

Du reste, ce nom de fondateur est écrit tant de fois dans l'Obituaire de la Luzerne, qu'il doit être considéré comme le synonyme recon-

Achard fut enterré dans cette église : « *In basilica humari voluit juxta parietem chori ante ostium quo itur in claustrum.* » Vers ce temps, l'abbaye reçut une pêcherie à Donville, du don du Mont Saint-Michel : « *Ego Martinus ecclesie S. Michaelis de periculo maris abbas concessi monasterio S. Trinitatis de Lucerna quandam piscariam in mare juxta Donvillam quam Alanus de S. Petro miles nobis dederat*[1]. » En 1184, Thomas de *Piris*[2] et Gieve, sa femme, lui donnèrent l'église de Saint-Martin-de-Tribohou[3] « *et piscariam de Veteri Roma*[4]. » Ansgot ou Angoth présenta à l'évêque de Coutances, Richard, clerc de son monastère, pour être pourvu de cette cure. En 1185, W. de Moion leur donna la dîme de ses moulins de Moion, de Tesson et de Beaucoudrai[5]. Vers 1190, l'archevêque de Rouen rendit la confirmation suivante : « *Approbate consuetudinis est que ad utilitatem ecclesie bonorum instituit providencia ne presumptuosa malorum temeritate violari liceat, litterarum apicibus annotare, noverit universitas vestra quod Achardus Abr. episcopus pauperpati canonicorum et necessitati consulens et etiam animarum saluti assensu sui capituli concessit quod omnis Abr. canonicus post obitum suum sive etiam post susceptum religionis habitum redditus prebende sue anno integre habeat, quos sic distribui instituit ut cenobium de Lucerna habeat redditus illos*[6]. »

naissant de bienfaiteur. Il n'y a rien moins que douze fondateurs ou fondatrices. Achard fut enterré dans l'église avec cette simple épitaphe : « *Hic jacet Acardus episcopus cujus caritate dictata est paupertas nostra*, » ou celle que cite M. de Gerville : « *Stat sua cuique dies!* »

1 *Cartulaire de la Luzerne.* — 2 De Périers. — 3 Tribehou, habitation de Tribou. — 4 Vieille-Rome, à Tribebou. — 5 *Cartulaire de la Luzerne.* — 6 *Ibid.* En 1192, l'évêque de Coutances confirma les dons de G. de Saint-Jean dans une charte où nous remarquons les détails suivans : « *Excepta tangua... excepto hoc quod dederat leprosis Campellorum apud S. Ursinum decem acras terre et totam terram que est inter*

En 1194, R. Murdac, et Havise, son épouse, confirmèrent à la Luzerne les donations de leurs ancêtres, « *decimam molendini nostri de Murdacaria, elemonisas que antecessores Havis, Ph. Henr. et Alanus de S. Petro dederant, scilicet decimas molendinorum suorum de S. Petro Lansgier de Montevirun de Donvilla de Cornical de Valle Seie et dimidiam decimam de tota terra sua in parrochia S. Petri Lansgier et quidquid habebat in ecclesia de Montvirun et unam piscariam in mare juxta Boillun et que dicebatur Malrevart juxta Donvillam*[1]. » En 1195, Richard, roi d'Angleterre, confirma les donations de toutes les aumônes. Vers ce temps eut lieu une contestation qui produisit une charte intéressante, dans laquelle une dame nommée Aalicia, après avoir reçu « *unum mantellum et unum aunulum aureum* » renonça à ses prétentions sur une terre donnée à la Luzerne. En 1198, W. de Mesnil donna à la Luzerne la masure de Robert Sequar, à Bréville, et dix-neuf vergées de terre au Hommeel[2]; l'église de Reffuveille lui fut concédée, à la fin du XII^e^ siècle, par Guillaume, évêque d'Avranches[3], et une terre à Agon par W. Murdac, à la condition de donner : « *Quedam calcaria ferrea vel sex denarios usualis monete.* » En 1202, on inscrivit sur le Cartulaire une bulle solennelle du pape aux Prémontrés : « *Ne quis legatus vel alius sedis apostolice nuntius aliquid exigat ex nostro ordine qui de indulgentia pape non fecerit mentionem*[4]. » Vers cette époque, Geoffroi de La Lande, *de Landa Darou*, donna : « *Specialiter ad emendum ceram et ornamenta unde ministretur ad missam que jugiter celebratur in capella infirmorum et ad ipsam capellam cum opus fuerit resarciendam, tres quarterios frumenti in molen-*

*Thar et Tharnesiam usque ad terram S. Ursini que erat de feodo S. Michaelis de Monte....*

1 *Cartulaire de la Luzerne.* — 2 *Ibid.* — 3 *Ibid. Ecclesiam de Rufavetula.* — 4 *Ibid.*

*dino meo de Landa*[1]. » L'illustre abbé Robert de Thorigny écrivit le diplôme suivant à Angot de la Luzerne, avec la solennité et la poésie qui caractérisent les chartes du Mont Saint-Michel : « *Rob... fraternitatis vestre caritas nobis est conquesta quod ex vicinitate collis qui supereminet vestre habitacioni non modica vobis molestia perveniret. Pastores enim et venatores collis illius eminentia gratum sibi dante spatium consistendi ludos ibidem frequenter agunt, ac joculares concinunt cantilenas. Quibus inde deorsum spectantibus patet omne quod in illis aut est aut agitur ut duplici tedio sit quod vident et gravius quod videntur. Si quos de fratribus vident laboribus occupatos, multa super illos inclamare non verentur, hanc infestationem effugere cupientes.... scandala aliorum ex nostris cognoscentes, religionis injurias equa mente non potuimus licet in aliis sustinere...* » Ce bois, dit de Cerlaine, fut concédé à la Luzerne[2].

C'est ainsi que, pendant le demi-siècle de l'administration d'Angot, l'abbaye s'enrichit sans interruption, et se créa des protecteurs parmi les seigneurs et les prélats. Angot, accablé de vieillesse, « *ætatis sue insufficientiam metuens,* » résigna ses fonctions, et mourut en 1206. Le premier abbé avait été le plus puissant organisateur. Il soutint des procès contre le Mont, contre Foulques Paisnel, et Lesceline du Grippon, fille de Hasculphe. Après lui, il y eut une vacance, et probablement de l'anarchie : son successeur ne fut nommé qu'en 1213, et, pendant cet intervalle, nous ne trouvons presque plus de chartes, ces documens qui attestent la vie des monastères.

1 *Cartulaire de la Luzerne.* — 2 *Cart. du Mont*, fol. 119. Cette charte est terminée par ces vers rimés :

*Undecies centum sex annos venerat agnus*
*Tresque dies tantum recinebant mensis et annus*
*Quando carta fuit patre scripta vigente Roberto*
*Ut per scripturam semper sit res in aperto.*

Toutefois en 1207, Guillaume, évêque d'Avranches, fit une restriction aux droits concédés par Achard sur les prébendes des chanoines du diocèse, à cause de l'état de délabrement de la cathédrale : « *Ecclesie nostre Abr. indigentiam attendentes cujus fabrica ruinam multiplicem minabatur*[1]. »

2° Raoul de Dragueville, *Radulfus de Drageville*, dont le nom figure au bas de presque toutes les chartes signées sous Angot, fut son successeur en 1213. De son temps, le pape Innocent confirma toutes les aumônes faites à son monastère, dans une bulle dont les détails nouveaux font supposer la perte d'un grand nombre de chartes : « *Ecclesiam S. Vigoris de Campellis... S. Sansonis de Angeio, dimidiam ecclesiam S. Georgii de Liveia, ecclesiam S. Georgii de Raiz, quartam partem ecclesie de Erengarvilla, ecclesiam S. Georgii de Orbahaia, totam terram cum decimis tam de genestis quam de bladis in nemore quas habetis in parrochia de Lucerna, molendinum cum omnibus consuetudinibus, decimas in Pomaria, redditum in molendino de S. Dionisio le Wast, terram apud Marceium et apud Crolum et pratum de S. Ligerio, sex quarterios frumenti in molendino de Musca et quinque in molendino de Chantepia, et quartam partem de molendino de Nigropalude, et redditum quem habetis apud Canbas, redditum in feodo S. Severi, et apud Castrum Virie, vineas apud Chambuercæ, domos plateas apud Abrincas, decem quarterios in molendino de Campo repulso, molendinum foleor*[2] *de Landa Darou cum pertinentiis suis et molendinarium cum tenemento suo, redditum quem habetis apud Angeium*[3]. » En 1213, Raoul signa, avec l'abbé du Mont

1 *Cartulaire de la Luzerne.* Cette charte est aussi dans le *Livre Vert* de la cathédrale. — 2 Moulin à foulon. Les moulins à vent étaient très-rares au Moyen-Age. — 3 *Cartulaire.* Voir Champeaux, Angey, Saint-Georges-de-Livoye, Marcey, Crollon, Saint-Léger, les Chambres, Champrepus, la Lande-d'Airou.

Saint-Michel, une convention relative à la dîme des fruits de Champeaux. En 1214, Jean de Saint-Pierre, fils d'Etienne, et ses frères, concédèrent un quartier de froment sur les moulins de Saint-Pierre[1]. En 1215, Robert Brese, *civis Parisiensis*, aumôna le fief d'*Isnelvilla*, à Blainville. Toutefois ce don donna lieu à beaucoup de contestations dans lesquelles intervinrent les chanoines de Dol, les juges de Pontoise, l'évêque et le chapitre de Coutances, les juges de cette ville, les chevaliers « *qui fuerunt in assisia quando Rob. Brese dedit totum feodum suum de Isnelvilla*[2], » le bailli du Cotentin. Les chanoines de la Luzerne eurent gain de cause. En 1219, « *Bos de Vado dedit dimidiam virgatam terre apud Suligneium sitam juxta clausum abbatie de Lucerna ad dilatandum*[3]. » En 1222, Eudes d'Angey confirma la concession de l'église d'Angey[4], et l'évêque d'Avranches nomma à la cure Robert d'Anjou. Alain de Brecey donna un quartier de froment sur les moulins de Saint-Pierre-Langers « *S. P. de Langiero*[5]. » L'année 1223 fut féconde en aumônes : W. de

1 *Cartulaire de la Luzerne*. Extrait d'un ancien Mss., en 119 feuillets, intitulé : *Cartularium Nigrum abbatie S. Trinitatis de Lucerna*, en 1709 par Ch. Guiffard, notaire à la Haye-Pesnel, qui délivra cette charte « à M. l'abbé pour lui servir et valloir quil appartiendroit. » — 2 Cart. de l'abbaye. Il y a une charte de chacune de ces autorités. — 3 *Ibid.* Cette charte fut vue par un notaire à la fin du xv^e siècle : « *Ego notarius publicus vidi, tenui, palpavi quamdum cartam sanam et integram, non viciatam, non cancellatam, non abrasam cujus tenor sequitur... et quia ego J. Mathei presbiter curatus parrochialis ecclesie S. Leodegarii Const. diocesis autoritate imperiali, notarius publicus, originalia Carte supra scripte vidi, tenui et perlegi et signavi* 1. M. P. 1449. On voit qu'alors les prêtres étaient notaires. — 4 *Cartulaire de la Luzerne*. Cette charte porte le sceau d'Eudes, assez bien conservé : *Sigil. Odonis de Angeio*, avec une fleur à quatre pétales, à quatre sepales, et huit étamines rayonnantes. — 5 *Extractum e libro vel Cartulario Nigro abbatie de Lucerna* 119 *fol. continet. ann.* 1709.

La Mare donna « *totum tenementum apud Heugcvillam,* » et Hugues, évêque de Coutances, confirma la donation ; W. de Saint-Pierre donna deux boisseaux de froment sur le moulin de Pont, puis « *ex dono Ran. de S. Petro, avi mei, a Stephano, patre meo et a me quatuor quarterios frumenti..... quia canonici concesserunt mihi et heredibus cursum aque per pratum suum de S. Ligerio.... ego vel heres meus in prato vel in terra eorumdem non debemus fodere, aut glebas capere, nec eclusam illam nec cursum aque de loco movere, nec cursum aque latiorem facere*[1]. »

3° Une partie de ces événemens dut avoir lieu sous le troisième abbé, appelé Daniel, dont on ne sait qu'une chose, c'est qu'il gouverna jusqu'en 1225, époque de sa mort.

4° En 1225 un abbé, dont on ne connaît que la lettre initiale R, Robert ou Richard, reçut la crosse abbatiale. L'année suivante, Guillaume, évêque d'Avranches, arrangea un différend qui s'éleva entre cet abbé et Richard, clerc, fils de Foulques d'Angey. En 1227, Foulques du Bois donna à la Luzerne un quartier de froment : « *In portione sua molendini Renart in parrochia S. J. de Campis*[2]. »

5° Thomas Ier : sur cet abbé, on n'a guère qu'un mot du *Neustria* : « *Migravit ad cœlum idibus Martii.* »

6° Nicolas Bouteraie fut élu en 1235. Il acheta plusieurs revenus pour son abbaye. Pierre Le Boufi lui aumôna, l'année suivante, un quartier de froment et un chapon sur le tenement de Pierre Tesson, en Saint-Jean-des-Champs. En 1237, Henri de Poterel, *de Poterello,* concéda « *totum tenementum quod Emma Textricis tenebat de Roberto Mareade in parrochia S. J. de Campis, situm juxta Cruces*[3]; » et par une autre charte « *pro salute anime mee et Radulfi patris mei in molendino meo de Lingrevilla duos boissellos fru-*

1 *Cart. de la Luzerne.* Nous omettons plusieurs dons non locaux. — 2 *Ibid.* — 3 *Ibid.*

*menti*[1]. » En 1239, Th. de Servon, chevalier, aumôna : « *Duos buissellos fr. in molendino suo de Servum ad mensuram ejusdem ville*[2]. » En 1246, Rob. Legros donna six vergées de terre en Saint-Jean-des-Champs « *in una petia inter la Patinière et Lescluse molendini Quenart, que pecia terre butat ex una parte ad queminum qui ducit Dorepast ad mare et butat ex altera parte ad campum de Franxino*[3]. » En 1247, Rob. du Bosc donna six vergées de terre en Saint-Jean-des-Champs; Osbert Trasce deux boisseaux de froment dans la même paroisse, à la mesure de Saint-Pair, dans le champ « *de Mara as Wandons.* » En 1250, R. de Saint-Pierre, « *dominus de S. Petro Langier,* » « *concessit septem buissellos frumenti ad mensuram de Genez in molendino quod dicitur Cornical*[4]. » En 1253, Phil. de Saint-Pierre ajouta un quartier de blé sur le moulin de Cornical. En 1256, Rob. de Prestot vendit à Rob. du Bosc, bienfaiteur du monastère : « *Totum tenementum quod habebat in parrochia S. J. de Campis apud Laleverrie in maritagio Biatricis uxoris sue et duos boessellos frumenti super feodum de la Coefferie.* » Beaucoup d'autres chartes attestent la charité dont la Luzerne fut l'objet sous cet abbé : nous les omettons, comme peu intéressantes sous le rapport de l'histoire, ou comme ne se localisant pas dans l'Avranchin. Nous les résumerons par ces mots du *Neustria* : « *Multos emit redditus pro augmento abbatiæ suæ*[5]. »

7° Pierre de Tourville fut élu abbé en 1257. En cette année, Richard, évêque d'Avranches, rendit une charte en

1 *Cartulaire de la Luzerne.* Le sceau de H. de Poterel, appendu à cette charte, offre un lion passant surmonté de deux besants. — 2 *Ibid.* — 3 Et les Flaguettes « *in Blainvilla apud les Flaguetes.* » — 4 Le sceau des Saint-Pierre, dix merlettes 4, 3 et 3. — 5 Pignon sur rue est une locution venue du Moyen-Age. Une charte que nous omettons appelle une maison *Pignaculum*.

faveur de la Luzerne sur le patronage de l'église d'Angey que contestait Foulques d'Angey, et y présenta Nicolas de Saint-Sever : « *Cum nos ecclesiam B. Sansonis de Angeio ex morte bone memorie Petri Olivieri presbiteri quondam rectoris ejusdem ecclesie liberam et vacantem Nich. de S. Severo presbitero ad presentationem P. abbatis de Lucerna contulerimus intuitu caritatis sibi quamdiù vixerit possidendam cum ea integritate cum qua memoratus Petrus habuit.... Datum apud Parcum.* » En 1260, Jean Morin vendit un boisseau de froment « *in feodo de la Morinière in parrochia de Lucerna.* » En 1262, M. Datin, chevalier et seigneur de Mirande, concéda « *tria quarteria frumenti in molendino de Miranda in parrochia de Sartilleio.* » W. Datin confirma les dons de son père, et spécifia quatre boisseaux « *ad mensuram de Sartille ad usus capelle B. M. in qua corpus W. Datin avunculi sui requiescit in abbatia de Lucerna.* » En 1266, Robert de Brecey, chevalier, aumôna deux boisseaux de froment sur son moulin de Servon « *ad mensuram ejusdem molendini.* » En 1267, l'évêque de Coutances écrivit cette lettre à l'abbé Pierre de Tourville : « *J. abbati de Lucerna salutem et sinceram in Domino caritatem. Cum ecclesia de Mesnillo Roberti vacans sit ex resignatione dilecti capellani nostri W. de Landellis vos requirimus quatenus dictam ecclesiam cujus jus patronatus ad vos pertinet hac vice nobis vestri gratia concedatis dilecto nostro R. Hais clerico conferendum tantum inde facientes quod vobis teneamur ad grates et super hoc vestram voluntatem nobis remandetur. Vale.* » En 1272, Jean Morin, de la Luzerne, vendit au monastère un boisseau de froment « *ad mensuram de Haya Paganelli* » sur deux vergées de terre « *de feodo apud Lamorinière.* » En 1273, N. de Saint-Denis aumôna « *unum quarterium frumenti ad mensuram de Genez in molendino suo et mouta de Cornical;* » W. de La Mouche donna une dîme « *in portione sua feodi de Pumont*

*in parrochia S. Joannis de Campis*[1]. » En 1274, André de Malloe et G. de Pelevilain donnèrent à la Luzerne les loges et étaux du marché d'Avranches; le roi Philippe confirma cette aumône. Sous cet abbé, le prélat métropolitain, Odon Rigault, en 1250 et en 1263, visita l'abbaye de la Luzerne. Le Livre de ses Visites contient cette note pour le premier voyage: « IV *Non. Augusti apud Lucernam Premonstracensis ordinis cum expensis monasterii venimus*[2]. » Pour le second, nous savons seulement que l'archevêque passa à l'abbaye la nuit du 12 mai[3].

8° Jean Bouteraie gouverna depuis 1275 jusqu'en 1280: « *Ann.* 1275. *Rexit annis quinque et debitum mortis solvit*, » dit le *Neustria.* Dans cet intervalle, l'abbaye s'enrichit par les dons ou les ventes qui suivent: Jamet de Montpinchon, et Aalicia, son épouse, vendirent (1275) diverses redevances dans la paroisse de Saint-Pierre-de-Coutances; N. de Saint-Pierre, pour le salut de l'âme de Ranulphe de Saint-Pierre, son père, concéda, en 1276, « *quinque boissellos frumenti ad mensuram de Genez in molendino suo et mouta de Ponte sito in parrochia de S. Petro Langier;* » il confirma des dons faits « *in feodo suo lorice in parrochia dicta S. Petri Langier*[4]. » Le pape Nicolas écrivit (1278) à l'abbé une longue lettre pour qu'il conférât un bénéfice à un clerc du diocèse, prêtre de Saint-Ursin, G. Tyrel: « *W. dictus Tyrel pauper clericus Const. dyocesis nobis humiliter supplicavit ut cum ipse asserit nullum adhuc beneficium sit adeptus pro-*

1 Sceau de W. de La Mouche, trois mains 2 et 1. *S. Guillermi de Musca militis,* appendu à cette charte. — 2 *Visites pastorales d'Odon,* publiées par fragmens par M. de Caumont. Le Mss. entier doit être bientôt édité par M. Bonnin. — 3 M. de Caumont, XIe vol. des *Ant. de Normandie.* En 1266, il visita encore le diocèse de Coutances: quand il arriva à Saint-Sever, l'abbé était à la Haye-Pesnel avec un moine. *Ibid.* — 4 Sceau: merlettes 4, 3, 2, 1.

*videri tibi mandaremus. Quia igitur illi sunt ad beneficia promovendi quibus mores et scientia suffragantur cum idem clericus quem nos de litteratura examinari fecimus inventus sit in illa convenienter ydoneus...* » Une commission fut instituée, composée « *duodecim probos viros et fide dignos de parrochia de Bello Mesnillo et de Landellis per quos possimus inquirere de vita moribus natalibus et conversatione et etate clerici memorati et de aliis dictum negotium tangentibus et utrum sit aliquod impedimentum canonicum quare non sit dignus ad beneficium obtinendum.* » Un acte solennel porta les noms des douze examinateurs et les cita à comparaître, et le procès-verbal fut dressé de l'enquête : « *Ea die partibus in jure Constanciis comparentibus videlicet dicto clerico pro se et Religiosis de Lucerna per fratrem Philippum de Montviron concanonicum suum cum litteris, procuratoriis sigillo dictorum Religiosorum sigillatis... habita jam dicta inquisicione propublicata*, etc. » Après ces longues formalités représentées par six chartes, G. Tyrel fut envoyé en possession de l'église de Mesnil-Robert, en 1279. Pendant la durée de cette affaire, Roger Champdaveine avait donné à la Luzerne : « *Ad pitancias* », des biens dans un fief de Saint-Pierre-de-Coutances : « *Inter aquam de sola et magnam viam Constanciensem*[1]. » En 1282, le bailli de Caen écrivit ces lettres : « Sachiez que nos por nostre sire le roi avon fine a labe et au covent de Seinte Trinite de la Luserne de douze boisseaux de forment danuel rente a la mesure de chasteau de Vire lesquiex Richart Tyrel prestre et G. Tyrel prestre lor donerent et aumosnerent en lan mil deux cens sessante dis et noef a prendre en chascun an en la parroisse de Clinchamp en fieu de la Mellotiere... nos lor avon donees ces lettres scellees dou scel de la baillie de Caen sauve la droiture le roy et dautruy. » En 1284 Jeanne inféoda des terres dans la paroisse de la Luzerne « *in feodo de la Moriniere... cum Th. Morin*[2]. »

1 Voie romaine de *Cosediæ* à *Fanum Martis*. — 2 *Cart. de la Luzerne.*

9° *Egidius de Musca*, cité seulement par le *Neustria Pia*, d'après le *Cartulaire de la Luzerne* : « *Vivebat ad annum* 1289 [1]. » Il aurait alors gouverné dix ans et ces derniers titres doivent être rapportés à son administration.

10° Robert-Jean aurait régné trente-six ans et serait mort en 1326, ce qui mettrait son élévation à 1290. Quoiqu'il en soit, c'est un des plus illustres abbés. C'est peut-être celui qui fit le plus pour le développement monumental de l'abbaye. De son temps la chapelle de la Vierge et celle de Saint-Jean-Baptiste, à la droite du chœur, furent augmentées. Il fit faire « *aulam et cameram et post dormitorium... magnam campanam* [2], » ce que le *Gallia* appelle *ædes abbatiales*. Il fut enterré dans la chapelle saint Michel et Gratien ; mais plus tard sa pierre tumulaire fut transportée sur le corps de l'abbé J. du Rocher, dans le Chapitre.

En 1291, l'Official d'Avranches promulgua une charte sur le patronage d'Angey : « *Cum contentio verteretur inter viros religiosos de Lucerna et Fulconem de Angeyo super jure patronatus ecclesie S. Sansonis de Angeyo vacantis per mortem Nicolay Lamiche... dictus Fulco spontaneus recognovit et expresse dixit se in dicto patronatu nullum jus habere.* » D'ailleurs le doyen de Genêts se rendit à l'église d'Angey, et là il interrogea plusieurs paroissiens dignes de foi et leur demanda : « *Subprestitis juramentis ad quem seu ad quos jus patronatus ipsius ecclesie pertinebat. Qui quidem jurati responderunt una voce non discordes quod ipsi credebant pro certo dictum jus ad religiosos de Lucerna pertinere...* » En 1292, une charte relative à Tourville fut écrite par les religieux : nous y avons remarqué ce passage : « *Injunximus ut compareant die dominica ad horam misse parrochialis in ecclesia de Torvilla ad videndum dictam venditionem in dicta*

1 *Neustria*. — 2 *Ibid.*

*ecclesia puplicari*[1]. » Etienne Rabot et Petronille sa fille, reçurent des religieux : « *Viam competentem per curiam nostram et per clausum nostrum necnon per viam per quam eximus de manerio nostro ad portandum cum quadrigis fenum et ligna sua et alia omnia que cum quadrigis seu equis fuerint deportanda de suis pratis sitis in parrochia S. Leodegarii; necnon concessimus quod habeant aquam nostri fontis exeuntem ad rorandum sua prata... in excambio tenentur invenire plateam juxta introitum prati sui ad faciendum unum stagnum sive Rotor gallice.* » En 1300, Robert, évêque de Coutances, chargea les curés de Campignole et de Beau-Mesnil, d'investir d'une église de la Luzerne, celle de Mesnil-Robert, un prêtre nommé Robert Aceline, d'après les formes suivantes : « *Ut instituatis in ipsius corporalem possessionem redditus possessiones, libros, vestimenta et ornamenta que ibi inveneritis in majori libro conscribi faciatis inquisitione super hiis prehabita diligenti. Idem vero Robertus in modum qui sequitur nobis prestitit corporaliter juramentum. Ego juro vobis Reverende pater et episcopis successoribus vestris canonicam obedientiam et quod in ecclesia mea personnaliter residebo nisi de licentia vestra vel illius qui super hoc potestatem habuerit mecum fuerit dispensatum. Bona mee ecclesie non alienabo alienata pro posse revocabo alioquin vobis vel episcopo qui erit pro tempore illud nunciari curabo...* » Dans cette même année, Raoul de Beauchamp au-

1 Voir, pour ces publications dans l'église, l'article de la Chapelle-Urée. Il y a au *Livre Vert* une charte de ces temps, remarquable sous le rapport philologique : « Come Pierres Hurtaut atorne G. Floyres sous aige ou le conseil de ses amis se fut mis en dit et en lordenance de home religious labbey de la Luserne de la demande que li fesoit frere Raol Fornale attorne au dit abbey. » Il y a dans cette phrase trois mots restés dans la langue anglaise : Attorney, Religious, Ordenance.

môna six boisseaux de froment par une charte dont les détails ont de l'intérêt pour l'histoire des constructions du monastère : « *Ad opus capelle S. J. Baptiste quam feci juxta sacristariam abbatie in qua elegi meam sepulturam... preterea ad augmentationem bonorum predicte capelle confirmo tanquam dominus capitalis quidquid Religiosi habent in feodo meo.* » En 1302 « *Petrus de Bosco armiger de S. Leodegario concessit* » « *pro sepultura mea quam elegi et eligo in claustro monasterii de Lucerna juxta virum nobilem Rob. de Bosco militem defunctum quondam fratrem meum, unam peciam terre quam teneo de Religiosis M. S. Michaelis, in parrochia de S. Leodegario juxta fossatum vinee Religiorosum de Lucerna.* » Une délimitation fut établie « *per attornatos* », entre la terre du Mont et celle de la Luzerne, en Saint-Léger : « *Posite fuerunt divisie inter terram quam P. de Bosco dedit nobis super Costilleium nostrum et terram dicto P. remanentem presente Priore de S. Paterno tenente visionem divisiarum in presencia hominum ad hoc vocatorum....* » L'acte suivant fut fait à Avranches : « Sachent touz que G. Engelier de la Lande dArou reconut devant Renol le prevost tabellion juré nostre sire le rei que il aveit otrie a hommes religioux et honestes labbey et le convent de S. Trinite de la Luiserne pour sexante soulz de torneis desqueuls ledit G. se tint por bien paie, scil est assaveir seis soulz de torneis danuel rente a prendre sus noef acres de terre en ladite paroisse en feu de Lengelniere... fait le samedy devant la seinte Kateline Virge. » En 1308, Nicholaa la Trocesse fit une aumône pour être enterrée dans le cloître : « *Pro sepultura mea quam elegi et eligo in claustro monasterii juxta maritum meum defunctum...* » En 1322, l'évêque d'Avranches consacra trois autels dans l'église de la Luzerne et rendit une charte solennelle : « *Quoniam ut ait apostolus omnes stabimus ante tribunal Christi recepturi prout in corpore gesserimus sive bonum fuerit sive malum, oportet nos diem messionis extreme operibus misericordie prevenire ac eternorum intuitu semi-*

*nare in terris quod reddente Domino multiplicato fructu recolligere debeamus in celis firmam spem fiduciamque tenentes quoniam qui parce seminat parce et metet et qui seminat in benedictionibus de benedictionibus et metit vitam eternam, unde cum nos tria consecraverimus altaria in monasterio S. Trinitatis de Lucerna, unum in capella prope sacristariam a parte meridionali in honore B. J. Baptiste, aliud vero in capella prope chorum a parte septentrionali in honore B. Jacobi et Joannis et omnium apostolorum et tercium in capella prope capellam immediate predictam a parte septentrionali in honore S. Stephani et B. Laurencii ac omnium martirum, vos omnes et singulos ad visitandum dictas capellas exhortantes...* » L'abbé Robert-Jean, après avoir enrichi son abbaye et fait un grand nombre de travaux : « *Deo animam reddidit* 17 *kal. Dec.*[1] » Aux travaux de son administration on peut ajouter la chapelle des saints Rion et Maudet fondée dans le dortoir, l'embellissement de la chapelle de sainte Marie enrichie par les Saint-Pierre, et de celle de saint Jean-Baptiste enrichie par Raoul de Beauchamp, toutes deux à droite du chœur.

11° Thomas Barbou, de Saint-Denis-le-Vêtu, gouverna huit années, depuis 1326 jusqu'en 1334, année dans laquelle « *spiritum exhalavit*[2]. » Il fut enterré près du chœur, sous une tombe placée en face de la chapelle de la Vierge. De son temps fut fait un Cartulaire ou Rôle, qui était la continuation du Rôle de frère Robert Morel, qui avait été fait en 1294 et 1295[3] : « *Hujus tempore factus fuit quidam bonus Rotulus de redditibus hujus monasterii*[4]. » De son temps, en 1327, fut inhumé dans l'église de l'abbaye un évêque d'Avranches,

1 *Neustria. Ex Obituario Lucernæ.* — 2 *Ibid.* — 3 C'est sans doute ce Livre Noir, aujourd'hui perdu, dont nous avons parlé, et que le *Neustria* cite sous le titre de *Cart. abbat. Lucernæ. Liber Niger.* — 4 *Ibid.*

Jean de La Mouche, qui fut déposé auprès de son père, sur le tombeau duquel on lisait cette inscription :

« Cy gist Jean de La Mouche qui trespassa lan 1302. »

En 1332, « Jehennin Lefevre de Sartilley recogneut que il avet donne touz ses heritages a labbeye de la Luserne cest assaver pour avoir son vivre en ladicte abbeye de berre de mengier de chaucier et de vestir comme un des autres freires seculiers duquel vivre il se tint pour bien assigne et deit servir lesdiz religious du serviage de lour forge tel comme fevre souflant deit fere aussi de rere [1] et de sagner lesdiz religious quant il lour plera et lui porront fere fere une autre servise et oster le dicelui toutes feiz que il lour plera et se obliga que il ne se pourra marier sans leur congeu et se il le feysoit il auroit perdu ledict service et vivre [2]. »

12° Raoul Le Clerc, originaire de la Lande-d'Airou, — *de Landa Aronis*, — et de là appelé aussi Raoul de La Lande, gouverna long-temps, depuis 1334 jusqu'en 1370, et il administra avec soin les biens de l'abbaye. Son gouvernement fut signalé par les guerres entre les Français et les Anglo-Navarrais, guerres pendant lesquelles le monastère fut horriblement ravagé, au point que le *Gallia* et le *Neustria* ont pu dire qu'alors l'abbaye « *diruta ac penè destructa fuit.* » Nous n'avons qu'une charte faite sous cet abbé : « 1368, Guffroi de Soule seignour de la Lande dArou de Gouville et de Karantellic savoir faissons que nous sommes tenuz paier au couvent de la Luzerne trois quartiers de fourment a la mesure de Vilkedieu sur nostre moulin de la Lande dArou [3]. »

13° Thomas Tacon, né à la Meurdraquière, administra huit ans, et « *diem clausit extremum* 15 *kal. Aug.* 1378. »

14° Jean de Talvende, fils du seigneur de Mesnil-Robert, paroisse que possédait la Luzerne, eut une administration

1 Raser. — 2 *Cartulaire de la Luzerne.* — 3 *Ibid.*

faible et inerte « *rexit, ut fertur, miserè et inerter*[1], » et en 1396, « *in humanis esse desiit*[2]. » Il fut enterré, dans le transept de droite, près du chœur et de la chapelle de Saint-Denis devant la grande piscine « *ante magnam piscinam seu lavatorium*[3]. »

15° Jean du Rocher, de Gavray. Son élection fut disputée par un religieux; mais l'assemblée générale des Prémontrés se prononça en sa faveur, et il reçut du pape sa bénédiction et sa confirmation. De son temps, la tour fut réédifiée jusqu'au sommet de l'église, et le portail jusqu'au faîte de la nef: « *Reedificata fuit turris usque ad summitatem ecclesie et porta usque ad pinnaculum navis*[4]. » Ainsi c'est à cet abbé qu'on doit la belle tour de l'église et la fenêtre qui surmonte le portail roman. Il fut enterré dans le chapitre sous la pierre tombale de Robert-Jean. Il sortit de la vie en 1407.

16° Philippe Badin, de Saint-Pierre-Langers, bachelier en droit, homme d'une haute science, recouvra beaucoup de biens de l'abbaye, les augmenta, en réédifia plusieurs parties et la laissa dans un état honorable. En 1425, il reçut le serment de Robert Le Charetier élu et confirmé abbé d'Ardene[5] et, avec cet abbé, il présida à l'élection de celui de Blanche-Lande. Il posa la première pierre de Granville[6] pour le roi d'Angleterre, dont il était le favori, tandis que le Mont Saint-Michel luttait énergiquement contre la domination étrangère. Il présida à l'élection d'un abbé de Belle-Etoile, et délégua son sous-prieur pour recevoir le serment de l'abbé de Beau-Port. Après avoir gouverné virilement « *viriliter*, » il s'endormit

1 *Neustria*. — 2 *Ibid.* — 3 *Ibid.* Le *Gallia* indique ici un abbé du nom de Robert, mentionné dans les chartes de D. Gaignières aux années 1185 et 86. — 4 *Gallia*. Toutefois le pignon fut réparé plus tard. On lit à l'intérieur : « *Hyacinthus restauravit anno* 1714. » — 5 Voir l'acte solennel de ce serment. *Inst. Galliæ*, tom. x, col. 118. — 6 Voir Granville.

dans le Christ en 1452, et fut déposé dans la tombe sous une dalle de marbre et sous l'autel érigé dans la chapelle de Subligny.

17° Geoffroi-le-Court. Thomas, abbé de Blanche Lande, et Pierre, abbé de Mondée, vinrent à la Luzerne, en 1452, pour l'élection de son successeur. On élut Geoffroi, qui administra honorablement et fit faire les insignes pontificaux qu'il reçut la permission de porter d'Alain, légat du pape en 1456. Il fit faire les stalles du chœur, boiserie flamboyante très-regrettable. Après avoir bien mérité de l'abbaye à d'autres titres, il sortit du siècle en 1463 et fut enterré dans la chapelle des saint Pierre [1], auprès de son prédécesseur.

18° Richard de Laval fut abbé de la Luzerne et d'Ardenne : il figure dans l'Echiquier [2] à la date de 1464. Il fit bâtir la porte d'entrée de la cour, les portes, et fit faire en pierres les arceaux du cloître qui étaient en bois. Il répara le cloître et le dortoir. Il sortit du monde des vivants en 1496.

19° Richard II de Laval, son neveu, hérita de ses deux bénéfices : abbé de la Luzerne jusqu'en 1504, il passa à Ardenne, où il mourut en 1507.

20° François Coignon, bachelier en droit, religieux de Belle-Étoile, envoyé à la Luzerne par son abbé, fut élu chef de ce monastère en 1507. Il eut pour compétiteur Jacques Cacquetier, qui renonça à ses prétentions, moyennant un ou deux bénéfices de l'ordre de la valeur de 160 liv. Il fit faire

1 Les Saint-Pierre avaient, comme les Subligny, leur chapelle dans l'abbaye dont ils furent les bienfaiteurs. Le village de Saint-Jean, près de l'abbaye, est sans doute un fief et un souvenir des Saint-Jean. — 2 Les abbés de la Luzerne siégeaient à l'Echiquier. Masseville, t. III, p. 42. D'après un Mss. de 1810, ils auraient siégé dans les conseils des rois d'Angleterre, assertion assez dénuée de preuves et de vraisemblance. Ils étaient tenus d'assister aux Synodes. (Voir les Synodes de Cenalis. *Ap.* D. Bessin).

l'abbatiale [1], restaura l'enceinte — *clausuram* — et fit confirmer les priviléges par François Ier. Il fut enterré à Ardenne.

21° Gabriel de Grammont, cardinal, évêque de Tarbes, fut le premier commendataire. Il eut l'abbaye deux ans, et il s'en démit en 1530, en faveur de :

22° François II de La Guiche, qui eut l'abbaye pendant dix-huit ans. C'est sous lui que François Ier vint à la Luzerne, visite qui fut signalée par la rupture de la grosse cloche, dite Notre-Dame, donnée au commencement du XIVe siècle. Elle fut refondue en 1535 par les soins de Jean de Pirou [2].

23° Jean de Pirou [3] fut abbé en 1540. De son temps, Chausey fut ravagé par les Anglais.

24° Odet de Châtillon prit possession par procureur en 1548 : il fut abbé jusqu'en 1550.

25° André de Guidotti, Anglais, fut nommé en 1551 : il fut commendataire pendant vingt ans. Le roi Henri II fit remise à son monastère d'un subside de décimes. Il fut enterré dans la nef de l'église.

26° Jean de Grimouville, prieur du Mont Saint-Michel, fut nommé par le roi en 1572, et mourut trois ans après [4].

27° René Jourdain, quoique commendataire, se montra un véritable père pour le monastère : il recouvra ses droits, ses fonds et ses revenus aliénés, « *nullum non movit lapidem ut omnia in pristinum reduceret statum.* » Mais les Calvinistes, accourant de Pontorson le 22 janvier 1594, ruinèrent tout, jetèrent en prison l'abbé malade de la goutte. S'échappant de

1 Sous cet abbé, dans l'impôt de 1522, la Luzerne paya 150 liv. (*Mss. de l'Assiette*). — 2 M. de Gerville, *Recherches sur les Abbayes.* — 3 Cité par le *Neustria* seul. — 4 Célèbre par ses démêlés avec Arthur de Cossé. Voir l'article de Saint-Planchers, et D. Huynes qui lui a consacré un chapitre.

sa prison, il se réfugia à la Rochelle[1], où il mourut en cette année même. Il fut enterré dans le chœur.

28° Pierre Morillant, institué abbé régulier du vivant du précédent, en 1592, mourut en 1599.

29° Jean de La Bellière, chanoine de la Bloutière, fut nommé abbé par Henri IV, en 1596, prit l'habit des Prémontrés en 1599, et fut enterré dans le sanctuaire. Nous avons raconté ailleurs[2] sa vie, ainsi que celle de son neveu, son successeur,

30° François de La Bellière, nommé en 1631, mort en 1656, et enterré près de son oncle[3].

31° N. Le Prevost, membre du parlement de Paris, reçut du roi la commende, mais ne pouvant être confirmé par le pape, il la céda en faveur de son successeur.

32° Denis Le Coursonnois, de Falaise, prit possession de la Luzerne en 1659. Sous lui, et malgré lui, l'abbaye embrassa la réforme des Prémontrés, principalement à l'instigation d'un religieux nommé Anquetil, qui obtint un décret du grand conseil[4].

33° Valentin de Bigorre, clerc de Toulouse, nommé par le roi en 1672, posséda l'abbaye pendant vingt-sept ans, éloigné des chanoines et toujours en opposition avec eux.

34° N. de Barrière, camérier du pape, fut désigné par le roi le lendemain de la mort de Valentin, mais il fut refusé par le pape, comme n'étant pas régulier. Il se démit aux mains du roi qui cependant ne nomma son successeur qu'après sa mort, qui arriva en 1700.

1 Paroisse voisine. — 2 Voir la Beslière. — 3 De son temps, 1648, fut imprimé le *Pouillé de la Province* dans lequel la Luzerne est citée comme ayant pour patron le roi, avec 10,000 liv. de revenu. — 4 De son temps fut imprimé l'ouvrage intitulé : *Dissertatio de Blanca Landa et de Lucerna J. Colombi*, Lyon, 1660, in-4°, qu'on peut voir dans les Opuscules de Colombi; Lyon 1668. (M. de Gerville).

35° Jean Etheart, vicaire-général de la congrégation des Prémontrés réformés, reçut du roi l'abbaye, et en prit possession en cette même année, « *cum pedo, mitra et annulo*[1]. » Il reçut sa bénédiction, à Ardenne, de l'évêque de Bayeux. Ce fut un abbé plein de zèle pour son monastère : « *Sedulo intendit reformationi conservandæ, ornandæ sacristiæ, reædificandis claustris, cæterisque regularibus locis, quæ funditus eversa erant*[2] *ac bonis abalienatis iterum adjungendis*[3]. » Jean Etheart était encore un homme très-distingué dont François Le Lorain disait : « *Toto lucebat in ordine et toti par erat prælucere ecclesiæ*[4]. » C'était aussi un homme orné et savant. C'est ainsi que le montre dans son panégyrique son successeur : « Je me suis trouvé, à la prière de ses enfans, les religieux de la Luzerne, chargé de composer son éloge funèbre.... Cela me dédommagera aussi de la perte que j'ai faite d'un ami avec qui j'étais lié d'une union très-étroite depuis quarante-six ans, en me représentant ses grandes actions et ses vertus. Jean Etheart joignit, dans sa jeunesse, à l'étude des sciences humaines et de la philosophie, où il fit de grands progrès au collége d'Amiens chez les Jésuites, celle de la musique et de divers instrumens[5]. » Jean Etheart assista à une assemblée générale de son ordre où il se prononça contre les doctrines des Jansénistes. Ses chanoines firent une déclaration contre les cinq propositions de Jansénius[6]. L'ornementation de l'abbaye dut beaucoup à cet abbé, témoin ce passage du panégyrique : « Ces bâtimens rétablis et nouveaux,

1 *Gallia*. — 2 Cette restauration du cloître et cette ruine des édifices reviennent si souvent dans les documens de cette histoire qu'il faut les regarder comme une exagération faite en vue de louer les restaurateurs. — 3 *Gallia*. — 4 *Ap*. M. Desroches. — 5 *Ibid*, t. II, p. 305. — 6 Un des signataires s'intitule : Lecteur de philosophie. Le panégyriste parle encore « des belles et doctes conférences, des lectures spirituelles et morales » que Jean Etheart avait établies.

ce beau cloître élevé par ses soins de fond en comble[1] pour la troisième fois depuis la fondation de cette ancienne abbaye, ces lambris enrichis d'un si bel ordre d'architecture qu'on voit de tous côtés, ce tombeau renouvelé de l'excellent et noble abbé de La Bellière, ces beaux ornemens que vous voyez déployer devant vous, tiennent un langage muet, mais éloquent[2]. » Transféré dans une autre abbaye, Jean Etheart mourut à Paris en 1712.

36° Celui qui fit cette oraison funèbre, qui composa en l'honneur de cet abbé une ode latine dont nous avons cité des strophes au commencement de cet article, auteur de sermons, de vers, de thèses, d'annales de son ordre[3], dont le nom se lit encore sur une restauration du portail[4] et sur une dalle funèbre[5], l'homme le plus littéraire de l'abbaye, Hyacinthe-Jean des Noires-Terres, de Caen, fut son successeur. Deux choses se partagèrent sa vie, outre son administration, l'étude et la prédication. On dit qu'on n'a pas encore perdu le souvenir de son éloquence. Il mourut en 1726, et fut enterré dans le sanctuaire.

37° Jean-Baptiste Pelvé, de Falaise, coadjuteur du précédent, prit possession par procureur en 1727. Il rendit à ses chanoines trois patronages qui leur avaient été ravis. Il rebâtit entièrement l'abbatiale, comme l'a voulu dire sans doute le *Gallia : « Abbatiam de novo construxit.* » On abandonna pour lui cet antique et bel usage d'enterrer les abbés dans leur église : il fut enterré dans le cimetière qu'il avait préparé et consacré lui-même.

38° Pierre-René de Cuvigny[6], d'après le vœu du précédent,

1 Les restes romans existant encore protestent contre l'étendue de cette assertion. — 2 Voir M. Desroches, tom. II, p. 310. — 3 *Ibid.* — 4 Voir ci-dessus. — 5 Elle est maintenant au musée d'Avranches. — 6 On a de cet abbé deux lettres qu'on peut lire dans les Mss. de M. Cousin, tom. VII. L'une est relative à J. de La Mouche et Achard;

fut nommé à la direction de l'abbaye. Il reçut sa bénédiction, dans l'église abbatiale, de l'évêque d'Avranches, assisté des abbés de Blanche-Lande et de Mondée, en 1748. On lui doit des renseignemens sur la fondation de l'abbaye, relatés dans M. Cousin.

39° Dutot, de Caen. Un procureur de cette abbaye en 1766[1], nommé Fellecoq, dit que cet abbé entreprit de dessécher un marais, de détourner une rivière, de pratiquer des canaux souterrains, d'aplanir une montagne qui, en masquant la maison, y concentrait un air malsain[2].

40° Gautier de Lespagnerie, dernier abbé.

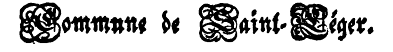
Quand vint la Révolution, il n'y avait plus à la Luzerne que cinq ou six moines, dont la conduite ne rappelait pas les temps de la fondation[3]. L'abbaye fut vendue nationalement et la bibliothèque dispersée[4]. L'établissement d'une filature offrit quelque temps une certaine garantie de conservation. Maintenant c'est encore un ensemble de belles ruines que visitent les artistes[5] et les antiquaires[6]. Un de ceux-ci,

évêque d'Avranches, inhumés à la Luzerne. L'abbé dit que leurs tombeaux y sont encore, avec leur figure en bosse. Un passage de cette lettre ferait croire que l'épitaphe d'Achard, si souvent citée et qui n'existait point de son temps, est apocryphe, et n'est que la note de l'Obituaire: « *Commemoratio Achardi cujus corpore nostra ditata est paupertas.* » Le *cujus corpore* est plus religieux que le *cujus caritate*. La seconde lettre est relative à l'origine de l'abbaye.

1 A cette époque, Expilly donnait à l'abbaye 8,000 liv. — 2 Le *Neustria* cite, en-dehors de sa liste, les abbés Geoffroi Le Boucher, Marin de Cauron, Ivelin, Michel. — 3 M. de Gerville. *Abbayes*. — 4 La Bibliothèque d'Avranches possède beaucoup de livres de l'abbaye et de l'abbé de la Paluelle. — 5 Nous connaissons trois dessins de cette abbaye, un de M. Simon, qui est à la Société d'Archéologie; l'illustration de miss Costello dans son livre, et une lithographie que cite M. de Gerville. — 6 Parmi les antiquaires qui ont décrit l'abbaye, il faut citer, en première ligne, M. de Gerville, qui l'a fait dans ses

M. de Gerville, nous fournira une phrase qui pourra résumer et clore cet article : « Je ne connais guères de lieux dans le département qui offrent une réunion plus intéressante de perspectives et d'anciens souvenirs. »

## X.



*Ecclesia S. Leodegarii patronus dominus de Musca. Rector percipit altalagium et in garbis circiter x lib. Abbas de Monte residuum et valet xxv lib.*
(Livre Noir).

Un triangle curviligne dessine la forme générale de cette petite commune : elle couvre le flanc élevé du coteau du Thar, et une partie du plateau : aussi l'appelle-t-on quelquefois, pour la distinguer des nombreux Saint-Léger, Saint-Léger-sur-Thar. Comme elle est en face de la Luzerne, dont on voit les ruines pittoresques du haut de sa montagne, elle s'appela anciennement : « *B. Leodeg. super Lucernam*[1]. »

Eglises et ses Abbayes du département, et qui a le premier constaté son double style ; M. de Caumont, dans le *Bulletin monumental ;* M. Gally Knight dans son *Tour Archéologique ;* Miss Costello dans son *Été, etc. ;* M. Hairby dans *Avranches et ses environs ;* M. Fulgence Girard dans son *Annuaire*. MM. de Gerville et Desroches ont donné des développemens sur son histoire.

1 *Livre Blanc.*

Elle tire son nom de son patron, *S. Leodegarius*, évêque d'Autun au VIIe siècle, qui fut ami de saint Ouen, et qui, pour cela sans doute, devint le patron de plusieurs églises de Normandie. Ce nom a été altéré en Leutgar, Leudger, Ligaire et Leguier[1].

L'église est située à mi-côte d'un versant du bassin du Thar, et, de son clocher, la vue se promène sur sa vallée humide et boisée où s'élève, au milieu d'une ellipse de rivières et de coteaux, la belle tour de l'abbaye de la Luzerne, qui fait rêver au calme et au bien-être des monastères. Cette petite église, assez insignifiante à l'extérieur, où elle n'arrête le regard que par la vieille maçonnerie du côté du nord, par le bas de sa tour, par une fenestrelle bouchée et la fenêtre orientale, renferme trois vrais joyaux d'artiste et d'antiquaire, ses fonts, son dais, sa Passion. Le baptistère, en calcaire de Caen, a la forme d'une pyxide ou saint ciboire. Sur sa base sont sculptés des diables, sur son fût octogone est brodée une ceinture de feuilles de vigne, l'arbre mystique. Le fût s'élargit en une cuvette, aux quatre angles de laquelle sont suspendus des anges, qui ont probablement tenu des croix. Cette piscine est remarquable d'art et de signification. Le bas-relief de la Passion, en marbre blanc, peint bleu, rouge et or, ne manque pas de valeur comme art, mais il est un curieux modèle de la naïveté et des anachronismes de la sculpture du XVe siècle. C'est une scène en cinq tableaux ou en cinq compartimens; c'est la forme accoutumée du diptyque, quoique la partie centrale ait été transportée sur un autre autel. La première scène est celle du Jardin des Oliviers : des soldats, en panoplie du Moyen-Age, portent des lanternes, Judas embrasse le Christ, et un soldat porte la main sur lui, Malchus est étendu par terre, saint Pierre remet l'épée dans le fourreau[2]. La deuxième représente la Flagellation : pendant que

1 Baillet, *Vie de saint Léger*. — 2 Voir la Judée de Poilley.

quatre bourreaux flagellent, un cinquième, dont le fouet est passé à sa ceinture, regarde le Christ avec l'expression de l'insulte et de l'ironie. La troisième, c'est la Crucifixion. Elle offre une particularité intéressante : les deux larrons sont attachés à leur croix ; un ange reçoit l'âme du bon larron, un diable celle du mauvais. Ces âmes sont figurées par deux petits abrégés de l'homme, deux corps d'enfans qui sortent de leur bouche ; mais l'un est blanc et joli, l'autre est laid et noir : c'est une âme d'ange, c'est une âme de démon[1]. La scène quatrième est l'Ensevelissement. La dernière est la Résurrection. Le Christ s'élance en posant le pied sur le ventre d'un des gardes, qui sont horriblement laids ; il porte sa croix, des anges balancent l'encensoir. Le dais est un objet assez rare : il est en cuir, fleuri de dorures, et doit être fort ancien. Il y a encore dans cette église un joli bénitier qui se rapproche du genre du baptistère, et un grand tableau à effet, mais assez grossier, venu de l'abbaye, et qui d'ailleurs n'a plus sa perspective. Il représente la crèche de Bethléem : dans le ciel des anges bouffis soutiennent une croix ; aux côtés sont saint Jude et saint Charles, en pied. Deux bustes, l'un d'une femme tenant une épée, l'autre d'un homme, y représentent, dit-on, le peintre et sa femme.

Cette église a, dans le *Livre Noir*, son article dont nous avons fait notre épigraphe. Le dais est le seul objet actuel que l'on pourrait considérer comme contemporain de l'édifice du XII^e siècle. Elle était ainsi constituée au XIV : « *Johannes de Musca est patronus ecclesie B. Leodegarii super Lucernam. Taxata est ad quinque libras. Rector ejusdem percipit decimam feodi Noel et feodi dicti domini de Musca. Item percipit terciam garbam decime in feodo de Gastigneyo et abbas et conventus S. M. in periculo maris percipiunt duas partes*

1 Voir le bas-relief de Ponts. La sculpture est le plus matérialiste des beaux-arts.

*in dicto feodo. Ibi est quedam acra terre elemosine vel circa*[1]. » Au Moyen-Age, elle avait pour patron le seigneur et jouissait d'un revenu de 19 liv.[2] En 1648, elle rendait 600 liv.[3]

L'Inventaire des chartes du Mont Saint-Michel, dressé au commencement du XIVe siècle, renferme plusieurs titres relatifs à cette paroisse : « *Carta de Hoel de mouta S. Leodegarii. — Carta Nic. Grehale de sex. quart. fr. in prochia S. Leodegarii. — Littera J. de Muscha de frumento S. Leod. — Carta donationis moute in prochia de S. Ligerio. — Littera P. de Boscho armig. in prochia S. Leodeg. de terra quam dedit abbatie de Lucerna*[4]. »

L'abbaye de la Luzerne avait aussi quelques biens en Saint-Léger : ils sont mentionnés dans l'histoire de ce monastère[5].

Il y avait un Saint-Léger à la Conquête, Rob. de Saint-Léger, qui reçut des biens dans le comté de Sussex. Mais comme il y a en Normandie une douzaine de communes de ce nom, il est difficile de le localiser avec précision. D'un côté, comme l'a remarqué M. de Gerville, il n'y a dans notre Saint-Léger ni château, ni souvenir de château; mais d'un autre côté, un auteur, qui ne cite pas ses autorités, mais dont nous avons plus d'une fois vérifié les assertions, dit que Robert de Saint-Léger était au nombre des seigneurs du Cotentin et qu'il était à la Conquête à la tête de ses vassaux[6]. Ensuite d'après les noms dont le sien est avoisiné dans la Liste de Brompton, on peut incliner à placer ici le berceau du soldat de la Conquête :

1 *Livre Blanc*, fol. 30 r°. — 2 M. Le Canu, *Histoire des Évêques de Coutances*. — 3 *Pouillé*, p. 6. — 4 Mss. n° 34. *Honos S. Paterni*. — 5 Voir la Luzerne. — 6 *Histoire militaire des Bocains*, par M. Richard Seguin.

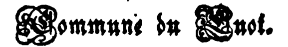
« Crenawel et Seint Quentin,
Deveroux et Seint Martin
Seint Mor et Seint Leger
Seint Vigor et Seint Per
Avenel et Paynel....
Beauchamp et Beaupel [1]. »

On peut dire aussi qu'il est difficile de localiser les Saint-Léger des *Rôles de l'Echiquier*. Mais la citation suivante donne presque la certitude qu'il s'agit d'un seigneur de la commune dont nous faisons l'histoire : « *Ballia Constanc. Will. de S. John. c. so. pro plegio Rob. de Sto Leodegario.* 1201 [2]. » Les seigneurs de la Mouche possédèrent long-temps cette paroisse. Toutefois des seigneurs à Saint-Léger s'appelaient les du Bosc ou Dubois, vers le XIIIe et le XIVe siècle. En 1302, *Petrus de Bosco* [3] *armiger de S. Leodegario* fit des dons à la Luzerne. S'il n'y a pas de château en Saint-Léger, à sa limite est celui de la Sanguinière, possédé par M. de La Broise de Saint-Léger. Ce château de la Broise est sans doute sur l'emplacement de celui des anciens seigneurs [4].

1 Cette liste n'est point par ordre alphabétique comme celle de Taylor. — 2 *Magnus Rot. Scaccarii*, tom. II, p. 530. — 3 Voir à la Luzerne les *de Bosco*, *passim*. — 4 Cette branche de la Broise possédait aussi Mesnil-Ozenne. Voir cette commune, à l'article de laquelle il faut considérer les La Broise comme le nom générique, et les Saint-Léger comme une branche de cette famille. Voir aussi Saint-Ursin.

---

## XI.




---

*Carta de decima de Luoth et de Servum.*
**(Cart. du Mont Saint-Michel).**

Évasée au nord, dont la limite est formée par quelques ruisselets, resserrée aux flancs entre l'ancienne route d'Avranches à Gavray et un ruisseau, découpée au sud par une ligne brisée, la commune du Luot affecte la forme générale d'un rectangle allongé. L'angle sud est baigné par le ruisseau de la Champagne ou de Saint-Louis, qui traverse des vallons boisés et accidentés. Aussi c'est dans ce coin que se trouvent les villages de la Paludière ou Calusière, de la Noe-Rougette, des Rainières. La Broise commence son cours en cette commune et y nomme les villages de Braise, Braisel et Pont-de-Braise. Avec la Broise et la route, le ruisseau du Pas-du-Gué dessine un triangle qui forme un appendice à l'angle du nord-ouest. Le sol général est un plateau assez découvert qui donne un air de vérité à l'étymologie de Robert Cenalis: « Le Luot, *Lucidus appellari potest*[1]. » L'ancienne route de Villedieu à Avranches traverse une partie du Luot et de

1 *Hier. Neustr.* Mss.

Chavoy, et va s'embrancher sur celle de Coutances à Ponts, à la Chaussée. Sur cette route, au nord du Luot, est marquée dans Cassini la Croix-des-Morts. Contrairement à l'usage, le logis est éloigné de l'église : il est vers le centre de la commune, près de l'étang d'où sort le ruisseau du logis, et auprès du domaine.

A défaut d'art et d'antiquité, l'église du Luot a un certain mérite de solidité et d'agencement. Bâtie en grandes pierres de taille dans le siècle dernier, elle est nue et froide à l'œil et muette à l'imagination. La tour date de 1783, les transepts de 1755, le reste est à peu près contemporain. La croix du cimetière, donnée par un curé appelé Bassein, est de 1659. S'il y a quelque ornementation intérieure, elle est en style rocaille. En cherchant bien des vestiges plus lointains, on découvre deux lames sépulcrales, l'une de 1570, l'autre de 1516, quelques pierres de l'ancien gable, le baptistère, et sous la voûte de la tour quatre têtes ou modillons avec la naissance de leurs arcs, d'un bon dessin et d'une vivante expression. Deux sont encapuchonnées, et les deux autres ont la chevelure ronde et relevée des prêtres du Moyen-Age. Ces têtes semblent être le symbole de la puissance régulière et séculière qui régissait cette paroisse.

Sa principale illustration, ce sont deux chartes antiques inscrites au Cartulaire du Mont Saint-Michel. L'année même de la Conquête, Guillaume, fils de Guimond, aumôna à ce monastère toute la dîme du Luot, à la condition d'y être enterré : « *Ego W. Guimundi filius... possidens totam decimam vavassorum meorum de Lioth... gratia Dni cor meum illustrante quæ cujus vult miseretur, metu eterne gehenne cepi expavescere et amore future glorie flagrare, consilio et exhortatione presulis Michaelis Abrincatensis sedis concedo totam hanc decimam de Luoth, videlicet duos manipulos omnium vavassorum meorum eo tenore quod ubicumque mei obitus evenerit in Normannia Monachi S. Michaelis me ad Montem deferent et sicut fratrem suum honestissime et*

*honorifice sepelient atque tumulabunt*[1]. » Mais Robert, le fils du donateur, enleva cette aumône à l'abbaye. Toutefois il la rendit avec repentir et renonça à ses prétentions sur d'autres biens du monastère : « *Ego Rob. W. pie memorie filius reddo et concedo S. Michaeli decimam de Luoth et de Servum quas instigatus diabolo et pravorum hominum consilio post mortem patris immerito auferebam. Insuper et omnem calumpniam de Neyrum et de Crapolt*[2] *et quidquid in possessionibus S. M. calumpniabam divina pietate commotus omnino dimisi... et hoc donum confirmavi per unum cultellum quem super altare S. M. propria manu deposui. Hanc conventionem si quis stimulatus furia diabolica violare presumpserit sit excommunicatus ante tribunal D. N. J. nec habeat hereditatem in regno Dei.* 1104[3]. »

En 1162, W. de Saint-Jean, fondateur de la Luzerne, donna comme échange « *ad Luoth masuram Hugonis*[4]. »

En 1648, cette église avait pour patron l'évêque et rendait 700 liv.[5] En 1698, elle valait 1500 liv. Il y avait cinq prêtres, outre le curé, et la taille était de 1128 liv.[6] M. Cousin, originaire de cette paroisse, dit qu'il y avait dans l'église la tombe d'un de Launay, seigneur du Luot, et que sur la muraille se voyaient ses armes qui étaient d'une buire ou cruche de gueules, à une seule anse et trois pieds. Il cite un Aze comme ayant précédé les de Launay[7]. Vers la fin du xv[e] siècle, Monfaut trouva noble au Luot Renaud de Litrey, et non noble Michel Maheust. Du temps de M. Cousin la cure avait passé au chanoine de Noirpalu[8]. En 1418, le roi d'Angleterre fit expé-

1 1066. Signé Mathilde, sa femme, Bertrand de Verdun, Geoffroy de Cavigny, Raoul de Saint-Jean, et Raoul de La Mouche. *Cart.* Fol. 80. — 2 Voir Saint-Michel-des-Loups et Saint-Jean-le-Thomas. — 3 *Cart.*, fol. 78. — 4 *Cartulaire de la Luzerne.* — 5 *Pouillé.* — 6 M. Foucault. — 7 Mss. — 8 *Ibid.*

dier « des lettres de don pour messire Pharamus, du Luot, prêtre, licencié en droit, de ses bénéfices [1]. »

C'est au village du Jardin-Olive qu'est né M. Cousin, docteur en Sorbonne [2], curé de Saint-Gervais d'Avranches, mort emprisonné au Mont Saint-Michel, devenu le Mont-Libre, vers 1793. Il a laissé vingt volumes in-folio manuscrits, déposés à la bibliothèque d'Avranches. Si l'on retranche beaucoup d'inutilités empruntées aux gazettes du temps, on y trouve une solide érudition, l'amour de sa localité et des détails intéressans. Il avait recherché l'étymologie de noms topographiques de sa paroisse, qu'il résolvait par le latin, selon l'usage de l'érudition de son temps [3]. Toutefois il ne porta point ses recherches sur le nom paroissial que nous essaierons d'expliquer.

Le Luot, *Luotum*, orthographié Luoth dans les diplômes précédens, est un nom de physionomie septentrionale, et semble être un nom propre. Il y a dans le *Domesday* plu-

1 Vautier, p. 73. — 2 Dans les deux derniers siècles, le clergé était très-instruit. Nous ne citerons pas les grandes œuvres de littérature, d'érudition et de théologie, ni les grands noms épiscopaux : nous citerons des preuves tirées du bas clergé de l'Avranchin. M. Cousin était docteur en Sorbonne. A Saint-Sénier est la tombe d'un curé, docteur, 1719. Un curé de Saint-Osvin, vers 1750, était bachelier en théologie. Quand Jérôme de Bragelongne, docteur en théologie, visita son archidiaconé, le Luot avait pour curé Gabriel Briosne, bachelier de Sorbonne ; Servon, Louis Auray, licencié ès-lois ; Subligny, N. Guard, bachelier de Sorbonne. V. *passim*. — 3 Nous citerons quelques-unes de ces étymologies terriennes, élémens d'une histoire communale complète. On y reconnaîtra l'intelligence générale du principe des noms propres dans les noms terriens : Anglescherie ; l'Ardiller (l'Argillère) ; la Benatière *(Benati villa)* ; les Blancs-Champs ; la Benoitière *(Benedicti villa)* ; la Bouverie *(Bubulci villa)* ; le Champ des Rues *(Campus de Vicis)* ; le Clos-Launai ; la Couennière *(Cuenni villa)* ; le Jobet *(Joboti villa)* ; les Perrières *(Lapidariæ)*, etc.

sieurs noms qui s'en rapprochent : *W. Lovet, W. Loveth, Luith monialis* et *Louet*. Mais ce nom de Luot ou plutôt Luoth se trouve presque identiquement comme nom d'homme dans notre histoire locale : Roger Lohoth renonça au monde dans le XI[e] siècle, et rendit une charte qu'on peut voir dans le Cartulaire du Mont Saint-Michel[1].

Au Luot est mort M. Servain, principal du collége d'Avranches, à l'époque de la Révolution, qui a laissé des notes sur cette école, dont l'histoire est un des élémens de l'histoire intellectuelle de l'Avranchin.

## XII.

## Commune du Mesnildrey.

*Mesnilum Drochonis. — Mainil Drogonis.*
(Livre Blanc. — Cart. du Mont Saint-Michel.)

La forme générale de cette commune est un triangle dont la base ou la ligne orientale est formée par un tronçon de la route de Coutances à Avranches et un affluent du Thar, dont le côté nord-ouest est tracé par le Tharnet, et dont l'autre côté est une ligne arbitraire et le Thar, au-delà duquel s'étagent les bois de la Luzerne. Quatre églises sont distribuées à des distances presque égales autour de ces limites, et forment une enceinte idéale au centre de laquelle s'élève celle de Mesnildrey.

1 Voir Caugé en Boucey.

C'est une croix grecque au milieu de laquelle est posée une tour courte et obtuse, bâtie dans le XVII[e] siècle, ainsi que les transepts. Le chœur et la nef sont du siècle dernier. On dirait que nos églises gothiques et romanes n'avaient reçu de vie que pour une durée qui devait avoir ce siècle pour terme, tant il y a d'églises refondues, et pour ainsi dire sécularisées par leur style, à cette époque, si l'on ne savait que ce siècle n'eût pas l'intelligence du Moyen-Age[1], et qu'il commença contre lui une réaction que consomma la Révolution française. Toutefois ici encore est-il resté des témoins du passé : c'est un pan en *opus spicatum*, qu'on appelle dans le pays maçonnerie anglaise, un segment de cintre en pierres de champ, une fenestrelle et une croisette ronde, tous objets de l'époque normande. Quelques fragmens de vitrail, entre autres une croix en arabesques, avec la date de 1548, les fonts écussonnés, une madone fleuronnée, aux cheveux nattés à la châtelaine, aux formes pleines, transition du Moyen-Age à la Renaissance, sont des vestiges de l'époque suivante ou gothique. Une toile intéressante représente, avec une grande vigueur, un anachorète dans les luttes de la tentation, probablement un saint Jérôme. Un pinceau plus moderne et moins habile, pour préciser sans doute la pensée, y a représenté un ange tombant des cieux et Satan fuyant avec rage. Auprès est une vieille statue de pierre de saint Antoine qui a bien ce caractère de sainteté débonnaire qui est le type consacré.

L'église de Notre-Dame de Mesnildrey eut pour patron le

1 Par exemple, des hommes tels que La Bruyère, Montesquieu, et même Fénélon ne comprenaient pas le style gothique. Fénélon met en regard « le vain raffinement des architectes gothiques » avec la simplicité grecque. *(Lettre à l'Académie.)* La Bruyère dit : « On a abandonné l'ordre gothique que la barbarie avait introduit. » *(Des Ouvrages de l'Esprit.)*

Mont, et puis l'évêque de Coutances, avec un revenu de 52 liv. En 1648, elle avait le seigneur du lieu, et rendait 500 liv.[1]

Mesnildrey n'a pas de manoir ; il semble avoir dû exister dans le village proprement dit Mesnildrey, ou habitation de Drogon, nom qui s'est appliqué dans la suite à tout le terrain paroissial. Les expressions de notre épigraphe donnent la clef de l'étymologie de cette paroisse, et nous reportent au chef primitif, Saxon ou Normand, qui y établit son habitation. L'altération de Drogon en Drey n'a rien qui surprenne, et nous la trouverons dans sa forme intermédiaire Dragey, et dans sa forme identique, Maidrey ou Moidrey, qui est exactement la même chose que Mainildrey[2].

La série des seigneurs de Mesnildrey, depuis le chef qui lui donna son nom, serait difficile à établir : nous ne pouvons que jeter quelques jalons sur cette route. La plus ancienne mention que nous connaissions de cette paroisse est dans le *Cartulaire du Mont*, auquel elle appartint long-temps. En 1159, « *Gaufridus sacerdos Mainil Drogonis*[3] *et Gellinus, nepos ejus, requirentes monachatum in monasterium B. Michaelis obtulerunt ecclesiam de Mainil-Drogonis, quæ erat in patrimonio eorum. Rob. abbas illam nolens nisi honeste suscipere petiit Constancias cum clericis illis et indicavit Ric. episcopo quomodo requirerent monachatum. Ille autem respondit quod Rad. de Musca dominus illius ville presentationem clamabat, unde episcopus jussit eum venire Const....... cum non venisset, clerici ecclesiam in manu episcopi reddiderunt et Rob. abbatem saisivit*[4]. »

Cette paroisse appartint long-temps au Mont : elle fut cédée à l'évêque de Coutances en échange d'une autre[5].

1 La grange décimale ou *dimeresse* est une ruine qu'on voit encore près de l'église. — 2 Voir ces communes. — 3 En note à la marge : « Mesnis-Drey. » — 4 *Cart.*, fol. 113. — 5 D. Huynes, chap. des *Biens qui nous ont été ostés*.

Au XIII[e] siècle, J. de La Mouche devait un chevalier pour Mesnildrey et Granville[1].

Vers 1580, le seigneur était Robert du Homme. Jean de Vitel, qui chanta souvent cette famille, célébra par un sonnet son courage, et sa mort par un tombeau ou chant funèbre :

*Au seigneur de Menildray.*

Qui mieux que vous se cache d'un plastron
Tout l'estomac ? Qui mieux faict sur sa teste
D'un morion trembler l'horrible creste
Quand vous carguez l'adversaire escadron ?
Qui mieux que vous sur le pouldreux sillon
Manie a bondz et a voltes la beste
Au pied-sonnant ? Qui mieux que vous s'appreste
Dessus le front le rameau d'Appollon ?
Je voy desia votre flame eternelle
Votre beau loz et vertu immortelle
Rompant du Tans la moissonnière faux,
D'un saut hardi franchir la borne entière
Du peuple noir, l'Islandoise barrière,
Pour s'eslancer par dessus les nuaux.

*Dialogue du Passant et de la Noblesse.*

Le P.

Nymphe dy moy pourquoy de ta marbrine main
Assise sur le front de ce tombeau d'airain
Tu gastes le bel or de ta tresse adonine ?
Pourquoi tu vas plombant sans treve ta poitrine
A grandz coups redoublez ? et pourquoi de tes yeux
Tu fais triste rouller deux fleuves spatieux ?

N.

Passant je me complains de la mort implacable.

1 *Cartulaire du Mont.*

P.

En quoy t'a offensé sa main inexorable ?

N.

Hélas ! elle a tué un vertueux seigneur,
Le rempart de mon los, l'appuy de ma grandeur.
Dont le brave corps veuf de sa genereuse ame
Est accablé du faix de ceste lourde lame.

P.

Qui estoit ce seigneur ?

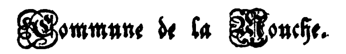
N.

Son vrai nom fut Robert,
Du Homme son surnom de vaillance couvert.
Le ciel versa sur lui la corne d'Amathée,
De vertu, de grandeur et de gloire comblée.
Il cargua valeureux les scadrons ennemis
Qui voulaient guerroyer l'equitable Themis,
Boulevart de l'Eglise, il supporta son Prince,
Defendit ses subjets et cherit sa province[1].

Vers 1750, le seigneur était Eustache Le Mercier, dont on voit la tombe dans l'église de Saint-Ursin[2].

1 *Exercices Poëtiques*, édit. de 1688. Vitel chanta aussi R. du Homme en vers latins : « *In luctuosum nob. viri R. du Homme domini de Menildrey, Grandville, etc., obitum.* — 2 Voir Saint-Ursin.

## XIII.




*Radulphus de Musca.*
(Charte de 1066).

La Mouche forme un triangle très-allongé dont la base, ou côté nord-est, est tracée par le Thar, dont le côté oriental est une ligne idéale continuée par une des branches de La Broise, et dont le côté occidental est aussi une ligne idéale prolongée par la rivière du Grippon. Elle est traversée par la voie Montoise, et à son centre est ce carrefour, avec sa croix historiée, que l'on appelle de ce nom de Porche ou Porte, qui indique un carrefour sur une voie fréquentée. C'est le point d'intersection de la voie Montoise et de la route d'Avranches à Gavray. Le moulin de la Mouche devait à la Luzerne six quartiers de froment.

Son église, construction d'hier qui n'aura pas de demain, pauvre sans avoir la simplicité de la misère, son église avec sa tour lézardée, ses images monstrueuses, son obscurité humide, son badigeon barbare, n'a rien qui parle du passé et des morts [1], qui sourie à l'imagination ou qui repose agréablement les regards : elle est froide à l'esprit comme elle l'est au corps. Cependant elle est dans un de ces lieux qui plaisent par leur caractère agreste et solitaire. Point de village autour

1 Il n'y a qu'une dalle tombale presque illisible.

d'elle : rien que le presbytère, des chemins creux, des ravins moussus qui font penser à l'étymologie de Cenalis *ager muscosus*[1], un cimetière qui n'a qu'un tombeau, une petite vallée pour horizon, une fontaine au coin du champ des morts, une des sources du Thar[2], *aquæ lene caput sacræ*, un if à la barrière, telle est la scène paisible et simple au milieu de laquelle se trouve jetée cette église de la Mouche.

A quelques pas, au bord d'un chemin profond, est une croix fort remarquable. C'est une croix ronde, courte, massive et renflée à la base, posée sur une table que portent cinq pierres rondes, et un calvaire rond à plusieurs degrés déjoints et vermoulus. Cette croix antique, d'un roman primitif, semble comme posée sur un dolmen, et paraît symboliser la victoire du prêtre chrétien sur le Druide. C'est assurément un des plus antiques monumens du genre et elle mérite d'ailleurs son nom de Belle-Croix.

Si cette paroisse, dont la famille seigneuriale a produit tant de prélats, n'a pas d'église intéressante, elle a les restes du château de ces illustres seigneurs de la Mouche, que nous retrouvons partout dans les histoires, dans les chartes et dans les souvenirs. On distingue parfaitement le plan du château, défendu du côté des eaux. Près du pont est un bloc de maçonnerie primitive. On voit les arrachemens d'une voûte ou galerie. Une ancienne construction, au bord du fossé, porte dans ses meurtrières une physionomie militaire[3].

1 *Hier. Neustr.* — 2 Masseville, *État Géog.* L'autre est au-dessous du cimetière de Noirpalu. — 3 Il y a eu une chapelle. M. Foucault la cite et la taxe à 160 liv. dans son Mémoire où il donne à l'église paroissiale 800 liv. et trois prêtres, outre le curé, avec 637 liv. de taille, et 124 taillables. Le seigneur était le patron. M. Cousin a dit que la chapelle du château de la Mouche avait été l'église d'une paroisse de Plane : nul document local ancien, à notre connaissance, ne justifie cette assertion, et ce nom de Plane, commun dans les *Rôles de l'Échi-*

Comme les monumens écrits sont plus durables que les édifices de pierre, les noms des seigneurs ont survécu à leur château et ils remplissent les diplômes locaux du Moyen-Age.

Radulphus de La Mouche signa en 1066 la charte de la dîme du Luot, avec Geoffroy de Cavigny [1]. Il ne paraît pas qu'il soit allé à la Conquête : nous ne le trouvons ni dans le *Domesday* ni dans les autres listes.

Vers 1130, Philippe de La Mouche souscrivit à la charte des dîmes de Ponts, données au Mont par Rob. d'Avranches, à l'instigation de l'évêque Turgis [2]. Il signa encore la grande charte de fondation de la Luzerne.

Jean de La Mouche fut évêque de Dol à la fin du XII[e] siècle [3].

Vers le milieu de ce XII[e] siècle, Richard de La Mouche

*quier*, ne s'applique qu'à la seigneurie de Plane dans le diocèse de Lisieux. Nul document ne parle non plus d'une maladrerie dans le Grippon : toutefois, il y a la pièce de la Maladrerie ou de la Croix, près de la Croix-Allain. Dans les prés du château on trouve des *Eriophorum*, et sur le bord de la grande route l'*Euphorbia lathyris*.

1 *Cart.*, fol. 80. Voir Ponts. Les seigneurs de La Mouche et ceux de Cavigny associent plus d'une fois leurs noms dans les chartes. Cavigny et Folmucon sont des fiefs célèbres de Ponts. Nous voyons associés dans les *Rôles de l'Échiquier* des noms de voisinage : « *Rob. de Folmucon. Gilb. de Maloe. R. de Fraxinis* (le Frêne en Saint-Sénier?) *Hug. de Folmucon.* — 2 *Cart.* Ce nom de Turgis nous suggère une remarque, c'est qu'il y a dans le département une paroisse dont ce nom forme le radical, Tourville, orthographiée Torgisville et Torgistorp. (Cette terminaison est restée dans Clytourps (Klitor), Cametours). Toutefois, Orderic Vital dérive ce nom de Torf, père de Turulphe de Pontaudemer, et un trouvère du XII[e] siècle dit :

Le pere Turulphus fut Torf
Dont en ce pays plusors villes
Sy ont prins les noms de Tourville.

Mais Torf peut être considéré comme une abréviation de Torgis. — 3 D. Taillandier, *Histoire Ecc. de Bretagne*, tom. II, p. 60.

fut élu abbé du Mont Saint-Michel, à la sollicitation de Richard de Subligny, évêque d'Avranches. Henri II, mécontent de ce choix, envoya au Mont des satellites qui pillèrent l'église, fit ravager leurs terres et fit bannir l'abbé. Les religieux furent obligés d'élire un Robert Hardy, homme perdu de mœurs, qui, disent les chroniques, n'était ni moine ni laïque. Richard de La Mouche partit pour l'Italie, et obtint d'Eugène III sa confirmation. L'évêque d'Avranches le bénit dans sa cathédrale, en présence d'un seul religieux du Mont qui l'avait accompagné dans son voyage. Le chapitre du Mont jugea qu'il fallait informer le pape de toute cette affaire et lui députa des religieux. Ils furent rejoints par Richard de La Mouche, Robert Hardy et l'évêque d'Avranches. Celui-ci fut pris par des voleurs et renfermé dans un château où il mourut. Robert Hardy et Richard de La Mouche perdirent aussi la vie en Italie[1].

En 1166, Radulphe de La Mouche souscrivit à la charte de Ponts[2].

Dans les Rôles de l'Échiquier pour 1180, Jean de La Mouche est cité comme possédant un fief de haubert : « *Johes de Musci r. cp. de* x. *bisanc. pro habenda legali parte terre ext. feod. lorice versus fratrem suum et quietus est.* » Son article est voisin d'un seigneur dont le nom est souvent associé à celui de La Mouche : « *Johes de Cavigneio deb.* x. *so. pro recogn. saisinarum patris sui*[3]. »

En 1235, Jean de La Mouche était seigneur : il est désigné dans la charte de Foulques Paynel en faveur de l'Hôtel-Dieu de Hocquigny[4]. L'appel de 1245 le signale comme devant au Mont un chevalier pour Mesnildrey et Granville[5].

1 M. Desroches, tom. 1er, p. 325. — 2 *Cart.* — 3 *Magnus Rotul. Scaccarii*, tom. 1, p. 13 et p. 51 *W. de Musca.* — 4 Voir l'article de Hocquigny. — 5 « *Idem Ludovicus submoneri fecit exercitus suos*

En 1272, Guillaume de La Mouche fit des dons à la Luzerne : on a son sceau qui est à trois mains 2 et 1.[1]

Son fils fut Jean de La Mouche qui fut élevé à l'épiscopat d'Avranches en 1316 : son administration n'eut rien de bien remarquable : il mourut en 1327 et fut enterré dans l'abbaye de la Luzerne, près de son père[2].

Vers 1280, Egidius de La Mouche était abbé de la Luzerne[3].

Au XIVe siècle Guillaume de La Mouche devait au Mont Saint-Michel un chevalier pour Mesnildrey et Saint-Ursin.

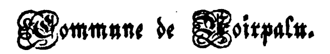
Dès-lors nous perdons la série des La Mouche : nous ne les trouvons plus dans l'Avranchin à l'époque de la conquête anglaise, nous ne trouvons de La Mouche que dans d'autres parties de la Normandie, et particulièrement dans le bailliage de Caen[4]. A la Révolution, les Boisgelin étaient seigneurs de la Mouche : ils avaient été précédés par les Bethune et les le Marchant[5].

Le nom de la Mouche, *Musca*, *Muscha*, dans tous les anciens titres, semble être d'origine latine, et le *Domesday* n'offre pas de noms analogues, excepté *Muscham*. L'étymologie de Cenalis, *ager muscosus*, n'est qu'une fantaisie. Les noms de Mochon et de Mouchel, portés encore parmi nous se rattachent à la même racine. Les armes des La Mouche étaient trois mains 2 et 1.[6]

*per Norm. Ric. abbas Montis submonitus fuit ut haberet suos milites. Unus militum fuit Joh......* »

1 Charte de la Luzerne. — 2 Voir le distique de Cenalis à l'article d'Avranches. C'est par erreur, en suivant Cenalis, que nous avons mis sa tombe dans la cathédrale. — 3 Egidius de Musca n'est cité que par le *Neustria*. — 4 *Registre des Dons, passim*. — 5 Voir le Grippon. — 6 Voir la Luzerne.

# XIV.



*Quartam partem de molendino de Nigropalude.*
(Bulle du pape Innocent. 1213.)

Le *Nigra Palus*, qui avec ses parties desséchées donna son nom à cette commune, est à une de ses extrémités, sous l'église de Bourguenolles. C'est une prairie très-humide, à laquelle les prêles, les potamots, les joncs, les alisma donnent une teinte sombre et d'où s'échappe un petit tributaire de l'Airou. On y trouve un arbrisseau odorant très-rare, le *Myrica gale* [1]. La forme générale de la commune est une ellipse très-allongée dirigée du nord-est au sud-ouest, coupée au milieu de sa longueur par une vallée ou la Vallette, et déterminée par des lignes généralement arbitraires. Au-dessous de son église, au Fougeray, commence un cours d'eau qui, avec celui du cimetière de la Mouche, donne naissance au Thar. Vers le milieu de Noirpalu coule un affluent de l'Airou, le ruisseau de l'Écluse. Un village porte le nom de la Blanche-Pierre.

L'église est au bord de la voie Montoise, abritée par deux ifs magnifiques, plus élancés que ne l'est ordinairement cet arbre des cimetières, étalant sur leur fût, qui ressemble à un faisceau d'arbres, une riche ramure, et, de même que le tilleul, apparais-

1 Signalé dans cette station par M. Le Chevalier.

sant comme le type de l'architecture chrétienne. Mais ces deux piliers antiques et superbes écrasent la jeunesse et l'humilité de l'église, et font penser à celle qui fut leur contemporaine et dont il ne reste sans doute qu'une croix encastrée dans la sacristie et quelque chose d'un calvaire composite, carré à la base, prismatique au centre et cordonné au sommet. Viennent ensuite la tour, à la base en talus, aux fenêtres trifoliées, et quelques tombes dont une de 1613. Le chœur a été fait en 1771 et la nef en 1828. L'intérieur est blanc et propre et les murs sont couverts d'inscriptions bibliques.

L'église de Noirpalu était une chanoinie de la cathédrale d'Avranches. En 1648, elle rendait 100 liv.; en 1698, 200 : la paroisse renfermait alors 40 taillables qui payaient 207 liv. Cette paroisse est quelquefois citée dans les chartes. Au XII^e siècle l'abbaye de la Luzerne reçut une terre dans cette paroisse et la quatrième partie du moulin. Dans le même siècle un Pelevillain lui fit aussi des aumônes dans cette localité.

Il y a dans cette commune, dans la voie Montoise elle-même, qui avait été sans doute une voie romaine, un monument singulier, objet de terreur et de superstition, et portant ce nom si commun de Montjoie, affecté généralement aux hauteurs que l'on consacrait à Jupiter [1], et que le christianisme donna généralement à saint Michel. Comme le Montjoie de Noirpalu n'est point une hauteur, et offre la forme d'un tumulus de l'espèce dite Galgal, il faut lui chercher une autre origine. Or, il n'y a guères que deux hypothèses : ou c'est une de ces buttes d'expiation du Moyen-Age, et un de ces tertres artificiels surmontés d'une croix, qui jalonnaient les routes

1 Voir les nombreux Montjoie, Montjou, Montjouy, Montjeu, Montjay. L'Avranchin a trois hauteurs appelées Montjoie et Montjouy. Il est très-probable que le Mont Saint-Michel s'est appelé *Mons Jovis*. Voir la citation de la *Britannia* de Cambden, à l'article de Saint-Pair.

lesquelles quelquefois même s'appelaient des Montjoies[1], ou c'est un tumulus gaulois ou normand[2]. Du reste, c'est un problême que les fouilles seules pourraient résoudre. Ce tertre, couvert d'arbres, fait de terre et de cailloux, est consacré par la superstition : « *Relligio pavidos terrebat agrestes dira loci.* » Il recouvre des trésors, et plus d'une fois, pendant la nuit, le paysan a essayé d'en interroger les profondeurs. De grandes chasses, d'énormes lévriers blancs, des chasseurs silencieux, des sangliers passent, rapides comme l'éclair, le long du chemin devant la Butte-Montjoie.

Le nom de cette commune, son intérêt hydrographique, la briéveté de son chapitre justifieront peut-être ici l'insertion de la plupart des vocables topographiques de l'Avranchin, dérivés des eaux.

Les Lud et les Palu ont été expliqués ailleurs[3]; les Douets, les Douetils en Plomb, les Hauts-Douetils en Saint-Jean-des-Champs, le Douetil en Vessey, la Doueterie en Sartilly, la Doitée en Tirepied, dérivent de *Ductus* : le ruisseau de Changeons est appelé dans une charte *Ductum de Changons*[4]; les Noes ou Nocs, qui signifient un conduit artificiel, se trouvent dans les Noes en Courtils, la Noe en Argouges, le Pré-des-Noes en Macey, la Noe en la Croix, les Noelles en Montjoie, les Basses-Noes en Macey; la Vâtre, dérivée de *Water*, est le nom d'une mare en Lolif; la Gase, espèce de canal, est usité à Pontorson, et se trouve dans la Gase en Précey; les Viviers sont nombreux; les Mares se retrouvent partout, spécialement dans les Mares à Avranches, les Marettes en Saint-Planchers, la Marelle en Sacey; les Bec, com-

1 Voir l'article Montjoie dans Moreri. — 2 C'est cette route de Bayeux au Mont que suivit Guillaume-le-Bâtard dans son expédition de Bretagne. La Tapisserie de Bayeux le montre traversant les grèves au nord du Mont Saint-Michel. — 3 Voir Danville. — 4 Ailleurs *Torrentem de Chanion*.

muns dans la Haute-Normandie, le sont moins dans la Basse, et l'Avranchin n'en a qu'un, le Filbec en Saint-Planchers[1]; le Bieu, altération du mot Bief, est commun : la rivière de Bieu à Vernix, le Bieu à Villedieu; les Ruet, altération de ruissel, ruisseau, se rencontrent fréquemment, par exemple, le Grand-Ruet à Chausey, le Ruet en Saint-Sénier-de-Beuvron; les terrains bourbeux donnent les Bouillons, les Bouillonnières; les Limons; les sources donnent les Surdens, la Sourdière, la Sourderie[2], et tous les dérivés du verbe *sourdre*.

## XV.



---

*Nobilis matrona nomine Pientia.*
(Ex Brev. Dan. Huetii.)

CETTE commune dont le développement est du nord-ouest au sud-est et du nord-est au sud-ouest affecte la forme générale d'une équerre dont une des branches, celle du nord-ouest est terminée par une ligne concave, et dont l'autre s'amincit en une pointe allongée. Cette configuration irrégulière est tracée par des lignes de ruisseaux, de chemins et des limites idéales très-variées dont le détail appartiendrait plutôt à une description qu'à une définition. Vers le centre est le bois royal du Parc qui coupe la route royale et où rayonnent

1 Dans le département de la Manche, il y a, en noms paroissiaux, Bricquebec, Varanguebec, Mobec. — 2 Voir Tirepied.

un grand nombre de routes droites. Les deux objets à étudier dans cette paroisse sont l'église et le Parc [1].

Il semblerait que l'église voisine de la villa épiscopale devrait se distinguer par plus d'art et de richesse. Toutefois l'église de Sainte-Pience est une modeste petite église, une *ecclesiola* [2], surmontée d'une petite flèche qui n'a que l'apparence de l'art et de l'antiquité. L'arbre rond d'une croix et des restes de vitrail, replacés dans la fenêtre du chevet, sont tous ses témoins du passé. Elle appartient en général au XVII[e] et au XVIII[e] siècle. La tour qui porte cette inscription : « Julien Loisel du Gas ma fait 1637 », reçoit un certain caractère de son temps des italiennes qui la couronnent et une certaine physionomie gothique de sa flèche pentagone en pierres avec

1 Il y a une localité, la Hallerie, dont le nom semble se rattacher à ce *hall* saxon que nous trouvons dans le département, à Bréhal, et qui a la signification générale de grande habitation. Il est dans le *Domesday* sous la forme latine de *Aula*, ou la forme saxonne *Halla*, *Haula*. « *Tra* I *car. cu. saca et soca sinè aula.* » « *Transportavit Hallam et alias domos.* » « *Ibi habuerunt Torsin et Fingal* II *haulas.* » — 2 Expression du Domesday, mot assez utile dans l'échelle des édifices religieux: *Capella*, c'est un oratoire d'une seule partie ; *Ecclesiola*, c'est un chœur et une nef; *Ecclesia*, c'est l'édifice cruciforme, chœur, nef et transepts ; *Basilica*, c'est la même chose, plus des nefs collatérales. Le *Domesday* renferme un certain nombre d'expressions saxonnes ou normandes qui sont restées dans notre langue topographique ou populaire. En voici quelques-unes : Pour les *Thanes*, voir Tanis et le Tanu ; *Vavassor* est resté dans les noms propres ; *Hostiarius* (jardinier), hostier; *Pasnagium*, quelques localités ont gardé ce nom, notamment un quartier de Valognes ; *Essarz*, *Exsarta*, d'où *essartir* ; les *Haia* ; *Pomerium*, les Pomeray ; *Bulliones*, mesure de sel; les *Halla*, grande habitation ; *Gribrige (pacis infractio)*, *Graburge*, chercher graburge ; les sauniers de l'Avranchin appellent Brine ou Brune l'eau salée; c'est aussi le nom saxon. Voir *passim* nos vocables saxons, spécialement à l'article de Vains.

ses baies saillantes surmontées d'un petit gable, qui reproduisent le porche. Les transepts et le chœur ont été faits en 1732. On lit dans les manuscrits de M. Cousin : « Jacques Le Jametel, curé de Sainte-Pience, fit démolir une ancienne tour ou clocher de bois qui était au-dessous de l'arcade qui faisait la séparation du chœur d'avec la nef, et fit construire en 1637 la tour et pyramide en carreau qui est au bas de l'église. Il fit faire les contretables des petits autels. »

En 1648, l'église de Sainte-Pience, dont l'évêque d'Avranches était le patron, rendait 300 liv.; en 1698, elle valait 400 liv. et avait trois prêtres. Une taille de 838 liv. était payée par 160 taillables. Les personnes nobles étaient alors G. Hullin et Marie Le Charpentier, veuve de Michel Docé[1].

Le principal titre historique de Sainte-Pience est d'avoir été le lieu de la villa des évêques d'Avranches, désignée sous le nom du Parc.

Cette habitation était à l'est de la route royale, à l'endroit qu'on appelle encore spécialement le Parc, au bord des étangs, où l'on voit encore des pans de murs anciens d'une grande puissance. Une chapelle moderne s'élève sur son emplacement. Le manoir épiscopal n'était pas dans l'origine une villa ouverte : elle était fortifiée, comme toutes les habitations féodales, et elle l'était encore dans des temps assez récens. La plus ancienne mention que nous en connaissions est de 1250. L'archevêque Odon Rigault venait de visiter Avranches, où il avait été reçu en procession et au son des cloches, *pulsatione campanarum ;* il avait trouvé quatre prêtres qui célébraient la messe au grand autel, et faisaient toutes les semaines l'office des morts, mais quelquefois sans note. Il avait appris que quelques pauvres clercs faisaient commerce du chœur, *clerici de choro pauperes negotiantur,* et pourtant le doyen n'avait pu les nommer. Il enjoignit de réformer cet abus : il

1 *Pouillé*, et M. Foucault.

visita le chapitre, il visita l'évêque, et de là il alla avec lui au Parc : « *Non. Augusti venimus apud Parcum manerium episcopi cum expensis ipsius*[1]. »

Au XIV^e siècle « *Ric. de Parco et Agnes uxor ejus donaverunt S. Michaeli duas robas consimiles magnis clericis nostris et unum dolium vini Vascon*[2]. »

En 1425, au temps de l'occupation anglaise, Olivier de Mauni et le sire de Coetquen rassemblèrent des troupes en Bretagne, et firent une course contre les Anglais jusqu'au Parc de l'évêque d'Avranches, où ceux-ci étaient en plus grand nombre qu'ils ne l'avaient pensé. Ils sortirent sur les Bretons: on combattit vaillamment de part et d'autre ; mais à la fin les Bretons furent défaits, et Mauni fut pris avec beaucoup des siens[3].

Ces lieux avaient déjà vu passer le fléau de la guerre en 1204, quand les Bretons enlevèrent d'assaut le Mont Saint-Michel, s'emparèrent d'Avranches, et brûlèrent toutes les bourgades situées entre cette ville et Caen[4]. Ils le virent pour la dernière fois, quand les Vendéens envoyèrent un détachement contre Villedieu[5].

Le château du Parc fut rebâti à la fin du XV^e siècle par l'évêque Louis de Bourbon, qui, dans son goût et sa magnificence, dut l'orner de tous les caprices de l'art de cette époque. François Desrues l'appelle « un beau chasteau, basti par Louis de Bourbon[6]. » Cenalis le décrit dans son Aveu à François I^er : « Le chasteau du Parc, clos de murs, d'eau, d'avenues, d'étangs, et en état de demeure, dans lequel il y a une chapelle[7], » et plus longuement ailleurs: « *Sylva quam*

1 Mss. de la Bibliothèque royale. — 2 Mss. n° 14. — 3 J. Chartier, et *Histoire de la Pucelle*. R. Seguin localise le même fait au Parc-l'Evêque, en Saint-Sénier-de-Beuvron, où il n'y a pas de lieu de ce nom. *Hist. des Boc.* 368. — 4 Aug. Thierry, *Hist. de la Conq.*, t. IV. — 5 V. Villedieu. — 6 *Descript. de la Fr.*, fin du XVI^e siècle. — 7 *Ap.* M. Cousin.

*Parcum vocant. Castrum, turrim et mœnia, ipsas denique intraneas domos summa vigilantia nec impari sumptu Lud. Borbonius extrui curavit*[1]. » Le vieux et fort manoir de Louis de Bourbon, sa position dans un vallon sombre et humide ne convenaient plus aux temps modernes. L'avant-dernier évêque d'Avranches, M. de Malide, bâtit le château actuel du Parc, à l'ouest de la route, sur un terrain élevé d'où l'on pouvait contempler un vaste-pays, et même un coin de la baie du Mont Saint-Michel. Le dernier évêque, M. de Belbeuf, compléta ses travaux, et l'on eut une de ces grandes maisons modernes, confortables et régulières, d'où sont généralement bannis l'art architectural et cette solidité qui regarde l'avenir. Vendue nationalement en 1791, la propriété du Parc passa, en 1821, de M. de Quincey à M. Bunel, dont le fils en a fait une de ces belles villa, jetées au milieu des caprices de la nature et de l'art, qui attestent des temps pacifiques, et que ne connurent pas nos rudes aïeux.

La sainte, à laquelle la paroisse est dédiée, appartient à la Normandie, et fut martyrisée dans le Vexin. Sa vie est racontée dans les hagiographes, mais nous la trouvons résumée dans le Bréviaire de Daniel Huet : « Une noble dame, nommée Pientia, ensevelit avec honneur les corps de trois martyrs, saint Nicaise, saint Scubicule, saint Querin, qui avaient évangélisé la Neustrie. Fescenninus, le chef de la province, l'ayant appris, la fit meurtrir à coups de poing, déchirer à coups de fouet, et frapper de la hache. Ses reliques, transportées dans l'église d'Avranches, y sont entourées d'une grande vénération[2]. » Pendant long-temps, les moines du Mont Saint-Michel allèrent processionnellement à Avranches, portant le corps de saint Aubert, et les chanoines d'Avranches allèrent au Mont avec celui de sainte Pience[3]. Pendant les guerres du

1 *Hier. Neustr.* Ces expressions peignent une véritable forteresse. — 2 *Ex Brev. D. Huetii,* ed. 1698. — 3 Note marginale du n° 34. On la croit de la main de Mabillon.

XIV[e] siècle, l'évêque d'Avranches fit transporter à l'abbaye la caisse d'ivoire qui renfermait les reliques de la martyre[1]. Toutefois ces processions solennelles, ces échanges de visites religieuses et ces pélerinages cessèrent à l'occasion d'un mauvais procédé du clergé d'Avranches envers les moines du Mont, comme le raconte leur annaliste principal :

« Lan 1635 les necessitez publiques exigeants des prieres publiques il fut arreste dans ce monastere que la communaute iroit en procession en la cathedrale dAvranches distante de trois lieues ce qui fut fait avec toutte solennite apres en avoir donne advis a M. Pericard evesque et a tout son chapitre qui tesmoignants lagreer fesoient esperer une meilleure reception quils ne firent aux moynes lesquels apres avoir faits leurs stations dans ladItte eglise furent obligez daller prendre leur repas dans un pre ledit s. evesque ny aulcun de son clerge ne les ayants conviez a disner quoy que selon lancienne coustume cela fut deu aux moynes qui par apres firent voir que cette incivilite les avoit touche dautant que le 7 doctobre ensuivant les calamitez du royaulme continuant levesque et ses chanoines firent solennellement leur procession en cette abbaye ils resolurent quon ne les traitteroit point de sorte que levesque alla disner avec tout son clerge dans le logis abbatial a ses depends sans que pas un des religieulx lui alla faire civilite et ayant seu quil sen estoit indigne delibererent que desormais notre procession niroit plus en ladItte ville pour quelque necessite que ce fut[2]. »

1 *Livre Vert*. Voir à la Luzerne une charte de 1257, datée du Parc. Par une convention arrêtée au Parc, en 1329, l'évêque J. de Vienne, prélat grand seigneur, diplomate et mondain, obtint, pour trois ans, la permission de chasser dans le bois de Neiron. — 2 D. Huynes, p. 98.

# XVI.

## Commune de la Rochelle.

*Gauf. Duredent... de Ph. de Rochella* vij. *l.* *et* x *so. pro fine terre et de Rob. de Rochella* viij. *l. pro excambio Ivrande.*
(Rôles de l'Échiquier).

Le sol assez rocailleux de cette localité, la position du village et de l'église, sur le flanc d'un petit vallon, le nom des villages appelés le Rocher, la Perruche, les Vaux, expliquent le nom de la Rochelle [1]. C'est une commune régulière, triangle curviligne, à côtés à peu près égaux, le côté nord-est étant tracé par le Lerre, le côté nord-ouest par une ligne idéale que prolongent en sens divers deux petits cours d'eau, et le nord par cette rivière d'Allemagne qui, avec les champs appelés les Germanies, semble attester le séjour des Francs dans ce canton. Outre son église et son château, cette commune renferme les ruines de la chapelle Saint-Nicolas, et auprès, le village de la Chapelle, un manoir qui a des fenêtres dignes d'intérêt, un Haut-Manoir, une Moinerie, et une Croix-Badin, et la Badière dont le nom rappelle un des plus célèbres abbés de la Luzerne.

L'église est cruciforme, mais avec des transepts très-reculés vers le pignon oriental. Un fragment de blocage au midi

1 Un de ces diminutifs qui ne sont restés que dans la topographie.

avec une porte bouchée, six contreforts, une fenestrelle sont les parties romanes. Les transepts sont à peu près du XVI[e] siècle. La tour lourde, courte, cunéiforme date du XVII[e], mais le bas est plus ancien. Le chœur et la nef sont de 1706. Autour règne la ligne armoriale, et un écusson étoilé est sur une des portes d'un transept, probablement celui de la Luzerne, qui avait le patronage [1]. On remarque trois tombes, une à écusson grattée, une de 1630 et une autre de 1588. La croix du cimetière est de 1608. En 1698, cette église, dédiée à Notre-Dame, rendait 500 liv. et avait trois prêtres [2]. Le *Pouillé* de 1648 ne lui donne que 400 liv. de revenu.

Le château de la Rochelle, qui se baigne dans un grand étang, est une de ces fantaisies comme sait en faire, sur une plus grande échelle, l'aristocratie anglaise qui aime l'architecture et les souvenirs de ses ancêtres, et qui se plaît à mirer la façade de ses manoirs dans les eaux et à les adosser à de grands bois. Cette habitation offre un corps sans caractère et récent, une tourelle hexagone du XVII[e] siècle et de jolies fantaisies gothiques, imitées du XVI[e] siècle, qui ont été faites en bois, dans ces derniers temps. On remarque surtout une fenêtre à deux trèfles, surmontée d'un quatrefeuille et flanquée de deux clochetons effilés [3].

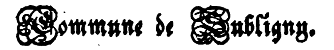
Les seigneurs de la Rochelle sont souvent cités dans les anciens diplômes, surtout dans ceux de la Luzerne : c'est à l'histoire de cette abbaye qu'on en trouvera mention. Toutefois nous en citerons quelques-uns ici.

Un seigneur de la Rochelle était à la Croisade du duc Robert. On trouve la souscription de *Rob. de Rochella* et de *Rog. pauper de Rochella* dans l'acte de fondation de la Luzerne en

1 Cette abbaye avait trois étoiles dans ses armes ; mais, comme cet écusson n'en a que deux, il est probablement de la Bellière. — 2 M. Foucault. — 3 M. Boudent signale pour ce château son « jardin français, remarquable par la hauteur de ses murs. » Tom. II.

1171 [1]. Dans ce siècle, Heriz et son fils firent des aumônes à cette abbaye dans cette paroisse. En 1180 et 1203 fut inscrite à l'Échiquier la note qui nous sert d'épigraphe [2]. A la fin du XIII[e] siècle les seigneurs de la Rochelle augmentèrent à la Luzerne la chapelle de la Vierge. A l'époque de l'invasion anglaise, en 1418 « damoiselle J. de la Rochelle, veuve de Ant. de Varignies recut don de ses heritages a elle donnes sa vie durant par le roi [3]. » Plus tard, cette seigneurie passa à une branche des Lempereur, dite de la Rochelle.

## XVII.




Li sire de Solignie.
(Robert Wace).

Cette commune figure généralement un arc dont le chemin d'Avranches à Gavray ou côté oriental représente la corde et dont la Broise dessine la courbe : elle est traversée par la route d'Avranches à Coutances. C'est un sol accidenté au sud et à l'ouest, et ses mouvemens sont indiqués par les noms topographiques, les deux hameaux des Monts, les Bas-Monts, la Rochelle, la Paluelle avec sa vieille habitation attribuée aux Anglais, le Rocher, le Rocher-Cavigny, le Rocher-

1 *Gall. Christ.*, tom. x. *Instr.* — 2 M. Stapleton, tom. II, p. 540, et tom. I, p. 11. — 3 Vautier.

Boucan[1] auprès de sa bruyère hantée par les esprits, la Vaucelle, près du Tertre-de-Neuville, le Perron, terre seigneuriale, les Vignes, souvenir du vignoble de la Luzerne, une Herpe, ce nom commun dans l'Avranchin, l'expression romane de la herse[2]. Il y a plusieurs croix de pierre, celle du moulin dont l'antique base est soutenue par un des modules du fût, celle du Chapitre qui rappelle les droits de dîmes du Chapitre d'Avranches en Subligny[3]; il y a un fief, la Brehoulière, qui associe son nom saxon au souvenir des Arondel qui le possédèrent, enfin il y a une Moinerie, propriété de l'abbaye de la Luzerne.

L'église de Subligny n'a qu'un transept. Sa partie la plus monumentale est son portail roman à deux colonnes, dont les chapiteaux sont insculptés d'une espèce de fleur de lis. L'archivolte intérieure a été refaite en 1736. Au seuil, à l'extérieur, est une tombe sur laquelle on lit : « Cy gist Symon Le Roy de l'an 1615 pries Dieu pour luy. » La maçonnerie de ce pignon est en blocage serré; le tympan est plus moderne. A cette partie primitive, sans doute contemporaine des Subligny de la Conquête, il faut associer les fonts, cuve ronde, ciselée de cintres et de dents de loup, un autel en pierre qui sert de socle dans la chapelle latérale, la croix du cimetière, fût rond, enfoncé dans une pierre en forme de cercueil[4], et deux sta-

1 Il se pourrait que le seigneur qui possédait et dénommait cette propriété fût désigné dans le *Registre des Dons*. Le roi Henri v donna à Rob. Seguin les biens de Nicolas Bouquan, *absent, de la vicomté d'Avranches*, p. 93. Il y a encore à Subligny la Boucanière. — 2 Roquefort, *Glossaire*. — 3 *Livre Vert*. — 4 La tradition raconte que cette croix, implantée sur une tombe, est un monument expiatoire en l'honneur d'un seigneur du Grippon, tué dans une querelle de chasse par un Arundel. Parmi les tombes de ce cimetière, et dans les champs voisins, croît la belle printanière qu'on cultive dans les jardins, variété du *Narcissus-pseudo Narcissus*. Il y avait autrefois quatre ifs aux quatre

tues reléguées dans la sacristie. Vient ensuite la tour avec sa voûte dont les nervures, qui sortent du mur, rappellent le XIIIe ou le XIVe siècle, et dont les ouïes ont un caractère tout roman et semblent avoir été encastrées et exhaussées dans cette construction en grandes dalles bien jointes qui dut couronner ce clocher au XVIe siècle. Le reste est à peu près contemporain. Un caractère de cet édifice, un de ceux qui attestent le mieux l'antiquité de nos églises et les remplissent des plus graves pensées, c'est le grand nombre de ses tombes, qui fait du chœur pour ainsi dire un caveau ou un cimetière [1]. Beaucoup sont usées par le temps ou mutilées par les hommes. La plus curieuse est une dalle sculptée en entaille d'une effigie de prélat, avec la chevelure sacerdotale, la chasuble antique, les mains jointes : c'est sans doute un Subligny, ou un des curés réguliers, du temps où cette église appartenait à la Luzerne. La tombe voisine, qui a été grattée, semble avoir dû porter une effigie analogue. Il y en a plusieurs du XVIe siècle : une est de 1509; une autre offre cette épitaphe : « Lan mil cinq cens icy gist Robin Arondel. » Il y a une autre sépulture d'un Arondel. Sur une autre on lit : « Lan M. C. cens tresse fut inhumé... » Il y a deux tombes des Le Goubé, sieurs du Perron, village de Subligny, dont une de 1591.

L'église de Notre-Dame-de-Subligny fut donnée à la Luzerne à la fin du XIIe siècle. G., évêque de Coutances, en confirma la donation en 1187 [2]. Plus tard, elle revint au seigneur. En 1648, elle rendait 400 liv.; en 1698, elle n'en rendait que 300 et avait deux prêtres : le gentilhomme était G. de Romilly [3].

angles : il n'y en a plus que deux. Dans un caveau, sous la croix polygonale, est déposé M. Murye, curé distingué et bienfaiteur de cette paroisse, par lequel fut fondé un lit à l'hospice d'Avranches pour un infirme de Subligny.

1 Voir sous ce rapport Brecey, Marcilly, Pontorson, Granville, etc. — 2 *Neustria*, p. 797. — 3 *Pouillé* et M. Foucault.

Cette paroisse et ses localités sont souvent citées dans les chartes. Hasculphe de Subligny donna en 1143 à la Luzerne : « *In Suligneio vineam de Toi et dominium meum circa vineam et masuram Ran. de Montibus*[1]. » Une confirmation de 1210 mentionne Vaucelle : « *Ex dono Agnetis filie Joh. de Sulligneio x sol. cen. apud Vaucellam*[2]. » Le Mès de la Boulaie est cité dans une charte de 1250, « *Le Mes de la Boelaie in limite parochiæ de Sulignie et de Olivo*[3] » : il fut l'objet d'une contestation entre le Chapitre d'Avranches et la Luzerne.

Mais la grande gloire de Subligny est d'avoir été le berceau d'une famille qui donna un chef à la Conquête, cité dans le *Roman de Rou*[4], et un autre à la Croisade de Robert, un évêque au siége d'Avranches, d'illustres seigneurs à la Normandie, à l'Angleterre[5] et à la Bretagne, aux abbayes de Montmorel et de la Luzerne, des fondateurs et des bienfaiteurs. Toutefois il est assez difficile de localiser l'habitation de cette famille. M. de Gerville[6], et après lui M. Le Prévost[7], ont soupçonné que le Châtelier pourrait bien en être l'emplacement. Éloigné de l'église de Subligny d'environ trois kilomètres, situé dans une autre paroisse, le Châtelier, sur lequel d'ailleurs la tradition, que nous avons interrogée, est à peu près muette, ne remplit pas les conditions du manoir des seigneurs locaux. C'est au village même de Subligny, près de l'église, qu'il faut chercher l'habitation seigneuriale ; c'est là qu'elle était en effet : c'est sur le terrain du jardin du presby-

1 *Gall. Instr.* du tom. XI. — 2 *Cartulaire de la Luzerne.* — 3 *Livre Vert*, 93. Voir Céaux pour les Mès, abréviation de Mesnil. Voir aussi Moidrey, ou Mès Drey. — 4 Toutefois il n'est ni dans le *Domesday*, ni dans Brompton, ni dans Taylor. Il est dans Masseville, I, 205, dans la *Chron. de Norm.*, 112, dans les *Baronages* de Banks, II, 630. — 5 La branche anglaise subsista plus long-temps que celle de Normandie. — 6 *Châteaux.* — 7 Notes du *Roman de Rou.*

tère, dans lequel on trouve encore des murs épais et solides, qu'étoit cette habitation, et le nom de Manet que porte le terrain ne laisse pas de doute sur le lieu du berceau des Subligny [1].

Toutefois il n'est pas étonnant que l'habitation des Subligny ait disparu et avec elle son souvenir : cette famille tomba en quenouille sous le règne de Philippe-Auguste, et il n'y eut plus que la branche anglaise et celle de Bretagne. Après le Subligny de la Conquête, nous trouvons un G. de Subligny sur la liste de la Croisade de Robert [2]. A la fin du XI[e] siècle, Alfred de *Suleini* est cité dans une charte du comté de Chester [3]. Au commencement du XII[e] siècle, le seigneur de Subligny était Othoere ou Otoèle, mentionné dans une charte de la Luzerne; son fils fut Hasculphe qui épousa Denise d'Avranches. Hasculphe est célèbre comme fondateur de cette abbaye. Il fut aidé dans cette œuvre par son frère, Richard de Subligny, évêque d'Avranches, de 1142 à 1153, qui fit nommer abbé du Mont Saint-Michel Richard de La Mouche, et qui, à cause de cette nomination contestée, entreprit le voyage d'Italie, dans lequel il fut pris par des voleurs et jeté dans un château où il mourut [4]. Hasculphe eut un fils, Gilbert, dit d'Avranches, à cause de sa mère, qui se noya en escortant le vaisseau du roi en Angleterre en 1170. Le neveu de Hasculphe, Jean de Subligny, fonda en 1180 l'abbaye de Montmorel. Il avait deux frères qui l'aidèrent à doter cette maison, et un fils nommé Hasculphe qui ajouta une église à celles qu'avait données son père. Lesceline du Grippon, fille du premier Hasculphe [5], par son mariage avec Foulques Paynel, porta dans cette maison une

1 Renseignemens de M. Trochon, curé de Subligny, qui s'occupe de recherches locales, et qui a pu établir la série, presque sans lacune, des curés ses prédécesseurs depuis le XIV[e] siècle. — 2 Dumoulin, 48, Masseville, 251. — 3 Dugdale, I et II. — 4 Voir la Luzerne et la Mouche. — 5 Voir la Haye.

partie des biens des Subligny. Mais la seigneurie resta au fils du dernier Hasculphe, cousin de Lesceline ; il s'appelait Jean, et il est mentionné dans le *Livre de l'Échiquier :* « *J. de Soligneio unum militem et ad servicium suum tres milites*[1]. » La seigneurie passa aux d'Argouges : à la bataille de Bouvines figure Raoul d'Argouges, seigneur de Soulligny, à cause de son mariage avec une sœur de Jean de Subligny[2]. Dans le XVIe siècle, la seigneurie du Grippon, dont Subligny faisait partie, était aux Le Marchant[3] ; Elisabeth Le Marchant épousa le marquis de Bethune vers 1720. On a de ce seigneur, comme pièces locales[4], une délégation pour le baptême des cloches, la fondation de l'école, etc. Des Bethune, Subligny passa aux Boisgelin qui le possédèrent jusqu'à la Révolution. L'église porte encore la bande armoriale.

Du tronc normand de cette famille se détachèrent deux branches, celle d'Angleterre, qui s'est ramifiée dans les comtés de Cornwal, Devon et Sommerset, celle de Bretagne, qui se forma à la fin du XIIe siècle par le mariage d'un Subligny avec l'héritière du comté de Dol, seigneur puissant dont le nom figure honorablement dans les histoires de Bretagne[5].

1 Trad. de Ducarel, p. 230. Jean de Subligny fut témoin à une charte de 1173. *Ap.* M. Stapleton, II, 183. Dans le rôle des *Infeudaciones militum* A. D. 1172, le *feudum* de Gilbert d'Avranches ou de Subligny est coté à deux chevaliers. — 2 M. de Gerville. Toutefois, au XIVe siècle, nous trouvons dans le *Livre Vert* un Jean de Subligny, bienfaiteur du chapitre, et dans le *Cartulaire du Mont*, chevalier de l'abbaye. — 3 Voir le Grippon. — 4 Archives de la fabrique de Subligny. — 5 Voir dans D. Lobineau les sceaux de cette branche : ils portent à la légende *de Soligneio.* M. d'Anisy *(Sceaux Anglo-Normands)* donne un sceau du XIIe siècle d'Amauric *de Subligneio*, trouvé à l'abbaye de Gouffern ; mais nous croyons qu'il s'agit des seigneurs de Soligny, Orne. C'est par une erreur très-excusable, dit M. de Gerville, que Collinson, dans son *Hist. du Sommerset*, a fait venir les Subligny de Bretagne.

Les armes des Subligny *etaient parti d'argent et de gueules a deux rays d'argent de l'un en l'autre*[1]. Les Subligny d'Angleterre portaient *écartelé d'argent et de gueules*[2]. Il y a quelques différences dans les sceaux de la branche de Bretagne.

Au souvenir des Subligny, cette commune associe celui des Arondel. Le fief de la Brehoulière, dont un des devoirs était de transporter les meules du moulin de Subligny, entre deux soleils, portait naguère encore sur sa cheminée l'écusson ciselé d'*arondes* ou hirondelles, armes parlantes de la famille, et l'église renferme les tombes de deux de ses membres. Cette famille a été fort illustre en Angleterre, où elle existe encore dans les Arundel de Wardour, et, selon les auteurs des *Recherches sur le Domesday,* elle est certainement sortie de l'Avranchin. Nous ne croyons pas que d'autre localité que Subligny puisse revendiquer l'honneur d'avoir été le berceau des seigneurs qui étaient, même avant la Conquête, en Angleterre, où ils avaient leur château du temps du roi Edouard : « *Castrum Harundel T. R. E. reddebat de quodam molend.* XI *sol.*[3] » et qui furent représentés à la Conquête par Roger d'Arundel. Leurs descendans existent encore dans l'Avranchin, et possèdent encore la Brehoulière[4].

A Subligny est né Thomas Masure, docteur en Sorbonne.

Le nom de Subligny a reçu de Cenalis une étymologie poétisée dans l'épitaphe qu'il fit sur l'évêque Richard de Subligny, *ab allusione nominis :*

*Petra tegit lignum, lignum premit ossa Richardi :*
*Felix quæ nullo mens premitur tumulo.*

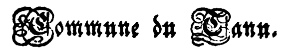
1 Dumoulin. Liste de la Crois. II. G. de Solligny. — 2 M. de Gerville. — 3 *Domesday,* tom. 1er, fol. 23. — 4 Les auteurs des *Recherches* ont déclaré qu'ils ne savaient pas ce que les Arondel de Normandie étaient devenus dans les derniers temps.

Mais, outre qu'il est peu vraisemblable qu'une localité ait pu tirer son nom des bois à une époque où tout le pays était comme une vaste forêt, le mot *lignum* n'a jamais eu la signification de bois, même dans la latinité romane[1]. Ensuite, pour donner l'étymologie d'un mot, il faut remonter à ses formes les plus originelles. Or, comme on peut le voir dans toutes nos citations anciennes, la forme du nom paroissial est *Solignie, Sulinei, Sullineium, Sulignie*, etc. Ce mot doit se résoudre comme ses analogues, Folligny, Martigny, Parigny, Ruffigny, etc., en un nom d'homme, Sollin ou Sullin, qui est aussi la racine des nombreux Solignac et Soligny[2].

La commune de Subligny joua un grand rôle local dans la Révolution : elle était le centre de la chouannerie, dans ce canton. Le poste des chouans, leur mâquis ou leur placis était près de la Vaucelle et du Tertre de Neuville, dans le fourré de bois que traversait l'ancienne route. Subligny ne fut pas le théâtre d'affaires importantes, mais c'est de là que partirent deux expéditions dont on a gardé le souvenir. L'une alla attaquer la caserne de la gendarmerie, au centre même de la Haye-Pesnel, et ne put la forcer, quoiqu'elle ne fût défendue que par un gendarme qui, des fenêtres, tua un grand nombre d'assaillans, et fut enfin tué à son tour. L'autre partit la nuit, et arriva le matin à Saint-Aubin-des-Préaux. Le curé constitutionnel fut arraché de l'autel, conduit dans le cimetière et tué. Plusieurs des héros de ces guerres vivent encore ou sont morts récemment : on cite les noms de Bras-de-Fer, de Monte-au-Ciel, de Lantimèche, et tandis que Granville avait son héroïne républicaine, appelée de son nom la Vigoureuse, qui se faisait tuer sur les remparts, Subligny avait sa *chouanne*, qui s'appelait de son nom de guerre la Capitaine.

1 Voir Ducange. — 2 Le fief de Soligny, en Curey, est appelé *Solinnei*, dans une charte du x[e] siècle.

## XVIII.



*Ec. de Tanuto patronus D. Rad. de S. Maria. Rector percipit totum altalagium et medietatem garbarum. Est ibi elemosina* I *acre. Prior de Blocteria percipit totum residuum et valet* xxx *l. Hospitalis de Haya* xxx *l. Can. Abr.* l. *lib.*

(Livre Noir de Coutances).

Un triangle dont le sommet est au nord, convexe à l'orient, fortement concave au sud, et légèrement concave à l'ouest, représente assez bien la configuration du Tanu. Le sol est uni à l'ouest, où il n'y a pas de limites bien naturelles; il est assez tourmenté à la ligne de l'est que tracent la rivière de l'Ecluse et celle de l'Airou, et à celle du sud que sillonne le Thar.

Notre épigraphe fait connaître la statistique ecclésiastique de cette paroisse au XII^e^ siècle. Deux chartes du même Radulphe de Sainte-Marie y ajoutent quelques détails. Par la première, qui est de 1234, il donna « *duas garbas decime de parrochia Tanuti Ful. Paganelli pauperibus domûs Dei de Haya Paganelli*[1]. » Par la seconde, datée de 1247, il donna à l'abbaye de Savigny « *precipue pro salute anime*

1 Chartrier départemental.

*Ricardi filii mei defuncti in dicta abbatia sepulti....* x *sol. tur. in feodo meo de Tanu in masura as Haudoains.... ita ut possint in dicta masura namna*[1] *capere et justiciam suam facere*[2]. » L'*Abrégé de la Vie des Évêques de Coutances* fait mention d'un curé de cette paroisse en 1294 : « On trouve la souscription de R. d'Harcourt dans un acte pour certains traits de dîme entre le prieur de la Bloutière et de la Haye-Painel d'une part et de Jacques de Laizeau, curé du Tanu de l'autre[3]. » Au XIV[e] siècle, la statistique religieuse du Tanu avait subi des changemens, comme on peut le voir par la comparaison des deux *Pouillés du Diocèse :* « *Ric. de S. Maria est patronus ecc. de Tanuto. Taxata est ad triginta lib. Rector percipit terciam partem garbarum in omnibus decimis parrochie et domûs Dei de Haya Paganelli percipit duas partes garbarum magne decime. Quidam canonicus Abr. percipit duas partes garbarum parve decime. Monachi de S. Severo percipiunt duas partes garbarum de quadam alia parve decime. Rector habet quatuor virgatas terre elemosine vel cocirca et solvit pro capa episcopi quinque sol.* » En 1648, Notre-Dame-du-Tanu rendait 400 liv., et le patronage était au seigneur[4].

L'église du Tanu s'élève au bord d'une ravine profonde, sur la déclivité d'un vallon. Généralement romane, elle nous offre en grande partie l'église de Raoul de Sainte-Marie et du *Livre Noir*. Toutefois le simple oratoire, composé d'un chœur

1 Pour *namnum*. Voir Ducange. — 2 *Ibid.* A cette charte est appendu le sceau de Raoul qui porte de merlettes 3, 2, 1. — 3 Page, 234. — 4 *Pouillé.* Un des patrons du Tanu a été Le Vaillant, le célèbre voyageur. Vers le milieu du XVIII[e] siècle, M. Le Vaillant, avocat-général au parlement de Rouen, épousa l'héritière des Le Marquetel, sieurs de Saint-Denis-le-Gast, dont un des membres fut le fameux Saint-Evremond. Les Marquetel portaient *d'or à la quintefeuille de gueules ;* les Le Vaillant *d'azur au poisson en fasce d'argent au chef d'or.*

et d'une nef, s'est agrandi. Les parties modernes sont la porte carrée faite avec des tombes, la tour massive à trois retraits, portée sur une base en talus, terminée en mitre épiscopale, bâtie en 1658, le porche et la maçonnerie plate où se voient des vestiges vagues d'*opus spicatum*. Le portail, un peu gothique, sert de transition aux parties romanes. Si l'on fait abstraction de la variété bizarre des baies, cintres, ogives, trèfles, parallélogrammes, lucarnes, fenêtres et fenestrelles, percées au hasard, vue du midi, cette église offre une physionomie romane. La nef a conservé une jolie porte qui s'enfonce dans une saillie ou large contrefort, et dont les chapiteaux offrent un monstre assez commun dans l'ornementation de ce style, une tête humaine attachée aux membres antérieurs d'un quadrupède. Le chœur a conservé presque tout son caractère : c'est une rotonde ou abside divisée à l'extérieur en trois compartimens par quatre colonnes engagées, s'élançant du rebord élevé et saillant des fondemens[1] jusqu'à la corniche qui s'appuie sur des modillons de figures variées, têtes de chien ou de loup, hures de sanglier, grouins de porcs. A l'intérieur, ce chœur ne présente qu'une voûte basse, espèce de crypte solide et sombre que ferment en avant deux murs qui se projettent en contreforts à l'extérieur. Ce chœur, qui offre de la ressemblance avec quelques rotondes antiques, est du roman primitif, et pourrait bien remonter au xᵉ siècle. Sous la charpente de l'autel actuel se voit l'autel primitif en pierre, qui est à nu du côté de la sacristie, et qui devait être isolé comme les autels primitifs, et comme cet autel du Ham qui était couvert d'inscriptions sur ses quatre faces[2]. Un

1 Dans cette base sont incrustés des fragmens de sarcophages en tuf de Sainteny, antérieurs par conséquent à cette construction du xᵉ ou du xiᵉ siècle. — 2 Voici les inscriptions de cet autel, qui, avec celles de la pierre romaine, dite de Torigni, sont les plus anciennes du département. Elles donneront une idée de l'état de la langue dans le

autre autel de pierre est appuyé contre un mur. Le cimetière offre des fragmens de croix romanes, et la croix Landry, autrefois placée dans un carrefour hanté par les visions[1]. On a trouvé, en creusant, un joli groupe en pierre de Caen représentant un vieillard barbé, vêtu en pélerin, présentant à la Vierge et l'Enfant Jésus son fils aussi habillé en pélerin, petit enfant à genoux, dans une pieuse attitude et avec une douce physionomie. Sur le socle, on lit cette inscription : « Loys Thomas Launey natif dicy de par Jhus le Roy des Roys fist faire ce vitral cy[2] », allusion à une vitre détruite aujourd'hui.

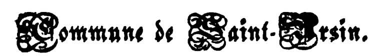
A l'extrémité septentrionale du Tanu est Boisfrou, ancien fief des Dominicains de Mesnil-Garnier, où il y avait un colombier, une chapelle, et un manoir qui existait encore du temps de Cassini.

L'étymologie du nom de cette commune trouvera plus naturellement sa place au chapitre de Tanis.

Cotentin au VII[e] siècle : « *Constantiensis urbis rectur domnus Frodomundus* (S. Fromond) *pontifex a'me Maria genetricis domini hoc templum hocquae altare construxsit fideliter atquae digne dedicavit mense Augusto medio et hic festus celebratus dies sit per annus singolus... Anno III am regnante Theodorico rege in Francia, hoc cinubium chingxit, abens curam pasturalem in amore Dei suarum ovium. Patravit causas quam pulcherrime. nec amor se bu.... rum... pascua perpetua choro nexas virginale cum Maria almissema cum ips. vivant et exultent in aeterna secola. Locum rex concessit ad istum cenubium. Ipsi etenim primus cipit struere hic monastirium, demum pontifex uremus atque cetera sparn. Eptinari numero...* (Annales Ben., tom. 1, 697.) Voir le fac-simile.

1 Cette église va être agrandie. Le rapport d'une commission nommée par la Société d'Archéologie n'aura pas été sans influence pour la conservation de cette église romane et pour sa restauration, dont les plans, faits avec une intelligence archéologique par M. Brinisholtz, architecte, compléteront son caractère monumental. — 2 Déposé au Musée d'Avranches. Voir, pour plus de détails, notre Rapport sur cette église. (*Journal d'Avranches*, mai 1842).

## XIX.



*Nostram terram inter Thar et Tharnesiam usque ad terram S. Ursini.*
(Cart. du Mont Saint-Michel).

La configuration de cette commune est très-irrégulière : elle s'appuie au sud sur la ligne sinueuse du Thar, toute bordée par les bois de la Luzerne, qui semblent avoir projeté dans son sein quelques bouquets, comme des tiges vagabondes ; le reste de sa limitation est généralement idéal, ou déterminé par des lignes trop brisées et trop détaillées pour entrer dans une esquisse. Le village de Saint-Ursin est sur une hauteur, et son paysage se compose de trois élémens, les coteaux, les bois et les rivières. La commune consiste en deux plateaux, l'un côtoyé par le Thar et le Tharnet, l'autre qui est un faîte placé entre le Tharnet et plusieurs ruisseaux qui vont au bassin de la Saigue.

L'église de cette paroisse est sous l'invocation d'un saint qui figure sur certaines listes des évêques de Coutances[1]. Deme-

1 Liste de Morel, conseiller au présidial de Coutances, faite en 1647. Rouault conteste l'existence de ce prélat comme évêque de Coutances ; mais M. Le Canu, par de bonnes raisons, l'a conservé, et a distingué ce saint Ursin, évêque de Coutances au VIIe siècle, de saint Ursin, évêque de Bourges au IIIe.

surément longue, n'ayant pas de transepts, ajustant sur une même ligne sa nef et son chœur, elle ressemble plus à une galerie qu'à un édifice chrétien. Elle n'a de remarquable à l'extérieur que son portail roman qui s'enfonce dans un pignon, flanqué de deux contreforts, abrité par un if antique et monstrueux, merveille végétale du pays, qui ressemble à un faisceau d'arbres ou à un entrelacement de serpens, dont les bruissemens du vent dans son feuillage semblent être les sifflemens[1]. L'intérieur est blanc, propre et nu, comme il convient à une église moderne, dont les goûts juvéniles ne s'accommodent pas des vieilleries. Aussi y a-t-il peu d'objets anciens dans cette église : la tombe de messire Eustache Le Mercier, patron de Granville, Saint-Ursin, Mesnildrey, Saint-Léger, décédé en 1733, et son écusson constellé de six lunes et de six étoiles[2], un assez bon tableau venu de la Luzerne, représentant le baptême de Clovis par saint Eloi, des statues mutilées reléguées dans la sacristie, et une statue de saint Clair d'une pensée très-naïve[3], tels sont les faibles vestiges du passé dans cette église implantée sur des fondations romanes. En 1648, cette église, patronée par le seigneur, rendait 400 liv.[4] Au XIV[e] siècle, elle rendait 45 liv.[5] Au XII[e], elle était ainsi notée au *Livre Noir* : « *Ec. S. Ursini patronus dnus de Musca. Abbas S. Michaelis percipit omnes garbas*

1 Il fut mesuré dans une herborisation, en 1802, par M. Le Chevalier et ses élèves : il avait alors 27 pieds de tour. Depuis, il a grossi de quelques pouces. — 2 Il est décrit différemment dans Dumoulin : « *Ecartelé au 1[er] et 4[e] de gueules à 3 têtes de pucelle d'argent, au 2[e] et 3[e] d'azur à la fasce d'or avec trois molettes d'eperon du mesme.* » — 3 L'artiste a cru sans doute que le miracle d'un saint cheminant avec sa tête dans les mains était trop fort : il n'a mis dans les mains de saint Clair que l'occiput, et lui a laissé dans la tête deux yeux excellens, comme il convenait à un saint dont le nom atteste une puissance spéciale pour les maladies des yeux. — 4 *Pouillé*, p. 5. — 5 *Livre Blanc*, fol. 3.

*exceptis l. quarteriis frumenti que percipit rector cum altalagio et valet* lv. *lib.*[1] »

Dans le cimetière, on remarque une croix polygonale et une tonnelle, reste du jardin de l'ancien presbytère, qui sert de reposoir aux processions.

A la limite de Saint-Ursin et de Saint-Léger est le Logis de la Sanguinière, bâti récemment sur l'emplacement d'un manoir. Il appartient à M. de La Broise de Saint-Léger, dans la famille duquel il est entré par son alliance avec celle des Le Mercier, qu'avait précédée, comme nous le croyons, celle des du Homme. Au XIV<sup>e</sup> siècle, les La Mouche avaient le fief de Saint-Ursin, et G. de La Mouche devait un chevalier pour ce fief et celui de Mesnildrey. En 1165, Robert du Mont fit un échange avec G. de Saint-Jean, et il lui donna : « *Nostram terram inter Thar et Tharnesiam usque ad terram S. Ursini et dedit in excambio pro feodo Alani de Buceio in quo sedit medium ecclesie et cimeterii Buceii*[2]. » En 1283, le Mont Saint-Michel acquit des rentes en Saint-Ursin de Th. Le Roy, seigneur de la Pommeraye[3]. En 1152, G. de Saint-Jean avait donné à la Luzerne : « *Tres acras ad S. Ursinum*[4]. »

Le sol tourmenté de Saint-Ursin et la brièveté de son chapitre nous offrent une occasion pour énumérer les noms topographiques avranchinais dérivés des mouvemens et de la nature du terrain. Nous avons donné ailleurs les noms dérivés des hauteurs et des pierres[5]. La dépression du sol donne le Val, les Vaux, le Vaucel ou la Vaucelle en Subligny et en Saint-Léger, la Valette en Saint-Pierre-du-Tronchet et en Noirpalu, les Basseries en la Haye, les Bessières en Juilley, le Bas avec un nom, la Houle, la Hiaule en Saint-Sénier-de-Beuvron ; les mouvemens de la côte s'expriment par le Grouin, cap

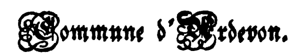
1 *Livre Noir*, fol. 40. — 2 *Cartulaire du Mont*, fol. 117. — 3 D. Huynes, et n° 34. — 4 Voir, à l'article de la Luzerne, les biens des religieux en Saint-Ursin. — 5 Voir la Chaise-Baudouin.

fendu, comme le Grouin-du-Sud en Vains, le Bec, cap aigu, comme le Bec-d'Andaine à Genêts, le Coin, comme le Coin-à-la-Carelle en Vains, le Pignon, cap très-élevé et massif, le Pignon-Butor, la Dune, nom celtique qui signifie hauteur [1], les Hogues. Une anse arrondie dans les grèves de la baie s'appelle Port [2]. La nature du terrain se révèle dans les Mielles [3]; dans la Gravelle [4], comme dans la Gravelle en Montjoie; dans le Pratel en Saint-Sénier-de-Beuvron et les Préaux; dans les Freches, terre en friche, assez commun, par exemple, en Bacilly; dans la Forière, lieu de pâturage, dérivé de *Forium, Fodrium* [5], qui se trouve en la Trinité; les Fonteny, les Fontenelles sont assez fréquens, et les Grenouillères s'appellent quelquefois Rainières, comme au Luot ou Chanteraines, comme en Bacilly, ou Gargouilles, comme à Céaux.

1 Voir la Chaise-Beaudouin. — 2 Voir les communes du littoral. Le Port de Saint-Léonard s'appelle la Faucille. Le fond de la Baie est découpé en six ports principaux : sur la côte nord, le port de Gisors, le port de Saint-Léonard, le port de Genêts; sur la côte sud, le port de Flaget, le port de Céaux, le port de Courtils. Ce sont des anses de sable et de tangue, que la mer ne baigne que dans les hautes marées. — 3 Ce nom, très-commun sur tout le littoral du département de la Manche, n'est pas dans Ducange. — 4 Les pêcheurs de morue de nos côtes appellent, à Terre-Neuve, grave, une plage de galets. « Plus nombreux que la gravelle de la mer. » Anc. Bible. — 5 Glossaire de Roquefort.

# CANTON DE PONTORSON.

## I.




On présume que Rollon donna Ardevon au Mont.
(Dom Huynes).

Le sol humide de cette commune s'élève peu au-dessus du niveau des grèves, si ce n'est vers le sud. La forme générale est un triangle allongé dont la base est la ligne de la Rive : au-delà du canal du Couesnon est le sol continental du Mont, limite extrême de l'Avranchin et de la Normandie. Elle n'a de ligne bien naturelle qu'à l'est que côtoie le ruisseau Landais. Nous peindrons ailleurs le sol plat de ce quartier et son paysage [1]. Ardevon offre à l'archéologue une église, un prieuré, une bastille, une léproserie, une chapelle, et partout le souvenir du Mont Saint-Michel dont il était une baronnie. Le *Terrier de l'Abbaye* cite quelques noms remarquables en cette commune, le Pré-des-Anges, la Croûte, le Paradis, la Bastille [2]. Il y a peu de villages ; il y en a trois du nom de Beau-Soleil : il y a encore les Buternes à la Rive.

1 Voir Beauvoir. — 2 *Terrier*, n° 151. Dans les prés maritimes de cette côte on trouve l'*Althæa officinalis*, l'*Asparagus officinalis*, et, au bord de la grève, le *Polypogon monspeliense*.

L'église d'Ardevon est une *ecclesiola*, c'est-à-dire qu'elle n'a ni tour ni transept : elle n'a qu'un joli campanier à trois tinterelles; mais elle est une des plus antiques du pays. Cette antiquité se révèle dans le côté septentrional où l'on remarque une porte cintrée dans une maçonnerie en *opus spicatum*, faite de briques et de schiste. Un grand arc prismatique qui porte le clocheton sépare le chœur de la nef, et tous deux sont du XVe siècle. De cette époque est encore la fenêtre orientale. La cuve ronde du baptistère est fort ancienne. Le chœur renferme quatre tombes, trois avec une croix en entaille, l'autre armoriée. Dans le cimetière est une croix à croisillons bifides. Cette église appartenait au Mont en 1648, et en 1698 rendait 400 liv. : elle était sous l'invocation de la Vierge.

Le Prieuré a plus d'importance sous le rapport monumental, historique et même artistique. Il se compose de trois parties, la grange décimale, magnifique vaisseau, flanqué d'une vingtaine de contreforts, où l'on tassait quinze mille gerbes, l'aile dite la Ferme, partie manable, terminée par deux pavillons à toit aigu, avec un réfectoire et des cellules, orné de l'écusson abbatial, et l'aile dite des Grands-Logemens, dont le rez-de-chaussée n'offre que des étables, des écuries et des celliers, où l'on remarque une colonne de style roman, mais dont l'étage offre une construction originale, d'une physionomie orientale, qu'on appelle le Prêche. Cette partie est très-voisine de l'église avec laquelle elle a peut-être communiqué. Il est probable que c'était la chapelle et que les fidèles y arrivaient par le pignon où l'on voit une porte murée et quelques traces d'un escalier. Ce qui caractérise cette partie, ce sont trois fenêtres ogivales divisées en deux trèfles par un pilier court, très-finement taillé, et surmontées d'un trèfle. Elles doivent dater du XIVe siècle. Un campanier était autrefois sur le pignon.

Un peu en-dehors de ce carré de bâtimens est le colombier qui fut construit en 1636; l'ensemble des édifices fut réparé

en 1639 [1]. Le Manoir d'Ardevon remonte à une certaine antiquité. Il est cité « *nostrum manerium de Ardevone* », dans une lettre du prieur Thomas au pape, en 1207 [2].

La Maladrerie d'Ardevon ou chapelle Saint-Gilles est située dans le village de Saint-Gilles où se tient une *assemblée* [3] annuelle. Elle appartient au xv<sup>e</sup> siècle : elle renferme encore quatre statues gothiques, dont une est celle du patron, invoqué contre le mal de la peur, et elle a conservé un joli vitrail qui représente une madone. Elle est désignée sous le nom de Maladrerie du Mont Saint-Michel, dans le *Pouillé* de 1648; dans la statistique de 1698, elle figure avec un revenu de 350 liv. Vers 1620, D. Huynes écrivait : « La chapelle Saint-Gilles ou Léproserie d'Ardevon est en la présentation du chapitre du Mont. Celui qui en jouit doibt être prestre et desservir aux quatre paroisses voisines, leur administrer les sacremens, leur dire messe au deffaut dautres prêtres. »

La chapelle de la Madelaine n'existe plus que dans les souvenirs, à moins qu'on n'en voie des restes dans quelques pierres, dans une croix bifide, et dans la statue de la sainte, placée devant la porte d'une simple maison. Elle était au village de la Rive, et remontait à une époque reculée. Chaque année les religieux du Mont y venaient en procession, et ce fut pendant une de ces processions que les Protestans tentèrent de surprendre l'abbaye [4].

Ardevon eut aussi, vers 1420, une bastille, élevée par les Anglais, et si bien détruite aujourd'hui qu'un nom seul est tout ce qui en reste [5]. Le 24 mai 1419, Henri v, roi d'Angleterre, qui possédait presque toute la Normandie, où le Mont Saint-

1 Th. Le Roy. — 2 Mss. 2419. — 3 L'assemblée normande répond aux pardons bretons, et, comme ceux-ci, a une origine religieuse. — 4 M. Fulgence Girard. D. Huynes ne parle pas de cette circonstance. — 5 L'emplacement est encore consacré par le nom, le Champ des Bastilles à la Rive, près du doué communal. V. le *Terrier* n° 151.

Michel protestait contre sa conquête, voulant contenir le pays et bloquer la forteresse, donna à Jean Swinford « la terre et seigneurie d'Ardevon qui avait été au prieur et couvent du Mont Saint-Michel, à charge d'y construire bastille et garnir de gens d'armes [1]. » Un historien, qui ne cite pas ses autorités, dit « que les assiégeans se retirèrent à Ardevon, à une lieue de la côte, et y bâtirent un fort dont G. Biotte, vicomte de Carentan, qui l'avait fait construire, en 1422, fut gouverneur [2]. » Aussi une de ces assertions est-elle contredite par un chroniqueur authentique, qui met la bastille à la Rive: « Du costé de la grève, ils bastirent plusieurs forts et bastions : ils dressèrent entre autres une bastille à la Rive d'Ardevon et une en la paroisse d'Espas, tellement qu'on ne pouvoit plus entrer ni sortir de ce mont [3]. » Il est évident d'après ce texte, d'après le nom qui reste, et d'après les nécessités du blocus que c'est à la Rive qu'était située la bastille [4].

Telle est la statistique monumentale de cette importante localité. La baronnie d'Ardevon n'est pas moins importante au point de vue de l'histoire. Nous donnons maintenant dans leur série chronologique les documens historiques que l'on peut aisément localiser.

Ardevon, avec son nom celtique, est un antique établissement. Il y avait un marché et une foire au moins au XIe siècle,

1 *Registre des Dons, etc.*, p. 136. — 2 M. Seguin, *Histoire militaire des Bocains*, p. 306. — 3 D. Huynes. C'est aussi sans autorité qu'un Mss. (Mss. de Genêts, 1810) dit que la bastille d'Ardevon devint la maison de campagne des religieux, qui fut bâtie sur ses ruines. — 4 Comme seigneurs de la baronnie, les moines avaient sur tout ce littoral ce droit d'épaves appelé *werech* ou *choses gaïves* « icelle chose est dite werech que la mer deboute, » dit la *Coutume de Normandie*. Ce nom ne s'est appliqué au gouesmon ou fucus que par restriction. Le mot est resté chez les Anglais. Wreck signifie débris, naufrage. Dans la *Coutume*, le fucus est appelé *vraig*. *Choses gaïves* dérivent du verbe *waiver*, abandonner. Voir *ap.* Ducange *wrekum* et *waïf*.

car Robert Courte-Heuse donna en 1087 au Mont le marché d'Ardevon : « *Mercatum in villa que vocatur Ardevon et in eadem villa feriam annalem in festivitate B. M.*[1] » Dom Huynes cite ce don et ajoute : « On présume que Rollon 1er duc donna Ardevon au Mont[2], » et D. Le Roy précise la date : « 912. Don d'une terre qu'on présume être Ardevon par Rollon[3]. »

En 1066, Liger — *Prepositus de Ardevone* — souscrivit à la charte de Poterel[4].

Un historien cite un seigneur d'Ardevon parmi ceux qui suivirent le parti de Geoffroi d'Anjou au XIIe siècle[5].

Dans le XIIIe et le XIVe siècle le Mont fit beaucoup d'acquisitions dans Ardevon, comme le prouve cet extrait des titres les plus intéressans de l'Inventaire : « *Conv. inter abbatem et Gauf. Pigace apud Ardevon* 1217. — *Littera de puteo de Ardevon in Acigneio* 1220. — *Lit. furni de Ard.* — *leprosarie de Ard.* 1201. — *Quitancia in quodam fardello...* 1311. — *L. emptionis manerii de Acigne* 1234. — *L. quod abbas non potest cogi ut sint monachi residentes apud Ard.* 1232. — *L. Nic. de Maidrie de duobus maneriis in Ard.*[6] » Ce fief d'Assigny était le plus important après le Prieuré, et il est souvent cité dans le *Terrier* où il est appelé « Prévôté ruineuse. » Le *Gallia* en parle aussi : Rob. de Thorigny en 1248 « *significavit ab hominio se liberavisse pro terra Gauf. Pigasse Alanum d'Acigny militem ut regi hominium præstaret*[7]. »

En 1261, le Mont acquit les prévotés, corvées et services en Ardevon, Huynes, Curey, Beauvoir et Brée[8], et reçut, en 1379, le four à ban d'Ardevon. Beaucoup de travaux et d'ac-

1 *Cart.*, 77, et *Gal. Christ.* — 2 *Hist.* — 3 *Hist. des Merveilleuses Recherches.* — 4 *Cart.* — 5 M. Seguin, p. 220. — 6 Mss. n° 34. — 7 Tom. XI, col. 517. Le *Cartulaire* et D. Huynes citent assez souvent un autre fief d'Ardevon appelé Poloom et Peloing. — 8 D. Le Roy.

quisitions furent faits au Prieuré dans le XVII[e] siècle : « Acquisition du bois taillis de Guitter pour 218 liv. — Réparation au manoir, 1628. — Construction du colombier, 1636. — Acquisition de la Bedonnière, 1639. — Réparation générale du manoir et maison habitable, et de la grande grange, 1639. — Déclaration d'hommage de N. Guischard pour les fiefs de Villers, Tournay, Pitelou, Pelong, la Croix et Saint-Benoît, dépendant de la baronnie d'Ardevon, 1646. — Pavement du chanceau de l'église parrochiale, 1647. — Réparation de la chapelle de la Magdelaine[1]. »

Ardevon, étant le point du littoral le plus rapproché du Mont, a dû être le théâtre d'engagemens dans les siéges de cette forteresse. L'histoire a conservé le souvenir de trois affaires importantes qui eurent lieu en cet endroit, à trois époques caractéristiques, dans la guerre entre les fils du Conquérant, dans le grand siége du XV[e] siècle, et dans les guerres de religion.

Robert Wace a raconté longuement, et d'une manière dramatique, le siége du Mont, dans lequel Henri fut bloqué par ses frères Robert et Guillaume. Nous citerons ce que son récit a de local :

Li Munt assistrent environ
De Genez de si a Coisnon
E la riviere d'Ardenon[2].
A Avrenches li Reis séeit
E a Genez li Dus esteit.
Mult véissiez joster sovent
E tornéier espessement
Entre li Munt et Ardenon
E la riviere de Coisnon[3].

On connaît les deux épisodes de ce siége : Guillaume ren-

1 D. Le Roy. — 2 *Arden*, forêt. — 3 *Roman de Rou*.

versé de cheval d'un coup de lance par un soldat effrayé d'avoir frappé le roi, et auquel celui-ci dit : « *Per vultum de Luca! meus amodo eris et meo albo insertus*[1]; » et Henri, manquant d'eau, en envoyant demander à Robert qui lui envoie un tonneau de vin, Guillaume irrité disant : « *Benè scis actitare guerram qui hostibus præbes aquæ copiam!* » et Robert faisant cette belle réponse en souriant : « *Papæ! dimitterem fratrem nostrum mori siti! Et quem alium habebimus, si eum amiserimus*[2]*?* »

De la bastille d'Ardevon, pendant le siége du xv<sup></sup>e siècle, sortaient souvent les Anglais pour engager des escarmouches et des tournois sanglans sur la vaste lice des grèves. Un historien contemporain raconte très-agréablement une de ces rencontres compliquées d'un nouvel ennemi. « En ce tems ceux de la garnison dudit Mont saillaient presque tous les jours pour escarmoucher avec les Anglois et y fesoit-on de belles armes. Messire Jehan de La Haye, baron de Coulonces, etoit alors en un château du bas Maine, nommé Mayenne la Juhais, et alloient souvent de ses gens audit Mont et pareillement de ceux du Mont a Mayenne. Ledit baron sceut la maniere et l'estat des Anglois et fist scaveoir a ceux du Mont quils saillissent un certain jour et livrassent grosse escarmouche au jour de vendredy et quil y seroit sans faute, et ainsi fut faict : car ledit de Coulonces partit de sa place avant le jour, accompagné de ceux de sa garnison qui chevaucherent neuf a dix lieues, puis eux et leurs chevaux repurent assez legerement, et apres ils remonterent a cheval en venant tout droit vers la place des Anglois, et cependant ceux du Mont qui avoient bien esperance que ledict baron viendroit, saillirent pour escarmoucher et aussy firent les Anglois et toujours François sailloient

1 W. Malmesb. — 2 *Ibid.* Cet auteur a mieux raconté ce siége que Wace. Un de nos meilleurs élèves, M. C. de B., a fait de ce siége le sujet d'une composition remarquable.

de leur place et aussy fesoient Anglois de leur part, tellement que deux à trois cents repousserent les François jusque pres du Mont; et lors environ deux heures apres midy arriverent ledict baron de Coulonces et sa compagnee et se mit entre Ardevon et les Anglois tellement quils neussent pu entrer en leur place sans passer parmi les François que avoit ledict de Coulonces. Finalement ceux du Mont et les aultres François chargerent a coup sur lesdits Anglois lesquels se defendirent vaillamment, mais ils ne purent resister et furent defaits et y eut de deux cents a douze vingts de morts et de pris et entre les autres y fut pris messire Nicolas Burdet, Anglois; puis ledit baron de Coulonces et sa compagnee s'en retournerent joyeux en sa place de Mayenne la Juhais[1]. »

La scène suivante peindra la violence des partis long-temps après les grandes luttes religieuses :

« Lan 1644, M. de Lorges Montgomery huguenot se mist en la fantaisie de chasser avec une grande meute de chiens, bande de gens a cheval et a pied par touttes les terres et paroisses de la baronie d'Ardevon et vint mesme plusieurs fois jusque dans le domaine du manoir, faisant gloire de gaster les bleds des campagnes et de faire plus de tort quil pouvoit aux moynes... Le prieur envoya vers luy son souprieur pour lui remonstrer amiablement le tort quil faisoit et le supplier de se desister. Il neut autre response de luy sinon quil ny avoit homme au monde qui le put empescher de se divertir a la chasse par tout ou il lui plairoit et le fist sortir de chez luy avec plusieurs parolles rudes contre les moynes... Le jour de l'Assomption estant a la chasse au tour de la paroisse de Huines gastant tous les bleds durant les solennites de la grande messe, le cure de laditte paroisse revestu des habits sacerdotaux sortit

1 *Mém. concernant la Pucelle d'Orléans*, coll. Petitot, tom. VIII. Ce même Coulonces fut tué, quelques temps après, dans le combat du Pont-à-l'Anguille. Voir Courtils.

de son autel et alla avec ses paroissiens se jetter aux pieds de ce Totila et le prier de considerer le tort quil faisoit au pauvre peuple avec un si grand train de chiens et de chevaux au milieu des bleds. Ce huguenot sans faire estat de cette humble remonstrance poursuivit sa chasse comme devant de sorte que peu apres les serviteurs du manoir d'Ardevon et quelques habitans lui allerent une autre fois au-devant avec un autre appareil bien armez de fusils et despees lesquels apres quelques discours quils tindrent audit sieur layant arreste ils luy tuerent un de ses chiens couchant quil avoit achepte 15 liv. ce qui le mit tellement en furie quil protesta de se venger contre les moynes. Sitost donc quil fut a Pontorson et scachant que le pere prieur D. Dominique et D. Romain, tresorier estoient a Ardevon, croyant quils y coucheroient, depescha audit lieu une bande de bandouliers tous masquez et desguisez avec ordre de tuer ledit prieur, mais ne les ayant pas trouvez ils deschargerent leur colere sur les domestiques et quelques honnettes personnes qui y estoient couche. Ledit prieur scachant que lesdits serviteurs et hostes avoient ainsy este fort maltraittes de coups despees et de bastons et que mesme quelques uns eussent ete tues sur la place sils ne se fussent sauvez par les fenestres et a la faveur de la nuict, de ladvis de ses serviteurs advertit par lettres le sieur de Souvré, abbe de ce lieu, desdites violences du sieur de Lorges. Ledit abbe prenant cela pour un affront a sa personne prist laffaire a cœur et la porta pour partie intervenant que fut si vivement pousse par les religieux quil y eut decret de prise de corps contre le sieur de Lorges et contre les assassins un desquels fut rachepte de la potence six mois apres par monseigneur de Guyse... Tout cela estonna merveillement notre calviniste qui ne trouva pas de meilleur expedient que de se procurer un secours par quelque puissant ami. A cet effet il prist la poste et alla en Champaigne supplier M. le duc de Guyse qui avoit este abbe de ce Mont de le favoriser en cette affaire... ce qui fut fait pour le grand respect que lui portoit toutte la communauté du mo-

nastere... Il apprit par lui quil ne faisoit pas bon saddresser et choquer les moynes. Cette affaire lui cousta plus de 15000 liv. Depui il na fait aucune action qui pust offenser les religieux, au contraire il est parfois venu visiter ledit p. prieur et souvent a envoye ses enfans pour lui faire la mesme civilite [1]. »

A Ardevon se rattache un nom de la Conquête. Un Robertus de Alvers était à la Conquête, et il ne reçut du Conquérant qu'une maison à Northampton. Ce Robert d'Auvers était d'origine française. Deux familles françaises semblent avoir le droit de faire remonter leur origine jusqu'à lui. En Normandie, d'après le *Livre Censier du Mont Saint-Michel*, un Robert d'Auvers est cité comme tenant des terres que l'abbé de ce monastère avait achetées de Garin d'Auvers, dans le champ d'Auvers en Ardevon. Dans les Pas, un Jean d'Auvers devait à cette abbaye certaines redevances pour un hebergement ainsi que pour le fief d'André d'Auvers [4].

Tel est l'état monumental et historique de cette importante localité toute pleine des souvenirs du Mont Saint-Michel. L'étymologie d'Ardevon, Ardenon, tirée du mot celtique Arden, forêt, consacre son origine gauloise et le souvenir des bois littoraux aujourd'hui disparus ; la voie qui la traverse, appelée dans une charte pour cette paroisse « *Queminum Montensem* », et qui est la ligne du Mont à Saint-James [2], consacre sans doute le souvenir des Romains. Elle rappelle encore les pélerinages qui affluaient dans cette direction de toutes les parties de la France et de l'étranger [3]. C'est de ce point extrême de la terre qu'on saluait la gigantesque montagne qui, par sa masse et par le mirage des grèves, fait croire à une trompeuse proximité.

1 D. Huynes. — 2 *Ap.* M. Desroches. Voir Saint-Pair. — 3 « *An.* 1457 *contigit de Almannis altis et bassis et de Brabantia tam magna copia ut vix per vias victualia invenire possent.* » Mss. n° 34. — 4 *Recherches sur le Domesday*, tom. 1er, p. 126.

Sur ce rivage, en face de la « bleue et sauvage baie de Normandie, » un dernier pélerin, celui de la science et de la poésie, se refaisant l'homme d'autrefois, chanta la sainteté et la beauté de l'abbaye guerrière dans de beaux vers imprégnés du sentiment de la nature et du Moyen-Age :

One night within thy guarded walls,
O Mount Saint Michael! now is more
To me than in Arabian halls
Whole heaps of legendary lore.
No mail-clad-knight from Palestine
No sandal'd monk from fabled land
With bosom more devout than mine
E'er cross'd thy bleu and channell'd sands;
Chiefs, kings and cowl'd hierarchies
Of yore, seem'd marshalling my way,
As, barefoot too, in pilgrim guise,
I paused before the turrets grey.
There stood'st thou, nature's hermit-king,
The worship of a world, that deem'd
Its glory at fleet to fling
What richest flashed or brightest gleam'd.
The towers thy guards; thy throne of fame
Thy pyramid of rocks that soar
To heaven, and on thy brows the same
Rich gothic mitre as of yore.
Still let the village girls repair
To hang with flowers the archangel's shrine,
And home in bright remembrance bear
Thy shells, unblamed by lyre of mine.
And I myself (let grey beards smile)
The like memorials bear away.
Farewell, farewell time-hallowed piled!
Adieu' thou wild blue normand bay[1]!

1 M. Wiffen, bibliothécaire du duc de Bedford : « Cet homme excellent visita la Normandie, en 1826, avec un artiste bien digne de

## II.



*Ecc. B. M. de Alceio Ric. de Bellofago eps. Abr. dedit Majori Monasterio.*
(Cart. de Marmoutier).

Cette commune affecte la configuration que les botanistes appellent reniforme. La grande route d'Antrain forme la nervure médiane ; le Couesnon tronque le lobe occidental, le réseau des chemins imite les fibrilles du tissu; une ligne à peu près idéale contourne le lobe oriental. Deux petits affluens du Couesnon côtoient le bord du sud en l'échancrant au milieu et celui du nord. Les marais du Couesnon se resserrent à Aucey par le rapprochement des rebords du bassin. En cette commune est un passage assez fréquenté : c'est le Gué-Perroux par lequel passa le prince de Condé déguisé qui se réfugiait en Angleterre[1]. En fait de noms significatifs on remarque le Haut-Gringal, la Rue, la Lande-Chauve, la Herpoterie, la Croisade, la Porte, et l'ancien fief de la Crenne qui appartient à une branche des Verdun, et près du-

l'accompagner, M. Louis Parez, » dit dans son opuscule, *le Mont Saint-Michel au péril de la mer*, M. Trebutien, qui reçut de lui des marques d'intérêt et des services sur la terre étrangère.

1 Voir Argonges.

quel on a trouvé des monnaies carlovingiennes [1], et la chapelle dite des Fiévroux, dédiée à la Vierge [2].

Il ne reste plus rien de l'église que R. de Beaufou donna au commencement du XII[e] siècle ; celle d'aujourd'hui, vaste, propre, confortable, a une origine toute moderne : la tour est de 1762, la nef de 1775, et le reste est à peu près de ce temps. Il n'y a rien aux murs, rien à la voûte, rien aux autels qui ait un caractère d'art ou qui parle du passé. Le pavé seul a conservé quelques pierres plus vieilles que l'église. On remarque une dalle à grande croix, ornée de trois écussons lozangés, la pierre tombale de Marie A. d'Aucey de Lenbert 1776, inscription reproduite sur une dalle récente de marbre noir, placée dans le pavé du chœur, celle de Michel Lenglois 1622, une de 1572, celle d'Olyvier Guyon, prêtre et chanoine, de la Crenne 1639. Les murs du cimetière sont revêtus d'anciennes pierres taillées en prismes, venues sans doute de l'ancienne église.

En 1648, cette église rendait 300 liv.; en 1698 elle en valait 500 : 143 taillables payaient 1,172 liv.[3] Notre épigraphe nous apprend que, dans l'origine, cette église était aux évêques d'Avranches, et qu'elle fut transférée à l'abbaye de Marmoutier.

Dans une ancienne charte du *Livre Vert* on trouve un *Gaufridus de Anceio et Auceio*, et ailleurs on lit : « *Unam plateam cum orto apud Auceium.* » Aucey est cité dans *l'Echiquier*, pour l'année 1198, dans la Préfecture de Pon-

1 Dans la réparation de l'étang. M. Desroches, tom. 1er, chap. IX. Ce nom de la Crenne est fort ancien. En 730 « *Evrefedus in pago Oximensi villam quæ vocatur Crenna* (Crennes) *abstrahere nisus est.* » *Vita S. Hermelandi.* Act. Bened. Voir les Cresnays. — 2 Dans Gué-Perroux et les Fiévroux, nous retrouvons la terminaison des adjectifs normands conservée dans les adjectifs anglais. — 3 *Pouillé* et M. Foucault.

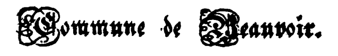
terson : « *Galf. de Auceio deb. xl. so. quos habuit de Ric. Burnof de Taill. Fales.*[1] » Nous avons une charte de Montmorel relative à cette paroisse, intitulée : « *Carta confirmationis Rolandi de Auce pro elemosinis datis à Joh. de Ciz. Polle.* 1234.... *teneor garantizare abbatie M. Morelli elemosinam quam J. de Ciz. fecit de feodo presbiteri in parrochia de Poilleio... ad majorem firmitatem D. Jordoinus de Auceio miles hujus conventionis plegius sigillum suum apposuit*[2]. »

Aucey est latinisé en *Alceium* ou en son équivalent *Auceium* : ces mots signifient habitation d'Auci ou d'Alci. Il y a trois Tenans en Chef de ce nom dans le *Domesday*.

Dans le château de la Crenne est né le chef d'escadre, Verdun de La Crenne, illustré spécialement par le voyage scientifique qu'il fit avec Borda et Pingré, sur *la Flore* ; il alla en Russie aider Catherine II dans l'organisation de sa marine, prit part à l'expédition Franco-Espagnole contre Gibraltar en 1782 ; après cette campagne, il alla prendre le commandement de la station des Antilles, et, en 1788, devenu chef d'escadre et chef de division, il entra dans le conseil supérieur de la marine. La Révolution arriva : il se retira en Espagne, rentra en France vers 1800, et vint mourir, en 1805, au lieu de son berceau[3].

1 Tom. II, p. 291. — 2 Chartrier de Saint-Lo. — 3 Voir cette vie racontée par M. de Clinchamp, *Journal d'Avranches*, juin 1843. Près de la Crenne on trouve l'*Epipactis latifolia*.

## III.




Et pour ce fuct la paroisse nommée Beauvoir
qui avoit nom Austeriac.

*(Mss. du Mont Saint-Michel).*

A L'OUEST la grève, et des autres côtés des lignes idéales circonscrivent Beauvoir. Sur son sol bas et découvert se dessine le mamelon qui porte l'église et le village, et d'où l'on proclame la vérité du nom communal : la baie, la mer, la Bretagne, la Normandie se déroulent au loin sous les jeux d'une lumière mobile dont les divers instans offrent des tableaux nouveaux et merveilleux, qui sembleraient impossibles, s'ils étaient fidèlement imités par l'art. Les noms des villages, d'ailleurs très clair-semés, expriment bien la nature du sol, les Mares, le Bas-Pays, le Marais, les Hautes-Grèves. Au-delà du canal du Couesnon, qui coupe Beauvoir du sud au nord, il n'y a plus de villages, il n'y a plus que des maisons isolées, qui portent le nom de leur fondateur : la maison Rapinel, la maison Galland, la maison Berot, etc. C'est dans ce sol amphibie, que Wace a si justement appelé « la terre marine décha d'usqua Couesnun, » qu'a été creusé le canal de dérivation de cette rivière.

Un arrêté des Consuls, du 25 thermidor an VIII [1], sur le

[1] 13 août 1800. Voir le *Bulletin des Lois.*

rapport des ingénieurs Anfray et Gugelin, prescrivit l'exécution d'un canal qui devait encaisser et diriger le Couesnon, et le détourner des digues de Dol qu'il détruisait. Partant du coude de la Foreolles, à l'ouest du bourg de Moidrey, il devait traverser la commune de Beauvoir, dans la direction de son ancien lit, à travers le Bas-Pays ou les grèves herbues, et devait rejoindre la Sélune et la Sée en rasant la Tour-Boucle, ou tour polygonale du Mont Saint-Michel. Quatre cent mille francs étaient tout d'abord affectés à ce travail. Trois mille ouvriers, ou soldats de discipline, se mirent à creuser dans ces lais et relais une tranchée, et des maladies ne tardèrent pas à les décimer. Ces sables humides et mouvans, jetés sur les bords, s'affaissèrent, et les marées d'août et de septembre de 1806 comblèrent la tranchée. Aujourd'hui c'est une dépression qui se prolonge sur une longueur de deux kilomètres environ, avec une largeur d'à peu près deux cents mètres, y compris les berges. L'affaissement des terres ou plutôt des tangues, les apports de la mer, les détritus des plantes aquatiques, les travaux de l'agriculture qui trace ses sillons jusqu'au bord de l'eau, ont diminué de près de moitié la profondeur du canal. Dans quelques cinquante ans l'on en cherchera en vain la place. Il est barré de distance en distance : ces barremens contiennent les eaux, et servent de chemin aux hommes et aux animaux pour passer d'un bord à l'autre, quoiqu'il y ait d'ailleurs des gués. Ce canal traverse un terrain original. C'est un sol de sable, bas et aquatique, coupé en compartimens rectilignes ; chaque champ est une île et un fort, dont les bords sont protégés par des douves, des digues et des contre-digues ; les chemins, coupés de rigoles, sont bordés de talus élevés comme des lignes de bastions ; l'eau ronge la digue et le chemin, ou l'un et l'autre se fondent et s'écoulent dans le fossé. Au sud s'étend une petite plaine qui reçoit une physionomie des plants de tamarix qui bordent les champs, et où se mêlent quelques pommiers nains. L'habitation d'un homme courageux, qui lutte depuis quarante ans

contre la mer, apparaît sur cette terre déserte, comme un oasis, avec ses plantations de saules et de peupliers, en attendant peut-être que la mer avare reprenne son bien et ne l'emporte comme elle a emporté une jolie villa avec de beaux jardins, le cimetière de la maison centrale, la maison Devambez, et ces maisons dont on voit les carcasses, près des déchirures du rivage, comme d'énormes cétacés déposés par les flots et disséqués par le temps. Au-delà, c'est l'étendue solitaire et muette des grèves, bien plus triste que celle de l'Océan, qui a reçu de Dieu le mouvement et une voix, et de l'homme la barque et le vaisseau pour animer ses espaces sans limites.

L'église de Beauvoir n'a de remarquable que sa position : c'est, pour le spectateur, un point de vue admirable, placé au sommet d'un triangle immense dont le rivage de Bretagne et celui de Normandie forment les côtés gigantesques, et dont la base est la ligne de la mer et de l'horizon, vaste plaine d'onde et de sable dans laquelle trône le Mont Saint-Michel. La tour de cette église fut bâtie en 1771, en même temps que celle des Pas, qui se termina en dôme ; mais celle de Beauvoir, exposée à la violence des vents, reçut la forme plus solide du coin de nos églises rustiques. Il reste de l'ancienne église deux fragmens de pignons, la tête d'une croix dont le fût est enfoncé dans une base creusée, semblable à un bénitier, et les deux contreforts du milieu. Le chœur a été refait en 1760 : il se pourtourne en abside. Un porche entre la nef et le chœur a été détruit. Il n'y a dans toute cette église d'intéressant qu'une fenêtre, espèce d'accolade trilobée, transition entre le trèfle du XV^e^ siècle et l'accolade du XVI^e^. Sur la corniche du chœur sont insculptées des coquilles et des conques qui rappellent les unes les armes du Mont, auquel appartenait Saint-Michel-de-Beauvoir, les autres ces cornes d'animal ou ces cors en terre cuite avec lesquels *corniaient* les pélerins, et dont parle G. de Saint-Pair dans sa peinture des pélerinages. Le tableau du retable est l'œuvre d'un artiste,

Lavente, dont les toiles se retrouvent surtout dans le diocèse de Coutances : c'est l'archange terrassant le dragon. Un autre, armorié de l'écusson du Mont, et représentant une Vierge, a été relégué dans la tour. Un curé de cette église, nommé Richard, qui offrit un vase d'argent au Mont Saint-Michel, figure dans le *Nécrologe de l'abbaye*, dressé au XIVe siècle. Cette église lui avait été donnée avant le XIIIe siècle, car il y a pour ce siècle au *Cartulaire :* « *Littere Hamonis de Bellovisu de patronatu ec. de Bellovisu.* » Au Moyen-Age, elle rendait 15 liv.[1] En 1648, elle valait 300 liv.[2] En 1698, elle valait autant, et la paroisse, avec 52 taillables, payait 375 liv.[3]

Sur la carte de Cassini est indiqué près de l'église de Beauvoir un manoir qui nous rappelle les mentions assez nombreuses de ses seigneurs dans les documens.

Depping dit que Henri II fit construire à ses frais le château de Belvoir, en 1170, aux frontières de Bretagne[4]. Le manoir de Beauvoir est sans doute le souvenir de cette forteresse. Les seigneurs devaient avoir peu de droits sur cette paroisse, puisqu'en 1261 le Mont acquit la prévôté, les corvées et services de Beauvoir[5], et que d'ailleurs il avait le patronage. Le seigneur le plus souvent cité est Hamon de Beauvoir qui figure dans les *Rôles de l'Échiquier* à l'an 1198, pour la préfecture de Pontorson : « *Ham. de Bello Videre* x l. *so. pro diff.*[6] » Il l'est aussi dans l'Inventaire des chartes du Mont où nous remarquons les articles suivans : « *Quod W. de Bellovisu vendidit quoddam homagium. — L. Hamonis de Bellovisu de donat. viridarie. — Ejusdem de patronatu ecc. de Bello visu. — De dono prati du Bysson. — De redditibus de Bellovisu et de Passibus. — De hommagio in proch. de Tania de Passibus, de Cruce.*[7] » Un seigneur de Beau-

1 Mss. 14, p. 342. — 2 *Pouillé.* — 3 *Mém. de M. Foucault.* — 4 *Hist. des Voyages des Norm.*, tom. II, 79. — 5 D. Le Roy. — 6 M. Stapleton, II, 291. — 7 Mss. 34.

voir, appelé Robert, fut au nombre des défenseurs du siége du Mont Saint-Michel, levé en 1427 : ses armes sont au champ de sable à l'urne funéraire d'argent. En 1494, P. de La Boissière, seigneur de Ducey, donna à l'abbaye de Montmorel la terre et seigneurie de Beauvoir « pour avoir part ès messes prieres et oraisons en ladite abbaye et pour la bonne faveur et singuliere devocion que icelluy seigneur avoit aux saints qui en icelle sont depriez [1]. »

C'est sur le sol de Beauvoir que dut avoir lieu en 1426, pendant le siége, une rencontre entre les Français et les Anglais, racontée par le secrétaire même du chef des Français, le connétable de Richemont : « Pour ce que les Anglois faisoient de grandes courses et de grands maulx en Bretaigne M. le connestable veint emparer Pontorson et fuct environ la S. Michel. Et y vinrent des François et des Escossois avec luy... Et durant ce vinrent les Anglois un peu avant soleil couchant, qui estoient en nombre bien huict cents et saillit on hors aux champs et se mist on en bataille oultre le marais devers le Mont et ne scavoit on quelle puissance les Anglois avoient. Si feist le connestable d'Escosse descendre tous les gens d'armes et archers a pied, puis veinrent lesdicts Anglois jusques a un traict d'arc et y en eut deux ou trois qui se veinrent faire tuer en nostre bataille et y furent faicts deux ou trois chevaliers. Et quand les Anglois veirent la bataille, ils s'enfuirent en grand desarroy et en fuct prins et tue plusieurs; mais pour ce que tout estoit a pied, ne peurent estre si fort chassez comme ils eussent ete qui eust ete a cheval. Apres que la place fuct un peu bien fortifiee, M. le connestable et le connestable d'Escosse et la plus part des seigneurs et capitaines sen allerent, excepte ceulx que M. le connestable y laissa [2]. »

1 Chartrier de Ducey. — 2 G. Gruel, *Histoire de Richemont*, col. Petitot, p. 437. *Id. Hist. d'Arthur. Ap.* D. Lobineau, p. 569.

Le nom primitif de Beauvoir, Austeriac, devenu, selon l'usage, Austry, accuse une localité celtique : de l'autre côté de la baie était aussi Sessiac ou Sciscy. A quelle occasion le nom gaulois devint-il le nom roman de Belvoir ou de Beauvoir? Une légende des chroniques du Mont nous apprend qu'en 709, lorsque les envoyés de saint Aubert revinrent du Mont-Gargan, avec des reliques de l'Archange, lorsque les populations se portaient au-devant d'eux du côté d'Austeriac, d'où ils contemplèrent l'œuvre du cataclysme qui avait changé une forêt en une plaine de sable, une femme aveugle, qui toucha les saintes reliques, recouvra la vue, et émerveillée de la lumière et du beau spectacle de la baie, elle s'écria : « Ha! que il faict beau veoir! » Une autre chronique raconte le même fait avec quelque différence : « Et en apportant les joeaux precieulx de lattouchement dy ceulx furent par le chemin enlumines douze aveugles et aupres de la place une femme ancienne qui sen yssoit desvant aller apres ceulx qui les portoient et soudainement elle vit tout cler et pour ce fut la paroisse nommée Beauvoir qui avoit nom Austeriac[1]. »

Il y a encore sur Beauvoir une légende reproduite dans plusieurs manuscrits de l'abbaye, c'est celle de l'âne et du loup. Elle est racontée avec une couleur intéressante par un auteur de la fin du XVI^e siècle, le célèbre P. Feuardent, dans un livre destiné aux pèlerins : « Anciennement ce rocher etoit une montagne toute environnee de bois et forets, environ six lieues de long et quatre de large, joignant d'un cote la terre ferme et de lautre la mer oceane et y demeuroient certains bons et devots hermites, servant Dieu en toute piete. Leurs nourriture et vivres leur etoient envoies par le curé dune paroisse autrefois nommee Austeriac, lorsquen leur necessite Dieu faisoit apparoistre un signe visible sur la maison de ces

[1] Mss. n° 24, fol. 47. *Cartulaire* et *Neustria*. Il y a en France plus de trente Beauvoir.

bonnes gens. Le porteur etoit un ane accoutume a faire ce service, lequel fut un jour rencontre par un loup qui le devora, qui par la même puissance et providence fut contraint de faire le même office que firent autrefois les corbeaux qui repurent Elie dans le desert, les ours qui rassassierent Elisee pres le Betel et les deux lions qui aiderent au grand saint Antoine a faire la fosse de saint Paul[1]. » Le récit du Cartulaire est plus détaillé : nous n'en citerons qu'un fragment où l'on trouvera la preuve que Beauvoir s'appelait encore Austeriac à l'époque où il fut fait, c'est-à-dire au XII^e siècle. « ... *Presbitero sustentabatur quodam de villa que dicitur nunc Asteriacus taliter ei ferente auxilium : ut enim illic sine quo humana vita non potest exigi deerat victus fumo signifero discurrente altaque petente onerabat asellum dapibus dilectione vera sarcitis....*[2] » Enfin cette légende a été racontée avec cette nuance de malicieuse naïveté qui caractérise les légendaires modernes, dans ce sonnet :

« Or de Beauvoir le serviteur unique,
Qui, dans les flancs d'un double mannequin,
Portait pitance, était une bourrique,
Qu'on attendit vainement un matin.

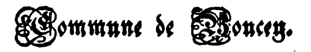
Pour son malheur la bête pacifique
Avait d'un loup fait rencontre en chemin,
Loup criminel, qui, d'une dent inique,
Dévora l'âne et pilla le festin.

Ce fut un jour de jeûne au monastère.
Le lendemain, dès l'aube et la prière,
Le loup survint chargé d'un lourd panier.

Dans son œil triste on lit cette sentence
Que, dès ce jour où sa peine commence,
Du monastère il est grand panetier[3]. »

1 *Histoire de la Fondation de l'Église et Abbaye du Mont Saint-Michel*, par le P. Feuardent, docteur en la sainte théologie. — 2 *Cart.* au commencement et *Neustria*. — 3 *Poème sur le Mont Saint-Michel*, par M. J. Travers, Mémoires de l'académie de Cherbourg. 1^er.

## IV.




*Hugo filius Rob. de Boscein.*
(Acte de 1082).

*Ego Asselinus de Calgeio.*
(Acte de 1056).

UNE forme presque circulaire, un plateau découvert, légèrement incliné vers le bassin du Couesnon : tels sont le dessin et le relief de Boucey. Pour l'aspect, c'est une plaine nue, la plus vaste de l'arrondissement, clair-semée de villages, uniforme et monotone, ou bien ce sont des marais nus comme ceux de l'ouest, ou plantés de peupliers comme ceux du nord. La limitation, indécise au nord-est, est déterminée au sud-est et au sud par le ruisseau de la Lande-Besnet, à l'ouest par le Couesnon, au nord par le canal du Marais. Deux grandes routes sillonnent ce sol uni, celle de Pontorson et celle d'Antrain. Un vaste plateau, appelé le Tertre-Burel, d'où l'on découvre une dizaine de clochers, et par un temps clair, Avranches, Granville et Cancale, commande tout le pays. C'est dans cette belle position militaire qu'était sans doute le camp, dit de Pontorson, fort de 8,000 hommes, que Louis XIV établit pour surveiller les côtes de Bretagne et de Normandie, et dont il donna le commandemant à son frère Philippe de

France[1]. Les noms des villages sont assez peu nombreux pour être énumérés. Ce sont la Cantrie, *Cantaria*, dont la charte sera citée plus loin, la Saudraie, près du Jonchet, le Fougerai, avec leurs noms tirés de végétaux, Martigny, ou l'habitation de Martin, la Guimbarde, d'où part le canal qui donne l'eau potable à Pontorson, le Flechet avec sa croix, d'où descend ce ruisseau de Roule-Crotte dont le nom corrobore l'étymologie plaisante de Boucey, la Couesnonnerie, Verdun, berceau ou fief d'une illustre famille, Caugé, localité importante autrefois, consacrée par les chartes et les souvenirs : aussi Boucey, Verdun, Caugé feront-ils les trois principaux objets de développemens de ce chapitre.

L'originalité de l'église de Boucey consiste dans l'absence de portail occidental : elle a un porche au flanc de la nef. La nef a été refaite en 1675 et le chœur en 1730 ; mais il reste deux fenêtres du XVI[e] siècle avec des fragmens de vitrail. La cuve ronde du baptistère, la base des murs, la croix ronde du cimetière, une dalle usée, empreinte d'une effigie de religieux, sont les derniers vestiges de l'église dont nous parlent les chartes. Il y a dans la nef deux pierres funéraires d'un touchant intérêt : elles recouvrent chacune un époux et sa femme et tous deux de la même famille, Julien Escalot et Suzanne, sa femme, 1559, d'un côté, Jean Escalot et Anne Pasturel, 1636, de l'autre[2]. Une dalle, parfaitement insculptée, placée près de celle-ci, est la sépulture de maître Jean Geslin, curé de Boucey, 1775. Au pied de la vieille croix du cimetière est la tombe de Masselin, doyen rural, curé de Boucey, 1739. Dans le chœur était l'écusson des Langeron, dont on ne voit plus que la pierre, qui a été mutilé dans la

1 Note de M. Cousin : « 13 juillet 1693. Philippe de France arriva à Pontorson. Le roi l'avait envoyé, avec 8,000 hommes, pour commander sur les côtes de Bretagne et de Normandie. Il logea à Pontorson chez M. le comte de Lorges. » — 2 Vautier cite un Pasturel.

Révolution. La dernière révolution, plus tolérante, a laissé les fleurs de lis, d'une bonne sculpture, d'un confessional et celle du dais de la chaire. Deux statues, une sainte Barbe et une Vierge, puis de jolis vitraux bleus, blancs et jaunes, dont l'encadrement est une ligne de couronnes à fleurons élancés, et dont les seules figures sont un saint Pierre, le patron, et une Vierge, sont les principaux objets d'ornementation ancienne.

Les seigneurs de Boucey cités dans notre épigraphe sont les plus anciens que nous connaissions. Au commencement du XII^e^ siècle, Guillaume de Boucey, baron du comte Rannulfe, souscrivit à une charte relative à Ducey[1]. Le patronage de cette église appartenait au Mont Saint-Michel auquel il fut aumôné en 1194 par Pierre de Saint-Hilaire, seigneur de Boucey[2]. Toutefois cette aumône n'était sans doute qu'une confirmation; car la grande bulle du pape Alexandre III, de 1178, cite « *ecclesiam de Buce* » au nombre des églises du Mont, ainsi qu'une terre « *terra juxta portam Pontis Ursonis*[3]. » Dans ce siècle, un seigneur de Boucey se fit moine du Mont Saint-Michel et rendit une charte pleine de détails curieux: « Moi Richard, fils de Richelin de Boucey, j'avais été accablé d'une maladie grave et longue, à mon retour de Jérusalem. Reconnaissant que j'arriverais bientôt au moment suprême et que j'entrerais bientôt dans la voie de toute chair « *viam carnis universe,* » gémissant, pleurant et tremblant, j'envoyai deux hommes probes et vénérables, Godefroy de Pontorson, chapelain du roi, et Bernard de Boucey, mon prêtre, vers l'abbé du Mont, pour lui demander l'habit de S. Benoît. Comme c'était un homme de grand discernement « *vir discretissimus,* » il m'envoya le prieur de son église avec un autre frère. Etant venus, ils me trouvèrent parlant avec

1 *Cart. du Mont.* — 2 D. Huynes « *Hist. P. de S. Hylario de decima de Bouceyo* » Inv. — 3 *Ap.* D. Huynes.

beaucoup de facilité et d'éloquence; ils me revêtirent de l'habit, du consentement de mon épouse. Pour cela je donnai de mon fief quatre acres de terre. Mon neveu Richard Cardon consentit à ce don, il le confirma de sa main et déposa la charte sur l'autel de S. Nicolas dans la chapelle de Pontorson, avec le livre de la messe [1]. » En 1162, dans sa grande charte, W. de Saint-Jean donna à la Luzerne une terre qui appartenait aux moines du Mont et en échange à ceux-ci « *feodum Alani de Buceio in quo sedet dimidia ecclesia et dimidium cimeterium Buceii, unde nobis* x sol. *et equi servicium persolvebat* [2]. » En 1186, Hervé de Verdun, chanoine d'Avranches, abandonna au Mont toute réclamation sur la dîme et le patronage de Boucey. Quelques années plus tard, G., évêque d'Avranches, confirma des dons faits en Boucey pour les infirmes du Mont. Voici les considérans de cette charte : « *Ut liberalitates hominum locis religiosis exhibite et maxime in infirmos in perpetuum memoriter teneantur, dignum est earum noticiam fideli scripturæ testimonio conservari. Quapropter nos attendentes infirmos monasterii Montis S. M. de periculo maris tenues habere redditus... divine caritatis intuitu et favore religionis de assensu Capituli nostri concessimus in perpetuam elemosinam in cantaria ec. de Boceio que ad presentationem monasterii noscitur pertinere, totum bladum tocius parrochie* [3].... »

Il y a eu un château de Boucey : il était situé à l'ouest de l'église, vers le marais. Il fut vendu et détruit il y a environ un siècle, et ses matériaux entrèrent dans la construction de l'église d'Aucey. Il était alors aux Langeron. Mais auprès de l'église, du côté du nord, on voit encore une vieille habitation avec un grand cintre semé de boules comme le portail

1 *Cart. du Mont.* Charte signée de *W. monachus de Terra Wasta, R. de Veim, Rain. et Ran. de Grandovilla.* — 2 Voir la Luzerne. — 3 *Cartulaire du Mont* et *Cartulaire de l'Évêché.*

roman de Sartilly, et avec un colombier. C'est la terre de Verdun. Bien qu'il y ait plusieurs Verdun dans l'Avranchin[1], c'est à celui-ci que nous rattacherons des détails sur cette famille, dont plusieurs sont empruntés à M. de Gerville.

Le nom de Verdun et Verdon se trouve dans presque toutes les listes de la Conquête : *Bertrannus* de Verdun est cité dans le *Domesday* comme Tenant en Chef dans le Buckinghamshire, et on dit de son manoir de Ferneham « *de hoc manerio tenet Goisfridus de Mannevile dim. hid. de qua desaisivit predictum Bertrannum dum esset trans mare in servitio Regis. Rad. Tailgebosc fecit super terram Bertranni unum molinum*[2]. » Norman de Verdun, son successeur, épousa Lesceline, fille du chambellan et trésorier de Henri Ier. Un de Verdun était à la Croisade du duc Robert-Courte-Heuse. Nous trouvons un de ses dons dans la charte de la Luzerne : « *Ex dono N. de Verdun unum pratum apud Fougeroles et* 9 *sol. cen. in feodo P. Ascelin.* » Dans les chartes du même monastère nous trouvons d'autres Verdun : « *Ex dono W. de Verdun nnum campum in exitu Pontis Ursonis et unum pratum super Coisnon... Ex dono N. de Verdun* 11 *sol. cen.* » Les *Rôles de l'Échiquier* citent pour 1180 Rob. de Verdun[3], et Ran. de Verdun pour 1195[4]. Un second Bertrand souscrivit à la charte de Ponts[5], et son frère Hervé, le chanoine, a été cité ci-dessus. Ce Bertrand suivit Richard Cœur-de-Lion à la Croisade, et se trouva à la prise de Saint-Jean-d'Acre dont il fut nommé gouverneur[6]. Un de Verdun était parmi les défenseurs du Mont Saint-Michel. Un autre fit

1 A Saint-Martin-des-Champs, à Aucey, à Vessey, et dans l'arrondissement de Mortain. — 2 151 B. Dugd. Bar. 1, 471. — 3 M. Stapleton, tom. 1, 11 et XII. — 4 *Ibid.* 231. — 5 *Cartulaire du Mont.* — 6 On lit dans le *Cartulaire de Savigny* : « *Ex dono Bert. de Verdun... totum sal meum de Verduno.* » Nous croyons qu'il s'agit d'une saline sur une terre du Val-Saint-Père qui est encore dans cette famille.

sans doute sa soumission : « Don a Ph. de Verdun ec. de ses heritages en la chastellenie de Pontorson [1]. » Leurs armes varient selon les branches : celle de la Crenne porte d'*or fretté de sable*. La branche anglaise, célèbre, sous le nom d'Aldittley, francisé en Audeley, porte d'*or fretté de sable*. Les Lemoigne de Sourdeval, branche cadette de Verdun, porte au *franc quartier de sable* [2].

Caugé est un village de Boucey, et comme un faubourg de Pontorson. Il n'y a plus rien de monumental, et la tradition a perdu le souvenir du passé. Cependant Caugé a été sinon une paroisse, du moins un village avec une église et probablement un manoir. On a cru que le *Scallei* de la célèbre charte du duc Richard n'était autre chose que Caugé. C'est l'opinion de M. Stapleton, qui, en outre, croit que l'église de Caugé, voisine de Pontorson, a été paroissiale, et qu'elle ne cessa probablement de l'être que lorsque Henri II eut donné Pontorson au Mont Saint-Michel [3]. Une charte de 1056 mentionne « *Ecclesia de Calgeio ;* » la bulle d'Alexandre III, de 1178, cite « *Ec. de Cauge cum pertinentiis suis,* » et D. Huynes, en parlant des biens enlevés à son monastère, écrivait au commencement du XVII^e siècle : « La cure de Caugé est aussi douteuse en l'évêché d'Avranches. » La charte précitée est donc intéressante comme renseignement local et comme peinture du temps : sa souscription aide encore à localiser Caugé : « *Ego Ascelinus de Calgeio necessitate constrictus quamdam partem terre de Calgeio in vadimonium cuidam amico meo, Mainerio de Monte, dederam. Cum vero reddendi terminus appropinquasset deficiente tum pecunia...... et ipse religionis habitu cupiens indui tandem divina inspiratione compunctus, consilio inito consensu amicorum et ipse hanelans meliorare vitam meam concessi ter-*

1 Vautier, 153. — 2 V. M. de Gerville. Barenton. — 3 *Observ.*, tom. 1, 93.

*rum illam ec. B. S. Michaeli de Monte eo tenore quod abbas Ranulfus me cum ipso Mainerio in monachili ordine suscipiet.... Videns autem Rogerius Lohoth filius meus renuntiavit et ipse seculo et facti sumus monachi in ec. S. M. data pro ipso Rogerio ecc. de Calgeio cum omni decima et sex acris terre quæ ipsi ecc. contingebant et uno frusto prati juxta marescum....*[1] *sint maledicti et excommunicati omnes heredes mei et participes cum diabolo fiant qui hoc donum rescindere voluerint... Rain. et Garn. de Maldreio, Golt. de Marigneio*[2]*, Nic. de Boceio, Flaaldus de Magnio, Ric. de Cureio.* »

Caugé a été le théâtre d'une bataille entre les Vendéens et les Républicains.

Quand l'armée vendéenne eut été repoussée de Granville, et que sa cavalerie eut poussé une pointe jusqu'à Villedieu, cette émigration de cent mille hommes, décimée et démoralisée, revint vers la Loire par la route qu'elle avait suivie peu de jours auparavant. Les troupes républicaines se mirent en mouvement pour prendre les Vendéens entre deux feux. Sepher, qui venait de Caen avec l'armée dite des Côtes de Cherbourg, se mit à leur poursuite ; le général Marigny, posté à Sacey avec 1,500 hommes de troupes légères, sur le sol de l'ancienne forteresse de Cheruel, ne bougea pas, par jalousie, dit-on, à l'égard du général Tribout. Celui-ci commandait Pontorson avec quatre mille hommes. Il en envoya six cents pour couper le pont de Pontaubault. Lejeay et Forestier, deux officiers vendéens, attaquèrent cette troupe et la dispersèrent. « Ils allèrent jusqu'auprès de Pontorson, et,

1 Caugé est au bord des marais de Pontorson. — 2 Marigny fief de Curey. L'abbaye de Moutons a eu deux abbesses d'un nom que l'on peut croire altéré : il y a eu deux Petronille de Cangé, probablement Caugé. *Gal.* XI. 533. D. Le Roy a dit aussi : « 1056. Don de la cure de Calgey. » Il y a une paroisse de Caugey dans la Haute-Normandie.

étant tous deux seuls en avant, ils se trouvèrent, au détour du chemin, en face de l'armée ennemie. Ils voulurent revenir, mais Forestier avait un cheval rétif qu'il ne put jamais faire retourner, il s'écria : à moi, Lejeay ! je suis perdu ! Lejeay revint, prit la bride du cheval : ils se sauvèrent au milieu d'une grêle de balles, et rejoignirent l'armée qui s'avançait[1]. » L'armée ennemie était celle de Tribout, et le détour de la route auprès de Pontorson ne peut être que Caugé. Tribout, très-faible en face d'une trentaine de mille hommes, s'était établi au carrefour appelé la Croix-de-la-Cage, et avait braqué ses canons sur la grande route, où ses flancs étaient sans défense. D'Autichamp attaqua les Républicains avec la division de Beauchamp qui formait l'avant-garde : c'était vers le soir du 18 novembre 1793. L'artillerie des Républicains fit d'abord des ravages parmi les Vendéens, mais ils furent aisément débordés, pris en flanc, et enveloppés. Chargés à la baïonnette, ils furent refoulés jusque dans Pontorson, et là, dans les rues, presque tous furent taillés en pièces. L'affaire dura de quatre heures à neuf heures. On jeta une partie des cadavres dans des carrières qui s'appelèrent dès-lors les Perrières-ès-Morts : le sol est encore plein de balles, et on en trouve aussi sous l'écorce des vieux arbres. Tribout fut destitué. Forêt, un des meilleurs officiers vendéens, fut blessé à mort, et on brisa un canon pour mettre des chevaux à sa voiture. La route et les rues furent jonchées de cadavres, et on pourra juger de l'horreur de cette bataille nocturne par le récit de Mme de La Rochejacquelein : « J'arrivai en voiture sur les neuf heures du soir, comme le combat venait de finir. J'étais avec une femme de chambre qui portait ma pauvre petite fille. MM. Durivault et de Beauvolliers, tous deux blessés, étaient aussi avec moi. La voiture passait à chaque instant sur des cadavres ; les secousses que

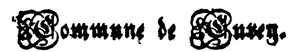
1 *Mém. de Mme de La Rochejacquelein*, 306.

nous éprouvions lorsque les roues rencontraient ces corps, et le craquement des os qu'elles brisaient faisaient une impression affreuse. Quand il fallut descendre, un cadavre était sous la portière ; j'allais mettre le pied dessus, lorsqu'on le retira[1]. »

Telles sont les illustrations de Boucey. L'étymologie de son nom nous en révélera une nouvelle. Boucey, comme les communes voisines, tire son nom d'un chef normand, dont un descendant était à la Conquête : Rob. de Buci est cité dans le *Domesday* comme Tenant en Chef et comme Sous-Tenant. Ainsi Macey, Vessey, Aucey correspondent à Maci, Veci, Alci du *Domesday*. De Buci sont dérivées les formes des chartes, celles que nous avons citées et d'autres encore : un diplôme du *Gallia* donne *Hugo, filius R. de Bosceio ;* le *Livre Vert* dit *apud Bocenum. — Boce. — Nic. chief de Bosc. — Carta decime de Bouce ;* le *Cartulaire du Mont* offre *Bucceium. — Ecc. de Bocie et de Bocei* et *Rad. de Boce.*—Mais nulle part on ne trouve de forme qui justifie l'étymologie de Cenalis : c'est en dépit des chartes et de la nature que, dans son humeur fantasque et son interprétation primesautière, il appela Boucey *Buxetum à Buxeto*[2].

1 *Mémoires de Mme de La Rochejacquelein*, p. 307. C'est à Pontorson que le prince de Talmont, en rejoignant l'armée, se disculpa de son retard. Il est probable que le fameux Jean Cottereau, connu sous le nom de Jean Chouan, était à Caugé. Du moins il était, deux ou trois jours après, à la bataille de Dól, où il sauva le prince de Talmont. C'est encore à Pontorson qu'eut lieu cette scène, souvent citée, de la frayeur de Henri de La Rochejacquelein à la vue d'un écureuil. V. *Mém.* 310. — 2 *Hierarchia Neustriæ*. Mss.

V.



*Curei, Forges, Solinnei.*
(Charte de G. Longue-Épée).

La forme de Curey est généralement circulaire : l'église est à peu près au centre. La courbe du nord est tracée par le ruisseau des Monts-Leval ; le reste des lignes est arbitraire.

Par un développement récent, l'église est devenue cruciforme. Entre le chœur et la nef il y avait un campanier : il a été détruit, rien ne le remplace : la paroisse a une église sans clocher, et le coq du village est tout humilié de percher sur le toît. La grosse cloche, suspendue dans une cage en charpente, se balance près du sol dans le cimetière. L'édifice primitif, sans doute celui que le fils de Rollon donna au Mont Saint-Michel, revit à nos yeux dans sa façade occidentale, dans des fenestrelles, des modillons, et un vestige de porte. Le XV$^e$ siècle est attesté, dans le chœur, par deux fenêtres et des vitraux où domine le jaune, et où l'on remarque le patron, saint Martin, mitré et crossé. Il y a beaucoup de dalles sépulcrales sur l'une desquelles est gravée une jolie croix. La plus ancienne mention que nous connaissions de cette église est dans la Bulle du pape Alexandre III (1178), confirmative

des dons faits au Mont : « *Ecclesias de Ardevone, Vuinnes, Curei*[1]. »

Plus tard elle fut cédée au Chapitre d'Avranches, témoin cette charte du *Livre Vert* : « *Ric. abbas M. S. M... nos concessionem juris patronatus et decime de Cure quam G. de Novo Mesnillo fecit viro ven. et discr. Decano in capit. Abr. ratam habemus* 1259. » Ce même Guillaume donna à Foulques de Crux, son oncle, chanoine d'Avranches, la dixme de Soligny[2]. Elle était taxée à 12 liv. 10 s.[3] En 1648, elle rendait 300 liv.; en 1698 autant, et elle avait trois prêtres outre le curé[4].

Curey renferme deux fiefs antiques, donnés au xe siècle au Mont Saint-Michel par Guillaume-Longue-Épée, Forges et Soligny « *Forges, Solinnei*[5]. » Tous deux offrent quelque intérêt de construction : Forges a un grand escalier et sa tourelle ; Soligny a son portail, du XVIe siècle, à deux archivoltes, avec des jambages cannelés, sa fenêtre à deux accolades terminée en large trèfle, et son colombier avec sa bande armoriale. Au XIVe siècle, G. du Hommet occupait le fief et vavassorerie de Soligny. Au XVIe, il était aux Montgommery[6]. Il est aisé de rattacher l'étymologie de ce nom à celle de Subligny, à tel point, mais à tort, selon nous, qu'on a mis dans ce fief le berceau de l'illustre famille de ce nom.

Les autres fiefs sont Martigny, Boschel, etc., mentionnés ci-dessous. Le Coin-des-Eaux indique un sol particulièrement humide dans une commune généralement basse et unie.

1 *Ap.* D. Huynes, à la fin. — 2 Fol. 62. Il y a quatre chartes relatives à ces concessions. — 3 N° 14. 342. — 4 *Pouillé* et M. Foucault. — 5 D. Huynes. — 6 *Livre Terrier*, n° 151. Paroisse de Curey. Nous y avons encore remarqué les Perrières-au-Comte, peut-être au comte de Lorges. Nous avons trouvé au bord de la route de Pontorson le *Malachium aquaticum*. Dans le cimetière est l'*Angelica archangelica*.

*Richardus de Cureio* signa la charte de Caugé en 1050.

Le *Livre de l'Échiquier* pour l'an 1198, et pour la préfecture de Pontorson, mentionne Jean de Curey : « *de Joh. de Cure* x *li.*[1] » On y trouve aussi un « *Odo de Soligneio*[2]. »

En 1261, le Mont acquit la prévôté, services et corvées de Curey[3].

Dans le *Nécrologe du Mont* figure, au XIVe siècle, Gui de Curé.

Dans ce siècle, Rob. de la Croix tenait la vavassorerie de Boschel en Curey, et Colin James Martigny. L'*Inventaire des Chartes* dressé à cette époque mentionne : « *Lit. presentationis ecc. de Curey — concordia inter nos et Fulc. de la Besliere supra quod mercatur apud Souligne* 1318. »

En 1420, le roi d'Angleterre fit « expédition du don fait a Colin James et a Roullande de Martigny de leurs heritages en la chastellerie de Pontorson, suivant la composition du chastel de Briquebec, mande au vicomte d'Avranches laisser jouir[4]. »

A la fin du XVe siècle, Monfaut trouva nobles à Boucey et à Curey les Delahaye et Pierre de Martigny à Curey.

En 1698, le gentilhomme de Curey était René Delahaye, écuyer, et la paroisse payait 915 liv. de taille avec 82 taillables[5].

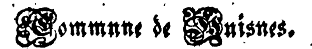
En 1765, Expilly écrivait de cette paroisse « ... 37 feux. Son terroir abonde en grains et en pâturages excellens[6].

D'après ces citations on peut reconnaître que le nom de Curey a peu varié. La règle générale qui préside aux noms terriens, et l'étymologie des localités circonvoisines autorisent à voir dans ce mot un nom propre, comme Curi. Le *Domes-*

1 M. Stapleton, tom. II, 292. — 2 *Ibid.* 332. — 3 D. Le Roy. — 4 Vautier, 153. — 5 M. Foucault. — 6 *Dict. des Gaules.*

*day* nous donne ce nom : Curi était propriétaire dans le comté de Leicester. Il y a en France une dizaine de communes du nom de Cure, Curé et Curey.

VI.



*Terras videlicet et parrochias de Huines et de Genest.*

(Acte de 966, reproduction d'un don de 709).

HUISNES est un territoire généralement uni et marécageux, qui s'abaisse légèrement vers le bord de la grève, sur lequel se dessinent deux mamelons, celui de l'église et celui du moulin à vent. C'est un carré limité au nord-ouest par la côte, au nord-est par la Guintre, au sud par le ruisseau Gacogne, à l'ouest par le ruisseau Landais. La Cave, les Jardins, le Rivage, Mont-Itier, Boulnais, la Lande, la Gelandière, l'Hirmanière, le Repos ou le Repas sont les principaux hameaux.

Bâtie sur un point élevé, l'église de Huisnes montre au loin sa flèche blanche et fine, qui promet un élégant oratoire. Toutefois de près on est déçu : il n'y a rien pour l'art et peu de chose pour l'antiquité. La tour a été élevée en 1839; le chœur, abside hexagonale, a été bâti en 1778. D'une époque antérieure, il reste une partie du gable occidental, l'ancien portail, une porte latérale, un écusson en vitrail, les fonts et

une crédence. De l'église des chartes primitives il n'y a rien, si ce n'est probablement les contreforts du portail. Dans le cimetière est la tombe de « Fr. Juin, prêtre, ancien professeur de rhétorique au collége d'Avranches C. D. H. 1780 [1]. »

On a des données très-anciennes sur Huisnes. La paroisse fut donnée en 709, par saint Aubert à son monastère naissant. En 966, le duc Richard confirma aux moines les aumônes de S. Aubert, et fit confirmer son diplôme par le roi Lothaire et le pape Jean XIII, selon les termes de notre épigraphe [2]. Toutefois l'église ne leur appartenait pas tout entière, car une charte de concession fut faite en leur faveur à la fin du XI^e^ siècle et inscrite au Cartulaire : « *Carta de Husnis. Joh. filius Garnerii de Husnis concessu Turgisi Abrin. episcopi dedit quartam partem ecc. de Husnis que sibi jure hereditario erat et medietatem sui patrimonii quam cum fratre suo Ligerio partitus fuerat et sumpsit habitum Deo visitante.* » Quinze ans après, deux neveux, l'un clerc, l'autre laïc, s'élevèrent contre cette donation; mais l'abbé Bernard, *vir sapientissimus et discretissimus et nimie eloquentie*, confondit, *protrivit*, leurs prétentions. Le jour Saint-Michel, pleins de repentir, ils se jetèrent à ses pieds, le priant de ne pas les repousser. Donoald, évêque d'Aleth, autrefois religieux du Mont, et Robert, abbé de Saint-Sever, qui étaient présens, joignirent leurs prières aux leurs, et Bernard

1 Auteur d'un registre curial continué par ses successeurs, et d'où nous avons tiré quelques renseignemens. On y lit : « Avant 1778, le chœur n'avait que deux vitraux. En 1813, on a rétabli la Croix-Negune sur le pied de l'ancienne, qui existait de temps immémorial. » Le Mont avait à Huisnes deux manoirs, la Hersandière, où il y a une ancienne maison à quatre baies cintrées, à poutres ouvragées, et l'Ile Manière. Derrière le premier est le Champ-Saint-Pierre, le patron de Huisnes. — 2 *Gallia*, XI, col. 513. D. Le Roy : « Etablissement des chanoines par saint Aubert qui leur donna les villages de Huisnes et de Genets, 709. »

les reçut en grace, à condition que tous les ans ils paieraient 22 s. manceaux [1]. Radulphe-le-Mangeur, *Rad. Manducans*, accorda aussi, en ce siècle, aux moines ses droits sur l'église de Huisnes, *ecc. de Ysnes*, et prit l'habit parmi eux [2]. En 1178, le pape Alexandre confirmant les aumônes faites au Mont, cite : « *Ecc. de Ardevone... de Vuimnes* [3]. » Un article d'un manuscrit porte la taxe de cette église à 10 liv. « *Ecc. de Hynnes taxata ad* 10 liv. », vers le XIV[e] siècle [4]. L'*Inventaire des Chartes* pour la baronnie d'Ardevon mentionne des titres relatifs à cette paroisse : « *Lit. pro emenda capella de Courtis* 1218 [5]. » — *Pro molendino de Rocha et Rome ductus aque de la Girunte de Cortis* 1233 [6]. » — « *Litt. de furnò de Huysnes* 1305. » En 1261, le Mont avait acheté la prévôté, services et corvées de Huisnes [7]. En 1648, l'église rendait 200 liv. ; en 1698, 400 et avait un vicaire; 102 taillables payaient 1017 liv. [8]

Près de l'église était la grange des dîmes, vaste vaisseau qui ne le cédait qu'à celui d'Ardevon. La légende seule en conserve le souvenir. Les moines avaient fait marché avec un maçon pour la construction de la grange de l'aumône, à cette condition qu'elle serait achevée pour un certain jour et une certaine heure. La besogne alla lentement, le temps marqué approcha. A la vue de son travail peu avancé, le maçon se désolait : vint à passer un homme rouge qui lui demanda la cause de ses plaintes et qui lui proposa de finir la grange pour l'époque de rigueur. Il devait la livrer toute faite au chant du coq et demandait pour salaire l'enfant que la femme du maçon portait dans son sein. Consultée par son mari, elle lui conseilla d'accepter. L'homme rouge se met à l'ouvrage : des mains invisibles placent les pierres, elles se meuvent d'elles-

1 *Cart. du Mont.* — 2 *Ibid.* — 3 *Ap.* D. Huynes. — 4 N° 14, 342. — 5 Voir Courtils. — 6 Pour la Guintre, voir Courtils. Pour Rome, voir ci-dessous. — 7 D. Le Roy. — 8 *Pouillé* et M. Foucault.

mêmes, la maçonnerie monte avec ses contreforts; la grange va être achevée, car on est dans la nuit qui précède le jour fixé. Cependant la femme du maçon ne dort pas: de sa fenêtre elle regarde l'ouvrage. Quand la blancheur de l'aube vint à poindre au bord de l'horizon, sur la montagne d'Avranches, elle fit entendre un chant sonore : un *coquelicot* magnifique et triomphal donna le signal, et tous les coqs répondirent à la ronde : il manquait encore son faîte à la grange. Satan, trompé cette fois par la femme, s'enfuit en blasphémant, et le maçon, terminant l'ouvrage, y planta le jour même le laurier enrubané qui fut arrosé de nombreuses libations dans lesquelles le diable ne fut pas oublié.

Il y a dans Huisnes une localité importante, appelée de son site et d'un nom d'homme, Montitier, contraction de *Mons Iturii*, qu'on trouve dans un miracle que relate un manuscrit du Mont Saint-Michel. Une femme du diocèse de Rennes perdit dans la foule des pèlerins, son mari et son fils, et voulant revenir chez elle, « *cum patriam et gravias minime cognosceret iter arripuit per deversus Courtils... quidam laborator nomine Michael Cornille de Monte Uturii transeundo per gravias mulierem reperit* [1]. » Ailleurs il est appelé *Mons Iterius :* ainsi *Isnardus de Monteiterio* souscrivit à la charte de Folmuchon [2]. Il est probable que l'*Itius* des manuscrits, traduit par Huisnes, par un chroniqueur du Mont [3], est Mont Itier, que nous avons étymologiquement assimilé à Céaux. Cette localité est désignée dans des documens très-anciens : saint Aubert donna à ses chanoines « *villas scilicet jam dictam Villam Itium et Genitium.* » C'est à Itius que demeurait Bayn, cet homme qui avait douze fils, dont le plus jeune, choisi par saint Aubert, renversa du pied la cîme du Mont Saint-Michel, qui roula, marquée de l'empreinte de son pied et sur laquelle est la chapelle dite de Saint-Aubert [4].

1 N° 34. — 2 *Cart. du Mont.* — 3 D. Huynes. — 4 V. le Mont St-Michel.

« *Bayno in villa quæ dicitur Itius qui duodecim filiis ampliatus magnum inter suos tenebat dignitatis locum* [1]. » Ce lieu est encore désigné dans le *Gesta Petri Regis* : l'abbé Pierre Le Roy, *fecit fieri grangias de Bureceyo, de Stay, de domo Joh. de Tabula, de Ycio, halas de Geneceio.* » Montitier serait donc une localité importante et très-anciennement habitée. Il y a eu une chapelle dont il reste encore quelques statues. Cette terre et celle de l'Ilemanière ou l'Hirmanière furent achetées par le Mont de Nic. Guichard, sieur de Villers, en 1644 [2].

Nous avons conduit jusqu'au passage fréquenté du Gué-de-l'Épine, dans le Val-Saint-Père, la voie romaine de l'*Itinéraire d'Antonin*, voie littorale, parfaitement tracée dans Cassini [3]. Nous la retrouvons en droite ligne au-delà de la grève, généralement praticable dans l'espace intermédiaire, et nous la saisissons au-delà du cap Torin ou Taurin, au port ou chaîne de Courtils, où l'on trouve cette longue et forte muraille qu'on appelle la Chaîne-du-Port. Elle franchissait la Guintre au Pont-à-l'Anguille, où sans doute était alors un gué; puis se dirigeant entre le mamelon de Mont Itier, *Mons Itius*, et celui de l'église, elle arrivait à Huisnes. C'est à Huisnes, le *Isnes*, le *Ynnes*, le *Vuinnes* des chartes, qu'avec Danville nous plaçons la station qui vient après *Fanum Martis*; le *Fines*, dont le nom de Huisnes est une altération, altération peu surprenante quand on considère la forme intermédiaire qui est dans les chartes [4]. L'*Itinéraire* compte

1 Mss. n° 34. D. Huynes a traduit *Itius* par Huynes. — 2 Voir Saint-Quentin, et rectifier cette citation de D. Huynes. Un mss. de la bibliothèque royale renferme ce titre : « Obligation dans laquelle sont les paroisses d'Ardevon, Huisnes, les Pas et Beauvoir de monter la garde et faire le guet au Mont par les ordonnances des rois de France. » — 3 Voir Saint-Pair. — 4 C'est sans autorité que M. Cousin a latinisé Huynes en *Hymnii* (Mss).

XXVII lieues gauloises de *Fanum Martis* à *Fines :* nous avons cru que le chiffre était erroné, et l'ayant réduit à XVII, nous avons obtenu les huit à neuf lieues qui séparent Saint-Pair de Huisnes. Le chiffre de XXIX de *Fines* à *Condate* exprime parfaitement la distance de Huisnes à Rennes. Après avoir conduit la voie jusqu'à Huisnes, nous la suivrons jusqu'à son entrée en Bretagne, dans une direction jalonnée par des noms significatifs. Elle passait au sud de la localité gallique[1] d'Ardevon, par Rome, puis par les Pas, expression latine des voies romaines, près du Désert, enfin à l'endroit dit le Pavé, et à peu de distance d'un milliaire ou les Milardières et se confondait avec la voie de Pontorson au Mont et à Genêts par Moidrey et Beauvoir. Telle est la direction des tronçons en deçà et au-delà de *Fines*; telle est la localisation de *Fines* et l'origine du nom de Huisnes.

Un nom, rapport fortuit peut-être, rattache à cette commune le principal historien du Mont Saint-Michel, lorsque d'ailleurs son souvenir plane sur tout le littoral de cette baie qu'il a illustré dans sa chronique. Pourquoi d'ailleurs Jean Huynes, né à Beauvais, n'aurait-il pas tiré son nom religieux de cette localité qui appartenait à son monastère, lorsqu'on voit l'abbé Robert de Torigny s'appeler Robert du Mont, et lorsqu'on trouve le nom de Robert de Tombelaine qui, bien probablement, n'était pas né sur le rocher de ce nom? Quoiqu'il en soit, cette coïncidence n'est pas sans intérêt, et nous nous plaisons à apprécier ici ce bon chroniqueur auquel nous devons tant, ce dernier moine, enthousiaste de son monastère, défenseur de ses priviléges, qui écrivait au XVII[e] siècle avec le style du Moyen-Age, quelquefois avec la grace de la poésie, qui composa son histoire avec cette affection patiente des érudits amoureux de leur sujet, au mi-

1 A notre étymologie d'Ardevon, *Arden*, forêt, nous substituons volontiers celle de M. de Gerville, *Ar* sur, *devon* l'eau.

lieu des trésors de ce chartrier qui ouvrait sur l'admirable cloître de l'abbaye, rapprochement qui explique la double nature du livre de D. Huynes, œuvre d'érudition exacte, œuvre de piété et de poésie [1].

## VII.



*Hugo Maci.*
(Domesday Book).
*Macei...—dimidium Cromerci.*
(Acte de G. Longue-Épée).

CETTE commune se compose du territoire de deux paroisses, de celle de Macey et de celle de Cormeray, aujourd'hui simple annexe. Le territoire de Cormeray, carré assez régulier, forme un appendice au sud-ouest de Macey,

1 Jean Huynes a composé l'*Histoire de la célèbre Abbaye du Mont Saint-Michel*, dont une copie est à la bibliothèque d'Avranches, continuée par D. de Camps (n° 22, in-f°, sur papier), et dont l'original est à la bibliothèque royale (n° 924, fonds de Saint-Germain-des-Prés), à la date de 1638. Trésorier au Mont, il passa à Saint-Germain-des-Prés, où il mourut en 1651. Louis de Camps continua son histoire jusqu'en 1664, et d'autres religieux jusqu'au commencement du XVIII[e] siècle. La publication de ce Mss., avec des annotations et une continuation, serait un service rendu à l'histoire et à l'archéologie, et on aurait alors une très-bonne histoire de l'abbaye, sur laquelle on a tant écrit que sa bibliographie seule ferait un livre. Quelque ami que D. Huynes soit de son monastère, la vérité l'emporte sur ses affec-

dont les limites sont, au nord une ligne droite tirée dans une lande, à l'ouest une ligne très-brisée, naturelle et arbitraire, à l'est le ruisseau de Demanche avec une ligne idéale. Macey est un sol généralement plat et humide, aussi porte-t-il quelquefois le nom de Macey-les-Étangs, comme la commune contiguë s'appelle Villers-le-Pré. D'autres noms sont dûs à la même nature du sol, Noyant, la Ferme-des-Prés, des terrains cités dans le *Terrier du Mont*, le Pré-des-Noes, le Clos-de-la-Moire, le Bouillon. On remarque encore dans ce livre de fermages le fief au Potier, le fief au Boucher, le manoir au Lair, la Vigne-Minier. Toutefois, une partie de Macey est sur le point culminant du faîte qui sépare les bassins du Couesnon et de la Sélune, et c'est là que s'élève et s'arrondit cette coupole de verdure que l'on voit de presque tous les points de l'Avranchin, que le navigateur salue à l'horizon, que le Breton signale comme le point qu'il aperçoit le premier ou le dernier de la Normandie, la Foutelaie de Macey[1].

Quand on approche de l'église, on remarque un cimetière sur une espèce de motte, une jolie croix historiée du XVIe siècle, une charpente à cloche, comme à Curey, une tour carrée, coiffée d'un dôme, de ce type moscovite, dont Saint-

tions; ainsi il a écrit des moines du Mont: « Jobmets par charité les autres vices et leur impudicité. La pluspart vivoient publiquement avec des femmes comme genz mariez : il nous reste plusieurs de leurs enfants. » Chapitre 3. Son histoire a cinq parties: 1° Fondation et Vie des abbés; 2° Union avec Saint-Maur; 3° Histoire militaire; 4° Pélerinages, miracles, etc.; 5° Donations.

1 On la voit de Mortain; il y a auprès un télégraphe. Un village de Macey s'appelle l'Ardiller : le paysan de l'Avranchin appelle ainsi le lieu d'où l'on extrait de l'*ardille* ou argile. Ce nom, celui de fief de la Poterie et de fief au Potier donnent lieu de croire que Macey a été autrefois un lieu de fabrication de vases d'argile. D'après les recherches de M. Marchal, ingénieur, l'argile de Macey remplit généralement les conditions de la terre céramique.

Gervais d'Avranches semble être le patron, et qui domine dans le canton de Pontorson et de Saint-James, une nef et un chœur du siècle dernier. Rien ne captiverait l'intérêt, n'était la grande fenêtre de l'orient. C'est un joli specimen du flamboyant : c'est une baie divisée par deux meneaux en trois lances trifoliées, dont le tympan est rempli par une tracerie contournée. Elle encadre encore des vitraux qui représentent Jésus pasteur, Jésus crucifié, Jésus ressuscitant, avec un Paradis où volent deux anges, d'un coloris pâle et transparent, et au-dessous duquel sont des astres. Cette belle fenêtre est comme un pan de pampre sur des haillons, car l'intérieur est pauvre et délabré.

La cure de Saint-Sulpice-de-Macey appartenait aux religieux du Mont Saint-Michel, à cause du franc-fief de Noyant qu'ils achetèrent en 1404 [1]. D'après le *Livre des Constitutions*, cette église était taxée à 32 liv. 10 s. [2] En 1648 et en 1698, elle valait 300 liv. et il y avait un vicaire.

Les seigneurs de Macey ne nous sont pas connus dans leur série complète : nous en citerons quelques-uns. Un seigneur de la Conquête, Hugo Maci, ou un de ses ancêtres, dénomma probablement cette paroisse [3], qui signifie habitation de Maci, Maceium, d'après l'analogie générale et l'analogie des noms des localités circonvoisines. Cette localité fut donnée au Mont dans l'acte célèbre de G. Longue-Épée (917), selon les termes de notre épigraphe. Alueredus de Macei souscrivit à la charte de Huisnes dans le XII[e] siècle [4]. Au XIV[e] siècle, Hamon et

1 D. Huynes. — 2 N° 14, 342. — 3 Toutefois il y a en Normandie d'autres Macey, des Macieu, Machy, Massay, Massaye, Massiac. En fait d'étymologie du Moyen-Age, on ne doit pas oublier que l'orthographe n'est rien, et que la prononciation est tout : c'est le contraire pour les langues savantes de la Grèce et de Rome. Pour le Moyen-Age, la prononciation est la raison des mots : pour l'antiquité, c'est l'orthographe. — 4 Voir Huisnes, N° 80-94.

Rualem, seigneurs de Macey, devaient au Mont, pour le fief de Noyant, une partie de chevalier. Au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, le Mont devint le patron de l'église. A la fin de ce siècle, le seigneur était Jean Le Roy, chambellan de Louis XI, qui le nomma, en 1487, vicomte d'Avranches[1]; la famille des Le Roy avait encore la seigneurie dans le XVI<sup>e</sup> siècle. En 1617, René Le Roy, fils du seigneur de Macey, fut tué d'un coup d'épée, près de Pontorson, par ce Jean Guiton, le *petit Jehannot*, que nous verrons entre les genoux du prince de Condé, à Argouges[2], capitaine des nefs rochelloises, dont la vie fut très-aventureuse. C'était une vendette de famille[3], parce que Dom Jean Le Roy, jacobin, avait tué, en 1589, le commandeur de *Constance*, allié de la famille Guiton[4]. En 1698, Henri et Gabriel Le Roy, et J. David, étaient les nobles de cette paroisse[5]. Dans la fin du siècle dernier, le château et la terre de Macey passèrent dans la famille de Bréménil, par M. Tesnière de Bréménil, qui administra comme maire Avranches dans la Révolution, et qui a laissé d'honorables souvenirs comme magistrat, et comme homme d'esprit et de goût.

Noyant était un des plus beaux fiefs du Mont. Il fut acquis des seigneurs par un des plus illustres abbés, Pierre Le Roy, en 1404, ce qu'on lit dans le *Gesta Petri Regis* : « *Et fuit acquisitum feodum de Noyant*[6]. » M. Stapleton a marqué ce lieu, sous le nom de Noant, dans sa carte de *Normannia sub regibus Angliæ*[7]. »

1 M. Cousin. — 2 Voir Argouges. — 3 Voir le canton de Saint-James. — 4 Un mois après, un Pontavice, de Saint-Laurent-de-Terregatte, fut tué d'un coup d'épée par le baron de Canisy, gouverneur d'Avranches. On voit que les lois sévères de Richelieu contre le duel avaient leur raison. — 5 M. Foucault. La taille était alors de 520 liv. — 6 N° 34. *Id.* D. Le Roy et D. Huynes. Remarquons ici qu'on devrait dire Pierre du Roy, son nom étant latinisé en *Petrus Regis*. — 7 En tête des *Observations*.

Il y a encore le Manoir, dont quelques parties ne manquent pas de caractère archéologique et monumental.

Annexe de l'église, section de la commune, Cormeray était autrefois paroisse, et avait son église et son manoir. Son église est une *ecclesiola*, flanquée d'antiques contreforts croulans, fendus par le lierre, et rongés par la mousse, les lichens et les asplenium. Ils datent sans doute de l'époque romane. La seconde époque est le XV[e] siècle, que représente la grande fenêtre orientale. Le portail, cintre rustique, est du XVI[e] siècle. Dans l'intérieur sont de vieilles statues. Ce qu'il y a de plus frappant, c'est un autel du siècle dernier, qui se distingue de ses analogues par son luxe d'ornementation : ce sont des colonnes torses autour desquelles s'enroulent et grimpent des pampres vigoureux chargés de grappes gonflées, des niches ornées de coquilles, des pots à feu, des volutes, des festons, enfin « toutes les fantaisies coquettes de l'architecture rocaille et chicorée[1], » ou plutôt « cette lèpre d'oves, de volutes, d'entournemens, de draperies, de guirlandes, de franges, de flammes, d'amours replets, de chérubins bouffis qui commence à dévorer la face de l'art dans l'oratoire de Marie de Médicis, et le fait expirer, deux siècles après, tourmenté et grimaçant, dans le boudoir de la Dubarry[2]. »

Cormeray était la plus petite paroisse du diocèse d'Avranches: elle comptait 12 feux ; le Grippon en avait 14. En 1648, cette église, qui avait pour patron le seigneur du lieu, rendait 300 liv.[3]: elle était dédiée à Saint-Martin.

A peu de distance, dans un enclos muré qu'on appelle Liber, était un prêche, démoli en 1685 par un de La Champagne, lieutenant au bailliage, en vertu des ordres du roi. Les matériaux furent adjugés aux frères de la Charité de Pontorson[4]. Ce prêche était une ancienne maladrerie, mentionnée

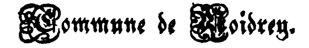
1 Victor Hugo, *le Rhin*. — 2 Id. *Notre-Dame de Paris*. — 3 Les seigneurs furent long-temps les de Verdun. — 4 Mss. de Ducey.

dans le *Pouillé* de 1648 : « La maladrerie de Cormeray, de fondation commune, qui a pour patron l'évêque, rend 35 liv. »

Le nom primitif, celui qui est resté dans la prononciation locale, était Cromeray : c'est la forme qu'il a dans la charte de 917 : « *Dimidium Cromerei.* » Nous le trouvons ainsi dans sa latinisation générale, et en particulier dans un registre des Synodes : « *S. M. de Cromereyo.* » Cromer est sans doute le nom de celui qui posséda et dénomma cette localité dans la grande division du sol normand que fit Rollon à ses fidèles : « *Terram funiculo suis fidelibus divisit*[1]. »

A Cormeray est né le général Legendre. Soldat au régiment de Forez, prêtre, puis soldat, quand la Révolution éclata, il parvint au grade de général de brigade. Il ternit ses services par la part qu'il prit à la capitulation de Baylen. Il fut secrétaire de celui qui signa cette capitulation, du général Dupont, quand la Restauration en eut fait un ministre de la guerre.

## VIII.



Commune de Moidrey.

---

*Maldrei.*
(Acte de 917).

LA ligne tortueuse du Couesnon, qui forme la presqu'île fermée des Milardières, et la presqu'île ouverte des Verdières, là où, cessant d'avoir des rives, ce fleuve s'étale

1 Dudon de Saint-Quentin., p. 85.





dans des vases blanches et désolées, sol intermédiaire entre la terre et la grève, découpe ou corrode la commune de Moidrey à l'ouest. Une ligne généralement idéale, anguleuse et saccadée, la détermine des autres côtés. Elle est traversée par l'ancienne voie montoise de Bretagne [1]. Le sol ne se rehausse guères que dans le petit coteau de l'église.

C'est un humble oratoire, une ecclésiole. Entre le chœur et la nef était autrefois un campanier dont l'escalier existe encore. Aujourd'hui une petite tour s'élève au portail. De l'église ancienne, il reste des dalles tumulaires, dont une à légende gothique, un *Ecce homo* en vitrail, la vieille croix ronde du cimetière, un bénitier, et quelques baies ogivales. Peu d'églises sont aussi insignifiantes que celle de Moidrey. Dédiée à saint Laurent, elle avait pour patron le Mont Saint-Michel. En 1648, elle valait 300 liv., et 400 en 1698.

Près de l'église est le château, qui n'a plus de féodal que son colombier, et auquel nous rattacherons quelques noms disséminés. En 917, G. Longue-Épée donna Moidrey « *Maldrei*, » au Mont. Rainald et Guarin *de Maldreio* souscrivirent à la charte de Caugé en 1056 [2]. En 1188, *Walterius de Maidré* fut témoin dans une charte du *Cartulaire de l'Abbaye ;* ailleurs on trouve aussi *Aluredus de Maidreio*. Dans ce XII[e] siècle, Raoul de Fougères donna au Mont des fiefs « *que tenet de ecc. de Maidre.* » Le seigneur de Moidrey fut un des nombreux bannerets de ce canton qui prêtèrent serment de fidélité à Geoffroi d'Anjou [3]. Au XIV[e] siècle, Foulques Paisnel devait au Mont le tiers d'un cheva-

1 La Chaussée, le Pavé en Pontorson, les Milardières en Moidrey, le Chemin du Roy en Beauvoir (charte de 1387, Saint-Lo) en sont les principaux jalons. Les Bretons sont venus souvent sur ce sol, comme pèlerins, et comme ennemis ou auxiliaires des Normands ; aussi y trouve-t-on fréquemment leurs monnaies. — 2 Voir Boucey. — 3 M. Séguin, *Histoire des Bocains*, 220.

lier pour le village de Moidrey qui lui avait été fieffé [1]. Au xv[e], pendant l'occupation étrangère, Jean Trehan de Moidrey se vit enlever « ses manoirs, terres, fieux et rentes qui furent donnés à G. Kelhin [2]. » En 1698, les nobles à Moidrey étaient J. Tardif et Nic. Desforges.

Moidrey renfermait une antique chapelle ou maladrerie, dédiée à saint Blaise, dont le souvenir ne vit plus que dans le nom de son emplacement, appelé le Champ-Saint-Blaise. En 1648, elle valait 40 liv., et en 1698 elle n'en rendait que 30 [3]. Elle avait en ce siècle pour patron le grand-aumônier de France et dépendait de l'Hôtel-Dieu d'Avranches [4].

La forme générale du nom paroissial est Maidrey, comme on peut le voir dans nos citations des chartes, et comme nous le trouvons encore dans le Registre des Synodes : « *S. Laurentius de Maïdreio.* » Nous avons vu à l'article de Mesnil-Drey, la signification de cette terminaison, qui est l'altération de Drogon, *Mesnillum Drogonis*, et nous trouvons dans le Cartulaire une forme intermédiaire, transition entre le nom du passé et celui du présent : c'est « *Mesnillum Droen* [5]. » Maidrey ou Mainil-Drey, ne signifie pas autre chose [6].

Moidrey n'a rien gardé de cette époque romane qui vit naître son église et toutes celles qui bordent la baie, dans ce fécond xi[e] siècle, où le monde, selon l'expression de Raoul Glaber : « Se remuant pour jeter sa vieille dépouille, semblait s'être couvert d'un blanc vêtement d'églises. »

Une plume qui a su dessiner largement et peindre avec éclat les marines et les paysages de la baie, a esquissé le ta-

1 M. Desroches. — 2 Vautier. — 3 *Pouillé* et M. Foucault. — 4 Les chapelles de saint Blaise sont communes. Baillet parle du nombre prodigieux de chapelles élevées en son honneur, plus encore dans les campagnes que dans les villes. — 5 *Cartulaire*, fol. 115.
6 Voir Mesnildrey et Dragey.

bleau vu de la colline de Moidrey : « En arrivant au Mont par Pontorson, on découvre, pour la première fois, le monument sur la hauteur qui domine Moïdrey, entre les touffes d'arbres dont ce village est enveloppé. De là, le Mont semble, par un temps clair, s'élever au fond du vallon même de Moidrey, dont les arbres masquent l'étendue et la profondeur. Ce n'est qu'à la hauteur du moulin de Moidrey qu'on peut voir se dérouler à larges plans un des plus beaux aspects du Mont. Encore paraît-il presque adhérent à la terre ferme et beaucoup moins colossal qu'il n'est en réalité. Mais il se découpe en contours nets et arrêtés sur un immense horizon de ciel et de mer; puis le paysage est fermé au sud-ouest par la côte de Saint-Georges et le Couesnon avec ses circuits capricieux; à l'ouest par la côte de Cherrueix, baignée dans le mirage qui argente de ses vapeurs les grèves et les campagnes; au nord-ouest par le Grouin-de-Cancale, d'où l'on voit se dérouler en zigzags les immenses pêcheries de la baie; au nord par le mont Tombelène, par la pointe de Carolles et par celle de Granville qu'on aperçoit de là toutes les fois que l'horizon est sans brume[1]. »

1 Maximilien Raoul, *Histoire Pittoresque du Mont Saint-Michel*, page 75. Le nom de Grouin-de-Cancale est latinisé dans les chartes en *Grunium promontorium*. Ce *grunium* aide à comprendre ce nom de *grune*, que portent presque tous les îlots des Ecrehous. Voir Chausey. Un jeune poète, né sur ces bords, M. G., de Beauvoir, a peint ce paysage, et surtout cette illusion qui fait croire que le Mont est à quelques pas, quand en réalité il est à plusieurs kilomètres.

# IX.

# Commune du Mont Saint-Michel.

*Montem S. Michaelis in pelago maris.*
(Præceptum Lotharii. An. 965).

*Situm in periculo maris.*
(Acte de 1039).

*Mons in procella maris.*

—

*Immensi tremor Oceani.*
(Devise de l'Ordre de St-Michel).

## Légende et Histoire.

RIEN n'est complet comme cette montagne qui réunit en elle toutes les beautés de la nature, de l'art et de l'histoire; rien n'est sublime comme ce roc solitaire qui associe la grandeur de la scène, la force et la magnificence des monumens, la solennité des souvenirs. Peu d'hommes ont des facultés assez étendues pour l'embrasser dans la plénitude de son expression : il faudrait être à la fois âme croyante, imagination artiste, courage militaire, sentiment poétique, jugement profond, rêverie vagabonde, pour comprendre cette

chose sans pair qui subjugue l'âme entière par sa grandeur, sa variété, et, l'on peut dire, par son étrangeté. C'est une merveille. Mais, comme devant toutes les merveilles, de cette grandeur qui nous élève, de cette puissance inspiratrice, qui inonde le contemplateur de pensées et de sentimens, résulte la pénible reconnaissance de notre petitesse, et le sentiment douloureux de l'impossibilité de rendre des mouvemens si nombreux et si forts. La plume tombera plus d'une fois des mains de celui qui voudra élever son expression, nous ne disons pas à la hauteur de l'objet sublime, mais à la hauteur de sa propre pensée. Aussi n'est-ce pas sans crainte et sans découragement qu'on aborde l'étude de la merveille de l'occident, qui est à la fois un site admirable, un asile religieux, *le palais des anges*, comme dit un de ses chroniqueurs, un atelier de science, un monde monumental, un livre d'histoire, un centre de cycle littéraire, à qui il n'a rien manqué de ce qui rend les choses belles au cœur et à l'esprit de l'homme. Toutefois, il y a quelque chose ici qui attire puissamment et sollicite la curiosité et la poésie, c'est ce besoin, qu'éveillent les vieux monumens, de pénétrer dans la vie du passé et dans cette vie monacale, si mystérieuse et si belle dans un certain temps, cette vie vers laquelle il n'est homme de nos jours qui n'ait quelquefois aspiré, en certaines heures, cette vie qui s'exhale de toutes parts de ce Mont Saint-Michel, à qui l'on ne peut refuser d'avoir été le plus beau piédestal de l'homme pour s'élever vers le ciel. Ce sentiment des existences antérieures, qui est l'âme, nous dirions la muse, de l'histoire et plus encore de l'archéologie, n'est pas une impression de quelques initiés; c'est lui qui appelle tout le monde vers les ruines et les monumens; c'est lui qui agite le cœur de tous les visiteurs de ce monastère belliqueux, sous les voûtes de ses cellules, de son cloître, de son église, de sa salle d'armes. Le mérite des descripteurs et des historiens est de faire mieux connaître les objets et de féconder l'imagination par la précision des faits. Mais cette vie du passé, qui respire dans ces

pierres — *lapides vivi* — se révèle avec plus de fidélité et d'énergie dans les livres où les hôtes de ces lieux déposèrent leurs sentimens, qu'ils écrivirent de leurs pieuses mains, œuvre de prière et de poésie, qui est comme la voix articulée de ces monumens, doués par eux-mêmes d'une expression générale, et comme d'une harmonie qui s'associe à celle de la nature. Aussi notre impuissance d'expression, en face de tant de beautés, trouvera-t-elle quelque compensation dans les récits de ces vélins vénérables et splendides, où la simplicité du style s'harmonise peut-être le mieux que le peut faire l'homme avec la grandeur des choses. Aussi cette vie du passé ne sortira-t-elle pas mieux de ce superbe mausolée qu'à la voix des hommes d'autrefois, qui, pour la plupart, sont morts éternellement comme individus, mais qui vivent pour longtemps encore, comme type et société, dans les livres et les monumens.

Nous ouvrons d'abord le plus beau livre du monastère, le *Cartulaire*, dont la grande paléographie du XII<sup>e</sup> siècle est ornée de dessins, de monogrammes et d'illustrations, et nous lisons sa Légende dorée, dont nous voudrions conserver la simplicité et le coloris :

« Après que la nation des Francs, illustrée au loin par la grace du Christ, eut dompté partout, à travers les provinces, les têtes des superbes[1], le très-pieux prince Childebert gouvernant courageusement la monarchie de tout l'occident et du septentrion, ainsi que les parties du midi[2], parce que Dieu gouverne, par les légions des Esprits qui lui sont soumis, l'œuvre du monde qu'il a fait par lui-même, non-seulement chez toutes les nations, mais encore dans toutes les parties de l'univers, le bienheureux Michel archange, un des sept qui sont toujours debout en présence du Seigneur, celui qui est préposé à la garde du Paradis, pour introduire dans la

1 *Superborum colla.* — 2 Entre le VII<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle. - 695-711.

région de la paix les âmes sauvées [1], après cette manifestation par laquelle il s'offrit à l'adoration et à la glorification sur le Mont Gargan... Après que toutes les nations latines de l'orient [2] eurent été préparées et illuminées par le bienheureux Archange en la grace du Christ : sachez par quels indices ce même prince bienheureux des habitans célestes voulut se manifester comme le protecteur des peuples occidentaux, lui qui avait autrefois porté l'appui de sa défense au peuple d'Israel, béni par les patriarches.... Il faut savoir par quel mystère il choisit, dans les contrées occidentales, un lieu où afflue, de tous les points de la terre, la religieuse multitude des fidèles.

» Ce lieu est appelé Tombe [3] par les habitans. Emergeant, pour ainsi dire, du sein des sables, en forme de tombeau, il s'élève vers le ciel à une hauteur de deux cents coudées [4]. Ceint de tous côtés par l'Océan, il offre l'espace étroit d'une île admirable [5]. Situé aux embouchures où se perdent dans la mer les fleuves de la Sée et de la Sélune [6], offrant aussi aux habitans, de deux côtés, un espace qui n'est pas trop étroit [7], par sa longueur et sa largeur à sa racine, il ne diffère pas beaucoup, comme on le prétend, de l'ouvrage dans lequel fut sauvé ou plutôt conservé [8] le principe du genre humain. Distant de six milles de la ville d'Avranches, il sépare le diocèse

1 Voir au cloître un beau tableau des hiérarchies célestes. — 2 *Omnibus romanie partibus.* — 3 *Mons Tumba.* S. M. *ad duas Tumbas*, ou, comme le disent de vieilles poésies espagnoles, *a las duas Tumbas*. Tel est le premier nom chrétien du Mont : son nom païen fut probablement Mont Jou, *Mons Jovis.* Les hauteurs consacrées à Jupiter, surtout les pics isolés, les îles terrestres, furent dédiées à Saint-Michel : ainsi Saint-Michel-en-Grève, Saint-Michel-en-Cornwall, Saint-Michel-du-Puy, Saint-Michel-au-Mont-Gargan. — 4 Il a 9,000 mètres de tour, 45 de la grève à son plateau : il en a 126 de la grève au télégraphe. — 5 *Angustum admirabilis insule spatium.* — 6 *Segia et Senuna.* — 7 *Non nimium breve.* — 8 *Salvatum immo servatum.*

d'Avranches de la Bretagne. Là, nulle action mondaine ne peut avoir lieu[1] : ce Mont ne convient qu'à ceux qui veulent adorer avec soin le Christ, et il ne reçoit que ceux qu'un ardent amour des vertus élève vers le ciel. On y trouve seulement une grande abondance de poisson, qui est apporté par l'épanchement des fleuves et de la mer. Aux yeux de ceux qui le voïent de loin, il ne paraît être autre chose qu'une spacieuse ou plutôt une spécieuse tour[2]. Mais par son retrait, la mer, deux fois par jour, offre une route désirée aux peuples pieux qui gagnent le seuil du bienheureux Michel archange. Dans l'origine, ce lieu, comme nous avons pu l'apprendre de narrateurs véridiques, était entouré par une forêt très-épaisse, distante du flot de l'Océan, de six milles — comme on l'estime — fournissant aux bêtes des retraites profondes. Et comme les déserts ont coutume d'être très-chers à ceux qui cherchent à pénétrer les secrets du ciel par l'élan de la contemplation[3], nous savons qu'autrefois des moines habitèrent ce lieu où existent maintenant encore deux églises bâties par la main des anciens[4]. Car les moines qui servaient le Seigneur dans cette retraite étaient nourris par la libéralité de Dieu qui gouverne tout, un prêtre de la villa, qui est appelée maintenant Austeriac[5], leur portant des secours de la manière suivante : car comme la nourriture, sans laquelle la vie humaine ne peut être, leur manquait, lorsqu'une fumée, qui servait de signal, courait çà et là et montait vers le ciel, il chargeait un âne de mets préparés avec une véritable prédilection[6], et ainsi précédé d'un guide invisible, l'animal allait et revenait par des sentiers non

1 *Nulla ibi exerceri valet actio mundialis.* — 2 *Spatiosa imo speciosa turris.* — 3 *Per contemplationis subtilitatem.* — 4 « Deux devots hermites avoient en icelle forest faict deux petites oratoires en l'honneur de saint Estienne et saint Symphorien, lesquelles ont este long-temps sur pied. » Mss. *des Curieuses Recherches* de D. Le Roy. — 5 Beauvoir. — 6 *Vera dilectione sarcitis.*

frayés, portant les ordres du Seigneur et les nécessités de la vie. Et comme ce lieu, par la volonté de Dieu, était préparé pour un miracle futur et pour l'adoration de son saint Archange, la mer qui était éloignée, se soulevant peu à peu, applanit par sa force toute la grandeur de la forêt et réduisit tout en la forme de son arène [1], offrant ainsi au peuple de la terre l'occasion de raconter les merveilles de Dieu. Mais il faut raconter comment le Prince des esprits bienheureux, par une révélation divine, consacra ce lieu.

» Dans un certain temps, comme un prêtre de la ville d'Avranches, très-religieux et aimable au Seigneur, nommé Autbert, s'était livré au sommeil, il fut averti par une révélation angélique de construire au sommet du lieu précité un édifice en l'honneur de l'Archange, afin que celui dont la vénérable commémoration était célébrée au Mont Gargan, fût honoré avec non moins de religion [2] dans la mer. Mais tandis que le prêtre roule en lui-même cette parole de l'Apôtre : « *Probate spiritus si ex Deo sunt*, » il est averti par une seconde vision ; et comme l'esprit des prophètes n'est pas toujours soumis aux prophètes, le prêtre différa encore la construction, mais il fit la prière que sur une affaire de cette espèce, il pût reconnaître la volonté du Christ et du Bienheureux Archange. Il arriva pendant ce temps qu'un homme cacha sur le sommet du rocher un taureau qu'il avait dérobé par un mouvement de perversité. Cependant, dans une troisième admonition, le vénérable évêque est frappé [3] plus sé-

1 *In harene sue formam.* C'est le célèbre cataclysme de 709, dont il faut restreindre sans doute les effets à l'envahissement des bois situés sur le promontoire où l'isthme ancien du Mont, c'est-à-dire sous Beauvoir. C'est ici le cas de citer, avec M. Manet, le mot de l'Ecriture : La mer, cette perturbatrice des royaumes, dont les îles sont les filles. — 2 *Non minori tripudio celebraretur in pelago.* — 3 D'abord *antistes*, puis *presul*, enfin *episcopus*. Cette tête avec son trou est conservée à Saint-Gervais-d'Avranches. Voir Naneus. *Neustria.*

vèrement, un trou apparaissant pour la première fois dans sa tête en témoignage. Pour la confirmation de ce fait, on montre encore là même une pierre comme empreinte d'un doigt d'homme [1], celle sur laquelle ledit évêque s'assit jusqu'à ce qu'il eût mené l'ouvrage à sa fin. A l'évêque demandant quel lieu pouvait paraître propre à la construction, il fut répondu, par une parole angélique, de bâtir un édifice dans le lieu où un taureau avait été attaché furtivement. Comme il s'informait de la grandeur du lieu, il connut par la même réponse qu'il devait donner à l'édifice l'étendue du circuit qu'il verrait foulé par les pieds du taureau. Après ces choses, il lui fut aussi ordonné que le taureau dérobé fût rendu à son maître. Le vénérable homme du Seigneur, Autbert, plein de certitude sur la vision angélique qui lui avait apparu trois fois; étant arrivé dans le lieu précité avec des hymnes et des louanges, entreprit de faire l'œuvre commandée, et, ayant rassemblé une grande multitude de paysans, il purifia le lieu et aplanit le sol. Au milieu s'élevaient deux roches [2] que les

1 *Petra quasi digito hominis inscripta.* — 2 *Due preminebant rupes.* On peut présumer que c'étaient deux menhirs. Placé entre Sessiac et Austeriac, deux localités celtiques, avec l'austère religion de son site, le Mont Saint-Michel dut être un grand autel druidique. Quant aux prêtresses galliques, dont l'une serait la Velléda de Châteaubriand, avec leurs flèches enchantées, leur couronne de verveine, leur carquois d'or, leur ceinture étoilée, quant au nom de *Mons Beleni*, etc., ce sont des inventions de Deric et de Sainte-Foix, continuées et poétisées par Marchangy, qui contrastent avec tout ce qui nous reste des Gaulois, avec leurs monumens de l'âge de pierre et de l'âge de bronze. Il est probable que le Mont porta le nom de *Mons Jovis*, et qu'il est désigné dans un auteur du VI[e] siècle, Ruis de Gildas: « *Multas regiones a stagno quod est super verticem Montis Jovis usque ad civitatem Cantiguic*, » pour déterminer les terres données par Maxime aux Gallois en Bretagne. Les monnaies romaines trouvées au Mont, et figurées dans l'ouvrage de Maximilien Raoul, et les poteries trouvées

mains des nombreux travailleurs ne pouvaient mouvoir et tirer de leur place. Comme ils étaient depuis long-temps arrêtés et qu'ils ne savaient ce qu'ils devaient faire, dans la nuit suivante apparut une vision à un homme nommé Bain, dans la villa qui est dite Itius, lequel, père de douze fils, occupait un rang élevé parmi les siens. Averti d'aller se mettre à l'œuvre avec les travailleurs, il se rendit à l'endroit sur-le-champ avec ses fils. Lorsqu'il fut arrivé, faisant ce que la force humaine ne pouvait faire, d'une manière merveilleuse, il remua si facilement une si grande masse qu'elle semblait ne pas avoir de pesanteur.

» Tandis que l'homme du Seigneur, Autbert, réfléchissait encore, incertain, sur la grandeur de la basilique [1] à construire, au milieu de la nuit, comme autrefois pour Gedéon en signe de victoire, une rosée tomba sur le sommet du Mont. Là où les fondemens durent être placés, était la sécheresse, et il fut dit à l'évêque : Va, et jette les fondemens, comme il t'aura été indiqué. Lui, rendant aussitôt grâce au Seigneur, implorant le secours de l'Ange Michel, se levant joyeux, commença l'ouvrage. C'est pourquoi l'homme du Seigneur, Autbert, bâtit un édifice [2], non élevé en un faîte sublime [3], mais rond en forme de crypte, et pouvant contenir environ cent personnes, voulant égaler la forme de celui du Mont Gargan... apprenant aux hommes à pénétrer les astres élevés par le regard de la contemplation [4] et à ne pas rouler leur cœur dans les choses terrestres et dans les marais fangeux [5]. Lorsqu'après peu de temps, avec le secours de

en ce lieu par M. Mangon-Delalande, attestent le séjour des Romains. Le nom de Tombe serait intermédiaire entre le nom latin de Mont Jou et le nom chrétien de Mont Saint-Michel.

1 *Basilica.* — 2 *Fabricam.* — 3 *Non in culmine subtilitatis celsam.* — 4 *Contemplationis intuitu.* — 5 *Non terrenis limosisque paludibus rotantia hominum ponere corda.*

Dieu, l'édifice eut été élevé, le bienheureux homme de Dieu, l'évêque Autbert, restant inquiet, parce qu'il voyait qu'il lui manquait des gages [1] du saint Archange, le bienheureux Michel avertit ce prélat d'envoyer très-promptement des frères vers le lieu où est révérée la mémoire du très-saint Archange, au Mont Gargan [2].

» Cependant les envoyés arrivèrent en ce pays. Reçus avec bonté par l'abbé de ce lieu, ayant changé de vêtemens, et s'étant délassés de la fatigue d'une si longue route, ils exposèrent toutes les choses qui étaient arrivées à leur pays et en même temps ce pourquoi ils étaient venus. Lorsque l'abbé de ce lieu eut rapporté ces paroles à son évêque, tous deux adressèrent d'abondantes louanges au Dieu tout-puissant qui, lorsque les humains sont tombés par la fragilité de la nature, daigne manifester son suffrage à ses ministres. Des gages ayant été pris en ce lieu avec la vénération qui convenait, à savoir, une partie du manteau rouge que l'Archange plaça sur le Mont Gargan, sur l'autel qu'il avait construit lui-même, et une partie du marbre sur lequel il se tint debout, dont il existe encore aujourd'hui dans le même lieu des vestiges, l'abbé leur donna ces signes de patronage à porter dans le lieu consacré, à la condition que le lien de la charité unirait éternellement ceux qu'avait associés la révélation angélique. Cependant les messagers revenant sur leurs pas, après une longue distance de route, vers le lieu d'où ils étaient partis, le jour même où l'église avait été terminée sur le Mont précité, dans les contrées occidentales, entrèrent comme dans un monde nouveau, qu'ils avaient d'abord laissé plein d'épais buissons [3].

1 *Pignora*, et plus bas *reliquiis*, comme l'a bien dit M. Blondel, quoique Maximilien Raoul le lui ait reproché. — 2 *Monte di S. Angelo*. — 3 Allusion à quelques bois envahis du côté de Beauvoir, plutôt qu'à la légendaire forêt de Sciscy. Du reste nous sommes ici dans la *Legenda aurea* du Mont Saint-Michel.

Tandis qu'ils s'approchent, incontinent le prêtre du seigneur, Aubert, arrivant, avec beaucoup de louanges, avec des cantiques spirituels, porte sur la montagne sacrée les secours angéliques qui seront utiles aux mortels. On ne peut dire de quelle joie se réjouirent les provinces adjacentes à cette arrivée qui était, pour ainsi dire, celle de l'ange lui-même, car elles voyaient accorder le don d'un secours divin en ce qu'elles méritaient d'avoir le Bienheureux Michel archange, le porte-étendard, le prince de la milice céleste, connaissant aussi les signes et les merveilles que le seigneur opère par son ministre, tellement que dans ce voyage douze aveugles furent rendus à la lumière, et que plusieurs personnes affligées de diverses infirmités furent rappelées à leur santé première ; et ceci doit être ajouté à ces miracles : une femme privée de la lumière, de la villa qu'on appelle *Asteriacus*[1], suivant les dons précieux de l'Archange suprême, aussitôt qu'elle eut atteint la plaine et le sable de la mer, reçut la vue par un don de Dieu, étonnée d'avoir si subitement passé des ténèbres à la lumière.

» C'est pourquoi le jour qui est le XVII^e^ des kalendes de novembre, la vénérable dédicace du temple ayant été accomplie, l'homme du Seigneur, Autbert, après qu'il eut tout disposé avec sagesse, établit aussi les offices de clercs servant Dieu, en les y établissant au nombre de douze, qui devaient perpétuellement persévérer, avec les règles légitimes, dans le service du bienheureux Archange, quoique le même nombre de clercs n'ait pas été conservé en ce lieu par les successeurs du saint homme[2]. En même temps, il donna de son évêché à ceux qui servaient en ce lieu des villas, c'est à savoir, la villa déjà dite, Itius[3], et Genêts.[4]

1 Beauvoir. — 2 Il les logea, selon D. Huynes, dans de petites cellules autour de l'église. — 3 Montitier en Huisnes. — 4 Le premier pèlerinage illustre dont il soit resté souvenir eut lieu vers ce temps. « En 712, le roi de France, Childebert, dit D. Huynes, vint en pé-

» Cependant le même prélat voyant tout disposé dans un ordre convenable, pensa qu'il fallait demander au saint Archange la seule chose qui pouvait paraître difficile, c'est-à-dire une source d'eau[1]. Tandis qu'avec son troupeau il demande à celui qui autrefois avait fait jaillir l'eau de la pierre pour son peuple altéré, de daigner écarter la pénurie d'eau, enfin, par une indication angélique, il apprend un lieu où, tandis que sur le rocher escarpé on creuse un trou, on trouve bientôt une merveilleuse abondance d'eau; il a été prouvé de mille manières que cette eau est salutaire à boire; car elle porte un prompt salut aux fiévreux, toutes les fois que le désir d'en prendre est venu[2].

» Les clercs occupèrent le monastère pendant trois cents ans et plus, depuis Childebert jusqu'à Lothaire, sous lequel l'excellent duc des Normands, Richard, fils de Guillaume, chassant de ce lieu les chanoines par la censure d'un juste jugement, y substitua des moines par une inspiration divine[3].

lerinage à cette sainte montaigne, et offrit a leglise un reliquaire dargent qui se veoit encore a la thresorerie, dans lequel sont conservés des-ossements de S. Bartelemi et de S. Sebastien. »

1 *Elementum aquæ.* — 2 *Quotiens desiderium pervenerit sumendi.* C'est la fontaine Saint-Aubert, de l'eau de laquelle on se servit jusqu'en 1508 où furent faites les citernes. Selon D. Huynes, l'autel de saint Aubert se voyait encore de son temps (commencement du XVII[e] siècle). « Au-dessous de la nef dans la chapelle dite de N. D. et de S. Aubert sous terre, et cela seul nous reste de ce qui fuct basti pour lors. » *Hist. de la célèbre Abbaye.*— 3 Ces détails légendaires sont suivis d'un bel éloge de la Normandie : « *Aeris salubritate, opime telluris ubertate, vinearum fertilitate, silvarum delectabilitate, fructiferarum arborum apricitate, hortorum salubriumque herbarum amænitate, metallorum congerie, bestiarum multiplicitate, avium multitudine, piscium copiosa effusione, navium merciumque assiduitate, urbium dignitate, cœnobiorum numerositate, animosissimorum militum populositate... omni sue vicinitati noscitur longe prestare... universo tamen occidenti in*

» Il réunit donc des moines qui devaient combattre pour le Seigneur dans l'exercice[1] de la vie contemplative. Il se réjouissait d'avoir dans les limites de son autorité un lieu d'une aussi grande importance. Mais voyant que les plus puissans réclamaient les biens de cette église au nom des chanoines, et pour le service du saint louaient chaque année de misérables clercs[2] comme des mercenaires, il arrêta cet abus par une louable sévérité, déclarant qu'il n'y avait de chanoines en ce lieu que ceux qui voulaient assidûment et régulièrement servir Dieu. Ensuite ayant reconnu qu'ils vivaient d'une manière très-dissolue, qu'ils négligeaient complètement le service de Dieu, il les appela plusieurs fois auprès de lui et les engagea par des menaces et des caresses à suivre les lois d'une vie régulière. Mais ils ne s'amélioraient point à ces conseils, et étaient livrés seulement aux plaisirs de la table, aux chasses et aux autres voluptés. C'est pourquoi ayant fait venir le vénérable archevêque Hugues, et en même temps son frère le comte Radulphe, homme d'une magnanimité et d'une sagesse rares, il prit la résolution avec eux de substituer des moines à ces clercs et il leur ordonna d'en garder le secret jusqu'à ce qu'il pût amener des moines convenables et choisis.

» Cependant le glorieux Richard envoya des messagers au prélat du siége de Rome, qui déclara vouloir remplir l'intention de ce religieux prince. Quand les messagers furent revenus, le prince, choisissant onze moines, partit d'Avranches, comme pour traiter de toute autre affaire, ordonnant aux

*hoc longe superemicat quod intra se in monte qui dicitur Tumba beati Michaelis continet patrocinia....* Ensuite vient l'histoire de Rollon qui : « *Monasterio S. M. terram ample possessionis quinto die sui baptismatis dedit.* » « On présume, dit D. Le Roy, que Rollon donna au Mont Ardevon. »

1 *Palestra.* — 2 *Abjectissime vilitatis clericulos.*

moines de marcher sur ses pas. Aussitôt il envoya un de ses grands au Mont Saint-Michel, pour ordonner aux clercs ou de suivre la règle du cloître ou de sortir du lieu. Lorsqu'il fut venu, lorsqu'il eut reçu les clefs des gardiens des reliques et des ornemens, et qu'il eut exposé l'ordre du prince, rejetant avec la même obstination les lois monacales et sortant du lieu, ils s'en allèrent en divers endroits, comme ils le voulurent. Deux seulement Durand et Bernehère [1] restèrent, retenus, l'un par amour du saint, l'autre, Bernehère, par une maladie. Montrant son mal, il priait qu'on le laissât sur son lit qui était voisin de la basilique, et cela, non pas dans un désir religieux, mais dans une mauvaise intention : il voulait dérober secrètement le corps de S. Autbert qu'il y avait caché. L'envoyé refusa disant que sa cellule était faite non pour les malades, mais pour les gardiens de l'église. Mais lui demandait un répit de quelques jours pendant lesquels il chercherait un lieu qu'il pût habiter... jurant qu'il ne sortirait que contraint par la violence. Tant d'importunité fit croire qu'il avait caché là quelque chose qu'il voulait enlever dans le silence de la nuit. On le fit emporter et déposer dans une maison, sur le côté du Mont. Alors l'envoyé revint vers le prince, et annonça à Richard ce qu'il avait fait. Celui-ci s'avança alors avec les évêques, les abbés et ses grands vers le Mont, et y entrant avec des hymnes et des louanges, il y établit les moines auxquels il donna pour abbé Mainard, homme d'une noblesse remarquable et doué de toute sainteté. Prenant pour lui le soin d'annoncer l'œuvre de Dieu et la garde de l'édifice sacré, il choisit pour reposer la cellule de Bernehère. Or on ne soupçonnait pas que rien fût caché sur la boiserie de l'autel [2] : ainsi le corps de S. Autbert resta ignoré pendant trente ans et plus, jusqu'au temps de Mainard, second abbé, lorsque, par un miracle, il fut transporté par lui dans l'église du bienheureux Michel.

1 *Berneherius*, Bernier. — 2 *Super laquear.*

« Or le duc Richard fit construire là à ses frais des murs convenables[1]; il décora les autels du monastère de tables d'or et d'argent d'un prix merveilleux; il ajouta des calices d'or avec des croix et des candélabres d'un poids incroyable, des églises, des villas[2]. L'abbé et ses moines, traitant pieusement ledit Durand, l'établirent chapelain du monastère. Ils agirent

1 *Menia congrua.* Ce furent les premiers remparts. D. Huynes dit « que Richard donna des paremens precieux qui ne se voient plus, ensuitte de cela il fist environner le haut de ce rochier de fortes murailles lesquelles par succession de temps ont este changees en daultres edifices plus magnifiques. » —

2 Al Munt S. Michel mist grant cure
E grant despense utre mesure,
En la roche, dreite, naïve,
Qui contre la grant mer estrive,
Fist faire leu espatios
Si trè-bel e si delitos.....
Tel abeie e teu moustier
De S. Michel l'angle des ceux.
Les offecines, les maisons
E totes les autres cloisons
Fist de mur faire et de quarrel :
Sos ciel nen out nul leu si bel.

(*Chron. des Ducs de Norm.*, tom. II, 363).

Cette introduction des Bénédictins est de 966. Voir *Rob. de Monte. Access. ad Sigebertum ; Chron. Bretonne* citée par D. Bouquet, 8, 95 ; Mabillon, *Ann. Ord. S. Bened.*, lib. XLVII, ch. I, tom. III, 579 ; *Gallia Christiana*, col. 105 ; *Neustria Pia*, 383 ; *Recueil des Hist. de France*, 8, 629 ; et les *Chroniques du Mont* : D. Huynes, D. Le Roy, Mss. n° 80 et 34. D. Huynes dit dans la grace de son langage : « Alors ces cloîtres commencèrent à répandre une odeur si suave que plusieurs renonçant aux délices mondaines venaient prendre place dans cette heureuse troupe.... Ces agréables plantes cueillies ès cloistres bénédictins commencèrent à faire paroistre leurs fleurs et leurs fruicts en ce palais des anges. »

de même avec Bernehère. Quoiqu'ils témoignassent à son égard tant d'humanité, ils ne purent amollir la férocité de son âme. Il mourut peu de temps après et les moines concédèrent tout ce qu'il avait possédé à son neveu Fuchold. Devenu très-fidèle envers eux, il les réjouit bientôt d'une joie excessive, en leur racontant comment son oncle et lui avaient furtivement transporté le corps de S. Autbert.

» En outre le duc Richard, venant souvent au monastère de S. Michel lui conféra un privilége tel que personne, s'il n'était moine de ce lieu et s'il ne suivait la règle de S. Benoît, ne pût en être l'abbé. Il déposa sur l'autel de S. Michel le don de ce privilége, ne se réservant que le droit d'accorder au frère élu le bâton pastoral. Et il le fit autoriser par le seing royal de Lothaire, roi des Francs [1], et par le pape Jean [2] : la charte royale atteste la suzeraineté de la France sur la Normandie. »

Quoique toujours, comme dans l'épopée, le merveilleux se mêle à la réalité dans l'histoire du Mont Saint-Michel, avec Richard et l'introduction des moines la période héroïque s'efface et nous entrons dans les temps historiques. Toutefois la réalité y est si poétique par elle-même et par son théâtre que

1 Voir au *Gallia Christiana, Instr. eccl. Abr.*, tom. XI, le *Præceptum Lotharii.* — 2 *Ibid. Conf. Joh. Papæ*, et *Cartulaire du Mont* ou n° 80, p. 13. Richard y est appelé *Marchisus Norm.* Il y a cette défense : « *Nemo vel demens ratum esse Beati Petri decretum deneget.* » La première charte de donation de ce beau Cartulaire est celle de ce même Richard. Elle est précédée d'une grande image au trait qui représente le duc, du haut de son trône, déroulant le diplôme devant l'abbé et les religieux qui le reçoivent avec l'expression d'une respectueuse reconnaissance. Les détails de cette charte sont épars dans cet ouvrage. Nous y remarquons ces mots qui prouvent que le Mont était alors un lieu de passage fréquenté : « *Do teloneum tocius abbatie et de mercatoribus et pertranseuntibus monasterium.* »

dans l'histoire encore nous trouverons le charme du merveilleux, et que le récit que nous allons entreprendre aura l'intérêt d'un poème[1].

1 Deux légendes pourraient clore cette période hiératique, si elles n'avaient de trop vastes dimensions. L'une est à l'état de tradition, et nous l'avons racontée ailleurs (*Légendes du pays*) ; nous ne ferons que l'esquisser. Au VIe siècle, lorsque la forêt de Sciscy, la Thébaïde de l'occident, n'était peuplée que d'ascètes, comme les Paterne, les Scubilion, les Aroaste, Satan, déguisé en solitaire, s'y rendit pour surprendre leurs âmes. Mais l'Archange du Mont Tombe accourt, engage la lutte, et convient avec Satan que ces âmes seront à celui qui bâtira le plus bel édifice. Satan élève le Mont Saint-Michel actuel : l'Archange élève sur Tombelaine un palais de cristal. Le démon s'avoue vaincu, et saint Michel, feignant de consoler sa défaite, lui propose d'échanger les palais. Satan accepte avec joie : le palais de cristal était un édifice de glace, qui se fondit aux premiers rayons du soleil. L'autre légende ou miracle a les dimensions d'un poème : elle est naïvement racontée dans le langage du XVe siècle, dans le Mss. n° 24 (*Fundatio et miracula S. M. in Tumba*), et c'est la traduction abrégée du récit de Baldric. Elle est intitulée : « De lescu et espee S. Michiel. » « En ceste eglise sont deux enseignes comme de bataille, mez plus semblent a gieux denfants.... lescu ennobly de signe de la croix et lespee en maniere de glayve lesquels les loyaulx chretiens viennent visiter.... Oultre Engleterre en Ebernie ou regnoit un roy nommé Elga avoit un serpent orgueilleux.... levesque ordonna de jeuner trois jours et daller essaier a chasser ledit serpent.... les clercs portaient les croix banieres vers la beste qui estoit grande comme le faite dune montaigne.... ils assaillirent faisant tres grand criee.... adonques il demouroit immobile comme celuy qui ja estoit mort.... et ils trouverent aupres un escu et une espee.... Mons S. Michiel apparut a levesque et lui dist quil avoit tue la beste.... Tu evesque de Dieu envoie ces enseignes au Mont qui est consacre en nonstre nom. Il envoya quatre de son territoire et ils entendirent parler de Mont de Gargane et se mirent en la voie mais ils labouroient en vain.... et ne pouvoient venir ou ils tendoient.... et a minuict sapparut une grant clarte et ils entendirent :

Les principaux élémens de cette histoire sont la vie des abbés, leurs œuvres spirituelles et monumentales, leurs acquisitions, les donations, les miracles, les pèlerinages, les événemens militaires, que nous essaierons d'unir en un seul corps de récit, appuyés sur les manuscrits de l'abbaye et spécialement sur D. Huynes, son historien le plus sûr et le plus complet.

## Histoire.

> Le Mont S. Michel peut passer à bon droict comme une des merveilles du monde.
>
> (Dom Huynes).

1° Maynard — 966 - 991 — 1er abbé du Mont. Les trente religieux, établis par Richard, élurent pour abbé Maynard, « qui s'étoit démis de son abbaye de Saint-Wandrille pour venir combattre sur ce rocher, en qualité de simple soldat, avec les armes de l'obéissance[1]. » Richard ne s'en tint pas à l'installation des moines, et, « comme les rayons et les émanations retiennent la splendeur de leur astre[2], » il dota le monastère des dons desquels nous avons parlé. Maynard, issu d'une illustre famille, élevé dans le monastère de Saint-Wandrille ou de Fontenelle, où il s'était distingué[3], fut un fidèle observateur de la règle. Pour mieux surveiller l'office divin, il couchait dans la cellule de Bernehère, la plus voisine

Vous avez a aller au M. S. Michiel que on appelle Mont Tumbe.... et ils y offrirent lescu et lespee. » Il y a une autre légende du Mont sur la Pilière du Petit-Celland.

1 D. Huynes. — 2 *Idem*. — 3 *Mainardi industria in omnibus clarescerel*. Chron. Fontan. Ch. VIII.

de l'église. Il accueillit avec bonté un des chanoines, Durand, qui demandait à rentrer ; et le nomma chapelain. Il avait amené de Fontenelle son neveu Maynard. Un frère du Mont, Heriward, fut appelé à la direction de l'abbaye de Gembloux [1]. Maynard était savant et amateur de livres : il enrichit le monastère d'études, de chartes et d'ornemens [2]. « Estant cassé de vieillesse il rendit son esprit au Seigneur entre les bras de ses confrères, l'an 991, après avoir gouverné 25 ans [3]. » Richard vint assister à ses funérailles et consoler les religieux.

2° MAYNARD II. — 991 - 1009. — En présence du duc, les moines choisirent le neveu du mort, aussi nommé Maynard « pour estre d'une vie exemplaire et un vif pourtrait de son oncle [4]. » Mayeul, abbé de Cluni, donna au Mont des terres et des vignes en Touraine [5]. Quelque temps après son élection, Dieu voulut éprouver ses serviteurs « qui vivoient en ce Mont comme des anges [6]. » Le feu prit dans des maisons de la ville, au bas du rocher, s'éleva jusqu'à l'abbaye qui n'était alors qu'une réunion de petites cellules autour de l'église : cellules et église, tout fut dévoré, à l'exception de la cellule de Bernehère que sauva le corps de saint Aubert. Cet incendie de 992 commença cette série d'embrasemens qui désoleront sans cesse ce monastère. La reconstruction ne se fit pas at-

1 *Gallia Christiana*, tom. XI, col. 513. — 2 A son gouvernement se rapportent les grandes chartes précitées, celle de Richard, le *Preceptum* de Lothaire, et le *Sacrum* de Jean XIII. — 3 A ce siècle se rapportent les Mss. suivans du Mont : « *Cic. de Oratore*, dont nous avons tiré un grand nombre de variantes publiées par M. Ravaisson (Rapports, 305); *Homiliæ* sur saint Paul ; Sermon de saint Augustin sur ce texte : *Simile est regnum cœlorum decem virginibus*, inéd.; *Expos. Alcuini in cantico canticorum* ; le n° 1960 ; *Liber de nuptiis Mercurii et Philologiæ*, etc.; *Boetius in Isagogen Porphyrii, in libros Aristot.*; *Cathegoriæ Arist.*, etc. Sous Maynard 1er, Conan, duc de Bretagne, donna Villamers. — 4 D. Huynes. — 5 Voir au *Cartul. de vincis Turonis*, 51. — 6 D. Huynes.

tendre, grace aux libéralités de Geoffroy, duc de Bretagne, qui donna Saint-Meloir, Saint-Benoît-des-Ondes, Cancale avec son port [1], recommandant aux religieux la mémoire de son père, Conan, qui avait choisi sa sépulture parmi eux, dans la chapelle Saint-Martin, grace aux libéralités de Gonnor qui aumôna la baronnie de Breteville et Domjean [2], à celle de Richard II qui donna la seigneurie de Verson [3], la baronnie de Saint-Pair, l'île de Chausey, etc. [4] C'est ainsi « qu'en ce siecle dor les princes voisins sanimoient a enrichir ce Mont [5], » et réparaient les malheurs du feu, qui avaient été miraculeusement annoncés, selon Rad. Glaber : « une comète brilla pendant trois mois de la plus vive clarté, illuminant la plus grande partie de l'air, depuis la nuit jusqu'au chant du coq, chose merveilleuse et terrible [6]. » Sous Maynard, Norgot, évêque d'Avranches, se fit moine en son monastère ; Maugis, son successeur, l'aurait imité, si l'abbé ne lui eût persuadé de ne point abandonner son église. Dans son affection, Maugis concéda à l'abbé les droits spirituels sur les clercs et les laïcs du Mont. « Ce rochier estoit trop plein de lumières esclatantes pour n'en point donner aux autres églises [7] : » Rolland, profès du monastère, devint archevêque de Dol, et Garin, abbé de Cerisy [8]. « Maynard continuant a embeaumer toutte la France du parfum de ses vertus fut appellé de Dieu en 1009, et fut

1 Voir *passim Cartul.* — 2 Près de Torigny. *Carta de Britavilla et donno Johanne.* Cartul. 20. — 3 *Ibid.* On y voit qu'alors encore le Mont s'appelait Mont Tombe. — 4 Voir cette charte généreuse, avec sa belle image, fol. 16. — 5 D. Huynes. — 6 *Hist. Franc.*, 1. 3. Dans ce passage, le Mont est dit : « *Constitutus in quodam promontorio littoris Oceani.* » Ce qui est encore rigoureusement vrai, l'isthme entre le Mont et la Rive n'étant couvert que dans les grandes mers. C'est à tort que les chroniqueurs du Mont, D. Huynes, D. Le Roy, d'après d'Argentré, ont appelé le Mont *Ocrinum* : ce nom ne s'applique qu'à la pointe de Cornwall. — 7 D. Huynes. — 8 *Gallia.*

enterré en ce lieu[1]. » De son temps, avait eu lieu un autre fléau, la Sélune s'était creusé un lit si profond qu'elle avait formé un obstacle infranchissable aux visiteurs du Mont[2]; et un miracle avait brillé aux yeux de Norgot : il avait vu le Mont enveloppé dans une atmosphère de flammes, que nul autre que lui ne pouvait voir[3].

3° HILDEBERT Ier. — 1009-1017. — Maynard, près de sa fin, conseilla à ses frères de choisir Hildebert, dont le *Gallia* fait ce portrait : « *Juvenili ætate floridus, sed acumine vivacis ingenii præclarus, morumque maturitate gravidus*[4]. » L'Invention du corps de saint Aubert fut le plus grand fait de son gouvernement : « Ce bon abbé fut averti pendant trois nuicts par un grand bruict suivi d'une douce mélodie que le corps de S. Aubert reposoit en son logis..... Un de ceux qui portoient les sacrés ossemens, nommé Hildemannus, entrant en doute de la vérité de ces reliques, tomba soubdainement par terre et y demeura jusqu'à ce qu'il eust confessé sa faute, et le corps qui estoit devenu si pesant qu'on ne le pouvoit porter reprit sa légèreté naturelle[5]. »

4° HILDEBERT II. — 1017-1023. — Hildebert II, neveu du précédent, fut élu. Sous lui, Richard II choisit le Mont pour y célébrer son mariage avec Judith, princesse de Bretagne. Dans cette solennité, le duc remarqua la petitesse de l'église, et en fit commencer une autre « superbe et magnifique ainsy quelle se veoit a present[6]. » Pour en trouver la place sur le sommet aigu de la montagne, il fit faire les gros

1 D. Huynes. — 2 Glaber. — 3 Voir les miracles dans D. Huynes et le no 14. Sous Mainard II, *Pollei* fut donné au Mont par un duc de Bretagne. Une des filles de Richard et de Gonnor épousa Ethelred, roi d'Angleterre, qui, envoyant des troupes contre la Normandie, leur ordonna d'épargner le Mont : « *Ne tantæ sanctitatis locum concremarent.* » Will. Gem. 5. Ch. 4. — 4 Col. 514. — 5 D. Huynes. — 6 *Idem*. Voir un joli récit de ce fait au no 34.

piliers [1] et commencer la nef ; et l'eût achevée sans doute sans la mort. Hildebert mourut en 1017. « Nous ne savons pas où il a été enterré, dit D. Huynes ; mais le *Neustria* et le *Gallia* disent que ce fut : *In hortulo juxta præsbyterium ecclesiæ* [2]. » Plusieurs miracles illustrèrent encore ces temps des deux Hildebert, la dame de Bourgogne, qui, accablée par ses péchés, ne peut franchir le seuil de l'Archange, et l'enfant né au milieu des vagues suspendues en murailles, et appelé de là Péril [3].

5°, 6°, 7° ALMOD, THEODORIC, et SUPPON. — 1023-1048. — Almod, du Maine, succéda à Hildebert. Alain, duc de Bretagne, lui restitua deux églises dans le territoire de Poelet [4] en 1032. Il encourut la colère du duc Robert, qui, calmé, le préposa à l'abbaye de Cerisy. Le duc Robert vint au Mont, où il fut rejoint par Alain, duc de Bretagne, et l'archevêque de Rouen : le Breton fit hommage au Normand. Sous cet abbé, Robert rendit sa grande charte [5], celle du Moulin-le-Comte, en Bacilly [6]. Theodoric, abbé de Jumiège, « gouverna quelques mois par la loy d'amour [7], » et mourut en 1033, le même jour qu'Almod. Suppon était de Rome : « *Attulit plurimas reliquias, vasis aureis et argenteis ecclesiam, librisque bibliothecam locupletavit* [8]. » D. Huynes le traite assez mal. « Les religieulx trouverent en luy une pierre d'achoppement... Ses plus glorieux employs estoient de prodiguer les biens de

1 Toutefois ce ne sont pas ceux qu'on voit aujourd'hui. Voir *Archéologie*. — 2 Page 384, et Col. 514. — 3 Voir D. Huynes, le Mss. 34, et le Mss. franç. 14. — 4 Territoire de Bretagne. — 5 *De omnibus quæ nobis dedit postquam consulatum suscepit*. Cartul. 22, avec une belle illustration. *Ego Rob... villam S. Johannis supra marc... Drageium cum ecc. et Poterel et Tisseium et Tisscel et Goolt et Obrcium et Landam et Bellevillam... silvam que dicitur Bivia cum silvulis Crapout et Neiron... et in burgo Beurana quidquid mei juris erat.* » — 6 Fol. 25, Voir Bacilly. — 7 D. Huynes. — 8 *Gallia*.

l'abbaye et enrichir ses parents. Il rendit le Moulin-le-Comte, ce qui irrita tellement ses moynes qu'il fut obligé de se retirer. 1048[1]. » Sous lui l'abbaye reçut un don glorieux, l'abbaye de Saint-Michel-du-Mont, en Cornwall, par une charte solennelle du roi Edouard[2]; Adelelme, chevalier du duc Robert, donna la villa de la Croix[3] et celle de Foucarville[4]; Alain, duc de Bretagne, donna Monroilt, Lava et Cancale[5].

8° Radulphe. — 1048-1060. — Les religieux donnèrent avis de cette retraite au duc Guillaume qui, sans avoir égard aux priviléges, pourvut de l'abbaye Radulphe de Beaumont, « et plus pour sa haute naissance que pour ses mérites[6]. » Toutefois, il se comporta honorablement. Il fit les quatre gros piliers et la voûte de la grande tour, et cela, avant d'entreprendre le voyage de Jérusalem, au retour duquel il mourut; il fut enterré dans son monastère[7].

1 D. Huynes. — 2 *Carta de S. Eduardo pro prioratu S. M. de Cornubia. Ex ipso autographo apud S. M. in Norm. Ego Edwardus... tradidi S. M. archangelo... S. Michaelem qui est juxta mare, cum omnibus villis, castellis, agris et ceteris attinentibus... totam terram de Vennefire... portum qui vocatur Ruminalla.* Le roi Edouard vint en pèlerinage au Mont Saint-Michel.— « *Ego Robertus Moritonii comes habens in bello S. Michaelis vexillum concedo Montem S. Michaelis de Cornubia monachis ecc. S. M. in periculo maris. Postea a Deo ex propria conjuge filio concesso auxi donum ipsi beato militie celestis principi, dedi in Amaneth tres acras terre, vid. Travelaboth, Lismanoch, Trequaners, Carmatlor.* » Cartul. et Mon. Angl., p. 551. — 3 *Vicum Crucis qui situs est inter Beuronem et Montem S. M. et talia ejus membra, Vilers, Baleent, S. Georgium, terram in Gersoi.* Robert et Guillaume confirmèrent ce don. *Cartul.*, fol. 26. — 4 *Cart. de Fulquerivilla*, fol. 30. — 5 *Carta de* 1030 *de Monroalt, Lava, Cancavena.* Fol. 36. — 6 D. Huynes. — 7 Sous lui, en 1054, W. Pichenoth donna : « *Perellam et omnia que pertinent. Concessit G. egregius comes...* » signée des seigneurs des environs : *Hilg. de Ardevone* et *Thescelino fratre ejus. Rad de S. Johanne. Rain. de Grandevilla.*

9° RANULPHE. — 1060-1085. — Ranulphe, religieux du Mont, fut élu par ses confrères. Ce fut un abbé remarquable. Il fit achever la nef, il fit faire « les galleries et murailles du chasteau du côté du septentrion et le cimetière ou charnier des moynes qui est soubs la grande eglise : la plus part de ces bastiments ont eté changés[1]. » Il eut beaucoup d'ascendant sur l'esprit de l'épouse du duc Guillaume, « qui reconnaissoit que sa victoire la plus signalée sur les Anglois avoit eté un jour de S. Michel[2]. » Quand Ranulphe eut appris que Guillaume s'était fait couronner roi d'Angleterre, il lui envoya, aux frais de l'abbaye, six gros navires, et y fit embarquer plusieurs de ses moines, qui, peu de temps après, devinrent abbés en Angleterre : Ruauld, prieur claustral, fut fait abbé de Hilda; Scoliand, trésorier, abbé de Cantorbéry, Serlon, qui est regardé comme saint, édifia le monastère de Saint-Pierre-de-Glocester, et W. d'Agon fut abbé de Saint-Pierre-de-Cerne[3]. Le Mont eut les biens *quæ habuit Ydda*. Ranulphe mourut en 1085, et fut enterré à l'entrée de l'église[4].

10° ROGER I^er^. — 1084[5] - 1102. — Guillaume pleura l'abbé Ranulphe, « l'ayant tousiours estimé comme son père, respecté comme son prélat et révéré comme un saint[6]. » Il

1 D. Huynes. V. l'Archéologie. — 2 *Idem*. — 3 V. plus loin Rob. de S.-Planchers. — 4 Guillaume passa avec Harold au Mont, sous Ranulphe, dans son expédition de Bretagne. La Tapisserie de Bayeux représente le Mont bien différent de ce qu'il est aujourd'hui, avec ses arcades toute romanes, et à l'ouest une armée qui passe, avec ces légendes : « *Et venerunt ad Montem S. M. et Haroldus trahebat eos de arenâ*, et *Venerunt ad flumen Cosnonis.* » Sous Ranulphe, Trehan donna Saint-Broladre... « *Conditione quod quando perrexero ad S. Michaelem causa orationum habebo caritatem de pane et vino, et si per guerram romansero cotidie de pane et vino et si voluero effici monachus facient me monachi monachum.* » Fol. 40. Voir aussi au *Cartulaire* la curieuse charte de Poterel. Voir à Dragey. — 5 Le *Gallia* dit 1185, le *Neustria* 1183. Nous suivons D. Huynes. — 6 D. Huynes.

fit recevoir abbé, Roger, son chapelain, religieux de Saint-Etienne-de-Caen. Il assista aux tristes funérailles du roi Guillaume. Quand la guerre éclata entre ses trois fils, Henri se réfugia auprès de Roger, dans le Mont Saint-Michel, où il fut assiégé par ses frères, Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre, et Robert-Courte-Botte. « Il vint rechercher l'assistance du S. Archange, ce qui lui reüssit, car oultre plusieurs graces quil reçut de ses frères il sortit de ce Mont par une honorable capitulation [1]. » Délivré de la guerre [2], Roger fit refaire une grande partie de la nef qui était tombée, et huit ans après, cette même partie retomba, écrasant la salle qui servait de dortoir, sans faire de mal à personne, ce qui fut tenu pour miracle. Cependant la discorde avait éclaté entre l'abbé et ses moines, qui ne lui pardonnaient pas d'avoir été imposé et non élu. Roger en fit prendre quelques-uns par les officiers de Henri, devenu roi, et les fit distribuer dans des monastères de Normandie. Les religieux allèrent se plaindre au roi à Caen. Roger, cité devant le prince, « ayma mieux ceder avec infamie son baston pastoral que rechercher avec impieté sa justification [3]. » Le roi-duc le nomma abbé de Cerne, en Angleterre, où il mourut en 1102. « De son temps, le le jour de la feste de S. M. au Mont de Tombe de près et de loing virent en forme de colonne brillante le S. Archange, ainsy qu'on le crut, passer a travers de cette abbaye [4]. » Plusieurs dons furent faits à l'abbaye sous Roger : Foulques,

1 D. Huynes. — 2 Wace a raconté longuement ce siége, qui se faisait par les côtes de Genêts et d'Ardevon. Les quatre vers suivans peignent bien le blocus du Mont sur les deux rivages :

De Genez de si a Coisnon
E la riviere d'Ardenon.
A Avranches li Reis seeit
E a Genez li Dus esteit.

— 3 D. Huynes. — 4 *Idem*.

comte d'Anjou, accorde, en 1090, « *ut terre vinee quas monachi S. M. possident in pago Andeg. in anno non capiantur pro foris facto*[1]; » Gautier, Œil-de-Chien, en 1093, « *perrexit ad Montem* » pour confirmer la charte qu'il avait faite avec l'abbé précédent[2]. En 1086, un évêque de Tréguier donna « *ad locum qui Mons periculi maris dicitur montem qui dicitur Hyrglas et decimam de Plegestin,* » et lança contre le spoliateur cet anathême : « *Fiat pars ejus cum omnium malorum principe diabolo et Dathan et Abiran Architophelque perjuro et cum Juda proditore Domini, Caypha et Pilato Simoneque mago*[3]. » En 1194, Ildiarde, épouse d'Iscirard, donna l'église de la Chapelle-Hamelin[4]. En 1199, Robert de l'Apentis, « *petens limina S. M. in fraternitatem monachorum,* » aumôna la villa appelée Lentilles[5]. Robert fils Hamon donna la villa de *Scai*[6], et le duc Robert « *mercatum in Ardevum et feriam in eadem villa*[7]. » Sous l'abbé Roger, le monastère s'enrichit aussi de plusieurs manuscrits[8].

11° Roger II. — 1106-1123. — Après une vacance de quelques années, Roger, prieur claustral de Jumiège, fut pourvu de l'abbaye par le roi Henri II. « Lesclat de ses vertus comme dun soleil dans son apogee dissipa les nuages et tene-

1 *Gallia*, tom. XI, col. 108. — 2 « *Volens ire in Hispaniam dedit decimam de Gohere et jus in ecc. de Montemunt.* » Cartul. 52. — 3 *Ibid.* 60. — 4 Voir cette commune. — 5 *Cartul.* 67. A Poilley. — 6 *Ibid.* 75. — 7 *Ibid.* 76. — 8 Parmi ceux qui restent de ce XIe siècle, nous citerons les suivans : le *Speculum S. Augustini*, avec une note de Mabillon (2907); dans le Mss. 2904, deux prières à la Vierge, et une vie de saint Martin ; les nos 1978 et 79 renferment la musique de Boece ; les *Scintillæ* de Bede et des Epîtres de saint Paul (2925); *Beda in evangelia Marci et Lucæ* (2393); Prière à saint Michel, avec la musique notée, dans le no 1968; le no 1975 en grande partie ; le no 2940, très-important (Voir M. Ravaisson, p. 129 de ses Rapports); les nos 1948, 2890, 1952.

bres esleyces du temps de son predecesseur[1]. » Mais sa vertu ne manqua pas d'épreuves : un vendredi saint, le feu du ciel tomba sur les édifices, les religieux étant à matines; l'église et les lieux réguliers furent réduits en cendres, et il ne resta que les piliers et les voûtes : « Dans la chapelle dite des Trente-Cierges limage de N. D. qui estoit de bois, demeura au milieu de lembrasement sans que son couvre-chef ny un rameau de plume quelle tenoit en la main fut endommagé. Ceste image se veoit encore toutte entiere en la chapelle de Sous-Terre[2]. » Ensuite l'abbé eut à souffrir les injures d'un seigneur voisin. « Thomas de S. Jean[3], ayant commencé un château à S. Jean, se mit à ravager les bois de Nerun et de Crapoult[4] pour bâtir son château. Ensuite animé d'une cupidité insatiable, il passa au bois de Bivoye[5], le ravagea également, ainsi que les terres de plusieurs vavasseurs dans les baronnies de S. Pair et de Genets. Entendant cela, les moines de S. Michel, de tout le vœu de leur cœur, se tournèrent vers Dieu, afin qu'il ramenât les regards de sa miséricorde sur l'église du très S. Archange. Ils résolurent donc d'élever une pieuse clameur chaque jour devant l'autel de S. Michel, chantant avec larmes : « *Miserere mei Deus!* » et criant « *Kyrie eleison!* » Entendant cela, Thomas fut transporté de colère, et comme un furieux, il arriva au Mont avec ses frères Jean et Roger et une suite nombreuse, demandant pourquoi les religieux faisaient une clameur à Dieu sur lui et sur ses frères. Mais les moines, n'hésitant pas et ne craignant pas, dirent que c'était parce qu'il avait envahi les bois et les terres de

1 D. Huynes. — 2 *Idem*. Voir l'Archéologie. Note du n° 34 : « L'an 1694 je trouvay derrière l'autel de la Vierge une ancienne image de bois preservée du feu de l'an 1012. Je l'ai fait mettre dedans une niche... il y vient un grand concours de pelerins... F. Gingatz. » — 3 Nous traduisons l'intéressant récit du Cartulaire. Fol. 32. — 4 *Nerum Crapolt*. — 5 *Bivia*. Lande de Beuvais en Saint-Michel-des-Loups.

l'église. Mais lui, par le conseil de ses frères et des nobles de sa suite, tombant aux pieds de l'abbé Roger, demandait qu'il daignât avoir pitié de lui et de ses frères, et qu'il lui permît de se réconcilier avec l'église. L'abbé, avec le conseil des moines, demanda comment ils voulaient se réconcilier, puisqu'ils ne les absoudraient pas et n'interrompraient pas leurs cris, s'ils n'abandonnaient ce qu'ils avaient usurpé. Mais Thomas répondant dit : Seigneur, je veux que tous les domaines de l'église soient en paix et je les rendrai avec amour, mais accordez seulement à moi et à mes frères le service de ceux qui nous sont unis par le sang, excepté la garde du Mont et ayez de ces hommes la moute, le péage, les tailles, et je vous ferai le service... [1] Alors Roger se leva : Thomas fit hommage à l'abbé et sur les Evangiles jura fidélité à l'église. Mais l'abbé et les moines dirent : comme, selon la parole du Seigneur, les fils du siècle sont plus prudents que les fils de la lumière, si nous ne craignions pas d'être trompés par vos paroles, nous vous rendrions participans aux bénéfices de cette église, et nous vous accorderions toutes ces choses dans la mort et dans la vie avec un cœur bienveillant. Alors Thomas et ses frères se levant, en présence de l'évêque, reçurent des mains de l'abbé les bénéfices des moines, et les ayant embrassés, ils jurèrent de les conserver. De plus, il abandonna la terre du bois et s'écria : Que nul de mes héritiers et de mes frères ne la réclame ! Cet accord fut fait dans le Chapitre de S. Michel [2]. »

La grande gloire de Roger, ce sont ses magnifiques constructions : « Nous luy avons l'obligation de tous les logis du costé du septentrion [3] depuis les fondemens jusqu'au sommet; les dortoirs, réfectoires, les grandes salles des Chevaliers y sont comprises et sans doute ce corps de logis avec ses admirables

1 « *Moltam, theloneum, taillas.* » — 2 An. 1121. — 3 La Merveille. Voir l'Archéologie.

voûtes peut disputer avec les plus superbes édifices du royaume[1]. » Mais Roger eut des jaloux : « Cet éclat de vertu estoit insupportable aux yeux chassieux[2]. » Un officier du roi l'accusa de retenir injustement une terre. Le roi jugea en faveur de l'accusateur, et relégua Roger dans son ancien monastère de Jumiège. Celui-ci mit son bâton pastoral sur le grand-autel, pria l'Archange de prendre ce lieu en sa protection, et, ayant embrassé ses religieux attristés, quitta cette abbaye, après l'avoir gouvernée dix-sept ans. Il avait reçu plusieurs chartes de donation : Robert d'Avranches donna au Mont les dîmes de Folmuchon et de Cavigny[3]; Robert de Saint-Denis, « *per unum cultellum super altare S. M.*[4], » confirma le don de son père, l'église de Saint-Denis et Prigmagny[5]; Robert, fils de Guillaume, donna les dîmes du Luot et de Servon[6]; Robert Avenel aumôna l'église de Sartilly[7]; Robert de Ducey donna la terre de Fougerai[8].

12° RICHARD DE MÈRE. — 1123-1131. — Le roi-duc proposa à l'abbaye un abbé de son choix, Richard de Mère, religieux de Cluny, *penè laïcus*, dit le *Gallia*, et, selon D. Huynes, plus considérable pour sa noblesse que pour ses vertus « veu que ses desportements paroissoient plustot d'un courtisan que d'un moyne... il endepta beaucoup le monas-

1 D. Huynes. Le *Gallia* donne plus de détails : « *Arcam claustri, quæ prius erat lignea, lapideam fecit et subtùs ipsam, aulam et cameras lapideas et in tertio ordine stabula equorum.... Ex chron. S. M.* Voilà bien les trois zônes de la Merveille. Le cloître actuel avait eu un prédécesseur. *Id. Neustria.* — 2 D. Huynes. — 3 Dans Ponts. — 4 Cette formule, avec celle de : « *Per brachium S. Auberti*, » est généralement celle de l'investiture au Mont Saint-Michel. — 5 *Cart.*, 57. — 6 Fol. 78. V. ces communes. — 7 Fol. 81. V. cette commune. — 8 *Ibid.* En Bacilly. Sous cet abbé, en 1117, eut lieu un phénomène effrayant : « *Luna tota sanguinolenta, cœlum rubrum ut pene ardere videretur, dehinc ventus vehemens ut turres et pinnacula ecclesiarum et arbores silvarum et domos firmas corrui.* » *Chron. minus.*

tère. » Aussi les religieux l'accusèrent devant le roi : Richard fut obligé de se retirer et alla mourir à Saint-Pancrace, prieuré de Cluny[1]. Sous lui, trois moines du Mont furent appelés à de hautes dignités : Donoald fut élu évêque de Saint-Malo, et deux autres furent abbés de Saint-Florent-de-Saumur, et de Saint-Benoît-de-Fleury[2]. La seule construction de cet abbé, fut celle de la cuisine : « *Officinâ coquinariâ lapidibus sectis extructâ*[3]. » Les aumônes qu'il reçut furent celle de l'église de Carteret[4], celle de Saint-Victeur[5], celle de Saint-Bertevin[6], celle des dîmes de Ponts, du Luot, de Neiron et de Crapoult[7].

13° BERNARD. — 1131-1149. — Bernard-le-Vénérable fut mis à sa place par le roi Henri, qui fut bien inspiré dans ce choix. Religieux du Bec et prieur de Cernon, il est qualifié dans les pancartes de ce monastère de « *vir sapientissimus, disertissimus et nimiæ eloquentiæ*[8]. » Après s'être appliqué à la réforme morale du monastère, il développa ses édifices. Il fit réédifier une partie de la nef vers le nord, que l'abbé Roger n'avait pu finir. Il éleva la tour sur les quatre piliers du chœur « laquelle ne se veoit plus[9], » donna deux cloches et des

1 *In Anglia. Gallia.* — 2 *Ibid.* — 3 *Neustria.* 387. — 4 *Ibid.* et *Cart.* 84 : « *Ego Rainaldus de Carterei obtuli Deo et S. M. tempori Ric. abbatis ecc. B. Germani de Cartraio cum decima et terra de elemosina regis que est S. Germani in Gerseio.* » Richard souscrivit à la charte de fondation du monastère de Reding. — 5 « *Ego Rainaldus confirmo monasterium S. Victurii quod est situm in suburbio cenomannice urbis... Data regnante Henrico an* 13. » Un de ses successeurs augmenta ce don avec les paroles suivantes : « *Michi thesauros illic thesaurizare desudo ubi quicquid sanctorum ecclesiis divino erogatur amore redditur centuplicatum... si quis... æterna dampnatus maledictione tormentis apud inferos subjaceat imis.* Fol. 47. — 6 « *Ego Guido... tempore R. abbatis, eccl. S. Michaelis recuperavit ecc. B. Bertivini in pago Irneie que deserta fuerat per desolationem malorum patrie do igitur...* 1128. » Fol. 63. — 7 « *Facta hec donatio solempnis an.* 1129. » Fol. 79. — 8 D. Huynes. — 9 *Idem.*

vitraux[1]. Il fit enchâsser le chef de saint Aubert « en un beau dosme d'argent doré, » et donna plusieurs vases précieux. Il s'occupa beaucoup des prieurés, de celui de Brion[2], de celui de Saint-Michel-de-Cornwall, et de celui de Tombelaine dont il fut le fondateur[3]. Il était aidé par la libéralité du roi Henri. Après la mort de ce prince, pendant les troubles civils « une bande de canailles et fripons de la ville d'Avranches » dit dom Huynes, *quidam sine lare*, dit le *Gallia*, *Debacchatio furentium*, dit Robert du Mont, mirent le feu au Mont et brûlèrent plusieurs maisons : tous les lieux réguliers furent consumés : le grand corps bâti par Roger et l'église furent seuls épargnés. « Cette affliction sembla lui avoir esté envoyée pour le purifier comme l'or dans le creuset et le rendre plus pur et capable de veoir Dieu face à face quittant ce monde comme il fit le 8 de may lan 1149 et fut enterré en cette église[4]. » Des raisons politiques avaient produit l'invasion du Mont par le peuple d'Avranches : le monastère eut aussi alors ses ennemis intérieurs. Voici ce que raconte le Cartulaire.

« Dans des temps très-anciens s'était établie une mauvaise coutume : des laics du Mont se rendirent participans aux offrandes faites à l'autel de l'Archange, prenant part au froment et aux légumes, ayant la moitié de la laine, du lin, des volatiles morts et vivans, outre le pain et l'argent quotidien et beaucoup d'autres choses. Or il arriva que du temps de l'abbé Bernard, un vieux prêtre, nommé Roger, accablé par l'âge et les infirmités, et à qui appartenaient alors tous ces droits,

1 *Vitrinis ædem sacram illustravit ; campanariam suave sonantibus campanis implevit, Radulphum imitatus abbatem qui pridem signum, quod Rollonam vocant, ad arcendas Brittonum insidias fusoria arte componendum curaverat.* » Neustria. — 2 En Genêts. — 3 Voir Tombelaine. Il semble, d'après les termes de D. Huynes, qu'un prieuré existait à Tombelaine avant Bernard. — 4 D. Huynes.

par une inspiration divine et le conseil de ses amis, spontanément et avec beaucoup de larmes, offrit avec lui-même toutes ces choses sur l'autel de S. Michel, par la main d'argent et par le couteau de l'abbé précité [1], et demanda à être absous lui et ses prédécesseurs. Cette offrande fut placée sur l'autel par la main de son fils Ruenlen et de Guillaume-Belle-Barbe, son gendre, et Roger fut adjoint au collége des moines. L'admission au monachat [2] fut accordée à son fils Ruelen, lorsqu'il voudrait se convertir. Or les neveux de Roger, qui étaient sept frères, confirmèrent ce don. Après la mort du roi Henri, notre maître, ils firent méchamment conspiration avec beaucoup de complices contre l'abbé, leur seigneur, et contre le salut de toute la ville. Cela étant découvert, l'abbé, par le conseil de ses fidèles, les fit venir et se plaignit sur des maux aussi grands et aussi nombreux [3]. Ils nièrent et protestèrent et jurèrent de nouveau fidélité. Ayant de nouveau travaillé à la trahison, ils s'unirent à des hommes d'un autre pays [4] pour accomplir un si grand crime. Appelés de nouveau, et liés une troisième fois par le serment, ils persévérèrent dans leur méchanceté. Enfin la cour ayant été réunie, ils se dérobèrent à tout jugement, et ainsi leur méchanceté se révéla à tout le monde. Les principaux de la ville et les grands de la province, stupéfaits de tant d'ignominie, les bannirent, et affirmèrent par serment que dès-lors ils ne les recevraient pas et que désormais ils n'habiteraient pas avec eux [5]. »

Bernard reçut beaucoup de biens pour son monastère. Pierre de Saint-Hilaire redemandait à l'abbaye la villa de la Croix et assurait qu'il n'y avait pas renoncé volontairement. Il fut excommunié plusieurs fois : alors il ravagea ce domaine. Enfin « *divina ut estimo inspiratione compunctus cum suis baroni-*

1 *Per dextram argenteam et per cultellum supradicti abbatis.* — 2 *Introitus monachalis.* — 3 *Super tot et tantis malis conquestus.* — 4 *Alterius regionis.* — 5 *Nec cum eis habitaturos.*

*bus ad Montem venit* » et jura qu'il renonçait à toute réclamation [1]. Richard de Boucey se fit moine à l'abbaye. Bernard « *quum erat vir discretissimus* » lui envoya son prieur qui le revêtit de l'habit de saint Benoît dans le lit où il était malade [2] et quatre acres de terre furent données au monastère. Jean de Huisnes céda ses droits sur l'église de ce nom, et quand ses neveux vinrent réclamer, « *Bernardus vir sapientissimus eos protrivit.* » Il les reçut en grace, à la condition qu'ils paieraient vingt-deux sous manceaux [3]. Radulphe-le-Mangeur [4] abandonna aussi ses droits sur l'église de Huisnes et se fit moine au Mont. Bernard reçut encore une pêcherie appelée Grossin [5], la restitution de l'église d'Evreci [6], la terre de Ranulfe de Colleville [7], et deux gerbes de la dîme de Champeaux [8].

14° GEOFFROY. — 1149-1150. — Bernard n'était pas encore déposé sous le pavé de l'église « *in ecclesia tumulatus* [9] », que les moines avaient procédé à l'élection de Geoffroi, religieux du monastère, « pour ses bonnes qualités et haute suffisance [10]. » Le pape Eugène III dépêcha la bulle de confirmation, et l'archevêque de Rouen le bénit dans l'église de saint Georges de Bocherville. Mais le roi Henri II n'avait pas été prévenu. Ne pouvant se venger que sur le temporel, il fit saisir les biens de l'abbaye et tira de l'abbé une « somme im-

1 *Cartul.* — 2 Charte de Boucey. — 3 *Cartul.* 96. — 4 *Manducans.* — 5 « *Ego Prima Dei amore dedi quamdam piscatoriam que vocatur Grossim; donum in presentia donni abbatis Bernardi supra altare S. M. posui.* » Fol. 92. A Genêts. — 6 « *An.* 1144 *Bernardo ecc. S. M. regente, miles dictus Osbernus de Evreceio divinò ut credimus timore correptus ad Montem S. M. adveniens ville Evrecoii ecc. reddidit.* » Fol. 86. — 7 « *Urgente nimia necessitate, Rannulfus adiit precibus venerabilem Bernardum ut partem molendini invadimoniaret quod habebat apud Cantalupum.... urgente majori necessitate requisivit ut de terra sua invadimoniaret propter* 10 *marchas argenti.* » Fol. 87. — 8 Fol. 80. — 9 *Gallia.* — 10 Dom Huynes.

mense de deniers[1] » qu'il fallut emprunter. Le monastère s'endetta pour garder sa paix avec le duc : *ære alieno causa ipsius pacis erga comitem*[2]. Geoffroy ne souffrit pas longtemps : « se voyant enfin affranchi de tant de disgrâces, la mort luy fit payer le tribut qu'il devoit à la nature ayant gouverné un an et quelques mois... il fut inhumé au bas de la nef proche de son prédécesseur[3]. »

Ici se placent « deux abbés prétendus[4] » et un interrègne plein de troubles et de scandales. Les religieux, effrayés de la colère du roi, restèrent plus d'un an sans procéder à une nouvelle élection. Enfin, à l'instigation de Richard de Subligny, évêque d'Avranches, ils nommèrent Richard de la Mouche, moine du Mont et cousin de l'évêque. Le roi, indigné de ne pas avoir été consulté, envoie des soldats pour enlever du monastère les croix, joyaux et calices, dons de l'abbé Bernard, chasse l'abbé de l'abbaye et de toute la Normandie, et met pour commander dans le monastère trois séculiers et deux clercs : « comme des loups ravissans, ils donnoient des ordres en despit les uns des autres et le tout au préjudice du monastère désolé[5]. » Alors les moines résolurent de procéder à une nouvelle élection : « à la suasion de Renald de St-Valery et du consentement du prince, ils esleurent Robert Hardy cellerier de l'abbaye de Fescamp, homme libertin et sans vertu... ni moyne ni séculier...[6] ce que sçachant, Richard de la Mouche se rendit à Rome[7]. » Le pape Eugène III lui donna son bref et l'évêque d'Avranches le bénit dans sa cathédrale, en présence d'une grande foule, mais aussi d'un seul moine du Mont. Cette bénédiction n'apporta pas la paix. Les religieux envoyèrent à Rome prier le pape de mettre fin à ces désordres. Richard de La Mouche suivit leurs envoyés, accompagné de

1 D. Huynes. — 2 *Chronicon Montis S. M.* — 3 D. Huynes. *In porticu ecc.* Gall. — 4 D. Huynes. — 5 *Id.* — 6 *Neque monachum neque laïcum.* Mss. du Mont. — 7 D. Huynes.

Richard, évêque d'Avranches : il cita son compétiteur en cour de Rome : « mais Dieu regarda cette abbaye tant affligée de son œil de miséricorde, et les cita tous trois devant son tribunal[1]. » Les manuscrits du Mont ne mettent point ces deux hommes dans le catalogue des abbés[2], parce qu'ils n'en exercèrent pas les fonctions, « et, dit D. Huynes, si l'on observoit à présent la mesme chose peu d'abbés de ce temps mériteroient y avoir lieu. »

15° ROBERT DE THORIGNY OU DU MONT. — 1154-1186. — Toute institution, monarchie ou monastère, se personnifie dans un homme qui en est la plus haute et la plus complète expression : Robert de Thorigny joue ce rôle dans l'histoire du Mont Saint-Michel, dont il fut le plus illustre abbé, et dont il tira même son nom historique, Robert du Mont[3]. Robert fut un homme complet : « *Vir genere, ingenio et virtute clarus*[4]. » Prieur claustral à l'abbaye du Bec, il avait été élu à l'unanimité, comme il le dit lui-même : « *Mense Julio* 1154 *monasterium B. M. post tribulationem quam per quinquennium passum fuerat, Deo miserante, respiravit, electo unanimiter Roberto de Torinneio*[5], » et, ce qui valait mieux qu'une élection unanime, Robert était sous les auspices du roi « *erat Henrico gratissimus*[6]. » Il répara les maux du monastère, l'enrichit de joyaux et de monumens, l'ennoblit par la science : « Le ciel le destinoit pour reluire comme un soleil après tant de ténèbres, pour estre le restaurateur de cette abbaye, le miroir des prélats et l'ornement de son ordre, duquel les plus doctes escrivains ont escrit les louanges et surtout Estienne, évêque de Rennes, son grand amy[7]... Il se fit

1 D. Huynes. Voir Subligny. — 2 Ils ne sont pas même cités dans le *Chronicon minus*. — 3 Il se nomme ainsi dans son *Chronicon minus* et dans son *Appendix ad Sigebertum*. — 4 *Gallia*. — 5 *Appendix*. — 6 *Neustria*. — 7 *Qui Rob. laude versibus est prosecutus, teste Dacherio*. *Neustria*. id. *Gallia*.

estimer des papes, chérir des roys, révérer des reines, et généralement aymer de tous[1]. » Le pape Alexandre III l'appela au concile de Tours; il lui permit de retirer des biens des mains des séculiers, et lui expédia sa grande bulle par laquelle il confirmait tous les biens du monastère[2]. L'an 1156, l'archevêque de Rouen, les évêques de Bayeux, Coutances, Avranches passèrent quatre jours avec lui « sans pouvoir le quitter, tant sa conversation estoit sainte et agréable[3]. » Le roi Henri l'honora trois fois de sa visite, et, l'an 1158, il dîna au réfectoire avec lui et ses moines[4]. Il vint encore en cette année au Mont avec Louis VII, roi de France, et beaucoup de prélats parmi lesquels était Rolland, qui devint le pape Alexandre III[5]. La reine Aliénor étant accouchée à Domfront, son époux choisit Robert et Achard, évêque d'Avranches, pour être les parrains de la princesse. La reine Mathilde honorait cet abbé de toute son affection. Le roi lui donna une glorieuse marque de son estime : il lui conféra le commandement de Pontorson, qu'il retira à Aquilin du Four, sur les

1 D. Huynes. — 2 V. à la fin de D. Huynes, et *passim* dans cet ouvrage. — 3 D. Huynes. Dans cette visite : « *Cùm arch. Hugo venisset ad Montem orationis ac nos visitandi gratiâ et per sua jucunda exhortatione quatuor dies exhilarasset, altare Crucifixi fecit consecrari ab Humberto eps. Abr. Ipse vero altare B. Mariæ in crypta aquilonis noviter reedificatum consecravit, in quo reposuimus reliquias vestimentorum, ut putamus, ipsius Dominæ nostræ quas in veteri ara repereramus.* » Append. C'est à la Lande-d'Airou qu'eut lieu la trombe de 1157 racontée par Robert. Un tremblement avait eu lieu au Mont en 1155 : « *Terræ motum sensimus ante solis ortum.* » Append. — 4 Toutefois Robert eut de la peine à obtenir cette faveur : « *Quod ut faceret vix Robertus multis precibus extorsit ab eo.* » Append. — 5 « *In processione, excepto conventu monachorum et clericorum et plebe innumera, fuerunt duo summi pontifices, unus Arch. alter Eps. et quinque Abbates. Audita missa reges redierunt Abrincas.* » Append. A l'*Archéologie* l'imagination associera sans peine les splendeurs de ces pèlerinages avec la beauté des monumens.

plaintes des gens d'Avranches, et l'abbé mérita le nom de *vir duplicis virtutis*[1]. Ensuite le roi, comme le dit Robert : « *In novâ camerâ abbatis concessit ecclesias Pontis Ursonis : ipsa die perrexit ad Pontem Ursonis et ordinavit quomodo castrum reedificaretur.* »

Robert était appelé dans toutes les circonstances solennelles : il fut mandé à Rennes pour assister à la réception de Geoffroy, fils du roi Henri, qui prenait l'investiture du duché de Bretagne : c'était à son retour de Rome[2]. Le clergé de Dol le pria d'assister à l'élection d'un évêque, et, sur son indication, Rolland, doyen d'Avranches, fut élu à l'unanimité. Il passa deux fois en Angleterre pour des affaires de haute importance, et à son retour il fit dédier l'église de Genêts[3]. Il contracta une étroite amitié avec Etienne, abbé de Cluny, et Benoît, abbé de Saint-Michel-d'Ecluse, qui vinrent le voir dans son monastère. En 1172, le roi avait rassemblé à Avranches les évêques d'Angleterre, de Normandie et de Bretagne, mais « *obsistente Regis infirmitate, parùm profecerunt*[4]. » Alors cette foule de prélats vint au Mont Saint-Michel, et surtout les deux abbés précités : Robert le raconte lui-même : « *Venerunt ad nos honorabiles personæ multæ inter quas Stephanus et Benedictus, mutua vice societatem suam nobis et sibi nostram impendimus*[5]. Dans la même année, dans une réunion des barons de Normandie à Caen, Robert fit l'aveu de ses biens, et il construisit dans cette ville : « *Domum cum sacello pro suorum religiosorum diversorio*[6]. »

1 Mss. du Mont. *Ap. Gallia.* — 2 *Ex urbe redux. Gallia.* — 3 Voir Genêts. — 4 *Append.* — 5 *Ibid.* — 6 *Neustria* qui ajoute : « *Et nunc super portam legitur : Rob. abbas M. S. M. hanc domum fieri fecit.* » Conan, *comes Redonensis*, qui vint à Avranches rendre à Henri hommage de la ville de Nantes, visita aussi le Mont. Les Bretons ne visitaient

Robert augmenta de vingt-et-un le nombre des moines, et en eut toujours soixante. Sous lui, Robert de Saint-Planchers, moine de l'abbaye, fut appelé au siége de Cerne, en Angleterre. Il fit enchâsser quelques reliques, et se distingua par le soin qu'il donna aux monumens, surtout quand ils eurent été ruinés par le troisième incendie. « Outre ses augustes réparations, nous le reconnaissons pour autheur de tous les édifices dessus et dessoubs la chapelle de S.-Estienne, à costé de N.-D.-de-sous-Terre, vers le midy, de ceux entre cette chapelle jusqu'au Plomb-du-Four. Ces logemens servoient autrefois d'infirmerie. Sur la fin de ses jours, il fit bastir ledit Plomb-du-Four, toutes les autres voutes et bastimens inférieurs, la longue voute appelée le Pourmenoir où l'on met maintenant la provision de bois, celle de dessoubs; il fit aussi refaire la grande salle nommée le Vieux-Dortoir, de plus, il fit construire deux hautes tours au bout de l'église sur ledit Plomb-du-Four, dont l'une est tombée en ruine l'an 1300, et nous cause une perte irréparable, d'autant plus que les riches monumens de l'esprit de Robert furent ensevelis, sa bibliothèque et la pluspart des livres qu'il avoit composés. »

Robert fut un homme très-savant, et le plus grand *libraire* du Mont, qu'il fit nommer la cité des livres : il composa 140 volumes sur diverses matières. « Il fit paroistre qu'il avoit pénétré tous les secrets de la théologie, philosophie et de l'histoire de son temps[1]. » Il continua Sigebert par son

guère la Normandie que dans un but religieux, comme l'indique ce dicton :

Sans le grand saint Gourgon,
Le gros saint Pierre-ès-Loges,
Et saint Michel du Mont,
Nous n'irions jamais voir
Ce que les Normands font.

[1] D. Huynes.

Appendix [1], qu'il commença à l'an 110, et qu'il amena jusqu'à l'an 1186, « auquel son esprit se détacha de son corps pour aller jouir de la vie bienheureuse avec le S. Archange dont il avoit si honorablement gouverné l'abbaye l'espace de trente-deux ans[2]. » Il restaura la bibliothèque et l'enrichit de 120 volumes[3]. Nous connaissons les noms de quelques-unes de ses œuvres, qui ont survécu : *Accessiones ad Sigebertum ; Chronicon seu Appendix ad Sigebertum ; Gesta Henri* II ; *Tractatus de immutationibus Monachorum ; de Abbatibus et Abbatiis Normanniæ ; Commentarii in Epistolas B. Pauli*[4]; *Acta Conc.; Bellum sacrum Christ. principum ; De suis temporibus ; De Gestis Walavicami et Marodoci*[5]. Robert passe pour être l'auteur du magnifique *Cartulaire du Mont*[6]. Du temps de Robert, le Mont était une école : alors y florissait Guillaume de Saint-Pair, auteur du *Roman du Mont Saint-Michel*[7]. Quelques manuscrits du Mont portent cette note : « *Iste liber est S. M. quem Robertus abbas fecit fieri. Qui-*

1 Imprimé : le Mss. d'Avranches est plus complet. — 2 D. Huynes. — 3 D. Huynès. *Gallia* et *Neustria* et Cenalis « *qui ea legerat.* » Beaucoup pourrirent sous les ruines de la tour. — 4 D'Achery à la fin des Œuvres de Guibert. — 5 *Gnesnerus in biblioth. Cenalis.* — 6 N° 80. Les trois principaux dessins au trait sont : l'Apparition à saint Aubert, Richard II et la duchesse Gonnor déroulant leur charte. — 7 C'est à Robert que nous rapporterons les Mss. du XII° siècle qui sont à Avranches : une partie du n° 1968 ; le n° 2932 ; un Mss. du XIII° siècle renferme une requête de *Rob. de Tyeigne* (Thorigny) à Rome, et une lettre de l'archevêque de Rouen à Robert; le Mss. 2918, qui renferme surtout le Songe de Scipion, avec les Commentaires de Macrobe, le Timée de Platon de Chalcidius ; le n° 2916 ; le *Pantegni* de Const. l'Africain ; *Magister sent. in psalmos ;* le n° 2413 renferme beaucoup de lettres, etc., relatives au Mont ; le n° 1942, miracles au Mont, Sigebert et Robert ; *Abælardi de intellectibus ;* le *Sic et Non* publié par M. Cousin ; le n° 2898, lettres ; *Missale abbreviatum ; Biblia Sacra*, n° 40 ; *Rabanus in lib. Regum*, n° 142 ; *Glossa in Matthæum*, n° 158.

*cumque librum istum furatus fuerit anathema sit*[1]. » On lit dans un autre : « *Robertus abbas fecit historiam Romanorum Francorum Anglorum usque ad* 1183 *quem librum presentavit karissimo domino suo H. regi Anglorum*[2]. »

Un homme aussi éminent dut enrichir son abbaye : son Cartulaire est plein des chartes qui furent faites en sa faveur. Nous ne les citerons pas : ce serait une simple nomenclature ; car ces chartes n'ont déjà plus l'ampleur et la poésie des temps antérieurs : ce sont pour la plupart des instrumens de tabellions. Nous en avons plus de cent.

16° MARTIN. — 1187-1191. — L'élection appela à succéder à Robert, treize mois après sa mort, Martin, moine du Mont « *electus e gremio*[3]. » Il ne fit que passer, mais il fit du bien, « suivant, selon son possible, les traces de son prédécesseur père et maistre, il fit paroistre sa générosité retirant quelques biens d'entre les mains de certains seigneurs... Le peu de temps qu'il occupa sa dignité n'a laissé que des tesmoignages de ses bonnes volontés qui demeurèrent sans effet par sa mort qui arriva l'an 1191, et fut enterré en ce Mont, proche le précédent abbé[4]. » On connaît peu de chose des actes de Martin. Dom Le Roy consacre cette note à la date de 1190 : « Donation du temporel pour l'entretien de la lampe de Tombelaine. » Il donna au clerc Pierre cette

1 N° intérieur, 121. *Capitulaires de Charlemagne.* — 2 Mss. 186. — 3 *Gallia.* — 4 D. Huynes. *Dispersa restaurans.* Neustria. *Nulla dissipavit, dispersa recollegit.* Gallia. C'est vers ce temps que furent rédigés, dans le Cartulaire, les états des pertes du monastère : *De perditis hujus ecclesiæ : medietatem Guerneroi* (Guernesey) *dedit S. M. comes Rotbertus et Serc* (Serks) *et Alrene* (Alderney) *et Erm* (Erms), *etc. W. rex abstulit nobis Serc et Alrene et Erm... villam que vocatur Cels* (Céaux?) *et forum de Cruce, et burgum de Beuron et feriam que nunc est apud S. Jacobum et omnem moltam de Abrincatensi pago, etc,* Fol. 105 à 107.

antique église de Saint-Etienne, bâtie par les ermites au pied de la montagne[1], et reçut l'hommage du seigneur de Fougères qui devait venir sonner pour vêpres et matines, à la fête saint Michel[2], le premier coup de cloche, jusqu'à ce que les serviteurs de l'abbaye prissent la corde de sa main; Richard de Magny donna au Mont « *terram quam habebat in feudo et insulam Mileti*[3]. »

17° JOURDAIN. — 1191-1212. — Un religieux du Mont, « vrai disciple de l'abbé Robert[4], » fut élevé par l'élection à la dignité abbatiale, Jourdain, qui gouverna « avec une merveilleuse prudence[5]. » Sous lui, le monastère eut à souffrir des guerres entre Philippe-Auguste et Jean-sans-Terre. Guy de Thouars, allié du roi de France, saccagea le Mont, passa les habitans au fil de l'épée, et mit le feu aux maisons. Il ne put entrer dans le monastère, mais la flamme gagna ses édifices et les consuma en grande partie: c'était le quatrième incendie[6]. Philippe-Auguste, affligé de ce malheur, envoya

1 « Laquelle a esté long-temps debout, » dit Dom Le Roy. — 2 « *An.* 1188 *Martinus abbas perrexit ad domum S. M. de Baalem* (en Vessey) *cum monachis et militibus... venit etiam Rad. de Fulgeriis qui fecit hominium abbati defendis que tenet, de Maidre, et Casuei* (Chausey ou Caugé)... *de Oliveto... debet ad vesperas et ad matutinas primum signum pulsare donec famuli monasterii capiant cordam de manu ejus.* » Fol. 141. — 3 Fol. 142. — 4 D. Huynes. — 5 *Id.* Nous suivons sur cet abbé D. Huynes. Toutefois, D. Bessin cite un acte d'accusation (Mss. du Mont) porté contre Jourdain devant le pape Innocent III, qui le présente sous un autre jour: on l'accuse d'avoir vendu les chapes, les livres, les croix, les calices « *propriis manibus confringendo,* » d'avoir dissipé le trésor, vendu les forêts, d'avoir refusé l'hospitalité et l'aumône, d'épier l'offrande du pélerin... « *de maneriorum vastatione, de servorum liberatione.* » Toutefois Jourdain se justifia. Voir le *Gallia.* — 6 W. Le Breton, poète contemporain, a chanté cet incendie; cet épisode commence ainsi: *Est locus in medio situs æquore....*

*Igneque supposito domibus, vis ignea sursùm*

à Jourdain une forte somme pour réparer les ravages du feu. Jourdain ne put en venir à bout : la mort l'arrêta. Il avait refait le dortoir, le réfectoire et les cellules[1]. Selon son vœu, il fut enterré à Tombelaine. En 1194, il avait fait avec l'évêque d'Avranches un accord sur le droit de visiter les prieurés du Mont qui dépendaient du diocèse, et, pour jouir de ce droit, s'était engagé à lui payer sept livres. Le pape Innocent confirma cet accord.

18° RADULPHE DES ILES. — 1212-1218. — L'évêque d'Avranches, G. d'Ostilly voulut s'immiscer dans l'élection de son successeur ; mais les moines lui refusèrent l'entrée du monastère et ne l'admirent dans l'église que pour y faire ses dévotions. Un religieux du Mont, Radulphe des Iles, fut élu. Il établit la charge de camérier de l'abbé du Mont dans la famille de G. de Leiseaux[2]. En 1213, il fit une concession sur le prieuré de Saint-Victeur et sur Genêts. L'an 1220, il approuva un accord entre le prieur de Saint-Victeur et les frères de Saint-Julien sur un revenu annuel dû au Mont Saint-Michel : il gouverna avec succès pendant seize ans et se distingua par ses constructions « au point que quelques manuscrits le font autheur des superbes édifices du septentrion[3]. »

19° THOMAS DES CHAMBRES[4]. — 1218-1225. — Un moine de l'abbaye, toujours livré à la prière, fut élu par les suf-

*Scandit et ecclesiæ decus omne locumque sacratum*
*Resque monasterii cremat insatiabilis omnes.*

Philippidos, lib. VIII.

1 *Neustria*. — 2 En Bouillon. Voir la charte. *Gallia*. Col. 116. — 3 D. Huynes et *Cart*. Fol. 129. Le *Gallia* lui attribue le cloître actuel, mais à tort. Toutefois il avait fait de grandes réparations dans cette partie, selon D. Huynes. Le *Gallia* mentionne seul encore un Radulphe qui se mit à la place de celui-ci vieux et paralytique. — 4 Les Chambres, commune du canton de la Haye-Pesnel.

frages de ses confrères. Il ne laissa que le souvenir de sa piété, que dom Huisnes peint avec onction : « Préférant les délices de la solitude aux appas trompeurs du grand monde il tascha plus de se rendre agréable à Dieu qu'aux hommes... conduisant son troupeau dans une grande retraite il prit Dieu seul pour tesmoin... sa bénite âme quittant le corps alla jouir des grandeurs préparées au ciel à ceux qui ont voulu paroistre petits en terre... l'an 1225. »

20° Raoul de Villedieu. — 1225-1236. — Radulphe ou Raoul de Villedieu[1], moine du Mont, monta sur son siége, et y révéla « ses excellences qui jusqu'alors avoient demeuré cachées estant simple religieux[2]. » La construction du cloître actuel, merveille de site, de grace et de légèreté, l'acquisition de plusieurs biens, la conservation des droits de son monastère furent les principaux faits de son administration. Ce fut en 1226 qu'il fit bâtir ce cloître, qui fut comme l'épanouissement des constructions superposées de la Merveille, et un chef-d'œuvre dans le siècle des chefs-d'œuvre[3]. Cette « glorieuse entreprise » ne l'empêcha pas de faire des épargnes avec lesquelles il acquit ce que W. de Brée possédait dans la seigneurie de Bretteville et de Verson[4]; Rauxlin, seigneur

1 Villedieu, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avranches. *Rad. de Villa-Dei*, ou en latin de la Renaissance *Theopolitanus*. M. Ph. Loyer, de Villedieu, a fait une notice étendue sur cet abbé. — 2 D. Huynes. — 3 Voir l'Archéologie. — 4 Au diocèse de Bayeux. C'est de ce XIIIe siècle que date une poésie faite contre les *vilains* de Verson, probablement par un moine du Mont, qui commence ainsi :

Adeu me plaign a Saint-Michiel,
Qui est message au Rei du ciel,
De toz les vileins de Verson
Et de Osber un vilein félon :
Saint Michiel veut deseriter.

M. d'Anisy, XIIe vol. des *Ant. de Norm.*

de Noyant [1], vendit aussi tout ce qu'il avait en cette seigneurie; Raoul fit encore des acquêts pour cette terre des seigneurs de Malletot et du Hommey [2], et dans le bourg de Brecey [3], et fit des dons à l'abbaye de Hambie [4]. Mais il eut à résister aux prétentions de G. d'Ostilly, évêque d'Avranches, « lequel, comme un ennemy juré du monachisme, fit de grands esclandres aux priviléges de cette abbaye. » Raoul parvint à conserver les antiques priviléges de son monastère, et signa, en 1236, avec l'évêque, un accord qui fut cependant plus avantageux à celui-ci qu'à l'abbé [5]. En cette même année, Raoul « alla recevoir la récompense de ses héroïques vertus après avoir glorieusement porté la crosse onze ans. »

21° RICHARD TOUSTAIN. — 1236-1264. — Richard Toustain, religieux du Mont, succéda par élection à Raoul de Villedieu. Il fut le premier qui obtint du pape, en 1255, la permission de porter la mître [6] : « Il fut si libéral de donner des bénédictions que non content de les donner dans les divins offices, il bénissoit le peuple dans les places publiques, dans les villes et les chasteaux [7]. » L'année précédente le pape Grégoire IX, ayant appris que les moines s'étaient beaucoup relâchés, leur imposa des statuts. « Notre abbé Richard, se voiant le vent de Rome propice et sçachant que le pape Innocent IV avoit de l'affection pour le Mont il lui envoia sa supplique pour estre dispensé des statuts de Gregoire IX... le

1 En Macey. — 2 « Ainsi qu'il appert des lettres aux archives. » D. Huynes. — 3 *In pago de Brece. Gall.* — 4 *Cart. Hambaye. Ap. Neustria.* Le *Cartulaire du Mont* renferme une *Inquisitio facta de feodo de Chanei* (S. Pair.) » Fol. 123. — 5 Voir au *Gallia* cette *compositio*. Les causes majeures étaient réservées à l'évêque. Tous les hommes du Mont, qui avaient des maisons, devaient venir en procession à Avranches, et déposer chacun un denier sur le grand autel de la cathédrale. Col. 116. — 6 *Utendi mitra, annulo, tunica, dalmatica, acroteriis et sandaliis.* » Bulle. — 7 D. Huynes.

pape lui accorda sa requeste[1]. » Richard ayant obtenu ces bulles « fit faire une mittre fort belle toute couverte de perles et de pierreries ainsi quelle se veoit encore en la thrésorerie et se voyant ainsi coiffé à la mode... ce qui ne dura guere[2] : » sur les réclamations des évêques, ce privilége de bénir fut retiré aux abbés. Toutefois « notre abbé n'obmit aucune occasion de paroistre splendide. Il monstra sa magnificence dans les superbes bastimens qu'il fit commencer sur le chapitre au bout du cloistre et le corps de logis auprès du corps de garde sans pouvoir parachever ces beaux ouvrages. Ce fut aussi cet abbé qui fit construire Belle-Chaise et ce qui est au-dessoubs pour servir de logement aux portiers de l'abbaye et sert maintenant de corps de garde pour les soldats de la garnison du chasteau[3]. » Cependant le relâchement s'introduisait dans le monastère : « l'abbé le portant trop haut parut insupportable[4]. » La discorde se mit entre lui et les religieux : les différends furent soumis à l'évêque, à l'archevêque, puis au pape qui envoya au Mont un religieux pour en réformer les constitutions[5]. L'abbé jura d'observer ces réglemens et la paix revint au monastère. Dès-lors l'abbé ne s'occupa que d'ajouter aux biens du monastère. Il acquit le service des prévôtés d'Ardevon, les Pas, Beauvoir, Huisnes, Brée et Corey et le fief de Maupertuis en Tanis[6], des biens au profit du prieuré de Creant, dans l'Anjou. La cure de Servon fut donnée par Thomas de Servon[7]. L'abbé dégagea de l'hommage Alain d'Assigny[8]; il donna des franchises aux habitans de Pontorson sur les terres de l'abbaye[9], et à Richard Buot

1 D. Huynes. Le *Gallia* dit même : « *Statutis acquiescere noluit... jam acceperat ut imminente frigore monachi, præterquam missæ tempore, pileolos gestare possent.* » — 2 D. Huynes. — 3 *Id.* — 4 *Id.* — 5 Voir le manuscrit 14, *Liber Constitutionum*. — 6 Dom Huynes et Dom Le Roy. 1261. — 7 Canton de Pontorson. — 8 En Huisnes. — 9 *Cartulaire*.

« *duos panes albos et potum conventualem*[1] », et des franchises au prieur de Saint-James. C'est de l'année 1247 que Richard data le curieux Registre ou Terrier de la seigneurie de Verson et Breteville[2], et en 1249 il accorda quarante jours d'indulgences à ceux qui contribueraient à réparer la croix des grèves[3]. Sous cet abbé le Mont reçut deux illustres visiteurs, Saint-Louis et l'archevêque de Rouen, Odon Rigault[4]. Etant près de sa fin et attaqué de la maladie dont il mourut, Richard eut à lutter contre Hamon Fichet et plusieurs prêtres bretons qui avaient fait des usurpations sur les prieurés de Roquillats et de Mont-Dol. Il se pourvut devant le pape qui lui donna gain de cause : étant mort[5] peu de temps après, il fut enterré au bas de la nef.

22° NICOLAS ALEXANDRE. — 1264-1271. — Ce fut un abbé semblable à Thomas des Chambres : « Il fut élu par ses confrères pour porter la mitre de cette abbaye, lequel préférant les délices de la solitude au faste extérieur n'a laissé

1 *Cartulaire.* — 2 *Ego Ric. abbas... universos redditus in unum corpus redigere procuravi, accito notario et capellano nostro N. de Bellou an.* 1247. Voici les titres : « *de Bordagiis de Versone et Bretevilla ; de Vilenagiis ; de servicio segetum ; de porcagio ; de corveis carrucarum ; de moltonagio ; de buscagio ; de vavassoriis ; de pannis manerii lavandis ; de gallinis de regardis ; de guidis ; de custodibus pratorum ; de quadam quarrea feni ; de furnis ; de censibus.* » XII° vol. des *Antiq. de Norm.* M. d'Anisy. — 3 D. Le Roy. — 4 « 1250. Nous arrivâmes au M. S. M. aux frais du monastère. Nous le visitâmes le lendemain. Il y avait 40 moines. Deux seulement sont dans les prieurés. *Seculares et mulieres passim intrant claustrum.* Dans les prieurés, ils n'observent pas le jeûne et mangent de la viande. Nous ordonnâmes de faire cesser cet abus. Ils ont 5,000 livres de revenu, et ne doivent pas plus qu'ils n'ont. » *Livre des Visites pastorales.* M. Desroches dit qu'on ne lui montra pas les *in pace* dans lesquels on descendait les moines qui avaient commis des fautes. En 1263, l'archevêque revint au Mont, où il prêcha. — 5 « En 1264 *obiit Tustinus.* » *Chron. minus.*

autre mémoire de luy sinon que son nom est inséré en la liste des abbez de ceans portant qu'il vescut sept ans en cette dignité, après quoy il fut inhumé en cette église[1]. »

23° NICOLAS FAMIGOT. — 1271-1279. — Cet abbé, qui avait été prieur claustral du monastère, passa aussi obscur et silencieux : on oublia même le lieu de sa sépulture. Il se modela sur son prédécesseur : « Il se passa de son temps plusieurs choses au profit du temporel sans que les Mss. fassent mention de son bon ou mauvais gouvernement qui n'est signalé d'aucuns faits et fut enterré en ce monastère sans que nous sçachions le lieu pour le grand changement qui a esté fait aux édifices[2]. »

24° JEAN LE FAE. — 1279-1299. — C'était un religieux

1 D. Huynes. Le *Neustria* dit qu'en cette année, 1264, fut dressée la liste de ceux qui devaient hommage pour la garde du Mont, et que, en 1268, plusieurs évêques et abbés « *in scaccario, de regis voluntate, apud Cadomum, deputantur pro causa abbatis M. S. M.* » Le *Gallia* parle, à l'article de cet abbé, d'un fait rapporté par Gaguin dans sa *Vie de Saint Louis* : une pierre serait tombée sur le Mont avec cette inscription : *Nomen Jesu Christi*. Ce fut en 1264 que Saint Louis donna au Mont la terre de Saint-Jean-le-Thomas, et la moitié du bois de l'Oillande, pour 218 liv. de rente, et les droits des foires du Mont et de Genêts. — 2 D. Huynes. Le *Neustria* dit que cet abbé céda son siége « *per spontaneam cessionem.* » En 1273, « échange avec la Luzerne d'un bois en Saint-Planchers. - 1278. Accord pour le moulin de la Roche en Huisnes. - 1294. Don de la terre des Angles en Saint-Planchers. Sentence sur le bois du Prael. » D. Le Roy. Le *Gallia* et le *Neustria* citent un abbé intermédiaire, Ranulfe du Bourgey « *omissus à Cenali et Dacherio.* » D. Huynes ne le cite pas, sans doute parce qu'il ne fit que passer, ou que son élection ne fut pas validée. Les moines adressèrent à Philippe-le-Hardi une supplique où il y a ces mots : « *Post resignationem N. Famigot, R. de Borgueyo commonachum nostrum, qui viam universæ carnis ingressus est, elegimus in abbatem.* » *Neustria*. Ranulphe est cité dans le Catalogue de P. Le Roy.

du Mont. « Ce qu'on en peut dire c'est que ses plus sérieux emplois ont paru dans son économie, dans son entregent et modeste extérieur qui charmait par ses attraits les plus grands seigneurs du païs, les rendit libéraux de plusieurs belles terres. Je trouve ses acquets assez considérables [1]. » Il obtint du pape une bulle confirmative des biens de son monastère. Ensuite il acquit plusieurs rentes à la seigneurie de Martin Garin. Il obtint de Philippe-le-Bel la concession de la pêche des esturgeons « et autres poissons royaux » dans toute la baronnie de Genêts et dans la seigneurie de Briqueville. Il fit des acquets en Saint-Ursin, de Thomas Le Roy, seigneur de la Pommeraye, acheta les droits du seigneur de Gastigny en Saint-Pair sur le moulin de Quincampoix et des rentes en Saint-Léger. Il fut aidé dans ses augmentations par une bulle du pape qui lui accordait d'hériter des biens des religieux, sous la réserve des fiefs qui devaient retourner aux parens. Il reçut des terres et des maisons en Saint-Meloir, d'un archidiacre d'Avranches un manoir, plus une maison à Paris, de Th. Le Lievre un manoir en Huisnes. Cet abbé ne mit pas moins de soin à conserver qu'à acquérir. En 1288, il eut recours au pape pour se faire payer des rentes en divers évêchés. « Estant proche de sa fin il fit donner sentence contre G. du Bois qui le molestoit en la possession du bois du Prael, et ayant augmenté le temporel de son abbaye il quitta ce monde. » Cet abbé économe, qui avait de l'*entregent*, qui procédait au lit de mort, nous semble avoir un caractère tout à lui et représenter par une de ces faces le type des Normands [2].

1 D. Huynes. — 2 Le *Gallia* cite encore de lui une transaction : il reçut l'hommage de l'abbé de Hambie pour le tènement que G. de Chanteloup avait donné à cette abbaye en Pontorson. Arrivé à 1299, nous citerons ici les manuscrits qui restent du XIII[e] siècle : *Decretalia*, *fragmenta chron. litteræ*; *Magister sententiarum in psalmos*; *Comment. in hexameron Abælardi*; n° 1942 renfermant le *Récit de l'apparition*

25° GUILLAUME DU CHATEAU. — 1299-1314. — La dignité abbatiale échut à un moine du Mont, G. du Château, après un an d'intervalle. Il fut bénit à Avranches par l'évêque, et, à son retour, les moines le reçurent en corps, avec la croix, à la porte du monastère. Là, il jura d'observer fidèlement les lois de l'abbaye. « Nos Mss. louent beaucoup la prudence de cet abbé qui esclata à gagner les bonnes graces du roi Philippe-le-Bel et à restaurer les ruines qui arrivèrent au commencement de sa prélature [1]. » L'an 1300, la foudre écrasa l'église, les cloches furent fondues, les toits de l'église, du dortoir et d'autres logis furent brûlés « et les charbons tombant sur la ville ne laissèrent maison sur pié... il sembloit qu'on ne devoit plus penser à rebastir si magnifiquement ce monastère ayant esté bruslé desia cinq fois et que c'estoit un signe manifeste que Dieu n'agréoit pas ces superbes édifices [2]. » Toutefois Guillaume consacra tout son temps et son argent à restaurer les ruines de son monastère, et six ans après tout était réparé. Au milieu de ces travaux, il fit confirmer les droits du Mont par le pape qui était alors à Bordeaux, et refusa à l'évêque d'Avranches l'entrée du monastère où il voulait conférer les ordres, et plus tard « Guillaume d'une héroïque vertu n'alla point au devant de luy en habit de subjet, ains le recut la croix en main et la mittre en teste [3]. » Mort en 1314, il fut enterré au bas de la nef. Cet abbé fit faire l'état des actes de son temps [4] et probablement le *Nécrologe* [5], où furent inscrits les noms des

*d'une flamme merveilleuse au Mont en* 1270, *et Miracles arrivés en* 1244 *et* 1272; Mss. 1763, *Comm. sur la morale d'Aristote;* une partie du n° 2898; une partie du n° 2908; *Summa G. Pictavensis;* Code Justinien; Institutes avec un Comm. perpétuel; n° 1957, renfermant entre autres *Beda in Danielem;* n° 1982, *Decretales in Constit.;* n° 2945, Version d'Aristote; n° 1976; *Summa Steph. de Languetona;* le *Sic et Non* d'Abeilard.

1 D. Huynes. — 2 *Id.* — 3 *Id.* — 4 N° 34. « *Registrum litt. sub sigillis nostris confectarum.* » — 5 N° 14.

abbés et des bienfaiteurs du monastère. Sous lui, en 1311, Philippe-le-Bel vint au Mont et y apporta « les deux espines de la couronne de N. S. et un morceau de la vraye croix... Au mesme temps Tiphaine Raguenel, voyant que son mari B. du Guesclin s'en alloit en Espagne obtint de luy de venir en ce Mont. Ledit Bertrand l'y amena et luy fist bastir un beau logis vers le haut de la ville[1]. Un autre chroniqueur dit encore que le roi donna « 1200 ducats de quoy a esté faict le S. Michel en lames d'or. 1311. » et cite « l'acquisition du Moulin-Brûlé en Saint-Planchers. 1311[2]. »

26° Jean de La Porte. — 1314-1334. — « Il parut sur le théâtre de nos abbez par le choix de ses confrères, sous lequel Philippe-le-Bel fit paroistre l'importance de cette place par la garnison qu'il y establit dans la demeure des portiers[3]. » Cet abbé recouvra des rentes en Bretagne et le prieuré de Saint-Clément en Jersey. Il eut une contestation avec le vicomte d'Avranches qui s'était saisi d'un navire naufragé sur la seigneurie de Genêts et il eut gain de cause. Mort en 1334, il fut enterré dans la chapelle de Saint-Jean-l'Évangéliste qu'il avait fait faire dans le transept du midi. Jean de La Porte eut de hautes relations : le roi Philippe reçut son serment, après que, prieur de Saint-Pair, il fut devenu abbé du Mont[4]; Édouard, roi d'Angleterre, lui recommanda un de ses clercs[5]; la reine de France le pria de recevoir un religieux[6]. Le duc de Bretagne lui envoya un novice appelé Libard. Cet abbé s'occupa de nommer aux prieurés étrangers[7], il fieffa la

1 D. Huynes. Voir à l'Archéologie la maison de dame Tiphaigne. — 2 D. Le Roy. « Le S. M. dans la nef sous le grand crucifix, » dit D. Huynes. — 3 D. Huynes. — 4 « *Iter arripuit ad regem... data litt. talis : Philippus*. Mss. 14. — 5 *Nostrum J. de Fontene vobis mandamus. Ap.* M. Desroches. — 6 « Avez mandé que nous reçussions G. de Govez en frère et moigne. » *Ibid.* — 7 Voir n° 34. « *Socio de Cornubia, socio de Octritonia, socio de Lihou, socio Cenomannico.* »

maison d'Avranches dans la rue Dorée; il résista au sieur du Merle, premier gouverneur, et obtint que la garnison ne fût pas payée par le monastère. C'est à lui qu'on doit cet Inventaire des titres qui fait regretter tant de chartes perdues[1]. Il fit bâtir la chapelle du Prieuré-de-Loisellière. Il vit quatre rois de France protéger et enrichir son monastère, et la foi des peuples publier sur le Mont des miracles: « Durant les nuits les anges emplissoient l'église d'une lumière fort esclatante et faisoient entendre une mélodie divine. On a aussi parlé au Mont et dans les paroisses voisines de la clarté saint Michel. C'étoit un feu qui paroissoit la nuit sur le Mont, quand les peuples étoient menacés de guerre; cette lumière rendait cette place aussi claire que dans les plus beaux jours, mais jamais elle ne parut avec plus d'esclat que dans ce XIV[e] siècle où l'Angleterre fit à la France une guerre si opiniâtre[2]. » Ce fut une prélature riche de faits et d'années que celle de cette abbé; il sut, en outre, gagner l'affection de ses religieux qui, un an avant sa mort, traçaient de lui ce

1 N° 34. — 2 D. Huynes. Plusieurs miracles se rapportent au temps de cet abbé : l'enfant de 21 jours qui dit à sa mère : « Portez-moi au Mont Saint-Michel ; » la femme qui se moque des pélerinages, envahie par le diable et délivrée par l'Archange ; les pèlerins qui n'ont pas de quoi payer l'hôtellerie, l'apparition des pains et de l'argent ; le pain qui se multiplie pour treize pèlerins ; l'enfant « dont le visage correspondait à son dos ; » redressé et guéri ; l'homme de Mortain qui devient muet, parce qu'il empêche des enfans de venir en pélerinage au Mont ; les tailleurs de pierres de Sourdeval qui raillent des pèlerins et sont pris de mal ; le sourd-muet de Caen qui crie : Saint-Michel, ayez pitié de moi ! le cavalier sauvé des flots près du Pontaubault, parce qu'il a crié : « S. Michiel ayde-moi, et yrai à ta merci ! » le cavalier qui se noie sous Saint-Jean-le-Thomas, qui, invoquant saint Michel, espère « *itaque si ibi fuissent mille millia hominum,* » et qui, sauvé, fait entrer son cheval dans l'église au milieu d'une foule immense, etc.

portrait dans une supplique au pape : « *Affirmamus J. de Porta nos secundum Deum rexisse, bona augmentasse et esse religiosum et honestum humilitate, pietate, pace magnum cordis, et corporis munditia plenum et justum in tribulationibus, propter justiciam patientem, bone vitæ, et famæ, et conversationis honestæ*[1]. »

27° Nicolas Le Vitrier. — 1334-1362. — Ce religieux, natif du Mont, fut appelé par les suffrages au siége abbatial. Après s'être fait sacrer à Avranches par l'évêque, il fut reçu processionnellement à la porte du monastère où il jura de garder les droits de l'abbaye. Il fut le premier qui posséda le titre de capitaine du Mont. Comme la règle s'était affaiblie, le pape chargea un abbé de Marmoutier d'inspecter ce monastère : il fut décidé que l'on enverrait à Paris et à Caen quatre moines pour étudier aux frais des prieurés[2]. A l'assemblée provinciale du Mans, Nicolas Le Vitrier présenta le rôle des revenus de ce monastère : il dit qu'il y avait quarante moines et qu'il ne pouvait y en avoir davantage à cause de la difficulté de faire venir les provisions. Mais « cette visite et cette assemblée ne purent oster le très-pernicieux vice de propriété enraciné au cœur des abbez et des moynes : notre abbé est le premier qui ait fabriqué la mense abbatiale... il fit des accords pour les moynes pour la division des biens... ce qui ne vaut rien et qui a donné lieu à tous les désordres de ce genre. Le feu du ciel semble avoir vengé ce vice de propriété[3]. » En effet, en 1350, la foudre brûla et renversa une grande partie des édifices qui sortaient à peine de leurs ruines. C'était le sixième incendie. Il était difficile de le réparer : il fallait songer à se défendre, la guerre étant déchaînée

1 *Ap.* M. Desroches. — 2 *Gall.* « *Statutum fuit in hoc capitulo an.* 1337. » Suivent les taxes des Prieurés, n° 14. Sous cet abbé, les moines concédèrent à un archidiacre le manoir de Saint-Saturnin à Avranches; et l'on établit le registre des droits des abbés. — 3 D. Huynes.

entre la France et l'Angleterre. Cependant l'abbé se mit au travail et répara le désastre en quelques années. Il acquit même alors le fief de Bacilly, « *cum omnia plena forent tumultibus*[1]. » « Notre abbé ayant fait confirmer par le pape les biens de son abbaye, alla rendre ses comptes généraux en cette année de 1362, et fut enterré dans le monastère[2]. » Sous son gouvernement trois rois de France protégèrent le monastère. Quand G. Paisnel, succédant à la charge de G. du Merle, eut élevé contre l'abbé les mêmes prétentions, le roi Philippe VI ordonna à ses officiers de ne rien prendre sur l'abbaye. Son fils, le roi Jean, rendit des lettres patentes dans lesquelles il déclarait prendre le Mont en sa protection : « *In speciali salvagogia.* » Charles V donna aussi au Mont 50 liv. de rente sur le prieuré de la Bloutière[3].

28° GEOFFROY DE SERVON. — 1363-1386. — « Les nostres par l'effroy des armes angloises recherchant un chef qui fût autant capable de commander aux religieulx en qualité d'abbé qu'aux soldats en qualité de capitaine jetèrent les yeux sur Geoffroy de Servon[4]. » Quoique l'on ne pût, à cause de la guerre, percevoir les revenus de l'abbaye, Geoffroy trouva le moyen de l'enrichir de plusieurs fiefs nobles, comme ceux de Perier au Loreur, de Brée en Donville, de la Meilleraye et de Cran en la baronnie de Saint-Pair, de Poterel, de Viel et de Montminel dans celle de Genêts, de Polomb dans celle d'Ardevon, etc. Il fit confirmer et étendre ses droits par le pape, jusqu'à obtenir celui d'officier sans permission dans la cathédrale d'Avranches, ce que le pape restreignit dans la suite. Toutefois, Geoffroy « fit faire une mittre toute couverte de perles, aussy belle et riche qu'aucune autre du royaume[5]. » Cette magnificence ne lui fit point oublier les bâtimens. Mais

1 *Neustria*. Le *Gallia* dit que, pendant cette guerre, le trésor de la cathédrale d'Avranches fut transporté au Mont Saint-Michel. — 2 D. Huynes. — 3 D. Le Roy. — 4 D. Huynes. — 5 *Id.*

l'an 1374 le feu du ciel tomba sur l'église, les dortoirs et les maisons de la ville. C'était le septième incendie : « Geoffroy fit travailler jour et nuit aux réparations, se comportant comme les soldats de l'Ancien Testament tenant tousiours la truelle d'une main et l'espée de l'autre[1]. » Il fit faire la chapelle de Sainte-Catherine où fut plus tard le Logis Abbatial : il fut enterré dans le monastère. Comme capitaine du Mont, Geoffroy fit plusieurs choses importantes. Charles V le constitua indépendant dans cette charge. Les habitans des paroisses voisines, Huisnes, Beauvoir, Ardevon, les Pas, durent faire le guet dans la place, et l'abbé « sut aussy bien commander à des soldats sur des murailles qu'à des enfans d'obédience dans leurs cloîtres[2]. » Il obtint du roi « de ne laisser entrer aucune personne portant cousteaux pointus, espées et autres armures si ne sont nos frères[3]. » Duguesclin avait donné déjà des lettres au monastère sur ce sujet, et le roi en donna une encore contre Jean Boniant, vicomte d'Avranches, lequel « portant un grand cutel à pointe nez par force s'est naguère efforcé d'entrer. » Ce prince ordonna encore « que les marchands sur les terres de l'abbaye payeraient six deniers par livres à l'abbé, lequel, ne souffrant aucun bastiment qui fût dommageable à la forteresse, obtint secrètement du roy d'en faire raser quelques logis. » Une grande cérémonie eut lieu sous cet abbé. Un Juif, nommé Isaac, de Séville, étant venu à Rouen, y vit, le dimanche d'avant l'Epiphanie, saint Michel archange, qui lui persuada de se faire chrétien. Isaac vint au

1 D. Huynes. — 2 *Id.* — 3 Patentes du roi. En 1365, M^me^ Blanche, duchesse d'Orléans, remit au Mont 81 liv. qu'on lui devait sur le fief-ferme de Bouillon, et sur le bois de l'Oillande. (D. Huynes.) D. Le Roy cite encore d'autres acquisitions sous cet abbé : « 1370, acquisition du moulin du Pré en Saint-Benoît-de-Beuvron. - *Id.* des moulins du Déluge, 1372. - Donation du four à ban d'Ardevon, 1379. »

Mont demander le baptême à l'abbé Geoffroy de qui il reçut le nom de Michael[1].

29° PIERRE LE ROY. — 1386-1410. — « Ce fut un trait d'une haute sagesse aux religieux de ce Mont d'avoir esleu Pierre Le Roy qui pour l'éminence de son savoir, la maturité de ses conseils, et pour ses vertus, eût sans contredit mérité d'être appelé le roy des abbez pour les charges où il a esté eslevé par le souverain pontife, et les employs qui lui ont esté commis par le roi de France[2]. » Natif d'Orval, au diocèse de Coutances, docteur en décret, abbé de Lessay, Pierre Le Roy ou du Roy[3], à peine installé au Mont, se mit à enseigner le Droit canon et l'Écriture : « *Non dedignatus fratres docere qui juniores instruerent.* » Il fut, parmi les abbés, le docte et le littérateur. Il établit un cours de grammaire, il acheta beaucoup de livres, et institua des réglemens[4]. Pour mettre de l'ordre dans les nombreux titres de propriété du monastère, il rédigea lui-même un registre appelé le Quanandrier[5] ou le Papier rentier de Pierre Le Roy, et un autre intitulé le Livre Blanc, où il fit transcrire tous les originaux depuis la fondation. Puis il fit construire un local pour les conserver, le Chartrier, « qui est un des plus beaux et artificieux qui se voyent en

1 *Cenalis. Ap. Neustria.* On y lit aussi : « *Reliquiarum conditorium Gaufridus instauravit.* » — 2 D. Huynes. — 3 *Petrus Regis.* — 4 Voir le n° 14 qui contient un réglement et des chartes de cet abbé, et le cérémonial du Mont. — 5 Calendrier. En voici quelques extraits : « Le sieur de Hambie tient en Boucey, Maidrey et Caugey une vavassorerie et *relevatur per tres milites* ; R. du Prael tient un fief de haubert en Tanye de quoi il doit le tiers d'un chevalier ; *Id.* à Brée, un fief ; L. de La Bellière tient le fief de la Bellière en Brée ; le Mont tient le fief de Peloing ; R. du Buat le fief d'Aucey en la Croix et Peloing ; H. de La Cervelle le fief de Villers ; R. de La Croix le fief de Boschet, de Colin Jainet, de Martigny et de Costard en Curey ; G. du Hommet le fief de Folligny en Curey ; Gui des Biard le fief de la Maison-Dieu en Villers et la Croix. »

France[1]. » On possède encore quelques manuscrits qu'il fit faire à Paris, entre autres le Missel du grand autel[2], la Théologie de Jean de Hisdin[3], les Commentaires d'Origène[4], les Homélies d'Origène[5], les Fleurs d'Origène[6]. Un de ses religieux écrivit ses actes sous le titre de : *Gesta Petri Regis*[7]. Le *Neustria* cite spécialement ses livres de droit : « *Bibliothecam auxit juris voluminibus eleganter descriptis.* » L'auteur de ses Gestes dit qu'il éclaira le concile de Pise : « *Diversos tractatus nobiliter in materia edendo.* » Sous cet abbé, le cérémonial avait en certain temps ce caractère dramatique qui constitue les mystères[8]. Enfin, il nous reste un recueil de poésies que transcrivit un moine de Pierre Le Roy en 1420, Jean Delaunay, prieur au Mont Dol. Il renferme le *Tombel de Chartrouse*, le *Chant du Roussigneul*[9].

Le savant abbé fut encore un des plus grands bâtisseurs du Mont. Il orna l'église d'images et de tableaux apportés de Paris, et fit les chapelles des Docteurs et de Saint-Jean. A la place des vieilles stalles, il mit celles « que nous y voyons à présent qui tesmoignent qu'il y avoit d'excellens ouvriers en ce temps-là[10]. » Il fit rebâtir le haut de la Tour du Réfectoire

1 D. Huynes. Voir l'Archéologie. — 2 *Missale S. Greg. papæ*, n° 192, commençant par un calendrier où chaque mois a son vers : Janvier : « *Prima dies mensis et septima truncat ut ensis.* » — 3 N° 65. « *Istum librum compillatum a J. de Hysdignio acquisivit frater Petrus Regis et ipsum in libraria reponi voluit* » A la fin : « *Ego J. Cachelart bach. in decretis prescripsi istam lecturam pro magistro Petro Regis. an.* 1391. » — 4 N° 20. « *Istum librum acquisivit Petrus Regis quem isti monasterio contulit pro salute anime sue et in loco communi ad usum omnium fratrum reponi voluit.* » — 5 N° 6. « *Acquisivit P. Regis.* » — 6 N° 13. Compilation inédite de J. Defayt ou de S. Amand. — 7 Quatre pages du n° 14. On lit dans le n° int. 165 de S. Th. d'Aquin : *Fecit fieri Petrus abbas.* — 8 Voir l'Archéologie. — 9 *Scriptum an.* 1420. *Lectores cari curetis queso precari pro scriptore Deum salvet utille reum.* N° 50. — 10 D. Huynes.

ou des Corbeaux l'an 1391[1], et la « belle et forte muraille depuis icelle tour jusqu'à Belle-Chaire[2]. » Ensuite il éleva la tour carrée qui, de son nom, s'appelle la Perrine, dans laquelle, ainsi que dans le Donjon qu'il fit aussi bâtir[3], il disposa des chambres pour les soldats[4]. Enfin il éleva la Bailliverie et l'Infirmerie qui sont entre cette tour et le Logis Abbatial, le Chartrier à l'angle du Cloître, et plusieurs bâtimens dans les métairies. Il divisa le Dortoir en cellules et mit le premier son écusson[5] sur les murs. Tant de constructions ne l'empêchèrent pas de faire de nombreuses acquisitions, spécialement dans la baronnie de Saint-Pair et dans celle d'Ardevon où il acheta Noyant[6]. Il institua deux chapelains perpétuels pour la chapelle des Trente-Cierges[7].

Pendant que Pierre Le Roy ornait ainsi son monastère par la science et l'architecture, Charles VI, qui avait reconnu son

1 Voir l'Archéologie. — 2 *Id.* — 3 « *Duas tures porte.* » — 4 D. Le Roy et D. Huynes. — 5 *De gueules à 3 pals d'or au franc quartier de Bretagne à la cotice denchée régnant sur le tout.* — 6 « *Fecit fieri grangias de Bureceyo, de Stay, de Ycio, halas de Genecio cum pluribus molendinis.... et infinita bona fecit que lingua non sufficit enarrare.* » Gesta Petri Regis. — 7 *Neustria.* C'est à cet abbé, le plus éminent de ceux du XIVe siècle, que nous rapporterons les autres manuscrits de cette période : 1er liv. de *Officiis* et des *Tuscul.*, n° 2917; Aristote *de genere et corruptione*, n° 1763; l'*Isagoge* de Porphyre et l'*Organum* d'Aristote, 2928; Vies des Saints, 2007; Évangile S. Jean, 2426; *Métaphysique* d'Aristote, 2934; *Registrum litt.* et lettres de 1320 à 1327, et de 1329 à 1335, n° 2378; *Aristotelis moralia*, n° int. 56, donné par P. Le Roy à ses religieux, illustré de belles vignettes : l'une est un maître le fouet à la main, et deux écoliers; une autre, un maître de musique avec deux écoliers; la troisième est un bâtiment; la quatrième, un saint Martin coupant son manteau. On sait combien était grande la valeur des livres au Moyen-Age : aussi, d'après un ancien Martyrologe du Mont cité dans les manuscrits de Duchesne, on lit : « x *kal. Feb. obiit Th. Clericus qui nobis dedit bibliothecam.* »

mérite dans le pélerinage qu'il avait fait au Mont en 1393 [1], le confirma comme capitaine de la place, et lui dit : « Féal amy, te l'octroye de bon cœur. » Ce prince accorda aux Montois une exemption de taille sur les coquilles et images de plomb [2]; la même année il eut une fille qu'il appela Michèle, et il donna à une porte de Paris le nom de Saint-Michel, en souvenir de l'Archange « que ses prédécesseurs avoient choisi pour patron du royaume [3]. » Il fit venir Pierre Le Roy à la cour, lui assigna 1,000 liv. de rente, et le prit pour un de ses conseillers. D'un autre côté l'abbé s'arrangea avec ses moines qui durent lui payer 1,200 liv., « en quoy il ne peut estre bonnement excusé... ce qui dénote le vice de propriété, criminel en un enfant de saint Benoist, d'autant que la S. église estoit affligée d'un schisme détestable [4]. » Pour cette cause, cet abbé fut envoyé par le roi au concile de Pise, et en même temps il écrivit aux moines du Mont : « A cause que vous avez grande charge à la garde d'une des places fortes et des plus importantes de nostre royaulme, nous vous exemptons de fournir les hommes d'armes que vous estes obligés.... voulons que vous les teniez à la garde de vostre dicte place [5]. » A Pise, Pierre Le Roy fut pris en affection par le pape qui le fit son référendaire, office qui lui fut continué par son successeur. Le roi de France l'envoya plusieurs fois en ambassade en Italie, en Angleterre, en Arragon [6]. Dans

1 Dans ce voyage, le roi, monté sur un cheval blanc, fut reçu par l'abbé dans toute la splendeur du cérémonial. De toutes parts on criait : Noël ! Noël ! Bon roi, amende le pays ! M. Desroches. — 2 « Nous avoir oyé la supplication des povres gens demourans au Mont vendans enseignes de monseigneur sainct Michel coquilles et cornez qui sont nommez quiencaillerie avecque aultre euvre de plon et estaing getté en moule pour cause de pélerins qui illec viennent... » — 3 M. Desroches. — 4 D. Huynes. — 5 *Id.* — 6 Il prêcha à Paris devant le roi d'Angleterre sur ce texte : *Da nobis, Domine, auxilium de tribulatione,* pour l'union de l'église.

une de ces ambassades, à Boulogne, « il pleut à Dieu de l'appeller à soy[1]. » Robert Jolivet, son chapelain, le fit enterrer honorablement dans l'église des Frères-Prêcheurs de cette ville. Pendant ses absences, son vicaire-général, Nic. de Vandastin, fit plusieurs choses dignes de remarque : il divisa en cellules le grand Dortoir, qui avait jusqu'alors servi d'hôpital ; il a laissé le Catalogue des abbayes qui avaient fait union avec celle du Mont[2], une Table des bienfaiteurs pour lesquels on célébrait la messe tous les jours[3], et l'État des reliques.

30° Robert Jolivet. — 1410-1444. — Jusqu'ici le Mont a eu la gloire religieuse et littéraire : il va avoir, en ce XV<sup>e</sup> siècle, la gloire militaire, et la gloire insigne d'être resté seul, de toute la Normandie, français et indépendant. Robert, surnommé Jolivet, natif de Montpinchon, au diocèse de Coutances, avait pris l'habit de saint Benoît au Mont, en 1402, et avait été élu procureur. Pierre Le Roy le chargea d'une mission en Bretagne, et les actes d'alors l'appellent « *religiosus vir et honestus frater R. Joliveti magister in artibus, prior S. Broladii.* » Il s'acquitta si bien de cette mission que Pierre Le Roy, partant pour Pise, le choisit pour l'accompagner à titre de chapelain. Quand il fut sur le point de mourir, il lui remit quatre mille écus d'or et des joyaux pour les porter au Mont. Robert lui fit de solennelles funérailles, puis se rendit auprès du pape auquel il demanda le gouvernement de l'abbaye. Le pape lui accorda sa demande, et fit expédier une bulle qui donnait quarante jours d'indulgences à ceux qui assisteraient à sa messe pontificale. « Le désir de se voir suc-

1 D. Huynes. — 2 N° 14. — 3 N° 14. Sous Pierre Le Roy il y eut quelques dons : Jean de Beaurichard donna 8 liv. et d'autres biens en Saint-Jean-le-Thomas ; Jean Le Briant des dîmes en Servon ; une partie de la vraie croix, enchâssée dans un livre d'argent doré, envoyée de Constantinople à Charles VI, fut donnée par ce prince.

cesseur de Pierre Le Roy, aussy bien qu'il estoit héritier de tous ses meubles, donna des aisles à son cheval : il vint lui-mesme en poste annoncer aux moynes le décez de leur abbé, sans faire mention du reste, ni de la bulle, ni de l'argent[1]. » Toutefois il fut élu abbé à l'unanimité ; « si la chose fût arrivée autrement on eût vu de grands troubles et schismes[2]. » Puis il montra la bulle et l'argent, « et il leur fit de grandes protestations d'actuelle résidence et de ne jamais les abandonner, ce qu'il garda un temps ; mais les habitudes d'une vie molle et courtisane plustôt que monastique fesants avorter ces belles espérances par l'horreur d'une lâcheté criminelle abandonnant son troupeau dans son plus grand besoin firent perdre toutte l'estime qu'il avoit acquise par les prémices de sa valeur et de ses fidélités[3]. »

Dès qu'il fut abbé, Robert Jolivet employa les richesses de son prédécesseur et le revenu du monastère à acheter de riches ornemens : la chapelle de velours violet semé d'étoiles d'or au milieu de chacune desquelles était un R, la chapelle de velours rouge semé de fleurons d'or, et une autre de satin blanc avec des fleurons de soie, le bâton pastoral de dix mille écus, « qui est une très-belle pièce fort bien esmaillée avec plusieurs figures massif d'or et de riches pierreries pesant 25 marcs[4], » la grande croix d'argent doré, un calice d'or, deux encensoirs d'argent. La cloche de la grosse horloge fut refaite. « Bref il fit travailler à plusieurs métairies, et spécialement aux bastimens de Loiselière, et, sur la plus-part de ses ouvrages, il y fit mettre ses armes qui sont un chevron d'or chargé de trois tourteaux de sable aux trois glands d'or dans leur coque de sable, le tout en champ d'azur[5]. »

1 D. Huynes. — 2 *Id.* — 3 *Id.* — 4 *Id.* — 5 *Id.* Robert inventa, en 1420, les armes du Mont, qui porte d'argent à 10 coquilles de sable, au chef cousu d'azur, chargé de 3 fleurs de lis d'or, et pour cimier une crosse et une mitre d'argent. D. Le Roy.

« *Libros quibus in choro canitur suâ industriâ conficiendos curavit.* » Pendant ce temps-là l'abbé Robert était à Paris « estudiant ès decrets. Il prit une attestation du recteur de l'Université, l'an 1411, portant qu'il estoit escholier estudiant, et il obtint de sa majesté des lettres par lesquelles le roi prenoit ledit escholier en sa protection et défendoit de luy donner aucun empeschement en ses estudes[1]. » Il avait acquis un manoir dans la rue Saint-Etienne-des-Grès, et il y joignit une cour et un jardin. Ensuite il acquit de ses moines le fief de Donville, força les religieux de la Luzerne à venir, avec leur abbé, au Mont, lui demander pardon d'avoir maltraité quelques serviteurs de sa maison, et il obtint du pape tous les priviléges pontificaux.

Cependant l'abbé qui séjournait à Paris, l'étudiant de l'Université, fut rappelé dans son monastère que menaçaient les Anglais, et celui qui menait la vie de grand seigneur se sentit le courage du gentilhomme au moment du danger. Il fournit le château de provisions, et « fit bastir les murs et quelques tours comme ils se voient encore aujourd'hui au lieu des pallis de bois qui y estoient auparavant. Ses armes, qu'il fit apposer à ces hautes et fortes murailles, font foy qu'il en est l'autheur outre que nos manuscrits le confirment[2]. Mais par son inconstance, venant à s'ennuier des tintamarcs de la guerre, et pour quelque autre sujet, il sortit de ce Mont l'an 1420, et s'en alla demeurer tantost à Loiselière, tantost à Rouen, jouissant des biens de ce monastère, et ce par la permission du roi d'Angleterre[3]. » Robert s'était

1 D. Huynes. — 2 *Id.* Ailleurs : « Il fit clore à ses despends (1417) la ville du Mont de bonnes et fortes murailles munies de bastions, redoutes, demi-lunes, flanquées de tours inexpugnables. » D. Le Roy dit encore : « Fabrication de la mense abbatiale totalement par l'abbé Robert. 1420. » — 3 Pour ces dépenses, le roi l'autorisa à prendre 1,500 liv. sur le revenu des Aides de la vicomté d'Avranches,

vendu ou soumis à l'étranger. Il vécut dès-lors très-obscur, et l'on ne connaît plus de lui que sa mort qui arriva, en 1444, à Rouen, où il fut enterré dans l'église Saint-Michel-du-Viel-Marché[1]. On regrette qu'un homme qui avait si bien commencé, qui n'était sorti de la place qu'après avoir résisté neuf ans aux attaques des Anglais, ait laissé à d'autres toute la gloire de cette belle défense[2].

Après la retraite de Robert, le pape, sur la demande des moines, nomma pour vicaire-général, au spirituel et au temporel, un religieux du monastère, Jean Gonault, « lequel n'eut presque aucun contentement en cette charge à cause des assauts continuels des Anglois[3]. » En outre, l'an 1421, un septième incendie dévora le haut de l'église, et même les chaires du chœur. Charles VII, qui n'était alors que Dauphin, obtint du pape des indulgences pour exciter les pélerinages et la charité des fidèles, mais les guerres arrêtaient les pèlerins. Il vint lui-même au Mont déposer une pierre qui était tombée sur sa tête sans le blesser[4]. Alors Jean Gonault se plaignit au

et de l'argent sur le maître de la monnaie de Saint-Lo. Quand les Anglais eurent occupé toute la Normandie, il l'autorisa à lever un impôt sur le cidre et le vin dans la ville du Mont et les *cabarets circonvoisins*. D. Huynes.

1 *Quæ pendet a monte*. Gallia. — 2 Il écrivait à Henri V : « *Rex Angliæ, heres, Regens regni Franciæ.* » — 3 D. Huynes. — 4 Elle fut suspendue près de l'autel Saint-Michel en la nef. Charles VII fut un des grands bienfaiteurs du Mont. En 1424, il donna 100 liv. de rente sur le fieferme de Saint-Jean-le-Thomas, et 20 sur le moulin de la Vallée-de-Beuvron. L'an 1433, il l'affranchit de toute coutume. Il rendit une dizaine de chartes en sa faveur. En 1443, M[me] de Thieuville donna un fief en Saint-Pierre-Langers. En 1448, Charles VII donna au Mont les biens des évêques d'Avranches et de Coutances, des abbayes de Savigny, Montmorel, la Luzerne qui avaient juré foi au roi d'Angleterre, *donec resipiscerent*. Gallia. En 1452, « *W. et monachi obligarunt fidem se daturos regis hominem viventem et mortuum pro*

concile de Bâle de ce que l'abbé Robert jouissait de tous les revenus et négligeait son monastère, et il obtint une bulle pour le contraindre. Mais la bulle ne réussit pas mieux que les indulgences. Robert garda les revenus : « possédant les bonnes graces du roi d'Angleterre, il eut plus de crainte de lui déplaire en assistant ceux de ce Mont que d'affection pour ses religieux[1]. » Toutefois, Jean Gonault ne laissa pas de faire des acquêts, et serait venu à bout de ses réparations sans les obstacles que suscita le cardinal G. d'Estouteville.

Robert venait de mourir : les moines, assemblés en Chapitre, élurent pour lui succéder Jean Gonault. Mais, à la nouvelle de la mort de Robert, Louis d'Estouteville, capitaine du Mont, en fit avertir son frère, G. d'Estouteville, cardinal, et pria le roi d'écrire au pape pour lui obtenir cette abbaye. Le pape accorda. Le cardinal choisit ses procureurs pour gouverner en son absence. Un de ses procureurs, Herbert, partant de Rome, vint prendre possession au nom du cardinal. Jean Gonault réclama auprès des autorités ecclésiastiques, mais ce fut sans succès. Il fut même excommunié avec ses adhérens par le pape, au cas où, dans vingt jours, il n'aurait pas renoncé à ses prétentions[2]. Toutefois, sans perdre courage, armé des priviléges de l'abbaye, il alla solliciter auprès du parlement de Paris, « et ce avec une telle véhémence que le cardinal estoit en grand danger de perdre lorsque ses gens ménagèrent si adroittement l'esprit de ce pauvre moyne qu'ils le gagnèrent par argent.... à condition de 200 escus de pension, et 2,500 une fois paiés et le pricuré de S. Victeur.... Ainsy cet Esaü vendit sa primogéniture pour une écuellée de lentilles[3]. »

Cependant les Anglais s'étaient emparés de toute la Nor-

*dominio* de Sceaulx *in vice comitatu Abr.* Ibid. Louis XI voulut qu'aux trois coquilles primitives de l'écusson du Mont on en ajoutât quatre autres avec trois fleurs de lis.

1 D. Huynes. — 2 Voir la bulle dans D. Huynes. — 3 *Idem.*

mandie, et avaient peu à peu resserré le cercle de leurs troupes autour du Mont Saint-Michel, le seul point de toute la province où flottait encore la bannière de France, et où l'indépendance nationale était vaillamment défendue par quelques moines et quelques chevaliers. Il fallait que ce Mont, si merveilleux en tout, offrît encore le rare spectacle d'une forteresse qui garde la nationalité, quand tout le pays est conquis, foyer sacré où vit le feu qui remplira un jour les cœurs et les enflammera contre l'étranger. Les moines du Mont, se voyant sans pasteur et leurs gens de guerre sans capitaine, s'adressèrent au Dauphin, qui dirigeait les affaires dans la maladie de son père. Le prince envoya Jean d'Harcourt, comte d'Aumale, qui fut bien reçu des religieux, parce qu'il venait pour les défendre et parce qu'il promit de respecter leurs priviléges[1]. Les Anglais avaient mis garnison sur Tombelaine, et avaient fortifié ce rocher de hautes et fortes murailles, sans que les soldats du Mont pussent les en empêcher, les trois rivières de la Baie coulant alors entre les deux places. « Nonobstant se voiants tousiours avoir du pire, ils redoublèrent leurs troupes[2], » et firent le siége du Mont par terre et par mer, « le roi insulaire y ayant envoié un grand nombre de vaisseaux.... du costé de la grève bastirent plusieurs forts et bastions, entre autres une bastille en la rive d'Ardevon et une dans la paroisse d'Espas[3]. » C'était en 1423. Le duc de Bretagne, craignant pour lui-même, fit armer secrètement dans le port de Saint-Malo quelques navires par l'évêque et le sire de Beaufort, son amiral. « Les Bretons ayants cramponné les vaisseaux et combattants main à main mirent la pluspart

1 Il demanda au grand-maître l'artillerie et les munitions nécessaires pour défendre le Mont et faire des courses sur les côtes. En 1423, il lui fut délivré 27 livres de salpêtre, 60 de soufre, un millier de trait commun, 50 pelotons de fil d'arbalète. M. Desroches. — 2 D. Huynes. — 3 *Idem*.

des Anglois à mort et le reste en déroute, ce que voiants ceux du fort d'Ardevon se sauvèrent à la suitte [1]. » Le Mont fut ainsi ravitaillé et débloqué pour quelques jours. Mais les Anglais revinrent et se fortifièrent dans leurs bastilles : la guerre devint une guerre d'escarmouches dont les grèves étaient le théâtre. Un intéressant épisode de ce siége fut la défaite des Anglais pris entre les troupes du Mont et celles du baron de Coulonces qui venait de Mayenne [2]. Un autre fut la victoire du comte d'Aumale et de Coulonces sur les Anglais qui faisaient une pointe sur l'Anjou [3]. Mais les Français furent défaits à Verneuil par le duc de Bedfort, et Jean d'Harcourt y resta parmi les morts.

Son successeur, comme capitaine du Mont, fut Jean, bâtard d'Orléans, comte de Mortain, qui, ne pouvant venir lui-même, envoya au Mont Nicolas Paisnel, son lieutenant. Le monastère était dans une telle détresse qu'il lui fallut engager son argenterie à Dinan et à Saint-Malo. Cependant les Anglais attaquaient le Mont « si furieusement qu'ils sembloient estre capables de l'ébranler [4]. » Le roi nomma en 1425, à la place du bâtard d'Orléans, Louis d'Estouteville, illustre chevalier, qui avait sacrifié, pour rester Français, la plus grande fortune de la Basse-Normandie.

Une de ses premières mesures fut d'empêcher les femmes et les enfans de se réfugier dans l'abbaye pendant les assauts, et de transporter ailleurs les prisonniers de guerre, débarrassant ainsi une place affamée des bouches inutiles. Cependant les Anglais redoublaient d'efforts ; la garnison de Tombelaine avait été renforcée, et escarmouchait tous les jours contre les

1 D. Huynes. — 2 En Ardevon. Voir G. Gruel. — 3 « Quand les batailles dudit comte et dudit La Poule anglais furent près comme d'un trait d'arc, les Anglais marchaient fort et piquaient de gros troupeaux... il y eut grandes vaillances faites, mais les Anglais ne purent soutenir le faix... — 4 D. Huynes.

Michelistes. Ceux du Mont, se décidant à hasarder une sortie, furent assez heureux pour écraser les ennemis dans les grèves, « peu desquels se guarentirent de la mort ou de la prison, ce qui arriva vers la feste de la Toussaint 1425 [1]. » Ce succès anima tellement les moines qu'ils engagèrent en Bretagne les croix, mitres, calices, etc. Une partie de l'argent servit à faire fortifier la ville : aux remparts de Rob. Jolivet, on ajouta en cette année « des tours entre les autres, des demi-lunes avec parapet et marches-coulis ou massacres ; l'on fit aussi la porte de la ville ainsy qu'elle est à présent avec son pont-levis et le logis du dessus, et une grande grille ou herse [2]. » Les religieux obtinrent du roi, en 1426, de battre monnaie pour l'espace de trois ans [3].

L'année suivante, année glorieuse dans les fastes du Mont, la veille de la Saint-Aubert, les Anglais vinrent au nombre de plus de vingt mille, sous la conduite de Lord Scale, « tous bien armez, avec plusieurs machines espouvantables et divers engins de guerre ; ayant observé le flux et le reflux de la mer, ils dressèrent une batterie si furieuse contre les murailles qu'ils y firent brèche, mais ils furent reçus si vertement par ceux du Mont, conduits par Louis d'Estouteville, qu'il demeura presque deux mille Anglois de tués dans les murailles et sur les grèves. Le peu qui s'échappa se réfugia en leur bastille d'Ardevon, craignant qu'on allât leur y donner quelque aubade... Cette victoire peut être comparée à celle de Josué, d'autant qu'il ne s'en trouva aucun du Mont ny de tué ni de blessé, ce qui fut attribué à la protection de S. Michel et aux mérites de S. Aubert [4]. » Il reste encore des trophées de cette victoire ; ce sont les deux énormes canons, appelés les Michelettes, qui furent pris sur les Anglais. Cette victoire avait été remportée par Louis d'Estouteville et 119 chevaliers qui

1 D. Huynes. — 2 *Idem*. — 3 Acte de 1426. — 4 D. Huynes. Voir l'Archéologie.

s'étaient jetés dans la place, et dont les noms furent inscrits, avec leurs armes, dans le chœur de l'église en cette année 1427[1]. Charles VII envoya au Mont, Dunois, pour complimenter les héros.

31° GUILLAUME D'ESTOUTEVILLE. — 1446-1482. — Issu d'une illustre famille, abbé d'un monastère où son frère Louis s'était couvert de gloire, couvert de titres, écrasé de bénéfices[2], cardinal, Guillaume d'Estouteville nous apparaît comme le plus magnifique des abbés du Mont Saint-Michel; mais, nommé par la faveur, l'argent et l'intrigue, n'ayant jamais visité qu'une fois son monastère, il ouvre cette série des commendataires, ces grands seigneurs qui n'ont de sacerdotal que le titre, et la période de décadence de la vie claustrale. Toutefois, demeurant à Rome, ayant la faveur des papes, il put

1 Voir l'Archéologie. Ces chevaliers avaient avec eux leurs soldats. Le chiffre 1427 est bien la date de ce grand événement. Nous avons sous les yeux un parchemin du Mont, délivré en 1661, « extraict fidellement d'une vieille pancarte conservée dans le thrésor... laquelle suitte d'armes fut minse en 1427... Extrait du chartrier du Mont où sont les noms des 119 qui le défendirent l'espace de 3 ans et demy contre les Anglais ne leur restant que cette place de toute la Normandie à prendre dont ils furent chassez en 1427. » Puis les vers:

Le champ d'armes icy fut faict
L'an mil IIIIcc vingt et sept. Voir l'Archéologie.

M. de Pirch a constaté, en Angleterre, que ce brillant fait d'armes eut lieu « cene thursday 1427. » « Ils furent depeincts l'an 1427, » dit D. Huynes. » On raconte que l'ermite de Tombelaine vint avertir Scale que quand des flottes menaçaient le Mont, l'Archange soulevait les tempêtes: mais il n'en tint compte. Les Annales de l'Abbaye signalent un incendie de la ville en 1433. D. Huynes. D. Le Roy. Il y a à la bibliothèque royale un Mss. de Robert Jolivet: « *Iste Chronice* (Chron. de S. Denis) *sunt Rob. abbatis M. S. M. empte per eum an.* 1438. » Le Mss. 6859 est aussi de la bibliothèque du Mont.— 2 En voir la série dans D. Huynes et dans le *Gallia purpurata*.

être utile à son abbaye. Il obtint des indulgences pour les pèlerins et pour ceux « qui aumosneroient à la fabrique[1]. » Avec ce revenu, il commença à faire rebâtir le haut de l'église (1450), « non pas comme elle estoit auparavant, mais avec tant d'artifice et de magnificence que si l'ouvrage eût été continué et parachevé, l'église auroit pu passer pour une des plus belles de France pour sa structure, outre que sa situation la rend fort admirable[2]... Mais les agents trouvèrent la despense trop grande... les dix piliers du circuit ne furent élevés qu'à la hauteur des chapelles qui sont autour du grand-autel, lesquelles furent parachevées et couvertes de plomb et le dessus des pilliers imparfaits soubs ce même abbé avec touttes les voutes et gros pilliers de dessoubs le grand autel et tour des chapelles. L'on avoit dès auparavant dressé une haute muraille au lieu où est maintenant la grille de fer, et là estoit le maître autel[3]. » L'an 1452, l'abbé d'Estouteville vint pour la première et dernière fois, fit interrompre l'ouvrage, et ordonna seulement de réparer la moitié du lambris de la nef[4]. Ses armes furent apposées en deux endroits.

Du temps de cet abbé eut lieu l'institution de l'Ordre de Saint-Michel. Louis XI, fort dévot à l'Archange, était venu en pélerinage au Mont en 1462. Il donna une image d'or du patron, soutenu par une chaîne d'or, et 600 écus d'or au trésor. Il consentit à un accord par lequel les moines lui cédaient ce qu'ils possédaient à Granville et le marché de Saint-Pair, pour la pêcherie et les moulins de Pontorson, et la seigneurie de Tanis. Mais il fit plus encore en 1469 : il institua l'ordre des chevaliers de Saint-Michel : « Nous à la gloire de Dieu.... à la révérence de mon seigneur S. Michel

1 D. Huynes. — 2 Note marginale du Mss. de D. Huynes : « Il fit élever le rond-point de nostre église jusqu'aux premiers plombiers. » — 3 D. Huynes. — 4 D. Huynes dit de cet abbé « qu'il ne se contenta pas d'être père spirituel ;... » le reste a été biffé.

archange premier chevalier qui pour la querelle de Dieu victorieusement batailla contre l'ancien ennemy de l'humain lignage et le trébucha du ciel et qui son lieu et oratoire le Mont S. Michel a tousiours fièrement gardé sans estre pris... affin que tous nobles courages soient plus esmeus à toutes vertueuses armes, le 1[er] jour d'aoust de l'an 1469 avons constitué un ordre de fraternité ou amiable compagnie de chevaliers jusques à 36 lequel nous voulons estre nommé Ordre de S. Michel[1]. »

Le temps des pélerinages était revenu. En 1457 vinrent beaucoup d'étrangers et particulièrement d'Allemands « et ne peux en savoir la raison, dit Monstrelet, sinon subite dévotion qui à ce les mouvoit. » En 1447, Marie, femme de Charles VII, y vint faire ses dévotions. Les ducs de Bretagne y vinrent aussi, et l'un d'eux permit de prendre en Bretagne les pierres de taille pour le Grand-Œuvre de d'Estouteville[2].

1 Le collier était d'or à coquilles enlacées d'un double lacs assises sur chaînettes émaillées d'or et au milieu l'image d'or de S. Michel sur un rocher avec la légende : *Immensi tremor Oceani.* Un des statuts porte que les cérémonies de l'ordre se feront au Mont, et que les chevaliers auront siége au chœur. Le chapitre se tenait dans la Grande-Salle sous le Cloître. — 2 Comme François II, duc de Bretagne, assassin de son frère, sortait du Mont, un religieux l'aborda et le somma de comparaître dans 40 jours devant Dieu. Il mourut 40 jours après. Avec les pélerinages, les miracles recommencent : la femme qui perd, dans la foule des pèlerins, en 1445, son mari et son enfant, et qui, retournant seule, est sauvée au milieu des flots ; le petit Allemand qui veut aller au Mont, et dont le père tombe mort lorsque, *au nom du diable,* il veut l'arrêter. 1457. En 1452, on vit sur la croix du clocher une grande flamme, et sur chaque croix des pyramides des langues de feu ; une autre fois, l'Archange luttant dans l'air avec le diable; des enfans jouant, sans danger, dans leurs berceaux au milieu des flammes; quand un moine allait mourir, on entendait trois coups de marteau ; la jeune Thomasse tourmentée d'un esprit, et à qui

32° André de Laure. — 1482-1499. — A la nouvelle de la mort de G. d'Estouteville, les moines, qui étaient réduits au nombre de vingt-cinq, s'assemblèrent en chapitre, et élurent, à la sollicitation du sieur de Baternay, capitaine du Mont, André de Laure, chantre et archidiacre de l'abbaye, prieur de Pontorson, originaire du Dauphiné. Il accepta, à la condition de rentrer dans ses offices, si son élection était entravée ; mais personne ne s'y opposa. Quoiqu'il fût docteur en l'un et l'autre droit, il passa presque tout le temps à Paris, sous prétexte d'étude, « mais pour hanter le grand monde, ainsy que la pluspart des abbez de son temps, s'estans tous fabriqué des menses et non pas des moynes qui fesoient l'office divin dans le monastère[1]. » André fit des acquisitions et orna l'église : il acquit le fief d'Assigny et celui de Hagueville, en Granville, et il orna toutes les chapelles de l'église de beaux vitraux peints dans lesquels il fit mettre ses armes et celles du cardinal d'Estouteville. Sur une de ces vitres il fit peindre l'histoire de la fondation de l'église, et sur une autre le sacre des rois de France, avec les douze pairs tenant à la main ce qu'ils doivent présenter à l'archevêque de Reims. « C'est tout ce que nous en pouvons dire; car de la régularité cela n'estoit plus de saison[2]. » Il mourut en 1499 et fut enterré dans la chapelle de la Trinité qu'il avait fait faire et où ses armes étaient apposées à deux colonnettes de bois : « Je m'oubliais

l'esprit dit qu'il est l'âme de son père, lequel a fait vœu d'un voyage au Mont, 1560 ; Guillemine de Cancale possédée du diable, exorcisée et délivrée dans l'église du Mont, 1564 ; le jeune homme de Coutances, envoyé lié de chaînes, parce que le malin esprit était en lui, guéri dans l'église, et suspendant ses menottes devant l'autel de l'Archange, 1564 ; le paralytique J. Cario s'en retournant à pied du Mont, 1589; etc. Voir ces miracles dans D. Huynes et les n°s 14 et 24.

1 D. Huynes. — 2 *Idem*. Vers ce temps, le curé de Saint-Pierre-du-Mont fit faire des peintures sur vitre dans son église. M. Desroches.

à dire qu'il fit cette belle vitre du corps-de-garde où il fit mettre pareillement ses armes. Il portoit d'or au chef de vair d'argent et de gueule [1]. »

33° GUILLAUME DE LAMPS. — 1499-1510. — Un religieux de ce Mont, aussi originaire du Dauphiné, G. de Lamps, lui succéda par élection canonique : « La vie courtisane d'André eût sans doute jetté dans les esprits de nos électeurs de fortes appréhensions de se voir descheus de leurs priviléges, s'ils ne se fussent veu appuyés de la faveur des sieurs de Baternay, capitaines du Mont qui ménagèrent le tittre de cette abbaye à leurs nepveux. En effet tous les quatre se succédèrent... non pas pour leux propre vertu qui demeurant languissante soubs un habit de moyne les rendoit d'autant plus blasmables qu'ils s'oublioient de la perfection de leurs ancestres : les deux frères André et Guerin de Laure flestrirent leur nom par une vie savante et séculière... au contraire leurs cousins G. et Jean de Lamps ont esclairé comme des lampes lumineuses en leur vie [2]. »

Guillaume se fit aimer par son caractère et par sa présence assidue au milieu de ses religieux, qui avaient presque désappris à voir leurs abbés. Il se fit remarquer par les constructions qu'il ajouta aux travaux de d'Estouteville. Il continua le chœur jusqu'au second étage et termina les clochetons et balustrades qui couronnent ou brodent le haut des chapelles. Il aurait peut-être achevé cet ouvrage, s'il eût vécu

1 D. Huynes. En 1488, fut donné l'aigle de cuivre du chœur. D. Le Roy. En 1489, un paralytique de Bretagne amené à cheval au Mont s'en retourna à pied. Comme cet abbé clot le XV<sup></sup>e siècle, c'est ici que nous citerons les Mss. du Mont qui appartiennent à cette période : Dans le n° 1982, 1° une lettre de Benoît XI sur la prédication et la confession ; 2° *Compositio apud Pontem Audemari inter arch. Roth. et ejus suffraganeos* ; le n° int. 34, tant de fois cité ; le n° 14, *id.* — 2 D. Huynes.

plus long-temps et s'il n'eût entrepris d'autres constructions. Il fit faire le Grand-Escalier et la Plate-Forme, dite Saut-Gautier ou Mirande, la Galerie et le Logis abbatial, le pont qui conduit du quatrième étage de ce logis à l'église, l'Aumônerie et la grande citerne, la citerne qui est au-dessous du Trésor, dite du Sollier, le moulin à chevaux « qui est en pierres fort rares pour sa façon et grandeur [1]. » Il fit le jardin abbatial avec la chapelle qui est au bout, et couvrit en ardoises la nef de l'église. En même temps il augmentait les biens de l'abbaye dans les baronnies de Genêts et de Saint-Pair, et développait les manoirs de Brion et de Loiselière : enfin on a remarqué qu'il entretint toujours quatre-vingts ouvriers pour bâtir. Il trouva encore moyen d'employer dix mille livres à l'ornementation intérieure : il acheta un calice, le plus beau du trésor, un bassin, des chandeliers, deux grands urceaux, vases sur lesquels était cette légende : *à Dieu!* et la chapelle de damas blanc fleuronnée de soie avec ses armes.

De son temps arriva le huitième incendie : la foudre brûla le clocher, les cloches furent fondues, la chapelle de la Trinité gravement endommagée. L'abbé se mit courageusement à réparer ces désastres, et pour rétablir le transept du midi où était cette chapelle, il y fit bâtir un fort pilier « comme il appert par l'exposition de ses armes [2]. » Il mourut en 1510 et fut enterré derrière le chœur dans la chapelle de Notre-Dame, où l'an 1514, son frère Jean de Lamps le fit mettre « dans ce magnifique tombeau qui se veoit en cette chapelle. Sa figure est relevée en bosse avec ses armes portées splendidement de deux anges. Il portoit parti d'argent et de gueules au lion de l'un et l'autre armé et lampassé de mesme [3]. »

1 D. Huynes. — 2 *Idem*. — 3 *Idem*. Voir l'Archéologie. « *Pro quo Lud. Herbertus eps. Abr. certas constituit preces.* » Gallia. « *Fundator fuit missæ quotidianæ... Formulam obedientiæ cæ professo edidit lectamque recognovit.* » Neustria.

34° Guerin de Laure. — 1510-1513. — « En ce temps les moynes et séculiers regardant plustôt à la mense abbatialle que les abbez s'estoient faite petit à petit qu'à la charge pastoralle, plusieurs s'efforcent de succéder à G. de Lamps. Guerin de Laure, frère de l'abbé André, la brigua puissamment et s'aida de son oncle, capitaine de ce Mont, et par son moyen envoia des messagers à Blois où estoit Louis XII pour impétrer des lettres de faveur, ce que le roy accorda... les moynes assirent le sieur Guerin en la chaire abbatiale[1]. » Il était moine du Mont, prieur de Saint-Brolade et de Saint-Germain-sur-Ay, et aumônier de l'abbaye : il fut élu abbé de Lessay et jouit à la fois du revenu de deux monastères. Il passa sans rien faire : « il n'a laissé que quelques velleitez de zèle[2]. » Il mourut au manoir de Brion « où il prenoit ses divertissemens et fut enterré en la chapelle N. D.[3] »

35° Jean de Lamps. — 1513-1523. — Frère de G. de Lamps, prieur du Mont, il fut élu par tous les religieux « lesquels espéroient autant de douceur soubs sa conduitte qu'ils avoient expérimenté d'amour soubs celle de son frère. En quoy ils ne furent trompés veu que le tiltre de cette abbaye estoit comme aux abois de la mort pour l'ordre de S. Benoist en sa personne en guise d'un soleil couchant il le rendit assez esclatant, mais ce fut pour s'esteindre aussitost et s'éclipser pour tousiours[4]. » Suivant l'exemple de son frère, il travailla aux édifices de l'abbaye : il fit achever la dernière zône du chœur, depuis le haut des premières vitres de l'abside jusqu'à la couverture. Il fit mettre à la voûte les armes de France, celles de l'abbaye et les siennes. « Il fit aussy les beaux vitraux du chœur auxquels il y a eu beaucoup de changemens pour les armes[5]. » Il ajouta des bâtimens à Loiselière

1 D. Huynes. — 2 *Id.* — 3 *Id.* D. Le Roy cite de lui l'érection du tombeau de son prédécesseur et de l'autel de Saint-Sauveur. — 4 D. Huynes. — 5 *Id.* « *Picturis elegantioribus.* » Gallia.

et à Brion; il acquit le bois des Préaux, le fief de Saint-Martin-le-Viel, et 100 liv. sur la terre de Briqueville. En 1514 il fit vérifier tous les priviléges de franchise pour la voiture des provisions aux bureaux de Pontorson et régla les droits des capitaines. Il eut l'honneur de recevoir processionnellement en 1518, François Ier qui modifia le collier, en changeant le double lacs en une cordelière. L'abbé déploya beaucoup de magnificence « désirant ensevelir avec honneur la majesté et splendeur de la dignité abbatialle... Les religieux pouvant dire à sa mort adieu les loix canoniques et la pragmatique sanxion de S. Louys, adieu nos priviléges, adieu honneurs et prérogatives inséparables des abbez réguliers et incommunicables aux commendataires[1]. » Cette mort arriva l'an 1523 : les moines l'enterrèrent près de son frère et placèrent son effigie sur un pilier « *genibus flexis.* » « Ce qui n'a esté accordé qu'à luy et ce qui est remarquable, car, si après luy nous n'avons eu aucun abbé qui ait porté l'habit de saint Benoist, au moins nous pouvons dire qu'iceluy nous est resté en bosse qui le porte jour et nuit[2]. »

36° JEAN LE VENEUR. — 1523-1539. — « A peine avait-il rendu l'esprit que plusieurs se mirent à courir la poste vers Bloys où estoit François Ier et madame Louise de Savoie sa mère; mais aucun des coureurs n'attrapa la proye qui estoit réservée à Jean Le Veneur, évêque de Lisieux qui suivoit la cour. La reine dépescha un courrier avec une lettre aux reli-

1 D. Huynes. — 2 *Id.* D. Le Roy dit de plus : 1523, permis au sieur de Boucey de mettre ses armes à l'église dudit lieu, sans préjudice du patronage des moines. Après cet abbé, le *Gallia* met, avec réserve toutefois, un *Renatus de Maria*, cité sur une médaille où on lit : *Renatus de Maria abbas S. Michaelis.*, d'un côté, et de l'autre : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum*, et sous l'écusson : *An.* 1524. Sans doute ce René fut élu à la place du précédent, mais en vain, l'autorité royale ayant prévalu.

gieux et priant qu'ils aient à eslire l'évêque de Lisieux, lequel craignant que cette lettre n'eût assez d'authorité obtint une lettre du roy [1]. » Dès la réception de la première lettre, les moines, assemblés en chapitre « accordèrent ce qu'ils ne pouvoient refuser. » Toutefois ils envoyèrent des députés au roi qui les reçut avec bonté. Il fit examiner leurs priviléges d'élection par le chancelier qui envoya au Mont, au nom du roi, une reconnaissance de ces droits. Les députés revinrent ayant reçu du roi lui-même le vœu de l'élection de l'évêque de Lisieux. Cependant celui-ci, inquiet sur le résultat, obtint une quatrième lettre du roi en sa faveur [2]. Cette lettre, qui était tout impérative, décida les moines « car qui peut aller au contraire de ce que veut absolument la majesté royalle » dit dom Huynes : ils élurent donc ou plutôt confirmèrent l'évêque de Lisieux qui, ne connaissant pas son élection, sollicita encore l'intervention du roi. Un courrier apporta une cinquième dépêche qui exprimait « le grant vouloir, désir et affection que nous avons tant à cœur qu'il n'est possible de plus. » Ainsi se fit la nomination de Jean Le Veneur, second commendataire, qui ne vint jamais dans son abbaye. « Cette sainte et dévote maison fut mise en commande et abandonnée

1 D. Huynes. En voici quelques passages : « Chers et bien amez, pour ce que vous a escript nostre très-amée dame et mère le vouloir que nous avons à ce que notre féal conseiller l'évêque de Lizieux duquel nous avons autant ou plus de fiance que de prélat de cestuy nostre royaulme soit pourveu de vostre abbaye, ainsy qu'il est très-nécessaire, attendu la grande et grosse importance dont nous est laditte abbaye lymitrophe de nos ennemys et le temps d'hostilité qui court de présent. » — 2 « Chers et bien amez, combien que nous ayons dit aux députez que vous avez envoiez avec vos privilléges d'eslire, nostre vouloir sur le fait de la postulation du futur abbé et que nous ne facions aucun doutte que ne postuliez notre féal conseiller l'évesque de Lizieux... gardez que à ce ne soit faulte, car tel est nostre plaisir. »

à une domination estrangère et séculière possible jusques à la fin du monde, si Dieu n'y met la main. Qui a jamais veu une ambition plus violente pour des bénéfices. J'escris ceci le jour du grand docteur saint Ambroise : qu'il feroit beau mettre en paralelle l'affection de ces deux prélats[1] » Jean Le Veneur envoya ses procureurs recueillir les revenus du monastère, diminua le nombre des moines, « pour en avoir moins à nourrir, » jouit de l'abbaye pendant quinze ans sans y laisser d'autres marques que son écusson, qu'il fit mettre à la place de celui du cardinal d'Estouteville, aux vitres du chœur, près de son image « voulant donner à connaître que cette effigie étoit la sienne. » Ensuite il fit enlever les armes de Jean de Lamps de la voûte du chœur pour y substituer son écusson[2].

37° JACQUES D'ANNEBAULT. — 1539-1558. — En 1539, se voyant près de mourir, Jean Le Veneur se démit de son abbaye, entre les mains du pape, en faveur de Jacques d'Annebault, « jeune séculier, son intime amy, » s'en réservant jusqu'à sa mort l'entière administration. Le pape fit expédier à Jacques d'Annebault une bulle qui portait qu'il serait reconnu comme véritable abbé, et non comme commendataire. Il vint lui-même, après la mort de Jean Le Veneur, en 1543, prendre possession de l'abbaye, et se mit « à gouverner les moynes en sa fantaisie ; mais l'air du monde estant plus essentiel à son naturel que celuy des cloistres, cette solitude luy fut aussitost insipide[3]. » Il administra dès-lors par des agens. A l'exemple de son prédécesseur, il mit son

1 D. Huynes. — 2 Il portait d'argent à la bande d'azur chargée de trois sautoirs d'or. En 1532, dit D. Le Roy, les Cordeliers de Chausey reconnurent avoir été fondés par les moines du Mont. En 1532, vinrent en visite au Mont, A. Duprat, légat du pape, et François, duc de Bretagne. En 1524, Gabriel du Puys, lieutenant du roi en cette place, donna la grille de fer du chœur. Il fit plusieurs fortifications, entre autres la Tour-Gabrielle. — 3 D. Huynes.

effigie de cardinal sur la vitre du chœur à la place de celle de Jean de Lamps, » en cela consistent ses hauts faits au regard de cette abbaye. » Il venait de recevoir le chapeau de cardinal, quatre ou cinq abbayes, le titre de grand-maître de l'oratoire du roi. De son temps, les moines firent élever le grand-autel, qui revenait à 10,000 liv., « sans que l'abbé y contribuât du sien : il estoit normand aussy bien que son prédécesseur[1]. » Il mourut à Rouen en 1558.

38° FRANÇOIS LE ROUX. — 1558-1570. — François Le Roux, ordinaire du roi, protonotaire apostolique, lui succéda par la nomination royale. « Nous ne sçavons autre chose de lui sinon que, l'an 1560, le roi François II ayant imposé des taxes sur tous les bénéfices de son royaume, notre vénérable abbé vendit la terre de Monrouault, pour 4,000 liv., pour payer cette imposition, sans rien diminuer de son revenu. Nous sçavons aussi que le parlement de Rouen rendit deux arrests au profit des moynes à l'encontre de François Le Roux, touchant le fait des réparations des logis et église de l'abbaye. Nous ne sçavons si ces arrests eurent quelque effet, pour le moins sçavons-nous que ledit Le Roux, pour s'exempter d'une grande dépense, transmuta cette abbaye contre celle de S. Melaine-lez-Rennes avec Artur de Cossé. Ainsy finit sa prélature[2]. » Sous les précédens abbés, la charge de capitaine avait passé dans les mains séculières. A Louis d'Estouteville avaient succédé Jean d'Estouteville, qui fit renouveler l'obligation pour les paroisses voisines, spécialement

1 D. Huynes. D. Le Roy dit : « Acquisition de la place du Vieux-Château de Pontorson par le prieur du lieu. 1558. » — 2 D. Huynes. On lit dans D. Le Roy : « Façon de l'angelot d'argent qui porte le marbre de S. Michel par un prieur du Mont. 1559. » En 1561, Charles IX vint au Mont avec son frère, qui fut Henri III. Le *Gallia* met sous cet abbé, et le *Neustria* sous le précédent, un incendie dont ne parlent ni D. Huynes, ni D. Le Roy.

Ardevon, de faire le guet sur les murs du Mont, Imbert de Baternay, le sieur d'Auzebots, le prince de Tende, qui fit apposer dans la chapelle Sainte-Anne-du-Circuit une plaque de cuivre pour attester sa capitainerie, et René de Baternay, qui força son lieutenant, Renault Quintel, à éloigner sa femme et sa sœur du château.

39° ARTHUR DE COSSÉ. — 1570-1587. — Arthur de Cossé, de la maison de Brissac, évêque de Coutances, ayant fait agréer au roi Charles IX cette permutation, prit possession du Mont Saint-Michel : « Il commença sa commende *in virgâ ferreâ* » ; car lorsque le roi eut imposé une taxe sur toutes les églises pour la guerre contre les Calvinistes, Arthur trouva le moyen de payer, sans qu'il lui en coûtât rien : « Il amena un orpheuvre en ce Mont et fit marché pour la belle croce de dix mille escus.... ; le prieur claustral, Jean de Grimouville, s'opposa aux intentions de ce loup ravissant soubs le nom de pasteur, et s'estant joint à quelques-uns des moynes se prit de parolles avec ledit Cossé, et dans la chaleur donna un si grand soufflet au vénérable abbé, que le pavé luy en donna un autre, adjoustant que le diable emporteroit plustost l'abbé que l'abbé la croce, tellement que tous les moynes se rallièrent au prieur, et le pauvre Artur tout espouvanté prit la fuitte avec son orpheuvre qui par malheur avoit desia le calice d'or. Ainsy cette imposition de main nous a confirmé notre croce[1]. » Ce ne fut pas tout : quand Henri III imposa une taxe pour le même sujet, le monastère, avec la permission du pape, vendit des terres et rentes dans la seigneurie de Bretteville. Le collége de Saint-Michel, à Paris, situé devant celui de Lisieux, fut aussi vendu, en 1571, pour payer la taxe générale des biens ecclésiastiques imposée par le pape Sixte V[2]. L'abbé intenta un procès aux moines. Un arrêt du parlement donna gain de cause à Arthur, et décida

1 D. Huynes. — 2 *Neustria*.

que le prieur claustral ne pouvait être élu que pour trois ans ; mais, la même année, Jean de Grimouville fut nommé par le roi abbé de la Luzerne, ce qui ne l'empêcha pas d'être élu prieur claustral au Mont, « ce qui donna un grand courroux audit Cossé de voir ainsy eslevé son adversaire qui ne lui cédoit de rien en naissance... d'autre part les moynes ne donnoient aucun repos à leur abbé qui le plaidoient fort et ferme[1]. » Aussi fut-il obligé de rendre les vases sacrés, et, pour cela, il dut vendre quelques terres de sa mense. Il mit en vente le collége du Mont et le manoir que le monastère avait à Caen, la coupe du bois de Muneville. Arthur n'osait se montrer au Mont : aussi faisait-il sa résidence ordinaire à Loiselière, en Saint-Planchers[2]. Seulement, « pour laisser quelque indice en cette église de tous ses bienfaits, il fit mettre son pourtraict vestu en violet avec ses armoiries aux vittres du chœur à costé du cardinal d'Estouteville. Il mourut l'an 1587, sans avoir rien fait en ce monastère digne de louanges[3]. »

Cependant les guerres de religion divisaient et ensanglantaient la France. Le Mont Saint-Michel se mit du parti de la Ligue[4], et redevint contre les Protestans ce qu'il avait été contre les Anglais, une forteresse catholique inexpugnable au milieu des Huguenots, après avoir été une forteresse invincible au milieu des Anglais.

L'an 1577, René de Baternay étant capitaine, sur les huit

1 D. Huynes. — 2 C'est de là qu'est venu son écusson en pierre qui est au musée d'Avranches. — 3 D. Huynes. L'on peut juger de l'état moral du monastère par les réglemens de Jean de Grimouville : les moines ne devaient point garder dans le monastère leurs chiens de chasse, porter des dentelles aux poignets et aux collets de leurs chemises, ni des habits de soie, aller aux champs sans scapulaire, porter moustaches et cheveux longs, jurer le nom de Dieu, etc. — 4 En 1576.

heures du matin, vingt-sept pèlerins se présentèrent. C'étaient des Calvinistes envoyés par le sieur du Touchet. Ils entrèrent sans être fouillés. Ayant fait leurs dévotions, et fait dire des messes, une partie d'entre eux se réunirent sur le Saut-Gautier et firent des signaux; d'autres s'emparèrent du corps-de-garde de l'abbaye, et trois ou quatre, descendant dans la ville, se saisirent de la porte. Ils maltraitèrent les moines: « Jean Le Mansel qui a laissé cette histoire par escrit assure qu'en cette déroute il eut la moitié du col coupé d'un coup de coutelas[1]. » Ils tuèrent un prêtre qui leur avait dit la messe. Cependant de Touchet, qui avait vu le signal d'un bois où il était embusqué, était arrivé au galop, à travers les grèves, avec douze cavaliers; mais il trouva la porte de la ville fermée et il chercha vainement à la forcer. « Il arriva trop tard pour jouer son coup, de sorte que ces beaux pèlerins n'eurent pas le temps de faire plus grand désordre en l'église et se trouvèrent tellement hébétés et comme stupides dans les détours de ce monastère, que Louis de La Moricière, sieur de Vicques, enseigne de Matignon, paroissant avec peu de gens devant ce rocher, ils se rendirent à sa première sommation[2]. » A cette nouvelle, Henri III substitua à Baternay L. de Vicques qui le premier prit le nom de gouverneur du Mont. Il eut à défendre d'autres fois le Mont contre les Calvinistes, dont les chefs dans l'Avranchin étaient les Montgommery. L'an 1589, Louis de Lorge de Montgommery surprit la ville et en fut maître quatre jours; de Vicques, qui était absent, rentrant dans la place par un passage inconnu aux ennemis « donna une telle espouvante que les Huguenots furent contraints de déloger sur l'heure sans résistance, ce qui fut tenu pour miraculeux[3]. » Mais l'an 1590, de Vicques fut tué au siége de Pontorson[4].

1 D. Huynes. — 2 *Id.* — 3 *Id.* « Ledit sieur de Lorge fut prinz prisonnier par le d. sieur de Viques et fut mesné au chasteau, » dit un chroniqueur, n° 34. — 4 On a, sur ces guerres, une charmante lettre de

40° **François de Joyeuse.** — 1588-1613. — Le cardinal de Joyeuse fut pourvu par le roi de cette abbaye, à la mort d'Arthur de Cossé. « Quoyque d'ailleurs plein de libéralités pour les pauvres et de tendresse pour les religieux, il semble n'avoir eu qu'un cœur de marbre et d'acier pour cette abbaye, estant obsédé par ses agens qui le précipitoient non-seulement dans l'injustice, mais encore dans une impiété, de sorte qu'il commença sa commende en diminuant le nombre des religieux qui estoient alors vingt-six, en renvoiant treize : il est à croire pourtant que c'estoient novices; ensuite de quoy il fit citer les héritiers de Cossé pour mettre cette abbaye en bonne réparation. Nous ne trouvons point ce qu'il en fut ordonné, mais nous sçavons bien qu'il se contenta de recevoir les revenus sans rien réparer, jusqu'à ce que les ruines crians vengeance au ciel, ne pouvant obtenir de justice en terre attirèrent sur ce qui restoit d'entier le feu et le foudre qui tombant l'an 1594 sur le clocher de cette église dont la pyramide estoit une des plus hautes du royaume, elle fut totalement brûlée avec le point rond du chœur et la couverture et plusieurs débris ès murailles : il y eut neuf cloches fondues qui estoient en la tour [1]. » Alors les moines plaidèrent contre leur

Henri IV : « Vique avec ses troupes n'a eu meilleur sort en Basse-Normandie ; Canisy leur est tombé sus de telle furie qu'il les a couchez tous à plat. C'eust esté un triomphe complet, s'il ne l'avoit payé d'une seconde balafre en la bouche ; ce qui n'empesche son brave langage, mais bien disoit-il à La Noue de ne le plaindre point, puisqu'il lui en restoit assez pour crier *Vive le Roy !* quand nous serons dedans Paris. Voilà certes, mon âme, un brave serviteur. Que ne m'aimés-vous autant ! » A la comtesse de Grammont, lettres de Henri IV, tom. III. C'est vers ce temps, 1586, que le président de Thou visita le Mont, dont il a laissé une description. V. l'Archéologie.

1 D. Huynes. « Le feu du ciel fut mins par un coup d'orage lequel frapa viron 2 heures haprès mydy. » v° mss. du n° 34. C'était le neuvième incendie. On comprend que, voyant cette opiniâtreté du

abbé pour qu'il fût contraint de relever ces ruines, et, après plusieurs appels, obtinrent sentence du parlement de Rouen portant que « veu les grandes ruines arrivées de temps en temps par la négligence de l'abbé il seroit nommé commissaire pour venir faire travailler sur les lieux aux frais de l'abbé, et qu'il seroit pris en outre sur sa mense 1200 écus : et cette somme s'est payée fort long-temps jusqu'au temps de son successeur[1]. » Pour faire les travaux avec économie, l'abbé en confia la direction à son fermier-général, le sieur de Brevent, gouverneur du Mont, qui en remit le soin à son lieutenant Jean de Surtainville[2], fermier de la baronnie d'Ardevon. Ils firent refaire trois piliers et arcades à l'entrée de l'église, et les armes du cardinal y furent apposées « en grand volume. » Ils refirent le clocher depuis la voûte des gros piliers de la croisée jusqu'à la lanterne « comme il se voit à présent », et fondre quatre cloches où fut mis le nom de l'abbé. Telles furent les réparations faites par arrêt, ce qui n'empêcha pas le commendataire de plaider encore contre les religieux. Ceux-ci avaient nommé à la cure de Macey, et l'abbé y avait nommé de son côté : le grand conseil condamna l'abbé et décida que toutes les cures, dépendant de l'abbaye, seraient présentées par ceux qui seraient au chapitre, que l'abbé ou son vicaire devaient s'y présenter, etc. « Voilà, dit D. Huynes, ce que nous pouvons dire de ce commendataire... Ses œuvres pies seroient plus à louer s'il les avoit faites de son patrimoine, et qu'il n'eût pas découvert S. Pierre pour couvrir S. Paul... *Gallia purpurata* en parle aussi avec advantage, mais les autheurs n'ont pas fait une remarque que je trouve dans un de nos Mss. pour monstrer quelle bénédiction il attiroit sur ses bénéfices : 1° le clocher du Mont S. Michel

feu céleste à brûler le monastère, les religieux eussent mis dans leurs litanies : « *A fulgure et tempestate, libera nos.* »

1 D. Huynes. — 2 Voir son épitaphe à l'église paroissiale.

fut bruslé de son temps, 2° la gallerie de Gaillon fut bruslée dépendant de son archevesché de Rouen, 3° l'abbaye de Marmoutier fut bruslée dont il estoit commendataire, 4° la nef de la grande église de Narbonne fut bruslée dont il estoit archevêque, 5° la plus grande partie de l'église de Toulouse fut bruslée dont il estoit archevesque, 6° enfin une partie de la belle église de Fescamp fut bruslée dont il estoit commendataire, le tout arrivé en moins de quinze ans... Un de nos Mss. fait de son temps, achève sa vie par cette épitaphe: *Væ, Væ, Væ!* »

Beaucoup d'événemens militaires avaient eu lieu du temps de cette prélature. Après la mort de de Vicques, Boissuzé avait été institué capitaine de la place du Mont par le duc de Mercœur, chef de la Ligue en Bretagne : « Il signala son entrée en charge par une défaitte fort plaisante de quelques messieurs religionnaires. » Les Calvinistes, qui tenaient tout le pays voisin, faisaient mille efforts pour s'emparer du Mont. « Un jour ayants pris un des soldats de cette garnison et luy ayants desia mis la corde au col, ils luy dirent que s'il vouloit sauver sa vie il promît de leur livrer cette abbaye et de plus ils luy donneroient bonne somme. Ce pauvre homme accepta et toucha 200 escus. Puis ils convindrent qu'ils se trouvassent au pied de l'escalier de la fontaine St Aubert et qu'il les introduirait dans les salles basses par le moïen de la grande roue qui sert à faire monter les provisions. Le jour St Michel 1591, à huit heures du soir, fut assigné pour cet effet. Si Dieu n'eût changé le cœur de ce soldat le Mont S. Michel estoit perdu. Il se repentit donc, en donna avis au gouverneur, lequel après luy avoir pardonné luy commanda d'exécuter ce qu'il avoit promis, et se résolut de passer au fil de l'espée tous ces ennemis. Leurs chefs estoient les sieurs de Sourdeval et Montgommery. Ce jour là l'air fut tellement chargé d'espaisses vapeurs qu'ils vinrent sous le rocher sans estre apperçeus. Alors se mettant dans la roue il commença de les entrer l'un après l'autre et ils estoient reçeus à bras ou-

verts de deux autres soldats qui se disaient estre de leur party. Ils les conduisoient dans la grande salle qui est au dessoubs du réfectoire, ou pour mieux jouer leur personnage leur fesoient boire un coup de vin pour avoir meilleur courage à tuer les moynes, puis les fesoient entrer au corps de garde où on leur perçoit le corps d'un coup de hallebarde, et ainsy en mirent à mort après les avoir roués tout vifs jusques au nombre de 98. »

« Les conducteurs de cette illustre compagnie s'estonnant qu'un si grand nombre de soldats tous gens d'élite ne fesoient aucun bruit, commencèrent à douter et demandèrent que si tout alloit bien qu'on leur jettât un moyne par les fenestres. Les soldats de la garnison convertirent incontinent un prisonnier en un moyne, le rasèrent, luy donnèrent un vieil habit, un froc, et luy ayants donné d'une espée au travers du corps, le jettèrent sur le rocher. Mais doutant encore Montgommery voulut sçavoir la vérité. Il fit monter son page lequel ne voyant personne des siens, s'écria : trahison! trahison! et se laissa tomber à terre, de quoy les ennemys prenant l'espouvante descendirent au plus vite pendant que ceux d'en haut firent une décharge de mousquetade et de pierres sur eux dont quelques uns furent trouvés morts sur les grèves et ceux qu'ils avoient laissez pour gage dans le chasteau furent jettés en la compagnie du moyne métamorphosé, et tous furent enterrés le lendemain à quinze pas des poullains[1]. »

Les autres attaques se trouvent assez bien résumées dans ces notes d'un chroniqueur :

« En cette année le S[r] de Vaulouet ha prins posession du gouvernement de ce chasteau et en a esté mins dehors le

1 D. Huynes. Note du Mss. 34 : « Plusieurs des moines qui ont veu ce massacre disent qu'il y en eus de tuez nonante huict. » L'année suivante Tombelaine se rendit par capitulation aux troupes royales.

S[r] de Boissuzé. En lad. année le jour S. Gervais et S. Protais viron demye heure après minuict ceulx de Pontorson et aultres endroits se minrent en effet de prendre ce lieu.

» L'an 1594, le 27 de janvier, viron une heure haprès minuict ceux de Pontorson sont venus atacher un pétard à la fenestre de l'écurye du logis des 3 Rois de ceste ville lesquels estèrent viron une quinzainne et furent repousés et mins hors dicelle écurye doncq en demeura un des ennemis qui fult tué d'un coup d'arquebuze ha croq qui lui rompa les deux genoux et s'apeloit le capitaine Les Courtix.

» L'an 1595, le 7 septembre, viron cinq heures du matin, Boissuzé et Goupigny prinrent par trayzon et ravagèrent la ville qui ne demeura que les mayzons.

» L'an 1596, le 23 de may, entre neuf ha dix heures, le S[r] de Belle Ylle forsa le corps de garde du chasteau pour s'en rendre mestre, ce que Dieu ne permit doncq il perdit la vie [1].

» L'an 1598, le jour de la Purification, viron minuict, ceux de Pontorson sont venus pour faire entrepryse au chasteau doncq fult faillie et en demeura un des leurs qui se rompit

1 Cette attaque fut accompagnée de circonstances qui exigent plus de détails. Le marquis de Belle-Ile se rendit au Mont avec plusieurs centaines d'hommes. Le sieur de Querolant, gouverneur, qui était son ami, reçut sans défiance ses soldats dans la ville. Le lendemain, Belle-Ile monta au château avec sa troupe pour faire ses dévotions; mais le chef du poste lui remontra que les réglemens défendaient que ses hommes franchissent la porte avec des armes. Le marquis, se rendant à peu près à cette raison, obtint cependant d'entrer avec les siennes, et quelques officiers; mais, s'aperçevant qu'un soldat fermait la porte derrière eux, il dit au gouverneur que tous les hommes entreraient ou qu'il sortirait. Il fit alors semblant de vouloir sortir, alla à la porte et tua le soldat. Alors une mêlée s'engagea dans laquelle le marquis fut tué, et les siens furent tués ou pris.

le col à val le rocher et fult treuvé le lendemain à mort[1]. »

Henri IV, devenu roi de France, laissa Querolant gouverneur du Mont. Mais celui-ci eut d'autres ennemis que les Protestans. Les parens du marquis de Belle-Ile, tué par les soldats de ce gouverneur, gagnèrent un sieur des Vallées, et traitèrent avec lui pour l'assassiner. Des Vallées vint le trouver, lui dit qu'il était gentilhomme, que dans les guerres civiles il avait commis certains méfaits pour lesquels il était poursuivi, qu'il lui demandait asile et qu'il le servirait fidèlement. Querolant l'accueillit. L'assassin vécut deux ans avec lui sans pouvoir trouver l'occasion favorable. Enfin, en septembre 1599, comme Querolant était allé reconduire à cheval un de ses amis, des Vallées prit les pistolets et un excellent cheval de son maître, et, feignant d'aller au-devant de lui dans les grèves, il le laissa passer à trois pas, lui tira un coup de pistolet dans la tête par derrière et le tua à la vue de la place. Ensuite il se retira chez un gentilhomme, ennemi de Querolant. Il fut condamné par contumace à être roué, et son effigie fut mise sur la porte de la ville du Mont. Sept ans après, l'assassin fut pris et exécuté à Coutances[2]. Querolant fut enterré dans une chapelle près de la tour de l'église.

Le roi Henri IV lui donna pour successeur Pierre de La

1 Mss. n° 34. C'est à peu près la seule chose qui reste de la difficile tachygraphie du XVI° siècle. Dès-lors les manuscrits deviennent rares, le français se substitue au latin, et le papier au parchemin. Dans le XVII° siècle, nous trouvons les manuscrits suivans : *Histoire de la célèbre abbaye du Mont Saint-Michel*, par D. Huynes, n° 22 de la bibliothèque d'Avranches ; *Le Livre des Curieuses Recherches du Mont Saint-Michel*, par D. Le Roy, bibliothèque de Cherbourg ; et le *Livre Terrier*, dressé par Jean Robiou en 1670, n° 151, bibliothèque d'Avranches, et trois manuscrits de la bibliothèque royale. — 2 La veuve du marquis, Antoinette de Longueville, célèbre par sa beauté, n'ayant pu sauver ce soldat, prit le voile en 1599.

Luzerne, sieur de Brevent, l'an 1599. Ce capitaine fit condamner par arrêt de la cour de Rouen les paroissiens d'Ardevon, d'Huisnes, de Beauvoir et des Pas qui refusaient de venir faire le guet dans la place.

41° HENRI DE LORRAINE. — 1615-1642. — « Enfin Dieu regardant d'un œil favorable cette pauvre abbaye affligée depuis tant d'années, inspira le roy Louis le Juste à faire choix d'un personnage qui la devoit remettre en sa première splendeur[1], » c'était Henri de Lorraine, alors âgé de cinq ans. Le pape fit beaucoup de difficultés à cause de l'âge ; mais son père, le duc de Guise, le pria de donner l'administration à Pierre de Berulle, général de l'Oratoire, et depuis cardinal : ce qui fut accepté. Pierre de Berulle envoya au Mont un de ses prêtres, nommé Gastaud, comme son vicaire-général. « Mais ayant veu le désordre qui estoit tant es édifices qu'à l'office divin, et même la vie odieuse des moines qui y vivoient plus en athées qu'en bons séculiers catholiques et que les pèlerins s'en retournoient fort maledifiez, et que chascun maudissait les commendataires, cela le toucha excessivement et fit au plustôt faire le procez-verbal des réparations lequel monta à 30,000 escuz[2]. » On essaya dès-lors, mais vainement, de rappeler

1 D. Huynes. — 2 *Id.* Un de ceux qui personnifient la science bénédictine, Mabillon, eut communication des Mss. du Mont. Au-dessous d'une note marginale du n° 9, on lit : « *Ceci est de notre savant frère D. Mabillon.* » Déjà, et bien auparavant, le monastère avait perdu de ses richesses littéraires, puisque de Thou, qui le visita en 1586, dit de la bibliothèque : « *Optimis libris Mss. olim referta.* » Au commencement de ce XVII° siècle parut un des plus anciens imprimés relatifs au Mont, « l'*Histoire de la fondation de l'église de l'abbaye du Mont S. Michel au péril de la mer,* par Fr. Feuardent, docteur en théologie, de l'ordre de Saint-François. Constance ou Coutances, 1604, in-12, et 1611, in-24, réimprimée à Avranches, chez Menuet, in-12, en 1664, et imprimé plus tard à Avranches, chez Le Court et Tribouillard, comme petit livre de pèlerinage. Nous avions songé à faire un article

l'ordre dans le monastère ; enfin, on fut obligé d'appeler les religieux de la congrégation de Saint-Maur. Cette révolution eut lieu l'an 1622. Cependant, en 1616, M. de Guise fit faire des réparations, et, en 1618, le gros pilier au bout des bâtimens de l'abbaye contre le Plomb du Four : il coûta 14,000 liv. L'année suivante, D. Gastaud fit terminer le lambris de la nef, où il fit mettre les armes de l'abbé.

Cette union du Mont Saint-Michel à la congrégation de Saint-Maur a été racontée longuement par le principal annaliste du monastère. Elle mérite d'être racontée avec détail, et par son importance en elle-même, et parce que ce récit offrira un curieux tableau de l'abbaye et des cloîtres en général au commencement du XVII[e] siècle.

« Il semble que le démon, funeste forgeron de nos disgraces, ait inventé dans l'enfer une poudre de projection toute opposée à celle des chimistes qui transforment de degré en degré les métaux jusqu'à ce que le fer, le plus terrestre de tous, ait reçu les nobles qualités de l'or ; car il fait tellement dégénérer des congrégations religieuses très-illustres dans leur origine qu'elles ne semblent plus qu'une pépinière de mondains, qu'une eschole de la Liberté d'où la vertu est souventes fois veue honteusement exilée pour céder aux vices et aux désordres. » Ainsi débute Dom Huynes dans le récit de l'Union. Mais le feu sacré ne s'est jamais éteint entièrement. « La France, continue-t-il, qui se desploroit privée de ses médiateurs auprès de Dieu, puisqu'elle estoit orpheline des légitimes enfants de S. Benoist, admire et ne peut se figurer comme la congrégation érigée sous le nom du S. Maur, fils aisné de S. Benoist, laquelle ne semble encore que naistre à un progrez si heureux qu'elle a réformé près de 200 abbayes des plus illustres ; mais elle cesse de l'admirer puis-

spécial pour la bibliographie et la chalcographie du Mont : elles seront disséminées, selon l'occasion, dans l'ensemble de notre travail.

qu'elle est animée de l'esprit de J. C., nourrie et allaictée, comme dit Isaïe, de la mamelle des reines, protégée de la piété de nos monarques, et engraissée de l'abondance des bénédictions données à Jacob.... C'est cet esprit qui brille dans les monastères de la Congrégation, où, sans faire tort à la modestie, je puis dire que touttes les sciences y sont cultivées avec soing, et spécialement en cette sainte monteigne où depuis plus de 40 ans les religieux, comme autant de petits Moyses, se sont familiarisez avec Dieu par l'étude continuelle de l'une et l'autre philosophie. »

La réforme était un besoin urgent, car voici quel était l'état du Mont Saint-Michel, toujours selon dom Huynes :

« Ce sacré temple et cet auguste monastère n'avoit plus aucune apparence d'un lieu d'ordre. Les lieux réguliers estoient ouverts à touttes sortes de personnes, hommes et fames, la plus part des logemens sans portes ni fenestres ; une muraille abattue d'un costé, une autre qui s'en alloit en ruine ; l'église pleine d'ordure et sans ornement et, qui plus est, l'office divin presque délaissé, n'y ayant que 3 ou 4 pauvres moynes qui assistoient au chœur, les autres se divertissants à la campagne, menants une vie pour la plus part indigne d'un simple séculier ; l'ignorance y estoit si grande que plusieurs ne pouvoient pas mesme lire du françois. Lorsqu'ils estoient en ce Mont, ils passoient leur temps sur des boutiques ou a s'enyvrer. Un jour quelques pèlerins ayants esté trouver le trésorier à un cabaret pour leur faire veoir les Stes Reliques, cet yvrogne leur répondit : Je me donne au diable si les chiens ne les ont mangez. J'obmets par charité leurs autres vices et leur impudicité ; la plus part vivoient publiquement avec des fames comme gens mariez. Il nous reste encore plusieurs de leurs enfans. »

Le père Gastaud, s'efforça de retirer les religieux de ces désordres, mais en vain. Il leur proposa ensuite de recevoir deux prêtres étrangers, l'un comme prieur, l'autre comme maître des novices : ils ne refusèrent pas positivement, mais

ils exigèrent avant tout que les réparations fussent faites. Le père Gastaud mit à l'œuvre l'architecte de l'abbé, duc de Guise, puis retourna à Paris rendre un compte fidèle de l'état du Mont Saint-Michel. La duchesse envoya au Mont M. Maréchal, avocat au parlement, lequel annonça venir de la part du duc et ne parla pas des pères de l'Oratoire qui n'étaient pas aimés des moines. Il les engagea à délibérer sur ce qu'il fallait faire pour l'observance de la discipline; mais il ne put obtenir qu'une chose, c'était qu'ils recevraient pour prieur un religieux d'un autre monastère, à la condition toutefois que rien ne serait changé dans les réglemens. Alors le père Gastaud obtint de l'abbé de Cluny un prieur, nommé Noël Gouget, qui fut installé par l'évêque d'Avranches en 1618, ceux du Mont le recevant « à la condition qu'il porteroit un habit monacal semblable au leur. » Ce prieur commença par envoyer étudier à Paris deux jeunes profès; mais il rencontra de grandes difficultés. La duchesse de Guise crut le moment favorable pour l'introduction de la réforme. Elle envoya D. Anselme, un des premiers pères de Saint-Maur, qui observa tout en silence. Cependant après son départ, les moines, pleins de soupçons, abordèrent D. Gouget et l'accusèrent de vouloir introduire des changemens, malgré sa parole donnée. D. Gouget faiblit et les engagea à envoyer à Rouen un des leurs pour protester contre toute tentative de réforme. Il fut chargé de cette mission, mais elle aboutit à sa révocation et à celle du cardinal de Berulle.

Une mitigation servit d'intermédiaire à l'introduction de la réforme, et l'an 1622, les pères de Saint-Maur furent appelés pour réformer le Mont Saint-Michel : un concordat fut signé entre eux et les moines « et le ciel desclare manifestement que cette introduction avoit agréé au Dieu des armées et au Prince de la milice céleste d'autant que le valeureux duc de Guise, principal autheur de cette réforme, deffit l'armée navalle de rebelles Rochellois le mesme jour et la mesme

heure que les pères de Saint-Maur prenoient possession de l'église et des lieux réguliers [1]. »

Dès-lors l'administration des abbés fait place à celle des prieurs.

1er *Prieur.* — DOM CHARLES DE MALLEVILLE. — 1623-1624. — Le chapitre général de la Congrégation de Saint-Maur nomma pour premier prieur du Mont Saint-Michel Charles de Malleville : « ce bon père sceut tellement gaigner les cœurs de messieurs les anciens religieux que chacun d'eux le tenoit pour son père... ils n'estoient que 17 profès et un novice et entre tous dom Charles de Malleville reluisoit comme un soleil entre les étoiles [2]. » En 1624, avec la permission des Dominicains de Mesnil-Garnier, il institua la Confrérie du Rosaire dans la chapelle Notre-Dame-du-Circuit. En cette année la Congrégation l'enleva au Mont pour des fonctions plus élevées « c'estoit un véritable homme de Dieu qui fesoit paroistre en touttes ses actions un rayon de sainteté qui le rendoit aimable et vénérable à un chacun. »

2e *Prieur.* — DOM PLACIDE DE SARCUS. — 1624-1628. — Le Chapitre qui changea le précédent prieur lui donna pour successeur dom Placide de Sarcus. Pendant les quatre années de son administration, il se passa au Mont des choses importantes. Il augmenta la terre d'Ardevon, principalement

1 D. Huynes. Plusieurs miracles sont cités pour cette période : l'apparition de feue Estiennette L'Abbé à son mari pour la délivrer du purgatoire en allant au Mont ; la peste de Pontorson, dans laquelle ceux de la rue Saint-Michel ne sont pas atteints du fléau ; le vœu fait à Saint-Michel par Fr. de Mesgrigny, et la délivrance de sa femme, Denise de Tan, qui fait un vœu à Saint-Michel dans le travail de l'enfantement, et qui est soudainement délivrée après cinq jours de peine, tous miracles attestés par les Mss., par toutes les autorités. « En cette matière, dit Dom Huynes, il se glisse toujours quelques faussetés sous prétexte de piété, si l'on n'y apporte la précaution nécessaire. » — 2 D. Huynes.

par l'acquisition du bois de Guitter [1]; il obtint des lettres de sauve-garde pour les habitans de cette baronnie ; il fit réparer le manoir et ferma la cour de murailles. Voyant que la tour de l'église abbatiale menaçait ruine, il éleva la haute et forte muraille qui est entre le chœur et la sacristie. Il fit construire le moulin à vent de la tour Gabrielle. François Péricard ayant, contre les priviléges du lieu, fait des réglemens dans le Mont Saint-Michel, les pères obtinrent des bulles confirmatives de leurs droits. Les chanoines d'Avranches avaient inquiété les religieux sur la dîme de Brée en Tanis, le prieur obtint un arrêt contre eux : ensuite il fit le concordat avec l'abbaye de Sainte-Mélaine, et en 1624 il fut appelé à de plus hautes fonctions.

3° *Prieur*. — DOM BÈDE DE FIESQUE. — 1628-1633. — Ce prieur fit privilégier par le pape la chapelle du Rosaire pour les âmes du purgatoire. Il répara la chapelle de la Madeleine, à la rive d'Ardevon. Sous lui, l'agent de l'abbé, duc de Guise, exécuta plusieurs travaux : « Il fit conduire à perfection les deux dortoirs l'un sur l'autre dans le lieu qui servoit auparavant de réfectoire aux anciens et en la grande sale de dessoubs qui estoit inutile y fit faire le réfectoire ; il fit faire ces beaux degrez qui conduisent des dortoirs au réfectoire, et convertit la chapelle de la Magdelaine en la chambre des hôtes.... Il fit, de l'advis de la communauté, ruiner la chapelle des Trente-Cierges, et transférer l'image et la dévotion en la chapelle de N.-D.-dessoubs-Terre.... Le père de Fiesque fit apposer dans le chœur la grande grille de fer que G. du Puys avoit fait faire et mettre en la chapelle de S.-Jean-l'Évangéliste dite maintenant de S.-Benoist [2]. »

Dom Bède eut avec l'évêque d'Avranches la même difficulté que son prédécesseur. Henri Boyvin, coadjuteur de l'évêque François Péricard, annonça sa visite par tout le

1 D. Le Roy. — 2 D. Huynes.

diocèse, et voulut commencer par le Mont Saint-Michel. Il y arriva vers deux heures après midi : les moines, qui l'avaient long-temps attendu, étaient alors à dîner. Le prélat monta au Logis abbatial ; la communauté se réunit et l'accompagna dans l'église, où il fit ses dévotions. Ensuite il alla au Chapitre qui se tenait alors dans la sacristie, et là il eut quelques entretiens, sans toutefois rien entreprendre contre les priviléges de l'abbaye. Mais au souper, le prélat parla de l'intention qu'il avait de visiter le lendemain l'église d'Ardevon « et que cela luy estoit deu : à quoi le père de Bede répondit que sa grandeur devoit considérer qu'en essayant le droit de visite sur cette église, elle ne perdit celuy qu'on luy toléroit sur l'abbaye. Cela lui ferma la bouche et prit sa route ailleurs [1]. » Sur les plaintes qui lui furent faites, l'évêque Péricard vint au Mont et cassa de sa charge dom Bede : « le révérend dit humblement qu'il n'estoit pas besoin que sa grandeur se donnât la peine de venir en cette abbaye pour y faire des ordonnances qui n'auroient point d'effet, et lui desclara que cette visite estoit la dernière qu'il feroit en cette église étant indépendante en vertu des priviléges de la Congrégation de St-Maur... de fait il n'y est pas revenu depuis non plus que ses successeurs. » Peu de temps après le prieur fit faire la visite dans la paroisse du Mont et puis fut appelé à d'autres fonctions [2]. »

4e *Prieur*. — DOM MICHEL PERON. — 1633-1636. — Ce prieur administra « grandement » le monastère. Il fit re-

1 D. Huynes. — 2 En 1633, on nota comme un phénomène remarquable que la croix des grèves avait été huit jours découverte. D. Le Roy. En 1632 parut à Douai un ouvrage : *Chronicon apparitionum et gestorum S. Michaelis, auctore Michaele Naveo, canonico Tornacensi*, dont un fragment est cité dans le *Neustria*. Vers cette époque parut dans la *Nouvelle Bibl. des Mss*. de Labbe : « *Series abbatum S. M. de Monte ab an*. 966 *ad an*. 1411. » Le *Neustria* est de 1662.

fondre deux cloches de la tour, dans la salle qui est au-dessous du réfectoire, l'une nommée Benoiste, l'autre Catherine. Il fit faire le ciboire et le soleil d'argent doré, bâtit le colombier et le pressoir d'Ardevon et couvrit de terre le préau du cloître, pour en faire un jardin. Prenant les droits de prieur claustral et d'archidiacre, il visita en cette qualité la paroisse d'Ardevon. La mauvaise réception que l'évêque d'Avranches fit aux moines, venus à sa cathédrale en procession, abolit cet antique pèlerinage [1]. Le chapitre de la Congrégation enleva encore ce prieur à ce monastère et lui donna pour successeur,

5e *Prieur*. — DOM BERNARD JENARDAC. — 1636-1641. — Procureur-général de la Congrégation à Paris, ce religieux échangea ce poste contre celui de prieur du Mont Saint-Michel. Il manifesta officiellement ses pouvoirs d'archidiacre en visitant l'église du Mont et celle d'Ardevon. En 1638, mourut un agent de M. de Guise, le sieur de Broiche, que les religieux regardaient comme un de leurs plus généreux bienfaiteurs. Il fit son testament en faveur du monastère : il fonda une lampe ardente dans l'église paroissiale du Mont « et voulut estre enterré dans le plus bas lieu du cimetière avec quatre cierges seulement et porté à la sépulture par six pauvres mendiants... il donna pour un autel 1,500 liv. ce qui a servi

1 « L'an 1636, le 7 d'aoust, s'esleva en ces quartiers une tempeste espouvantable, telle que l'on n'en a pas encore remarqué de si furieuse. Les tonnerres sembloient esbranler tout le monde, et ce Mont sembloit s'aller abismer : il tomba de la gresle plus grosse que des noix et des œufs. La mer jetta un poisson d'une grosseur prodigieuse appelé Chaudon ou petitte Ballene, entre ce rocher et Tombelaine. Les habitants des paroisses voisines participèrent au butin, après que les religieux en eurent pris la charge de six charettes, et les fermiers de l'abbé six autres charettées. » D. Huynes. Dom Le Roy a cette note pour 1636 : « Ouverture d'un cours de philosophie, » et pour 1635, « don d'une grande coquille d'argent doré. »

au grand autel de la nef qui revient à près de 800 liv... Cette abbaye eut tout sujet de le regretter, d'autant que celui qui luy succéda estoit bien éloingné de sa piété et de son zèle... la première action qu'il fit pour signaler son nom fut d'arracher une bonne partie de la couverture de plomb du logis abbatial, et fit remettre de l'ardoise en la place[1]. » Dom Bernard jouissait d'une grande estime dans son ordre : aussi reçut-il mission de visiter plusieurs monastères de la Normandie[2]. François Péricard ayant fait annoncer au prieur sa visite pour un vœu en faveur du Dauphin, ce religieux lui fit répondre qu'alors beaucoup de moines étaient malades, et « même soupconnez de peste, » et que d'ailleurs sa visite n'aurait rien d'officiel. L'évêque répondit qu'il ne différait son voyage qu'à cause des maladies ; toutefois, craignant un refus, il n'osa venir lui-même, et envoya son vœu par le principal du collége d'Avranches. En 1639, dom Bernard acquit la terre de la Bidonnière en Ardevon, il refit toutes les couvertures du manoir de cette paroisse, les bancs à dossier de la chambre commune, les siéges des célébrans « en forme d'impérialle proche le grand autel ; » il obtint des indemnités pour des dégâts faits par les soldats de Pontorson sur les terres d'Ardevon, puis fut enlevé au monastère pour d'autres fonctions[3].

Pendant cette prélature eurent lieu des évènemens importans pour l'abbaye. La révolte des Nu-Pieds, soulevés pour un impôt sur le sel, s'était propagée dans tout l'Avranchin,

1 D. Huynes. — 2 Il est cité pour « une fort belle prédication qu'il fit après la procession de l'Assomption, et un feu de joie sur le Saut-Gautier pour la naissance de Louis XIV. » — 3 En 1636, Henri de Sourdis, archevêque de Bordeaux, vint au Mont ; mais le fier prélat aima mieux s'en retourner sans le voir que de se laisser fouiller. En 1648, l'abbé de Savigny fit la même chose, « et fit quelque insolence qu'il pensa payer de sa vie. »

surtout sur le littoral qui environne le Mont Saint-Michel, et qui était alors tout bordé de salines. Le colonel Gassion, envoyé par Richelieu, les défit dans leurs derniers retranchemens, à Avranches. L'annaliste du Mont les traite avec un grand dédain aristocratique. « C'estoit une bande de mutins, au nombre de 7 à 8,000 rebelles contre le roy. » Ils firent des ravages dans le pays, et spécialement sur la baronnie d'Ardevon, qui était aux moines. Le prieur « sceut si adroittement, et par deffense et menace, contenir les subjets de laditte baronnie qu'aucun d'eux ne s'enrolla parmi les révoltez[1]. » L'an 1640, le 7 avril, des vents violens firent courir de grands risques aux bâtimens du monastère : « Plusieurs toits et vitres, mesme plusieurs piramides du tour des chapelles furent jettées par terre, et le 6 juillet ensuivant, comme effet de ces vents, il se fit, sur les dix heures du soir, un tremblement de terre fort grand en ce rocher, dont les lieux circonvoisins s'en ressentirent aussy. Mais le plus funeste accident est celui que je vay dire. »

L'abbé du Mont Saint-Michel, Henri de Lorraine, disgracié par le roi, s'était renfermé dans Sédan avec le comte de Soissons. Assiégés dans cette ville, le comte fut tué dans une sortie, et le prélat s'échappa pour fuir en Espagne. Son procès fut instruit, et il fut décapité en effigie en place de Grève. Néanmoins, il rentra en grace, mais il perdit tous ses béné-

1 Cette révolte, qui avait eu l'Avranchin pour foyer et pour principal théâtre, a reçu de nouveaux et intéressans détails de la publication du *Diaire du chancelier Séguier,* faite par M. Floquet. C'était en face du Mont Saint-Michel, sur le Cap Torin, en Courtils, que les Nu-Pieds faisaient leurs réunions et dataient leurs proclamations : « De par le général Nudz-Pieds, il est deffendu.... en tesmoing de quoy nous avons faict signer le présent par l'un de nos officiers, et faict apposer le cachet de nos armes. Donné à la Roche-Torin, le dernier jour d'aoust 1639. *Signé* Nudz-Pieds. De par mon dict seigneur, *Signé* Les Mondrins, et scellé. » Page 442.

fices, et cette abbaye « expérimenta la différence qu'il y a entre un bon et un mauvais commendataire. »

François Rusé d'Effiat, seigneur de Cinq-Mars, favori du roi, lui demanda cette abbaye pour Jean d'Effiat, son frère puiné, âgé de 18 ans; ce qu'il obtint par bref exprès expédié de Saint-Germain. Le nouvel abbé demanda à Rome sa confirmation, mais le pape mit à dessein des retards, « voyant l'ambition de ce rusé, et attendant que les affaires de France eussent changé de face. » Cependant l'abbé se met à agir en maître au Mont et sur ses dépendances, fait et défait des baux, etc. Les moines se disposaient à procéder, quand la disgrace de Cinq-Mars entraîna la ruine de son frère, qui n'avait pas encore obtenu ses bulles de Rome. Ensuite, le roi donna l'abbaye au commandeur de Souvré, « bien esloigné des mœurs et des intrigues de ce Rusé d'Effiat. »

42° Jacques de Souvré. — 1644. — Quoique les véritables chefs du monastère fussent alors les prieurs, l'honneur de plusieurs faits revient à ce commendataire : « En touttes occasions il monstre son affection envers les moynes, prenant leurs intérests comme les siens dans plusieurs procez spécialement avec le S[r] de Lorges Montgommery, et M. Roger d'Aumont, évesque d'Avranches. Outre cela, nous avons des marques de sa libéralité, le beau parement blanc des grandes festes, qui coûte 7,000 liv., avec un tableau de S. Michel, de 600. M. Fouquet, surintendant des finances, ayant esté disgracié, le roi envoia en ce Mont trente soldats dont il en devoit aller dix à Tombelaine[1], le prieur escrivit à l'abbé qui fit envoyer l'ordre aux soldats de se retirer du Mont, au grand contentement de la ville et des religieux qui ont tout subjet de se louer de luy et de luy souhaitter toutte prospérité en ce monde, et la gloire en la vie éternelle. Notre Seigneur luy

1 Cette forteresse était un gouvernement de Fouquet.

fasse la grace de tenir et administrer cette abbaye plusieurs années à la gloire de Dieu et au salut de son âme[1]. »

6e *Prieur*. — DOM DOMINIQUE GUILLARD. — 1642-1648. — « Durant que cette abbaye estoit agitée d'une telle bourasque[2], le Chapitre-Général y envoia Dominique Guillard pour gouverner ce vaisseau, qui estoit desia bien ouvert, en qualité d'un sage et expérimenté pilote[3]. » Comme l'abbé, le sieur de Souvré, portait de l'affection au monastère, le prieur ne rencontra pas de graves difficultés. Ils firent un concordat d'après lequel les religieux se chargeaient des réparations à raison de 600 liv. une fois payées et de 1200 par an. Le prieur fut soigneux d'employer ces sommes. Il fit faire de l'argenterie pour l'église, telle que le bénitier, les six chandeliers des grandes fêtes, l'impériale du bâton du chantre, l'image de la Vierge qui servait aux processions du Rosaire, etc. Il fit venir de Paris le tabernacle du grand-autel et les gradins de bois doré; il plaça dans la lanterne l'horloge qui était sur le Plomb-du-Four et y ajouta deux apeaux; il fit faire la chambre des roues, le pilier de la Chapelle-Saint-Sauveur et parer une partie de la nef, la procure, la bibliothèque[4]. Il acquit le fief

1 D. Huynes. Depuis 1626, les gouverneurs avaient été Richard de La Luzerne, enterré dans la chapelle de Notre-Dame; Henri de Briqueville, qui commanda pendant la révolte des Nu-Pieds; son fils, Gabriel de Briqueville; la marquise d'Alserac, pour son fils, passionnée pour ce titre; mais « comme ce désir de fame estoit un peu violent, il ne fut pas de longue durée; » le marquis de La Garde Fouquet, parent du surintendant; de La Chastière en 1661. Ce gouverneur a été maltraité par L. de Camps, continuateur de D. Huynes, « pour ses dérèglemens et disgraces dont la première cause a esté sa femme. » — 2 Les empiètemens de Rusé d'Effiat. — 3 D. Huynes. — 4 D. Le Roy dit encore: Construction de la prieuré du Mont, 1644. - Façon d'une porte en la croisée de l'église au midi, 1645. - Le pavé du cloître fait d'ais de sapin, 1646. - Construction de la bibliothèque, 1646. - Collocation de quatre figures de poterie ornées à l'autel neuf de Saint-

de Verdun, la terre de Lislemanière et du Jardin, celle de Montidière, celle de la Rencontre qui étaient aux enfans de de Vicques, toutes en la baronnie d'Ardevon. Toutefois le prieur eut beaucoup à souffrir des violences du sieur de Lorges Montgommery qui ravageait les terres de l'abbaye, et des empiètemens de l'évêque d'Avranches, Roger d'Aumont, qui prétendait droit de visite sur l'abbaye; mais il s'en tira avec honneur et conserva les priviléges de son monastère... Puis il partit pour d'autres fonctions « maintenant, dit D. Huynes, pour ses grandes infirmitez corporelles, il est demeurant en ce monastère en qualité de simple religieux. »

7e *Prieur*. — DOM CHARLES RATRAN. — 1648-1651. — Une réconciliation du monastère avec l'évêque d'Avranches, des réparations et des embellissemens, parmi lesquels les peintures de la bibliothèque, signalèrent sa courte administration. En 1648 un décret, et en 1650 un compromis, réglèrent les droits respectifs de l'abbé et de l'évêque d'Avranches[1].

8e *Prieur*. — DOM DOMINIQUE GUILLARD. — 1651-1654. — Cet ancien prieur reprit la direction du Mont pour trois ans, au bout desquels il fut transféré en Bretagne.

9e *Prieur*. — DOM PLACIDE CHASSINAT[2]. — 1654-1657. — « Son extrême douceur, affabilité et agréable conversation, accompagnés d'une vie fort exemplaire, le fesoient chérir et admirer de tous. Les gentilshommes du pays se trouvoient heureux d'être quelque temps en sa compagnie, et l'on ne

Michel, qui coûtent 790 liv., 1647. - Façon de la grande porte de l'église, 300 liv., 1647.

1 Prélat fastueux dont le nom, sur un de ses mandemens, fut modifié par le retranchement de la seconde syllabe de son prénom. « Il arriva avec un train magnifique. Il y avoit sept chevaux à son carrosse, vingt-deux cavaliers ; deux mulets portoient les bagages avec les clochettes : il étoit suivi de plusieurs laquais, pages et valets. » Dom Huynes. — 2 Remarquons que jusqu'ici tous les prieurs sont nobles.

remarque pas que ce monastère ait eu plus d'amis et aye esté visité de plus de personnes de condition, depuis que la congrégation y est introduite, que du temps de ce prieur[1]. » Dom Placide eut occasion de protéger une dame contre un des officiers de la garnison. Un gentilhomme du gouverneur voulait épouser une riche demoiselle de Bretagne : « Il se résolut de l'enlever de force et de la faire condescendre à sa volonté à tel prix que ce fût. Il trouva moien de ravir cette fame, et l'emmena en cette ville du Mont pour en disposer comme il désiroit. Il la fit enfermer dans une chambre d'hostellerie sous bonne garde. Le révérend Placide sçachant ces violences alla avec de ses religieux vers cette misérable pour sçavoir la vérité du fait. Il la trouva plustôt preste à mourir qu'à consentir à ce mariage. N'ayant rien peu obtenir par douceur de ce ravisseur, il prit laditte fame en sa tutelle et la délivra pour ce coup de ses mains, quoique par après elle y soit retombée et n'en eut pas si bonne composition. Cette pieuse générosité irrita tellement les officiers qu'ils firent plusieurs affronts aux religieux, jusqu'à les empêcher de sortir par la porte commune[2]. » Le prieur eut recours à l'abbé, et il fallut que les officiers demandassent pardon dans le Chapitre et au sortir du réfectoire. Ensuite dom Placide, à l'aide d'un remboursement sur une terre de Saint-Jean-le-Thomas, acquit la terre de Montbrun, en Tanis. L'an 1657, la Congrégation l'appela à la direction de l'abbaye de Saint-Vincent-du-Mans.

10e *Prieur*. — DOM AUGUSTIN MOYNET. — 1657-1663. — Ce prieur eut l'honneur d'exécuter une chose que ses prédécesseurs n'avaient osé entreprendre, c'est-à-dire de changer la ronde des soldats qui passaient sur le dortoir des religieux,

1 L. de Camps. — 2 *Id.* Au milieu de ce siècle, le *Pouillé de la province* portait le revenu du Mont à 25,000 liv. Selon le *Pullarium generale Beneficiorum*, il payait 400 florins en cour de Rome.

dans la nef de l'église, et dans la grande salle, ce qui était incommode, et n'était pas sans danger pour les richesses de l'église. Il fit faire plusieurs galeries pour ces rondes. Comme les soldats devaient visiter la roue, il la fit descendre dans des salles basses, où l'on pouvait aller sans passer par les lieux réguliers. Il fit encore d'autres dispositions, « estant fort expert en l'architecture. » Il orna de menuiseries et de peintures les deux autels de Saint-Aubert et de Notre-Dame-sous-Terre, pour lesquelles il fit un bel escalier. Il fit faire les deux chapelles du circuit de Saint-Pierre et de Sainte-Anne, et, pour toutes les chapelles, de beaux tableaux par un moine convers, nommé Jean Loiseau, qui en peignit aussi pour les piliers du chœur. Malgré ces dépenses, le prieur fit de grandes aumônes dans la disette de 1661; « sans cette charité, plus de deux mille pauvres seroient morts de faim. Il fut le premier des prieurs de Saint-Maur qui soit mort dans le Mont Saint-Michel. « Dieu l'appela à soy, ainsy qu'il est à préjuger de la fin qui termina sa vie qui fut d'un véritable saint[1]. »

11e *Prieur*. — DOM MANCEL. — 1663 - 1666. — On sait

1 On sait quelle rénovation studieuse fut due à la congrégation de Saint-Maur, cette grande école d'érudition dans les deux derniers siècles. Le Mont Saint-Michel fut pour elle un centre d'enseignement. « Ce monastère, qui est le 11e entre ceux qui ont embrassé la réforme, est un de ceux où la doctrine a fait paroistre plus d'esclat par divers cours de philosophie et théologie. » L'an 1643 fut terminé un cours de philosophie commencé en 1633. L'an 1643 fut clos un cours de théologie fait par deux pères, par l'un le matin, par l'autre le soir. 1648, cours de théologie à onze jeunes religieux « entre lesquels il s'en est trouvé plusieurs bien capables. » 1654, fin d'un cours de philosophie commencé en 1651. - 1657, fin d'un cours de philosophie. - 1660, *Id.* - 1663, cours de théologie. - 1663, conférences théologiques. - 1665, cours de rhétorique à quinze religieux envoyés au Mont pour cet objet.

peu de choses de ce prieur. Le continuateur de D. Huynes dit de lui : « Son naturel estoit assez doux ; il s'est comporté fort prudemment et vigoureusement durant les trois années qu'il a esté prieur de ce lieu parmi les violences de nostre gouverneur de La Chastière. Il a esté assez aimé des séculiers et des religieux, et, sous sa conduite, les jeunes théologiens nos confrères ont fait leur année de recollection[1]. » Sous ce prieur, en 1665, le duc de Mazarin, grand-maître de l'artillerie et lieutenant du roi en Bretagne, vint faire ses dévotions à Saint-Michel, et deux mois après y vint le duc de Montausier, gouverneur de la Normandie, « et pour tant d'honneur nous a payés d'ingratitude et par punition de Dieu sur nous qui en faisons souvent trop pour les hommes. Si le roi venoit icy en personne, ce seroit assez de luy présenter le baldaquin, porté par quatre religieux ; car il faut réserver pour Dieu quelque chose de particulier[2]. »

12e *Prieur*. — DOM MICHEL GAZON. — 1666-1669. — Il soutint courageusement les persécutions du sieur de La Chastière, qu'il réduisit à la raison. De son temps, il y eut un tremblement de terre ; il représenta son monastère à la translation des reliques de saint Gaud à Saint-Pair en 1668[3].

1 Louis de Camps. Dom Huynes avait quitté le Mont Saint-Michel pour aller à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il mourut en 1651. — 2 Un continuateur de D. Huynes. Dom Mancel, était prieur lors de la visite de Mme de Sévigné au Mont, en 1661, avec sa fille. Elle lui rappelle cette visite dans une de ces lettres : « Je voyais de ma chambre la mer et le Mont Saint-Michel, ce Mont que vous avez vu si orgueilleux et qui vous a vue si belle. Je me suis souvenue avec tendresse de ce voyage. » Lettre datée de Dol. — 3 En cette année parut à Paris une Histoire du Mont, indiquée dans la *Bibl. hist.* du père Lelong, n° 12,218 ; sous le n° 12,220, est mentionnée une *Histoire abrégée du Mont Saint-Michel, avec les motifs pour en faire le pélerinage, par un religieux de la congrégation de Saint-Maur*. in-12, Avranches, Lecourt.

43° ETIENNE TEXIER DE HAUTEFEUILLE. — 1670-1703. — Ce commendataire, chevalier de Malte, commandeur de Villedieu,, du Mont, grand prieur d'Aquitaine, abbé de Tiron, reçut du roi cette abbaye. On ne cite de lui que sa prise de possession et sa mort[1].

13e *Prieur*. — DOM JEAN GODEFROY — 1671 — « fut transféré céans qui n'y resta fort long-temps pour infirmité. »

14e *Prieur*. — DOM PIERRE CHERON. — 1672.

15e *Prieur*. — DOM MICHEL BRIANT — 1678 — « accablé de maladies demanda sa descharge et fut mis en sa place, »

16e *Prieur*. — DOM PHILIPPE ROUSSEAU, — « qui y demeura le reste du triennal. »

17e *Prieur*. — DOM GUILLAUME DE RIEUX. — 1681.

18e *Prieur*. — DOM PIERRE TERRIEN, — 1684 — « qui fit dorer le tour des chapelles et fist faire la chapelle du Thrésor, dite la Trinité ou de S. Sauveur, autrefois N.-D.-de-Pitié. »

19e *Prieur*. — DOM JOSEPH AUBRÉE, — 1687 — « qui a fait raccommoder la Salle des Chevalliers, transporter le thrésor en la chapelle S. Sauveur, et transporter la roue des Poulains. »

20e *Prieur*. — DOM HENRY FERMELYS, — 1690 — « qui a commencé l'ouvrage de la Merveille, a faict boiser les lieux communs. »

21e *Prieur*. — DOM JEAN LOUISE. — 1693. — Nous arrivons ici à la fin du siècle, et à la fin de la série des prieurs consignée dans les annales du monastère[2].

1 *Gallia*. M. Fulgence Girard dit de cet abbé : « Il affranchit les religieux des réparations des bâtimens monastiques. Le concordat qu'il leur consentit attribuait à la communauté tous les droits du prieuré de Cancale et de Saint-Méloir, de Saint-Jean-le-Thomas, de Brion, de Bouillon, etc. L'aménité de son caractère lui avait concilié l'affection et le respect de son couvent. » P. 352. — 2 Ces prieurs sont mentionnés par diverses mains dans le Mss. 22. Voici les derniers péleri-

44° FRÉDÉRIC KARQ. — 1704 - 1719. — Jean - Frédéric Karq, baron de Bebembourg, conseiller de l'évêque de Bamberg, chancelier de l'électeur de Cologne, fut nommé abbé du Mont en 1703. Après les abbés réguliers les commendataires, après les commendataires les étrangers : un allemand sur le siége de Robert du Mont, un étranger chef de la forteresse invaincue, telle était la décadence. Du reste, cet abbé n'était qu'un nom : il ne vint probablement pas dans son monastère, du moins il en prit possession par procureur.

45° MAURICE DE BROGLIE. — 1721. — Charles-Maurice de Broglie, déjà abbé de plusieurs monastères, reçut du roi la commende du Mont Saint-Michel, quelque temps après la mort du précédent commendataire. Imitant son prédécesseur,

nages cités dans ce Mss. L'an 1634, trois cents jeunes gens de Lisieux, « avec tambours, enseignes, bien montez, avec plusieurs ecclésiastiques qui dirent la messe en cette église avec bonne musique. » 1644, une compagnie d'Argentan de cent vingt hommes, « avec quatre bons tambours. » En 1646, « vint de Beaugé, en Anjou, une compagnie de trente-cinq fames, une desquelles portoit un guidon et un chapellet, et un petit garçon de douze ans leur battoit la caisse ; elles s'en retournèrent sur les grèves, où elles rencontrèrent une compagnie de cent vingt hommes de Beaugé, lesquels estoient les maris desdittes fames. » En 1647, « vint une compagnie de cinquante jeunes gens, dont le capitaine, le lieutenant, et le porte-enseigne estoient de fort honestes gentilshommes de l'évêché de Saye ; le même jour, une de quarante de l'évêché du Mans ; le lendemain, une de cinquante-cinq... » puis deux cent vingt jeunes gens de Bayeux, « et l'an dernier nous avons eu deux compagnies dont la moindre estoit de plus de 600 personnes, et en l'une plus de quatre cents chevaux. » Il y a un livre rare du fameux abbé de Saint-Martin, intitulé : *Le Voyage au Mont Saint-Michel fait avec M. de Chamboi, fils du gouverneur de Caen, qui fut nommé capitaine de deux cents jeunes gens qui furent dans le voyage. M. de Saint-Martin fut nommé roi du pélerinage.* On sait qu'ordinairement le roi était celui qui avait aperçu le Mont le premier.

il délégua tous ses droits au prieur ; mais bientôt il voulut se réserver le droit de collation aux cures. Les moines nommèrent cependant à tous les bénéfices vacans, mais le conseil-d'état les condamna. Toutefois, Maurice de Broglie consentit, en 1749, à une transaction d'après laquelle il leur laissa la collation des cures du Mont, de Boucey, de Curey, de Macey, de Servon, d'Ardevon, d'Huisnes, de Beauvoir, des Pas, de la Chapelle-Hamelin, de Genêts, de Saint-Michel-des-Loups, de Bacilly. Pontorson et toutes les autres cures furent laissées à la présentation de l'abbé[1]. En 1750, les religieux eurent un grand procès contre les receveurs des fermes du bureau de Sacey, et présentèrent un mémoire où figuraient les nombreuses chartes des rois de France qui accordaient franchise de droits à la ville du Mont Saint-Michel: ils gagnèrent. L'abbé chargea en outre les religieux d'assurer la solidité des prisons du Mont ; mais cette obligation retombait sur l'abbé, parce que les héritiers de son prédécesseur lui avaient payé pour cet effet une somme de 20,000 liv.[2] Cette somme peut donner une idée de l'importance du Mont Saint-Michel comme prison, et du nombre des détenus que la politique, la folie ou le prétexte de folie jetait dans ses cachots[3]. C'était la bastille normande du despotisme de l'an-

1 M. Desroches, tom. II, 314. — 2 *Id.* Voici les revenus d'alors : « L'abbé de Broglie jouissait d'un revenu net de 18,000 liv., ou de 27,000 liv. avec les charges ; celui des religieux était de 19,000. Ils devaient être vingt-quatre. Ils payaient 50 liv. de rente au chapelain de Saint-Sever dans la cathédrale d'Avranches ; 9 liv. au doyen ; 4 liv. au prieur de Saint-Jean-le-Thomas ; 72 liv. pour les gages des trois portiers du château ; 200 liv. pour la réception des pauvres prêtres et religieux mendians, auxquels ils donnaient des billets pour aller à l'auberge ; 2,000 liv. pour la réception des hôtes étrangers, et quelques petites rentes. » *Ap.* M. Desroches. — 3 On a dit que la cage de fer du Mont avait été habitée par le cardinal de La Balue avant que Louis XI l'eût transféré à la Bastille. François I<sup>er</sup> fit enfermer au

cienne monarchie. Les temps sont tellement changés que désormais l'abbaye du Mont Saint-Michel ne sera plus que la prison du Mont Saint-Michel, et que ses annales ne seront plus consignées que sur un écrou par un geôlier. A ce titre, l'épisode suivant trouvera sa place légitime à cet endroit de notre histoire.

La visite de Charles IX avait été le dernier pélerinage des rois de France[1]. Les princes et les grands avaient même oublié la route du Mont Saint-Michel, et dans ce XVIIIe siècle, l'auteur d'un Voyage en France écrivait : « Le Mont Saint-Michel est un des plus fameux pélerinages de la France, particulièrement pour les jeunes gens de basse naissance qui y vont par troupes en été[2]. » Toutefois, vers la fin du siècle, deux princes royaux visitèrent cette célèbre montagne : en 1777, le comte d'Artois, qui fut Charles X, et quelques mois après avec ses frères le duc de Chartres, aujourd'hui Louis-Philippe, vinrent alors très-jeunes au Mont Saint-Michel. Le comte d'Artois, à la vue de la fameuse cage, en demanda la destruction et dès-lors elle fut condamnée à être démolie. Mais elle ne l'était pas encore, quand le duc de Chartres ar-

Mont Noel Beda, syndic de la Sorbonne, qui l'avait amèrement censuré. Louis XIV mit dans la cage Dubourg, gazetier de Francfort, qui l'avait injurié : il y mourut rongé par les rats, et amusant sa longue agonie en sculptant ses barreaux avec un vieux clou. Louis XV y renferma Desroches, qui avait écrit contre la cour : « Tout est vil en ces lieux, ministres et maîtresses. » L'abbé de Broglie obtint de Louis XVI sa délivrance. Louis XV jeta encore dans les prisons du Mont un membre du parlement. Il y avait dix-huit détenus quand, en 1776, un incendie éclata dans l'abbaye. Trois s'échappèrent. Le Saut-Gautier tire son nom d'un fou qui s'élança de ce côté et se tua.

1 En 1659, le roi d'Angleterre y était venu incognito, « avec deux milords et quatre cavaliers. » En 1644, le comte d'Arondel, seigneur anglais. — 2 1734. En 1727, *le Mercure* donna des détails sur le Mont, par l'abbé des Thuilleries. En 1759, parut le XIe vol. du *Gallia* où est l'article du Mont.

riva avec ses frères et sa gouvernante ou plutôt son *gouverneur*, Mlle de Genlis, qui a raconté elle-même cette visite: « Je questionnai les religieux sur la fameuse cage de fer; ils m'apprirent qu'elle n'était point de fer, mais de bois, formée avec d'énormes bûches, laissant entre elles des intervalles à jour de la largeur de trois à quatre doigts. Il y avait environ quinze ans qu'on n'y avait mis de prisonniers à demeure; car on y en mettait assez souvent (quand ils étaient méchans, me dit-on), pour vingt-quatre heures ou deux jours, quoique ce lieu fût horriblement humide et malsain... Alors mademoiselle et ses frères s'écrièrent qu'ils auraient une joie extrême de la voir détruire. A ces mots, le prieur nous dit qu'il était le maître de l'anéantir, parce que M. le comte d'Artois en avait positivement ordonné la démolition... Pour y arriver on était obligé de traverser des souterrains si obscurs qu'il y fallait des flambeaux; et, après avoir descendu beaucoup d'escaliers, on parvenait à une affreuse cave, où était l'abominable cage. J'y entrai avec un sentiment d'horreur... M. le duc de Chartres, avec une force au-dessus de son âge, donna le premier coup de hache à la cage... Je n'ai rien vu de plus attendrissant que les transports et les acclamations des prisonniers pendant cette exécution. C'était sûrement la première fois que ces voûtes retentissaient de cris de joie. Au milieu de tout ce tumulte, je fus frappée de la figure triste et consternée du suisse du château. Je fis part de ma remarque au prieur qui me dit que cet homme regrettait cette cage, parce qu'il la faisait voir aux étrangers. M. le duc de Chartres lui donna dix louis, en lui disant qu'au lieu de montrer à l'avenir cette cage aux voyageurs, il leur montrerait la place qu'elle occupait[1]. »

1 *Mémoires*. Elle peint ainsi ses impressions, et le site de la montagne : « Nous arrivâmes à la nuit tout à fait fermée. C'était un spectacle surprenant que les approches de ce fort au milieu de la nuit,

Un immense événement vint bientôt compléter cette destruction : la Révolution ne démolit pas, mais ouvrit la Bastille normande. Le monastère lui-même s'associa aux mêmes espérances qui remplirent tous les cœurs à l'aurore du grand jour qui semblait se lever. Par une délibération canonique les religieux offrirent à la Patrie les richesses du trésor, plus de 158 marcs d'orfévreries. Le prieur vint à la fin de 89 faire part au conseil national d'Avranches de cette résolution enthousiaste et offrir de lui remettre ces richesses. Toutefois une prompte réaction suivit cet élan, et ce ne fut pas sans peine que le conseil d'Avranches obtint des religieux la réalisation de leur promesse. Comprenant déjà que la Révolution engloutirait tout le passé dans un immense naufrage, ils songeaient à se sauver de la tempête sur les débris de leur vaisseau : ils dépouillèrent leurs églises et dévastèrent leurs domaines, dès que les ordres monastiques furent supprimés. Tous les hommes de saint Michel détruisaient les titres de leur redevance et de leur vasselage : les habitans de ces rivages se portèrent sur le Mont, mirent le Chartrier au pillage et brûlèrent les chartes,

sur cette terre sablonneuse et nue, avec des guides portant des flambeaux, et poussant des cris horribles pour nous faire éviter des endroits dangereux. On voyait de très-près ce fort, qui était tout illuminé dans l'attente des princes ; on croyait qu'on y touchait et l'on tournait toujours sans l'atteindre. Nous entendions un bruit lugubre de cloches qu'on sonnait en l'honneur des princes, et cette triste mélodie ajoutait beaucoup à l'impression mélancolique que nous causaient tous ces objets nouveaux.... Je fus charmée d'avoir vu ce lieu si triste, mais singulier, ce château amphibie, rejeté tour à tour par la terre et par la mer, car ce Mont est, pendant une partie du jour, une île isolée au milieu des flots, et pendant l'autre partie il se trouve posé sur une vaste étendue de sable aride. » Cette année était celle des visites princières : ce fut celle du passage de François II, empereur d'Autriche. En 1785, on prit sous le Mont un poisson monstrueux, espèce de requin, pesant 500 liv. *Ap.* M. Fulgence Girard.

avant que l'arrivée de la milice d'Avranches pût arrêter cette destruction. Cependant la réaction marchait à pas rapides : la Révolution avait ouvert les portes de la prison de l'ancienne monarchie[1] : elle les referma sur trois cents prêtres[2], vieillards trop caducs ou trop malades pour être déportés, à qui elle refusait du pain et un bréviaire. Les souffrances de la prison enlevèrent un grand nombre de ces malheureux qui étaient déjà au seuil de la tombe : c'est là qu'expira l'abbé Cousin, curé de Saint-Gervais-d'Avranches, alors l'archéologue de l'Avranchin[3], et le Mont Saint-Michel ou le Mont-Michel portait le nom de Mont-Libre, et une de ses tours s'appelait la Tour-de-la-Liberté. C'est là encore que moururent le dernier professeur du Mont, D. Dufour, et nous le croyons aussi, le dernier cellerier, D. Carton[4]. Ainsi s'accomplissaient les représailles : les excès de la rénovation sociale compensaient les excès des désordres du clergé et des corps monastiques expirans, et spécialement ceux des moines du Mont Saint-Michel qui avaient fait du prieuré d'Ardevon le principal centre de désordres et de scandales dont le souvenir est encore très-vivant.

Les prêtres détenus au Mont furent mis en liberté par les Vendéens, marchant sur Granville : « Un détachement de cavalerie se porta au Mont Saint-Michel et délivra de malheureux prêtres qu'on avait entassés dans cette forteresse, ils

1 Nous avons recueilli les noms de quelques-uns des derniers prisonniers : nous nous souvenons de ceux de Stapleton et Ogilvie. Une lettre de cachet y envoya, vers ces derniers temps, l'abbé Sabatier de Castres, et un M. d'Ossonville, qui avait eu des duels malheureux. Il y avait alors 5 ou 6 prisonniers, dont quelques-uns étaient fous. — 2 Du diocèse de Rennes, de Coutances et d'Avranches. — 3 Il a laissé 20 vol. de notes. — 4 D'autres disent qu'il mourut à Mont-Loué, en Pleine-Fougères. Le dernier bénédictin du Mont est mort à Rennes il y a quelques années.

avaient eu tant à souffrir, que la plupart se trouvèrent hors d'état de suivre leurs libérateurs [1]. »

En 1811, l'Empereur y fit établir une maison de réclusion et ces ateliers qui coupent, masquent et salissent cette noble architecture. La volonté impériale, remplaçant les lettres de cachet, y envoya quelques officiers supérieurs, spécialement un général et le fils du général Cartaux.

Des prisonniers de guerre furent enfermés dans cette forteresse : il y eut, entre autres, trois généraux russes.

Dans les Cent Jours, des chefs royalistes furent déposés au Mont, parmi lesquels étaient Chastenay, La Houssaye [2], Le Moine et une dame qui avait écrit un ouvrage politique.

En 1818, la maison de réclusion fut convertie en Maison Centrale de détention et peuplée de cinq à six cents prisonniers, comme aujourd'hui. Assurément ces ateliers sont une souillure pour les yeux et cette population en est une pour le cœur : mais, dans notre siècle de vandalisme, où l'on ne laisse debout que les monumens utiles, c'est un bienfait que cette destination qui a sauvé de la ruine le Mont Saint-Michel, lorsque, dans l'ordre de l'utile, il serait difficile d'en trouver une autre qui pût assurer le même résultat.

A ce titre, le Mont Saint-Michel reçut des prisonniers d'état, Babeuf et d'autres écrivains, condamnés pour délits de presse, le conventionnel Le Carpentier, qui avait joui d'un pouvoir dictatorial dans la Manche, et qui, pour rupture de ban d'exil, fut condamné à la déportation, commuée en détention perpétuelle au Mont Saint-Michel [3], le sabotier, qui

1 *Mém. de Mme de Larochejacquelein*, p. 302. — 2 Un auteur de ce nom a publié un *Voyage au Mont Saint-Michel, au Mont Dol, et à la Roche aux Fées.* — 3 Il y mourut en 1826. « Sa tête, conservée dans la pharmacie, présente un beau front et un crâne du développement le plus régulier, dit M. Fulgence Girard, » et selon Maximilien Raoul : « On y remarque l'absence complète de la bosse de l'*acquisivité*, et ceux

se prétendait Louis XVII, le pauvre Mathurin Bruno, chansonné par Béranger.

La Révolution de Juillet, ou plutôt les mouvemens républicains et légitimistes qui la suivirent, amenèrent de nombreux condamnés dans les cabanons du Mont Saint-Michel. Parmi ces hommes que l'impatience, l'énergie ou la vanité jeta tout armés dans la rue, on distinguait Prospert, La Houssaye, Martin-Bernard, Jeanne, Mathieu[1], Barbès et Blanqui, les

qui connaissent la vie de cet homme, quelquefois méchant par faiblesse, savent qu'il fut assez pauvre, et très-désintéressé. »

1 La poésie est fille de la solitude et du recueillement : elle se plaît donc à visiter les cachots. Dans ceux du Mont Saint-Michel ont dû éclore bien des rêves et des poèmes. Un chant très-populaire :

Hirondelle gentille
Qui voltige à la grille
Du prisonnier,

a été faite par un captif de cette prison. Un détenu politique, Mathieu, d'Epinal, a publié un recueil de poésies intitulées : *Mes Nuits au Mont Saint-Michel*, dont la préface est la peinture de la cellule pénitentiaire. Voici une strophe de *l'Espérance* :

Ange aux ailes d'azur, ne te verrai-je plus ?
Un amer souvenir, des regrets superflus
Seraient-ils la fin de mes rêves ?
N'est-il plus d'autre espoir qu'une mort sans réveil ?
Oh ! non, car je te vois, dans mon demi-sommeil,
Onduler au-dessus des grèves.

La poésie ne fut pas étrangère à la grace de Barbès, condamné à la peine de mort. M. Hugo appuya les prières de la sœur de Barbès par ces vers :

AU ROI LOUIS-PHILIPPE.

Par votre ange envolée ainsi qu'une colombe !
Par ce royal enfant, doux et frêle roseau !

chefs des Journées de Juin et d'Avril. L'un d'eux, Colombat, s'est rendu célèbre par son évasion [1]. En 1834, un incendie, dont la cause est restée inconnue, éclata, au milieu de la nuit, dans les ateliers qui remplissaient la nef de la basilique. Toute cette partie, avec sa couverture, fut dévorée par les flammes, et ce fut un terrible, mais magnifique spectacle que cet incendie, semblable à un volcan, au sommet de cette montagne, dans l'ombre de la nuit, au milieu des sables et des flots. Les détenus eux-mêmes travaillèrent avec courage à l'étouffer et pas un ne songea à s'évader [2], lorsqu'ils pouvaient fuir ou s'élancer sur les armes dressées en faisceaux. Plusieurs gagnèrent à cet événement leur liberté et Colombat le clou qui fut l'instrument de son évasion. Plus tard, Barbès tenta son audacieuse et infructueuse évasion par le Saut-Gautier. Quelques détenus, débris mutilés des guerres civiles, habitent encore [3] les cabanons des Exils, rêvant à leur idéal ou pleurant sur le passé.

Grace encore une fois, grace au nom de la tombe!
Grace au nom du berceau!

On attribue à Barbès une poésie qu'il met dans la bouche de sa sœur :

Oh! bon geôlier, laissez-moi voir mon frère,
C'est du pain blanc que je veux lui donner.

1 Voir l'Archéologie. —

2 Aussitôt l'incendie ouvrit une aile immense
Et souffla, furieux, l'air de la liberté,
Mais en vain les captifs sont affranchis d'entraves:
Tous, de l'honneur français héroïques esclaves,
Engagent, sans pâlir, un sublime duel.
Les flots de l'Atlantique arment leur main hardie....

M. Travers, *Sonnets*.

— 3 Un d'eux, Elie, a fait l'amour du haut de sa prison avec une pêcheuse, une coquetière du Mont, et a obtenu de l'épouser : il a, peu de temps après, été rendu à la liberté. Un Allemand, l'auteur de la

Maintenant un double sentiment lutte dans le cœur du visiteur du Mont Saint-Michel, inspiré par le souvenir du passé et la vue du présent. Le contraste ou la dégradation est partout : l'église est un réfectoire, le Cloître un préau, la Salle des Chevaliers un atelier de tisseranderie, les Montgommeries des dortoirs [1]. Les populations voisines, revenant à l'ancienne légende, croient que l'Archange a fui à tire d'ailes son monastère, et l'a abandonné au génie du mal qui l'avait bâti. Ses ailes sombres planent au-dessus, dans le balancement des bras noirs de l'instrument mystérieux implanté sur ce sommet qui se perd dans le vague d'un ciel pur ou la nuit des brouillards [2]. Dieu avait rappelé son Archange, pour citer, dans un sens un peu détourné, ces vers de la chanson de Roland :

> Dièu tramist sun angle cherubin
> Et seint Michel del peril [3].

Les temps sont accomplis : l'abbaye est une prison. Toutefois une ère plus sereine et plus noble a commencé pour ce monde des souvenirs, pour ce groupe harmonieux d'édifices.

machine infernale de Fieschi, Stuble, s'y coupa la gorge après avoir lu une lettre de sa mère. Un ex-officier, Chadeysson, mourut à la Trappe. Avant d'être soumis au régime cellulaire, les détenus avaient organisé une loge maçonnique, sous le nom de *Loge des Chevaliers de Saint-Michel.*

1 « Vous figurez-vous ces malfaiteurs et ces prostituées sous ces beaux cloîtres, où les disciples du vénérable Robert venaient méditer en paix? » M. Walsh, *Lettres Vendéennes.* —

2 On dit que de ce Mont l'Archange tutélaire
Laissa tomber ces mots du céleste séjour :
« Mont que j'avais paré d'un rayon de ma gloire,
» Sur ton sommet ingrat mon culte est de l'histoire,
» Adieu!... l'ange déchu sur toi règne à son tour. »

M. Travers, *Sonnets.*

— 3 Edit. de M. Francisque Michel.

Si le pèlerin de la foi n'y vient plus prier, celui de la curiosité et de la science y vient s'y repaître d'admiration et d'étude [1]. Aussi jamais n'a-t-on plus écrit que de nos temps sur cette montagne sculptée, vivifiée par la légende et l'histoire. En-dehors de son enceinte s'est formé un cycle d'histoire et d'archéologie, comme sous ses voûtes s'en était formé un de religion et de poésie. Venu après les autres, nous avons souvent usé de leurs travaux, y trouvant un avantage et accomplissant un devoir, l'avantage d'enrichir notre œuvre et de vivifier notre sujet par toutes les pensées qui se sont émues pour lui, le devoir de se mettre au niveau de la science, en rendant loyalement à chacun ce qui lui appartient [2].

1 « Et ils voulurent remercier le père hôtelier qui leur avait expliqué les mystérieux détours du saint labyrinthe, et ils ne virent que la cape grise et le trousseau de clefs du geôlier. Et ils comprirent qu'ils avaient fait le dernier pèlerinage au Mont Saint-Michel. » Ephrem Houel, *le Mont Saint-Michel.* — 2 La bibliographie du Mont Saint-Michel est très-riche pour ces derniers temps : c'est un cycle dont le principal atelier est Avranches, ville que le voisinage du Mont a contribué à rendre archéologique et littéraire. Nous en essaierons la nomenclature chronologique.

*Voyage en Basse-Normandie, et Descript. hist. du Mont Saint-Michel,* par de La Roque. *Mercure* de 1726 à 1733. - *Notice hist. et topog. du Mont Saint-Michel, de Tombelène et d'Avranches*, par M. Blondel. Edit. de 1813. - *Voyage au Mont Saint-Michel, au Mont Dol, et à la Roche-aux-Fées*, par La Houssaye. - *Architectural antiquities of Normandy,* par MM. Cotman et Turner. 1822. - *Le Mont Saint-Michel,* par Charles Nodier, dans les *Annales romantiques.* 1825. - *Recherches sur le Mont Saint-Michel,* par M. de Gerville. 1828. - *De l'État ancien et actuel de la Baie du Mont Saint-Michel,* par l'abbé Manet. 1829. - *Histoire pittoresque du Mont Saint-Michel*, par Maximilien Raoul. 1834. - *Le Mont Saint-Michel,* sonnets, par M. Julien Travers. 1834. - *An architectural tour in Normandy*, par M. Gally Knight. - *Du Mont Saint-Michel en péril de mer,* par M. Maudhuy. 1835. - *Histoire du Mont Saint-Michel*, par M. Desroches. 1839. - *Le Mont Saint-Michel,*

# Archéologie.

---

Le Mont Saint-Michel apparaît comme une montagne circulaire qui semble s'affaisser sous la pyramide monumentale qui la couronne. On voudrait prolonger sa cîme obtuse en une flèche aiguë qui monterait vers le ciel, dominant son dais de brouillards ou se perdant dans une pure et chaude lumière. De vastes solitudes l'environnent, celle de la grève ou celle de la mer, encadrées dans de lointaines rives verdoyantes ou noires. Il a trois grands aspects : à l'ouest c'est le roc sauvage et nu, face morne et désolée ; au nord c'est une muraille gigantesque, sévère, mais égayée à son sommet ; au midi l'architecture s'épanouit en mille caprices, la lumière se joue dans la sculpture de l'église, et la ville rit au soleil et épand ses maisonnettes sur les flancs du rocher, contenues par les

par M. Ephrem Houël. 1839. - *Notice historique sur le Mont Saint-Michel*, par M. Boudent-Godelinière. - *Le Mont Saint-Michel au péril de la mer*, par M. Trébutien. 1841. - *A Short historical account of Mont Saint-Michel*, by M. J. Hairby. 1841. - Plusieurs chapitres sont consacrés au Mont dans le *Summer amongst the Bocages and the Wines*, par Miss Costello. 1840. - *Essai archéologique et artistique sur le Mont Saint-Michel*, par M. de Clinchamp. 1842. - *Notice sur les canons du Mont Saint-Michel*, par M. Mangon-Delalande. *Mém. des ant. de l'Ouest*. - *Histoire du Mont Saint-Michel*, par M. Fulgence Girard. 1843. - Plusieurs chapitres des *Rambles in Normandy*, par M. Hairby, 1846; du *Hand-book* de Murray, et de l'*Itinéraire* de M. Frère. La poésie a aussi chanté la célèbre montagne : *Le Siège* (Roman de Rou), par Wace, XIIe siècle. - *La prinse du Mont Saint-Michel*, par J. de Vitel. 1588. - Les *Sonnets* de M. Travers. - Les vers de M. Wiffen, que nous avons cités ailleurs : *One night within thy guarded walls, o S. Michel's Mount...* - *Yseult*. - *Légende du Mont Saint-Michel*, par Mme Colet. *Fleurs du Midi*. - *Mes Nuits*, par M. Mathieu.

remparts. A voir la maison moderne ajourée, curieuse et épanouie, et l'abbaye sombre et opaque, n'ouvrant au-dehors qu'une lucarne, une arbalétrière, un trou, on comprend qu'il y a là deux civilisations différentes, la liberté moderne et l'hostilité du Moyen-Age, et deux ordres d'idées distinctes, la vie commune et extérieure, et le recueillement profond et solitaire. Du côté du midi, de loin, l'œil saisit les grandes lignes de cette pyramide posée sur un cylindre, et son profil découpé en un escalier gigantesque dont les volées sont formées par la Plate-Forme, l'infirmerie, le toit de la nef et le toit du chœur.

Sous le rapport monumental, le Mont Saint-Michel se divise en trois zônes, les fortifications dont les pieds plongeut dans la grève ou la mer, la ville éparse et suspendue sur le flanc de la montagne, *pendula villa*, et l'abbaye, la montagne de l'homme posée sur celle de Dieu, montant vers le ciel par toutes les lignes de ses contreforts, par les pointes fleuries de ses clochetons, par l'élancement de ses murs sur lesquels filent la svelte ogive, la tourelle ou la tournelle légère, par son clocher cunéiforme dont le télégraphe s'agite dans les nuages, et qui portait autrefois une gracieuse flèche au bout de laquelle un archange d'or se balançait sur ses ailes déployées.

L'itinéraire de l'observateur est tracé par cette triple division : il fera le tour des remparts, s'engagera dans la rue tortueuse qui est la ville, et s'introduira dans l'abbaye.

## 1° Les Fortifications.

> De bonnes et fortes murailles munies de bastions, redoutes, demi-lunes, flanquées de tours inexpugnables.
>
> (Dom Huynes.)

L'enceinte militaire du Mont Saint-Michel fut faite, dans sa plus grande partie, au commencement du XV^e siècle, par

l'abbé Jolivet. Toutefois, il est naturel de présumer qu'avant cette époque, une place, comme le Mont Saint-Michel, n'était pas dépourvue de fortifications. Ensuite l'histoire et les monumens confirment cette hypothèse. En effet, par exemple, Gui de Thouars, assiégeant le Mont Saint-Michel, fut arrêté par des tours et des bastilles de bois[1], et D. Huynes parle aussi des « pallis de bois » qui précédaient les remparts de pierres. Le *Gallia* cite les *spatiosa mœnia* de Richard. Ensuite, l'examen même des fortifications y fait reconnaître des parties antérieures au XVe siècle. Cette enceinte suit les caprices du rocher, se projette ou s'enfonce, monte ou descend, selon les mouvemens de la montagne. Le caprice des lignes et la diversité des formes offrent des détails imprévus et variés que n'ont pas les places-fortes régulières.

Cette enceinte de remparts n'est pas continue : elle ne se développe que sur les points accessibles, et elle s'arrête là où la défense naturelle est suffisante. Son aspect général se compose de trois points de vue : une base en talus, reprise en sous-œuvre, peu ancienne, largement dallée, une bande intermédiaire en moyen appareil, comprimée dans les tours, et le couronnement formé de mâchicoulis, de créneaux et de bastillons. Cette ligne de mâchicoûlis qui brode le haut des murs et des tours, et en égaie la sévérité, se compose de trois modillons en retrait qui portent une saillie ; elle se développe d'abord horizontalement, puis elle escalade le rocher sous la forme d'un immense escalier renversé.

La plus occidentale des parties de cette enceinte, la première pour l'observateur qui arrive à l'entrée du Mont, est cette tour large, écrasée, percée de meurtrières horizontales, tour vigoureuse et solidement assise, mais dénuée du fier élan des tours du Moyen-Age : c'est la tour Gabrielle, bâtie par un gouverneur qui lui donna son nom, Gabriel du Puys. On l'appelle encore la tour du Moulin, parce qu'elle était cou-

1 Depping, *Hist. de Norm.*, II, 450.

ronnée d'un objet regrettable pour le pittoresque, d'un moulin à vent, bâti en 1637, dont on voit encore la culée, et qu'on remarque dans les anciennes gravures[1]. L'encadrement prismatique qu'on y remarque renfermait sans doute l'écusson de l'abbaye ou celui du fondateur. Cette tour est curieuse dans ses détails. Ses meurtrières sont d'une forme remarquable : les unes n'admettent qu'une gueule de canon ; les autres, divisées en deux par une pierre en coin, forment une double trémie qui donne au pointeur la liberté de changer son point de mire. A l'évasement intérieur des meurtrières avait succédé l'évasement au-dehors. Les meurtrières de la première zône devaient se fermer comme des sabords pendant les grandes mers. Cette tour est remarquable par sa solidité : les murs ont plus de deux mètres de profondeur : les voûtes massives de ces trois étages et les degrés de son escalier s'appuient sur un énorme pilier hexagonal qui s'élève du sol pour porter la plate-forme du moulin. Ce pilier a quelque chose de remarquable : il est creux et percé en plusieurs endroits, et semble être un énorme porte-voix destiné à établir des communications entre les divers étages.

Sous les murs de la Caserne, où étaient jadis les Fenils, sous cet édifice rectangulaire qui brise les lignes onduleuses de cette architecture militaire, on reconnaît des restes tenaces, d'un plan circulaire : ce sont les bases d'une tour dite Stephanie et des Pêcheurs. C'était là que les pêcheurs, les coquetières faisaient les marchés de leurs poissons ou de leurs coques, ce petit bivalve des grèves qui est, comme l'a dit Nodier, la manne de ce désert. C'était un curieux spectacle de voir ces groupes de pêcheurs vêtus comme les Arabes du désert, avec leur teint hâlé et leurs jambes rouges, avec leurs mantelets rattachés à leur bonnet

1 Dans une gravure que nous possédons du Mont Saint-Michel au XVI[e] siècle, dans celle des *Actes Bénédictins*, et même dans celle de Cotman.

ou carapouce, avec leur panier ou dossier, le havenet sur l'épaule, et les grandes bottes aux pieds, et les coquetières prestes et babillardes, aux jambes nues, au jupon court, avec la devantière attachée sur la tête, avec la sabrette ou résille de coques sur l'épaule, et le petit panier sous le bras[1].

Une tourelle encorbellée, coiffée d'un toit, à la hauteur de la Caserne, entre l'enceinte et l'abbaye, porte le nom de la Pillette[2], et auprès se dresse une pyramide élevée en 1819, par un préfet de la Manche, M. de Vanssey, en souvenir d'un chemin creusé sur l'ados du roc.

Le corps-de-garde des bourgeois se montre au-dessus du rempart avec son toit en pignon et son gable fleuri, avec sa fenêtre d'observation ou judas. C'est là que les bourgeois du Mont « de la place la plus forte et la plus renommée du duché de Normandie » veillaient à la garde « et tuition de ladite ville[3]. » Les étrangers, pèlerins ou curieux étaient fouillés à cette porte, y déposaient leurs armes ou leurs bâtons ferrés, à moins que comme l'abbé de Savigny ou Henri de Sourdis, archevêque de Bordeaux, trop gentilshommes pour se laisser désarmer, ils n'aimassent mieux s'en retourner sans prier ou sans voir.

La porte d'entrée se compose de deux ouvertures. Attenant au corps-de-garde est une porte autrefois ronde; c'était celle des piétons. L'entrée principale était celle des chevaux et des voitures[4]. Elle avait été fermée par une grille de fer et plus tard par une porte à bascule, qui sans doute lui donna son nom de

1 Boisselat a saisi dans le vif ces deux figures dans une des gravures du Mont Saint-Michel de Maximilien Raoul. — 2 Le jardin voisin s'appelle jardin de la Pillette. Il est cité dans le *Livre Terrier* : « Jardin de la Pillette, ayant d'un côté les murs de la ville, de l'autre le jardin de l'abbaye, joignant au chemin descendant du chasteau à la porte de la ville, d'autre au chemin des remparts. » N° 151. — 3 Charte de Charles VII. — 4 Piganiol de La Force, *Voyage en France*.

Bavolle. Son couronnement n'est plus qu'un massif nu : autrefois il était orné de deux pinacles en bas-reliefs et portait l'écusson abbatial. Devant cette porte était plantée la potence de l'abbé [1]. Une chaussée en talus se perd sous le sable. Auprès est aujourd'hui un des bateaux de sauvetage et, il y a quelque temps, gisaient là dans le sable les énormes canons appelés les Michelettes.

Après la Bavolle, règne un mur, aujourd'hui déchiqueté par le temps, appuyant une plate-forme intérieure à son sommet percé d'embrasures. Il était autrefois couronné d'un petit toit.

La Tour du Roi, la plus voisine, est la première dans l'ordre militaire, parce qu'elle flanque la porte principale de la ville et se complète d'une tourelle, dite Tour du Guet. Elle est d'ailleurs une des plus élevées. Ronde, nue, évasée à la base en une forte assiette, elle est ceinte d'un ourlet arrondi vers la hauteur de son esplanade. Trois gouttières, semblables à des canons, hérissent son sommet. C'est à partir d'elle que se déroule la ligne de mâchicoulis qui brode le haut des remparts : cette corniche, posée sur un triple modillon, est rongée par le vent marin ou meurtrie par les projectiles de l'ennemi. La Tour du Roi s'ouvre sous la voûte de la porte du Mont : elle n'offre qu'un étage avec une voûte en berceau; elle a des murs de trois mètres. Eclairée seulement par les meurtrières et la porte, elle a cette lumière chaude et ce clair-obscur des corps-de-garde de Salvator-Rosa, où brillent d'un éclat terne et sinistre les armures des soldats.

A quelques pieds est la tour de l'Arcade, ou, selon les Montois, de l'Escadre, tour simple, caractérisée entre toutes par un toit conique, et dont l'embrasure a été bouchée [2]. C'est

1 Figurée dans la gravure de la *Topog. Gall.*, de Merian, 1657. — 2 Figurée dans les *Act. Bén.* Dans la gravure de Merian, il y a des navires près de cette tour. Les Montois expliquent ce nom en disant

à elle que se rattache intimement une jolie tour intérieure, dont le pied s'enfonce dans la rue, et dont la tête fine et curieuse se dresse au-dessus du rempart : c'est la tour du Guet, élégante construction cerclée et sillonnée des prismes du XVe siècle. Ces trois dernières tours forment un massif de pièces de défense qui annonce l'entrée de la place.

La tour suivante, dite de la Liberté, « qui a été prostituée par une destination qu'on lui a donnée, j'aime à le croire, sans prendre garde au nom dont l'avait baptisée la Révolution de 1789[1], » tire son nom de son usage sous la République. C'était là qu'était arboré le bonnet de la Liberté au bout d'une pique, et que les Montois exécutaient des danses aux chants patriotiques. Elle porte populairement un nom difficile à dire, impossible à écrire.

La tour Basse est moins ancienne que les précédentes. Elle s'éloigne beaucoup du type du Moyen-Age : elle est arrondie seulement sur sa face antérieure, et ses flancs se rattachent au rempart par une ligne droite. Elle ressemble au musoir d'un môle ; elle est appliquée sur le mur et non mariée avec lui. Cette tour est ainsi appelée parce qu'elle est au-dessous du niveau des remparts. Elle est découpée de six créneaux, peut-être plus modernes que le reste, et hérissée de trois gouttières. Dans ses interstices et dans les mâchicoulis croissent des touffes de pariétaire, de sabline maritime, de ravenelle, d'orpin qui parent et égaient la monotonie de ces murailles. Cette tour fut aussi un jour celle de la liberté. Un détenu politique, Colombat, ayant percé le sol de sa prison avec un clou, trouvé dans l'incendie du château, après mille périls,

qu'on amarrait les navires à cette tour, où étaient scellés des anneaux de fer. Il paraît qu'autrefois il y avait une certaine navigation autour du Mont. Piganiol, parlant des anciens poulains, dit que les provisions étaient apportées au pied dans des chaloupes.

1 Max. Raoul, p. 91.

parvint jusqu'aux remparts, descendit par cette tour basse, en fixant une corde à la poulie qui servait à hisser des fardeaux, et passa à l'étranger [1].

Entre cette tour et la suivante, on voit, dans le mur, une niche cintrée, aux rebords saillants, d'une physionomie ancienne. Là était ce symbole hardi qu'on trouve aujourd'hui dans la première cour d'entrée, près des canons, un lion en granit posant fièrement sa griffe sur un écusson.

La tour dite Demi-Lune, ou Tour de la Reine, ou, selon Max. Raoul, Tour Battillon de l'est, est la moins saillante de toutes; mais elle se développe à l'intérieur où elle est vide, et forme une large esplanade sur un arc plat très-hardi. Elle se distingue encore par l'absence de créneaux et de meurtrières. Une poterne, dite de l'est, avait été ménagée dans son flanc. Un de ses noms, son peu de saillie, l'absence de créneaux et de visées, son petit diamètre autorisent à croire que cette tour n'est pas ancienne. Toutefois, dans ces remparts, le vieux et le neuf se marient comme dans une armure plusieurs fois forgée [2].

La tour Boucle tire, dit-on, son nom des anneaux de fer scellés dans ses pierres, qui servaient à amarrer des barques, anneaux dont on voit encore les traces. Elle a une physio-

1 « Arrivé à l'avant-dernière chemise du rempart, il était à peu près une heure du matin, j'entendis les pas d'un homme; c'était un pêcheur qui passait avec son attirail de pêche et ses grandes bottes; je me couchai, afin qu'il ne pût me voir; je sentis presque son contact, mais ce fut tout. J'aurais pu lutter au besoin avec lui, mais il aurait crié... Après le passage de cet homme, je suivis mon chemin jusqu'au dernier rempart; il y a six tourelles : je choisis celle du nord, c'est celle par laquelle on hisse les denrées et les vivres... Je reconnus la poulie, j'y fixai solidement ma dernière corde... Je me pendis par les mains, et je me laissai couler. » *Souvenirs d'un prisonnier d'État*, p. 14. — 2 *Nova incude..... ferrum retusum*. Horace, *Odes*, 1er liv.

nomie toute à elle : c'est la forme angulaire du bastion moderne. Son appareil et ses dimensions servent encore à la caractériser. Son coin effilé semble destiné à fendre les vagues de la mer ou les vagues des assaillans. Vauban a bâti cette défense avancée, sur laquelle semble veiller une guérite polygonale, qui regarde du côté de l'est. Elle mérite d'autant plus le nom de sentinelle avancée qu'outre sa saillie considérable, elle laisse derrière elle les anciens remparts. Une nouvelle ligne d'enceinte s'est raccordée à son flanc, en avant de l'ancienne, qu'on reconnaît encore, robuste, quoique meurtrie, et elle s'est raccordée avec l'autre au-dessus de la fontaine Saint-Symphorien, à l'aide de vieilles pierres et de vieux encorbellemens. Les mâchicoulis portent une couronne de larges créneaux qui domine la vigie polygonale. C'est sur la tour Boucle que se dirigeait la ligne du canal du Couesnon, et ce fleuve devait s'unir là aux deux autres rivières, la Sélune et la Sée.

Dans une de ces tours s'ouvrait à l'extérieur une porte, dite Porte-Robert, peut-être de Robert du Mont, le plus grand de tous les abbés de ce monastère. Elle conduisait, dit-on, à une avenue de la légendaire forêt de Sciscy ou Quokelunde :

« Dessous Avranches vers Bretaigne
Qui tous tems fu terre grifaine
Ert la forest de Quokelunde
Dunt grant parole est par le munde
Ceu qui or est mer et areine
En icels tems ert forest pleine [1]. »

Au-delà de la tour Boucle est la fontaine de Saint-Symphorien, « très-guérissable aux yeux. » C'est sans doute

1 Guillaume de Saint-Pair, *Roman du Mont Saint-Michel.* XII[e] siècle.

auprès qu'était cette antique chapelle de Saint-Symphorien, dont parle D. Le Roy en même temps que de la chapelle Saint-Etienne : « Deux dévots hermites avoient en icelle forêt fait et construit deux petites oratoires, l'une en l'honneur de St Esticnne, p. martyre, et l'autre en l'honneur de St Symphorien, lesquelles ont été long-temps debout[1]. » A partir de cette source, qui suinte dans le rempart, le mur suit le mouvement d'ascension du roc, dont les anfractuosités abritent une fraîche crucifère, le cranson danois, et la ligne brisée des mâchicoulis court et monte par saccades, comme un gigantesque escalier renversé, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue au tournant du roc où elle saisit la tour la plus rapprochée du monastère. Cette tour, d'une noble simplicité, hardiment posée sur son promontoire d'âpres rochers, d'une couleur et d'un caractère antiques, est la plus belle et la plus vieille pièce de l'enceinte extérieure. Elle s'appelle Tour du Nord ou Tour Marilland : elle est évidemment antérieure aux fortifications de Robert Jolivet, et semble appartenir au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle est ronde, élancée, évasée à la base, avec des balistaires rondes surmontées d'une fente, le trou du projectile et la visée du tireur. C'est sans doute un reste de ces fortifications dont l'abbé Jourdain borda le pied du roc en 1210[2]. Derrière ces remparts, assez modernes, est la ligne ancienne, sur laquelle on voit des mâchicoulis mutilés et la maison du gouverneur, placée à l'avant-poste du péril.

Il nous semble que c'est là, à la porte du château, que durent se porter les flots des assaillans dans les siéges du Mont Saint-Michel, et la vue de cette belle tour nous fait rêver à tous les ennemis et à tous les assauts qui sont venus se briser à ses pieds. C'est là surtout que nous voyons se ruer les vingt mille Anglais de lord Scale, dans le grand assaut de 1427 :

1 Il paraît que celle de Saint-Etienne était entre l'Abbatiale et la chapelle Notre-Dame. — 2 M. Manet, *Etat de la Baie*, p. 63.

un monde d'ennemis en bas, et quelques centaines de défenseurs en haut. Parmi eux est un moine qui observe avec anxiété la bataille, prie, et s'écrie : « Quel spectacle ! voilà que sur la brèche on combat corps à corps. Dieu des armées, défendez vos pauvres serviteurs. Notre gouverneur est entouré d'ennemis ; il se dégage et monte sur le troisième bastion ; il renverse tout ce qui lui résiste, et arrache les enseignes ennémies. L'épée de G. de Verdun vole en éclats ; il s'arme d'une hache et porte des coups terribles. Avec quel courage aussi cet homme, couvert d'armes rouges, fait ranger au pied des murailles les troupes anglaises ! L'épée haute et le visage découvert, il les anime et les ramène au combat. On précipite sur eux des pierres, des poutres, des rochers. Saint-Michel combat pour nous. Les ennemis sont repoussés[1] ! »

Le rempart monte encore et dessinant de larges paliers, et laissant dans un angle un tourillon encorbellé, saisit la Merveille à l'aide d'une dernière tour, appelée Liaudine ou Claudine, dont les brèches, faites peut-être par les boulets, ressemblent à des trèfles ou des quatrefeuilles qui ajourent sa couronne. Cette tour, plus apparente à l'intérieur, bosselle légèrement le mur de l'escalier qui conduit au château. Devant elle sont la place Claudine et le jardin de la Claudine, « situés, dit le *Terrier*, dans l'ancien degré à monter de la ville au chasteau. » Sous la Claudine se trouve une allée qui conduit à une porte ouverte sur les rochers.

Le roc inaccessible interrompt l'enceinte extérieure, ou plutôt elle se relie aux murs du château-abbaye[2], qui est tout art au-dedans, toute force au-dehors. Mais la Merveille associe ces deux caractères.

C'est une muraille de deux cent trente pieds de longueur, de plus de cent de hauteur absolue, et de deux cents d'élévation sur la grève, flanquée de vingt contreforts, ajourée

1 *Ap.* M. Desroches. — 2 Nous omettons le mur de ronde, et sa tourelle, bien différente de la tourelle cannelée de l'image bénédictine.

de baies variées, et sobrement fleurie à son sommet d'une ligne d'arcades à tête moresque. C'est un mur d'un essor prodigieux qui s'élance de sa base de rocs et d'arbustes, posés sur la grève blanche, vert et sombre dans les angles de ses reliefs, doré de lichens sur leur dos: ce qu'un observateur artiste a appelé : « un gigantesque autel de bronze et d'or sur un parvis d'argent, » image splendide et vraie, qui serait complète s'il n'eût oublié les degrés d'émeraude.

A l'angle du pignon oriental de la Merveille, se dresse avec grace et hardiesse une tourelle au fût brodé, au toit élancé, la plus fine et la plus svelte des tourelles du Mont Saint-Michel, semblable à une grande lanterne des morts ou à une énorme bélemnite. Cette tourelle, dont le fût est uni au tourillon par une arcature, sert d'escalier et d'observatoire ; elle reçoit dans les manuscrits du Mont le nom de Tour-des-Corbeaux ou de Tour-du-Réfectoire. La base a été grossièrement refaite par des mains modernes; le haut est l'œuvre de l'abbé Pierre Le Roy, et date de 1391.

La Merveille peut s'analyser de deux manières, dans le sens vertical et dans le sens horizontal. Ce qui frappe d'abord ce sont les lignes ascendantes, les contreforts, les tourelles, les cheminées. Une série de reliefs gigantesques, interrompus par deux massifs, montent du talus qui soude l'édifice au rocher, non pas selon la ligne oblique de la pyramide, mais dans un essor vertical qui se dérobe, aux deux tiers de la hauteur, par un angle très-obtus, en s'aplatissant pour s'effiler encore en cordons carrés simples ou bifurqués qui meurent dans les fenêtres quinquelobées du sommet. Des cheminées rondes ou polygonales, cerclées à leur orifice, comme la gueule d'un canon, continuent ce mouvement d'ascension, et par leur contraste avec nos cheminées modernes [1] attestent que rien n'était indifférent à l'art du Moyen-Age, et qu'il savait transfigurer

[1] Les Anglais, qui ont conservé, plus que d'autres, les formes du Moyen-Age, en ont gardé les cheminées.

l'utile dans le beau. Des fenêtres de différentes formes, généralement lancéolées, s'harmonisent avec cette aspiration vers le ciel, et, avec les fenêtres morèsques et les lucarnes des Loges, jettent quelque vie sur cette muraille sévère et mystérieuse, qui semble taillée dans le granit. L'analyse horizontale montre deux grandes divisions, l'œuvre de la nature et l'œuvre de l'homme, et chacune distinguée en trois zônes. L'œuvre de la nature a trois degrés : là grève lisse ou ruisselante, les granits rougeâtres et nus, une croupe de verdure, reste de la forêt fabuleuse, végétation serrée de lilas, de sureaux, d'ormes et de grandes ombellifères où l'on reconnaît le fenouil, l'éthuse, le smyrnium. L'œuvre de l'homme offre trois zônes : après le mur de ronde, chétive transition entre ces deux mondes, on remarque le rez-de-chaussée, ou les Montgommeries, salles cryptiques, qui semblent creusées dans le roc, le premier étage, composé du Réfectoire et de la Salle des Chevaliers, noble et sévère architecture, le deuxième étage, le Dortoir et le Cloître, couronné par l'église, style fleuri et aérien, qui par lui-même et par son élévation semble ne plus avoir rien de la terre. Il nous semble voir dans cette triple superposition les trois grands types de l'architecture, la crypte indienne, le temple grec, l'église chrétienne. C'est d'ailleurs le propre de ce monde architectural d'offrir non-seulement tous les types de l'art qui le créa, mais d'offrir des rapprochemens avec tous les monumens, depuis les caves d'Ellora et la pyramide du désert jusqu'aux cours de l'Alhambra [1].

1 Un homme de cœur et d'imagination, mais d'une grande inexpérience de la langue, de l'analyse, et de l'association des idées, a ainsi exprimé son long élan d'admiration sur la Merveille : « Extérieurement fortifiée dans sa prodigieuse élévation, en même temps qu'artificiellement accrue par quantité de contreforts, d'ancienne maçonnerie comme tout l'édifice, dont les saillies et les prolongemens rectilignes sont convenablement ménagés et en rapports harmonieux avec mille

La Merveille fut élevée au commencement du XII^e siècle, en 1117, selon dom Huynes, en 1121, selon dom Le Roy, ou sans doute entre ces deux époques. Le premier bénédictin s'exprime ainsi : « Nous devons à l'abbé Roger II l'obligation de tous les logis du septentrion qu'il fit faire depuis les fondemens jusqu'au sommet ; les Dortoirs, Réfectoires, la grande Salle des Chevaliers y sont comprises, et sans doute ce corps de logis avec ses admirables voûtes peut disputer tant en beauté et délicatesse de l'ouvrage que pour l'épaisseur et la force des murailles avec les plus superbes édifices du royaume. »

Ce plan incliné, bordé de deux murs ruinés, qui descend d'une arcade cintrée à la Fontaine, est la place des anciens Poulins : « Le reste du rocher, du costé du septentrion, est inculte en forme de garaine où se nourrissent quantité de la-

parties accessoires, d'un certain effet, quoique sans ornement, avec de nombreuses ouvertures symétriquement réparties dans le sens de la longueur et de la hauteur, en général très-oblongues et grillées, dont néanmoins il en est de rondes, surmontent l'ancien petit bois, aujourd'hui dévasté, mais encore verdoyant, et par là d'un gracieux dont l'aridité des grèves relève le prix, qui a inférieurement cette ample partie rougeâtre du rocher, sur laquelle viennent gémir les eaux de la mer et y épuiser leur pétulance, servant au tout de piédestal sur les sables d'alentour : détails et ensemble architectorales *(sic)* accessoires de localités en contraste d'où résulte une mise en relief du bel édifice, concourent à donner à cette façade extérieure d'une grande sévérité d'architecture, d'une gravité singulière, dont l'élévation ambitieuse est en somme pleine de majesté, un caractère prestigieux qui s'accroît par la contemplation, si beau et si imposant qu'avec raison on l'a nommée la Merveille, embellie et surmontée par le haut dôme ardoisé du sanctuaire, par ses gothiques arceaux, ses belles aiguilles. » *Du Mont Saint-Michel au péril de la mer, dans son état actuel, physique et social*, par Victor Maud'huy, marin retiré du service. Paris, 1835, un vol. in-8°.

pins. Là on voit les poulins... un peu à costé est la chapelle St-Aubert et la fontaine quil obtint de Dieu [1]. » D'après Piganiol, des chaloupes apportaient les provisions au pied de cette rampe [2]. C'est par là que Montgommery, à la faveur de la nuit et des intelligences qu'il croyait avoir dans le château, essaya son escalade, et c'est au pied du roc que ses quatre-vingt-dix-huit soldats furent enterrés. Dès-lors le rez-de-chaussée de la Merveille prit le nom de Montgommerie.

A l'angle occidental de la Merveille, cette arcature trifoliée annonce le Chartrier, fondation de Pierre Le Roy, de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. C'est là qu'il réunit les diplômes, livres et manuscrits du monastère, qui lui servirent à faire son Quanandrier ou Calendrier. C'est là que furent écrits et enluminés ces beaux vélins, réguliers comme l'impression, si nombreux autrefois et dont la bibliothèque d'Avranches possède les vénérables restes. C'est là que dom Huynes, dom Le Roy, et leurs prédécesseurs anonymes [3] compilaient et écrivaient leurs annales. Au pied de cet angle, à l'ouest, est le petit jardin du directeur. La rampe, déjà décrite, rattache la Merveille à la fontaine Saint-Aubert. En 1705, elle ne servait plus aux poulins, qui dès-lors étaient du côté de l'ouest, comme l'indique un plan de cette époque dont les légendes représentent cet escalier « comme destiné à recevoir des secours dans la place du côté de la mer [4]. »

1 D. Le Roy. — 2 *Descript. de la France.* — 3 Le plus ancien manuscrit signé, venant de cette abbaye, est le n° int. 161, *S. Augustinus contra Faustum*, écrit par un religieux, nommé Eyrald, avant 1100. — 4 Plan du Mont, par N. de Fer, dressé sur les Mémoires de M. de La Salle, 1705. Le point de vue le plus riche du Mont est l'angle nord-est ; c'est celui des gravures de MM. Le Cerf, Loir, Boisselat dans Maximilien Raoul, Gerard. Cependant la face du midi a été la plus dessinée. C'est celle des vieilles gravures, de celle du XVI<sup>e</sup> siècle, celle du livre de Feuardent, celle de Merian, une de celles des

La fontaine de Saint-Aubert est ce tourillon conique, à voûte ogivale et fronton, dont l'écusson gratté montre encore la date de 1757, époque où il fut fait par un M. de Lancise. Sous cette voûte cimentée d'infiltrations ou stalagmites est la source qui jaillit sous le bâton de l'évêque « et pour ce que il ny avoit point deaue en y celuy lieu ledict evesque requist S. Michel qui luy monstra ce lieu ou il frappa de son baston et en yssit eaue vive qui servoit aux usaiges humains et mesmement estoit medicinable [1]. » Duchesne dit : « Près du chasteau flue une eau salutaire. » Du temps de l'auteur du *Neustria* elle était encore propre à guérir diverses maladies : « *Non modo usibus humanis necessarius, sed curandis variis morbis.* » Aujourd'hui elle sert surtout à abriter contre le vent ou le soleil l'observateur qui se repaît de la contemplation de la Merveille.

La fontaine de Saint-Aubert rappelle naturellement une histoire des chroniques de l'abbaye. Quelque temps après l'invention du corps de cet évêque et de la consécration de son chef miraculeux dans un reliquaire, deux frères du monastère furent pris d'une fièvre violente. Le plus âgé pria qu'on lavât la tête de saint Aubert et qu'on lui en donnât l'eau à boire [2]. Prenant ce breuvage avec foi, il exhortait le jeune frère à boire avec lui pour se guérir, mais celui-ci refusa disant qu'il aimerait mieux mourir que de boire de l'eau où aurait été baignée la tête d'un homme mort [3]. Le vieux religieux souriant but seul ce breuvage et à l'heure même il fut

*Act. Bénéd.*; c'est celle de Cotman, celle de M. Mangon-Delalande, celle de Perrot, celle de Deroy (*Collect. des Vues de France*), celle de la *Rev. Arch.* de la Manche, celle des reliefs en plâtre et en bronze de M. Peuvrier, et des reliefs en carton de M. Le Normand.

1 N° 24, fol. 47. — 2 *Ablui S. Autberti caput ipsumque liquorem sibi ad bibendum deferri precabatur.* N° 34. — 3 *Liquorem per caput hominis mortui distillatum.*

rendu à sa santé première et le lendemain se réunit à l'assemblée de ses frères. L'autre fut envahi par la maladie et mourut.

Au tournant de la montagne, comme une vignette au coin du tableau ou un ermitage près d'un monastère, sur un roc isolé, « le rocher qui est appelé le Pic St-Aubert », est posée, au bord de la grève, la chapelle de St-Aubert, simple dans sa structure, pittoresque par son site et naïve par ses histoires. Elle rappelle l'oratoire primitif qui couronnait « le coupel du Mont Tombe », dont l'emplacement fut signalé à Autbert par l'Archange, selon l'histoire que nous en avons déjà contée et dont nous avons une autre forme : « Luy monstra par double signe où il édiffiroit son églyse et de quel grant il la feroit. Donc luy fut dit que en iceluy lieu estoit un toreau que ung larron y avoit mené, que ce que il trouveroit que le toreau auroit marché que il vouloit que son églyse estre dyceluy grant. L'autre est qu'il trouveroit une rousée foullée du grant ainsy que il vouloit le lieu estre faict et estoit quelle grandeur à y pouer cent hommes [1]. » Pour établir cet oratoire, il avait fallu niveler la cime du rocher, ce qui avait été fait miraculeusement. Bain ayant remué facilement cette masse [2], selon la version du Cartulaire, ou bien le plus jeune de ses fils « *adhuc vagientis* », avait décapité cette montagne en poussant du pied cette tête aiguë qui n'est autre chose que la roche où est assise cette chapelle de Saint-Aubert et où sont empreints les pieds de l'enfant : « et encore y appert le pied de l'enfant [3], » *vestigium quod etiam nunc visitur* [4]. » Les Montois, et surtout les Montoises montrent sur ce roc de larges empreintes qui ont peut-être quelque rapport avec la forme d'un pied, mais non avec celle du pied d'un

1 N° 24, fol. 46. — 2 Voir *Légende et Histoire*. — 3 N° 24. — 4 *Neustria*.

enfant [1], et comme il y en a plusieurs on peut croire que la roche n'a pas cédé sans résistance. Quelques antiquaires voient dans ce roc un autel druidique précipité par l'évêque qui établit le Christianisme dans ces régions. Mais il y avait une pierre insculptée d'un doigt, qu'on ne montre plus, celle sur laquelle s'assit saint Aubert pendant la durée du travail [2].

La chapelle Saint-Aubert est un oratoire rustique : carrée, à toit conique, avec deux fenestrelles ogivales, avec une croix sur son pignon, elle ressemble aux simples chapelles des campagnes. Elle ne peut remonter au-delà du XVI[e] siècle, si l'on excepte les ourlets des pignons. Elle ne représente donc, en dépit des cicerones locaux, ni pour l'âge, ni pour la forme, l'oratoire circulaire fondé par Aubert en 708, et dédié en 709 : « *Fabricam non culmine subtilitatis celsam, sed in modum cripte rotundam centum hominum capacem* [3]. » Depuis que les pélerinages ont cessé, elle est fermée et inutile. Piganiol disait d'elle : « Elle n'est point fermée ; elle n'a qu'un autel avec la statue de saint Aubert. »

Nul artiste, que nous sachions, n'a représenté le Mont du côté occidental [4]. Toutefois cette face a un caractère, non

1 *Monstratur etiam ibidem usque in presens petra quasi digito hominis insculpta super quam episcopus resedit quoadusque opus ad finem adduxit.* N° 80. — 2 Ces empreintes, auxquelles on ne ferait pas attention sans la légende, peuvent être jugées avec plus ou moins de complaisance, de foi ou d'imagination. M. l'abbé Desroches y voit quelque chose qui approche vaguement de la forme du pied, « quelque chose de semblable, » et dit que c'est une légende inventée au XIV[e] siècle. M. Hairby y voit très-nettement l'empreinte du pied d'un enfant de 10 à 12 ans : « The resemblance is so great that we can well imagine it to have been the footstep of a child from ten to twelve years of age. » P. 154. *A Short hist. account.* — 3 N° 80. — 4 Un tableau du Mont, vu de ce côté, dans un lointain vaporeux, de la côte du Vivier, est la seule exception que nous connaîtrions, s'il pouvait s'appeler une représentation du Mont Saint-Michel.

pas d'art, mais de beauté sauvage et désolée; c'est, comme disent les poètes d'autrefois,

> La roche, dreite, naïve,
> Qui contre la grant mer estrive [1].
> ....Li Munt S. Michel li mostra :
> Veiz-tu dit-il cete roche la,
> Flot de mer montant l'avironne [2].

De ce côté la végétation s'arrête, la roche est nue, tourmentée, croûlante : le spectacle s'harmonise avec cette austérité : c'est la grève immense qui s'unit à la mer, laquelle se perd dans le ciel; ce sont les falaises mornes et noires de la côte de Normandie, et l'horizon noyé de celle de Bretagne où nagent quelques arbres ou points culminans, mirage du désert où l'horizon offre des eaux, des arbres, des villages. Ce que l'homme a fait de ce côté a revêtu le caractère de la nature. Un mur nu et sombre, la pièce la plus antique de toutes ces constructions, la seule chose qui reste sans doute de l'œuvre de Richard et de Hildebert de la fin du xᵉ siècle, porte la Plate-Forme et revêt la partie la plus souterraine de l'abbaye :

> « Les offecines, les maisons
> E tote les autres cloisons
> Fist de mur faire et de quarrel :
> Sos ciel n'en ont nul leu si bel [3]. »

C'est derrière ce mur que sont les profondes ténèbres et les grandes horreurs, autrefois les *in-pace*, aujourd'hui les cachots. Une de ses jambes de force aplatie et élancée se termine par une tourelle ronde débordante, qui fut l'orifice du canal des Oubliettes, et qu'on appelle Tour-du-Méridien, parce qu'on y avait placé un cadran solaire. Le rebord du mur masque

1 Benoît de Sainte-More, *Chroniqué des ducs de Normandie*. — 2 Wace, *Roman de Rou*. — 3 Benoît de Sainte-More.

le portail de la basilique dont on n'aperçoit qu'obliquement la façade mutilée, bizarre accouplement du style messidor et de l'architecture romane : en 1792 ou 93, on retrancha une douzaine de mètres de la nef romane et on fit ces colonnes classiques et ce fronton grec. On déblaya sans doute alors les restes de deux tours qui flanquaient ce portail et qu'on voit dans les vieilles gravures : on les appelait les Tours-du-Plomb-du-Four, et elles étaient l'œuvre de Robert du Mont. Une d'elles était tombée en 1300[1]. Ce Plomb ou quelquefois Plan-du-Four, était aussi l'œuvre de cet abbé, et s'appelait ainsi parce que le four abbatial était au-dessous. Il y avait sans doute, comme sur le préau du cloître, un plomb pour recevoir et conserver les eaux pluviales. Alors le portail occidental se montrait au bord du précipice, et de l'intérieur de la nef l'œil plongeait dans de profondes perspectives. Maintenant ce préau est le lieu de la récréation silencieuse des détenus civils, et leurs sabots font bruire ces voûtes antiques, où glissait la sandale monastique.

Vers le milieu du XI^e siècle, de ce portail, les religieux virent passer une armée dans les grèves, celle de Guillaume-le-Bâtard, accompagné d'Harold, lorsqu'il faisait son expédition de Bretagne. La Tapisserie de Bayeux a représenté cette expédition et donné une image du Mont Saint-Michel, la plus ancienne de toutes assurément. A gauche de l'armée, sur une montagne, s'élève un édifice simple, à ouvertures cintrées, au toit largement imbriqué, flanqué de deux tours à flèches. Est-ce là le Mont Saint-Michel du XI^e siècle? Ou bien est-ce une fantaisie sur le thème d'un piton surmonté d'un monastère? C'est ce qui est le plus probable et le plus dans les habitudes des dessinateurs et des enlumineurs du Moyen-Age[2]. Toutefois c'est

1 Voir Robert du Mont. — 2 De même le frontispice du *Cartulaire*, la Tombelaine d'un manuscrit de la Tour de Londres, le Mont Saint-

un des plus beaux épisodes de l'histoire avranchine que cette expédition et la Tapisserie sa plus belle illustration. Les légendes : « *Venerunt ad Montem S. Michaelis. — Et venerunt ad flumen Cosnonis. — Et Dux Haroldus trahebat eos de arenâ* », et la vue de Guillaume, de Harold, d'Odon et des guerriers normands, avec le casque à nasal, les cottes squammées, nous font revivre dans cette époque héroïque et épique de notre histoire [1].

D'après le plan de 1705, les poulins étaient alors à l'ouest [2]; depuis, ils furent transportés au midi, et ils ont ainsi été disposés sur les trois grandes faces de la montagne. La plate-forme fut arrangée par l'abbé de Souvré : aussi est-elle appelée dans les *Actes Bénédictins* : « *Aula quam Suvræi vocant.* »

La chûte d'une des tours de Robert du Mont avait été un double malheur : « Il fit construire, dit dom Huynes, deux tours sur le Plomb-du-Four, dont l'une est tombée en 1300, et nous cause une perte irréparable, d'autant que les plus riches monumens de l'esprit de Robert furent ensevelis dans ce bouleversement, scavoir sa bibliothèque, et la pluspart des livres qu'il avait composés, dont quelques-uns nous restent encore aujourd'hui. »

Si ce flanc occidental était le plus austère par son caractère naturel et architectural, il était encore le point d'où le spectacle était le plus grand et le plus religieux. La vue s'étend vers des espaces illimités, sur le désert des sables, sillonnés de rivières, *channell'd sands* [3], sur le vide de la mer, et le vague de l'air, toutes ces immensités qui donnent à l'homme le sentiment de son néant, et qui ne peuvent être remplies que par

Michel placé derrière Louis XI dans le vitrail de Notre-Dame-de-Saint-Lo.

1 Voir la copie qui est dans Ducarel, complété par M. d'Anisy, la grande copie de Stoddart, celle de M. Jubinal. — 2 Voir le 19e prieur. — 3 Vers de M. Wiffen.

Dieu. Penchés sur le parapet du parvis, les moines, au soleil couchant, jouissaient d'un magnifique spectacle, alors que l'astre radieux inondait de lumière vermeille les eaux, les sables et leurs canaux, ou que dans les belles nuits les eaux dormaient dans les splendeurs de la phosporescence[1], ou que la mer, avec sa grande voix, mêlée à celle des vents, arrivait en roulant sa barre courroucée, et pour ainsi dire animée, et, enveloppant la montagne, l'isolait du continent et des hommes, comme un séjour merveilleux qui n'était pas le ciel, mais qui n'était plus tout-à-fait la terre. En outre, cette mer était la source, la mère des miracles qu'acceptait leur foi, et qui entouraient le Mont d'une auréole de la divinité[2], et les livres du monastère étaient pleins des merveilles de l'Océan redoutable — *Immensi tremor Oceani*[3]. — Dans leurs souvenirs bibliques, ils revoyaient une partie des miracles du désert et de la Mer Rouge. Environ un siècle et demi après les révélations de saint Aubert et le grand cataclysme de 709, un moine qui avait pérégriné au Mont Gargan et à la Terre Sainte, *Bernardus monachus*, termina, en 870, son itinéraire au Mont Saint-Michel de l'occident. On croyait alors que la mer ne se réunissait pas autour du Mont le jour Saint-Michel, mais s'amoncelait droite comme un mur. Voici cet

1 La mer flambe, disent les pêcheurs de la Baie, quand la mer est phosphorescente. — 2 C'est dans ce sens que Mme Colet a fait ces vers:

« De ce Mont qu'entoure la grève
Il (l'Archange) éloigne le voyageur,
Quand le flux de la mer se lève....
Quand l'onde recule et s'écoule
C'est encor lui qui l'avertit
Que le sable mouvant s'éboule
Et creuse à celui qui le foule
Un abîme qui l'engloutit. »

(*Yseult*, légende du Mont Saint-Michel.)

— 3 Voir les Miracles.

antique et curieux récit : « *Venerunt ad S. Michaelem ad duas Tumbas, qui locus est situs in mare per duas leucas. In summitate hujus montis est ecclesia et in circuitu illius montis redundat mare quotidie duabus vicibus et non possunt adire montem donec discesserit. In festivitate autem S. Michaelis non conjungitur mare in redundando in circuitu, sed stat instar murorum à dextris et à sinistris*[1]. »

Toutefois, malgré la beauté des sites des monastères, la grande poésie, celle qu'inspire la nature dans ses vastes spectacles, celle que les religieux pouvaient trouver dans la Bible, ne se rencontre que rarement dans les livres des cloîtres, et en général dans la littérature du Moyen-Age : la poésie était plus dévote que religieuse, plus descriptive que profonde et intime. Et c'est un étonnement de ceux qui étudient les œuvres faites ou écrites dans cette merveilleuse abbaye que les sentimens profonds, les grandes pensées n'animent pas plus souvent les habitans de cette région supérieure où l'âme prend naturellement son vol le plus fort et le plus élevé[2].

En considérant la Plate-Forme, on comprend qu'elle est de ce côté ce que la Voûte-des-Gros-Piliers est du côté opposé, c'est-à-dire l'élargissement du plateau du Mont Tombe. S'il existe quelque chose de l'église de Saint-Aubert, de celle que vit le moine Bernard, de celle que dota Rollon[3], et que

1 *Acta S. Ord. S. Ben.*, IIIe part., p. 525. — 2 Nous trouvons ces trois lignes rêveuses, négligemment écrites sur la marge d'un manuscrit du Mont :

*Miles in claustro*
*Monachus in prelio*
*Azura in celo.*

— 3 Voici des vers sur ses dons :

« Ausi al quart jor en roont
Mun seignor Saint Michel del Munt
Si riche dun e tele partie
Qui mult sist bien al abbeie. »

(*Chron. des ducs de Norm.*, v. 7,005.)

sauvegarda le roi Alfred[1], ce sont assurément certaines parties souterraines de ce côté. Mais nous pouvons croire que nous voyons des restes de la basilique de Richard et de Hildebert, celle qui vit passer l'armée de Guillaume, et célébrer le mariage de Richard II avec Judith :

« Al Munt Saint Michel dreitement
Od mult riche apareillement
Li amena li quens Gofreiz
L'esposa là a grant honor
Puis l'ama mult de grant amor[2]. »

« *Delubrum miræ magnitudinis spatiosaque mœnia... ut ad ecclesiæ fabricam spatium sat amplum in cacumine Montis haberet, crassiores pilas, muros et fornices extruit*[3]. »

Aujourd'hui, sur ce parvis, des centaines de prisonniers viennent jouir de quelques momens de repos, et, regardant ce monde qu'ils ont perdu, rêver tous au bonheur de la liberté, les uns avec les regrets du repentir, les autres en aspirant au crime et à la vengeance. Le penseur qui passera au pied de ces cachots songera peut-être à la variété des organisations morales qui s'oppose à l'égalité absolue des peines; mais il n'oubliera pas sans doute l'inégalité qui résulte de la différence des prisons, et regardera la captivité comme éminemment pénible dans cette prison d'où la nature apparaît si grande et la liberté si belle.

1 Voici la recommandation d'Alfred :

« D'une autre chose vous gardez
L'église Saint Michel del Munt
Où les seintes orcisons sunt,
Ne seit jà par vos atochée
Ne robée ne empeirée. *Ibid.* V. 27,170.

— 2 *Chron. des ducs de Normandie*, v. 28,950. — 3 *Gallia* et *Neustria*. Eglise bâtie par Richard II en 1023.

Là est la désolation de la nature, « *scopuli ingentem traxêre ruinam :* » voici, dans cet angle, la désolation des ruines. Ces débris suspendus, cet édifice qui ouvre son sein déchiré, ces murs jaunis, c'est l'ancienne Hôtellerie et Infirmerie. C'était une construction romane, bâtie par Robert du Mont ou de Thorigny en 1164, et rebâtie par lui en 1186, selon le témoignage de dom Le Roy, qui a écrit cette double note : « Construction des infirmeries de ce monastère sous Robert de Thorigny en 1164, — et construction sous l'abbé Robert en 1186 du corps de logis où sont les vieilles infirmeries et lieux communs qui étoit tombé. » Ces expressions nous apprennent qu'il y avait, au XVII[e] siècle, une autre infirmerie : elle était voisine de l'abbatiale. L'ancienne existait encore en 1707, quand les Bénédictins firent leur gravure sur laquelle on remarque à cet endroit une vedette ou tourillon encorbellé.

Cette plate-forme, au-dessus de laquelle se montre le gable du portail méridional de l'église, et qui semble porter sur trois arcades ogivales douées de la pureté et de la simplicité du XIII[e] siècle, est ce qu'on appelait autrefois Beauregard, et que, depuis le saut d'un fou, on appelle le Saut-Gautier. Par un hasard extraordinaire, le malheureux sauta, dit-on, trois fois, et, tombant d'une hauteur effrayante, ne trouva la mort sur les rochers que dans sa troisième chute. C'est du haut de ce parapet, qu'au milieu de la nuit, suspendu à une corde faite de draps, que tenaient ses camarades, mais trop courte de moitié, Barbès tomba sur les rocs, et fut relevé brisé par les gardiens qu'avaient reveillés les cris de ses camarades et l'alarme de la sentinelle. On appelle encore ce plan incliné les Poulins. En effet, cette baie carrée ouverte dans une des arcades, annonce la voûte sous laquelle est la Roue ou Grue, comme dit Mabillon, qui sert à élever les provisions de la maison centrale. Quelques détenus, marchant dans cette roue, comme des écureuils dans leur cage mobile, élèvent, sur un berceau glissant, à l'aide d'un énorme câble,

des tonneaux de cidre, des cordes de bois, que des voitures apportent, par un chemin taillé dans le roc, au pied des Poulins.

Cette plate-forme fut faite au commencement du XVI[e] siècle par l'abbé G. de Lamps : « Il fit faire, dit D. Huynes, cette belle plate-forme, vulgairement le Saut-Gautier. » Elle était autrefois couverte d'un toit, d'après la gravure bénédictine.

C'est de Beauregard que les Protestans, déguisés en pèlerins, firent des signaux au capitaine du Touchet[1]. C'est de là que les sentinelles signalaient la venue de l'ennemi, qu'on faisait les feux d'artifice ; c'est de là que les religieux suivaient les combats et les escarmouches dans les grèves, ou contemplaient les tournois. Une de ces joûtes eut lieu dans les grèves du Mont Saint-Michel. Elle est racontée par l'auteur du *Vrai Théâtre d'honneur et de chevalerie,* né à la fin du XVI[e] siècle, La Colombière, qui était lui-même chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Il a traduit son récit d'un vieux texte, celui de Jean de Marmoutier[2], qui a écrit la Vie de Geoffroi d'Anjou. Les comtes de Flandre, de Blois, de Mortain, sont réunis avec les chevaliers normands pour tenir la lice contre Geoffroi et les Anglais :

« Le tournoi commence. Les chevaliers des deux partis se mêlent et se frappent furieusement ; tout le camp et les barrières retentissent du cliquetis des armes, du hennissement des chevaux, du son des trompettes, et de la voix des chevaliers et des écuyers qui crient chacun le cri de guerre de leurs seigneurs. Le tournoiement s'anime, les lances de frêne volent en éclats au premier choc ; chacun s'échauffe en son harnais ; on met la main aux épées ; à force de rudes et pesans coups, on les émousse, on les rompt ; on tâche de se porter mutuellement à terre. Alors les chevaux, échappés et

1 Voir l'Histoire. — 2 *Joann. monach. maj.. mon. Vita Gauf. Andegav,* liv. 1[er], et La Colombière, tom. 1, p. 252.

sans maîtres, gagnent la campagne, rompent les rênes et se donnent carrière. Geoffroy, plus furieux qu'un lion, frappe sur les Normands de toute sa force. Il arrive à l'endroit où ceux de son parti étaient mal menés; il fait vider les arçons à à ses ennemis avec sa lance ou les transperce; puis il opère des merveilles avec son épée; il éclaircit les rangs. Tout le monde fuit... Les Normands, indignés d'avoir été vaincus, envoient défier les Anglais au combat à outrance. Ils se fient sur la force d'un géant venu des parties d'outre-mer. Ce géant donc arrive et se plante de pied ferme sur une motte placée hors du camp des Normands... Geoffroi lui offre seul le combat: le géant lève sa lance aussi grosse que l'ensuble d'un tisserand et en porte à Geoffroy un si rude coup que, faussant sa cuirasse et son écu, il arrose la terre de son sang. Cependant le comte se soutient dans les arçons sans être ébranlé. Il donne à son tour de sa lance une si forte atteinte au colosse qu'il le renverse à terre tout de son long. Soudainement il descend de cheval, il lui ôte son casque, lui tranche la tête, et se saisit de son cheval qu'il amène à sa troupe pour lui servir de dépouille et de trophée. »

Dans le même temps, les religieux purent voir les ravages des Bretons sur les terres de l'Archange, ainsi que le raconte Orderic Vital:

« Les Bretons, qui avaient à leur tête, pour se livrer au crime, Gelduin, de Dol, firent une invasion sur le territoire de l'Archange S. Michel en Péril-de-Mer. Ayant enlevé un butin considérable, ils occasionnèrent des pertes immenses; mais la vengeance divine anéantit ces brigands en écrasant leur tête coupable. En effet, un certain jour, l'atroce Gelduin conduisit à une expédition 140 chevaliers avec beaucoup de gens de pied; il enleva beaucoup d'hommes et de butin, et commença sa retraite avec orgueil, mais la marée montante les arrêta tous au rivage[1]. Sur ces entrefaites, le pauvre peuple

1 *Sed æstuans mare ad littus omnes detinuit.*

ayant poussé de grands cris, vingt chevaliers normands s'attachèrent à la poursuite des voleurs. Alors Gelduin, entendant des clameurs derrière lui, retourna contre ceux qui le poursuivaient accompagné de dix chevaliers couverts seulement de leurs boucliers. Les Normands fondirent courageusement sur les Bretons qui tournèrent le dos; ils les poursuivirent et tuèrent Gelduin avant qu'ils eussent pu rejoindre leurs compagnons[1]. »

C'est de ce lieu sans doute que les religieux contemplèrent les nombreux combats, les escarmouches, les duels dont les grèves furent le théâtre, lorsque le jeune Henri était assiégé par Robert et Guillaume, ses frères, dans le Mont Saint-Michel, poétique épisode de ces temps héroïques, dramatiquement raconté par Robert Wace[2].

C'est encore de là que fut vu un spectacle miraculeux dans le XV[e] siècle : « Quelques-uns allant au porche de l'église (c'est maintenant le Saut-Gaultier) en 1452, ils aperçurent sur la croix du clocher une clarté comme une flame ou fleur fort spatieuse et longue, et sur chaque croix des pyramides diverses petittes clartés...[3] »

Un bâtiment en saillie, séparé du Saut-Gautier par un contrefort qui descend sur les rochers jusqu'au mur de ronde, développe sa large façade sur laquelle est collée une fine tourelle-escalier, polygonale, amincie aux deux bouts, semblable à un fuseau. Ce corps, couvert d'un petit toit conique, jadis en plomb, se divise horizontalement en trois zônes, et verticalement en quatre. La zône horizontale supérieure, où sont les jalousies vertes, forme le logement du Directeur, et représente l'ancienne mense abbatiale. A la zône intermédiaire sont les cellules des détenus politiques. Dans la région inférieure, dans le compartiment à gauche, sont aussi des cabanons. Cet édifice, le principal du côté du midi, porte un nom,

1 Liv. XIII, trad. de M. Guizot. — 2 V. le *Rom. de Rou*. — 3 D. Huynes.

le Grand-Exil, qui indique assez sa destination. Le pavillon suivant, dont les divisions sont correspondantes, mais dont la face est travaillée avec plus d'art, s'appelle le Petit-Exil. La bande supérieure, aux contrevents verts, surplombe sur les étages inférieurs et s'encorbelle sur une arcature ogivale à quatre fenêtres postiches et sur trois contreforts. Cette arcature, percée de jours étroits, forme l'étage intermédiaire. La ligne inférieure est masquée par une suite de baies inégales. Au-dessus du Petit-Exil se dresse le plus beau clocheton de l'église, le clocheton-escalier qui conduit sur le plomb de l'abside. Le Petit-Exil était le logis du Gouverneur.

Les deux Exils furent bâtis par N. Le Vitrier, en 1348, selon dom Huynes. L'incendie de 1350 « brusla et renversa une bonne partie des bâtimens; touttes les couvertures, charpentes et autres matières combustibles furent totalement ruinées d'un esclat de tonnerre. » En 1420, Robert Jolivet refit l'abbatiale, selon cette note de dom Le Roy : « 1420, fabrication de la mense abbatiale totalement. » Nous avons parlé du prieur qui, en 1640, enleva le plomb de la toiture de l'abbatiale et le remplaça par de l'ardoise. L'abbatiale communique avec l'église par un pont jeté au-dessus du grand escalier, à la hauteur du quatrième étage. La bibliothèque fut quelque-temps dans les combles de cet étage, selon la gravure bénédictine, et Piganiol signale « sa voûte ornée de peintures. » On descend dans la partie inférieure des Exils par un soupirail, ouvrant sur le grand escalier, appelé la Trappe « parce qu'on y descend par une trappe; mais ce cachot n'a rien d'effrayant que son entrée : il est bien éclairé, éclairé au midi, et n'a d'ailleurs aucune couleur artistique[1]. »

Au pied de l'abbatiale était une chapelle Sainte-Catherine,

1 Maximilien Raoul. Mathieu, d'Epinal, a fait de la description de sa cellule la préface de *Ses Nuits au Mont Saint-Michel*.

souvent citée dans les manuscrits du Mont, dont il n'y a plus que des fondemens dans les jardins de ce nom, et la statue patronale qui est dans une des maisons de la ville. Elle avait été bâtie en 1380, selon dom Huynes et dom Le Roy, par cet abbé « qui se comportant comme les soldats de l'Ancien Testament tenoit tousiours la truelle d'une main et l'épée de l'autre », par Geoffroy de Servon[1]. Autour de cet oratoire était le jardin de l'abbé qui frappa le président de Thou dans son voyage au Mont à la fin du XVI[e] siècle : « A côté de la maison abbatiale, on trouve, entre le midi et le couchant, un petit jardin de terre rapportée, où malgré le froid du climat il vient de fort beaux melons[2]. » Lors de l'introduction de la réforme au Mont, les religieux de Saint-Maur, dans le mauvais état des lieux réguliers, se logèrent provisoirement dans l'abbatiale et divisèrent les chambres en cellules.

Les constructions qui suivent immédiatement furent élevées par l'abbé Pierre Le Roy, vers l'an 1400 : c'est l'Infirmerie des moines, la Bailliverie ou Procure, et la Perrine, belle construction qui porte le nom de son auteur : « Pierre Le Roy, dit D. Huynes, est auteur de tout ce corps de logis depuis la Tour-Perrine jusqu'au logis abbatial. Il en destina une partie pour la demeure des moines malades et l'autre pour le logis du baillif ou procureur de ce monastère[3]. »

1 On ne sait à quel titre cette chapelle fut fondée. Mais elle fait penser à la légende d'Yseult qui se précipite du haut du Mont en voyant le cadavre de son amant rejeté par la mer qui l'a englouti :

Un moine écrivit leur histoire
Sur les marges de son missel,
Et l'on bâtit à leur mémoire
Une chapelle expiatoire
Au penchant du Mont Saint-Michel.

(M[me] Colet, *Fleurs du Midi.*)

— 2 *Mém.*, II[e] liv. — 3 Le n° 34 *Gesta Petri Regis* confirme cette assertion : « *Tempore suo extructa fuit et de novo edificata turris qua-*

Cette belle tour carrée, solidement assise sur le roc, et élégamment brodée sur sa façade de lignes élancées, fut fondée, en 1393, par cet abbé, capitaine du Mont, pour servir à la demeure des soldats. Au premier étage était la Salle-des-Gardes; au-dessus était le logis des officiers : c'est aujourd'hui un atelier de tisseranderie. Une arcature de huit lancettes très-sveltes, basées et chapitées, modèles de l'ogive équilatérale du XIVe siècle, orne, divise, encadre une façade où respire l'élégance unie à la force et à la simplicité. Vers le centre est une rose d'une facture plus moderne. Quelques baies étroites, soupiraux de cachots, ou jours d'escaliers, percent comme des regards sombres cette façade riante et expriment plus vivement ce caractère de terreur et de beauté qui est empreint dans toute la masse des constructions extérieures.

L'observateur a fait le tour du rocher avec cette curiosité patiente et affectueuse, et cette sympathie qui identifient l'homme avec son objet. Il est arrivé à son point de départ et il entre dans la ville.

## 2° La Ville.

*Pendula villa domos plures habet et speciosas*
*Et populi multi satis amplas sede capaces.*

(G. Armoricus, *Philipp.*, lib. VIII.)

La portelette de la Bavolle est franchie, le corps-de-garde aux bourgeois est dépassé et vous êtes entré en toute liberté, sans être fouillé et sans déposer votre couteau ou votre bâton

*drata; primo tunc ex nomine suo Petro vocataque Bailliva ab aliquibus nuncupatur,* » et le n° 24 dit : « Pierre abbé fist faire toute la porte de ceste abbaye et tout le costé de devant la ville, excepté S. Catherine qui avoit été faite dans la vie de son prédécesseur. » N° 50.

ferré[1]. Vous êtes dans la place d'armes, ou premier ravelin, que Max. Raoul appelle la Cour-du-Lion, à cause de ce fier animal à la crinière hérissée, que vous voyez dans le mur à droite, posant fièrement sa griffe sur l'écusson armorial, après avoir quitté le poste audacieux qu'il occupait dans le mur extérieur des remparts[2]. Au-dessus se dressent et se hérissent les rochers dont la nudité est un peu égayée par les armelins[3] et les violiers[4] qui s'abritent dans leurs fissures. Un de ces rocs, celui qui surplombe et menace ruine, s'appelle Gire ou Gilles, et les Montois disent que celui qui ne le salue pas en partant ne revient plus. A gauche, c'est le Calvaire : il est appuyé à cette muraille guerrière percée d'embrasures et déchiquetée à son sommet en espèce de créneaux que Max. Raoul, imprégné sans doute du sentiment de la vie monacale qui respire dans tout ce séjour, compare à des capuchons de moines. Ces gigantesques tubes de fer rouillés et écaillés, qui ressemblent aux canons des mondes monstrueux qui n'existent plus que dans le sein de la terre, ce sont les glorieuses Michelettes, le trophée de la défaite des Anglais dans la grande année de 1427, qu'on a voulu enlever pour le froid étalage d'un musée, et qui conservent ici toute l'éloquence de leur histoire et le charme de leur poésie[5]. Elles ont encore dans la gueule les

1 On sort avec autant de liberté. Autrefois, à la sortie, les Montois faisaient subir une épreuve aux pèlerins qui s'en retournaient chamarrés de plumets, de camails à coquilles, d'images de plomb, de chapelets et autres béatilles. On leur demandait s'ils voulaient *saillir le Grand Mont* ou *le Petit Mont* ; si le Petit, il leur fallait sauter par-dessus une baguette très-élevée ; si le Grand, ils n'avaient qu'à enjamber par-dessus cette baguette élevée à quelques pouces de terre. — 2 La date de 1806, que porte l'écusson, est sans doute celle de la translation. — 3 *Dianthus armeria*. — 4 *Cheiranthus Cheiri*. M. de Brebisson y met la variété velue, *C. Fruticulosus*. M. Bataille nous y a signalé le *Lepidium latifolium*. — 5 Le ministre qui les voulait prendre pour le Musée d'artillerie a cédé aux réclamations du maire du Mont

énormes boulets de pierre qu'elles lançaient contre les remparts, et ces boulets prouvent que ces pièces n'ont pas été abandonnées, comme on l'a dit, mais prises, encore toutes chargées, dans la chaleur du combat[1].

Long-temps le Mont Saint-Michel a manqué d'un bateau de sauvetage : maintenant il y en a deux, l'un sur le sable, l'autre dans cette enceinte. C'est après bien des malheurs que, comme toujours, est venu le remède. Une voix éloquente qui s'est plu à chanter et à poétiser cette baie[2], a réclamé cette planche de salut, et n'a peut-être pas été étrangère à la concession de ce bienfait : « Ce bateau, que tant de besoins réclament, n'existe même pas pour jeter la rame de miséricorde à l'infortuné surpris par la mer, quand le flot qui se précipite au travers des tranchées profondes, que les eaux douces ouvrent continuellement dans la grève, s'accroît, monte, frappe tous les rescifs, menace tous les bords, finit par les envelopper en courant, et par faire de tous les points de cette plage dévouée à la mort, jusqu'au plus élevé, un refuge inutile contre l'usurpation certaine des flots. En vain le malheureux hâte sa marche ; les eaux l'ont prévenu de tous côtés, et, s'il retourne sur ses pas dans l'espérance de regagner la côte voisine, il les retrouve inondant déjà le large fossé qu'il vient de franchir. La place qu'il occupe est une île, et dans quelques momens elle appartiendra tout entière

d'alors, M. Mangon-Delalande fils, et aux observations de la Société d'Archéologie d'Avranches.

1 Nous empruntons à M. Mangon-Delalande père, la description de ces pièces prodigieuses : « L'un de ces canons a 3 m. 64 de longueur ; l'autre 3,53 : ils sont formés de barres de fer ayant 5 cent. d'épaisseur. Ils sont cerclés en même métal dans toute la longueur, le tout brasé ensemble. Il est à remarquer que la culasse est à huit ou dix pans. La première a 48 cent. d'embouchure intérieure, et l'autre 36. » — 2 Nodier. Voir la *Fée aux Miettes* et les *Annales romantiques*.

à l'abîme. Peu de jours avant notre arrivée, un jeune officier de grande espérance, mourut lentement dans cet incroyable supplice, à la vue des Montois éperdus qui le pleuraient d'avance, parce qu'ils ne pouvaient le secourir... ils n'avaient point de bateau. »

« Mais ce n'est pas contre un seul élément que l'homme est obligé de lutter dans les grèves du Mont Saint-Michel. Cette grève elle-même recèle, sous sa surface trompeuse, des pièges tous les jours nouveaux. Coupée tous les jours par de nouveaux ravins, il n'y a pas de mois où elle ne s'ouvre subitement sous les pieds du passant... il y a peu d'années qu'un navire échoua sur les grèves. Les marées suivantes arrivèrent sans le remettre à flot, et chaque fois qu'elles l'abandonnaient, elles le laissaient plus profondément enfoncé dans le sable. Un jour les yeux purent suivre les progrès effrayans de ce phénomène; le pont était déjà caché, les mâts descendirent, les hunes arrivèrent à la superficie de la grève, et puis l'écartèrent à leur tour, et tout disparut[1]. »

Le troisième ennemi du voyageur dans les grèves, c'est le brouillard. C'est un danger égal à la cécité qui vous frapperait soudainement dans ces espaces où les rivières et la mer promènent la mort et creusent des tombeaux. Souvent ils sont prévus; quelquefois ils s'abattent soudain, chassés par les vents ou exhalés par la mer, rampent sur les sables et les enveloppent d'un nuage noir comme la nuit ou blanc

1 *Ann. rom.*, Paris, 1825. La marquise de Créquy caractérise ainsi le mascaret : « Une barre de vagues écumantes qui renversent, bouleversent, et qui détruiraient en dix minutes une armée du roi Pharaon... Il résulte de l'absence de bateau que les habitans de l'abbaye, et ceux de leurs vassaux qu'on appelle les Montois, ne sauraient communiquer avec la terre ferme que pendant la moitié de leur vie, et qu'ils se trouvent le reste du temps en état de réclusion forcée. » *Souvenirs*, tom. 1er, 84.

comme la fumée d'une explosion de poudre, au-dessus duquel brille quelquefois le soleil : la nuit est sur le sol ; le jour est dans l'air. Ils sont quelquefois si épais que l'on cesse d'apercevoir son guide ou son compagnon, et même la tête de son cheval. Max. Raoul cite à sujet un fait qui en dit plus que toute peinture. « M. Martin, directeur de la maison centrale, fut surpris dans la grève par un brouillard qui voila en un clin-d'œil le ciel le plus pur, vers la fin d'une journée de chaleur. Il allait au pas de son cheval depuis un quart d'heure, lorsqu'il crut entendre à gauche le son éloigné du tambour. Penché sur le cou de son cheval arrêté, il écoute, entend plus distinctement le même son à gauche, tourne bride dans cette direction et arrive à quelques pas de la porte. Cependant, ne distinguant encore ni les rochers ni l'édifice, et n'entendant plus personne, il appelle à haute voix son domestique. — Me voilà, Monsieur, répond celui-ci. — Comment, malheureux, vous savez que je dois rentrer à cette heure pour dîner, vous voyez le brouillard, et vous venez sans lanterne ! — Monsieur se trompe, j'en ai une dans chaque main [1]. »

Une épaisse vapeur s'est abattue sur la grève : tout a disparu et le ciel et la grève, et la montagne amphibie, qui tantôt figure la pyramide dans le désert, et tantôt représente un vaisseau colossal ancré sur une rade fermée et tranquille. Que deviendra le malheureux aveuglé par ce nuage épais? Autrefois il entendait la grosse cloche de l'abbaye, et ses sons lumineux lui révélaient sa route. Mais si le bateau de sauvetage a été rendu, la cloche de salut est muette sur le pavé de l'église abbatiale, et l'homme descend souvent dans sa tombe humide ou sablonneuse [2], sans qu'un seul bruit

1 P. 43. — 2 On appelle *lise* le sable déliquescent ; *côtes* ou *côtiaux*, les ondulations du sable ; *tallard* ou *fonte*, la berge sableuse de la rivière ; le sable sec qui s'affaise sous le pied s'appelle *paumelle* ; les ruisseaux

lui révèle que d'autres cœurs pensent à lui et lui envoie sinon le salut, du moins la force et l'espérance[1]. Une boussole peut être fort utile au voyageur qui connaît les localités; mais le bruit du fusil, du canon ou de la cloche, partant du Mont Saint-Michel indiquerait à tous le lieu du refuge, si toutefois le voyageur égaré, enveloppé, avait soin, comme les sauvages dans leurs solitudes, de poser l'oreille sur le sable pour percevoir des sons qu'étouffent la direction du vent, le bruit de la barre[2], la distance et la densité des brouillards. C'est pour cela que la cloche paroissiale n'est pas toujours suffisante pour porter les sons au loin, et qu'il faut regretter que l'ancienne cloche de sauvetage, dont des autorités diverses se contestent[3] la propriété, soit immobile et muette, cette cloche qu'il faudrait acquérir si on ne l'avait pas.

Après avoir salué ces témoins de la gloire, les canons, et ce signe d'humanité, le bateau, on entre dans le second ravelin, appelé le Boulevard, dont la porte s'appelle la Herse, et conserve encore des restes rongés de sa

affluant à la grève sont appelés *guintres*; les trous dans les rivières, *caves*, *chûtes* et *morts*.

1 Voir l'église paroissiale. — 2 Il y a quelque cent ans, on aurait symbolisé la barre : c'eût été la nymphe Sée ou Sélune se dérobant aux poursuites de Neptune, et le brouillard eût été le nuage mythologique obligé dans lequel se fût voilé le dieu de la mer. Bernardin de Saint-Pierre allégorisait la barre de la Seine. La Seine, fille de Bacchus, nymphe de Cérès, ayant pour suivante Heva (la Heve), est poursuivie par Neptune. (Voir l'Acadie). — 3 La belle sonnerie de l'abbaye, composée de cinq cloches, fut donnée à la cathédrale de Coutances, moins celle des brouillards qui est restée, et dont la possession est encore indécise entre la commune et le département. C'était encore une des beautés de cette abbaye que la grande musique de ses cinq cloches, qui épandaient leurs volées solennelles d'un clocher, élevé de trois cents pieds, dans un espace vide de dix lieues carrées.

barrière de fer. C'est l'entrée proprement dite, flanquée de deux guichets, jadis précédée d'un fossé. Elle s'appuie à gauche au rocher, et à droite à la Tour du Roi, et par derrière à la tourelle du Guet, que l'on a prise à tort pour l'observatoire astrologique de dame Tiphaine la Fée[1]. Le fronton porte les armes symboliques de la ville, des flots dans lesquels nagent des poissons; au milieu, est l'écusson fruste de l'abbaye, au haut, une jolie bordure de trèfles à vives arêtes. C'est, comme la Tour du Guet, un travail du XV^e siècle: au-dessus, encorbellée sur ces mâchicoulis, qui sont le motif du couronnement général, et percée de meurtrières, est une maison qui était celle du concierge et qui est aujourd'hui la mairie[2]. « Cette porte devait être servie à l'intérieur et à l'extérieur par la garde avancée. Il est probable que le rez-de-chaussée était une écurie et sa destination n'a pas changé », dit Max. Raoul, qui, contre toute analogie, a conclu du présent au passé. Sur la face opposée est une niche trilobée, remplie aujourd'hui par une madone de plâtre. A gauche, au-dessus du roc, s'échelonnent les jardinets du Mont, qui entremêlent leur verdure aux rochers, et où vivent, abritées par l'abbaye, des plantes méridionales, les amandiers, les figuiers. La gravure bénédictine représente dix-sept gros arbres au pied des Exils[3].

Jusqu'ici pas de maisons encore, excepté une ou deux,

1 Dessinée par M. Loir dans l'ouvrage de M. Hairby. Voir le couvent de Sainte-Catherine. — 2 C'est là que se trouve la meilleure copie du splendide tableau héraldique des 119, dont nous parlerons à la basilique. Cette copie a été faite par un détenu politique appelé Blanzet, qui a laissé son nom à la cellule qu'il occupait. — 3 La végétation était un peu différente vers 1710, lors de la visite de la marquise de Créquy : « Les flancs du rocher sont incrustés de petits édifices gothiques, entremêlés avec des pins, des figuiers, des lierres, et des chênes verts. »

Vous marchez sur un sol de coquilles, sur les *crasilles* des coques, et vous voyez, dans la rue ou sur sa porte, le pêcheur, dont le costume monacal est assez frappant. Le mantelet et la devantière, aux plis larges et flottans, rappellent le froc; reliés sur la tête, ils figurent le capuchon rabattu; la hotte ou dossier représente le capuchon renversé; le retroussoir serre les flancs comme le cordon. Autrefois à ces portes, où sont suspendus les filets et les résilles, où sont appliqués les havenets et les dossiers, pendaient les croix et les chapelets, les saint Michel de plomb, les pèlerines à coquilles, les bourdons. Sous cette voûte à droite était une boutique de toutes ces béatilles que remportaient les Michelots. Dans cette auberge sont les cocos sculptés par les prisonniers du Mont ou des autres bagnes. Au lieu des pèlerins, des moines, des chevaliers, des prêtres qui remplissaient cette voie étroite, ce sont des touristes, des officiers, des soldats, des pêcheurs et des coquetières[1].

Au-delà de la Herse, commence la rue[2] grimpante du Mont. Chacune de ces maisons, à porte généralement cintrée, à l'intérieur enfumé, qui semblent à l'antiquaire devoir être meublées de dressoirs et de bahuts, était autrefois une boutique ou une hôtellerie. A la place de ces numéros étaient des enseignes où brillaient les noms et les images. Plusieurs gardent encore leurs noms d'autrefois. Cette auberge, qui est devant la Tour du Guet, était la Tête-d'Or[3]; celle-ci, qui

1 M. Hairby compare les Montois aux lazzarones: « The natives have a great resemblance to the *lazzaroni* of *Naples* in their manners and physiognomony. » *A Short hist. account*, p. 141. — 2 De Thou disait de cette rue à la fin du XVIe siècle: « Cet escalier forme une rue bordée des deux côtés de boutiques où l'on vend aux pèlerins des chapelets, des images de plomb... Il y a aussi des hôtelleries. » *Mém.* — 3 C'était l'auberge à la mode au XVIIe siècle. C'est là que descendaient les grands seigneurs. D. Huynes, que nous avons cité sur la

est jetée comme une voûte sur la rue, qui porte sur ses lucarnes de petites flèches qui s'épanouissent en une espèce d'inflorescence ou épis, c'est la Licorne ; ce vieux porche porte le nom de Regnier ; chacune de ces maisons a son nom que l'on retrouve dans le *Terrier du monastère :* il y a le Soleil Royal, les Trois Rois[1], l'Image Saint-Michel, la Truie qui file, la Sirène, l'Hôtel Saint-Pierre, les Quatre fils Esmond *(sic)*, la Maison du Goblin, la Coquille, le Jardin Dame Tiphaigne[2], le Lion d'Or, etc. « Ce sont de petites maisonnettes fanées, ridées, replâtrées, borgnes, boiteuses ; le soir, au clair de lune, quand le vent souffle, vous diriez deux files de vieilles sorcières qui trébuchent en dansant une ronde de sabbat[3]. » En fait d'habitations récentes, il n'y a guère que cette maison, riante et frêle, bâtie dans les jardins dits de Sainte-Catherine, maison bourgeoise qui là peut avoir quelques prétentions au nom de château.

Vers le milieu de cette « rue, qui gravit en serpentant sur le flanc de la montagne, et conduit, par des marches entaillées dans le roc, jusqu'au portique de l'abbaye[4], » est l'église paroissiale, qui échappe au regard et par sa petitesse, et à cause du réseau de maisons qui l'enserrent. Le chœur est porté sur une voûte, comme la basilique. C'est d'ailleurs une église simple et rustique, n'ayant qu'un transept, toute-

visite de M. de Boyvin, parle des excès de ses gens dans cette hôtellerie : « Son train composé de 9 cavaliers et de plusieurs autres personnes estoient logés à la Teste-d'Or, où ils firent plusieurs insolences et despenses superflues, et en auroient fait davantage si l'hotesse, plus prudente que ces officiers d'évêque, leur eût permis. »

1 En 1594, « viron une heure haprès minuict ceux de Pontorson sont venus attacher un petard à la fenestre de lescurye du logis des trois rois de cette ville. » V. l'Histoire. M. de La Berge a peint et exposé une vue de ces maisonnettes. Skelton en a fait une bonne gravure du côté nord-est. — 2 N° 151. — 3 Max. Raoul. — 4 *Souv. de la marquise de Créquy*, t. 1er, 85.

fois plus riche de souvenirs et de débris que ne le sont la plupart des oratoires muets et nus des villages. Il y a eu là une église dédiée à Saint-Pierre, ou plutôt un monastère, à une époque très-reculée; car elle est ainsi appelée dans l'acte de donation de Richard II, et de Hildebert II, qui gouverna de 1017 à 1023 : « *Hildebertus abbas dedit S. Petri monasterium in latere montis*[1]. » L'auteur du *Neustria* cite ces expressions : « *Ric. dedit monasterium S. Petri*, » d'une charte qu'il avait vue quand il visita le Mont, « *dùm Montem piè perlustrarem*[2]. » Un des manuscrits du monastère établit ses droits sur cette église : « *Abbas confert pleno jure ecclesiam B. Petri de Monte et curatus, seu vicarius ejusdem accipit ab ipso abbate curam animarum ac ipsum instituit et destituit*[3]. » D. Le Roy mentionne cette église : « Du costé de l'orient est bâtie une petite ville ceinte de fortes murailles et tours, en laquelle il y a une église parrochiale dédiée à S. Pierre contenant environ cent mesnages ou feux[4]. » Dans son architecture, rien n'annonce une époque ultérieure au XVI[e] siècle[5]. Dans notre siècle, quand l'abbaye fut devenue une prison, les derniers pèlerins[6] allèrent faire leurs dévotions dans cette église, où est un saint Michel, « clothed and ar-

1 *Gallia*, tom. XI, col. 504. — 2 Il faut donc ajouter le père Du Moustier aux célébrités qui ont visité le Mont. Des notes marginales de Mabillon sur les manuscrits du Mont faisaient croire à tort qu'il y était venu : « *Hanc descriptionem augustissimi loci quem mihi non videre licuit, haud injucundam arbitratus.* » Du moins, il n'y était pas venu lorsqu'il faisait ce volume des *N. Bén.* Les manuscrits du Mont lui avaient sans doute été communiqués à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. — 3 N° 14, p. 341. — 4 Il y a 400 habitans dans la commune; environ 600 dans la maison centrale. — 5 C'est sans doute dans le sens historique que M. Hairby a dit : « A small ancient parochial church. » — 6 Le dernier pèlerinage marquant date de 1835. Vingt pèlerins de l'Orne vinrent avec un drapeau donné par M[me] de Broglie.

med like a grecian hero [1], » ouvrage grossier d'un détenu, sur lequel Maximilien Raoul raconte cette anecdote : « Lorsque ce groupe fut placé dans l'église, une vieille Montoise fut tellement effrayée en le voyant pour la première fois, qu'elle revint après l'office, et, munie d'un bâton, se mit en devoir de briser les cornes du démon. Par bonheur, le sacristain, étant survenu, désarma la vieille et lui dit, pour l'apaiser, que l'Archange ferait bien son office tout seul. »

Le morceau le plus remarquable de cette église est une statue tumulaire mutilée, dans laquelle on reconnaît un personnage, sans doute un abbé du monastère, drapée dans une robe à longs plis, avec les formes ascétiques de la statuaire du Moyen-Age. Ce qui fut sa tête s'enfonce dans un oreiller affaissé ; ses pieds sont posés sur un animal accroupi : un reste d'ange tient le gland du coussin. La statuette du patron est posée sur un cul-de-lampe dont la végétation est purement dessinée et profondément fouillée. On remarque encore la cuve ronde du baptistère, le bénitier du nord, et beaucoup de pierres tombales. Une d'elles, dalle d'ardoise, placée sous le lutrin, a une curieuse inscription de 1599 : c'est la naïveté du Moyen-Age jointe à l'hyperbole de Théophile et de Malherbe.

« Epitaphe sur le trespas du s^r de Lanctot, lieutenant de M. de Brevent, gouvern^r de ce lieu :

« Arrestons mes amis voyons sous ceste lame
L'objet le plus parfait qu'y eut en ces bas lieus
Qui pour but n'avoit rien que l'on^r et les cieux
Sejour qu'il a choisi pour reposer son ame.

Eslansons nos soupirs qu'un sainct désir enflame
Détestons de la mort le dard trop envieux.
Mais non, car nous ferions notre pis de son mieux
Content il a fini et ses jours et sa trame.

1 M. Hairby.

Que nous faut-il donc faire en sa triste arrêture
Nos yeux seront-ils secs voyant sa sépulture,
Sa terreur est trop grand, ausi plaignons son sort.

Ce seroit offenser la puissance divine
Qui l'a ravi au ciel, sa première origine
Bénissons donc le ciel en sa vie et sa mort.

---

Iscy loge le cors de Jean de Surtainville.
Son esprit fut ravi par l'ange sainct Michel
Qui pour le guerdonner le logea dans le ciel,
Après vingt ans qu'il fut gouverneur en sa ville. »

Une autre pierre tombale est celle d'un curé, avec cette simple épitaphe : « Ci gît messire Raosoye Petit, prestre, curé de ce lieu, lequel a donné à perpétuité au trésor sept livres de rente et vingt-deux livres au maître d'école ; il décéda le vingt septembre 1649. » Cette tombe est ornée d'une figure en buste dans laquelle on aura sans doute voulu représenter le pasteur. M. Hairby cite un bon Christ en bois : « A full sized crucifix well carved in wood, wich formerly belonged to the abbey ; » mais il est trop sévère lorsqu'il dit de l'église : « The village church is a wretched looking building, and the interior is almost as miserable as the outside[1]. »

L'inventaire des titres de cette église signale un grand nombre de fondations du XVI[e] et du XVII[e] siècle[2] :

« M[e] Nicolle du Fresne p[bre] donne dix livres à charge une grande messe... quatre sols aux ministres, douze deniers au M[e] d'escolle qui chantera..., trois sols à douze paovres en mémoire des douze apostres de Jésus Crist. 1576. » Un autre prêtre de la paroisse, Julien de Cambray, fit une autre fondation : « ..... Aux prosnes des grandes messes soit faicte recommandation et prierres par le curé pour l'ame du deffunct

1 *A Short hist. account*, p. 152. — 2 *Ap.* M. Desroches.

et de ses amis vivants et trespassés... 1562. » Nicolas Bernier, sergent-major du Mont, donna vingt sous pour celui qui sonnerait dans les brouillards. Il fit encore une autre fondation pour « estre recommandé aux prierres des assistans d'un *Pater* et *Ave* à genoux... » Il donna « traize sols a traize pauvres qui assisteront avec leur chapelet pour prier Dieu pour lui. 1650. » Un curé, Fr. Petit, donna : « Un sold pour une prierre de *Pater* et *Ave*... » Catherine Le Guey donna dix sous de rente « pour la personne qui sera commise par lesdits bourgeoys à sonner l'une des cloches affin d'advertir et donner adresse aux personnes qui seroyent an peril dans les grèves pendant les frimats et brouillards... » Remond de Hermanville, écuyer, sieur de Saint-Pierre, décédé en 1617, voulut qu'on célébrât « trois messes à notte le jour et fest des sept dormans. » G. du Chesnay, prieur claustral de l'abbaye, voulut qu'on l'enterrât dans cette église, et qu'on célébrât « une messe hautte à note le jour des Rameaux que la procession de laditte église monte en ycelle abbaye.... » Jean Nepveu, bourgeois du Mont, donna une rente « à prendre sur une maison ou pend pour enseigne l'*Image S. Michel*... » Romain Cornille constitua une rente sur sa maison « dite des *Trois-Rois* proche le *Lion-d'Or*. »

L'oasis de ces rochers, c'est le cimetière de cette humble église : là, l'herbe est haute et fraîche ; des peupliers entourent cette enceinte où la mort n'a rien d'austère, et où les tombes disparaissent sous le gazon. C'est le cimetière du village, mais au milieu de sables et des rochers ; c'est le lieu du repos des simples et des ignorans, ou, selon la pensée de Gray, des génies qui se sont ignorés, mais ce cimetière est dans la montagne austère, à deux pas de l'abbaye royale, dont les pavés recouvrent des princes et des abbés[1].

1 Voir la basilique. Le cimetière de la Maison Centrale était sur les terrains du Mont qui touchent à Beauvoir. Une grande marée l'a em-

Au haut de la ville, entre la Tour-Merilland et l'entrée du château, est une masse de débris où l'on distingue encore un portail roman et des angles en grand appareil, largement joints (*large-jointed*), et trois grands cintres, au fond du jardin. On l'appelle le Couvent-Sainte-Catherine ou le Château-Dame-Tiphaine [1]. C'est le beau logis que Duguesclin fit construire, en 1366, pour sa femme, Tiphaine Raguenel, dite la Fée, « dame bien versée, dit D. Huynes, en philosophie et en astronomie judiciaire. » Ce souvenir nous rappelle que Duguesclin vint au Mont Saint-Michel : « Tiphaine de Raguenel, fille du vicomte de La Bellière, voyant que son mary Bertrand du Guesclin, connétable de France, s'en alloit en Espagne faire la guerre, obtint de luy de venir demeurer en ce Mont Saint-Michel jusques à son retour. Ledit Bertrand ly amena et luy fit bastir un beau logis vers le haut de la ville dont on voit encore quelques murailles. Son mary luy laissa en garde cent mille florins lesquels elle distribua libéralement jusqu'au dernier à plusieurs soldats et capitaines mal fortunez qui la vinrent visiter en ce Mont, les exhortant de retourner à la guerre pour combattre sous la bannière de son mary. Cependant cette dame s'exerçait continuellement sur ce roc à la contemplation des astres, à calculer et dresser des éphémérides, etc., et ce jusques à l'an 1374 qu'elle alla mourir à Dinan en Bretagne, où notre abbé Geoffroy lui fit solennellement ses obsèques comme elle l'avoit désiré [2]. »

porté, il y a quelques années. Aujourd'hui il est plus avant dans les terres, à la Rive d'Ardévon : *Sine nomine vulgus.*

1 Le *Terrier* cite : « Le jardin du chasteau dame Tifaine. » —

2 D. Huynes. C'est à tort que D. Lobineau l'a fait enterrer dans l'abbaye du Mont. On attribue à Tiphaine la Fée un Mss. du n° 14 de la bibliothèque d'Avranches. Ici se place naturellement un article des *Recherches sur le Domesday*, par MM. d'Anisy et de Sainte-Marie : « Adelard, religieux bénédictin, qui vivait sous Henri Ier, et qui était

On sait que l'astronomie ou plutôt l'astrologie fut une des passions du Moyen-Age. Le Mont fut aussi une école astrologique : Adelard et Tiphaine en furent les principaux élèves, et cette science est répartie dans un grand nombre de manuscrits du Mont[1]. Du reste, il faut avouer qu'il y a peu d'observatoires aussi heureusement placés : rien n'éveille le désir de la science du ciel comme les cîmes et les vastes espaces[2].

le fils ou le frère d'un Adelard, marqué comme Sous-Tenant dans le *Domesday*, étudia probablement l'astronomie au Mont Saint-Michel. Du moins, il y avait au monastère deux Mss. de ce savant religieux sur cette science. Il prenait le nom d'*Adelardus bethonensis*. Il voyagea beaucoup, et, après avoir parcouru l'Espagne, l'Egypte, l'Arabie, il revint en France où il professa publiquement l'astronomie. La bibliothèque d'Avranches possédait ces deux Mss. Mais ils ont été enlevés du volume qui les renfermait. » Tom. 1er, p. 53. Il y a encore deux Mss. sur l'astronomie, le n° 155, *de Astron. Ptolemæi; Regulæ ejusdem super astrolabium et varia opera;* et le n° 184, *Summa Schrevelii de astronomiâ antiquâ.*

1 Le Mss. n° int. 14 contient un calendrier; le Missel n° 192 commence par un calendrier où il y a en tête de chaque mois des vers astrologiques. Nous en avons cité un. Le Mss. 94 commence aussi par un calendrier; il y a encore un calendrier à la fin du n° 35; le Mss. 145 est tout astronomique. Voici quelques titres : *Canones Ptolemci ad astronomiam; de nominibus laborum laboratorum in astrolapsu; compositio horologii viatorum, etc.;* le Mss. 184, où l'astronomie est distinguée de l'astrologie : *Astrologia partim naturalis, partim superstitiosa.* Il renferme un Traité d'Astrologie où on lit : « *Si quis te venit interrogare de muliere si adulteravit an non, scias certe qualis hora est, et si est hora de Marte an Mercurio, scias certe quod fornicavit : et si...* » Ce Mss. contient un commentaire sur Macrobe, et le Traité d'Astronomie de Marcianus. — 2 Un des phénomènes les plus solennels de la Baie, c'est l'orage. Trois grands bassins débouchent dans ce golfe profond. Quelquefois trois orages, suivant le fil des eaux et la ligne des vallées, se réunissent sur le Mont Saint-Michel, et y engagent des

La dernière maison est celle de la Truie-qui-file. Elle est la plus rapprochée de l'abbaye vers laquelle sa façade offre quatre ou cinq arcades cintrées. Elle touche à la seconde ligne de fortifications; car, ce que l'on ne sait pas assez, l'abbaye était défendue à ses pieds par une seconde enceinte, que détermine assez bien le mur de ronde actuel, et qui est évidente entre la Truie-qui-file et l'abbaye. On y voit encore les vieux murs et des projections de tourelles. Du reste la marquise de Créquy observa cette enceinte au commencement du XVIII[e] siècle, et écrivit dans ses *Souvenirs :* « Le portique de l'abbaye d'où l'on aperçoit une seconde ligne de fortifications supérieures, admirablement édifiées de grands blocs de granit... Nous y fûmes reçues par le prieur conventuel, à défaut d'abbé régulier, parce que le siége de cette abbaye royale était ce qu'on appelle en *commande !* Enorme abus qui consiste à disposer de ce qui n'est pas à soi[1] ! »

Autour de la ville du Mont Saint-Michel se faisait chaque année une procession en mémoire d'un événement national, dans lequel elle pouvait révendiquer une large part. Le 12 août, en souvenir de l'expulsion des Anglais de Normandie, avait lieu cette procession à laquelle devait assister une personne de chaque maison, selon cette note d'un manuscrit :

luttes sublimes. Ce sont des tonnerres ininterrompus, et des flamboiemens continus. Nous avons pu y faire la remarque que les carreaux de la foudre et les zigzags flamboyans dont les peintres arment la divinité sont une expression et une image fausses. L'électricité se dégage généralement en décharges sinueuses, en serpens de feu, et non en lignes brisées et en zigzags. C'est à cause de cette situation que l'église a été tant de fois frappée de la foudre.

1 Tome v, p. 85. La marquise, qui dans sa vie centenaire avait vu beaucoup de choses, dit : « L'abbaye du Mont Saint-Michel, l'église de Brou-lez-Bourg, et le château de Chambord, que je vous recommande comme étant les trois choses les plus curieuses du royaume. »

« *Reductio ducatus Normanniæ de manibus Anglorum facta anno* 1450 *et fit processio circa villam in qua tenetur esse de qualibet domo una persona.* » En cette année, le vainqueur de Formigny, le libérateur de la Normandie, le connétable de Richemont, vint en ce monastère où il accompagnait François 1er, duc de Bretagne, dont nous dirons bientôt la tragique histoire[1].

Après avoir fait le tour du rocher, après avoir gravi le raidillon qui est la rue de la ville, l'observateur arrive en face de cette entrée dantesque de l'abbaye, mystérieuse comme un sanctuaire, sombre comme un enfer, digne vestibule de ce monde d'architecture qui symbolise les deux grandes idées du Moyen-Age, la religion et la guerre, de cette œuvre multiple où la variété s'harmonise dans une grande et parfaite unité.

### 3° L'ABBAYE.

Le Mont Saint-Michel est un lieu qui défie la description.... Tout ce que je pourrai vous en dire ne sera qu'à titre d'indication préparatoire et d'encouragement.

(LA MARQUISE DE CRÉQUY).

« Jamais le génie du poète ou de l'artiste n'a imaginé une entrée plus simple, plus imposante et plus poétiquement mystérieuse que celle de l'ancienne abbaye-château du Mont Saint-Michel... Mais autant elle était doucement mélancolique à l'âme de l'homme qui s'y présentait libre et à genoux, autant elle est sombre et désespérante aux yeux de celui qui en

1 « D'Avranches s'en vint le duc au Mont Saint-Michel et jà estoit malade et monseigneur le connétable le vint conduire jusque là. » *Vie de Richemont*, par G. Gruel.

monte les degrés debout et les fers aux bras[1] ! » Quand on a gravi la rampe qui s'appuie aux remparts, à un brusque détour, à l'angle de la Merveille, à cent cinquante pieds au-dessus de la grève, on se trouve en face de cette entrée effrayante. Deux tours rondes, crénelées, ceintes d'un cordon au centre, torulées à leur base, appuyées sur des contreforts plats, et semblables à deux canons gigantesques sur leur culasse, flanquent et dominent un escalier escarpé, suintant, sombre, profond. Des lucarnes grillées et des meurtrières percent çà et là cette terrible façade. Cette entrée, appelée Donjon par dom Le Roy, fut faite en même temps que la Perrine, par l'abbé Pierre Le Roy, en 1393 ; mais les pieds droits qui portent les tourelles, quoique parfaitement ajustés et fondus dans les encorbellemens, nous semblent, avec les petits culs-de-lampe rectangulaires, et le personnage indécent accroupi dans un angle, appartenir à la Renaissance. Au même temps se rapporte l'ogive assez grossière de la poterne qui est à gauche où aboutit une bifurcation de la rue de la ville. Le mur, de ce côté, offre une suite de voûtes qui servaient de boutiques pour les objets de pélerinage. Le mur qui est à droite, et qui s'étend entre le Donjon et la Tour-des-Corbeaux ou du Réfectoire est aussi l'œuvre de Pierre Le Roy[2].

L'escalier, fantastiquement éclairé par en haut, conduit à la porte d'entrée : c'est un cintre surbaissé, comme écrasé par la masse qu'il porte, c'est-à-dire par ces édifices bâtis par l'abbé Toustain en 1257, et qui portaient le nom de Belle-Chaise[3].

1 Maximilien Raoul, p. 98. — 2 Le Mss. 24 dit : « Pierre abbé fist faire toute la grant porte de ceste abbaye, » fol. 50, et le *Gesta Petri Regis* : « *Duas turres porte cum muro inter ipsam et turrim refectorii construxit.* » Mss. 34. — 3 « Cet abbé, dit D. Huynes, fit construire Belle-Chaise et ce qui est au-dessus pour servir de logement aux portiers de l'abbaye, il sert maintenant de corps-de-garde pour les soldats de la garnison du chasteau. » Le n° 24 dit aussi : « Sous Toustain fist faire Belle Chieir. » P. 48.

Cette porte, avec ses niches trifoliées, dont une renfermait la statue de saint Benoît, a bien le caractère du XIII[e] siècle [1]. Vis-à-vis sont les restes d'une vaste cheminée du XV[e], dans laquelle a été ouverte l'entrée de la loge du concierge. C'est derrière cette porte, qui se referma sur ses gens, que fut tué le marquis de Belle-Isle [2]. « A cette porte, dit Piganiol, on dépose les armes cachées, pistolets de poche, bayonnettes, couteaux... On passe sous une herse armée de grosses pointes de fer, et après avoir monté quelques marches on trouve une grande porte fermée, épaisse d'un pied, toute couverte de fer où l'on trouve un guichet... on y entre en ployant le corps. »

Le Vestibule ou la Porte-des-Gardes offre deux plans, à cause de l'inclinaison du sol, et sur sa voûte se croisent de flexibles et pures nervures, ayant de petites roses à l'intersection, et retombant sur d'élégantes colonnettes angulaires : c'est toujours l'œuvre du XIII[e] siècle. Mais cette pièce choque par son irrégularité. A gauche est la porte qui s'ouvre sur le Grand-Escalier, à droite est celle qui conduit à la Basilique et à la Merveille. C'est là, où vous voyez l'uniforme moderne, que veillaient les gardes de la forteresse, et que se réunissaient, en certains jours solennels, comme le jour Saint-Michel, les vassaux de l'abbaye, qui devaient être « *armati de cambesis, capellinis, ganteletis et lanceis* [3]. Piganiol décrit « cette grande salle où les murs sont couverts de mousquets et de pertuisanes rangés sur leurs râteliers. »

Dans l'année 1450, il y avait grande foule au Mont Saint-Michel. Le duc de Bretagne y était, et avec lui le connétable de Richemont : ils venaient de reprendre Avranches aux Anglais : le duc, qui « jà estoit malade, » s'en retournait dans

1 M. Gally Knight appelle cette porte « lourde et imposante. » — 2 Voir l'Histoire. — 3 Voir au Cartulaire : « *Homines qui debent servicium tempore guerre.* »

ses états, et venait faire un pélerinage au Mont Saint-Michel, ou peut-être y apporter l'angoisse de ses remords, car il était l'assassin de son frère, « estranglé une nuict par deux compagnons avec deux touailles torses. » Dom Huynes raconte ainsi, dans toute sa simplicité, ce fait qu'un historien moderne[1] a arrangé en roman : « L'an 1450, François Ier, duc de Bretagne, vint en ce Mont par dévotion au retour de la prise d'Avranches, et le lendemain il fit faire en cette église un service solennel pour l'âme de feu Gilles, son frère; et après avoir demeuré huit jours en ce Mont, comme il sortoit la porte pour s'en retourner en Bretagne, un homme habillé en cordelier se présenta devant luy, l'assignant de compareistre devant le tribunal de Dieu dans 40 jours pour rendre raison du tort qu'il avoit feit à son frère Gilles, à quoy il ne manqua pas, car au bout du terme il mourut[2]. » Est-ce à cette porte ou à celle de la ville qu'eut lieu cette menaçante apparition, c'est ce que ne dit pas l'histoire, et en l'absence de précise indication, c'est sous cette voûte que nous nous sommes plu à évoquer ce souvenir.

Un couloir, sur lequel s'ouvre le corps-de-garde de la tour occidentale du donjon et que borde un mur dont les robustes arrachemens annoncent des constructions détruites ou projetées, conduit à la porte de la première zône de la Merveille ou dans les Montgommeries, autrefois la Salle des Gardes et les Ecuries. Cette vaste salle souterraine, crypte qui semble taillée dans le roc, est divisée en deux par un

1 M. de Roujoux, *Histoire de Bretagne*. Son récit a été imité par M. Boudent-Godelinière, et par les touristes anglais, Miss Costello et M. Hairby. — 2 Le secrétaire du connétable, G. Gruel, dit mystérieusement : « Lui veinrent les nouvelles que monseigneur Gilles estoit mort, dont il fut bien courroucé, puis le duc le lui dist et eurent grandes paroles ensemble : toutefois la chose se dissimula pour l'heure, de peur de grands scandales. »

mur de refend[1]. Des voûtes basses, épaisses, nues, aiguës ou cintrées posent leurs retombées anguleuses sur des piliers ronds ou carrés, massifs et trapus. Nous ne croyons pas qu'il existe de galerie souterraine aussi étendue, de crypte aussi grandiose : soixante-dix mètres de longueur, douze mètres de largeur, trois avenues formées par une vingtaine de piliers, et sur ces voûtes pèsent deux étages de constructions, le Dortoir sur le Réfectoire, le Cloître sur la Salle des Chevaliers. Cette base de la Merveille qui a défié les incendies et les écroulemens, fut bâtie, ainsi qu'une grande partie des édifices supérieurs, par l'abbé Roger II, en 1117, selon dom Huynes, en 1121 selon dom Le Roy, et sans doute entre ces deux dates. C'est pour nous la seconde époque architecturale du monastère, le roman secondaire où se montre déjà l'ogive[2], les constructions d'Hildebert formant la première. Le *Gallia* représente ainsi l'ordre des constructions de Roger : « *Arcam claustri quæ erat lignea lapideam fecit et subtus ipsam... aulam et cameras lapideas et in tertio ordine stabula equorum, fornicibus super fornices libratis, mirabiliter adaptavit* », et le *Neustria* : « *Ad radicem montis equorum stationes, arcuatis fornicibus librans.* » C'étaient donc les anciennes écuries.

Ce devait être un beau spectacle que cette salle austère, où le jour venait de trois côtés, lorsqu'elle était remplie de mouvement et de bruit par les chevaliers et les chevaux, couverts de leurs panoplies, quand le fer du cheval et l'éperon du cavalier résonnaient sur le granit du rocher, que les hennissemens éveillaient les échos sonores, et qu'une lumière fantastique s'y jouait avec les ombres[3]. Aujourd'hui, au mi-

1 De là la Montgommerie première, et la Montgommerie *bis* du langage administratif. — 2 Il y a des fenêtres ogivées dans la première Montgommerie, celle de l'est. — 3 Le service des écuries était réglé : c'était une vassalité comme les autres. Aussi on lit dans un

lieu des lits alignés des détenus, vous pouvez vous croire dans l'entrepont d'un vaisseau : ces lits sont les hamacs, ces piliers sont des mâts, ces fenêtres sont des sabords, et voici la mer, ses îles et son rivage.

On se souvient que les Ecuries prirent le nom de Montgommeries après la tentative infructueuse du chef calviniste pour s'introduire dans la place, et que ce fut sous ces voûtes que furent dagués ses quatre-vingt-dix-huit soldats[1]. La Montgommerie de l'est, ou Salle des Gardes, était devenue l'Aumônerie dans le siècle dernier : « *Sub refectorio est ampla aula erogandis in pauperes eleemosynis deputata*, » dit Mabillon.

A la première Montgommerie se superposent le Réfectoire, bâti par Roger vers 1120, et le Dortoir.

Mss. du Mont : « *Isti sunt qui debent de equis servire ; Willelmus de Boschet, filius Mainerii ; Niellus Berer ; Warnerius Talpa ; Roscelinus nepos ejus ; Hugo, filius Gerardi ; Johannes, filius Rainaldi ; Haimericus monetarius ; Odelarius presbiter ; Radulfus, filius Frotberti ; Ermenulfus, filius Waleranni ; Radulfus, filius Widmundi ; Guillelmus Maisneicth.* » N° 78. On remarquera sans doute la physionomie septentrionale et scandinave de ces noms. Le *Cartulaire du Mont*, spécialement les détails des propriétés de l'abbaye dans la baronnie de Genêts, au XII<sup></sup>e siècle, fournit des élémens nombreux pour faire croire que l'invasion normande fut très-considérable. Au XII^e siècle, le plus grand nombre des propriétaires des bords de la Baie portaient des noms saxons ou normands. Cette citation confirme cette remarque.

1 Voir l'Histoire. M^me de Créquy a aussi raconté ce fait, mais son manuscrit a des lacunes en cet endroit. « On voit de l'autre côté du nord cette prodigieuse muraille appelée la Merveille... (lacune d'une page) ... et l'on rejetait à Montgommery qui *vigillait* au pied du mur et qui attendait impatiemment son tour pour être hissé le dernier de sa troupe ; » mais le reste n'est pas vrai : « Quand son tour de monter fut arrivé, il se trouva prisonnier du père abbé, qui le retint en captivité jusqu'après l'abjuration de Henri IV. » Tom. 1^er, p. 90.

Le Réfectoire, par la pureté et la simplicité de ses lignes, et par l'angle obtus de ses voûtes, révèle les premiers essais de l'ogive. Il faut, par la pensée, débarrasser ce beau vaisseau « noble room, » dit M. Hairby, de ce plancher qui le coupe en deux étages, et du badigeon ou lait de chaux que l'on a passé sur les riches teintes des siècles. Il faut la contempler avec ses deux nefs que forment huit piliers ronds à base octogone, aux chapiteaux trifoliés, de chacun desquels jaillit, pour se croiser avec souplesse sous des voûtes élevées, un faisceau de huit nervures rondes, qui épanouissent des rosettes de feuillage à l'intersection, et retombent par trois sur les murs ou sur de triples colonnettes : c'est l'arbre gothique dans toute son élasticité et toute sa vigueur. Deux belles cheminées se projettent sur les murs et appuient leurs corbeaux sur des colonnes. Cette pièce a 432 mètres carrés de surface. « C'est un des plus beaux vaisseaux gothiques qui existent en France[1], » et Mabillon dit, dans sa description du Mont: « *Sub dormitorio exstat amplissimum refectorium pulchrè illustratum.* »

Dans ce Réfectoire, rempli de métiers, s'assit à la table monastique le plus fier monarque de son temps, Henri II, duc de Normandie et roi d'Angleterre. C'est là qu'il fit don à l'abbaye des églises de Pontorson[2]. Son conseiller et son ami, l'abbé Robert du Mont, a consacré ce souvenir dans sa chronique, à l'année 1158 : « *Rex venit ad Montem S. Michaelis, et auditâ missâ ad majus altare, comedit in refectorio cum baronibus suis*[3]. »

Tout était réglé dans les monastères : aussi des règles présidaient-elles aux repas du Mont Saint-Michel. Elles sont exposées dans le *Livre des Constitutions* et dans un *Cérémonial* du monastère[4].

1 *Guide Pitt. du Voyag. en France*, de Didot. — 2 V. la charte dans les *Instr. du Gallia*, t. XI. — 3 *Append. ad Sigebertum*. — 4 Mss. n° in-

Auprès du Réfectoire est une jolie salle, dite la Conciergerie, cruellement mutilée, dont la voûte est portée par trois belles colonnes.

Le Dortoir est la zône supérieure, que révèle au-dehors le fenestrage moresque. Il est probable qu'elle date en partie de la fin du XIV[e] siècle, quand Pierre Le Roy refit le sommet de la Tourelle des Corbeaux, et divisa le Dortoir en cellules. Il a certainement été voûté, car, outre toute analogie, on aperçoit encore la naissance de la voûte. M. Hairby a dit de cette pièce : « L'ancien dortoir est maintenant rempli de lits pour les prisonniers : il n'a rien de remarquable dans son état actuel, mais il offre à l'imagination un étrange contraste entre sa destination ancienne et sa destination présente. » Dans le siècle dernier, il était divisé en deux, selon la description de Mabillon : « *Inferiori dormitorio aliud superius superstructum est cum cellis ad aquilonem et austrum versis, quarum porticus per vitream porticam illustratur ab oriente, unde prospectus in urbem Abrincas et in minorem rupem vocabulo Tumbelaniam*[1]. »

La Salle des Chevaliers, *Equitum magnificam Aulam*[2], se superpose aux Ecuries. Cette pièce est un type de beauté sévère et élégante : c'est la force du chevalier unie à la noblesse flexible de sa démarche. Au point de vue monumental, c'est le développement, sobre encore, de l'architecture simple de la zône inférieure, comme la zône supérieure, le Cloître, en est l'épanouissement : c'est le tronc de l'arbre gothique, comme la Montgommerie en est la racine, comme le Cloître en est la fleur : c'est la superposition de trois siècles : le XI[e] fit les Ecuries ; le XII[e] (vers 1120) vit naître cette salle ; le

térieur 35 : par ex. *In fest... habeat duas pilancias abbas... Die pasche habeat octo flatones et gastellos...* »

1 *Ann. ord. S. B.* — 2 *Gallia.* Elle déborde un peu au midi sur les Ecuries.

XIII[e] vit s'épanouir le Cloître. Divisée en quatre nefs par deux rangs de huit colonnes chacune, la Salle des Chevaliers se développe dans une longueur de 28 mètres : une troisième colonnade, appuyée au rocher, a été dévorée par un couloir, et, dans l'état primitif, l'œil saisissait plus de vingt colonnes, que l'entrecroisement et les pénombres multipliaient encore. Ces colonnes méritent d'être étudiées : identiques au coup-d'œil général, elles se distinguent au détail par la foliation variée de leurs chapiteaux, et les cicerones ne manquent pas de vous dire qu'aucun ne se ressemble. Les feuilles de vigne, d'acanthe, de chêne, les trèfles, les feuilles fantastiques s'y combinent dans des dispositions variées. Des nervures arrondies, alternativement quadruples et simples, s'élancent d'un essor vigoureux et souple, et, dans leur double mouvement, présentent un faisceau de douze cordons qui filent vers la clef ou retombent sur les tailloirs. Les deux nefs du milieu sont d'une ogive obtuse : les nefs latérales, plus étroites, ont des voûtes plus aiguës. Toutefois, si ces ogives n'ont pas tout l'élan du siècle suivant, elles sont d'une remarquable pureté, et leur date est remarquable : cette salle fut un progrès dans l'état général de l'ogive d'alors, et l'œuvre d'un artiste qui devançait son temps. Il n'y a plus rien de roman : le pilier est élancé, à l'ornementation symbolique du chapiteau a succédé le motif végétal, la nervure est déliée, le tiers-point est aigu. Des temps plus modernes, le XV[e] ou le XVI[e] siècle, ont fait ces deux immenses cheminées, dont les hommes de nos jours feraient une maison, et les fenêtres à tête carrée et à meneaux prismatiques. Il est peut-être difficile de déterminer si les cintres surbaissés des grandes fenêtres appartiennent aux cintres qui précèdent ou à ceux qui suivent l'ogive.

Les manuscrits du Mont Saint-Michel ne parlent guère de la destination de cette salle ; il faut en conclure qu'elle servait aux usages généraux des Salles des Chevaliers : c'était le lieu des repas et du jeu, des conseils de guerre, des

veillées, des réceptions de chevalier, des exercices d'escrime.

Quand l'Ordre de Saint-Michel eut été créé par Louis XI[1], un des statuts établit pour chaque année, à la fête de l'Archange, un Chapitre des chevaliers dans cette grande salle. La veille de la Saint-Michel, les chevaliers, avec ou sans le roi, assistaient aux vêpres, portant des capuchons cramoisis, de longs manteaux de damas fourrés d'hermine, bordés d'or mêlé de coquilles d'argent. Le lendemain, dans le même costume, ils entendaient la messe, après laquelle chacun présentait ses oblations, puis ils se rendaient dans la Salle des Chevaliers où ils dînaient. A son installation, chaque chevalier recevait du roi le collier d'or orné de coquilles et du médaillon représentant la lutte de l'Archange et du démon, avec la devise : « *Immensi tremor Oceani.* » L'hérésie, la trahison, la couardise excluaient de l'ordre. D'après les statuts, le chevalier était obligé de payer au trésor trente écus d'or, pour l'ornementation de l'église de l'Archange, et, à la mort d'un chevalier, on devait dire vingt messes, et donner six écus d'or. Cette salle devait avoir alors une magnifique décoration héraldique, des trophées d'armes, des écus, des pennons, et des stalles sculptées. Une femme qui la vit au commencement du siècle dernier nous en a fait une description d'autant plus précieuse qu'elle est la seule qui nous en soit restée : « La salle des chevaliers de l'ordre est une immense et superbe galerie, à quatre rangs de piliers gothiques, et dont la voûte est richement ornée de rosaces tombantes. On y voit les trophées héraldiques de tous les chevaliers de l'ordre du roi depuis sa

1 Ce prince associait la dévotion et les affaires. Voici une de ses dépêches : « Le roy ira en voyage à monsieur S. Michel et à Grantville, parlera à M. de Warwic tant qu'il voudra.... Quand il sera ès isles, s'il craint de perdre aucuns navires, il en pourra envoyer à Cherbourg et à Grantville. » COMMINES.

création jusqu'à l'institution de celui du Saint-Esprit par Henri III [1]. Les casques, les cimiers des chevaliers sont placés sur la sommité de leurs stalles, dont ils forment le couronnement, et tout cela produit de chaque côté de la galerie une longue file de bannières, d'écus blasonnés, de casques, voiles de casques flottans, cimiers et lambrequins découpés qui brillent de dorures et de toutes couleurs, et qui produisent un effet très-noble et très-pittoresque. On dirait que toute la pompe féodale de la vieille France s'est réfugiée dans cette belle galerie du Mont Saint-Michel [2]. »

Aujourd'hui, la Salle des Chevaliers est un atelier de tisseranderie : plusieurs fileurs tournent leur rouet dans chacune des cheminées [3].

La Salle des Chevaliers rappelle tous les souvenirs de guerre et de victoire de la forteresse : et ces souvenirs sont assez bien

1 Le second ordre n'empêcha pas le premier de subsister, mais il était déprécié. Les femmes, Mlle Quinault par exemple, portaient le cordon noir de Saint-Michel. — 2 *Souvenirs de la marquise de Créquy*, tome 1er. Les souvenirs de la spirituelle conteuse ont pu s'obscurcir avec son grand âge : ainsi il y a lieu de douter de l'exactitude architecturale : nous craignons qu'elle n'ait confondu les chevaliers de l'ordre avec la liste d'armes des chevaliers défenseurs du Mont en 1427, qu'on voyait autrefois dans cette salle, et qu'y avait vue M. Cousin. Nous connaissons plusieurs dessins de ce noble vaisseau, d'abord et avant tous celui de Cotman, celui de Boisselat, un dessin au trait dans les œuvres de M. de Caumont. Un dimanche, pendant l'absence des détenus, nous vîmes une dame inconnue qui faisait un beau dessin de cette pièce. Sa représentation extérieure est dans la gravure des *Ann. Bén.*, sous le nom de *Aula major*. Le texte la décrit et l'appelle *Amplissima aula*. — 3 Ce contraste des petites choses de nos jours avec les grandes d'autrefois a excité l'indignation de Maximilien Raoul : « Quand donc le poète prendra-t-il, comme Jésus-Christ, un fouet pour chasser les marchands du temple ? » et une boutade de M. Hairby : « Jupiter with a distaff ! »

résumés dans ces vers d'un poète du XVIe siècle, qui chanta un de ces événemens, la reprise du Mont sur les soldats de Touchet :

« Tu sçais où est le Mont sur le sourcil duquel
Est un temple sacré à l'ange Sainct Michel
Qu'Aubert le sainct prélat de l'église Avranchine
Feist eslever piqué de la Bonté divine.
C'est un fort qui se rit des band'rolles de Mars,
Tant il est bien gardé de fidelles soldarts.
Son effort n'y peut rien non plus que de Neptune...
Mars cent fois a esté sur l'innombrable arcine
Que roule l'Océan plus d'un vol de canon
Largement à l'entour de ce puissant dongeon...
Et cent fois à sa honte il a esté forcé
Se voyant hardiment des gardes repoussé,
De lever tout son siége et de quitter la place[1]. »

Un escalier conduit de cette salle au Cloître ou Aire-de-Plomb.

Le Cloître est l'originalité et l'essence de ce monastère : il en résume et en développe le caractère : il en est l'âme et la plus haute expression. Si la zône inférieure représente le sein de la terre, la partie moyenne la surface, celle-ci représente, pour ainsi dire, le ciel ; si le gnome a dû habiter la première, si l'homme a habité la seconde, la troisième devait être le séjour de l'ange. Quelle imagination ne s'harmoniserait ici pas avec cette idée, si elle revoyait, par le souvenir, les magnificences disparues, les splendeurs éteintes, et l'image ancienne de ces pierres attristées, que nous voudrions faire revivre ? mais, pour cette œuvre, nous n'avons que la froide analyse, et les débris ramassés dans les vieux livres. Cette magnificence d'ornementation, cette légèreté de style, cette situa-

1 *La Prinse du Mont Saint-Michel*, par Jean de Vitel, poète avranchois.

tion aérienne en font un objet sans pair, dont les Alhambra et les féeries arabes donnent une idée matérielle, mais qu'elles ne font pas comprendre dans son esprit. La charmante expression de D. Huynes en dit plus que nos descriptions : « Ces agréables plantes cueillies ès cloîtres bénédictins commencèrent à faire paroistre leurs fleurs et leurs fruits en ce palais des anges. » Le même religieux nous donne des détails historiques et descriptifs de ce cloître, où il avait tant de fois promené ses pensées, et sur lequel il avait si souvent attaché ses regards :

« Radulphe ou Raoul de Villedieu voyant que le plus bel ornement des monastères manquoit au sien, scavoir un cloistre, fit travailler les petits, artificieux et admirables pilliers d'une nature assez difficile à cognoistre, avec les voûtes et arceaux soustenus desdits pilliers mastiqués, enrichis de quantité de belles figures sur 58 roses d'une sculpture de diverse invention. Du costé du Chapitre il fit mettre le portraict de S. François d'Assises sur le prototype de celui que l'abbé Joachim avoit fait peindre dans S. Marc de Venise avant le décès dudit saint. Radulphe fit graver autour de la figure ces mots : *S. Franciscus canonisatus fuit an. Dni.* 1228 *quo claustrum illud perfectum fuit.* Je puis dire avec vérité que ces cloistres qui sont soutenus et élevés sur la voûte de la 2e salle sont des plus agréables à veoir quoyque petits qu'il s'en puisse trouver en France. Dans le milieu est un plomb pour conserver les voûtes sur lesquelles est un petit jardin à fleurs[1]. »

Le Cloître « cette glorieuse entreprise, » est une cour

1 La terre fut mise sur ce préau en 1623. Ces jardins, placés au milieu des cloîtres, ou à l'ouest des cathédrales, s'appelaient Paradis. C'est de ce mot qu'est venu Parvis. Voir *Glossary of Arch. terms*, au mot *Paradise*.

carrée aérienne, à plus de trois cents pieds au-dessus du niveau des grèves, enfermée dans une quadruple galerie, appuyée vers l'intérieur sur des colonnes simples et sévères, et, vers le préau, sur une double ligne de colonnes gracieuses, alternées, de sorte qu'une ogive en encadre deux. Cette disposition et le point de vue du spectateur multiplient à l'infini ces cent vingt colonnes, à la tête ramifiée, et les font ressembler à une jeune forêt, pleine d'élan, de grace et de régularité. Ces colonnettes ont six pouces de diamètre, quatre pieds de la base au chapiteau, ou cinq avec l'arc ogival. Le fût est en granit et en granitelle, les arcs sont en calcaire de Caen. Tout cela est d'une architecture pure, svelte, aérienne. L'imagination s'est déployée dans la sculpture des roses, des frises et des chapiteaux, harmonieuse alliance de régularité, de caprice, et de vigueur. Ces sculptures ont une très-grande analogie avec les roses, lettres ornées, enroulemens des manuscrits du monastère. La flore des chapiteaux, c'est l'acanthe, le chardon, le trèfle, le lierre et le houx, qui est l'illustration végétale la plus fréquente des vélins de l'abbaye. Les roses sont des chefs-d'œuvre de dessin pur, de sculpture profonde, de vigoureuse exubérance, et de combinaison régulière et compliquée. La faune de ces touffes harmonieuses, ce sont des hommes suspendus dans le feuillage, comme à Saint-Pair, et des animaux fantastiques, comme ceux des manuscrits, dragons à la tête aplatie, au corps allongé et terminé en enroulemens végétaux. Une frise règne à l'intérieur, et des monstres se groupent et frémissent dans les angles : sculpture éloquente, où ce qui semble un caprice est un symbole. Le Cloître, comme la Salle des Chevaliers, est une œuvre très-avancée pour son temps.

Sous ces arceaux, où l'on ne voit que le ciel, où l'on n'entend que les vents, où l'on ne voit que l'art dans sa perfection, « dans ces lieux élevés presque jusqu'à la moyenne région de l'air, un milieu entre Dieu et les hommes, par

où celui-là descend vers ceux-ci sans perdre sa majesté[1], » la pensée devait arriver à sa plus pure exaltation, à cet état où la terre n'est qu'un lointain souvenir, comme celui d'une existence antérieure, et où l'on vit de cette vie idéale dont les principaux actes sont la rêverie, l'admiration, l'amour, la création, la prière.

Mais ce cloître mutilé, qui n'a plus de voûte ni de pavé, est bien loin du cloître primitif avec sa statue de saint François, « *cum habitu primigenio*[2], » les vitraux peints des arcades ogivales, la croix, le Père Éternel, ses abbés sculptés à l'ouest, les grands siéges en pierre avec des dais fleuronnés, les inscriptions, et « le petit jardin à fleurs » qui couvrait le préau. Qu'y a-t-il de plus grand pour la pensée que ces cloîtres, quand on y évoque tous ces illustres abbés, rois par la science et la foi, qui méditaient dans ce séjour surhumain? Qu'y a-t-il de plus beau que ce lieu, à la paix profonde, au silence solennel, quand le soleil couchant rayonnait dans ses vitraux, ou quand la lune le semait d'ombres et de clartés, ou quand, au fond de ces galeries, une lampe brillait comme une pâle étoile[3]?

Au-dessus du Cloître, au nord, sont des cellules en bois,

1 D. Huynes. — 2 *Gallia.* Ce recueil attribue par erreur le Cloître à Raoul des Isles. Le *Neustria* se trompe aussi en l'attribuant à Toustain, puis à Roger duquel il dit : *Claustri arcum de ligneâ lapideam faciens.* — 3 Notre admiration pour ce Cloître, dont nous nous sommes efforcé de saisir l'esprit et de faire la peinture, nous la partageons avec tous ceux qui l'ont vu : M. Trebutien l'appelle « ce que l'architecture gothique a produit de plus élégant sous l'inspiration chrétienne. » M. Hairby, « le plus beau morceau d'architecture existant en France. » Miss Costello : « Je regarde ces cloîtres comme uniques. » M. F. Girard, « une fantaisie moresque éclose au milieu des granits sévères. » M. de Clinchamp, « une fleur jetée au milieu de ces grandes constructions pour en rompre la sévérité. » Max. Raoul, « le Cloître est d'un effet sublime. »

dites les Loges, glacées l'hiver, brûlantes l'été [1]. Dans cet angle est le Chartrier, déjà décrit, œuvre de Pierre Le Roy : « *Multos libros pretiosos acquisivit quos ad usum religiosorum in libraria seu in Cartulario ipsi monasterio pro maximo et perpetuo thesauro reponi jussit* [2]. » Ces fenêtres de l'ouest s'ouvrent sur les grèves et la mer. La galerie du midi, où sont les bancs de pierres, communique, par une porte décapitée, avec le Chapître, qui, dans les temps de décadence, devint le Billard, et qui est aujourd'hui la cuisine de la prison. Le Chapitre fut développé par Toustain, abbé de 1236 à 1264 : « Il monstra sa magnificence dans les superbes bastimens qu'il fit commencer sur le Chapitre, au bout du Cloistre [3]. » Ainsi s'unissaient dans l'ordre matériel, comme dans l'ordre moral, le Cloître, le Chartrier, le Chapître. Aujourd'hui le Cloître porte le nom d'Aire-de-Plomb, qu'il tire du plomb qui le recouvre, et d'où les eaux pluviales sont conduites dans une citerne [4]. Il sert de promenade aux détenus politiques [5].

1 Il est à regretter qu'au-dessus du Cloître, à la région des Loges, ne règnent des galeries en style flamboyant : on aurait, superposés dans l'ordre historique, les quatre grands styles du Moyen-Age. — 2 *Gesta Petri Regis*, n° 34. — 3 D. Huynes. Le *Neustria* lui attribue positivement le Chapitre ou son achèvement : « *Aulam comitialem seu Capitularem ædificando peregit.* » Un Chapitre était commencé ailleurs en 1705 ; car, dans le plan du Mont par N. de Fer, nous trouvons pour l'endroit qui est aujourd'hui le jardin du Directeur, au nord-ouest de la Merveille : « Place d'un Chapitre commencé. » Auprès, dans l'angle de la Merveille, était la Procure, autrefois au midi. — 4 *Claustri pratellum plumbo constratum est et sub eo fornix in quo tres cisternæ quæ pluviales aquas excipiunt.* An. Bén. — 5 M^me^ de Créquy, qui l'entrevit au commencement du siècle dernier, en a dit quelque chose dans ses *Souvenirs* : « Comme l'intérieur du Cloître nous était interdit à cause de notre sexe, je ne pus voir que l'entrée du Cloître, dont on nous entr'ouvrit la porte, afin que nous pussions y jeter un coup-d'œil *indiscret*. La curiosité *tempérée* n'est qu'un péché

Ce Cloître a été peint dans de jolis vers, qui ont aussi un certain mérite de fidélité de description :

« Puis, le Cloître aux grêles colonnes,
Dont les chapiteaux variés
Sont couverts de saints, de madones,
De papes assis sur leurs trônes,
Et de martyrs crucifiés.
Puis, dans ce Cloître, un bosquet sombre
D'églantines et de jasmins,
Recouvrant les dalles sans nombre
Où les moines dorment à l'ombre
Des fleurs que semèrent leurs mains[1]. »

C'est à ce lieu, comme à leur source naturelle d'inspiration, que nous nous plaisons à rapporter des tableaux mystiques, des chants ascétiques, des prières, que nous trouvons dans les manuscrits du monastère, comme, par exemple, ce tableau de la hiérarchie céleste :

« C'est assavoir Angelz, Archangelz, Principautez qui sont les plus bas des dictes hiérarchies. — Potestez ou Puissances, Vertus et Dominations, qui sont les trois ordres moyennes. — Les Thrônes, Chérubins et Séraphins qui sont les trois

véniel ; et vous pourrez l'effacer en mangeant une bouchée de pain bénit, nous disait gaîment le père hospitalier, dom Charles de Courcy, lequel était le caractère enjoué, l'Amilcar de la communauté, savant personnage au reste, et grand chartrier s'il en fut jamais. » Dès-lors, il faut se défier de cette description : « Le Cloître est formé par des colonnettes en granitelle varié qui sont ajustées vers la pointe des ogives avec des sculptures en marbre imitant parfaitement les nœuds d'un cordage. » Boisselat a fait deux gravures du Cloître, dont le point de vue multiplie les colonnettes à l'infini. En y plaçant des moines, et en lui donnant un jour fantastique, il a laissé à cet édifice son caractère ascétique et pittoresque. M. Brinisholtz a dessiné plusieurs de ces rosaces, dont M. de Saint-Brice, sous-préfet, a fait mouler une des plus belles.

1 *Yseult. Légende du Mont Saint-Michel*, par Mme Colet.

souveraines ordres de la sacrée chevalerie des saints espritz du Paradis, ministres et messagers de Dieu. — Les Séraphins qui, par espéciale dilection, sont dédiez en l'amour et crainte de Dieu, et pour ceste entencion sont-ils peins en ce monde en figure et couleur de feu ardent. — Les Chérubins à qui est attribuée la parfecte et clere cognoissance et contemplacion de Dieu. — Les Thrônes qui sont interprétés saiges de Dieu qui les fait contempler et reposer en sa benoite gloire et vision qui est Paradis. — Les Dominations qui ont présidence et souveraineté d'administration par dessus les autres ministres et Angelz, et qui gouvernent l'universelle monarchie mondaine et temporelle. — Les Vertus à qui est attribuée l'opération des miracles que Dieu fait par leur ministère, quant il li plaist. — Les Puissances à qui appartient de résister et contraindre les malignes puissances et infestations des anemis d'enfer. — Les Principautés qui ont le gouvernement et deffense de certaines provinces. — Les Archanges qui sont commiz et dépntez à multitude de pueple gouverner comme d'une cité ou plusieurs. — Les anges qui sont commis et députez au gouvernement des singulières personnes. » Dans leur foi vive et leur contemplation harmonique ils plaçaient les mortels purs et saints dans les catégories qui répondaient au caractère de leur vie mortelle, et se voyaient déjà eux-mêmes en extase et en espérance au milieu de ces groupes mélodieux et étincelans, pyramides de lumière et d'harmonie, dont Dieu était le sommet incommensurable. Ils avaient une prière pour chacun de ces chœurs « de ces colléges heureux. » Aux anges, aux archanges, spécialement à saint Michel, était la force, à Gabriel « le moult aimable » l'amour : à Raphael « toi qui médecine en Dieu es si proprement nommé » l'intercession, la charité[1]. »

1 Le *Compendium theologicum*, Mss. 69, traite ce même sujet. Le IIe livre parle des anges ; le ve, des vertus théologales et cardinales.

La prière s'exhalait aussi en vers naïfs et placides :

Doulx Jésu Christ doulz créateur,
En qui j'ay toute mespérance,
Doulz roy, doulz Dieu, doulz sauveur
Qui n'as ne fin ne commencance,
Doulcement me donne tamour
Et de ta gloire cognoissance
Et mottroye par ta doucour
Vraie confession et repentance....
Glorieuse Vierge Marie,
Vueilles prier ton doulz enfant
Par qui nous fut rendue la vie
Qu'il nous vueille à touz faire tant....
Sainte Marie, dame, royne genitrix,
Glorieuse pucelle, porte de Paradis,
Se vous onqs oystes par la vostre merci
De nulle pecheresse à qui fussiés refui,
A jointes mains vous pri qu'ayez de moi merci.
Ce n'est pas pour desserte que j'aye desservie,
Mais par vostre douceur, dame sainte Marie.
Si vraiement comme Dieu prist en vous char et sang
A tretous mes besoings me soiez vous aidant,
Là ou ma bouche me clorra en mourant
Et linceulx a ma teste iront de mort tournant....[1]

C'est dans le cloître de bois qui précédait celui-ci que Guillaume de Saint-Pair méditait ses vers du *Roman du Mont Saint-Michel* :

des sept dons, des huit béatitudes ; le VII<sup>e</sup>, de l'Ante-Christ, de Gog et de Magog, de l'incendie du monde ; le Mss. 77 est *B. Dionisius Areopagita.*

1 *Oroisons aux Angels, dont de nous est garde*, Mss. n° 24. Le *Chant du Rossigneul* est aussi une poésie mystique dans laquelle cet oiseau est l'image du Christ. Les deux derniers vers donnent le sens général :

Quar cel chant nous enseigne a le aulment aimer
Cil qui fist ciel et aer et la terre et la mer.

Uns jouvencels, moïne est del Mont,
Deus en son règne part li duut,
Guillelme a non de Saint Paer
Escrit en cest quaier
El tems Robeirt de Thorigoié
Fut cest romans fait et trové.

C'est là sans doute qu'il peignait les nombreux et splendides pélerinages et les processions qui venaient à Saint-Michel :

« Les meschines et les vallez
Chescuns d'els dit vers ou sonnez
Cil jugleor la ou il vunt
Tuit lor vieles traites unt
Lais et sonnez vunt vielant,
Le tems est beals, la joie est grant,
Cors et boisines et fresteals
Sonnoient si que les montaignes
En retintoient et les pleignes,
Rues ont fait par les chemins
Plente i ont de divers vins.
Pains et pastés, fruit et poissons
Oisels, oublies, venaisons [1]. »

C'est que, selon l'idée du Moyen-Age :

Kalendre chante plus en cage
Quel ne ferait au vert boscage :
Aussi sert plus Dieu et honoure
Cil qui en la cage demoure [2].

Du Cloître on descend dans les cachots, en passant par la

1 *Ap.* M. de La Rue, *Jongleurs et Trouvères.* Un de ces pélerinages comptait deux rois, un archevêque, un évêque, quatre abbés : « *Uterque rex ad Montem Archangeli venerunt cum magno tripudio tam clerici quam populi... in ipsâ processione, excepto conventu monachorum et clericorum et plebe innumera, fuerunt duo summi pontifices et quinque abbates.* » Rob. *Append.* — 2 *Poésies du Mont*, Mss.

Salle des Chevaliers et par un couloir qui a absorbé dans ses ténèbres une avenue de cette pièce superbe. On débouche, à la lueur sépulcrale d'une lampe perpétuelle, dans le Vestibule des Voûtes. Les effets des lueurs de la lampe, du jour terne et rare qui tombe des lucarnes, et des ombres lourdes et chaudes, sous des voûtes basses où les nervures se replient raides et tendues, sont d'un fantastique effrayant. Cette pièce, dont le sol inégal suit la pente du rocher, est divisée en deux galeries par six piliers romans, à chapiteaux largement feuillés, à tailloir carré; mais les voûtes sont ogivales et elles retombent ou sur la paroi du roc d'un côté, et de l'autre se fondent dans la muraille extérieure percée de fenêtres à hibou : un escalier à gauche, éclairé par une petite porte, et appuyé au rocher et à une colonne enterrée, est d'une grande beauté de mystère et de terreur. C'est ce tableau fantastique qu'a reproduit Gudin. « Le Vestibule des Voûtes, au fond duquel, il y avait, autrefois du moins, je suis porté à le croire, un autel privilégié pour les Trépassés [1], est bien la plus belle cave monumentale que j'aie vue et rêvée : Anne Radcliffe et le docteur Mathurin eussent passé leur vie à écrire, sous cette voûte, à la lueur d'une lampe; Rembrandt y eût passé dix années de sa vie à peindre son enterrement; Le Sueur y eût appelé tous les moines vivans, pour contempler leurs frères évoqués des tombes béantes [2]. » En passant de la lumière au demi-jour, pour descendre dans les ténèbres, nous sommes arrivés dans la région primitive de l'architecture de cette montagne, d'abord dans les constructions de transition, ro-

1 Nous croyons plutôt que c'était là que se trouvait l'autel de la Vierge, « *altare B. Mariæ in crypta aquilonis*, » consacré en 1158 par l'archevêque de Rouen. D'après un miracle précité, la Vierge de cette chapelle ou des Trente-Cierges fut transportée dans la chapelle Sous-Terre ou des Gros-Piliers. On conçoit l'effet de cette illumination sous ces voûtes ténébreuses. Voir l'Histoire. — 2 Maximilien Raoul.

manes par la base, gothiques par le sommet, puis dans la région cryptique et romane, œuvre de l'abbé Hildebert et du duc Richard, accomplie entre 1068 et 1085.

A gauche, passant sous la nef, s'ouvre une galerie étroite et haute, éclairée à son extrémité, dont la voûte, essai d'ogive ou cintre comprimé, est faite d'un cailloutis serré. Au milieu est l'entrée de l'ancien cimetière, le caveau le plus funèbre qu'on puisse imaginer : « Cette pièce dont la voûte en pierre est élevée de dix mètres environ et qui peut avoir quinze cents pieds de superficie, n'est plus qu'une cave au bois, et sa couleur artistique est presque entièrement effacée, car voûtes et murailles tout est masqué par les massifs de bois à brûler [1]. » Le canal des Oubliettes ou de la Tour du Cadran descend dans ce cimetière. Qu'on imagine un enterrement dans ce cimetière et les frocs des religieux, et leurs chants mortuaires et leurs torches, et qu'on dise si jamais le séjour de la mort fut plus solennel et plus effrayant. Sous cette voûte était une citerne où l'eau tombait goutte à goutte comme l'eau dans le puits de l'abîme, clepsydre de l'éternité. Ce fut Ranulphe qui fit faire « le cimetière ou charnier qui est sous la grande église » dit dom Huynes, sans doute d'après le manuscrit qui s'exprime ainsi : « L'abbé Ranulphus, en l'an 1060, fist commencer à faire la sépulture des moynes [2]. » — *Extruxit cæmeterium subter majori ecclesia* [3]. — A l'extrémité de l'allée souterraine, selon Max. Raoul, était un cachot de pénitence, et sous la voûte où est la roue, s'ouvrait une porte qui conduisait sous les Gros Piliers ou au Logis abbatial.

1 Maximilien Raoul. — 2 N° 24. Plus tard, le cimetière fut établi vers le Saut-Gautier, là où fut depuis creusée la grande citerne. — 3 A propos du *cæmeterium*, ce mot remarquable dérivé de χοιμητηριον, le peuple, le gardien des vieilles langues, a conservé dans l'Avranchin sa forme étymologique, cemetière.

La voûte de la Roue ressemble à celle de la galerie : toutefois sous ces voûtes ont été appliquées de jolies nervures du XIII[e] siècle. Cette roue sert à élever un berceau ou poulin qui porte les provisions de la maison, et elle est mise en mouvement par quatre ou cinq détenus qui marchent dedans, comme l'écureuil dans sa cage ou le chien dans son tournebroche.

A droite du Vestibule des Voûtes est une galerie qu'on appelle les Tisserands et qui était appelée le Promenoir. Elle fut bâtie vers la fin du XII[e] siècle par Robert du Mont : « Sur la fin de ses jours, dit D. Huynes, il fit bastir la longue voûte appelée le Pourmenoir où l'on met maintenant les provisions de bois et celle du dessous », c'est-à-dire le Vestibule des Cachots. Le Promenoir, mi-roman, mi-gothique, avec ses piliers cryptiques à chapiteaux palmés, a vingt-cinq mètres de longueur sur six ou sept de largeur [1]. Le Dortoir primitif du Mont était au-dessus du Promenoir : il corrua, en 1111, écrasé par la chute d'un fragment de l'église : « *M. C. III. Hoc anno pars modica ecclesie S. Michaelis corruit more solito matutinis peractis : in cujus ruina portio quedam dormitorii non minima destructa est cum omnibus thoris et pannis, monachis tamen in eisdem requiescentibus gratia Dei et patrocinio S. Michaelis absque liberatis lesione* [2]. »

Un escalier, qui suit la déclivité du roc, et laisse à droite la Cave de la Cage de Fer [3], s'appelle la Descente

1 Boisselat a représenté le vestibule des cachots ; malheureusement il n'a pas mis la lampe. — 2 Mss. 34, ou *Chronicon minus*. Ce que Robert du Mont a relaté dans son *Appendix* : « *An.* 1112 *Deo peccatis hominum offenso, ecclesia S. Michaelis fulgurata divinitus arsit cum ædificiis omnibus.* » — 3 M[me] de Créquy semble révoquer en doute le récit de M[me] de Genlis sur la destruction de cette cage par le duc de Chartres (Voir l'Histoire), en disant que c'était une grande chambre dont le plancher supérieur était soutenu par des poteaux, et que le

des Cachots. C'est l'entrée de cette région terrible, de ce bolge dantesque où l'on erre comme dans un mauvais rêve, où les ombres sont les ténèbres visibles de Milton, labyrinthe suintant où gémit le vent de la grève, où crie l'oiseau marin [1], où blasphême le prisonnier [2], région tristement uniforme et ténébreuse, dont on ne se rappelle rien que son horreur. Il est difficile d'assigner l'époque des Cachots: mais ils sont la partie la plus antique de la montagne, peut-être l'œuvre des chanoines de saint Aubert ou du moins des bénédictins et de Richard Ier [3]. Les voûtes salpétrées sont généralement nues, caillouteuses, hérissées et traversées par les plates-bandes du roman primitif: la pierre est incorporée avec le roc d'une liaison intime et invisible ou plutôt intangible. Vous êtes là au fond du gouffre, avec un cimetière sur la tête, et au-

prince ne pouvait démolir la cage sans faire tomber le plancher sur sa tête. La démolition était possible sans danger, car cette pièce est voûtée.

1 « C'est, dit Piganiol, un vrai labyrinthe de détours et de descentes obscures. On y montre deux cachots où l'on descend les criminels d'état par une bouche qui est fermée par une trappe. On y trouve quantité d'oiseaux marins qui s'y retirent l'hiver. » — 2 Nous n'oublierons jamais que, dans une de nos descentes aux cachots, un prisonnier ne cessa de vomir des injures contre nous, qu'il prenait sans doute pour des chefs de la maison. Il entremêlait ses blasphêmes des vers d'une mauvaise chanson dont nous entendons encore le refrain:

Dans les cachots tu me fais dépérir.

— 3 Les anciens historiens normands nous donnent une haute idée de ces constructions primitives, et des dons des premiers ducs de Normandie. G. de Jumiège dit de Rollon : « *Plurimas possessiones dedit S. Michaeli de periculo maris.* » Richard Ier, d'après Dudon de Saint-Quentin : « *Delubrum miræ amplitudinis, spatiosa monachili habitationi mœnia construxit.* » Il exprime poétiquement l'introduction des Bénédictins : « *Ibi monachos sub ærumnosa theoricæ vitæ palæstra Christo coegit famulari.* » L. III.

dessus une abbaye et une prison : trois mondes superposés, la vie, la mort, l'enfer.

La Basilique du Mont Saint-Michel n'a ni l'unité de celle de Coutances, ni la richesse sculpturale de celle de Chartres, ni la grandeur de celle de Cologne, ni le fini de Saint-Ouen. Elle n'a point de portail, elle n'a point de tours, elle n'a plus de flèche, elle n'a que de petites nefs latérales. Il y a enfin cent cathédrales qui la surpassent en grandeur et en beauté. Toutefois posée, au centre, sur le pic d'un rocher [1], à ses deux bouts, sur des constructions superposées, appuyée, à ses flancs, sur des édifices, comme un navire sur ses étançons, pyramide d'architecture sur une montagne pyramidale, élancée dans la région moyenne des airs, isolée dans un désert de sable ou une mer, elle frappe plus qu'aucune autre par une association d'idées et de sentimens qui composent une émotion profonde et étendue. Ajoutez à cela le charme des souvenirs qui la vivifient, et vous direz avec Cotman : « L'aspect pittoresque de cet édifice le rendrait seul digne d'un long pélerinage, si la religion, l'histoire, la poésie, la peinture n'avaient tout réuni pour donner de la célébrité au Mont Saint-Michel [2]. »

Cette nef, qui se distingue par sa masse et sa sévérité, qui n'a plus que quatre travées, de dix qu'elle avait dans ses beaux jours, calcinée et rougie par le dernier incendie qui lui a donné une teinte antique [3], soutenue par tous ces écha-

1 Comme nous l'avons dit, le Christianisme a généralement consacré à saint Michel les hauteurs de la terre, surtout les pics isolés. En outre, deux de ces églises ont été imitées de celle de Normandie : Saint-Michel-du-Puy, « bâtie, à mon avis, dit de Thou *(Mémoires)*, sur le modèle de celle du Mont Saint-Michel ; » le Mont Saint-Michel de Cornwell, presque identique de situation, fils de l'abbaye de Normandie. — 2 *Architectural Ant. of Norm.*, publiées avec cent planches in-folio. — 3 Du reste, Piganiol disait déjà : « L'église est

faudages, avec ses quelques piliers neufs[1], avec ces tables qui en ont fait le réfectoire des détenus, cette nef romane, à trois zônes d'arcades[2], avec ce simple *triforium* et *clerestory*, avec ces gros cordons verticaux qui se courbaient sur la voûte qui est tombée, c'est bien la nef commencée par l'abbé Hildebert en 1020, « qui, pour en trouver le plan, fit bastir les gros pilliers, murailles et voûtes de la chapelle Sous-Terre sur laquelle il fit commencer la nef[3]. » Les collatéraux sont étroits, et ont la forme de fer à cheval. Des modillons assez simples soutiennent la corniche méridionale de cette nef, que brode une balustre du XVI<sup>e</sup> siècle. Les chapiteaux ont généralement pour motif la feuille et la fleur, quelquefois des volutes et des étoiles. Cette nef a sur le Saut-Gautier ou Beauregard un joli portail, en granit bleu, corrodé par le vent et le salin, ogive qui s'enfonce sous trois archivoltes, et se couronne d'un de ces triangles qu'affectionna le XIII<sup>e</sup> siècle. C'est sur le Saut-Gautier que fut le second cimetière des moines. Là encore est la Grande-Citerne, charmante cage carrée, tout à jour, à galerie trilobée : elle contenait 1,200 tonneaux. Au-dessous en est une autre, dite du Trésor, et auprès était l'Aumônerie et l'Hôtellerie[4]. Cette plate-forme,

d'une couleur enfumée qui marque sa grande ancienneté. » Miss Costello dit : « Les colonnes enfumées sont plus en harmonie avec le château. »

1 Refaits avec solidité par M. Lecourt, aumônier de la Maison, décoré pour son dévoûment lors de l'incendie. — 2 Dans les tympans des baies de la deuxième zône, les pierres sont disposées en mailles de filet, appareil lozangé appelé *opus reticulatum*. — 3 D. Huynes. On a vu que Ranulphe fut enterré au portail en 1084, et Toustain en 1304. Nous citons ces sépultures pour rappeler que nous les avons localisées dans l'Histoire, et pour y renvoyer. Il semblerait que la nef avait des roses et des vitraux peints : « L'église abbatiale, dit M<sup>me</sup> de Créquy, est un bel édifice du XII<sup>e</sup> siècle, avec des groupes de colonnes élancées et des roses de vitraux bien épanouies. » — 4 C'est là que logea M<sup>me</sup> de Créquy : « Non loin de l'hospice, dit-elle, se trouvait la prison d'état,

ces deux citernes, l'aumônerie, le grand escalier et le pont aérien, sont l'ouvrage de l'abbé Guillaume de Lamps, et datent du commencement du XVIe siècle.

La croisée est du même style que la nef : quatre gros piliers, avec une triple moulure ronde, portent la tour. « L'an 1048, Raoul gouvernant cest moustier, furent faits les quatre pilliers et base de la grant tour[1]. »

Le transept méridional est entièrement roman, en moyen appareil : il est percé au fond de deux baies, à voussure profonde, à trois moulures mêlées de coins romans, dont les chapiteaux sont bien travaillés. Il y a une fenêtre ogivale, à fronton triangulaire, qui date du XIIIe siècle, semblable à un porche, avec deux niches à ses côtés. On remarque encore une grande arcade romane, à archivolte anguleuse, et une autre de même style entre le transept et le bas-côté. L'arc du bas-côté porte la date de 1638, et l'écusson abbatial. Dans ce transept étaient les autels de Saint-Sauveur, de la Trinité, plus tard de Saint-Bénoît, devant lequel était celui de Saint-Jean l'évangeliste, et la tombe avec effigie de l'abbé Jean de La Porte, inhumé en 1334. C'est là encore qu'était la glorieuse liste d'armes des 119, et leur riche tableau héraldique. « Ces gentilshommes, dit D. Huynes, y avoient tous fait depeindre leurs armes avec les noms, mais le temps a effacé

qui ne renfermait que deux prisonniers, un vieux chevalier d'O, qu'on soupçonnait d'avoir tué sa nièce à coups d'épée. (Quand on disait qu'il était à moitié fou, le prieur ajoutait charitablement qu'on lui faisait tort de l'autre moitié). Je crois me souvenir que l'autre était un chanoine de Bayeux, qui ne pouvait s'empêcher de faire de la fausse monnaie : c'était une idée fixe... L'abbé commendataire était alors je ne sais quel aumônier du roi, qui touchait, *sine curâ*, les 28,000 liv. de rente de la mense abbatiale ; aussi la conversation roula-t-elle presque toujours sur le même sujet pendant les 72 heures de notre hebergement à l'hospice des pèlerins. »

1 Mss. n° 24.

la pluspart des écussons. Les noms furent renouvelés avec environ quinze ou seize armoiries qui paroissoient encore l'an 1630 au mesme endroit où ils étoient, et l'an 1664 on les a fait de nouveau repeindre, mais cela n'a pas bien réussi à cause de l'humidité de la muraille. Nous sommes sur le point de les remettre en leur premier lustre sur un grand quadre de bois ou de toile quand il plaira à ceux qui descendent de ces nobles familles de nous en tesmoigner leur désir[1]. »

Nous n'avons pas la liste complète des 119 : nous n'avons que deux listes authentiques de 99 noms, celle de D. Huynes, et la copie légalisée, faite en 1661, d'une pancarte du Trésor. Ces deux nomenclatures sont identiques, et renferment tous les noms que l'on pouvait lire alors, c'est-à-dire vers 1660. Les réflexions de D. Huynes sur les lacunes méritent d'être citées : « Dans un vieux parchemin des archives d'où j'ay tiré ceci, il est fait mention de 20 autres gentilshommes qui deffendirent la place avec ceux-ci, les noms desquels ne se peuvent lire. Ils furent tous depeints en 1427 par l'ordre des susdits seigneurs...... Et quoyque plusieurs historiens comme Gabriel du Moulin, à la fin de son histoire de Normandie, ne convienne pas avec nous touchant quelques noms de ces nobles deffenseurs, touttefois nous devons moins ajouter foi à ce qu'ils ont fait imprimer qu'à nos originaux dont ils l'ont voulu tirer. » Avec ces réserves, nous citerons la liste de la vieille pancarte du Trésor, identique avec celle de D. Huynes, et nous la compléterons par celle de Dumoulin.

« En suit le nombre des gentils hommes lesquels avec le s[r] d'Estouteville gardèrent cette place contre toutte la puissance

1 M[me] de Créquy s'est mal rappelé cette liste, qu'elle a prétendu être celle des chefs qui accompagnèrent Guillaume à la conquête. Dès-lors tombe son anecdote sur les prétentions des Seymour, qui, du reste, sont originaires de la Normandie. Les Seymour, jadis *Seynt-Mor*, sont partis de Saint-Maur-des-Bois.

des Angloys.... lesdictz noms prins et recueillis en suitte d'armes anciennes laquelle fut mise en l'an 1427 par lesdictz gentilshommes devant l'autel S. Sauveur, et y sont les noms et armes des 119 gentilshommes en huit lignes dont on n'a peu pour l'antiquité de tous recueillir les noms ny armes. Lad. suitte d'armes contient huit lignes dont en la première n'y a que deux armes seulement, et à chacune des autres lignes dix-sept noms et armes ainsy qu'il en suit.

» Tout au dessus sont les armes du Roy Charles septiesme seules.

» Au dessoubs en la première ligne sont les armes d'Estouteville et des Pesneaulx dont on n'a peu lire les noms pour l'antiquité.

» En la seconde ligne, la première armoyrie C. Hamon; le second nom et armes, de Criquy; le tiers nom et armes, de Guymyne; le quart nom et armes...[1]; le 5e...[2]; le 6e...[3]; le 7e, de La Haye; le 8e, André du Pys[4]; le 9e, C. de Manneville; le 10e, de Briqueville; le 11e, de Biars; le 12e, de Folligny[5]; le 13e, G. de La Lucerne[6]; le 14e, L. Pigace[7]; le 15e, le Bastard d'Ausseboc; le 16e, C. He[8]; le 17e, R. Roussel[9]. »

« En la tierce ligne. Le 1er nom et armes, de Columbiers; le 2d...[10]; le 3e...[11]; le 4e, G. de S. Germain[12]; le 5e...[13]; le 6e...[14]; le 7e...[15]; le 8e...[16]; le 9e...[17]; le 10e, d'Aussays[18];

1 Jean Hamon (Dumoulin).— 2 Le sr Colibeaux (Dumoulin).— 3 Jean de Criquebeuf (Dumoulin). — 4 De la Haie du Puits ou du Pys, comme disent les paysans. — 5 Canton de la Haye-Pesnel. — 6 *Ibid.* — 7 De Bouceel, en Vergoncey, dans l'Avranchin. — 8 Probablement La Hire. — 9 Peut-être un Roussel, de la Rousselière en Bacilly, un des ancêtres, dit-on, de lord John Russel. — 10 De Bordeaux (Dumoulin). — 11 De La Hunaudaie (Dumoulin). — 12 A Sainte-Cécile, dans l'Avranchin.— 13 De Beauvoir (Dumoulin), dans l'Avranchin. — 14 P. de Gripel (Dumoulin).— 15 De Moyon (Dumoulin).—16 De Tournemine (Dumoulin). —17 De Carrouges (Dumoulin).—18 Originaire d'Auxais, près Carentan; un de ses descendans, M. d'Auxais d'Audienville habite l'Avranchin.

le 11e, de Verdun [1]; le 12e, G. de Hesquilly; le 13e, de La Haye de Arou [2]; le 14e, C. Pigace; le 15e, F. d'Esquilly; le 16e, R. du Homme [3]; le 17e, T. de Percy. »

« En la quarte ligne. Le 1er nom et armes, Nel; le 2d... [4]; le 3e, de Veyr; le 4e, de La Haye-Huc; le 5e, L. de Nocy; le 6e... [5]; le 7e... [6]; le 8e, Briqueville; le 9e, L. des Pas [7]; le 10e, G. Le Prestel; le 11e, G. de Crus [8]; le 12e, L. de La Mote [9]; le 13e, J. de La Mote; le 14e, M. de Plom [10]; le 15e, P. Le Grys; le 16e, L. de La Palluelle [11]; le 17e, L. Guiton [12]. »

« En la quinte ligne. Le 1er... [13]; le 2d de Nautret; le 3e, H. Le Grys; le 4e, de Hally; le 5e, L. de Mesle; le 6e, C. de Fontenay; le 7e, G. Le Vicomte; le 8e, S. de Tournebu; le 9e, T. Houel; le 10e, H. Thesart; le 11e, F. Herault [14]; le 12e, L. de La Mote; le 13e, le Bastard Pigace; le 15e (sic) [15]; A. de Longues; le 17e, L. de Longues. »

« En la sixième ligne. Le 1er, de Folligny; le 2d, Aux Espaulles; le 3e, Le V. Crombeuf; le 4e, J... [16]; le 5e, G. Benoist; le 6e... [17]; le 7e, P. de Viette; le 8e, R. de Brecé [18]; le 9e, L. Hartel; le 10e, R. de Clinchamp [19]; le 11e, R. de Briqueville; le 12e, C. des Moutiers; le 13e, G. des Pas; le 14e, L. Aubert; le 15e, F. de Marcillé [20]; le 16e, E. d'Orgeval; le 17e, L. Massire. »

1 De Boucey (Avranchin). — 2 Selon Dumoulin, de La Haye d'Avonde. — 3 De Poilley (Avranchin). — 4 T. de Moncair (Dumoulin). — 5 A. Pigace (Dumoulin). — 6 L. de Cantilly (Dumoulin). — 7 Commune de l'Avranchin. — 8 Du fief de Crux, en Tirepied. — 9 Du fief de la Motte, en Bacilly. — 10 Commune du canton d'Avranches. — 11 Fief de Saint-James. — 12 De Carnet (Avranchin). — 13 De Grainville (Dumoulin), près de Granville, ou dans l'arrondissement de Mortain. — 14 De Bouillon (Avranchin). — 15 De Quintin (Dumoulin). — 16 De La Brayeuse (Dumoulin). — 17 De Rouencestre (Dumoulin). — 18 Chef-lieu du canton de ce nom, arrondissement d'Avranches. Dumoulin dit Brezé, chose grave. — 19 De Précey (Avranchin). — 20 Marcilly (Avranchin).

« En la septiesme ligne. Le 1er, de La Mare; 2d, R. de Nautret; le 3e, P. Bascon[1]; le 4e...[2]; le 5e, le Bastard de Thorigny; le 6e, J. de La Champaigne[3]; le 7e, L. de Bruilly; le 8e, P. du Moulin; le 9e, J. Gouhier; le 10e, R. de Regnier; le 11e R. Flambart; le 12e, R. de Bailleul; le 13e, M...[4]; le 14e, P. d'Aulceuls[5]; le 15e, L. Guerin; le 16e, G. de Bourguenolles[6]; le 17e, Yves Prieur de Vague de Mer. »

« En la VIIIe ligne. Le 1er, L. de La Mare; le 2d...[7]; le 3e, S. Flambart ou Lambart; le 4e, L. de Mons; le 5e, de Cruslé; le 6e, le Bastard de Combré; le 7e, P. Allart; le 8e, R. du Homme; le 9e, S. de St Germain; le 10e...[8]; le 11e...[9]; le 12e, J. Le Charpentier; le 13e, J. de Pontfoul[10]; le 14e, J. de Semilly; le 15e, R. de Semilly; le 16e, R. de La Motte-Vigor; le 17e, J. Le Brun[11]. »

« Et dessoubz ladicte liste est escrist ce qui s'ensuit :

1 Ce siége dut offrir le spectacle de membres de même famille dans deux camps opposés, la branche anglaise et la branche normande. Ainsi, un Bacon normand défendait le Mont contre les Anglais, qui comptaient les Bacon parmi les plus illustres de leur aristocratie. Miss Costello fait cette remarque en voyant ce nom sur la liste des 119 : « Je remarquai un écu dont les armes m'étaient familières, et, en lisant le nom, je trouvai que c'était Bacon, un ancêtre, sans doute, de la famille chevaleresque qui est en Angleterre. » — 2 De Coulonces (Dumoulin). — 3 De Plomb ou de Rouffigny. — 4 Millart (Dumoulin). — 5 Peut-être d'Aucey, canton de Pontorson. — 6 Commune du canton de Villedieu. — 7 T. Benoist (Dumoulin). — 8 J. Benoist (Dumoulin). — 9 Artur (Dumoulin). — 10 De Saint-Sénier-de-Terregatte. — 11 D. Huynes et cette pancarte, les deux sources les plus authentiques, selon nous, donnent 99 chevaliers; Masseville, 100; Dumoulin, 120; Goube, *id.*; M. Cousin, 119. Dumoulin ne dit pas où il a pris sa liste complète; il dit même : « Leurs armes et leurs noms étaient peints, mais l'injure du temps a effacé la plus grande partie desdites armes. » Qu'était devenu ce registre en parchemin dont parle D. Le Roy : « En 1427, les moines les firent registrer sur parchemin » ?

« Le champ darmes icy fut faict
Lan mil IIIIce. vingt et sept
Ou sont les armes et les noms
Daucuns vaillans et nobles homs.
Lesquelz ont en lobbeissance
De Charles present roy de France
Jusques cy tenu cette place
Par laide de Dieu et la grace
Et de monseigneur sainct Michel
Prince des chevalliers du ciel
Qui a touiours remede quys
A ceux qui lont ceans requis
Par tout le temps de cette guerre
Jacoit que par mer et par terre
Laditte place ait este ceinte
Grevee et durement contrainte
Par touttes manieres et voyes
Quont peu adviser les Angloys
Lan dix-sept fut leur descente
En Normandie comme je pense
Et na pas pris garde le maistre
Mettre un chacun ou il doibt estre
Chacun a mys en tel endroit
Comme on luy ramentevoit
Tous ny ont pas ete dun temps
Et tieux ne sont pas cy dedans
Qui sy porterent vaillamment
Dieu leur doint a tous sauvement.
Amen.[1] »

Dans une chapelle de ce même transept était le Trésor,

[1] Extrait fidellement d'une vielle panquarte en parchemin conservée dans le thrésor des chartres de l'abbaye (communiquée par M. de Clinchamp), revêtue du sceau de l'abbaye et d'une dizaine de signatures.

vaste reliquaire que visitaient les pèlerins, auxquels le trésorier les faisait voir [1], et que dépouilla, comme nous l'avons raconté, l'abbé de Cossé, énergiquement rudoyé, dans ce lieu, par le prieur. Il serait long d'énumérer toutes les pieuses richesses de ce dépôt; mais nous ne voulons pas passer sous silence celles qui ont un caractère d'art ou un intérêt historique ou légendaire.

On montrait les reliques envoyées de Rome en 712, mises dans une châsse en forme d'autel, dont le devant était un beau porphyre; un ciboire, dont la coupe était une noix d'inde et le couvercle était en vermeil; un soleil d'argent doré; un coffre de plomb doré; un reliquaire d'or, contenant un doigt de saint Pair; un globe d'argent doré; des reliques apportées au Mont par le roi Childebert III, en 711; la boîte d'argent des restes de sainte Euphrosine; le corps de saint Aubert, dans une châsse d'argent de 88 marcs; son chef enfermé dans un dôme d'argent, son bras orné d'or, de cristaux, de pierreries, par lequel les chartes étaient jurées; un angelot d'argent qui portait les reliques du Mont Gargan, dont une partie était dans un cœur d'or porté par un angelot d'argent; l'écu, le bouclier et le poignard avec lesquels saint Michel avait tué le dragon d'Irlande; la châsse d'argent faite par Raoul de Villedieu, portée sur un pied de calice; l'image d'argent de saint Nicolas; les reliques de saint Denis-l'Aréopagite, dans un candélabre d'argent à six branches; l'ossement de saint Martin dans un cristal sur pied d'argent, ses cheveux dans une boîte d'argent; le reliquaire de cuivre doré que Charles de Blois vint, pieds nus, apporter au Mont, en 1363; les reliques que fit apporter le duc de Penthièvre, dé-

1 Le trésorier avait ses revenus : « *Habeat redditus suo officio pertinentes, vid. oblationes capitis S. Auberti.... et ferlingos de collecta et annulos fractos et monilia fracta et mediotatem maparum benedictarum.* » *Lib. Constitutionum.*

posées dans un reliquaire d'argent en forme de pupitre; la croix d'argent doré soutenue par une sainte Hélène, du même métal; la partie de la vraie croix donnée par Charles VI, enchâssée dans un livre d'argent doré, les deux calices de l'abbé Suppon avec ces inscriptions où figurent le nom du donateur et celui de l'artiste :

« *Hic Domini sanguis nobis sit vita perennis.*
*Vox evangelici bis bino flumine verbi*
*Irrigat in quadrum sacro potamine mundum.*
*Princeps cœligenum, Supponis hoc accipe votum :*
*Condere Lambertum calicem jubet arte peritum.*
*Hinc maledictus homo quisquis substraxeris esto*[1]. »

Sous ce transept était le moulin à chevaux, comme nous l'apprend dom Le Roy : « 1510, construction du moulin à chevaux dans l'antique chapelle S. Martin sous la croisée de

1 Voir *passim* dans l'Histoire les reliques et les ornemens. L'état de ce trésor fut fait, vers la fin du XIVe siècle, par N. Vandastin, vicaire de P. Le Roy. Ce même religieux a laissé le Catalogue des abbayes unies à celle du Mont. Il y en avait cinquante-cinq. Voici la formule de ces unions : « *Unum sit monasterium, unus conventus, unum capitulum.* » Les abbés recevaient dans les abbayes-sœurs les mêmes honneurs que chez eux ; dans ces visites, ils pouvaient absoudre un religieux puni. A la mort d'un moine, on sonnait les cloches dans toutes les églises, on disait l'office des morts et la messe, on distribuait trente pains aux pauvres. Selon Mme de Créquy, l'abbaye bénédictine de femmes de Montivilliers était unie au Mont : « L'abbesse avait l'obligation, d'après un vœu d'une de ses devancières, Agnès de Normandie, tante de Guillaume-le-Conquérant, de visiter *une fois* l'église du Mont Saint-Michel *in periculo maris.* L'abbesse de Montivilliers et l'abbé du Mont sont proto-custodes de l'Ordre de Saint-Michel. Enfin, l'abbé du Mont est conseiller né de l'abbaye de Montivilliers, qui porte les armoiries de cette communauté accolées avec les siennes, ce qui donnait matière à d'éternelles et innocentes plaisanteries, et les abbayes s'appelaient : « Insigne et vénérable sœur. » *Souvenirs.*

l'église. » Nous croyons aussi que c'était de ce côté que se trouvait aussi la Citerne, dite du Sellier, achevée en 1508, et due, comme le moulin, à Guillaume de Lamps. « Dans cette chapelle S. Martin, dit D. Huynes, au costé de la grande église, fut enterré, en 993, Conan, duc de Bretagne. » La chapelle de la Trinité, maltraitée par l'incendie de 1509, fut réparée par G. de Lamps qui, pour soutenir cette partie, fit le grand pilier où il apposa ses armes.

Le transept du nord est roman sur les côtés et roman gothique à son pignon : sur la face orientale est un grand arc qui correspond à celui de l'autre transept : sur la face opposée sont deux arcades séparées par une demi-colonne, qui s'encorbelle à peu de distance du sol. Le fond est rempli par de beaux arcs arrondis, romans par la ligne, gothiques par les archivoltes fouillées en quatre cordons. Il y a d'ailleurs des arcades plus modernes. Près de ce transept on remarque un beau bénitier en pierre, à cuve taillée en coquille, à base polygonale [1].

Dans la voûte de la nef étaient appendus des *ex-voto*, par exemple un navire dont parle dom Huynes : « Plusieurs personnes naviguant sur mer ont expérimenté une assistance pareille du glorieux Archange qui est reslancé en toutte sorte de danger. Le vieux navire qu'on voit dans la nef de cette église suffit pour nous en rendre témoinguage. »

Dans la croisée était l'autel dit de Saint-Michel en la nef, le plus remarquable après le maître-autel. Piganiol le décrit ainsi : « Le grand-autel de St-Michel est placé entre le chœur et la nef. Son retable est enrichi d'ornemens de sculpture ; en haut est une niche dans laquelle est posée une statue de l'Archange de la hauteur d'un homme, et que l'on dit être toute d'or [2]. Quoiqu'il en soit, elle est d'un dessin peu correct,

1 Il y avait un bénitier en argent : « Façon du benestier d'argent, 1642. » D. Le Roy. — 2 Il s'agit peut-être seulement de « l'image de

mais le grand tableau de l'autel est assez bon[1]. » Cet autel fut érigé en 1644, selon dom Le Roy : « Construction de l'autel de la nef dédié à S. Michel 1644. » En 1647, eut lieu la « collocation de quatre figures de poterie ornées à l'autel neuf de S. Michel qui coûtent 790 l.[2] » C'était sans doute là encore que se trouvaient « l'angelot d'argent doré qui porte la pièce du manteau de St Michel qui fut fait faire par Guernon, prieur claustral en 1413 », et un autre ange dont parle dom Le Roy en ces termes : « Façon de l'angelot d'argent qui porte le marbre de S. Michel 1559. » Près de cet autel était la pierre de Charles VII : « Ce prince, dit dom Huynes, vint apporter une pierre qu'on voit proche l'autel de S. Michel en la nef pendue d'une chaîne de fer, laquelle lui estoit tombée sur la teste en la ville de la Rochelle sans l'offencer, et ce, comme il crut, par la faveur de S. Michel dont il étoit fort dévot. » Il y avait encore un saint Michel en lames d'or qui coûta 1200 ducats, donné en 1311 par Philippe-le-Bel[3].

Dom Huynes a raconté un miracle arrivé devant cet autel :

« Un moyne de ce Mont, nommé Drogon, estant sacristain, s'estoit habitué à marcher par l'église avec peu de respect, même sans faire de révérence n'y oraison passant devant l'autel de St-Michel. Nous avons désia dit qu'on ne

S. Michel soubtenue d'une chaîne d'or donnée par Louis XI, 1462, » dont parle D. Le Roy. Toutefois D. Huynes dit : « Louis XI donna une image de S. Michel toutte d'or soubtenue d'une chaîne d'or, lequel il avoit toujours porté estant disgracié du roy son père. »

1 D. Huynes parle de ce tableau : « Charles de Gonzague, duc de Nevers, de Mantoue, etc., venant en pèlerinage en ce Mont, l'an 1624, y promit un tableau de S. Michel où la chute du démon seroit dépeinte, tel qu'il se voit au grand autel de la nef, et couste 1,200 liv. » — 2 D. Le Roy. — 3 *Idem*.

permetoit à personne de passer la nuict dans cette église. Un jour donc, la veille de la dédicace de cette église, ledit sacristain ayant donné commission à quelques clercs qu'il avoit pour luy aider de fermer diligement la porte, ce qu'ils firent, il alla à l'heure ordinaire dans l'église pour sonner matines et passant devant l'autel St-Michel selon son ordinaire avec peu de respect; il apperçut derrière luy trois anges en forme de pèlerins d'une contenance fort dévote. Cela l'estonna, et appelant l'un de ses clercs ou serviteurs le reprit d'avoir enfermé ces pèlerins et luy donna un soufflet. Ledit clerc ne peut jamais appercevoir ces pèlerins quoique le sacristain les luy monstra comme au doit. Le sacristain s'en alla de là à l'autel St-Michel pour y accommoder quelque chose, il y reçut un grand soufflet d'une main invisible qui le prosterna en terre à demi-mort. L'abbé sçachant cela envoia ce moyne en lisle de Chausey pour y faire pénitence ce qu'il fit le reste de ses jours qu'il y finit heureusement. »

Dans la nef eut encore lieu un miracle d'un certain effet pittoresque et poétique, raconté dans un manuscrit de l'abbaye : « On rapportait que S. Michel et les autres anges visitaient le monastère et l'église toutes les nuits. Pour vérifier une coupable doutance ou pour jouir de ce beau spectacle, un chanoine, dans le VIII[e] siècle, se cacha un soir derrière un pilier ou dans un coin. Mais dès que fut venue l'heure où le sommeil a coutume d'enchaîner les membres fatigués des mortels[1], il fut frappé d'une terreur incroyable par des visions qu'il ne put raconter. Il tomba la face contre terre. Il vit l'église inondée d'une clarté ineffable[2], et l'Archange S. Michel comme se promenant[3] autour de l'édifice sacré. La Sainte Vierge et saint Pierre l'accompagnaient. Il

1 Expression toute antique et virgilienne « *mortalium fessos artus deprimere,* » moins grande que l'épithète homérique « υπνος πανδαματωρ. » — 2 *Inestimabili luce.* — 3 *Quasi deambulantem.*

entendit saint Michel lui dire : Lève-toi, et sors de cette église, et satisfais comme tu pourras. Sa frayeur fut si grande qu'il ne put raconter autre chose, et il trépassa au bout de trois jours[1]. »

Le chœur est la partie la plus récente, mais aussi la plus artistique et la plus belle. Il appartient en entier à ce style, où le gothique amaigrit ses nervures, complique et contourne ses lignes et assouplit en caprices ses dessins géométriques, mais aussi où il atteint son plus haut degré de luxe, de fantaisie et d'expansion, à ce style que les Anglais appellent Perpendiculaire, de l'élancement des meneaux sans chapiteaux, que les Français appellent Flamboyant, de l'éclatante effusion de ses lignes sinueuses comme des flammes, que les Espagnols appellent Orfévrerie, de la délicatesse et du luxe de sa sculpture. Le chœur de cette basilique peut passer pour un des beaux modèles de ce style, et si ailleurs ce type est le dernier jet d'un genre épuisé, la chute du beau dans le joli, le passage du génie à l'esprit, au Mont Saint-Michel, il garde de la grandeur, de la pureté, de l'aspiration, et là le sculpteur n'a pas absorbé l'architecte. Là encore s'associent la beauté de l'ensemble avec la finesse du détail, et si nulle part peut-être le granit n'a été aussi flexible, aussi svelte, aussi étiré, aussi aiguisé que dans ce chœur, jamais le flamboyant n'eut plus de simplicité, d'élan et d'aspiration que dans cette abside que les religieux appelaient justement le Grand-Œuvre. Mabillon a exprimé ainsi son admiration pour cette partie : « *Cetera pars quæ caput ecclesiæ cum capellis in circuitu continet tanta elegantia et tam exquisito artificio fabricata est ante ducentos annos ut mirum sit tam delicatum opus tam diuturno tempore ventorum procellis resistere potuisse,* » et Max. Raoul : « J'y croirais encore respirer l'encens, alors que je n'y verrais plus seulement une croix. »

1 Mss. n° 34.

Dans ce sanctuaire s'est concentrée la grace, la délicatesse, l'élégance. On y respire le parfum d'une religion douce, facile, riantè, comme dans la nef et les transepts on est sous l'empire de mystères graves et austères, comme sous les voûtes souterraines on se croit dans des mondes de colère et d'épouvantemens : trois faces remarquables de l'esprit religieux. Les chapelles du Circuit, avec celle de la Vierge au milieu, dont la voûte est la miniature de celle du chœur, se serrent autour du sanctuaire comme la Mère et les Apôtres autour du Christ. Ces chapelles, à nervures prismatiques, profondes, qui, à défaut de leurs beaux pendeutifs, ont gardé leurs clefs de voûte épanouies en synanthérées, offrent une remarquable unité, mais elles ont peu d'élan et de netteté. Aujourd'hui elles sont envahies par les métiers et les filatures, et blanchies à la chaux. Mabillon a signalé la large allée de ces chapelles : « *Illa pars basilicæ grandibus columnis fulta est inter quas habetur spatium ambulandi in tam augusto loco peropportunum.* » Le tour des chapelles fut doré en 1684 par le prieur dom Terrien.

Le pourtour des chapelles forme au-dehors une saillie surmontée d'une forêt de clochetons, de pinacles, d'arcs-boutans, qui s'élancent, en plusieurs bonds, vers les sommités de l'église, brodée à son rebord supérieur d'une galerie variée, hérissée de gargouilles représentant des chiens maigres, ciselée sur ses faces de coquilles, de fleurs de lis, d'accolades, d'expansions végétales. Tout ce beau granit si fin, si poli, est un don des ducs de Bretagne : les pierres du Grand-Œuvre viennent des diocèses de Dol et de Saint-Malo, données au cardinal d'Estouteville par Arthur III et François II, ducs de cette province. Ce petit jardin qui est au pied de ce chevet, c'est le lieu où Hildebert Ier fut enterré en 1017 : « *Humatur in hortulo juxta presbyterium ecclesiæ* », dit le *Gallia,* et selon le *Neustria,* son neveu et son successeur, Hildebert II, ce grand « maître ès pierres vives », reposa dans le même lieu. Ce rond-point devait être d'une grande splendeur, quand les

jours de cette dentelle de granit étaient remplis des vitraux historiés qu'y fit mettre André de Laure en 1488. Une de ces verrières portait ses armes, une autre celles du cardinal d'Estouteville, une troisième le sacre des rois de France avec les douze pairs, tenant à la main ce que chacun d'eux devait offrir à l'archevêque de Reims, une autre la fondation de l'abbaye, une autre l'effigie du cardinal d'Annebault. Les principales chapelles étaient consacrées à Notre-Dame, à l'image d'argent, plus tard au Rosaire, à saint Pierre, à sainte Anne, à saint Michel, qui là s'appelait le Petit-Saint-Michel ; la chapelle de la Madelaine devint la chambre des hôtes. Elles étaient ornées, ainsi que le chœur, de tableaux faits par un religieux, nommé J. Loiseau.

Dans l'intérieur de ce chœur flamboyant nulle confusion : trois zônes d'arcades ou de baies le divisent horizontalement, triple étage, bâti par trois abbés, l'œuvre du cardinal d'Estouteville en bas, celle de Guillaume de Lamps au milieu, celle de Jean de Lamps au haut[1]. La première zône est une arcature remplie, pure et simple ; la deuxième ou Triforium est une ligne de fenêtres

1 Voir l'Histoire. Dom Huynes trace parfaitement ce développement : « Le cardinal fit commencer à rebastir le haut de l'église, qui, depuis 1421, estoit en ruine... avec tant d'artifice et de magnificence que si l'ouvrage eût été parachevé, l'église auroit pu passer pour une des plus belles de France pour sa structure, outre que sa situation la rend fort admirable... Les dix pilliers du circuit ne furent élevés qu'à la hauteur des chapelles, lesquelles furent parachevées et couvertes de plomb et le dessus imparfait sous ce même abbé avec touttes les voûtes et gros pilliers de desoubs le grand-autel et tour des chapelles. On avoit dès auparavant dressé la haute muraille au lieu où est maintenant la grille de fer, et là estoit le maître-autel. - G. de Lamps fit continuer le Grand-Œuvre jusqu'au second étage, et achever les pilliers et garde-fous du couronnement des chapelles. - J. de Lamps « fit parachever tout le chœur, depuis le haut des premières vitres du circuit jusqu'à la dernière ardoise de la couverture. A la voûte, il fit mettre les armes de France, de l'abbaye, et les siennes. »

carrées, remarquablement jolies, fleuries d'une balustrade trifoliée, divisées en trois par des meneaux effilés : c'est la tracerie la plus travaillée et la plus originale de l'édifice. Au-dessus règne une frise de dessins capricieux, comme au-dessous est une frise en pur style de la Renaissance. La troisième zône ou Clerestory est formée de fenêtres ogivales faites sur le type de la première. La voûte est peut-être trop chargée et trop confuse. Qu'on imagine cette abside décorée de ses vitraux [1], qu'on les enflamme aux rayons du soleil levant, et qu'on dise si dans ce lieu les beautés de l'art n'égalent pas les beautés de la nature.

L'ornementation du chœur répondait à son architecture, et s'il est difficile, dans sa nudité actuelle, d'y remettre à leur place tous les objets disparus, c'est toujours un travail plein de charmes, que l'heureuse investigation de ce qui n'est plus. S'il y a une certaine peine à trouver la mention d'une belle chose à jamais perdue, il y a dans cette découverte un plaisir semblable à une résurrection. Cette joie ne nous a pas manqué dans nos recherches pour rappeler ce chœur à la vie et à la splendeur du passé.

Le maître-autel, élevé en 1547, devait être fort riche, puisqu'il coûta dix mille livres, et il devait s'harmoniser par le fini merveilleux des choses de cette époque, avec toute la dentelle et l'efflorescence de l'abside. Nous avons la description de son tabernacle qui confirme tout ce que l'art d'alors nous permet d'imaginer : « Le maître-autel qui recouvre la châsse de saint Paterne, est entièrement revêtu en argent massif, ainsi que le tabernacle et ses gradins qui supportent une belle figure de l'ange exterminateur. Benvenuto Cellini n'a jamais rien produit de plus éclatant, de plus poétiquement chimérique, et de plus finement ciselé que la figure

1 Il y avait des vitraux dès le XII[e] siècle : Bernard, selon le *Neustria*, *vitrinis ædem sacram illustravit*.

du dragon qui s'enroule et se débat sous les pieds de l'Archange [1]. » Sur cet autel on voyait le beau missel donné par Pierre Le Roy « *nobile missale serviens ad magnum altare quod fecit fieri Parisiis* [2], et, aux grandes fêtes, le calice à deux anses de Suppon, sur la patène duquel étaient inscrits des vers cités par le *Neustria* : « ... *Agno purpureo citharisant pectore puro*... » Derrière le simple autel d'aujourd'hui est un groupe de l'Archange et du démon, d'après Raphael, dit-on : le saint Michel de cet artiste, mi-païen, mi-chrétien, qu'on a appelé le fils d'un ange et d'une muse, a la tête de l'Apollon et les formes antiques. Un jour des hommes, quelque peu poètes, qui s'intitulaient les derniers pèlerins, contemplant ce groupe, « aperçurent distinctement saint Michel couché et haletant sous les pieds de Satan, qui agitait en vainqueur une lance de feu sur la tête de l'Archange [3]. »

Au milieu du chœur, servant de lutrin, était un aigle en cuivre, aux ailes éployées, donné en 1488 par Gislain, procureur fiscal de l'abbaye. Autour étaient disposées les stalles faites par P. Le Roy, dans le bon temps de la sculpture sur bois : « L'an 1389, il fit oster les chaires du chœur qui estoient fort simples et trop vieilles, faisant mettre au lieu celles que nous y voyons à présent qui tesmoingnent assez qu'il y avoit d'excellens ouvriers dans ce temps-là [4], » puis il y fit appliquer ses armes. C'est dans ces stalles que s'asseyaient les chevaliers, ainsi qu'il est porté dans les statuts de l'ordre : « Il y aura siége au chœur de cette église abbatiale pour lesdits chevaliers. » Les siéges des célébrans étaient l'œuvre de Guillaume du Château, au XIII[e] siècle : « *Construxit sedes in quibus sacra canuntur* [5]. » Ils avaient été refaits en grande partie, et on remarquait : « Les bancs et

1 M[me] de Créquy, *Souvenirs*. — 2 *Gesta Petri Regis*. — 3 *Le Mont Saint-Michel*, par M. Houël. — 4 D. Huynes. — 5 *Neustria*.

siéges des célébrans, en forme d'impérialle, proche le grand-autel, coustant 300 liv. sans compter la balustre... l'impérialle du bâton du chantre, les six chandelliers des grandes fêtes... » On admirait encore cette belle crosse, de 10,000 liv., que voulut vendre Arthur de Cossé, et le bras de saint Aubert, enchâssé dans l'or, et les candélabres avec ces mots : Recours à Dieu[1].

Dans ce chœur l'office se faisait toujours avec grandeur et solennité, quelquefois avec ces formes dramatiques que la religion aimait à prendre au Moyen-Age. A Pâques, un religieux, représentant le Christ, avec une aube teinte de sang, avec le diadême, la barbe, les pieds nus, passait à travers le chœur[2]. Trois diacres, ou les saintes femmes, en dalmatique et l'amict sur la tête, avec des vases de parfums, *alabastra*, venaient par le bas du chœur et chantaient : *Quis revolvet lapidem ab ostio monumenti*? Un autre religieux, représentant l'ange, vêtu d'une chape blanche, la palme à la main, la couronne en tête, chantait sur l'autel : *Quem quæritis*? Et les trois diacres : *Jesus de Nazareth*; puis l'ange : *Non est hic*. Et l'ange disparaissait, et les diacres restaient près du sépulcre ouvert. Ensuite deux frères, deux anges, vêtus de chapes rouges, disaient au fond du sépulcre : *Quid ploras*? et un des diacres : *Quia tulerunt Dominum meum*, et les deux anges continuaient : *Quem quæritis... non est hic*, et les diacres entraient dans le tombeau, puis les anges disaient : *Nunciate discipulis quod resurrexit*. Alors les diacres sor-

1 La sacristie, accolée au chœur, avait aussi de belles menuiseries : « D. Placide de Sarcus, vers 1624, voyant que la grande tour du clocher menaçait ruine, fit élever cette haute et forte muraille qui est entre le chœur et la sacristie, en laquelle il fit faire les armoires avec les oratoires, confessionnaux, et autres menuiseries et enjolivemens qui s'y voient à présent ; il la fit aussi élargir et pour de bon. » Dom Huynes. D. Ratran « fit mettre plusieurs belles menuiseries en la sacristie ; le chapier qui est une pièce fort commode... » *Id.* — 2 *Frater qui erit Deus habebit habitum de albâ tinctâ in sangine cum diademate, etc.* N° 14.

taient de la tombe, et le Seigneur, venant par un autre côté, disait à l'un deux : *Mulier, quid ploras? Quem quœris*? et le diacre, comme la Madelaine, répondait : *Domine, si sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum*? Le Christ, montrant le crucifix, chantait ce seul mot : *Maria!* et le diacre l'appelait maître et se prosternait, mais le Christ : *Noli me tangere*, et il donnait sa bénédiction et se retirait. Le premier diacre, en se relevant, disait : *Christus vivit*; le second : *laceratus est;* le troisième : *ergò clausa;* l'ange, sur l'autel : *resurrexit;* les diacres, à haute voix : *resurrexit*, puis ils entonnaient le *Te Deum.*

C'était devant le grand-autel qu'avait lieu le jubilé des religieux parvenus à cinquante ans de religion [1] et qu'ils étaient solennellement exemptés des fonctions sacerdotales : « Doibt se presenter avecqz grande humilite et prostration devant le grand aoustel et y faire son oroison... et se leeve en besant le grand aoustel en grand reverence et le president le bese en disant : *pax tibi, frater*, et le remet en son rang et degre d'antiquite. » L'usage était que les religieux, à la messe, récitassent le *Miserere*, le visage contre terre. Après le dîner, où on lisait la Vie des Saints, ils revenaient à l'église en chantant le *Miserere* [2].

Le chœur était séparé de la croisée par une grille : « En 1630, D. Bede de Fiesque fit apposer la grande grille de fer dans le chœur que Gabriel du Puys, lieutenant, avoit fait

1 « En ceste abbaye est accoustume que ung religieux qui a este en lestat de religion lespace de cinquante ans peust estre jubile et par icelle jubilation a merite destre absous et descharge de en avant estre mys ou escript aux messes et autres offices. N° 34. — 2 Après la messe de la Vierge, dite dans la Chapelle-des-Trente-Cierges, le chantre nommait ceux qui devaient veiller la nuit suivante, et les deux religieux qui, avec un clerc, devaient faire le tour de l'église et des murs de l'abbaye.

faire et mettre en la chapelle de S. Jean[1]. » Auprès était la chaire abbatiale.

Deux sortes de peintures décoraient l'intérieur du chœur, la peinture à fresque, faite dans des temps où tout était subordonné à l'architecture, et les tableaux encadrés placés dans les siècles modernes, sans égard pour la perspective et les lignes qu'ils brisent dans leur essor et qu'ils coupent si désagréablement. Ces tableaux, dont plusieurs restent encore, mais maltraités par le temps et l'incendie, furent faits par un frère convers, nommé Jean L'oiseau, et suspendus aux piliers du chœur vers le milieu du XVII^e siècle. On en voit encore quelques-uns, un saint Louis, en costume royal à la Louis XIV, une sainte Hélène, etc. Il y en avait un autre plus ancien dont la légende, « comment saint Michel occist le démon, » peut donner une certaine idée.

Les fresques règnent autour du chœur sur une saillie en pierre de Caen : elles ont beaucoup plus de valeur d'art et surtout d'antiquité, ne remontant pas cependant au-delà du XVI^e siècle, car les formes architecturales en sont classiques. Malheureusement elles ont été altérées par des ennemis de toute espèce. C'est M. Mangon-Delalande père qui les a débarrassées de leur épais badigeon. Au-dessus sont placés des bas-reliefs en bois, qui sont richement peints. Nous ferons la description de ces tableaux en commençant du côté de l'épître.

Le Mariage de la Vierge : cette grisaille nous rappelle le tableau de Perugin et de Raphael. On reconnaît le grand-prêtre aux cornes de sa mitre et l'ampleur de son éphod. A

1 D. Huynes. C'est ce même Gabriel du Puys qui, vers 1535, bâtit la Tour-Gabrielle. Avant le dernier incendie était placé près de cette grille un tableau refait des 119, terminé par cette note : « Le 6 juin 1823, M. Esmangart, préfet du département de la Manche, a fait rétablir ce monument national: Il en fait hommage aux descendans de ces braves gentilshommes. Il lui donne pour sauve-garde l'honneur français. »

gauche est une scène analogue : le grand-prêtre semble unir deux personnes.

Adam et Ève chassés du Paradis terrestre. Ils sont dans une nudité complète. L'ange brandit le glaive flamboyant. On voit le Paradis avec l'Arbre de la science, et, dans ses rameaux, le Démon tenant une pomme.

Adam après la chûte. C'est une campagne nue : Adam bèche la terre ; le squelette de la mort est près de lui ; Ève allaite un enfant ; plus loin Caïn tue Abel.

Le premier bas-relief, c'est saint Luc avec ses attributs, le bœuf ailé, etc. Il a le costume du XVIe siècle, il écrit sur un pupitre : sa tête exprime l'inspiration. Au-dessus de lui une banderolle porte ces mots : « *Et Gabriel angelus.* »

Au-dessous sont la Salutation et l'Adoration, puis une scène où un ange chasse un homme d'un temple, peut-être Héliodore.

Le bas-relief suivant est saint Jean, le pied posé sur un aigle lequel s'appuie sur un globe. Une feuille de maïs rappelle l'Orient. Un phylactère porte : « *In principio erat Verbum.* »

Au-dessous la visite de sainte Anne. On remarque l'ondoiement d'un enfant. A côté deux horribles figures, puis la mort du Juste et la Vision de l'Apocalypse avec une cité céleste et un ange planant dans les airs. Au-dessous est la date de 1549 ; à gauche saint Jean suivant le Christ [1].

1 C'est dans cet angle et devant ces tableaux que Mathurin Bruno faisait ses sabots. C'est alors que Nodier écrivait : « Le chant des saintes solennités y est remplacé par le cri aigu de la scie, le sifflement du rabot, et le retentissement de la cognée. » Il y avait encore un relief, dont parle Max. Raoul, « peint en bronze par les vandales, et dont le sujet est la *Cérémonie de saint Aubert avec l'enfant.* Cet ouvrage est assez fin, très-bien composé, et passablement dessiné. »





Le bas-relief de saint Mathieu. On lit « : *Secundum Matthæum,* » et « *S. Matthæe, ora pro nobis.* » Un ange lui présente l'encrier et relève un pan de sa tunique. L'évangéliste écrit sur son genou et s'appuie sur la base d'une colonne.

Au-dessous, la Fuite en Egypte. A droite les mages, probablement, un d'eux fleurdelisé. Au haut une *vesica piscis* renfermant un Christ : à gauche un arbre de litanies ou un arbre de Jessé.

Le relief de saint Marc. On lit : « *Secundum Marcum.* » On remarque un portique classique, un lion ailé tenant un encrier dans sa gueule.

Au-dessous, sous un portique grec, un personnage avec une plume au chapeau ; à droite une barque pleine, peut-être le Christ dans la barque ; dans le lointain un mont pyramidal, peut-être le Mont Saint-Michel ; à gauche le Christ et les Douze, un malade à terre, peut-être le Paralytique.

A l'extrémité de ces peintures est un bas-relief en bois, remarquable par la naïveté des symboles et l'expression des physionomies. C'est la Barque des âmes, tradition païenne métamorphosée et moralisée par le Christianisme. Au centre le Christ, avec une croix à banderolle ; la barque est fragile, entr'ouverte ; les flots sont irrités ; des démons aux langues écarlates, à la peau de lézard, s'efforcent de la faire sombrer ou de monter à bord. Le Christ retire un homme des flots, trois sont dans la barque, plusieurs aspirent à monter, et parmi eux un enfant.

Au-dessous est une fresque presque indéchiffrable : on ne reconnaît qu'une femme et un ange.

Une charmante frise de la Renaissance règne au-dessus de cette zône pittoresque et de ces histoires bibliques, guirlande de mascarons, de médaillons, de têtes de satyres, de têtes de cheval, caprices sans signification, d'une époque qui n'était plus qu'artiste, reliés par des nœuds gracieux ou des pédoncules effilés.

On sort de la Basilique pour descendre aux Gros-Piliers par une jolie porte de la Renaissance, brodée sur ses pilastres

et son fronton d'arabesques délicates, dernier type de ce monde d'architecture, où toute l'histoire de l'art se déroule dans une suite de tableaux, qui est à la fois un livre et un musée. On a devant soi le Prétoire et École de la prison, autrefois la Bibliothèque, construite en 1646 par le prieur D. Guillard : « Le plus auguste monument de son zèle fut la bibliothèque qu'il fit bastir au dessus de la Chambre commune qui coûte 2,000 liv.[1] » Le prieur D. Ratran la fit orner, en 1648, de belles peintures, tant aux lambris qu'aux parois. Le Chartrier fut la bibliothèque dans le temps des manuscrits; ensuite ce furent les combles de l'Abbatiale; puis le local que nous décrivons. C'est de là que sont sortis ces doctes livres, la plupart éditions bénédictines, que l'on voit à la bibliothèque d'Avranches avec cette inscription : « *Ex libris S. Michaelis in periculo maris.* » C'est là que se faisaient les cours de rhétorique, de philosophie et de théologie, si fréquens sous les derniers prieurs. C'est là que travaillèrent le père du Moustier, les auteurs du *Gallia*, les frères correspondans de Mabillon pour les *Annales Bénédictines;* c'est là que passèrent de longues heures les évêques d'Avranches, Daniel Huet[2] et Charles de Vialart[3]. Toutefois une phrase de Mabillon place la bibliothèque à quelque distance du lieu qu'in-

1 D. Huynes. — 2 « Messieurs d'Avranches, en parlant de M. Huet, disent : nous prierons le Roi de nous donner un évêque qui ait fait ses études. En effet, quand ceux qui ont à lui parler vont chez lui, on les renvoie en leur disant : Monseigneur étudie. » *Œuvres de Segrais*, tom. 1er. L'auteur d'une bonne biographie de Huet, M. Le Canu, a dit à tort que ce savant avait pris l'idée principale de son *Traité de la faiblesse de l'esprit humain* d'un ouvrage d'Innocent III, transcrit au folio 338 du *Livre Vert* de l'évêché d'Avranches. Ce passage ne fait allusion qu'à la *faiblesse du corps humain*, et se résume par les mots : « *A planta usque ad verticem non est in eo nisi vanitas.* » — 3 Auteur de la *Géographie Sacrée*, d'une *Histoire Ecclésiastique*, d'un livre devenu très-rare, *le Temple de la Félicité* : il est au Musée d'Avranches.

dique la gravure bénédictine, c'est-à-dire le haut de l'Abbatiale : « *Super aula portæ monasterii habetur insignis bibliotheca libris referta, cùm editis, tum manu exaratis.* »

La crypte des Gros-Piliers est le plus beau souterrain du Mont : vingt piliers énormes, ronds, épais de plus de quatre mètres dont plusieurs à base dodécagone, dont les maigres nervures se ramifient, tendues comme des ailes de chauves-souris, sur une voûte ténébreuse, et qui supportent toute la masse du chœur et de l'abside. Cinq chapelles en pénètrent le pourtour extérieur : la chapelle centrale est celle qui était dite de Notre-Dame-sous-Terre; une autre était celle de Saint-Aubert-sous-Terre, et une troisième celle de Saint-Benoît-sous-Terre. Si dans les autres souterrains la lumière est chaude et uniforme, ici elle est variée et capricieuse, parce que venant des fenêtres des chapelles elle se perd et se nuance dans les ombres et les profondeurs des piliers. Boisselat a donné une fidèle reproduction de cette crypte, à l'effet de laquelle il a ajouté, en plaçant une lampe et un autel dans l'enfoncement extérieur : caprice d'artiste, qui s'est rencontré avec la vérité. Il suffit de voir ces piliers à base polygonale, sans chapiteaux, à nervures prismatique, et à large envergure cartilagineuse, pour reconnaître le faire du xv[e] siècle et la contemporanéité de cette crypte avec le chœur; mais le témoignage de dom Huynes est positif : « Les dix pilliers du circuit ne furent élevés qu'à la hauteur des chapelles lesquelles furent parachevées et couvertes de plomb et le dessus imparfait, avec touttes les voûtes et gros pilliers de desoubs le grand autel et tour des chapelles [1]. » Nous ne pouvons dès-lors concevoir que des savans [2] aient vu dans ces colonnes quelque chose de roman et ces piliers d'Hildebert, supports primitifs du chœur, dont parlent les manuscrits : « Hildebert fit bastir les gros pilliers, murailles et

1 Et en note : « Il fit élever le beau rond point de nostre église. » — 2 Entre autres Maximilien Raoul, et plusieurs à la suite.

voûtes de la Chapelle-sous-Terre sur laquelle il fit élever la nef[1]. » En effet un chœur avait été bâti avant le XII[e] siècle, puisque Bernard : « *Turrim inter navim et chorum ædificavit, vitris ædem sacram illustravit, campanariam suave sonantibus campanis implevit.* »

Madame de Créqui exprime une vive admiration pour la crypte des Gros-Piliers, à propos desquels elle dit : « Il n'y a que des moines et des bénédictins qui puissent avoir entrepris et fait exécuter une conception si savante et si grandiose! On parle toujours de *la Dyplomatique* des bénédictins français, de l'*Art de vérifier les Dates*, etc., mais il m'a toujours semblé que le *Grand-Œuvre* des bénédictins était leur abbaye du Mont Saint-Michel. »

Un escalier conduit de ce souterrain sur le Plomb-du-Chevet ou Tour-des-Chapelles, en passant assez près des cachots des Exils, où vous apercevrez peut-être quelque prisonnier à sa grille. Le corps et l'âme respirent dans ce passage de l'ombre à la lumière, au bout de cette ascension qui vous conduit au milieu d'une forêt de clochetons, de pinacles, de contreforts, d'arcs-boutans, forêt toute épanouie, toute luxuriante, toute fleurie, et suspendue dans les airs à une hauteur prodigieuse. Toutefois cet échiquier de pierre n'a plus toute l'élégance et la richesse de sa sculpture : la ruine de la tour dans l'incendie de 1594, les ruisseaux du métal de neuf cloches fondues « *fluit æs rivis* », la pluie de pierres, de fer, les poutres enflammées, la chûte de l'Archange exercèrent des ravages que l'on ne pouvait plus réparer[2].

Mais il faut monter encore : peut-être même ferez-vous comme le personnage du Titan de Richter qui se bande les yeux et ne les ouvre que dans la statue colossale de l'Isola

1 D. Huynes. Il s'agit ici de l'antique chapelle des Trente-Cierges, dont la madone miraculeuse fut transportée sous les Gros-Piliers. Voir l'Histoire. — 2 Les clochetons n'ont plus leurs statues.

Bella, peut-être éviterez-vous de regarder le spectacle, pour le voir plus beau, en le voyant de plus haut. Vous arrivez à ces saillies que l'on appelle le Petit et le Grand-Tour-des-Fous. Cette tour carrée et massive, où il y a encore des pilastres, pâle souvenir de la Renaissance, fut faite en 1609[1] par les sieurs de La Luzerne et de Surtainville. Elle fait bien regretter cette flèche aiguë, fleurie, taillée à jour, et terminée par cet Archange d'or, aux ailes éployées, que de Thou vit à la fin du XVIe siècle : « *Ad solis radios rutilans*[2]. »

« L'étranger qui arrivait par la grève de Pontorson, quand le soleil commence à descendre vers son couchant, apercevait sur son disque de feu la figure de l'Archange, enveloppée des traits du jour comme d'une auréole, et prête, suivant les besoins du monde, à prendre son vol vers la voûte céleste ou l'arrêter sur la terre. Saisi d'une religieuse terreur, il se prosternait avec respect et se livrait à la prière jusqu'à ce que les feux du crépuscule se fussent éteints par degrés à travers le feuillage des figuiers et des amandiers de la montagne, car ces arbres si étrangers à son sol et à sa température croissent naturellement de tous côtés dans les fentes du rocher; et il admirait encore dans cette végétation miraculeuse les bienfaits de l'ange du soleil envers son peuple favori[3]. »

Il paraît qu'une prophétie s'attachait à l'existence de cette flèche : « Le pinacle de l'église est d'un travail si riche et néanmoins si léger, qu'on n'a jamais rien vu de pareil, à moins que ce ne soit dans les gravures anglaises... On voyait reluire au sommet de ce pinacle une grande statue dorée qui représentait l'Archange et qui tournait sur un pivot d'après la direction des vents. On nous dit que le mouvement et l'agitation de cette image, dont l'épée flamboyante a l'air de dé-

1 On y lit ce millésime. — 2 *Vita*, lib. II. — 3 Nodier, *Annales Romantiques*.

fier et d'écarter la foudre, avait quelque chose de prodigieux pendant les orages et dans cette région des tempêtes. On nous a montré le manuscrit de la prophétie de l'abbé Richard de Toustain qui prédisait la ruine de son abbaye lorsque la même statue serait renversée [1]. »

La poésie a peint aussi cette flèche merveilleuse taillée en dentelle, efflorescente, terminée par son Archange, fusée de pierre épanouie en gerbe de flamme, météore tombant du ciel, ou plutôt, comme la foudre, remontant au haut des airs :

« Mais plus haut que le monastère,
La chapelle, et le cloître, au ciel
Monte le clocher solitaire,
Et de sa flèche, vers la terre,
S'incline l'archange Michel.

Sur le rivage qu'il protége
Il étend ses deux ailes d'or,
Et, levant sa lance, il assiége
Le démon, au dard sacrilége,
Qui sous ses pieds palpite encor.

C'est l'ange gardien du pilote,
C'est un phare pour le vaisseau ;
Car il domine la plus haute
Des montagnes de cette côte,
Et son regard plane sur l'eau [2]. »

1 *Souvenirs*, tome 1er. Le lecteur, tout en acceptant les récits gracieux de l'auteur, saura bien faire la part de leur véracité. Ainsi, la remarque suivante pourrait bien avoir été faite après l'événement, lorsque d'ailleurs Charles IX est le dernier roi de France venu au Mont : « Louis XV est le premier roi de France à qui on n'ait pas fait faire ce pélerinage. La prophétie de l'abbé Richard paraît annoncer les plus grands malheurs à la postérité du roi, *qui non rogaret B. Archangelum patronum regni Franciæ in tabernaculo suo*, et ceci jusqu'à la troisième génération. » — 2 Mme Colet. Cet auteur affirme

Dans ce clocher étaient autrefois neuf cloches « qui formaient un carillon d'un bel accord, » *campanis suave sonantibus,* et épandaient leur chant solennel dans ces espaces immenses et ces régions élevées, et portaient l'espérance aux voyageurs égarés. Une de ces cloches s'appelait Rollon[1] et on la sonnait pour rallier les vassaux, quand, des hauteurs du Mont, on apercevait les ennemis. Après l'incendie de 1594, il n'y en eut plus que cinq. Ce clocher, dont on voudrait prolonger l'élan, fut encore raccourci en 1796, époque où l'on y établit un télégraphe sur la ligne de Paris à Brest[2].

Quand vous êtes arrivé à la plate-forme du télégraphe, où les intrépides écrivent leurs noms, lorsque vos yeux ont en vain cherché cette flèche qui doit nécessairement prolonger

en note un fait dont les manuscrits du Mont ne parlent pas : « Une statue de l'archange Michel, recouverte de lames d'or, fut donnée par un pape au monastère. Elle était placée sur l'extrémité de la flèche. » *Fleurs du Midi.* Auguste Luchet a décrit cette flèche et le Mont dans un de ses romans.

1 Faite en 1047, selon M. Manet, *Histoire de Bretagne,* tom. 1er, p. 241. L'horloge était dans la lanterne du Plomb-du-Four, et D. Guillard « y adjousta deux appeaux. » — 2 C'est alors que fut mesurée la hauteur du Mont et de ses édifices, et qu'on en leva le plan. Nous connaissons un certain nombre de plans du Mont Saint-Michel : celui de N. de Fer, 1705 ; celui de M. Appert, 1836 ; celui de M. Mayeux Doual ; celui de M. Harou-Romain, architecte du Calvados ; celui de M. Niepce, lieutenant d'infanterie légère ; celui qui est dans l'ouvrage de M. Hairby et dans l'ouvrage de M. Girard. A notre Bibliographie du Mont, nous devons ajouter : le *Voyage fait au Mont Saint-Michel, par la Confrairie de Saint-Pierre de Caen avec 22 ecclésiastiques.* Caen, Le Blanc, 1654, par l'abbé de Saint-Martin. - *Mémoire sur le Siége du Mont Saint-Michel en* 1423 *et* 1424, par M. Labbey de La Roque. Caen, Poisson, in-8°, 1828. - Une *Histoire du Mont Saint-Michel,* par dom Quatremaire ; - une *Notice sur le Mont Saint-Michel*, par M. Castel, 1843.

vers l'infini cette tour tronquée [1], ils se rabaissent ou se promènent sur l'espace qui est sous vos pieds et sur le spectacle immense qui vous environne.

Sous vos pieds, c'est le chœur, cet entrelacis vigoureux et serré de tourelles, de contreforts et de claires-voies [2], abîme âpre et hérissé, qui vous rappelle la chute et la mort de Jehan Frollo, dans lequel crient les émouchets, où glissent les hirondelles et les goëlands, où croassent les corbeaux, puis la nef romane, dont la simplicité nue, indice de l'enfance de l'art, fait surgir la supériorité de l'art ogival. Selon les imaginations, ce chœur est une forêt épaisse, enchevêtrée, où les arbres sont brodés de feuilles et de fleurs grimpantes comme des lianes, pleine de loups, de chiens, et d'animaux inconnus; c'est un échiquier, délicatement sculpté, dont le grand clocheton est le roi, dont la tourelle des corbeaux est la reine, dont les tourillons sont les pions; c'est encore, quand un brouillard, comme un nuage, l'isole à sa base et la sépare de la terre, c'est une cité céleste, comme celle que le sculpteur a faite au-dessus de l'agneau sur la paroi du Cloître, ou bien, comme pour Maximilien Raoul : « La nuit, cette colossale Merveille semble avec ses tourelettes, ses aiguilles

1 Un projet de complément de l'édifice, récemment présenté au conseil des bâtimens, contient une tour qui serait d'un effet magnifique. Une tour vient d'être élevée dans l'angle sud-ouest du transept du midi, destinée à recevoir une horloge. — 2 On remarquera surtout la claire-voie des deux contreforts extérieurs, variation de la fenêtre de la zône centrale du chœur. Nous devons indiquer encore : sur le Grand-Escalier un charmant encadrement d'armoiries, et une tête de lion dégorgeant l'eau de cette citerne, dont le couronnement, élégamment restauré, est la Pharmacie, puis la Salle de Réception, dans l'Abbatiale, avec sa boiserie en feuillets plissés, et surtout le véritable dédale du Mont, réunion d'une dizaine de voûtes romanes enchevetrées, autrefois les Oubliettes, aujourd'hui la Salle de Police, aux lucarnes de laquelle on peut dire le mot de Châteaubriand sur le cratère du Vésuve : c'est le Paradis vu de l'Enfer.

et sa haute tourelle au chevet, un cercueil gigantesque dont le luminaire fume encore dans l'obscurité, sous l'absyde étoilée d'un ciel bleu, entre deux nuages déchirés par le vent, qui enveloppent la lune, comme la fumée d'encens la lampe d'une basilique. »

Puis c'est la ville, *pendula villa*, avec ses frêles maisons, ses jardins profonds, fosses de verdure, sa ceinture de remparts, ville microscopique amoindrie par une distance de trois cents pieds.

Ensuite la Baie, grand lac triangulaire, qui projette dans l'intérieur deux bras comme deux canaux, miroir étincelant, ou mer houleuse à la teinte grise, à laquelle il ne manque que la grace du navire, et la vie des voiles et des pavillons, spectacle qui se montre du côté de la mer, ou bien grève coupée par trois fleuves, sillonnée de rivières ou de guintres, semée de flaques, qui réfléchissent le soleil en le multipliant, ou à un autre point de vue, offrant des îlots de verdure, de salicornies et de polygonum, ou les graminées rousses de ses lais et de ses herbus semés de moutons, ou des plaques blanches d'une poussière de sel qui affleure au sable, comme les frimats de l'été, et le pêcheur chargé de filets, point noir perdu dans cette immensité, et les voliers d'oiseaux, et Tombelaine, le rocher fraternel, si morne et si solitaire auprès de l'autre Tombe, brillante et animée. Et quel observatoire sublime que cette cîme ! et quel vaste champ que ces espaces pour les phénomènes de la lumière ! C'est une succession merveilleuse d'iris, de parhélies, de nimbes, de gloires, d'échelles de Jacob, de ces crevasses lumineuses qu'on appelle l'œil de Dieu, de palais de nuages ou de brouillards fantastiques. Un peintre ne pourrait les fixer sur la toile, et s'il les fixait, on ne pourrait croire à leur réalité.

Ce grand, mais triste spectacle est encadré dans des rivages pleins de variété et de vie : au premier plan ce sont les arbres noyés à la base, les maisons suspendues dans les airs, dans les lointains de Bretagne, ce sont les marais de Dol et de Pontorson *l'antie*, les prairies diaprées de Beauvoir, les mondrins de Courtils, ces dunes artificielles qui blanchissent dans le vague d'une

lumière scintillante comme à travers une gaze, la base verte du promontoire d'Avranches, côtoyé de deux fleuves ou bras de mer, le cap de la Chaise qui s'élance vers celui de Torin pour fermer l'avant-port de la Baie, puis les mondrins de Genêts et le Bec-d'Andaine, qui correspond pour le relief au terrain du Barrage sur la côte opposée, comme la côte de Normandie à la côte de Bretagne; au second plan, ce sont les hauteurs, les clochers, les moulins, les foutelaies, ces dômes de verdure, les maisons blanches vivement détachées sur le fond de la verdure, c'est, dans ces lointains noyés de vapeurs, Cancale épandue sur sa falaise de la cime à la Houle, c'est le Vivier, signalé par des groupes de bateaux pêcheurs, c'est le Mont Dol, le lieu de l'ancien taurobole, le prieuré où les moines du Mont écrivaient leurs vers, c'est Ros sur ce mur de verdure qui répond aux rocs nus et comme volcaniques de Saint-Jean-le-Thomas, c'est une ligne de moulins-à-vent qui, très-serrée sur la côte bretonne, s'espace et vient finir à Courtils, c'est une ligne de clochers, c'est Beauvoir, au nom véridique, le clocher élancé des Pas, qu'on voit de si loin sur mer et de Bretagne, c'est la flèche tenue de Huisnes, la tour de Courtils avec son télégraphe, dans le fond, et ce point blanc, c'est Avranches, sans flèche et sans point de reconnaissance, veuve de sa cathédrale, puis la tour romane de Saint-Léonard, l'église de la bourgade de Genêts, œuvre de l'illustre Robert du Mont, Dragey et son clocher décapité, et le morne de Saint-Jean-le-Thomas.

Enfin au bord de l'horizon, des collines qui fuient, des coupoles de verdure, la foutelaie de Macey, celle du Bois-Chiquot, celle de l'Ile-Manière, des formes que les yeux devinent, des lieux aimés que fouille le regard, des directions particulières où s'oriente l'âme, pôles magnétiques du cœur. C'est avec peine qu'on s'arrache à cette contemplation, et qu'on redescend de ce sommet sublime : il semble qu'on retombe dans la vie en descendant d'un monde meilleur.

# TOMBELAINE.

---

*Monasterium ad duas Tumbas.*

—

De ma dame Sainte Marie
Fist faire el Mont une capele
Que on ore tombe Helaine apele,
Del tombel u Helaine iut
Tombe Helaine son nom reçut.
*(Roman du Brut).*

*Mons mendosè Tombe Elene dictus qui olim per diminutionem Tumbella vel Tumbellana videtur nuncupatus, quasi parva Tumba, quòd est minor Monte Tumba, sive Monte S. Michaelis. Ridiculi sunt ii qui nomen esse compositum et montem huncce à tumulo nescio cujus mulieris Tumbam Helenæ vocandum existimant.*
(Notitia Galliarum).

Le nom topographique et primitif du Mont Saint-Michel et de Tombelaine, est le mot *Tumba*, dérivé de leur forme tumulaire, très-prononcée dans ce dernier îlot. Les anciens écrits disent souvent *Mons Tumba*, *monasterium ad duas Tumbas;* d'anciens chants de pèlerins espagnols mentiennent *las tumbas.* En effet, comme dit dom Huynes, du Mont Saint-Michel : « Il apparaît comme un superbe tombeau ou Mausolée eslevé au milieu d'une grève fort spacieuse. » Plus petit que le Mont Saint-Michel, surtout moins élevé,

n'ayant jamais eu d'ailleurs que des constructions bien inférieures en masse et en beauté, l'autre Mont Tombe a été considéré comme la Petite Tombe, et appelé *Tumbella*, *Tumbellana*. C'est l'étymologie d'Adrien de Valois, cité dans notre épigraphe, c'est celle de Cenalis, celle du *Gallia*, de Max. Raoul, celle de M. Laisné. Quant à l'explication par *Tumba Beleni*, elle nous semble toute gratuite et sans base positive et historique. Toutefois il en est une autre, moins certaine, mais plus poétique et presque populaire, fondée sur d'antiques traditions, généralement adoptée dans les manuscrits du Mont et expliquée ainsi par dom Huynes : « Le rocher de Tombelaine, dit *Tumba Helenæ* ou *Helenes* en latin, est distant de ce Mont environ à trois quarts de lieue, au milieu des grèves, comme celui-ci, du costé du septentrion ; il a autant de tour que ce rocher, mais moins de hauteur. Robert Cenalis 31e évêque d'Avranches, en son livre de *Re Gallica*, appelle ce roc *Tumbulana*, diminutif de ce mot Tombe. Mais les bulles des papes qui sont remplies de priviléges de ce monastère et qui pour la plupart font mention des dépendances d'iceluy, le qualifient en latin de *Tumba Helenes* ou *Tumba Helenæ*, en français Tombe Hélène et par corruption Tombelaine[1]. Quelques anciens écrivains de Bretagne ont voulu dire que cette dernière dénomination vient de la tombe et sépulture d'une jeune princesse nommée Hélène, nièce de Hoel, roi de la petite Bretagne, laquelle fut ravie à ses parens par un certain géant espagnol et transportée sur ce rocher où il la tourmenta tellément qu'elle en mourut et y fut enterrée par sa nourrice qui l'avoit tousiours accompagnée. Quoique tels discours ressentent la fable gauloise, toutefois les susdittes bulles et provisions qui ont été expédiées de Rome pour le bénéfice de Ste-Marie-de-Tombelaine,

1 Remarquons que partout Dom Huynes écrit Tombelaine, et que son orthographe n'est pas d'accord avec son étymologie.

semblent leur donner quelque autorité se servant du nom de *Tumba Helenæ.* »

Un épisode du *Roman du Brut* est consacré à cette histoire [1]. Nous le citerons en l'abrégeant, sa place est marquée ici à plusieurs titres, au point de vue de l'histoire, de l'étymologie, de la poésie. Artur vient d'aborder à Barfleur [2] en Cotentin :

« Un jaians mult corporrus
Ert de vers Espaigne venus,
Niece Hoel Helaine ot prise,
Ravie l'ot, el mont l'ot mise
Que ou Mont Saint-Mibiel apele,
Ni avoit autel ne capelc
Del fluet del mer montant ert clos.
Ni avoit home el pais si os...
Qui osast al jaiant combatre...
Li jaians ot non Dinabuc
Qui puisse prendre mal trebuc.
Quand Artur en oi parler
Kue apela et Bedoër,
Ses senescar ert li premiers
Et li antres ses bouteillers....
Toute nuit ont tant cevaucie
Et tant erre et tant brocie
Par matin vindrent al rivage
La u il forent le passage
Por le mont virent fu ardoir.

1 Ce sujet fut, dit-on, traité en bas-breton vers les premiers siècles de notre ère. Geoffroi de Montmouth le traduisit en prose latine. Wace, au XII<sup></sup>e siècle, le mit en vers français. — 2 A *Barbeflue, Barbefluctus, Barbeflot,* dans Ord. Vital, au récit du naufrage de *la Blanche-Nef.* Cette terminaison en fleur de nos localités maritimes de Normandie, Honfleur (*Honnefleu*), Barfleur, Harfleur (*Harfleu*), est l'ancien *fleet, fleot, flot,* dérivés du saxon, et signifie une baie. Voir *La Britannia*, tome 1er, p. 174.

Un autre mont i ot menour
Qui n'ert mie loins del grignour
Por cascuns avoit fu ardant:
Por ce aloit Artur doutant
En quel mont li gaians estoit...
Bedoer est en un batel entres
Al plus prochain mont est ales,
Ni pooit autrement aler
Car plains estoit li flós de mer.
Com fu venus al mont prochain...
Un seul petit a escoute
El mons oit grand ploureis
Grans plors, grand sopirs et grans cris...
Quant il fu desus al plain
Un fu ardant vit seulement
Et un tombel fait nouvelement...
Une vielle feme a trouvée
Les bras desrons, escavelee,
De jouste le tombel gisoit
Helaine souvent regretoit.
Comme elle ot Bedoer veut :
Caitis, dist elle, qui estu?...
L'estuet hui ta vie finer,
Se le jaiant te puet trouver...
Bone feme, fait Bodoer,
Parole à moi, lai le plorer...
Qui gist en cele sepulture?
Conte moi toute t'aventure...
Je pleur por une damoiselle
Que je norri à ma mamele
Helaine ot non, niece Hoel
Chi gist si cors en cest tombel.
Un jaians moi et li ravi
Et moi et li aporta chi
La pucele vout por gesir...
L'ame li fist del cors partir.
Lasse, dolante ma doulour!
Ma joie, mon deduit, m'amour,

A li jaians a honte occise
Et je lai ci en terre mise.
Por coi, dist li quens, ne ten vas
Quant tu Helaine perdu as?
Veus-tu, dist-ele, oir por coi...
Com Elaine fut deviée...
Li jaiant me fist remaindre
Por sa luxure en moi refraindre...
Mais plus suis vielle et plus sui forte...
Que ne fu damoisele Helaine...
La sus est en cel mont qui fume
S'empres venra, cest sa coustume,
Fui t'en, amis, c'as tu ci quis?
Lai moi plorer et fuire doel,
Morte fuisse pieça mon voel,
Ma vi de l'ame l'amistie.
Dont en ot Bedoe pitie
Mult doucement la conforta,
Dont la guerpit, si sentorna.
Al roi vint si li a conte
Ce quil a oi et trouve...
D'Elaine fu Artus dolens;
Mais il ne fu couars, ne lens.
Al flot retraient de la mer,
A fait ces compaignons armer
A gregnor mont monte tantost
Et de la mer li des clost...
Contre mont sunt tot trois monte
Artus Bedoer et Rue:
Je irai, dist Artus, avant.
Ci me combatrai al jaiant.
Vous venreą apres moi arière;
Mais ben gardes que nus nel fere
Tant com je me porrai aidier...
Chil ont ce qu'il dit otroié,
Puis ont le mont tot trois apuié.
Li jaians al fu se seoit
Car de port al fu rostisoit...

La barbe avoit et les guernons
Soillie de car quite es carbons.
Artus le quida ains surprendre
Qu'il peust sa machue prendre.
Mais li jaians Artus coisi,
Merveilla soi, en pies sailli...
Li jaians tel coup dona
Que tous li mons en resona :
Et Artus tout en estona
Mais fors fu, point ne cancela...
Le bras hauca et estendi
Le jaians sur el front feri
Les deux sorcieus lui entama
Le sans es ieus lui devala
Es cheruels, et mort l'eust
Ja recourier, ni esteust...
Corut au roi si l'embraca
Ainc pour l'espee nel laisa.
Grans fu et fors, parmi le prist
A genoillons venir le fist...
Artnr fut forment airous
Et merveilles engignous...
En saillant guenci dentravers
Del anemi s'est desaers.
Ainc puis li jaians nel hapa...
Tant aloit Artus gaudissant
Souvent deriere, souvent devant,
Que d'Escalibourc [1] la lemele
Lui enbati en la cervele,
Traist et empainst, et cil cai...
Dont commenca Artus a rire...
A l'ost le vout faire porter,
Pour faire a merveille monstrer...
Fist faire al mont une capele.

[1] *Escalibar*, nom de l'épée d'Artus.

Mais a Hoel n'estoit pas bele.
Hoel fu dolans de sa nieche...
De ma dame sainte Marie, etc.

Cette tradition est racontée autrement par M. de Marchangy :

« Les paysans disent qu'une jeune fille du nom d'Hélène, n'ayant pu suivre Montgommery, son amant, qui allait avec le duc Guillaume conquérir l'Angleterre, mourut de chagrin sur ce rivage où elle fut ensevelie. Les pêcheurs ont observé que chaque année, le jour et l'heure où l'on dit que trépassa cette fille de châtelaine, quand elle eut perdu de vue, dans la vapeur de l'Océan, le vaisseau qui emportait sa vie, une colombe vient le soir sur les genêts de Tombelène et ne s'envole que le lendemain à l'aurore; mais en dépit de cette amoureuse tradition, les clercs affirment que ce mont était autrefois consacré à Belenus, dieu du soleil, et que de là lui vient le nom de Tombelène[1]. »

1 M. de Marchangy a dû recueillir le fonds de ce récit sur la côte, car nous savons qu'il est resté quelque temps à Genêts, devant Tombelaine. Toutefois les clercs, qui expliquent Tombelaine par *Tumba Beleni*, sont des hommes de peu de critique, les Deric, les Sainte-Foix, ces inventeurs d'un faux druidisme, dont M. de Marchangy est lui-même le poète et le romancier. Ils ont créé la forêt de Sciscy, et inventé les druidesses du Mont, et leurs flèches qui enchantaient les tempêtes, et leurs amours sous les eaux, et les coquilles symboliques, les coquilles de Velleda, précédant celles de Saint-Michel. On a pensé que c'est le Mont ou Tombelaine que Châteaubriand a eu en vue dans son épisode de Velleda. Le Tristan de M. de Marchangy rappelle ces traditions toutes romanesques, dont l'histoire et les titres du monastère ne parlent pas : « Les pèlerins que j'y vis ont conservé l'habitude de rapporter de petites coquilles d'argent, qu'ils suspendent autour de leurs collerettes par un ruban rouge, symbole des feux du désir, etc., » citation qu'il est difficile de continuer, malgré toute la chasteté des périphrases.

Nous nous étonnons d'autant moins de voir Montgommery associé à Hélène que son nom, qui dans l'Avranchin joue le rôle de celui de César partout ailleurs, est souvent rattaché à Tombelaine. C'est là que Montgommery faisait la fausse monnaie; c'est là qu'aboutissait le souterrain qui partait de son château de Ducey. Toutefois les Montgommery n'apparaissent dans l'Avranchin qu'au XVI[e] siècle. Nous avons dit ailleurs la légende de Tombelaine: Max. Raoul a ajouté un trait à ces récits merveilleux, l'avenue de la forêt de Sciscy qui unissait les deux Tombes.

Telles sont les traditions romanesques qui se rattachent à ce rocher et se lient à l'étude étymologique de son nom. Dès-lors tout est prêt pour sa description et son histoire. Cette description est d'autant plus nécessaire qu'il n'existe de représentation exacte du Tombelaine actuel qu'un croquis de Boisselat[1], petit profil jeté dans l'angle d'un cadre.

Tombelaine est un rocher de granit, courant parallèlement à la côte, à distance à peu près égale entre le Mont Saint-Michel et le bourg de Genêts, et s'élevant d'environ quarante mètres au-dessus des grèves[2]. De loin sa forme est celle d'un vaste tumulus ou Mont Tombe « *in morem tumuli ab arenis emergens* » selon l'image du Cartulaire, la poésie et la tradition, revêtu d'une végétation dense et courte, *dumosa rupes*, pelage fauve, qui le fait ressembler de loin à un animal gigantesque et insolite, mammouth déposé par un déluge sur une plage désolée. Comme sa plaine de sable ou ses eaux, ce roc nu est morne et triste, et un observateur a pu dire de lui: « Dreary and desolate ast it were in a still and lonely lake[3], » et cette tristesse s'accroît par le contraste de la magnificence du rocher fraternel. De près, l'on y distingue, en été, trois zônes: une base de rescifs, jaunes et noirs,

1 Dans l'ouvrage de Max. Raoul. — 2 « Rising proudly of the sea the rock of Tombelene. » Miss Costello. — 3 M. Hairby.

rongée par la vague marine ou le flot des rivières qui l'embrassent, une ceinture d'un ton glauque, tachetée de blanc, entrelacis serré de troènes, *alba ligustra*, et enfin une couronne d'or, formée de jacobées, de macerons, d'orpins, de millepertuis. Le sommet est bosselé de sept monticules, dont le principal est appelé la Folie. Deux roches écroulées ont formé une voûte qu'on appelle la Caverne. Une cavité du roc, dite le Bénitier, offre une cuvette qui reçoit et conserve l'eau de pluie. Un bloc carré, détaché, calé à sa base, et projeté comme un canot prêt à recevoir le flot, semble avoir été posé là par une main humaine, et fait penser à un dolmen et à une religion pour laquelle Tombelaine semble admirablement prédestiné. Une crique triangulaire, pavée de galets, l'Anse-à-Casse-Cou, s'enfonce dans le flanc de la montagne, comme le port de cette île. Outre la végétation générale, que nous avons indiquée, Tombelaine nourrit encore quelques plantes peu communes : la Rue *(Ruta graveolens)*, la Belladone[1] *(Atropa Belladona)*, la Chlore perfoliée *(Chlora perfoliata)*, la Scrophulaire à feuille de sauge *(Scrophularia scorodonia)*, le Statice limonium, le Maceron ache noire *(Smyrnium olusatrum)*. Ce rocher donne son nom à un banc sous-marin d'une encâblure, qui part des grèves de Champeaux et va se terminer vers le sud du Roc de Granville. Un ancien atlas, édition princeps, place entre Ussant ou Ouessant, et Greneso ou Guernesey une île, *Htobelena*, qui ne peut être que Tombelaine[2]. La carte de Le Franc l'appelle *Tomnen*.

Au premier coup-d'œil on comprend que Tombelaine était prédestiné à deux choses, à la prière et à la guerre, et qu'il devait être un ermitage et une forteresse : c'est ce que confirme son histoire. En effet, au XII^e^ siècle, l'abbé Bernard y bâtit la chapelle de N. D., avec des cellules alentour, et au

1 Elle est aussi au Mont, où nous avons omis le *Dianthus caryophyllus*. — 2 Trad. de Ptolémée. Bibl. d'Avranches.

xv[e], les Anglais le ceignirent de murailles. Les vestiges du travail humain ont presque complétement disparu ; mais il y en a encore assez pour permettre à l'antiquaire de reconstruire les principales pièces de la défense, et il existe une gravure de Tombelaine, en 1657, qui permet de ressusciter des détails. C'est celle de Merian[1]. Elle représente un mur d'enceinte, percé de meurtrières, deux maisons, et une forteresse à toit conéiforme à la manière du xvi[e] siècle, placée sur le pic septentrional, ou la Folie. Du reste, ces constructions ont une physionomie moderne, et un aspect triste et délabré. C'était sans doute en grande partie l'œuvre de Fouquet, qui avait fait réparer les ruines, et fait reconstruire une rangée des fenêtres du château. Aujourd'hui, voici ce qu'on remarque : du côté du nord, où le roc est à pic et presque inexpugnable, il n'y a pas de vestiges de travaux, seulement vers le plateau régne une levée de terre, ou retranchement, aujourd'hui bien déprimé, qui circule cependant tout autour du rocher, sans doute la partie antique et peut-être scandinave de Tombelaine ; le côté méridional, le plus accessible, en face du Mont, montre les ruines de quatre tours[2] reliées par un mur, non pas rondes, mais aplaties contre le roc, en forme de musoir, deux desquelles ont encore leurs portes et des meurtrières. L'accès avait lieu par une rampe, qui arrivait au cône du nord, voie encore bien tracée, déterminée par deux murs très-anciens, et défendue par deux tourelles, l'une à gauche, encore reconnaissable, l'autre à droite sur un roc suspendu, indiquée par quelques vestiges. Sur le cône dit la Folie se dressait une tour ou château, l'acropolis qui commandait le roc et tout le pays, celle qui est figurée dans la Topographie de Merian, et qui devait être d'un bel effet. La chapelle ou église, avec ses cellules, celle que D. Huynes appelait belle, et qui était déjà en ruine de son temps, s'é-

1 *Topog. Galliæ*, Bibl. de Válognes. — 2 Il y en avait trois à l'ouest.

levait sans doute sur le plateau, où l'on remarque les plans de logettes circulaires. Sur les ruines de ce plateau fut élevé, pendant la Révolution, un sémaphore dont on voit encore la tourelle. Du temps de M. Blondel[1], on voyait encore les restes d'une porte avec ses gonds, et des sillons rouagés au pied de la rampe qui entoure le rocher. Enfin, l'œuvre de la destruction a été consommée, et si, sur la nappe brillante des fleuves ou de la mer, le Mont Saint-Michel se dresse comme un vaisseau dans l'orgueil de sa mâture et l'ampleur de ses voiles, Tombelaine apparaît triste et honteux comme un vaisseau rasé[2].

On a généralement dit[3] que l'histoire de Tombelaine se trouvait confondue avec celle du Mont. Il est vrai qu'il éprouva les principales vicissitudes de son illustre frère. Cependant il a son histoire propre, comme ayant une position particulière et pour ainsi dire indépendante. Aussi croyons-nous avoir trouvé sur ce sujet neuf et par conséquent attrayant, des faits ou des hypothèses qui peuvent lui constituer une existence, pour ainsi dire, isolée et individuelle.

Site éminemment druidique, Tombelaine dut être un autel de la religion grandiose et sauvage des Gaulois : le roc que nous avons signalé, espèce de dolmen, peut être un souvenir de cette époque lointaine ; les rivières qui le baignent, la Sée, la Sélune ont des noms celtiques[4]. Les localités voisines sont celtiques, Ardevon, Beauvoir ou Austeriac, Saint-Pair ou Sessiac, etc. Position militaire, tête de défense à l'embou-

1 Vers 1800. — 2 Il y a à la bibliothèque royale, fonds de Saint-Germain, un manuscrit sur papier intitulé : *Histoire du Mont Saint-Michel*, par un religieux bénédictin de l'abbaye royale du Mont Saint-Michel. Le cinquième chapitre est intitulé : *Description du Rocher de Tombelaine*. — 3 Max. Raoul, M. Hairby. D'autres historiens du Mont n'ont pas fait d'article pour Tombelaine. — 4 Mabillon donne à la Sée un autre nom : il l'appelle aussi *Dero* : il dit *Tumbelania*.

chure des estuaires, anneau d'une chaîne parallèle de postes formés du Mont Saint-Michel et des deux côtes, c'est-à-dire du Bec-d'Andaine et de l'éperon de Beauvoir, Tombelaine dut être occupé par les Romains, qui d'ailleurs imposèrent le nom essentiellement grec et latin de *Tumba*, et qui peut-être ont laissé l'empreinte de leur séjour dans le retranchement qui contourne le plateau du rocher. Les médailles romaines trouvées au Mont Saint-Michel, les poteries romaines, son nom de Tumbe[1] et probablement de *Mons Jovis*, ne laissent pas de doute sur l'établissement des rois de la terre sur le Mont et par conséquent sur Tombelaine. Ile de la mer ou des fleuves, island ou holme, placée à l'entrée des routes qui marchent et qui entrent profondément dans le sein de la terre, Tombelaine dut être un point de débarquement et de station pour les Saxons et les Normands, les rois de la mer, dont les noms sont restés empreints sur toute la côte voisine, laquelle a son Dick[2] comme la Hague a le sien, comme Carentan, comme Jersey, comme le Cornwall qui a son *Castellan Danis*[3], et le pays de Galles qui a son *Vat's Dike*. Wace nous montre Hastings exerçant ses ravages sur cette côte;

Le rivage cuntre Mont
De ci ke en Bretaine sont...
Normendie ont avironée[4]...

Et la terminologie toute scandinave des noms des propriétaires de la côte de Genêts au XII^e^ siècle[5] atteste que l'invasion normande fut très-considérable de ce côté. Si le retranchement de Tombelaine n'est pas romain, il ne peut guère

1 Prudence s'est servi de *Tumba*. V. Du cange. — 2 A Vains. — 3 *Castle Danis*. *Britannia* de Cambden, t. 1^er^, p. 22. — 4 *Rom. de Rou*. V. 280. — 5 Voir les Montgommeries au Mont. Le chapitre du Cartulaire, *de perditis hujus ecclesiæ*, tout plein de noms scandinaves, prouve l'affluence des Normands sur la côte de Genêts, et la depossession des vaincus qu'ils réalisèrent si complétement en Angleterre.

être que normand. Du reste, on retrouve, à chaque pas, sur la côte, le vocable saxon ou normand : ici le Dick de Vains, les Dunes de la côte, les Ham, Hamels et Hamelets; là les Hogues et Hoguelles de Champeaux, de Bouillon, de Hagueville, de Saint-Nicolas, le Lihou et la Houle de Granville, le Prestot[1] et le Caterlot de Saint-Planchers, le Hall de Bréhal, le Black-mar de Saint-Nicolas, les Hogues-Garennes de Donville, les Haya de l'Avranchin et tous les noms propres scandinaves écrits sur ce sol avec le nom commun d'habitation.

La première date authentique relative à Tombelaine est l'année 1137, époque à laquelle l'abbé Bernard « fonda et bâtit le Prieuré de la Bienheureuse Marie de Tombelaine », comme le dit D. Le Roy, et où l'on « fit bastir à Tombelaine quelques petites cellules avec une cisterne et un jardin », comme le dit dom Huynes. Du reste ce dernier donne des détails étendus sur l'origine de ce Prieuré.

« Bernard, douzième abbé de ce Mont Saint-Michel, trouva ce rocher fort propre pour s'y retirer de temps en temps avec quelques-uns de ses moynes et y vacquer plus particulièrement aux exercices spirituelles. A ce subjet, il y fit bastir une belle église dont la plus part est à présent en ruines, avec des logis pour un prieur et deux religieux, de sorte qu'il entretenait tousiours trois de ses religieux dans cette solitude, lesquels y ayant esté quelque temps d'autres leur succédoient et ainsy de rang s'adonnoient totalement à la vie intérieure et contemplation, néanmoins comme chaque chose dégénère tousiours, cette exercice tant louable ne dura pas long-temps, par succession il n'y en resta qu'un moyne auquel l'abbaye fesoit pension et ce fut là le commencement du revenu du prieuré dédié à Notre-Dame et à sainte Apolline martyre, et est maintenant possédé par un religieux de la congrégation de

1 Nous trouvons un Pressetot dans les *Rôles de l'Échiquier de Normandie*.

St-Maur. Depuis la mort de cet abbé Bernard l'on y a fait plusieurs bastimens. »

En 1158, Foulque Paynel, par-devant l'abbé Robert du Mont, donna: « *Ecclesiam S. Nicholai*[1] *et cemeterium et dotem istius ecclesiæ Deo, S. Michaeli et ecclesie S. Marie de Tumbahelene*[2]. »

En 1190 furent faites diverses petites donations pour l'entretien à Tombelaine d'une lampe perpétuelle « qui doibt brûsler continuellement, » qui brûla jusqu'en 1790 et fut éteinte par la Révolution.

Dans ce siècle mourut un savant religieux du Mont qui tirait son nom de Tombelaine, soit pour y avoir été religieux, soit pour y avoir été prieur, Robert de Tombelaine. Lié d'amitié avec un étranger, moine du Mont, savant en grec et en latin, nommé Anastase, et avec Anselme, qui professa à Avranches et devint primat d'Angleterre, Robert de Tombelaine a laissé plusieurs ouvrages dont le principal est le *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, dont il dit qu'il l'entreprit à la sollicitation d'Anastase. Le fameux Odon, frère du Conquérant, évêque de Bayeux, le fit venir pour réformer le monastère de Saint-Vigor, aux portes de sa ville épiscopale. Anselme a laissé une lettre écrite à ce religieux : *Dilectissimo et reverendo monacho Roberto*[3], dans laquelle il lui disait : « Puissé-je, comme un autre Robert, jouir de l'amitié d'Anastase, en même temps que celui-ci jouirait de la mienne, comme celle d'un autre Robert dont la bonne odeur s'est répandue avec suavité parmi beaucoup d'hommes de ce pays. » Dans les *Annales* de Mabillon est citée une lettre de Robert écrite à saint Vigor, sur un cas de possession ou d'épilépsie très-intéressant[4]. Robert ayant vu un jour dans l'enfer, Odon, son évêque, partit pour Rome, et fut reçu avec distinction

1 Sans doute l'église Saint-Nicolas de la Haye-Pesnel. — 2 *Cartulaire*, fol. 112. — 3 Anselme, lib. 1, ep. 3. — 4 *Annales Bénédictines*, et *Ap*. M. Desroches, tom. 1er, p. 210.

par le pape qui le retint près de lui. Le pape étant mort, Robert revint au Mont Saint-Michel.

En 1212, Jourdain, douzième abbé du Mont, fut, selon son vœu, enterré dans l'église de Tombelaine[1].

Dans ce XIII[e] siècle, Robert de Vains, *Robertus de Vein* ou *de Veino*, donna 10 s. pour la lampe de Tombelaine[2]. En 1190, Rualem et son épouse Julienne firent un don pour le même objet[3].

Philippe-Auguste, craignant que les Anglais ne s'emparassent de ce poste, y fit construire un fort; mais, malgré cette précaution, les Anglais s'en emparèrent pendant la captivité du roi Jean, en 1356, et s'y maintinrent jusqu'à ce que Charles V leur eût repris leurs conquêtes. Cette reprise est ainsi racontée dans un manuscrit, à la date de 1420 : « Bientôt après cette place fut prinse et reconduite sur eux d'assaut, par le moyen et au pourchaz, coustages et despends des religieux et habitants du M. S. M. qui a toute diligence à eux possible

1 *Gallia*, tom. II, col. 516, et D. Huynes. — 2 *Cartulaire* et *Inventaire*, n° 34. — 3 *Litt. Rualem et Juliane uxoris ejus ad lampadem de Tumbahelene*, Mss. 34. Nous avons une curieuse charte, datée de quelques années plus tard (1332), qui montre que les rois d'Angleterre cherchaient à abolir ou à vérifier la propriété des abbayes françaises dans leur royaume : « *Edwardus.... quia volumus certiorari per que servicia maneria de Otryton et Duddelegh cum prato in comitatu Devonie collata fuerint abbatie S. Michaelis in periculo maris, vobis mandamus quod scrutetis tam libris feodorum quam libro vocato Domesday, etc.,* » et, d'après le rapport, « *Rex W. primus dedit in puram elemosinam manerium de Otryton cum prato abbatie, etc. in excambium ecclesie de Chausie et in libro de Domesday :* « *Eccl. S. Michaelis tenet de Rege Otryton. Ghida comitissa tenebat T. R. E.* » La même chose se faisait en France, comme le prouve cette lettre de Charles IV (1316) : « *Abbas S. Michaelis monstravit quod tu, pretextu commissionis per nos de capiendis Englicis tibi facte, bona super prioratum S. Germani, etc.* » M. D'Anisy. *Rôles de l'Echiquier*.

assemblèrent ou firent assembler et gager de leurs finances toutes manières de gens de guerre tant nobles qu'autres, de telle sorte que ladite place fut reconduite sur lesdits enemis et reminse en la main et obéissance du seigneur roy[1]. » Les Anglais avaient développé les fortifications : « Ils y bastirent, dit D. Huynes, un fort chasteau avec plusieurs tours et haultes murailles dont il est environné, ainsy qu'il se voit maintenant. » Le même chroniqueur dit ailleurs : « Les Anglois avoient mis une forte garnison sur le roc de Tombelaine : il n'y avoit encore qu'une église sur ce rocher et deux ou trois petites loges que l'abbé Bernard y avait fait bastir. »

Quelques faits apparaissent encore pour ce XIV[e] siècle. L'an 1337, l'abbé de Marmoutier, envoyé par le pape pour visiter le Mont, arrêta, de concert avec l'abbé, que deux religieux de ce monastère seraient envoyés chaque année à Paris pour les études générales, aux dépens des prieurés : Tombelaine fut taxé à 40 s. [2]. Dans l'année 1372, dit le Cartulaire, « *in festo translationis S. Nicholai venerunt Anglici apud Tumbam Helene causa inibi morandi*[3]. » Dès-lors le Prieuré de Tombelaine recevait chaque année de la Prévôté de Genêts 13 liv. tournois et trois saumons des cuisines de l'abbaye : « *Debet sumere de prepositura de Genez* 13 *lib. Turon et* 3 *salmones à coquinario*[4]. » Il recevait aussi son pain quotidien de l'abbaye : « *Prior de Tumbahelenæ in cellario Montis cotidie percipit duos panes albos*[5]. » Tombelaine payait au Mont une dîme : « *Taxationes ad decimam prioratus Tumbahelenes ad* 28 l. 5 s. [6]. » Au *Nécrologe du Mont*, dressé en ce XIV[e] siècle, figurent comme bienfaiteurs deux prieurs de Tombelaine, Thomas Goutir et Vincent Corbelin. D. Huynes parle de ce dernier : « L'an 1519, Fr. Vincent Corbelin, moine profès de ce monastère et prieur

1 Mss. de Genêts, signé *Deslandel, rédacteur*, 1810. — 2 M. Desroches. — 3 N° 80. — 4 N° 34. — 5 *Ibid.* — 6 *Ibid.*

de Tombelaine, fit quelques acquisitions en Foulgeray[1], qu'il donna à ce prieuré pour la fondation d'une messe le samedy à perpétuité. »

Le XV^e siècle fut pour Tombelaine, comme pour le Mont, l'époque guerrière; mais moins heureux que l'autre forteresse, il fut occupé par l'étranger. Les Anglais, vers 1423, « fortifièrent ce rocher de hautes et fortes murailles et de plusieurs tours, sans que la garnison de ce Mont les en pût empêcher à cause que la rivière de Couesnon changea son cours pendant plusieurs mois, et se joignant au fleuve de Genest passaient ensemble entre le Mont Saint-Michel et Tombelaine, nonobstant ces fortifications se voiant tousiours avoir du pire ils redoublèrent leurs troupes et posèrent leur siége en cette ville tant par mer que par terre[2]. » Un jour les troupes de Richemont donnèrent l'assaut à Tombelaine, comme le raconte le chroniqueur de ces guerres, le secrétaire du connétable de Richemont : « Puis feirent une entreprinse à la requeste de monseigneur d'Estouteville et y fut donné l'assault et par fautte d'échelles fut faillie à prendre d'assaut en debvoit mondit seigneur d'Estouteville fournir[3]. » Un registre de ce temps nous apprend, dans un curieux langage, quelle était la force de la garnison anglaise alors, c'est-à-dire en 1418. « *Tumbehelaine, Comes Suffolk.* XVI *lanceas equestres,* VIII *lanceas pedestres et* L. XXIJ *archiers et habet tot gentes armorum pro eo quod est propinqua fortalicio vel la garnison Montis S. Michaelis*[4]. Nous avons dit

1 Le Fougeray, en Bacilly. Voir plus loin. — 2 Dom Huynes. — 3 G. Gruel. — 4 Reg. du Chartrier de Thorigny, publié par M. Dubosc, premier numéro du *Journal des savans de Normandie.* Tandis que les Anglais fortifiaient Tombelaine, le sire d'Estouteville fortifiait le Mont. Nous trouvons dans une publication récente *un accord* pour la construction d'une tour au Mont en 1426 : « ... Avons fait faire aulcunes œuvres et de présent entrepris a faire édifier une manière de

ailleurs ce qu'il advint du mépris que fit lord Scale de la prophétie de l'ermite de Tombelaine[1].

Après la bataille de Formigny, qui mit fin à la domination anglaise en Normandie, en 1450, le connétable de Richemont vint assiéger Tombelaine et s'en empara par capitulation, ce que raconte ainsi un contemporain : « Après la réduction d'Avranches, ledit duc de Bretagne et son ost allèrent devant la place de Tombelaine, qui est une très-forte place et quasi imprénable, pourveu et tant qu'on ait suffisance de vivre dedans : car elle est toute assise et posée sur un rocher près du Mont Saint-Michel. En ladite place il y avoit en garnison quatre-vingt à cent Anglois, lesquels voyans si grosse puissance de François devant eux se rendirent à composition, tels qu'ils devoient aller leurs corps et biens saufs : ce qu'ils firent et se retirèrent à Cherbourg[2]. » Dès-lors Tombelaine n'a pas cessé d'être français, et a fait peu de bruit dans l'histoire.

tour ronde avec une huisserie en icelle pour yssir hors quant mestier serait à l'endroit des maisons qui furent feu Jamet Le Gay la où est une pate ou pavage... Ledit Le Gay confessa n'avoir aulcún droit, possession ou chalenge. » *Rôles de l'Échiquier,* par M. d'Anisy.

1 Voir l'Histoire. — 2 Jean Chartier, *Histoire de Charles* VII, p. 200. En 1440, fut fait entre le gouverneur et les moines un accord qui n'est pas moins intéressant pour la langue que pour l'histoire. En voici quelques articles : « Que les gens d'armes se gardent de mouvoir debats ou riotes... que ne soient mises aucunes femmes pour le deshonnetement... que les gens d'armes logiés au manoir du Fenil souffrent aller les gens des religieux... les religieux ne se pourraient bonnement gouverner sans avoir illec trois personnes pour laver les draps, un boucher, un poissonnier, et plusieurs marinaulx pour aller à la mer... commettre gens à la garde de la citerne... comme ils verront estoc à faire, et faire mettre de l'eaue de rivière sur les sablons de ladite citerne... commettre gens à la garde du puits qui est ès jardins du parc... et à la garde des courtils. Mons. y mettra son courtiller et son compagnon... plaise qu'aucuns ne face indument fraction de coffres,

En 1548, Charles Bourgueville, sieur de Bras, vint au Mont Saint-Michel informer sur une évasion, ainsi qu'il le raconte lui-même :

« Viron ce temps, trois gentilshommes escossois qui avoyent tué le cardinal Dauid, au chasteau Sainct-André en Escoce : lesquels s'estoyent retirés en France, furent mis prisonniers, par l'authorité du roy, au Mont Sainct-Michel, dont ils eschappèrent à faute de bonne garde, et par la négligence du capitaine nommé le sieur de Monbrun. Monsieur le Bailly de Caen et moy son lieutenant fusmes deputez commissaires par Sa Majesté pour informer de cette evasion et eschappement, dont plusieurs furent punis et ledict capitaine Monbrun privé de son estat[1].

» Cependant que je fus au Mont Sainct-Michel pour informer de cet eschappement, je présentai ce petit dixain ou épigramme, en l'honneur de Dieu et du sainct Archange :

» Ceux là qui ont en Dieu leur confidence
Fermes seront ainsy que ce haut Mont :

hugues, portes... que les religieux aient la prise de poisson sur les marchants ou pêcheurs... et le droit qu'ils ont ès rivières de Senne et de Coynon d'avoir les saulmons, les marsouins, les esturgeons. » *Archives de Saint-Lo.*

1 Le Mont Saint-Michel, comme prison, est beaucoup moins connu que comme monastère : aussi les détails suivans, sur le régime des prisonniers, ne seront peut-être pas dépourvus d'intérêt :

« On fera sortir une fois la semaine les prisonniers pour prendre l'air pendant une heure au moins : ils seront accompagnés d'un religieux... Le prieur ouvrira les lettres que les prisonniers écriront, excepté celles qui seront adressées au ministre ou à leurs père et mère. Le prieur visitera tous les mois, avec un religieux, les prisonniers fous et les détenus. » Nous avons vu aussi une plainte faite par un religieux contre le prieur, pour l'avoir détenu pendant 21 ans. Le procureur du bailliage, L. Le Moine, sieur des Mares, se transporta au Mont pour juger de la vérité de la plainte.

Mais ceux aussy qui auront defidence,
Dessus le sable et grève périront.
O pelerins ! montez donc contre Mont
Sans arrester sur ce sable mouvant.
Moy sainct Michel, vous suis mis en avant
Pour vous ayder et à Sathan combattre
Qu'il soit vaincu par Foy doresnavant,
En priant Dieu, il est facile à battre. »

Il fit aussi une description du Mont, qu'il appelle le Mont Saint-Michel en Tombelaine [1]. Il dit de ce dernier rocher : « Environ une lieue loing est une autre roche où il y a chasteau, mortes-payes, sur la mesme grève et péril de mer que l'on appelle Tombelaine. » Il dit du Mont : « La hauteur est si admirable que quand l'on est au couppeau, les personnes qui sont sur la grève ne peuvent être cogneuz... sur ce bastiment est encore une tour eslevée en forme de pyramide... aucuns n'y entrent qui ne soient visitez pour importance de cette place qui ne fut jamais englesche [2]. »

En 1550, d'après Cenalis, le prieur de Tombelaine était tenu d'assister aux synodes. Dans la suite Tombelaine devint un gouvernement militaire où se passèrent quelques événemens du temps de la Ligue en Bretagne. En 1592, cette forteresse, qui était aux Ligueurs, se soumit au parti royal par capitulation : le comte de Vire et le seigneur du Grippon se noyèrent en venant à terre, le jour même de la reddition. En 1621, d'après D. Le Roy, fut fondée à Tombelaine la chapelle du Fougerai : frère N. de La Motte, religieux du Mont et prieur de ce rocher, annexa à son église les biens de la chapelle du Fougeray, en Bacilly, et dès-lors le prieuré de Tombelaine valait 400 liv. [3]

1 Probablement et Tombelaine. — 2 M. Louise a raconté cette visite au Mont dans sa Biographie de Bourgueville. — 3 D. Huynes. Ce chroniqueur donne la date de 1624.

En ce XVII[e] siècle, le surintendant Fouquet possédait Tombelaine : « C'est un des gouvernemens de France, dit D. Huynes, et est maintenant vacant par la disgrace de Mons. Fouquet qui le possédoit par une de ses créatures et l'avoit acheplé 10,000 l. Il fit plusieurs augmentations aux battimens et fit réparer toutes les ruines qui y estoient et y entretenoit une bonne garnizon qui estoit fort bien payée, mais il est de présent entièrement déserté. » Cette disgrâce arriva vers 1660 : et Merian, en 1657, fit de Tombelaine la gravure qui a été un des élémens de notre description archéologique. En 1648, le *Pouillé du Diocèse* donnait au prieuré de Tombelaine un revenu de 300 liv. En 1660, selon M. Cousin, les quelques habitans de ce rocher se retirèrent[1].

En 1669, Louis XIV ordonna la démolition des fortifications de Tombelaine. Voici ce que dit à ce sujet le bénédictin, continuateur du manuscrit de dom Huynes : « C'est le sieur de La Chatière, gouverneur du Mont, qui a été l'auteur de la démolition du fort de Tombelaine, soit par jalousie pour en oster la possession au garde des costes de Normandie qui le possédoit, soit pour nous faire déplaisir en ruynant notre église prieuriale située dans ledit fort de Tombelaine. C'est pourquoi la charge de démolition en fut confiée à un certain homme dit des Houillières, homme vénal, et fripon, qui prit et nous enleva dans notre église notre cloche qu'il vendit et friponna, et nous fit d'autres torts pour faire plaisir audit sieur de La Chatière. Ils firent travailler quasi tous les paisans d'alentour et surtout nos sujets, environ durant quatre mois que dura cette démolition[2]. »

On connaît l'amitié fidèle et courageuse de La Fontaine

1 Mss. v[e] vol. — 2 Masseville donne une autre cause à cette démolition : « Tombelaine, île dans laquelle il y avoit un château qui, ayant servi de retraite à des corsaires, fut rasé l'an 1669. » *État géog. de la Normandie.*

pour le surintendant malheureux, et son élégie sur sa disgrâce. Nous en citerons quelques vers qui, les noms changés, pourraient s'appliquer à Tombelaine, à sa grotte, à ses fleurs, à ses eaux, à *Sée* et à *Selune*, dirait Vitel :

« Remplissez l'air de cris en vos grottes profondes :
Pleurez, nymphes de Vaux, faites croître vos ondes,
Et que l'Anqueil enflé ravage les trésors
Dont les regards de Flore ont embelli ces bords. »

M^me^ de Créquy, qui visita ces lieux au commencement du siècle dernier, nous a laissé sur Tombelaine de curieux souvenirs : « A quelques centaines de toises du Mont, on aperçoit une sorte d'îlot sablonneux qui reste à fleur d'eau. On y voit les débris d'une construction gigantesque en quartiers de roches brutes, et la tradition rapporte que c'était un sépulcre pour les Druides. C'est là que se trouve aujourd'hui le cimetière des religieux et des Montois. — Au pied de la montagne et du côté de l'occident, il y a sur la pointe du roc une petite chapelle de la Vierge où les *navigans* affluent toujours en arrivant de leurs voyages de *long-cours*. La chapelle est bâtie de cailloux roulés par l'Océan, les parois et la voûte, à l'intérieur, sont toutes couvertes de branches de corail, de mamelons d'ambre, de prismes d'aigue marine et de coquillages éclatans recueillis sur tous les rivages connus et rapportés par de pieux matelots. L'autel est un quartier de roche à qui l'on a laissé les aspérités d'un écueil et dans le pourtour, on voit suspendus, comme *ex-voto*, des ancres de sauvetage et des chaînes de captifs... Nous y vîmes arriver une longue file de marins bretons [1]. »

En 1790, la lampe de Tombelaine fut éteinte, les pèlerins

1 *Souvenirs*, tom. 1^er^. Toutefois il y a peut-être autant d'imagination que de mémoire dans ce souvenir.

cessèrent de venir, et un sémaphore fut bâti avec les débris de l'église[1].

Dans ces derniers temps, Tombelaine a été pris pour théâtre d'une nouvelle par un romancier[2], et mentionné par Victor Hugo, dans sa Ballade : *Écoute-moi, Madeleine* :

« Si j'étais, ô Madeleine,
L'ermite de Tombelaine,

1 Nous avons recueilli des renseignemens sur cette époque de la bouche d'un vieillard de Genêts, le père Choisnel, qui fut onze ans l'observateur du sémaphore de Tombelaine, au retour des prisons d'Angleterre. Dans sa captivité, son industrie était de faire des jeux de domino, qu'il renfermait dans des boîtes d'os ingénieusement illustrées, une desquelles représente sa prison, ou la forteresse de Porchester. Son récit est un mélange d'histoire et de légende : ce sont les moines du Mont essayant d'extraire les barils d'or de Tombelaine, et mis en fuite par des bruits épouvantables, hurlemens de la tempête, éclats du tonnerre, écroulemens de pierres ; c'est Hélène, la belle Hélène, reine d'Angleterre, princesse de Tombelaine, enterrée là par Montgommery ; c'est son camarade de sémaphore qui entend des bruits de chaînes sous la terre en bêchant le jardin que cultivaient les moines ; ce sont les pêcheurs qui entendent la nuit de sinistres éboulemens de rochers ; ce sont les histoires de Montgommery le faux-monnayeur, la forge dont on voyait la voûte, le lingot d'or trouvé par un individu de Genêts, et vendu à Avranches 500 fr. la moitié de sa valeur ; c'est la fausse-monnaie à *trois cornes*, avec un *soufflement* d'argent, trouvée par lui-même, et donnée aux gendarmes de Pontorson ; ce sont les apparitions des Anglais dans la baie, leurs débarquemens sur Tombelaine, la frégate et la corvette qui, vers 1804, viennent sous Carolle, la corvette qui échoue et la frégate qui la brûle, les sinistres des grèves, le corps de la petite fille prise avec un *havenet* dans la Fosse de Tombelaine, etc. — 2 *L'Enfant Sublime*, par Aug. Arnoult. 1840. Le Mont Saint-Michel et ses grèves ont été, de nos jours, pris pour théâtre de leurs récits par plusieurs romanciers, par Nodier dans sa *Fée aux Miettes*, par A. Luchet dans *Frère et Sœur*, par E. Souvestre dans les *Élus et les Réprouvés*, par M. B. dans sa spirituelle *Légende*. Walter Scott parle dans *Kenilworth* du Mont Saint-Michel, mais de celui de Cornwall.

Dans son pieux tribunal,
Quand ta bouche à son oreille
De tes péchés de la veille
Livre l'aveu virginal.... »

Aujourd'hui Tombelaine est une propriété particulière[1] : naguère encore c'était une riche garenne de lapins[2] et une belle carrière de granit dont les pierres ont servi à bâtir une grande partie de Genêts et du Mont St-Michel. Tombelaine, n'a pas d'histoire contemporaine, sinon des chasses, des faits de contrebande ou des sinistres : ce n'est plus qu'un des points du vaste paysage de la baie, un roc monotone pour le peintre, une habitat intéressant pour le botaniste, et, pour l'antiquaire, le théâtre d'événemens et de traditions intéressantes, où les hommes et le temps ont fait table rase et où il n'y a que la vague image de ce qui n'est plus.

Les annalistes du Mont Saint-Michel parlent quelquefois de la Croix-des-Grèves, située près de Tombelaine. Thomas Le Roy en parle en deux endroits de son livre des *Curieuses Recherches*, et nous apprend qu'elle était antérieure au XIII[e] siècle : « 1249, indulgence plénière à ceux qui contribueront à la réparation de la Cróix-des-Grèves. — 1633, la Croix-des-Grèves a été huit jours couverte. » Cette croix avait été élevée pour consacrer la mémoire d'un miracle qui avait eu lieu sur son emplacement en 1001, et que dom Huynes raconte ainsi : « Une fame de Normandie estant fort proche de son jour pour accoucher persuada son mari de venir en pélerinage en ce Mont, ce qu'ils feirent avec quelques-uns de leurs voisins. Après avoir fait leurs dévotions, comme ils

1 Achetée comme bien national par M. Bienvenu, de Genêts, dont le fils a écrit sur les antiquités locales; elle appartient à M. Tardif, de Moidrey. — 2 Un local pour les lapins, dit M. Maud'huy. « Ils sont généralement maigres, dit Max. Raoul, mais leur chair est délicate et d'un goût très-fin. » P. 58.

estoient au milieu des grèves pour s'en retourner, voilà qu'un espais brouillard s'eslève tout-à-coup et tel que nous en voyons souvent en ces lieux. Ces pauvres pèlerins ne voyant ni ciel ni terre et entendant la mer venir demeurèrent bien espouvantez. Comme ils s'efforçoient de courir, ces efforts et la peur avancèrent l'heure de l'accouchement de cette fame tellement que les aultres la laissèrent à la merci des eaux. Cette fame se voiant ainsy privée de tout secours humain s'addressa à S. Michel, le suppliant de la secourir en cette extrémité, ce que fist le S. Archange par un moïen du tout admirable. La mer arrivant fit comme un cercle autour d'elle, de sorte que les eaux s'eslevèrent plus de douze pieds, la laissant à sec comme au milieu d'un puits, elle enfanta ainsy d'un fils qu'elle baptisa des eaux de la mer, et fut nommé Péril à cause qu'il avoit été enfanté au péril de la mer et estant en aage se dédia au service de l'église, et se fist prestre, venant tous les ans en ce Mont pour y offrir le saint sacrifice de la messe en action de grace de telle merveille. »

On lit dans un petit livre, fait à la fin du XVIe siècle, pour les pèlerins, par le père Feuardent : « Les dévots pèlerins sont avertis qu'on a ôté le reste de l'ancienne croix placée entre Tombelaine et Saint-Léonard, en l'honneur d'un miracle arrivé en cet endroit l'an 1001, en la personne d'une femme grosse, lesquels vestiges n'avaient paru depuis cinquante ans, et sous lesquels on a trouvé une bague d'or aussi éclatante que si elle eût été neuve, laquelle a été mise au trésor; l'on a fait dresser dans le même endroit une nouvelle croix de cinquante pieds de haut et d'une grosseur à proportion, appuyée de grosses poutres pour résister plus facilement aux flots de la mer [1]. »

[1] *Histoire de la Fondation de l'église et abbaye du Mont Saint-Michel*, par le P. Feuardent, docteur en la sainte théologie. Il y a dans le n° 34 le miracle d'un pèlerin emporté par la mer depuis Pontaubault,

Depuis long-temps la Croix-des-Grèves n'existe plus : le souvenir en reste encore parmi les pêcheurs de Genêts et de Saint-Léonard, qui en parlent sous le nom de Croix-de-mi-Grève. Quelques-uns prétendent connaître l'emplacement et en avoir vu la base dépouillée après le retrait des grandes mers. Pour quiconque connaît la mobilité des grèves, l'érection de cette croix doit paraître un acte d'audace merveilleuse que des âges crédules devaient élever au miracle[1].

Quand la mer s'est retirée des grèves qui entourent Tombelaine[2], on voit sortir du Mont Saint-Michel, de Genêts et de Saint-Léonard, des pêcheurs qui vont à leurs filets et des pêcheuses qui vont aux coques ; c'est le gagne-pain des femmes et des enfans de ce Mont et de la côte, pénible et chétive industrie qui fait dire, comme le superlatif de la misère : j'aimerais mieux pêcher des coques au Mont Saint-Michel, proverbe qui rappelle celui que cite Ordéric Vital : « Un poids plus grand que le Mont Saint-Michel[3]. » Nodier, après avoir peint « le golfe de sable que domine avec tant de majesté la pyramide basaltique du Mont Saint-Michel », a décrit d'une manière charmante la coque et sa pêche : « La nature est si bonne qu'elle a semé dans cette arène mobile une ressource plus abondante que la manne du désert. C'est cette petite co-

passant devant le Mont en criant : « S. Michiel, aide-moi, et je yrai à ta merci, » et retrouvé vivant à Tombelaine auprès de son cheval mort. Nous avons cité ailleurs la légende de *la Croix-des-Grèves*.

1 M. Blondel parle de cette croix dans son Histoire, et aussi, d'après lui, M. Hairby qui dit qu'elle servait de jalon sur la route des pêcheurs et des pèlerins : mais il n'est pas établi que Genêts n'eût pas d'église avant l'érection de la chapelle de Tombelaine. — 2 Miss Costello a bien peint le paysage dans cette phrase : « Brillans et nettement détachés du milieu de la vaste étendue des sables, s'élèvent, dans le lointain, sur un fond de vagues étincelantes, les deux Monts de Saint-Michel et de Tombelaine, objets de tant de spéculations parmi les savans de tous les âges. » — 3 VIIIe liv.

quille, à sillons profonds et rayonnans, dont les valvés rebondies et comme lavées d'un incarnat pâle, ornent si souvent le camail grossier des pèlerins. On l'appelle la coque, et sa recherche est devenue pour les habitans du rivage une de ces industries innocentes qui n'offensent au moins le regard de l'homme sensible, ni par l'effusion du sang, ni par la palpitation des chairs vivantes. L'attirail du pêcheur est tout simple. Il se réduit à une résille à mailles serrées qui pend sur son épaule et dans laquelle il jette par douzaines son gibier retentissant; et puis à un bâton armé d'une pointe de fer un peu crochue qui sert à la fois à sonder le sable et à le retourner. Un petit trou cylindrique, seul vestige de vie que les vagues aient respecté en se retirant, lui indique le séjour de la coque, et d'un seul coup de pic il la découvre ou l'enlève. C'est de là qu'il montait à la surface de l'Océan le pauvre petit animal, sur une de ces écailles voguant en chaloupe, et sous l'autre, dressée comme une voile. Il y a aussi là-dedans une âme et un dieu, comme dans toute la nature; mais l'habitude a si vite appris aux enfans que rien n'est délicieux comme la coque fricassée avec du beurre d'Avranches et de fines herbes [1]. »

1 *La Fée aux Miettes*. A cette parfaite description, nous ajouterons quelques détails techniques sur cette pêche. Elle a plusieurs variétés et indications. Il y a la pêche au couteau crochu ou à *la grattoure;* la pêche à l'œil, quand on voit la coque sous l'eau et qu'on la prend avec la main; la pêche à *la lente*, quand la coque se révèle par une fente dans le sable; à *la blancheur*, quand la coque se révèle par sa bave; la pêche au *fouilleau*, quand une tige de varech, attaché à la coque, flotte sur l'eau; à *l'escorbut*, quand la coque est à moitié découverte; à *la roulée*, quand elle roule à val des ruisseaux ou dans le remous; au *fil*, quand la coque traîne un fil, comme un cheveu; c'est signe d'eau; les coques *filent* aussi dans les paniers; au *trou sur le sec;* à *l'ardoise*, la coque est entourée d'un sable bleu; au *tourin*, la coque est au fond d'un entonnoir de sable; au *grouet roux*, quand le sable est roux; au

Ces sables appelés tangue[1], quand ils servent à l'engrais des terres ou aux filtrations des salines, ont été l'objet de savantes analyses de MM. Milne-Edwards, Marchal, Clausse : ce dernier y a reconnu la présence de dix-neuf substances. Il y a loin du prosaïsme de leur recherche et de l'aridité de leur nomenclature chimique à l'analyse de Mme de Créquy qui a semé de perles et de diamans ces sables, que Jean de Vitel appelle « les sablons du grand champ Tombeau. » La *Fée aux Miettes* seule semblerait avoir pu y voir : « des fragmens de porphyre, de jaspe rubané, de serpentin d'Égypte, d'agate, et d'autres matières orientales charriées sur les côtes de l'Armorique par les courans diluviaux[2]. »

## X.



*Ecclesias de Ardevone, Vuinnes, Passum, Curci.*
(Bulle d'Alexandre III. 1178).

CETTE commune, d'un dessin très-irrégulier, consiste principalement en un plateau triangulaire, fortement accusé au sud-est où s'élèvent trois monts, de forme tumulaire, dits les Monts-Leval. Une voie romaine, celle de *Fines* à *Condate*, traversait cette commune, où son parcours est signalé par le nom même du lieu, par celui de Rome, du Désert, etc.

*grouet blanc*, quand il est blanc ; à *la lanterne*, quand la coque s'enveloppe d'une croûte de sable dessinée en forme de lanterne de corne, etc. Le Massacrant, la Haute-Pointe, le Montolant sont les principaux points de cette pêche.

1 Ce mot, *tanga*, est dans les *Rôles de l'Échiquier* du XIIe siècle.— 2 *Souvenirs*, tom. 1er, p. 83.

L'église des Pas s'élève à l'extrémité d'un plateau, vers l'endroit où le terrain s'incline pour former la vallée de Moidrey. C'est un édifice moderne, dont la tour raide et coiffée d'une lanterne ronde, dans le style moscovite, n'a de remarquable que son élévation qui en fait un point de reconnaissance de fort loin. La tour et la nef datent de 1770; le chœur est de 1832. L'église actuelle a remplacé un édifice du xv[e] siècle, dont il ne reste plus qu'un fragment d'escalier et un segment de bordure, et qui n'avait qu'un campanier. Pour bâtir le chœur actuel, on a démoli une jolie fenêtre prismatique à triple lance. L'intérieur, qui est d'une grande propreté et d'une certaine élégance, ne se recommande guère que par le tableau du retable qui fait honneur au talent de M. Loir. Il y a dans le cimetière une croix polygonale avec un Christ en entaille. En 1648, cette église rendait 400 liv. En 1698, la cure valait 150 liv.; la taille était de 403 liv. payées par 60 taillables. L'église, dédiée à saint Martin, était sous le patronage du Mont Saint-Michel : au xv[e] siècle elle était taxée à 15 liv. de décime[1]. Notre épigraphe nous apprend qu'il y avait aux Pas une église au moins vers le milieu du XII[e] siècle.

Les Anglais au xv[e] siècle, pendant le blocus du Mont Saint-Michel, construisirent une bastille aux Pas, en même temps qu'à Ardevon. Il n'y a plus de vestige matériel de cette forteresse, et la chétive tourelle qu'on vous montre aujourd'hui, n'en peut être qu'une très-imparfaite imitation. Mais le souvenir en est resté dans le nom du champ où elle s'élevait, le champ de la Bastille. Pendant que les Anglais bâtissaient leur château sur cette paroisse, deux gentilshommes du lieu, L. des Pas et G. des Pas combattaient contre eux, retranchés avec d'autres braves derrière les murs du Mont Saint-Michel. Leurs noms figurent dans la liste

1 *Pouillé*, M. Foucault, et Mss. 14, p. 342.

authentique que nous avons citée[1]. Nous avons recueilli d'autres noms, qui se rapportent à cette commune : les manuscrits du Mont citent Geoffroi, clerc des Pas[2], Guérin des Pas, *Littera Rob. d'Isigny Petro de Passibus* (1277). Eudes des Pas, curé de Pontorson, qui donne 25 sols à l'abbaye, Pierre des Pas, Hubert des Pas, Jean des Pas, Pétronille, mère de Henri des Pas, la plupart cités comme bienfaiteurs dans le Nécrologe du Monastère. Nous avons cité ailleurs le titre d'un chapitre d'un manuscrit du Mont sur « l'obligation dans laquelle sont les quatre paroisses d'Ardevon, Huisnes, les Pas, Beauvoir de faire le guet au Mont Saint-Michel en conséquence des ordonnances des rois de France[3]. »

Il y a dans les Pas un lieu qui porte un nom assez piquant, qui se trouve dans le *Terrier de l'Abbaye*, la Butte à la Reyne[4].

Ce nom des Pas, que dom Huynes écrit les Pacz, dérive de sa situation sur une voie romaine, au débouché de la Baie, voie que nous avons décrite à l'article de Huisnes. Ce mot Pas, passage, et ceux de Maupas, Repas, Passais, indiquent généralement un passage fréquenté sur une voie. Un peu plus loin sur le même littoral est le Pas-aux-Bœufs. Le pluriel appliqué à notre commune s'explique par le passage sur son territoire de la voie de *Fines* à *Condate*, et la voie montoise, *Queminum Montensem*[5], ou route de Saint-James au Mont Saint-Michel.

A ce nom se joignent naturellement les autres vocables de l'Avranchin qui ont la signification générale de passage : les Ponts, Pontcet ou Pontceau, Taillepied en Sacey[6], les Planches, les Voieries, en Fleury, les Viettes, les Sentes

1 Du Moulin les désigne sous le nom de Des Pas le jeune et Des Pas l'aîné. — 2 Nécrologe, xiv[e] siècle. — 3 Bibliothèque royale. — 4 N° 151. — 5 Voir l'article d'Ardevon. — 6 Voir Tirepied.

ou Sentiers, les Charrières, la Rue, les Ruettes, le Ruet, la Porte et Porche (passage étroit, le πυλη), la Porte au Goubé en Champcervon, la Porte dans la même commune; le Portail en Argouges, la Porte à Saint-James, la Porte en Aucey, les Portes en Bacilly, le Porche en la Mouche.

## XI.



Un chastel ferma sus Coisnun
Alquanz dient al Pont-Orsun
As Caresce (Charuel) dient auquanz
Co savent bien li païsanz.
(Wace, *Roman de Rou*, v. 7769).

Pontorson est une petite commune irrégulière qui s'étend sur les deux rives du Couesnon. Cette rivière la sépare de Boucey par un cours légèrement sinueux. Des lignes à peu près idéales la séparent de la Bretagne, et, du côté de Moidrey, son sol est généralement bas et marécageux, quoique coupé par des douves. Ces marais sont intéressans pour la végétation, et leurs douves, leurs divisions rectangulaires, leurs plantations de peupliers leur donnent un certain caractère. Les plantes rares de Pontorson sont la Vergerette odorante (*Erigeron graveolens*) l'*Inula pulicaria*, le *Butomus umbellatus*, *Epipactis latifolia*, l'*Ophrys aranifera*. L'Inule pulicaire se trouve en abondance dans le marais du Mesnil, autour d'une pierre remarquable, espèce de menhir, prisme pyramidal en granit, roche qui ne se trouve qu'à 4 kilomètres, à Sougeal. Il s'ap-

pelle le Rocher-Buquet : les habitans disent qu'il est marqué sur la carte marine, et qu'à l'époque reculée où le Couesnon coulait à travers ce marais, on amarrait les bateaux à des anneaux scellés dans ce rocher. Ce qui fait la célébrité de Pontorson, c'est l'histoire militaire de cette ville qui était le poste avancé de la Normandie vers la Bretagne ; ce qui lui donne une importance archéologique c'est son église : le château est tombé, l'église a survécu.

Pontorson possède la plus intéressante église romane de l'Avranchin. Elle remonte au commencement du XI[e] siècle, et fut bâtie par Robert, père du Conquérant, à moins qu'avec M. Gally-Knight[1] il ne faille voir dans l'édifice actuel l'église bâtie dans le XII[e] siècle après l'incendie qui consuma la ville et le château. En effet, en considérant cet élégant portail à triple archivolte, encadré dans un grand arc légèrement ogivé, les clochetons de ces sveltes fenêtres géminées, le joli porche latéral, et surtout les fenêtres allongées de la nef dont une affecte déjà le tiers-point, la voûte élevée dont les arcs plats retombent sur des colonnes qui sont presque des colonnettes, en considérant ce mouvement général d'ascension, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans cette nef le roman voisin de l'ogive ou le milieu du XII[e] siècle.

Considérée dans son ensemble, cette église présente la forme d'une croix archiépiscopale, deux chapelles s'étant soudées auprès des transepts. Sur la croisée s'élève une tour. Deux époques très-distinctes réclament cette construction : le bas est roman et le haut est gothique : la nef est grave et simple ; le reste est riant et compliqué. Nous avons déjà esquissé la nef : il nous reste à ajouter l'ornementation, les zigzags contrezigzagués du portail latéral, les chapiteaux sculptés de végétaux et d'animaux peu prononcés, les sautoirs de la corniche, les billettes du porche, et

1 *Archeological Tour in Normandy.*

le tympan orné d'une forme assez vague, dans laquelle on peut voir un oiseau attaquant un homme, ce symbole païen du Christ, le Prométhée, adopté souvent par les Pères et sculpté sur les vieilles églises [1]. Le tympan du porche du nord est sculpté d'un lion passant.

La partie gothique n'a rien de remarquable dans son architecture excepté la chapelle Saint-Sauveur, bâtie en 1502 par Robert Mouflart, de Pontorson, avec une belle fenêtre et de jolis vitraux représentant un Paradis. La tour a des parties du XIII[e] siècle; mais le haut, qui a de bonnes gargouilles, est du XVII[e] siècle, comme le prouve un chiffre qui a mystifié les archéologues, la mousse ayant dévoré le haut du second chiffre de 1666. L'œil de l'antiquaire affligé par ce badigeon blanc rayé de jaune qui empâte la nef, se reporte sur les tombes qui pavent toute la nef et apportent un nouveau caractère et une nouvelle poésie à l'antiquité de cette église. Dans cet édifice granitique se trouve, tout étonné de sa jeunesse et de sa beauté, un baptistère de marbre noir. L'ancien est jeté dans le cimetière [2].

Cette église avait de beaux bas-reliefs : il en est resté un assez bien conservé, l'Ascension, sculpture peinte du XIV[e] siècle, et un autre, très-mutilé, qui n'a pas gardé une seule tête.

1 On trouve souvent chez eux l'expression de *Prometheus christianus*, de *verus Prometheus* : c'est l'expression de Tertullien. Le calvaire est comparé au Caucase : *crucibus Caucasorum*. Le bas-relief de Prométhée a été trouvé dans les caveaux d'une église, parmi des tombeaux d'évêques et des sculptures catholiques. — 2 Près de Pontorson, mais en Bretagne, dans l'île Saint-Samson, est une des plus anciennes cuves baptismales qui existent. C'est une vasque ronde, assez grande pour l'immersion, sculptée à l'extérieur de croix cantonnées encadrées dans un cercle. Elle sert d'abreuvoir aux bestiaux. On l'appelle les Fonts de la chapelle Saint-Samson : des fonts étaient indispensables dans cette chapelle, dont le village devenait une île dans toutes les grandes eaux.

Il représente la Passion sous la forme d'un diptique, à huit compartimens. C'est une bonne sculpture du XVI[e] siècle [1] : il y a beaucoup de grace dans les arabesques et les anges suspendus le long des frises. La Révolution, chouans et bleus, ont mutilé ce bas-relief, moins heureux que la Vierge d'un des autels qu'un notaire du lieu sauva en la coiffant du bonnet phrygien, et en l'armant d'une lance. Il est sur un ancien autel en pierre que l'on a eu la bonne idée de débarrasser de la charpente qui l'avait enveloppé et probablement sauvé.

Outre l'opinion de M. Gally-Knight sur la date de cette église, nous avons encore l'autorité de M. de Caumont : « L'église de Pontorson, bâtie vraisemblablement au XII[e] siècle, offre un exemple remarquable de l'architecture de cette époque, de cette architecture qui oscille entre le roman et le style ogival. Le portail, inscrit dans une grande ogive, mériterait d'être dessiné ; il est urgent de faire des réparations à la corniche méridionale, dont on a laissé tomber des fragmens considérables. Les fragmens en granit, ornés de dents de scie, se trouvent encore sur le mur d'appui qui enclot le cimetière : il sera bon de les prendre pour les replacer, plutôt que de refaire cette corniche de toutes pièces. Dans une chapelle latérale au nord, on trouve des bas-reliefs du XVI[e] siècle très-remarquables, en pierre de Caen, offrant une suite de scènes contenues dans des tableaux carrés, et qui occupent toute la largeur de cette chapelle [2]. » Cette église, qui avait pour patron l'abbé du Mont Saint-Michel, était taxée, au XIV[e] siècle, à 15 liv. d'après le Mss. n° 14. En 1648, elle rendait 300 liv. : « Il y avoit une obitière dont le patronage appartenoit au curé obitier et habitants, et, en cas de discorde, à l'évêque, » selon le *Pouillé* de cette époque. D'après la Statistique de M. Foucault, faite en 1698, la cure

1 Ce don fut fait à l'église en 1427. — 2 *Bulletin monumental*, tome III.

valait 400 liv.; il y avait dix prêtres outre le curé : la taille était de 2,500 liv. payées par 285 taillables. Les gentilshommes étaient alors L. Godefroi, Ch. de Marbodin, Isaac Guichard, Paul Derosne, P. Besnard, Nic. Artur[1].

Outre l'église, il y avait à Pontorson un prieuré dont le nom et l'enclos sont restés. Il remontait au moins au XII[e] siècle, puisque selon D. Huynes : « Le prioré de Pontorson, *Prioratus B. M. de Ponte-Ursonis*, en l'évêché d'Avranches, fut fondé et donné à cette abbaye, avec le patronage dudit Pontorson, par Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, l'an 1158, étant en ce monastère, et après avoir dîné au réfectoire. Le droit de dîme des moulins et pescheries dudit lieu fut donné audit prioré par le roy de France, Louis X, l'an 1315. Il est différent de l'hôpital, et a une cure ou vicairerie perpétuelle en sa présentation. » Le *Gallia* cite une charte du même roi, rendue en 1160, par laquelle il donne au Mont : « *Meas ecclesias de Ponte Ursonis*[2], » expression qui fait croire que le prieuré avait son église. Au XIV[e] siècle, ce prieuré était taxé à 55 liv., comme on le voit au *Livre des Constitutions*[3]. Dans l'Inventaire des chartes du Mont, fait à cette époque, on trouve un titre analogue à l'expression précitée : « *Conf. Dni. pape Adriani* IV *super ecclesiis de Ponte Ursonis.* » Un des abbés du Mont Saint-Michel, dans le XV[e] siècle, André de Laure, était prieur de Pontorson. D'après les réglemens des synodes de Cenalis, le prieur de Pontorson était tenu d'assister à ces assemblées diocésaines. On trouve dans le *Pouillé du diocèse* (1648) que le prieuré de Pontorson rendait 2,000 liv.[4] Pendant une longue période, il était devenu la propriété des Montgommery, gouverneurs

1 « On trouve à Pontorson une famille Artur, qui a donné un grand doyen à l'évêché d'Avranches; mais elle ne fut anoblie qu'en 1647. » *Recherches sur le Domesday*, p. 216. — 2 Tom. XI, *Instr.* — 3 Mss. 14, page 341. — 4 Page 11.

de Pontorson : ils avaient disposé en prêche la chapelle qu'on y voit encore aujourd'hui, et s'y étaient bâti une maison considérable, sur laquelle un manuscrit des archives du château de Ducey donne des détails intéressans. On en voit encore une partie qui a la physionomie du XVI[e] siècle[1]. Jean de Montgommery, redevenu catholique, rétablit le prêche en chapelle, ou plutôt en fit un dépôt de provisions. En 1719, il vendit ses biens de Pontorson à Jean Oursin, secrétaire du roi.

Pontorson avait encore deux établissemens religieux, une maladrerie et un hôpital.

Dans la rue Saint-Nicolas, près de la terre de ce nom, se voit encore le portail fleuri d'une chapelle presque entièrement détruite, la chapelle Saint-Nicolas. Le portail porte les ornemens du XVI[e] siècle, qui se distinguent assez bien de ceux du XV[e] par l'ampleur des formes, en particulier des formes végétales. La porte, décapitée aujourd'hui, était probablement en cintre : elle est flanquée de deux pignons à pinacles épanouis en crosses végétales, et couronnée d'une arcature en accolade dont le sommet s'étale en croix foliée. Sur le clocheton de gauche est sculpté un agneau, symbole du bien; sur le clocheton de droite est sculpté un dragon, symbole du mal. Ce joli portail fait vivement regretter la perte de la chapelle. Cette chapelle était une maladrerie. Fort peu de documens en parlent; mais nous trouvons dans le *Pouillé du Diocèse*, fait en 1648 : « La maladrerie de Pontorson, de fondation royale, ayant pour patron le grand aumônier de France, rend 2,000 liv. »

L'hôpital de Pontorson est situé au-delà du Couesnon. Il était autrefois en Bretagne, dans la paroisse de Cendres, aujourd'hui abolie. Il fut fondé en 1115 par la bienfaisance de douze bourgeois de Pontorson, qui le dotèrent de 1,200 liv.

1 C'est la maison de M. Hédou.

de rente. Toutefois M. de La Rue le fait fonder par Juhel de Mayenne, qui vivait à la fin du XII[e] et au commencement du XIII[e] siècle[1]. Il ne reste plus rien de cette antique fondation. Le vieil hôpital, couvert en chaume, est aujourd'hui abandonné. Le nouveau n'a rien de remarquable. La chapelle porte la date de 1624. Elle est surmontée d'un campanier. M. Richard Seguin dit qu'en 1660 on établit dans l'hôpital un hospice pour les femmes malades, par la libéralité du chapitre d'Avranches[2]. En 1644, les religieux de Saint-Jean-de-Dieu avaient été chargés par le roi de l'administration : ils y restèrent jusqu'en 1789.

Cette paroisse de Cendres, séparée de Pontorson par le Couesnon, a été supprimée en 1791. Pour le spirituel, elle dépendait de l'évêché de Dol, et pour le temporel une partie, considérée comme appartenant à la commune de Pontorson, dépendait de la Généralité de Caen, à laquelle elle payait ses contributions : aussi les Cendrillons disaient-ils qu'ils appartenaient au Bon Dieu de Bretagne et au diable de Normandie. L'église de Cendres se voit encore : elle est auprès de l'hôpital actuel, mais, rognée et décapitée, elle n'a plus que l'aspect d'une simple habitation, et sert de maison d'arrêt. On voit aussi le presbytère.

Pontorson a donné naissance à un évêque d'Avranches, Michel de Pontorson, des vertus duquel le diocèse ne jouit que quinze mois. Il mourut en 1312.

Cependant la grande importance de Pontorson, c'est sa position à la tête de la Normandie contre la Bretagne, c'est son titre de préfecture et de baronie, c'est son château, c'est sa célébrité militaire qui associe à son nom tous les grands événemens militaires entre les deux provinces et entre la France et l'Angleterre, et des noms tels que ceux de Duguesclin,

1 *Essai Historique sur les Bardes*, etc., tom. II, p. 404. — 2 *Hist. du Bocage*, 62.

de Clisson, de Richemont, de Montgommery. Mais avant d'aborder son histoire militaire, il convient d'esquisser son site et ses fortifications.

Le château de Pontorson a complétement disparu, à part un bloc de maçonnerie qui a roulé au bord de la rivière, et qu'on appelle la Masse; l'emplacement était le terrain dit le Colombier, dans lequel on trouve des murs, des voûtes, et même des souterrains dont l'un allait, dit-on, au Mont Saint-Michel, et l'autre à Caugé. On y trouve aussi des matériaux plus récens, des plâtres avec des moulures. Le château, baigné par la rivière, s'appuyait au pont, vers lequel il était défendu par deux tours, dites les Tours-Brettes, qui flanquaient le pont. Entre ces tours et les anciens moulins, au rapport de dom Morice[1], subsistait encore en 1403 une pierre carrée, d'environ deux pieds et demi sur chaque face, armoriée vers la Normandie des armes de France, et vers la Bretagne des armes de cette province. Duguesclin avait posé cette limite des deux territoires, et, à cette occasion, avait distribué beaucoup de noix aux enfans, afin qu'ils conservassent le souvenir de ce qui venait d'être fait. « Un nommé Rogier, demeurant à Pontorson, mis à califourchon sur ladicte borne, disoit qu'il estoit Normand d'un costé et Breton de l'autre. » M. Manet ajoute à ces détails : « Ce monument disparut vers l'an 1450, sans que l'on sache par qui il fut ôté; mais le débornement des deux pays n'en a pas moins continué jusqu'à nos jours[2]. » Détruit en 1627, ce château devint une carrière d'où furent tirés les matériaux qui servirent à bâtir la maison dite de Montgommery, et, beaucoup plus tard, les maisons Le Sénécal et Allendy. En 1809, on en tira de belles pierres qui servirent à la construction d'un pont à portes de flot sur le chemin de Saint-Georges-de-Grehaigne[3]. Nous ne

1 *Preuves*, tom. III, p. 275. — 2 *De l'État de la Baie du Mont Saint-Michel*. — 3 M. Tanguy. *Mém. de la Soc. d'Arch. d'Avranches*.

croyons pas qu'il existe de dessins de cette forteresse : la gravure que Malingre a mise dans son texte [1], représentant deux donjons, n'est sans doute qu'une illustration. Mais ce n'est assurément qu'à ce titre qu'il faut accepter un croquis à la plume que traça, en rêvant, le moine qui écrivit dans le *Cartulaire* du Mont une charte relative à Pontorson [2].

De l'enceinte, il ne reste plus que des noms, des mouvemens de terrain, et des dépressions régulières du sol, qu'on appelle toujours les Douves, et qui représentent les anciens fossés. La rue de Bordeaux indique le voisinage de ces fossés inondés sur lesquels elle se trouvait. Dans le champ des Douves était un ouvrage avancé triangulaire dont le plan est encore nettement dessiné : derrière, des débris annoncent la présence d'une tour ou bastion. Il est très-probable que le tertre du jardin de M. Lacordaire était couronné d'une tour. Au sud est un chemin qui suivait le contour des fortifications, et dont le nom, chemin de l'Éperon, indique la présence d'un travail avancé. Au nord est un endroit qu'on appelle la Tour-Percée. A l'ouest, où était la partie la plus fortifiée, la ville était défendue par la rivière, le château et les murs qui s'élevaient sur ce terrain planté lequel devint un jeu de mail, comme l'indique encore son ancien nom de Pal-Mail [3]. Dans la rue des Fossés on a trouvé, parmi des ossemens, des fers à cheval et des éperons. Il y avait encore une partie qu'on appelait le Corridor de la Contrescarpe, dans laquelle de Viques fut traîtreusement assassiné.

Peu de châteaux ont éprouvé autant de vicissitudes que celui de Pontorson.

1 *Histoire générale de la rébellion en France*, 1629. — 2 N° 80, fol. 125. — 3 « Quelques antiquaires, dit Ménage, disent encore le *jeu du pallemail*; c'est très-mal parler. Il faut dire le *jeu de mail*. » (*Observations sur la langue française*). Cassini écrit *Palinas*. Il y a à Pontorson, un village du nom du Geai-qui-Couve.

La plus ancienne mention authentique que nous connaissions de Pontorson est dans un acte de 1031, dans lequel Havoise, *Haduissa*, mère d'Alain, duc de Bretagne, donna : « *Quoddam molendinum apud Pontem Ursi*[1]. »

Toutefois, selon M. Tanguy, en 1014, Richard II donna la ville de Pontorson et la moitié de Dreux à Mathilde, sa sœur.

Le duc Robert, père du Conquérant, bâtit le château et l'église de Pontorson, et fit de cette forteresse un des anneaux de cette chaîne de défense contre la Bretagne qu'il établit depuis le Mont Saint-Michel jusqu'à Saint-Hilaire.

Henri Ier, fils du Conquérant, fit rebâtir, en 1135, « *ex integro in margine provinciæ,* » le château de Pontorson, d'après Robert du Mont[2].

En 1137, Geoffroy d'Anjou, se préparant à assiéger cette place, vit venir à lui les habitans qui lui en apportaient les clefs : il y reçut les seigneurs bretons qui reconnurent son autorité, et lui proposèrent de se charger de la garde de la ville.

Henri II fit réédifier le château, selon le même témoignage : « *Rex perrexit ad Pontem Ursonis et divisit ministris suis et ordinavit quomodo castrum illud reedificaretur.* »

En 1171, il fut détruit par le feu : « *An.* 1171 *castrum Pontis Ursonis combustum est,* » dit le même chroniqueur. C'est sans doute à la suite de cet incendie que l'église fut rebâtie. En cette année, Henri II resta quinze jours à Pontorson pour préparer son expédition contre les Bretons[3].

Le même prince donna, comme nous l'avons dit, une charte relative aux églises de Pontorson, dans laquelle on remarque ce passage : « *Quare mando vobis quod si epus Abr. eis aquam benedictam ad opus illarum ecclesiarum dare no-*

1 Dom Lobineau, *Preuves*, p. 108. — 2 *Append. ad Sigebertum.* — 3 Le Baud, *Histoire de Bretagne.*

*luerit, vos ipsos eis dare ne ecclesie castelli mei quod nuper firmavi sine officio divino permaneant*[1]. »

En 1162, Aquilin du Four, le gouverneur, fut chassé par les habitans qui se plaignaient de ses pillages. Le roi Henri II remit ce titre à Robert du Mont, abbé du Mont Saint-Michel[2]. C'est à Pontorson que ce prince arrangea sa trève avec Guiomark.

Dans le XII^e siècle, Pontorson formait une Prévôté, *Præpositura,* qui relevait du roi. Les *Comptes de l'Échiquier* pour 1198, nous font connaître les dépenses faites, au nom de Henri II dans cette Prévôté, qu'un comte anglais, W. de Salisbury, avait possédée à titre de ferme royale. En cette année l'exécution de la justice y avait coûté 2 liv. 9 s., et certaines sommes avaient été accordées pour des réparations: « *In reparandis pontibus et calceia et domibus castri de Ponte Orsonis*[3]. » Isabelle ou Elle, fille de W. de Salisbury, fut mariée par le roi à son frère naturel, dit W. Longue-Épée, qui posséda dès-lors les biens de sa femme en Normandie. Les termes du rôle de 1198 prouvent qu'il avait tenu Pontorson du droit de la couronne. Sous le règne suivant, des terres lui furent assignées en Angleterre pour la place de Pontorson jusqu'à la valeur de 1300 liv., et le roi rentra en possession de cette place. Les Salisbury revinrent quelques siècles après reconquérir leurs domaines primitifs, et Shakspeare put dire dans son Henri V: « Et vous, Salis-

1 *Gallia*, tom. XI, *Inst.* col. 114. — 2 Voir le Mont. — 3 Ces moulins et cette chaussée sont souvent désignés dans les vieux titres. Ainsi on lit dans les *Rôles de* 1180 : « *In calceia molinorum reficienda diruta per mare* iiij. *li. et* x *so. per breve R.* » Il s'agit ici de la redevance de Micael de Taisseio, que M. Stapleton croit être le même que Michel de Tanis. Tom. 1^er, p. 40. Voir plus loin dans l'Inventaire du Mont. Voir, pour la Prévôté de Pontorson, les Rôles de M. Stapleton, tom. II, vers 290.

bury, vous aurez reçu de profondes blessures dans les champs de la France et teint de votre sang les plaines de la Normandie. »

Le château de Pontorson figure dans un *Rôle de l'Échiquier* pour 1195 : « *G. Duredent reddit compotum in liberatione unius militis morantis in Castro de Ponte Ursonis de* 131 *diebus* 26 l. 4 s. *In liberatione* 10 *servientium peditum morantium ibidem de eodem termino* 32 l. 5 s.[1]. »

Dans le XIII[e] siècle, dans la conquête de Philippe-Auguste et les guerres de la minorité de Saint-Louis, Pontorson dut être le théâtre de plusieurs affaires. Toutefois nous n'avons pas de documens précis sur cette période.

Nous trouvons pour ce siècle, dans le *Cartulaire* du Mont, une charte d'exemption pour les bourgeois de Pontorson : « *Ricardus abbas Montis S. Michaelis... noverit universitas vestra quod omnes burgenses de Ponte Ursonis et eorum heredes intra clausinam murorum residentes sunt liberi, quieti et immunes per totam terram nostram et semper fuerunt ab omni costumia passagio pasnagio in diocesi Abrinc*[2]. »

En ce siècle, pour la quatrième année du règne du roi Jean, nous trouvons des lettres de ce prince relatives à Pontorson : « *Rex, etc., precipimus tibi quod Stephanus Lastur quarto balistariorum peditum qui sunt apud Pontem Ursonis sicut aliis de Marchia liberaciones suas habere faciat*[3]. » — « *Rex, etc., Senescallo Normannie, etc., mandamus vobis quod de* 200 liv. *andegav. quas misistis Hugoni de Culunce apud Pontem Ursonis ad firmandam villam et ad milites ibidem tenendos faciatis habere dilecto fratri nostro comiti Sarisberiensi* 84 liv. *andeg.* »

Lors de l'attaque de Gui de Thouars sur le Mont Saint-Michel où, selon dom Lobineau, « il brûla les tours de bois et de pierre jointes par de bonnes courtines de la même ma-

1 Rôle édité par M. d'Anisy.— 2 Fol. 125.— 3 Rôles de M. d'Anisy.

tière, » les Bretons, après être allés jusqu'à Caen, furent renvoyés jusqu'à Pontorson par Philippe-Auguste, effrayé du zèle de ses alliés. En 1232, Ranulfe, comte de Chester, prit cette ville, la rasa et la brûla. En 1233, le roi l'acquit en donnant des terres à Henri d'Avanjour.

Mais le XIV[e] siècle, celui de Duguesclin et de Clisson, et surtout le XV[e], furent féconds en événemens qui illustrèrent cette place.

On sait que, pour récompense de ses services, Duguesclin fut nommé capitaine de Pontorson :

« Li ducs fist moult grant joie à Bertran, ce dit-on,
Cappitaine le fist adonc de Pontourson [1]. »

Aussi la mention de cette place se trouve-t-elle dans toute l'histoire du connétable : c'est sur le pont de Pontorson qu'il jura confraternité d'armes à Olivier de Clisson « envers et contre tous qui pouvaient vivre et mourir [2] » ; c'est là qu'il vint trouver le duc d'Anjou avec son frère d'armes :

« Lors Glequin et Cliczon alèrent
Au duc d'Anjou que ils trovèrent
A Pontorson en Normandie
Ou il estoit en compaingnie

1 *La Vie vaillant Bertran du Guesclin*, par Cuvelier, trouvère du XIV[e] siècle, vers 3,670. La tradition met à Pontorson une maison de Duguesclin, comme une maison de Montgommery. Mais si les Montgommery avaient des maisons, l'homme de guerre du XIV[e] siècle ne logeait que dans les donjons. C'est en souvenir de cette tradition qu'un romancier, qui d'ailleurs se joue souvent de la réalité historique, a dit : « De belles entreprises à la gloire de la Normandie, et qui demandent l'intelligence et les bras des plus habiles ouvriers, comme de relever la maison de Duguesclin à Pontorson, de décorer celle de Malherbe à Caen, d'étayer celle de Corneille à Rouen. » NODIER, *Fée aux Miettes*. — 2 Dom Lobineau, tom. 1[er], p. 395.

Moult très grande de chevaliers
Avec eulx plusieurs escuiers
Et grand seignour de tous estats[1]. »

C'est à Pontorson que dom Lobineau a rattaché ce fait d'armes de Duguesclin :

« Jean Felleton, La Grié et G. Issonai conduisant trois cents Anglois au siége de Bécherel et passant devant Pontorson appellèrent Bertrand qui différant pour lors de se battre, manda les garnisons de Dol, de Landel, de Beuvron et du Mont Saint-Michel, monta à cheval avec Leraut, son escuïer, Thomas Boutier, gentilhomme de sa compagnie, et autres jusqu'au nombre de cent lances... et ayant atteint les Anglois dans les landes de Combourg, il les défit après un combat assez rude. Felleton y fut pris par Rolland Bodin et mené prisonnier avec les deux autres capitaines. Felleton pensa depuis prendre cette place par la trahison d'une servante, mais il manqua son coup[2]. » Cette affaire, que dom Lobineau appelle bataille de Pontorson, eut lieu en 1364.

C'est à Pontorson que le rude soldat, quoique malade, eut avec un chevalier anglais une rencontre qui a été racontée par dom Lobineau.

« Les Anglois ne pouvant digérer l'affront que Blancbourg avoit reçu au siége de Rennes, vouloient avoir leur revanche ; mais le duc de Lancastre leur défendoit de se mesurer avec Bertrand. Celui-ci étoit alors à Pontorson malade de la fièvre. Un Anglois, Guillaume Troussel, pria Bertrand de mettre en liberté, moyennant rançon, un de ses parens qu'il avoit fait prisonnier, Bertrand refusa. Troussel l'envoya défier à Pontorson et lui demanda trois coups de lance et deux coups d'épée. Bertrand accepta ce combat, à la charge que celui qui

1 C'est le *Livre du bon Jehan de Bretaigne.* — 2 Dom Lobineau, tom. 1er, p. 364.

seroit vaincu paieroit cent écus, destinés à régaler les témoins. Le seigneur d'Andreghen, qui commandoit la place, donna le camp à Pontorson. Comme Duguesclin avoit la fièvre, le duc de Lancastre blâma Troussel, qui envoya dire qu'il attendroit qu'il fût guéri ; mais son adversaire répondit qu'un chevalier ne pouvoit retirer son gage de bataille. Le jour marqué les champions, suivis de leurs écuyers, entrèrent en lice. Troussel du premier coup de lance désarçonna Duguesclin, mais celui-ci se remit bientôt et d'un coup vigoureux perça l'épaule de l'Anglois de part en part. Il tomba, se rendit et paia les cent écus. L'écuyer de Bertrand défit aussi celui de Troussel. Ceci se passa en 1357[1]. »

C'est encore à Pontorson qu'eut lieu le fait si souvent cité de la digne sœur du brave Breton, Julienne Duguesclin, abbesse de Saint-Georges de Rennes, et récemment chanté par une femme[2]. Julienne demeurait dans le château de Pontorson ; son frère était absent. Deux de ses femmes nouèrent des intelligences avec un capitaine anglais nommé Felleton, et promirent de l'introduire dans le donjon. A la faveur de la nuit, les Anglais s'approchèrent, appliquèrent des échelles, et déjà ils montaient à l'escalade quand Julienne Duguesclin, éveillée par le bruit, courut aux créneaux, et voyant des ennemis donna l'alarme. Les soldats accourent, renversent les échelles, et tuent ou noient un grand nombre des assaillans. Le lendemain les perfides chambrières, cousues dans des sacs, furent jetées dans le Couesnon. Duguesclin rencontra Felleton, dans sa retraite, et le fit prisonnier pour la seconde fois.

C'est à Pontorson qu'en 1379 se rassembla l'armée avec laquelle Duguesclin commença les hostilités contre la Bretagne.

Le château de Pontorson fut donné en 1370 à ce même

1 Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, tome 1er, page 355. —
2 Mme Tastu, *Chronique de l'Histoire de France*.

Olivier de Clisson à titre d'engagement pour ce que le roi lui devait : « *Donatio Castri et Castellaniæ Pontis Ursonis facta domino de Clisson constabulario donec pagatus fuerit*[1]. »

C'est à propos de ce XIV[e] siècle que nous citerons les titres relatifs à Pontorson et à la baronnie de ce nom, insérés dans l'Inventaire dressé à cette époque au Mont Saint-Michel :

« *Conf. Dni pape Adriani 4. super ecclesiis de Ponte Ursonis*[2]. — *Conf. Roth. archiepiscopi.* — *Cyrographum de Caugie.* — *Littera quod qui tenebit terram molend. de Ponte Ursonis solvet omnes redditus qui antea super ea solvebantur.* — *Lit. homagii abbatis de Hambeia cum L. donationis de Cantulupi ap. Pontem Ursonis quod possidet in Ponte Ursonis ad nos pertineat*[3]. — *Lit. pensionis eccl. de Bouceyo.* — *Lit. P. de S. Hyllario de decima de Bouceyo.* — *Cyrog. Hug. de Caugie.* — *Donatio P. de S. Hyllario de ecc. de Bouce.* — *Lit. regis Anglie de ecc. de Ponte Ursonis.* — *Lit. W. de Brae de molend. de Ponte Ursonis.* — *Lit. Rad. de Argogiis presb. de manerio de Cruce.* — *Lit. quod rector ecc. de Bouce excommunicatus fuit don. satisfact. de persona.* — *Lit. inhibitionis facte pro turbantibus Priorem dicti loci in decimis et suis possessoribus.* — *Lit. Rad. Guiton militis de Cure.* — *Lit. W. Le Charpentie de Sace.* — *Lit. decime de Noiant* 1287 *in latino et gallico.* — *C. Hamonis de Bree de toto tenemento quod continet sex ortos sitos in la Gravete et aliis tenementis. Pons Ursonis.* 1235. — *Totum tenementum quod W. Pei de Vache tenuit.* — *C. Galterii Meinfrei de duobus ortis in calceia de Ponte Ursonis* 1233... *apud chauceiam de Ponte Ursonis.* »

1 *Trésor des Chartes. Ap.* M. de Gerville. — 2 C'est en tête des titres *de Honore de Ponte Ursonis* que le copiste s'est amusé à esquisser un château crénelé. — 3 Ce village de Chanteloup est cité dans le *Gallia* pour le même objet : *W. de Cantalupi miles dedit abbatie de Hambeia in parochia de Ponte Ursonis*, etc. XI. col. 524.

En 1379, Beaumanoir se prépara à faire des courses en Normandie : son armée alla jusqu'à Pontorson où le roi de France avait rassemblé des troupes pour les faire entrer en Bretagne; mais le duc d'Anjou proposa une trève qui fut acceptée[1].

En 1393, Charles VI sanctionna les priviléges que Henri II et Charles V avaient octroyés à Pontorson. Entre les divers articles de son ordonnance on remarque « que les bourgeois n'étaient point obligés d'aller à l'armée, si le roi n'y était en personne, ni d'aller plaider hors de leur domicile, à moins que pour les affaires du prince; qu'ils étaient exempts de péages et de droits sur les choses nécessaires à l'habit et à la vie; qu'ils ne payaient par an que douze deniers de cens du terrain qui leur appartenait; qu'on ne pouvait retenir aucun d'eux en prison, lorsqu'il offrait caution; qu'en cas de dispute, s'il y avait du sang répandu, on devait 12 deniers pour la plainte et 109 s. d'amende pour celui qui aurait été vaincu dans le duel permis par le juge; que si la dispute se renouvelait, on paierait 60 liv.[2] »

En 1400, Charles VI envoya le duc d'Orléans à Pontorson pour y conférer avec les seigneurs de Bretagne. Il les reçut dans cette ville et négocia avec eux, mais inutilement, pour obtenir la personne de Jean de Montfort.

Le XV[e] siècle, l'époque de l'occupation anglaise, est le plus riche en événemens pour la ville de Pontorson, sous les murs de laquelle se heurtent les Français, les Bretons, les Anglais, et où le Mont Saint-Michel amasse les gens de guerre et multiplie les rencontres. Dans le siècle précédent, Duguesclin et Clisson s'étaient rencontrés sur le pont de cette place; le duc de Richemont et son frère le duc de Bretagne s'y rencontrèrent aussi au commencement du siècle suivant. Richemont, celui qui fut connétable de France et qui expulsa les Anglais

1 Dom Lobineau. — 2 Secousse, *Ordonn.*, tom. IV, p. 634, tom. VII, p. 592.

de Normandie, avait été fait prisonnier à Azincourt, et était resté en captivité jusqu'en 1420. Sur sa parole il vint à Pontorson qui avait été pris par les Anglais en 1419, voir les seigneurs bretons et resta loyal chevalier : « Alors sur sa foi et en la garde du comte de Suffolc, il vint à Pontorson et arrivèrent beaucoup de gens de Bretaigne pour le veoir et entre les autres y furent monseigneur de Montauban et monseigneur de Combour et plusieurs autres, tant qu'ils estoient plus forts que les Anglois. Et luy fut demandé s'il vouloit qu'on l'emmenast par force, mais il ne voulut, et ne l'eust pour rien faict. Le comte de Suffolc l'avoit mené jouer aux champs et tirer de l'arc. Bientôt après le duc Jehan qui estoit fort désirant de veoir ledict comte de Richemont son frère, le vint veoir jusque sur le pont de Pontorson pour ce que mon dict seigneur de Richemont n'osoit passer en Bretaigne. Et estoit le duc bien accompaigné, et avoit deux cents lances de sa garde, et Dieu sçait s'ils s'entrefirent bonne chère et s'ils pleurèrent tous deux bien fort. Puis s'en retourna le dict seigneur de Richemont devers le roy d'Angleterre, lequel luy fist grand chère, pour ce que bien avoit tenu ce qu'il avoit promis [1]. »

Pontorson avait été pris par les Anglais dès 1417, et ils y avaient établi pour gouverneur Jean de Gray auquel succéda Jean de Mautravers. En 1419, le roi Henri v nomma G. de La Pole capitaine de cette place et lui donna : « *Officium castri et ville de Pontorson ac turrium super pontem* [2]. »

En 1424, Jean de La Haye, baron de Coulonces, défit les Anglais dans les grèves du Mont Saint-Michel, dans une rencontre que nous avons racontée ailleurs [3].

Pontorson fut repris sur les Anglais en 1426. Le duc de Bretagne alla avec son frère, le connétable de Richemont,

1 *Histoire du duc de Richemont*, par G. Gruel. Collect. Petitot, tom. VIII, p. 420. — 2 Chartrier de M. de Guiton. — 3 Voir Courtils.

assiéger Saint-James, « après avoir, dit dom Lobineau, pris et razé Pontorson occupé par les Anglois. »

Alors se livrèrent, dans ses environs, deux combats importans, en 1426 et 1427. Le premier est raconté en détail par le secrétaire du connétable de Richemond, et le second par Monstrelet, qui était contemporain, et Hollingshed, historien anglais, qui vivait deux siècles après l'événement :

« Pourceque les Anglois faisoient de grandes courses en Bretagne, monseigneur le connétable veint emparer Pontorson et fut environ la St-Michel. Et y vinrent des François et des Escossois avec luy et y estoient le connestable d'Escosse et messire Jean Ouschart, qui avoient bonne compagnie de gens d'Escosse et Gaultier de Brusac et plusieurs autres capitaines. Et de Bretagne monseigneur de Loheac, monseigneur de Chasteaubriant, de Beaumanoir, de Montauban, de Rostrenen, de La Belière, Rolant de Montauban, Jehan Tremederne, Jehan Le Veer, de Beaufort, Marzelière, Roland Madeuc et Roland de S. Paul. Et durant ce vinrent les Anglois un peu avant soleil couchant, qui estoient en nombre bien huict cents et saillit-on hors champs et se mist-on en bataille oultre le marais devers le Mont S. Michel et ne sçavoit-on quelle puissance les dicts Anglois avoient. Si feist le connestable d'Escosse descendre tous les gens d'armes et archers à pied, puis vinrent lesdicts Anglois jusques à un traict d'arc et y en eut deux ou trois qui se vinrent faire tuer en nostre bataille et y furent faicts deux ou trois chevaliers. Et quand les Anglois veirent la bataille, ils s'enfuirent en grand desarroy, et en fut prins et tué plusieurs, mais pourceque tout estoit à pied, ne peurent estre si fort chassez comme ils eussent esté qui eust esté à cheval. Après que la place fust un peu bien fortifiée, monseigneur le connestable et le connestable d'Escosse et la plupart des seigneurs et capitaines s'en allèrent, exceptez ceulx que monseigneur le connestable y laissa. C'est à scavoir monseigneur de Rostrenen, capitaine dudit lieu, monseigneur de Beaufort, Jean

Ouschart et les gens de Brusac, Jehan de Tremederne, messire Jehan Le Veer, Marzelière et plusieurs autres. Et s'en alla mondit seigneur devers le roy[1]. »

L'année suivante eut lieu, dans les mêmes parages, une affaire plus sérieuse. Voici le récit de Monstrelet :

« Pour obvier, le duc et le connestable, son frère, firent réparer la ville de Pont-Orson qui départ Normandie et Bretagne, et y fut mist grosse garnison pour faire frontière contre lesdits Anglois. Et certain jour ensuivant, le comte de Suffort fut déporté du gouvernement de la Basse-Normandie, et y fut commis et institué le comte de Warwick, lequel assembla moult grand quantité de gens et assiégea ladite ville de Pont-Orson. Et pour ce que durant le siége les Anglois assiégeants avoient vivres à grand danger, tant pour la garnison du Mont S. Michel comme pour autre, fut envoyé le seigneur de Scalles à tout cinq cents combattants, en la Basse-Normandie pour conduire et mener les vivres dessus dits. Et aussi qu'il s'en retournoit atout iceux, les Bretons qui savoient son retour s'étoient mis en embuche bien quinze cents combattants auprès du Mont S. Michel.

» Et lors, quand ils virent leur point, ils saillirent sur les Anglois lesquels ils trouvèrent en bonne ordonnance. Si se défendirent très-vaillamment et tant que finalement les Bretons furent mis et tournés à déconfiture il y en eut de morts et occis bien huit cents. Entre lesquels y fut mort et occis le seigneur de Château-Giron, le seigneur de Cresquan, le seigneur de Chambourg, le baron de Chambouches, le seigneur de Hunaudaie, messire Pierre le Porc, le capitaine des Escossois et plusieurs autres nobles hommes, et si fut pris le vicomte de Rohen et plusieurs autres grands seigneurs. Après laquelle besongne les assiégés de Pont-Orson, non ayant espérance de secours ny d'aide, se réddirent, sauve leur vie,

1 Collect. Petitot. 8.

au comte de Warwick, et s'en allèrent le bâton blanc au poing, en délaissant tous leurs biens : et y fut commis capitaine ledit seigneur de Scalles. Après cette besongne, lesdicts Anglois firent emmener le baron de Soulenges, messire Pierre Le Port et un autre tous morts, à leur siége; et y livrèrent les corps à ceux de dedans pour mettre en terre, afin qu'ils fussent plus certains de ladite détrousse et déconfiture et qu'ils se rendissent plus hativement comme ils firent [1]. »

Hollinshed a raconté cette affaire avec de plus grandes proportions, et peut-être avec une certaine partialité nationale qui se révèle dans la forme de la narration, mais aussi avec des détails qui annoncent des sources authentiques :

« Le duc de Bedford apprenant que la ville de Pontorson avait été récemment fortifiée, y envoya le comte de Warwick assisté de lord Scales et d'autres vaillans capitaines montant à sept mille assiéger cette ville... Le siége ayant continué longtemps les provisions devinrent rares dans l'armée anglaise. En conséquence lord Scales accompagné du sir Jean de Harpelaie... du sir Raoul de Tesson, du sir Jean de Carbonel et de trois mille hommes de guerre bien solides quittèrent le siége pour se procurer des vivres, de la poudre, etc. Et comme ils s'en revenaient avec leurs chariots, le long de la mer, près du Mont St-Michel, ils furent subitement rencontrés par leurs ennemis... six mille hommes de guerre. Lord Scales et sa compagnie s'apercevant qu'ils étaient menacés d'un côté par la mer et de l'autre par les ennemis mirent pied à terre, et comme des lions affamés, avec une inexprimable furie, se précipitèrent sur les ennemis. Le combat fut rude et cruel. Les Anglais se tenaient serrés les uns aux autres, en sorte que leurs ennemis ne pouvaient les entamer. A la fin lord Scales s'écria : St Georges, ils battent en retraite! Sur ces paroles les Anglois s'élancèrent sur leurs chevaux et se

1 Monstrelet. Paris, chés P. Mettayer, 1645.

mirent à leur poursuite leur tuant ou faisant prisonniers onze cents hommes... Après cette victoire lord Scales avec ses vivres et ses prisonniers retourna au siége de Pontorson où il fut joyeusement reçu par le comte de Warwick. Ceci (en marge) s'est passé le jeudi de la Cène. Pontorson se rendit peu de temps après[1]. »

Après la bataille de Formigny, Pontorson retomba aux mains des Français.

En 1489, le roi de France fit passer en Bretagne, par Pontorson, 5,000 hommes de pied.

Lors des premiers symptômes des troubles religieux du siècle suivant, les catholiques prirent leurs précautions. Matignon écrivait au roi en 1562 : « Dans les troubles du pays, tels qu'ils sont aujourd'hui, il convient de laisser 30 hommes à Pontorson[2]. » En 1570, il demandait encore le

1 Traduit et communiqué par M. de Pirch. *Chron. de Hollinshed*, tom. II, page 596. Kennet donne 7,000 hommes à lord Scales, et dit que les assiégés résistèrent vaillamment, que le roi de France envoya 3,000 hommes au secours de Pontorson, et qu'ils n'osèrent en venir aux mains avec les Anglais. Pontorson se rendit. Lord Ross et lord Talbot en furent nommés gouverneurs. *Histoire d'Angleterre*, tom. 1er, p. 348. Talbot a laissé, en Basse-Normandie, son nom employé dans cette locution, qui exprime une colère ridicule et impuissante : « C'est la furie Talbot. » Le mot *talbot, talboter,* signifiant du noir et noircir, dans le sens actif et physique, ne semble pas se rattacher à la même origine. L'invasion de 1815 a laissé quelques mots dans nos pays : la *schlague*, coups de bâtons ou d'étrivières. Cosaque est synonyme d'un homme laid et sale. Quand à *goddam*, il est plus ancien, et date sans doute du XVe siècle. Olivier Basselin, le joyeux chanteur, fut un poète national dans ses vers, et fut tué en combattant contre l'étranger. Il dit quelque part, en parlant des Anglais : « Ils sont venus avec leur roi Godon, » (Goddam). — 2 Notes trouvées dans ses papiers. V. Caillière, *Vie de Matignon*.

même nombre de soldats pour cette place. Mais les événemens qui suivirent augmentèrent beaucoup son importance.

Dans la première guerre de religion, quand s'unirent en Basse-Normandie Montgommery, Colombières, Brecey et deux gentilshommes manceaux, Davaines et Deschamps, des partisans leur arrivèrent de toutes les provinces. Un d'eux fut surpris en chemin par la Villarmois, qui lui fit couper les bras et les jambes. Comme on craignait l'entrée des Bretons en Normandie, Davaines et Deschamps s'acheminèrent vers la Bretagne pour couper les ponts du Couesnon et de la Sélune. Mongommery se rendait dans l'Avranchin et Colombières s'emparait de Coutances [1].

Dans ces guerres de religion de la fin du XVI[e] siècle, Pontorson joua un rôle important. Cette ville, boulevart du Calvinisme de Basse-Normandie, en face de la catholique Bretagne, eut pour gouverneurs les Montgommery, et après la paix fut une des places de sûreté laissées aux Protestans. Elle fut assiégée en 1580, et ce siége fut signalé par la mort de Louis de La Moricière de Vicques, le chef des catholiques de l'Avranchin, celui qui avait repris le Mont Saint-Michel sur les Calvinistes, l'Hector de l'Homère de Poilley [2]. De Vicques avait déterminé le duc de Mercœur, chef de la ligue en Bretagne, à venir assiéger Pontorson qui était à Montgommery, le chef des Calvinistes du pays. La ville fut investie par les deux chefs catholiques du côté de la Normandie, le 20 septembre 1580. Montgommery avait sous ses ordres un capitaine nommé La Coudraye qui avait autrefois servi sous de Vicques. Celui-ci ayant un jour demandé aux assiégés si La Coudraye était avec eux, il parut bientôt et de Vicques voulant lui faire voir un renfort qu'il avait

1 *Événemens militaires de la première guerre de religion en Normandie*, par M. Escher. — 2 Voir les imitations homériques de Jean de Vitel, à l'article du Saint-Quentin.

reçu de Saint-Malo, lui proposa de venir dîner le lendemain avec lui. La Coudraye répondit qu'il demanderait la permission au gouverneur. Le jour suivant, de Vicques étant retourné à la tranchée fit demander si La Coudraye était sur les murs : il répondit lui-même, et exigea que de Vicques parlât, afin qu'il pût sur sa parole aller dîner avec lui. Le chef catholique sortit alors de la tranchée, et le capitaine protestant sortit de son côté de ce qu'on appelait alors le Corridor de la Contrescarpe, et se précipita sur son adversaire, qui était devenu son hôte. Celui-ci, surpris, mit l'épée à la main, mais il ne fut suivi que de trois de ses gens, et tous les quatre restèrent sur le terrain, après s'être défendus avec un grand courage. L'épée et le chapeau de de Vicques furent portés en triomphe dans la ville par les assiégés. Dès le lendemain, tous les Normands se retirèrent, et le duc de Mercœur fut obligé de lever le siége quelque temps après [1].

Après la paix, Pontorson fut une des places de sûreté laissées aux Calvinistes, et, plus tard, une des quatre-vingt-dix-sept que Louis XIII retira de leurs mains. Claude Malingre a gravé les deux tours de son château parmi les images de ces places fortes [2], en regard de son texte. Aussi, selon Masseville, en 1621, le roi ayant appris que Gabriel Montgommery avait fait fortifier Pontorson, dont il était gouverneur, lui fit proposer de se défaire du gouvernement de cette place en l'en dédommageant. Le comte y consentit, et on y établit Blainville [3]. En 1627, après la prise de La Rochelle, Louis XIII fit démolir les fortifications. En 1636, Pontorson fut le théâtre des excès des Nu-Pieds, qui y renversèrent la maison de S. Genys.

1 *Histoire des Ducs de Bretagne*, t. II, p. 386. — 2 Voir ci-dessus. — 3 Tom. VI, p. 105. Le souvenir des Montgommery, très-vivant dans tout l'Avranchin, l'est surtout à Pontorson. C'est là qu'on dit : « La part à Montgommery, » pour dire la part du lion. Voir à l'article du Mont Saint-Michel une lettre de Henri IV sur de Vicques et ces guerres. Sa correspondance avec le président Groulart nous apprend qu'il avait

Un gentilhomme de Pontorson, un Godefroi de Ponthiou, fut gratifié par Louis XIV des droits honorifiques de l'église paroissiale qui était du domaine royal, droits dont ses successeurs ont joui jusqu'à la Révolution. Il avait sauvé la vie du roi et des princes que leurs chevaux emportaient sur le pont de la Fère. Il s'était élancé et avait coupé les traits à coups d'épée. On a remarqué que, sans lui, la branche aînée des Bourbons aurait été détruite [1].

Sous ce prince fut établi le camp dit de Pontorson : il était fort de 8,000 hommes que commandait le frère du roi, Philippe de France, et il était destiné à la surveillance des côtes de Bretagne et de Normandie.

« Cette ville, dit d'Expilly, fut réduite en cendres le 15 mai 1736. Le feu y commença à midi et se communiqua à toute la ville en moins de deux heures, de sorte qu'on n'en put sauver que très-peu d'effets. Il n'y resta que quatre ou cinq maisons avec quelques chaumières. » En 1763, le même auteur disait de cette ville : « il y a bailliage, grenier à sel, sergenterie, bureau de cinq grosses fermes. »

En 1793, Pontorson vit passer et repasser l'émigration vendéenne. A son retour du siége infructueux de Granville, elle fut attaquée à l'entrée de cette ville par les républicains qui furent défaits. Nous avons raconté ailleurs [2] cette bataille qui se termina dans les rues de Pontorson. Limite de la Normandie, Pontorson, dans la période révolutionnaire, fut un centre autour duquel se livrèrent beaucoup de combats de partisans et de chouannerie, et un lieu de sûreté où quelques familles des campagnes cherchèrent un asile.

projeté sur l'Avranchin une entreprise qui échoua par la faute des gentilshommes du Cotentin. Voir tom. IV. C'est dans ce temps qu'un adversaire du Père Feuardent publiait un livre imprimé à *Pontorson*.

1 La famille conserve un tableau qui représentait cette action. — 2 Voir Boucey et Granville.

Vers 1803 fut creusé le canal dit de Pontorson, que nous avons décrit à l'article de Beauvoir.

En 1815, lorsqu'on eut à craindre que ces guerres ne recommençassent, c'est à Pontorson que fut arrêté par un homme courageux le général d'Autichamp et plusieurs gardes-du-corps.

Dès-lors Pontorson n'a plus d'histoire. Chef-lieu de canton, avec le titre de ville, elle jouit do tous les élémens de l'administration contemporaine, ne se distinguant des autres localités de même ordre que par son célèbre hospice d'aliénés[1]. Elle n'a guère conservé du passé que ses armes qui sont la peinture de son site avec de nobles attributs: « De gueules, au pont de trois arches d'argent, à la rivière de sable, sommé d'un écusson du même, semé de neuf fleurs de lis d'or et accosté de deux cygnes[2]. »

A Pontorson, près de l'église, est né en 1764 un homme, qui appartient plus à la Bretagne par ses ouvrages et sa vie qu'à la Normandie, l'abbé Manet, qui fut chef d'institution à St-Malo. Ses principaux ouvrages sont: l'*Histoire de la Petite-Bretagne*, et un livre érudit couronné par la Société de Géographie: — *De l'Ancien État de la Baie du Mont Saint-Michel*, dans lequel la topographie bretonne a la plus grande part. L'auteur est le principal partisan de la forêt de Scicy, thèse hasardée à laquelle il a consacré une érudition estimable, mais étrangère aux sources antiques et originales. Il légua 100 fr. de rente aux pauvres de sa ville natale.

Le Couesnon est une de ces nobles rivières dont les bords

1 Un romancier, E. Souvestre, vient d'illustrer, en la décrivant, une de ses auberges. Catherine de Sor y a fait récemment un séjour de plusieurs années. — 2 Elles nous apprennent que l'ancien pont avait trois arches. Les fleurs de lis annoncent le domaine royal et le Mont Saint-Michel. L'émail du fleuve peint assez bien l'eau brune du Couesnon. Les cygnes s'abattent assez souvent sur ses bords.

ont été le théâtre de grands événemens : c'est la limite ancienne de la Bretagne et de la Normandie, c'est le plus grand fleuve de l'Avranchin, c'est lui qui, dit-on, a donné le Mont Saint-Michel à la Normandie :

Le Couesnon par sa folie
A mis le Mont en Normandie.

C'est une rivière fréquemment citée dans les vieux documens et associée à de grands noms et à de grandes choses : c'est un cours d'eau, et, à son embouchure, un estuaire qui a sa grandeur et son caractère. Il ne sera donc pas hors de propos de lui consacrer une part dans cette histoire de Pontorson et de l'Avranchin.

La plus ancienne mention que nous connaissions du Couesnon date du VIII[e] siècle, et elle se trouve dans une de ces histoires de ferveur religieuse, qui remplissent une époque dont le vrai caractère se retrouve dans les Vies des Saints. Elle se rattache en même temps à Avranches.

Saint Josce, *S. Judocus*, parent des Regnauldières, seigneurs d'Avranches, avait refusé la couronne de Bretagne, que son frère Judicael lui avait offerte, ou du moins avait demandé huit jours pour réfléchir. Il était dans le monastère « *quod Lanmailmon nominatur*[1], » où il avait appris les lettres. Un jour il vit venir onze voyageurs. Lorsqu'il leur eut demandé où ils dirigeaient leurs pas, ils répondirent qu'ils allaient à Rome. A cette parole, Jodoce, qui était encore laïque, sans aucun retard, prenant un bâton et ses tablettes, les suivit et prit la même route[2]. Dans leur marche, ils arrivèrent à un fleuve « *qui dicitur Cosmun.* » L'ayant promptement franchi, ils firent clerc Jodoce, l'homme de Dieu[3]. Lorsqu'ils eurent fait cela, continuant leur route,

1 *Recueil des Hist. de France*, tom. III. — 2 *Secutus est et viam pariter carpebat unam.* Ibid. — 3 *Eumdem virum Dei Jodocum clericum fecerunt.* Ibid.

ils vinrent à une cité qui est appelée Avranches[1], et ils y séjournèrent. Gervais et Protais, seigneurs des Regnauldières, ne purent retenir leur cousin. Il partit avec les voyageurs, et s'arrêta dans le Ponthieu, qui était un horrible désert[2].

G. de Jumiège cite le Couesnon : « *Non longè à fluvio Coisnon castrum quod vocatur Caruel.* »

Au XI[e] siècle, dans son expédition en Bretagne, Guillaume-le-Bâtard, accompagné de Harold, fit passer à son armée les grèves à l'embouchure du Couesnon. La Tapisserie de la reine Mathilde le représente à cet endroit avec cette légende : « *Venerunt ad flumen Cosnonis.* » Harold, grand et fort, retire les soldats *enlisés* : « *Et Haroldus trahebat eos de arenâ*[3]. «

Benoit de Sainte-More, trouvère du XII[e] siècle, cite le Couesnon en plusieurs endroits :

« Tant unt erré que sur Coisnon
Furent tendu leur pavillon.
... Et Normant unt passé Coisnon...
... Ferma sur Coisnon un chatel
Qui mult fu gent e fort et bel[4]. »

Robert Wace, trouvère du même siècle, l'Homère des Normands, le mentionne plusieurs fois :

« Un chastel ferma sur Coisnun...
... Et la terre marine dechà duskà Coisnon...
... De Genez de si a Coisnon
Et la rivière d'Ardevon[5]. »

Le chantre de Philippe-Auguste, G. Le Breton, poète latin du XIII[e] siècle, limite Avranches par le Couesnon :

*Abrincas*
*Finibus à Britonum quas limitat unda Coetni*[6].

1 *Ad civitatem quæ dicitur Abrincatis.* Ibid. — 2 V. *Act. Ben.*, tom. 1[er]. — 3 Lancelot a disserté sur le nom de ce fleuve. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, 8, in-4°, 619. — 4 *Chron. des ducs de Normandie*, v. 8,616. — 5 *Roman de Rou*, passim. — 6 *Philippis*, lib. VIII. Nous

C'est ce nom que lui donne encore Mabillon : « *Pontem Orsonis ad fluviolum Coetnum*[1]. »

Son pont, jeté sans doute sur un gué romain, pont mi-normand, mi-breton, où Duguesclin et Clisson s'embrassèrent, où Richemont et son frère, le duc de Bretagne, se rencontrèrent, ce pont, témoin de tant de prouesses, mérite d'être signalé. S'il avait trois arches au Moyen-Age, il en a six maintenant. Il était de bois en 1698, selon la *Statistique de M. Foucault* pour cette époque. Jeté hors de l'axe de la route, il semble, comme d'autres ponts de l'Avranchin, destiné à la battre en flanc. Il est décrit dans le *Traité de la construction des ponts*, avec ces notules : « Pi. cint. 6 arches de 3,6 à 4,4 d'ouverture. Ancien. Largeur 6,1. Total des ouvertures : 22,9. Surface du débouché : 17[2]. »

L'étymologie de Pontorson est une des plus évidentes des étymologies topographiques. C'est un fait général que les constructeurs de ponts, *pontifices*, ont donné leur nom à leur ouvrage : ainsi, sans sortir de la Normandie, Pontaubault, *Pons Alboti*, Pontaudemer, *Pons Aldemari*, Pont-l'Abbé, *Pons Abbatis*. Pont-Gilbert, Pont-Bellanger, Pont-Brocard, Pont-Farcy... Orson, Urson, sont des noms essentiellement normands : ils sont nombreux dans le *Domesday*, où l'on remarque entre tous *Urso vicecomes*. La latinité constante de ce mot en détermine nettement les élémens, *Pons Ursonis*. Du temps de Froissart et de Monstrelet, ils n'étaient pas encore fondus en un corps de mot : le premier de ces deux

avons signalé à l'article de Montviron l'étrange erreur de Dumoulin sur le Lerre et le Couesnon.

1 *Ann. Ben.*, tom. IV, p. 75. C'est là que Mabillon donne à la Sélune un nom que nous n'avons vu que là, et qui est peut-être mis pour l'Airon : « *Auget periculum fluviolus a Glabro dictus Arduus aliis Dero.* » — 2 Ouvrage de Gauthey, édité par M. Navier.

chroniqueurs écrivait Pont-Urson, et le second Pont-Orson. Un ancien géographe écrit même Pont-d'Orsou [1].

## XII.



*Ad Prioratum Saceii venimus.*
(Odon Rigault.)
*Non longè à fluvio Coisnon castrum quod vocatur Caruel, seu Carrucas.*
(Will. Gemmeticus.)

Un triangle représente assez bien la forme générale de Sacey. Il est coupé vers le milieu par la ligne de la vallée de la Dierge que Cassini appelle la Valeine : le Couesnon avec un ruisseau forme un des côtés : la base s'appuie à Aucey dans lequel elle fait une échancrure : le reste a des limites artificielles. Les noms terriers intéressans sont le Gué-du-Diade, Taillepied, près du Couesnon, le Poulet [2], la Brèche-aux-Houx, la Pilaie, Rouffigny, le Mès, les Quatre-Cheminées, la Noe, le Gué-Février sur le Couesnon, Villeperdue, la Tourelle, le Homme, la Court.

1 *Rivières de France*, par Louis Coulon. 1624. P. 222. — 2 Ce nom est trop commun pour ne pas avoir une signification. On le trouve surtout au bord des eaux. Ici il est au bord du Couesnon ; à Vains, il est au bord de la Sée ; on connait le Polet de Dieppe. Voir, pour le Poolet de Bretagne, l'article de Saint-Pair. Poulet, en langue romane, signifie bassin d'un port. Le Pool saxon, marais, en est l'étymologie.

Cette localité se recommande par un passé fort intéressant : pour les monumens, elle offre une église, un prieuré, un château, une forteresse, pour les faits, des documens historiques, des légendes et la romanesque histoire de ses seigneurs.

L'église présente des parties de trois grandes périodes, du roman, du gothique, du moderne. La première est représentée par la façade occidentale, un pan de maçonnerie du côté du nord, les piliers de la croisée et probablement les contreforts du chœur. Le portail, par l'élan de ses lignes, annonce un roman avancé. Le tympan est orné d'une sculpture caractéristique de ce style, malheureusement altérée par une niche taillée dans ses reliefs : c'est un zodiaque. Les signes les plus distincts sont le Lion, le Scorpion, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer, le Sagittaire. La foliation des chapiteaux est assez variée, sans avoir rien de bien remarquable. Les piliers portent des retombées d'arcs assez élégans qui doivent être du XIII^e^ siècle. Le chœur, avec ses arêtes aiguisées, appartient au XV^e^ ou au XVI^e^. Ces ouvrages ont dû être faits par les Malesmains : du moins on voit sur la face nord de la nef trois mains sculptées. Cette face est contrebutée de contreforts à cinq retraits. L'allée de la nef est dallée de tombes généralement insculptées de lozanges : une d'elles est celle d'un enfant ; une autre porte trois roses et une épée. Le sud de la nef date de 1627.

Trois arcades remplies, aux piliers plats, aux ogives obtuses forment le mur méridional de la nef et représentent un des côtés du cloître du Prieuré. Un passage voûté conduisait de la maison prioriale dans le chœur. Un chapiteau roman qui reste de cette galerie atteste le style roman ; le Prieuré existait au XI^e^ siècle : Robert de Bodiac le fonda en 1090.

Cette esquisse monumentale appelle l'histoire de l'église et du Prieuré ; voici ce que nous avons pu recueillir :

Au XII^e^ siècle, Raoul de Sacey donna l'église de cette paroisse à l'abbaye de Marmoutier avec une terre de deux char-

rues et deux prés : Ansger, son fils, voulut conserver l'église, mais il la rendit sur l'invitation de Turgis, évêque d'Avranches, et en consentit solennellement la donation dans la cathédrale, à Guerin, prieur de Sacey, par l'investiture du couteau : « *Cum uno cultello super altare S. Andree* [1]. » Plus tard Ansger se fit moine à Marmoutier.

En 1168 : « *Dedit litteras quæ exstant Hasculfus de S. Hilario : confirmat monachis de Saceio quæ pater suus dederat.* »

En ce même siècle : « *Alter miles Bart. Ducherius cruce signatus et apud Hispaniam pergens monasterio S. Martini de Saceio quatuor avenæ quarteria dedit* [2]. » — « *Insignes sunt inter eos qui quædam beneficia largiti sunt huic cænobiolo* (de Sacey), *nobiles qui de S. Hilario cogn. habentur.* »

En 1250, le Prieuré reçut la visite de l'archevêque Odon Rigault, qui venait de Montmorel. Il y trouva trois moines de Marmoutier et leur fit subir un curieux interrogatoire dont voici la traduction littérale : « Nous visitâmes ce lieu : interrogés s'ils faisaient le service avec note, ils répondirent que oui — *dixerunt quod sic* — et même la nuit ; interrogés s'ils observaient le silence, ils dirent que non,—*dixerunt quod non;*— interrogés s'ils vivaient en commun, ils dirent que oui ; interrogés s'ils étaient vêtus à frais communs, ils répondirent que oui ; interrogés s'ils rendaient les vieux habits en recevant les neufs, ils répondirent que oui, et qu'autrement ils n'en recevraient pas ; interrogés si le prieur avait soin des âmes des moines, ils répondirent que oui ; interrogés s'ils étaient tous prêtres, ils répondirent que oui ; interrogés si tous célébraient leur messe, ils répondirent qu'un d'eux était vieux, et qu'à cause de sa faiblesse il ne la célébrait pas ; interrogés s'ils se confessaient selon les statuts du pape Gré-

1 *Cart. maj. mon.* — 2 *Ibid.*

goire, ils répondirent que même en cela ils devançaient lesdits statuts : interrogés comment ils étaient couchés, ils répondirent qu'ils couchaient sur des matelas — *culcitris.* — Nous leur avons interdit l'usage des matelas si ce n'est dans le cas de nécessité, et permis par la règle. Interrogés s'ils mangeaient de la viande, ils répondirent que oui, et nous leur fîmes défense d'en manger, qu'autant que la règle le permettait. Ils ont dans leurs revenus environ deux cents livres : ils ne doivent pas plus qu'il ne leur est dû[1]. »

A la fin de ce siècle, Gilbert de Malesmains rétablit le prieuré de Sacey.

Au XVI<sup></sup>e, il était peu considérable : Cenalis écrivait alors : « *Exstat alius claustralis conventus ad tenuitatem hodiè redactus, Saceianus (vulgò de Saxeio) et qui decurrit à Majori-monasterio.* »

Dans le XVII<sup></sup>e, selon le *Pouillé* de 1648, il avait un revenu de 1,500 liv. La Statistique de 1698 lui en donne 2,500. Alors l'église avait un revenu de 300 liv. et quatre prêtres, outre le curé : 358 taillables payaient 2,375 liv. et le patronage alternait entre l'évêque d'Avranches et l'abbé de Marmoutier.

En 1621, avait été fait un marché pour la réparation de l'église : la côtière fut terminée le jeudi 5 août de 1621, et la porte de la chapelle le 16 novembre. Cette côtière fut refaite « avec les pilliers du coints de bas... ou deux pilliers arcboutans avec trois rangs de carreau[2]. »

Mais la plus grande illustration de Sacey vient de ses châteaux et de ses seigneurs, de sa forteresse de Charruel, de son manoir de Sacey, et d'une longue série d'illustres personnages. Nous commencerons par Charruel sur lequel nous avons une excellente monographie de M. Guiton de La Vil-

1 *Livre des Visites pastorales.* — 2 Acte de M. de Guiton.

leberge[1]. Nous ne pouvons mieux faire que d'en prendre la solide substance en n'y ajoutant que peu de chose de nous même. L'histoire des églises parle à l'âme : celle des châteaux à l'imagination, et selon les expressions d'un archéologue artiste et poète : « En écrivant l'histoire de ces demeures scellées au territoire, nous élargissons la gloire de la monarchie : ce qui fait le soleil, ce sont les rayons[2]. »

Sur le côté méridional d'une croupe élevée, baignée par la jolie rivière de Dierge, et d'où l'on aperçoit les toits du beau château de la Royrie[3], se dessinent les puissans reliefs de l'enceinte carrée de la forteresse de Charruel. Robert Ier, duc de Normandie, le fit construire en 1028, comme un des postes importans de sa ligne de défense contre la Bretagne, et spécialement contre Alain, duc de cette province : « *Alanus, Britannorum comes, a Roberti ducis servitio se surripere pertinaciter est aggressus. Dux igitur adversus eum innumerabilem exercitum movit et non longè à fluvio Coisnon castrum quod vocatur* Carruel *(seu Carrucas) ad munimen scilicet Normannici limitis et domandam tumidi arrogantiam præsumptoris...* » Ainsi s'exprime G. de Jumièges[4]. Le duc Robert donna la garde de Charruel à Auvray-le-Géant. Réuni au capitaine de Pontorson, Auvray défit les Bretons dans le voisinage, dans une affaire longuement narrée par Robert Wace.

Telle est la première mention positive de Charruel : toutefois il se pourrait, et c'est l'opinion de M. Stapleton, que

1 *Mém. de la Société d'Archéologie d'Avranches.* — 2 M. des Barres, *Châteaux.* — 3 Ce château a quelques rapports avec l'histoire de l'Avranchin. C'est sur lui que fut dirigée, au commencement de la Révolution, une expédition de gardes nationaux de Vire, Villedieu et Avranches, chantée en un poème burlesque par l'auteur de la Foire d'Etouvy, *Nundinæ Ituvienses*, lequel, étant chirurgien militaire, fut blessé vers cette époque aux environs de Pontorson. — 4 Lib VI.

Charruel fût indiqué par le *Carcei* de la charte du duc Richard, forme peu éloignée du nom de *Caresce* que Wace donne à cette forteresse.

Il paraît qu'au XII[e] siècle on confondait assez généralement ce château avec celui de Pontorson. L'auteur de la *Chronique des Ducs de Normandie* est tombé dans cette erreur :

« Od le conseil de sun baronage
Ferma sur Coisnon un chastel
Qui mult fut gent e fort e bel,
*Charrues* fut primes nomez
E Pont-Orson r'est apelez [1]. »

Robert Wace constate cette confusion, en la corrigeant :

« Un chastel ferma sur Coisnun
Alquanz dient a Pont-Orson,
As *Caresce* dient auquanz.
Ço seivent bien li païsanz [2]. »

Il est présumable que dans ce siècle, Charruel, soit par don, soit par usurpation, de vavassorie mouvante de la couronne devint un fief particulier, parce que dès-lors nous ne trouvons plus que des seigneurs de ce nom.

Un Jean de Charruel, *de Charrueriis,* ayant aidé dans leur révolte contre le roi Henri II les capitaines de Saint-Hilaire et de Saint-James, fut fait prisonnier à Dol en 1173.

Dans le XIV[e] siècle, on trouve mention de Charruel comme composant un fief d'environ 100 hectares, d'un moulin, et possédé par les seigneurs de ce nom dont les armes étaient de gueules à un char d'argent [3]. Eudes de Cherruei figure pour ce siècle dans le *Nécrologe du Mont Saint-Michel* [4].

1 Vers 30,825. — 2 *Roman de Rou*, vers 7,769. — 3 Malgré ces armes parlantes, l'étymologie de Charruel semble être celle de toutes ces localités du même nom, *Carruca ;* c'est d'ailleurs le nom employé par G. de Jumièges. Voir Tirepied. — 4 Peut-être se rattache-t-il au Cherrueix de Bretagne.

Un Yves Charruel, chevalier, était en 1350 au combat des Trente. On trouve au Trésor des Chartes un *dominus Yvo Charruel*, probablement le même, aux gages du roi de France, de 1351 à 1369, avec cet article : « Par mandement du dernier nov. 1369, le roi accorde à Yvain Charruel, chevalier, 100 liv. pour lui aider à supporter les frais et missions de son service. »

La famille Le Charpentier succéda aux Charruel. Les noms de Phelipot et Perrot Le Charpentier se voient dans la liste de la montre des écuyers et chevaliers qui eut lieu à Pontorson en 1365, et qui suivirent Duguesclin en Espagne.

En 1419, Henri V, roi d'Angleterre, confisqua la terre et seigneurie de Charruel sur Robert Le Charpentier, écuyer rebelle, et les donna au capitaine anglais G. Hodebal. Pendant que les Anglais occupaient les domaines de sa famille, un Le Carpentier défendait le Mont Saint-Michel avec les 118 chevaliers Bretons et Normands.

Le dernier du nom, Robert, décéda en 1458, et fut inhumé dans l'église de Sacey où l'on voyait sa tombe insculptée d'une grande épée sur un écusson portant triangulaires les trois roses de la famille.

Les trois filles de ce seigneur épousèrent chacune un fils d'un chevalier défenseur du Mont Saint-Michel : aussi trouve-t-on ce quatrain dans l'ancien registre du prieuré de Sacey :

« Les trois Charpentières eurent l'heur
D'espouser chacune un damoisel
Comme elles fils d'un preux défenseur
Du bel moustier monsieur sainct Michel. »

L'aînée, Yvonne, porta Charruel à Pierre de La Paluelle, fils de Thomas. Un de ses descendans, Gilles de La Paluelle, après la réunion de la Bretagne à la France, dans le XVI^e^ siècle, fit démolir la forteresse. De ses débris il fit bâtir, à peu de distance, un manoir avec colombier. Cette branche de La Paluelle, de Saint-James, se conserva dans ce nouveau

Charruel jusqu'en 1602 qu'elle tomba en quenouille dans la personne d'Hélène, qui épousa Olivier des Donetils, de Granville, lequel étant venu à Charruel voir ses enfans y mourut, avec un de ses petits-fils, en 1615, pour avoir mangé des champignons. Ils furent enterrés dans la chapelle de Charruel, dans l'église de Sacey. Sa fille, Anne, épousa, en 1621, Gilles Vivien de La Champagne, lieutenant-général du bailliage d'Avranches, et son fils décéda au manoir de Charruel, en 1622. Charruel passa dans la maison de La Champagne, où il est resté jusqu'à la Révolution, époque où il fut vendu comme bien national.

Lorsque les Vendéens marchèrent sur Granville, en 1793, l'armée de Sheffer campa plusieurs jours sur les ruines du fort de Charruel. Enfin, dit M. de La Villeberge :

Charruel n'offre plus aux yeux épouvantés
D'attributs teints de sang, de rebelles domptés :
Mais des sillons, des bœufs, une simple charrue.

Le château de Sacey est situé dans une vallée entre la colline de l'église et la croupe de Charruel. Il offre deux parties bien distinctes. D'abord c'est une bizarre construction, tour coupée par un mur aux deux tiers, figurant ainsi une hotte ou une râpe, percée de meurtrières et de massacres. Cette belliqueuse construction est une chapelle, et remonte à la fin du xv[e] siècle. Un escalier extérieur conduisait à la tinterelle et à une lucarne, orifice d'une cage de bois, espèce de cercueil, suspendue dans la chapelle où vivait, dit-on, un ermite, le Siméon stylite de ce temps et de ce pays. Les alimens étaient élevés par un tuyau de cheminée par lequel il pouvait entendre l'office sans se déranger. Le corps de logis, plus moderne, a été bien dégradé : il y avait un perron qui portait des monolithes cannelés, dont un se voit encore. Une moulure prismatique court encore sur la façade et rappelle le xvi[e] siècle. L'intérieur n'offre d'intéressant que la Salle des Plaids ou des Gardes, dont les poutrelles sont semées d'ornemens peints. Il y a plusieurs statues d'une physionomie

mythologique : celle qui représente une femme revêtue d'une peau de lion semble symboliser le courage, *Fortitudo.*

Cette chapelle fut fondée en 1496, selon les termes d'une charte qui nous a été communiquée par M. de La Villeberge : « *Ut quædam capella ad venerationem S. Crucis fundaretur, erigeretur, construeretur et de novo edificaretur in castro seu fortalicio per nobilem virum Egidium de Couvran,* etc. » Cet acte fut traduit ainsi qu'il suit : « Nous Gilles de Couvran, etc., en fervente dévotion, désirant fonder une chapelle en notre château de Sacey en l'honneur de S. Croix et de N. D. de Pitié la benoite mère pour qu'en icelle il soit à tout jamais prié Dieu pour nous, consanguins et affins, ai donné place à mon dit château et dédié à construire ladite chapelle... avec ce fournir livres, touailles, pain, vin, etc., réserve deux cierges que sera tenu querir le chapelain lesquels ardront durant la messe, et pour faire ledit service de cire lui donne la revenue des mouches à miel... et 30 liv. avec deux pièces de terre, etc., et à tous les dimanches devra dire en haut *Placebo et dirige*, etc., et sera tenu de sonner le pardon à une cloche chaque jour à l'heure de midy, et pour luy aider ordonne cinq clercs ou écoliers à simple tonsure et seront choisis par moi et mes hoirs des plus pauvres de l'école de Sacey, et un des clercs sera tenu de venir querir ledit seigneur et sa dame pour aller à l'église, etc. »

L'histoire des seigneurs de Sacey est peu connue jusqu'au XIIIe siècle, époque à partir de laquelle nous avons des documens suivis et d'un grand intérêt. Toutefois nous avons rencontré pour les siècles antérieurs des mentions des seigneurs de cette localité. En les donnant ici nous n'avons pas la prétention d'établir une série complète.

Comme toutes les paroisses du voisinage, Sacey semble tirer son nom d'un chef de la Conquête. Robert Wace le cite ainsi : « *Et cil d'Oilli et de Sacie.* »

Le *Cartulaire du Mont* renferme une charte : « *Charta de Buceio et de Saceio* », dans laquelle sont cités un Mi-

chel de Sacey et un G. de Sacey : « *Ego Ricardus do ecclesie B. Archangeli Michaelis de Monte quatuor acras terre de meo feodo quod de Michaele de Saceio et filio ejus hereditario jure tenebam... Testibus G. de Saceio, Rainaldus et Rannulfus de Grandevilla.* » Cette charte doit remonter au milieu du XI[e] siècle, puisque ces deux derniers témoins souscrivirent en 1054 la charte de la Perelle.

Les *Rôles de l'Échiquier* citent souvent des seigneurs de Sacey : « *W. de Saxeio deb.* XX *li.*[1] *Rogues de Saceio*[2]. »

« *Evanus de Saceio qui cepit Columbas,* » est cité près de *R. de Presseio* pour 1180, dans les Rôles de M. d'Anisy.

*Jordanus de Saceio miles* souscrivit à la charte de Champcervon, à la fin du XII[e] siècle[3]. Il figure aussi sur une charte de Richard de Subligny[4]. Nous avons cité Raoul de Sacey.

Au XIII[e] siècle, les Malmains possèdent le fief de Sacey par les femmes : « *Fralinus de malis manibus unum feodum de parte uxoris apud Saceium et vallem Seie*[5]. »

Jeanne de Malmains, mère de Duguesclin, était dame de Sacey au commencement du XIV[e] siècle. Les Malmains ont laissé un profond souvenir dans le pays, et figurent même dans les légendes. Pour continuer la série des seigneurs de Sacey, nous avons de curieux Mémoires, rédigés par une dame, en 1712, qui à l'intérêt historique ajoutent le charme du roman et la peinture des mœurs par leurs légendes, leurs vendettes, leurs duels et leurs intrigues. Nous les citerons textuellement en les abrégeant :

1 M. Stapleton, tom. I[er], p. 269. — 2 *Ibid,* tom. II, p. 540. — 3 V. Champcervon. — 4 *Ap.* M. Le Provost. — 5 *Lib. feod. Phil. Aug.* V. Tirepied. Nous avons encore une charte de Saint-Lo sur le Val de Sée : « *C. Osmundi de Valle Segie pro decima de Verniz... illam decimam de Verniz, et S. G. de Liverie quam ego et Rad. filius meus Monti Morelli dedimus,* vers 1200.

« On ne sait s'il y a eu des seigneurs qui aient porté le nom de Sacey ; cependant on se persuade qu'il pourrait bien y en avoir eu quelques familles. Ce que l'on trouve de plus ancien, ce sont les Malmains, maison fort distinguée dans la Normandie. Il n'en resta que deux filles dont la cadette eut la terre de Sacey. Elles étaient filles de Gilbert de Malmains qui étant allé à la Terre-Sainte avec Hugues-le-Brun, son parent, il lui prit une si grande envie de s'en revenir à son château de Sacey, que, dans le désespoir où il était d'en être éloigné, il eût donné toutes choses pour y être transporté. Il se présenta un homme de bonne mine qui, lui ayant demandé le sujet de son inquiétude, M. Gilbert de Malmains le lui dit ; l'autre lui proposa de le ramener chez lui dans vingt-quatre heures, pourvu qu'il lui donnât la première chose qu'il verrait sur le pont de son château ; ce qu'il promit, et en effet, le lendemain, à la même heure, il se trouva près du moulin de la Porte. Ce qu'il vit d'abord ce fut sa fille : il se jeta le visage contre terre et pleura amèrement... d'autant plus que ce même homme parut à ses côtés. Sa prière fut cependant si fervente, qu'il lui sembla entendre ces mots : tourne le pommeau de ton épée et ta fille sera sauvée. Il le fit, et cet homme de bonne mine s'enfuit avec un bruit si épouvantable que l'on crut qu'il emportait le château[1].

[1] Cette donnée, dont la morale est l'imprudence des vœux, se retrouve ainsi dans trois civilisations que représentent à ce point de vue Jephté, Idomenée et Malmains. Nous avons raconté, dans les *Légendes du pays*, ce conte avec des variantes recueillies sur les lieux. Ainsi, l'homme de bonne mine y est appelé l'homme rouge. Malmains, arrivé près du château, siffle ses chiens, espérant duper le démon. Ce quartier est assez riche en récits merveilleux. On raconte encore l'histoire de l'enfant et du soc de charrue, le diable qui le forge : il dure une *labouraison*, puis il fond dans la fournaise.

« En mémoire de cette histoire ou fable, ses descendans avaient fait mettre sur la maison un homme de plomb avec les armes des Malmains, et une épée dont il tournait le pommeau devant un autre homme, et la dame qui fit écrire ces Mémoires dans l'an 1719 l'a vu en 1686.

» Mais pour revenir à M. Gilbert, il maria cette fille dans la maison de Cambray. Avec la terre de Sacey, il donna 2,700 liv. de rente pour la fondation du prieuré qui est actuellement entre les mains des Bénédictins, pour instruire la jeunesse, et il croyait n'en faire jamais assez pour expier la faute qu'il avait faite de s'être laissé surprendre par l'ennemi du genre humain.

» De ce mariage sortit un fils qui épousa Jacqueline de Vendôme, d'où vint Marie de Cambray, mariée à Roland de Couvran, chevalier, d'où sortit Gilles de Couvran, chambellan, maître d'hôtel du roi, etc. Cette maison de Couvran était fort illustre : ils avaient fait beaucoup de grandes et belles actions avec Duguesclin. Gilles de Couvran épousa Marguerite de Beauveau, dont la cousine germaine, Ysabeau, a été mère de nos rois. C'était une grande alliance, mais son mari n'eut pas lieu d'être content de sa conduite. On a trouvé une enquête par laquelle on voit que, à la persuasion d'un nommé Achille de Mondiou, elle aurait fabriqué une fausse procuration pour avoir la liberté de vendre et d'aliéner. Il y a apparence qu'elle s'en servit, puisque l'on informa que ladite procuration était fausse, et les discours des témoins font croire qu'Achille de Mondiou la servait de plus d'une manière, puisqu'ils disent qu'elle quittait son mari pour lui, et que lui quittait sa femme pour elle. Ils ajoutent qu'il a fait tort dans la maison de plus de 30,000 liv., somme très-considérable, valant bien 100,000 écus à présent. Cet Achille avait même enlevé les tapisseries où étaient les armes de Beauveau. On ne sait point la suite de ce procès. Gilles de Couvran était au lit malade quand on l'interrogea. Il eut un fils nommé Charles... Il avait fait l'acquisition des terres

de Boucey et du château suzerain de Montaigu ou grand fief d'Argouges en 1479, et en 1496 il fonda la chapelle du château de Sacey. Il mourut fort endetté.

» Son fils Charles épousa Françoise Busson : il mourut en 1550, et n'eut qu'un fils appelé Gilles. Ce Gilles de Couvran épousa deux femmes dont il n'eut pas d'enfans. Au lieu de remettre les affaires de sa maison, il acheva de la ruiner ; et ses sœurs furent obligées de retirer leurs biens par droit de clameur. Il mourut en 1575, et sa succession fut recueillie par ses sœurs et Béatrix de Roumilly, sa nièce, qui avait épousé, en 1561, Jacques Budes, seigneur de Hirel, que le roi Henri II choisit parmi les plus considérables de Bretagne pour être Procureur général au parlement qu'il institua dans ce temps-là. C'était un homme d'un mérite et d'un savoir qui n'étaient pas ordinaires dans son siècle ; il remplit sa charge dignement jusqu'en l'an 1580 qu'il mourut et laissa sa veuve avec six garçons et quatre filles. N'étant âgée que de 35 années, elle se remaria avec Thomas Guiton, son cousin ; ce deuxième mariage lui causa de violens chagrins. Les aînés de ses fils et deux de ses filles furent accusés d'avoir, à l'aide de l'intendant de la maison, fait périr par une forte étreinte de corps l'enfant dont elle était enceinte, et d'avoir, de guet-à-pens, dans le bois de Corbley, fait percer certaines parties du corps de leur beau-père, afin de le rendre impropre à la génération. Ensuite de quoi le cadavre de cet intendant, nommé Durosset, fut trouvé dans la rivière de Guerge, cousu dans un sac de toile.

» Raoul Guiton, frère de Thomas, se battit à outrance dans le parc de Jautée avec François Budes, dit le seigneur de Hirel, qui le tua. Le sieur de Hirel était l'aîné de tous et le plus coupable. Jeune et audacieux, il se présenta quelques jours après au château de Sacey, dont on s'empressa de lui fermer la porte. Resté dans la cour, il demanda à voir sa mère ; ce qu'apprenant, la pauvre dame se fit porter à une fenêtre de la grande chambre, et là, tenant en main un cru-

cifix la tête en bas, elle lui dit : « Ces terres que vous avez ensanglantées et ce chastel où vous m'avez assassinée, sont mon héritage. Je vous en bannis à toujours, et sachent tous que je vous déshérite et vous maudis. Allez, fuyez la justice humaine, en attendant celle de Dieu. »

» François Budes atterré ne revit plus sa mère : il passa en Italie d'où les guerres de la Ligue lui permirent de rentrer en France. Après plusieurs faits d'armes, il fut tué à l'âge de 26 ans devant le château de Quilbec en Bretagne.

» Le deuxième, nommé René, seigneur de Boucey, mourut de chagrin d'avoir perdu son fils unique. Le troisième, Jean, vécut mal avec son épouse et n'en eut point d'enfans. Le quatrième, auquel sa mère donna la terre de Sacey, laissa 1° Yves, baron de Sacey; 2° Jean-Baptiste, seigneur de Guebriant, maréchal de France, marié à Renée du Bec, femme de haute intrigue, dont il n'eut pas d'enfans. Ce baron de Sacey s'étant rencontré fortuitement au carrefour du chemin de Sacey à Pontorson, où est aujourd'hui la croix de Budes-Teillé, avec François Guiton, seigneur de La Villeberge, qu'il avait offensé deux ans auparavant dans l'église Saint-Martin-de-Saint-James, ils se prirent de paroles, et quoiqu'ils fussent seuls et sans armes, ils se battirent corps à corps. Le seigneur de la Villeberge, alors âgé de 20 ans et plus vigilant, l'ayant terrassé lui enfonça deux côtes d'un coup de genou, ce dont il mourut à Sacey le 8 janvier 1631, laissant de son mariage, 1° Henri, baron de Sacey, lequel, pendant les fêtes de carnaval, ayant rencontré dans une maison de Rouen le meurtrier de son père, l'apostropha en jeune homme, le provoqua au pré, et il reçut un coup d'épée dont il mourut à Rouen en février 1655 pour ne s'être pas assez abstenu de boire pendant le traitement de ladite blessure. Ce sinistre fut le dernier acte de la tragédie commencée en 1589, laquelle avait mis en quenouille les Guiton de Carnet; 2° Charles qui mourut en démence ; Renée qui épousa le marquis de Molac.

» Béatrice de Roumilly vécut dans une parfaite union

avec son second mari jusqu'en 1602 que la mort le lui ravit... ces personnes croyaient que Gilbert de Malmains avait perdu le bon sens quand il fit la fondation du prieuré de Sacey, et qu'ainsi ils pouvaient prendre le revenu, ce qu'ils faisaient quelquefois : aussi a-t-on trouvé des enquêtes contre eux.

» Charles Budes qui leur succéda était un homme d'esprit, mais violent, et qui s'attira par sa vivacité beaucoup de malheurs qui lui auraient souvent coûté la vie sans la prudence d'Anne Budes, sa femme, qui le soutint dans toutes ses disgrâces. Il se battit plusieurs fois : il était secondé par le seigneur de la Marzélière, lorsqu'il fut tué le mardi gras de l'an 1604, à Cormeray par le seigneur de Montgommery qui avait Jean Guiton le Huguenot pour second. Cette affaire eut beaucoup de peine à être accommodée, et il fallut que le roi Henri IV y entrât.

» Il ne laissa que deux enfans, Yves Budes, marquis de Sacey, dont nous parlerons, et Jean-Baptiste Budes, comte de Guébriant, maréchal de France, qui était né avec toutes les dispositions nécessaires à faire un homme illustre; aussi répondit-il parfaitement à la bonne éducation qu'on lui donna. Comme il avait beaucoup de grace et de hardiesse, quand le roi Louis XIII passa à la Flèche, il fut choisi pour faire la harangue dont sa Majesté fut fort contente : il fut à l'académie où il fit fort bien ses exercices, étant fort bon homme de cheval, ayant une fort belle taille; mais comme en ces temps-là la coutume était de se battre souvent, cela lui arriva plusieurs fois. Enfin le sieur de La Courbe le mit dans le régiment d'un de ses amis, simple soldat, pour apprendre le métier : le maréchal de Turenne et lui étaient ensemble. On lui donna une compagnie d'infanterie au siége de Vigon où il servit devant le roi. Comme il parlait à un soldat pour lui donner des ordres, une balle lui donna dans la joue et sortit par la bouche qu'il avait ouverte : depuis ce temps il fut obligé de porter une mouche. Il se lia avec le marquis du

Bec, lequel ayant eu une affaire avec des jeunes gens de la cour, ils se battirent, et le comte de Guébriant fut son second : ce fut dans la forêt de Chambord, pendant que le roi était à Blois.

» Un combat si près de sa Majesté qui les avait défendus sous de rigoureuses peines, les obligea d'aller voyager en Italie. Pendant leur absence, on ménagea leur raccommodement. Ils revinrent à la cour, et le roi dit au comte de Guébriant qu'il voulait qu'il achetât une charge de capitaine aux Gardes. Sur cela, le comte revint en Bretagne pour engager sa famille à lui donner 25,000 écus pour faire cette acquisition. Il passa au château de Sacey, où demeurait son frère aîné depuis son mariage. Apparemment il ne le trouva pas disposé à lui faire plaisir, puisque les deux frères eurent des paroles si violentes que leur mère fut obligée d'écrire au marquis de La Coste, son gendre, de venir lui aider à mettre la paix entre deux furieux qui voulaient se poignarder. Ce qu'il fit, et emmena avec lui le comte de Guébriant pour nommer son fils aîné : il fit plus parce qu'il cautionna les 25,000 écus.... Ayant ensuite gagné la bataille de Kempek et pris le général Mercy, le comte de Guébriant fut fait maréchal de France; mais ayant reçu un coup de fauconneau dans le bras, on ne le lui coupa pas assez haut; aussi la cangraine *(sic)*, s'y mit. Il y en a qui disent qu'il y avait des ordres secrets d'en user ainsi, parce que le cardinal de... craignait de n'être pas maître d'un homme qui gouvernait tout en Allemagne. Il ne laissa pas d'enfans.

» Il faut présentement chapitre de l'aîné.

» Il était plus beau que le maréchal, avait infiniment d'esprit, mais il avait une antipathie secrète pour son frère, ce que l'on avait reconnu dès l'enfance. Aussi fit-on voyager l'aîné tout seul long-temps avant l'autre. Ensuite à vingt-quatre ans on le maria à la nièce de M. de Beaumarchais, qui était trésorier de l'Epargne et en grande faveur. On crut qu'en prenant cette alliance-là qui était fort au-dessous de

lui, cela l'avancerait dans le service, étant guidon dans la gendarmerie; mais Beaumarchais fut disgracié six mois après, et le marquis de Sacey se trouva mari d'une bourgeoise avec 80,000 liv. et d'une humeur fort extraordinaire. Il mourut en 1691, laissant quatre enfans de son mariage. Sa veuve se maria incontinent après avec un petit gentilhomme du voisinage.

» Il vint donc du mariage de M. de Sacey, Mlle de Guébriant qui mourut fille d'honneur de la reine, et le marquis de Sacey qui était l'homme de son temps le mieux fait; mais le chagrin d'avoir été blessé en duel par François Guiton, le porta à s'enivrer de liqueurs fortes; la plaie s'envenima et il mourut à Rouen. Il y avait Charles Budes, son frère, qui ayant beaucoup d'amour pour l'étude, qui s'y étant adonné il « *sic* » devint en démence : il ne resta donc de cette illustre maison que Renée Budes, qui, sans être belle, avait le plus grand air que l'on pût voir. C'était l'aînée de ses frères, mais on dit qu'elle avait toujours compté sur leur succession. Il y avait dans sa personne un assemblage de toutes les mauvaises qualités qu'avaient pu avoir ses aïeuls mêlées à quelques bonnes. Elle était emportée jusqu'à la fureur, d'une hauteur infinie, puis elle retombait dans ses bassesses qu'elle tenait apparemment du côté de sa mère, avare et prodigue. Son frère mourut à Rouen où elle était avec la marquise de Courvaudon, sa cousine. L'abbé de ce nom lui faisait l'amour; mais comme on voulait sauver pour 8,000 liv. de rente de bénéfices qu'il avait, on attendait à les faire tomber entre les mains de son frère, le chevalier de Courvaudon. Cependant le marquis de Sacey mort, Mlle sa sœur craignit que la dame de Saint-Gilles, sa mère, ne s'emparât du comte de Guébriant qui n'était pas si fort en démence qu'elle n'en eût pu l'obliger à signer quelque chose à son avantage. Elle en parla au marquis de Courvaudon et à ses frères. Ils lui dirent qu'ils feraient monter quarante gentilshommes à cheval pour l'aller enlever, mais avant cela il fallait qu'elle tînt la

parole qu'elle avait donnée à l'abbé, et qu'ils ne se mettraient point au hasard de se faire tuer pour qu'un autre en eût la récompense. Elle eût bien voulu se dédire, mais elle avait affaire à des Normands qui ne prennent pas le change ainsi. La crainte de n'avoir pas tout le bien de sa maison l'obligea à faire une chose qui lui a causé tous les malheurs de sa vie. Elle épousa donc dans une chambre haute de Courvaudon, avec dispense de l'archevêque de Paris pour la publication des bans, et comme elle allait pour faire ce beau coup là, sa femme de chambre se jeta à ses pieds pour l'en empêcher; mais le marquis de Courvaudon lui donna un si furieux coup qu'il la jeta du haut de l'escalier en bas.

» Cependant le maréchal de Guébriant ayant entendu quelque bruit sourd de cette affaire demanda à la reine un carosse de sa Majesté avec un exempt des Gardes et une lettre de cachet pour aller quérir M^lle de Sacey, ce qu'on lui accorda. De Courvaudon était revenu de sa capture et avait mis le frère en sûreté, mais les ordres de la cour étaient si précis que l'on ne voulut jamais la laisser voir à personne. Elle n'avait pas une pièce de 30 sous : l'abbé de Courvaudon lui jeta dans le carosse une bourse de 150 louis. Elle la rejeta, et dans l'instant un fin Normand, qui était auprès de lui, l'assura qu'elle ne tiendrait point le mariage puisqu'elle refusait l'argent, et en effet, elle ne fut pas sitôt arrivée à Paris qu'elle dénia la chose et qu'elle assura la maréchale de Guébriant qu'il n'y avait rien de moins vrai. Elle la voulut marier au comte de Moret, homme d'une très-grosse qualité et d'un mérite à aller à tout; mais M^lle de Sacey n'en voulut jamais rien parce qu'elle ne voulait pas être sous la direction de la maréchale... elle ne se plaisait qu'avec des personnes moins qu'elle, afin de dominer toujours. L'on proposa le mariage de M. de Molac : elle reçut cette proposition à bras ouverts, et on conclut le mariage au mois de septembre 1655, sans que l'abbé y mît la moindre opposition. Il trouvait si peu de mérite à une femme qui était

capable d'avoir deux maris à la fois, que jamais il ne fit la moindre démarche. Mme de Molac ne laissait pas de craindre qu'on ne troublât ses épousailles; et, comme elle gouvernait son mari, elle lui fit vendre de très-belles terres, dont on n'a pas su ce que pouvait être devenu l'argent. On prétend que pour avoir les minutes de son contrat, il en coûta 10,000 écus, et autant à l'officiale pour avoir les épousailles, 20,000 écus à Rome pour avoir les dispenses sur la supposition qu'il n'y avait pas de consommation et qu'ayant des bénéfices il ne pouvait pas contracter. Elle a payé chèrement sa mauvaise conduite. Son humeur impérieuse dégoûta si fort son mari qu'il s'attacha ailleurs; et, comme un malheur n'arrive jamais seul, le château de Nantes, dont il était gouverneur, fut entièrement brûlé: ils perdirent pour plus de 100,000 écus d'effets. Cherchant une belle-fille sur laquelle elle pût avoir de l'autorité, elle s'attacha pour comble de malheur à une sœur de la duchesse de Fontanges, maîtresse du roi; mais, bon Dieu! dans quel temps? dans celui où cette dame était à l'extrémité. Elle lui fit cependant demander de finir le mariage de sa sœur en donnant la survivance, ce que le roi promit. La duchesse mourut, et le ridicule de Mme Molac fut de consentir au mariage: le père mourut en 1693; sa femme n'en fut point affligée, mais elle vit, après sa mort, ce qu'il lui avait prédit, qu'elle serait misérable avec ses enfans. L'aîné commença par se mettre en possession de sa charge, sans vouloir payer 20,000 liv. par an qui étaient dus pour l'acquisition: il fut au château de Sacey faire ouvrir toutes les armoires, pour voir s'il n'y avait point de papiers de son père. Un procédé si violent toucha vivement sa mère, mais elle devait s'y attendre parce qu'on l'avait toujours vue cacher les papiers de sa maison. Elle traîna pendant quinze mois une vie assez misérable, étant obligée de demander une provision pour vivre. Il lui prit, à 67 ans, une si furieuse perte de sang que l'on en fut surpris: on envoya prier la marquise Langeron, sa nièce, de ne la pas quitter, et de ne

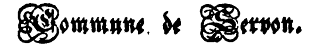
pas souffrir que l'on ne lui donnât rien sans que l'on sût ce que ce pût être, parce qu'il lui prenait de grandes convulsions. Helvétius promit cependant de la guérir, pourvu qu'on le laissât faire. Dans le plus fort de son mal, son fils aîné et sa belle-fille étaient à l'opéra. On fit venir un chirurgien qui la saigna, et ensuite un apothicaire, que le hasard fit choisir, lui apporta de l'opium une si furieuse dose que la bonne dame n'en revint jamais. Il faut savoir que M^me^ de Molac avait menacé le même apothicaire de le faire pendre parce qu'il était d'accord avec sa belle-fille pour supposer un enfant. Ainsi mourut dame Renée Budes, née avec beaucoup de biens et de qualités, qui a trouvé le secret de ruiner sa maison et celle de son mari en menant une vie de bohémienne. M. de Molac, son fils, était bien fait, dansait admirablement, beaucoup de savoir, mais la mauvaise compagnie qu'il avait vue, une femme qui n'avait que ses intérêts propres à ménager, l'avait rendu si méprisable que personne n'en faisait cas ; il avait le défaut de tous les Molac qui était la facilité de se laisser gouverner; sa femme l'empêcha de payer ses dettes, parce qu'elle gémissait de tout le bien qu'elle mettait sous un autre nom, quoiqu'elle fût séparée, lui faisant faire de faux contrats au tiers et au quart, comptant toujours sur sa mort, et pour parvenir à ses fins lui indiquant des maîtresses à sa guise, à qui elle donnait des cent pistoles pour lui faire faire des seings. Il se plongea dans une si affreuse débauche qu'enfin il mourut à 42 ans. »

Ici se termine le manuscrit de Sacey : les Langeron succédèrent aux Molac dans la seigneurie de Sacey. Lors de la Statistique de 1698, les gentilshommes à Sacey étaient Vivien, P. et J. Courtée, Fr. de La Binolaie, écuyer, et Fr. Le Roy, écuyer.

Situé aux marches de Bretagne, Sacey avait un bureau de fermes. Au milieu du XVII^e^ siècle, des denrées destinées au Mont Saint-Michel furent arrêtées à ce bureau, et les fermiers-généraux voulurent soumettre les religieux au droit

commun. Le procureur de l'abbaye fit rédiger un savant Mémoire où furent relatés les titres les plus antiques depuis Lothaire jusqu'à Louis XIV, dans lesquels le monastère était considéré comme partie du domaine royal. Les religieux gagnèrent leur procès[1].

## XIII.



Le sire de Servon porte d'argent au chef de gueules à un lionceau d'or passé en chef.

(DUMOULIN, *Liste de la Croisade de Robert*).

SERVON est une commune très-irrégulière, à limites pour la plupart artificielles, sillonnée par trois cours d'eau à peu près parallèles, la Guintre, le ruisseau de la Lande, et le ruisseau du Gué-Maheu.

L'église de Servon, dont le dôme moscovite s'aperçoit d'assez loin, est toute moderne, excepté le chevet qui est du XVI[e] siècle, et où l'on remarque la grande fenêtre orientale, triple lancette flanquée de deux pinacles avec des médaillons frustes. De la verrière qui sans doute remplissait cette baie, reste une Crucifixion avec quelques particularités : le Christ a

1 *Titres des Tailles foraines*, 1750. *Penès nos.*

la tête d'un vieillard[1], une des saintes femmes tient une fiole, et au pied de la croix sont des ossemens. La grande dimension des verres indique le XVI[e] siècle, signe confirmé par cette inscription : « *L'an* MVXXVI *le pignon de ce lieu ycy fut parachevé et parfait et fut... par R. Boutery tres-soryer de seans, priez Dieu pour luy.* »

La voûte en bois du chœur est couverte d'une riche peinture, un paradis dont les teintes et les airs de tête rappellent les suaves écoles catholiques du XV[e] et du XVI[e] siècle. Les barbes pointues, les trônes renaissance, les cheveux nattés, les riches auréoles, les formes effilées, la quiétude des faces annoncent cette transition du Moyen-Age à la Renaissance qui s'opérait au commencement de ce XVI[e] siècle.

Les autres objets dignes d'intérêt sont les fonts, espèce de colonne romane enterrée portant une cuve à sept angles, une jolie chaire du XVIII[e] siècle, les devants d'autels aux riches arabesques, trois panneaux peints de la sacristie avec une tête de Christ d'une grande suavité, la niche de la sacristie, dont les pointes retombent comme des pendentifs, le grand tabernacle, trop chargé de dorures, le tabernacle flamboyant d'un autel latéral, les trois tombes sous le lutrin, l'une avec cette inscription : « *Cy gist Gilles Briend, curé de Servon et doyen de la Croix.* 1755. »

Cette église, placée sous l'invocation de saint Martin et de saint Brice, fut donnée au Mont Saint-Michel, l'an 1239, par Thomas, chevalier, seigneur de Servon ; Foulques de Servon et Foulques Paynel, ses successeurs, confirmèrent cette donation[2]. Au XIV[e] siècle, elle était taxée à 15 liv.[3] En 1648,

1 V. l'*Iconographie Chrét.* de M. Didron : « L'âge ne caractérise pas le fils... Dans les vitraux du XVI[e] siècle, il est quelquefois un vieillard. » Page 284. — 2 D. Huynes. — 3 Reg. n° 14, p. 342. V. au n° 34, *Conf. Fulc. Paganelli super donum eccl. de Servon.* On trouve dans l'Inventaire : « *Litt. patronatus de Servon et donationis eccl.* - *R. de Bras*

elle rendait 300 liv., et, en 1698, 600; alors elle avait quatre prêtres. Une taxe de 1,711 liv. était payée par 150 taillables.

Un illustre abbé du Mont Saint-Michel tirait son nom de cette paroisse, Geoffroi de Servon, vingt-neuvième abbé de ce monastère.

Le manoir de Servon a à la fois un caractère d'art et d'antiquité. C'est une vaste cour entourée de bâtimens irréguliers. La porte d'entrée est la partie la plus ancienne et la plus belle : c'est une voûte de trois travées, dont les arcs cintrés retombent par trois sur les encorbellemens, dessinant trois ogives sur chaque paroi. Cette porte, qui unit l'élégance à la force, est de la transition ou du XII<sup>e</sup> siècle. Une jolie tourelle hexagone, servant d'escalier, porte, comme le chevet de l'église, le type du XVI<sup>e</sup> siècle. Il y a de belles voûtes dans les caves, et un grand colombier avec sa lître héraldique.

C'est dans ce manoir que naquit, en 1771, M. Le Chevalier, l'organisateur et, pour ainsi dire, le créateur du Jardin des Plantes d'Avranches, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de cette ville, dont le souvenir restera attaché à la *Rosa Abrincensis*, dont il fit la découverte [1].

On peut grouper autour de ce manoir, qui dut être un château à la fois fort et considérable, un certain nombre de souvenirs, spécialement ceux des de Servon, des Paynel et des Saint-Jean.

Le sire de Servon était à la croisade du duc Robert.

Vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, Guillaume, fils de Guimond, aumôna au Mont Saint-Michel la dîme du Luot et de Servon.

En 1104, son fils Robert confirma cette donation [2].

*propter eccl. de Servon.* 1260. - *Sententia data pro nobis de eccl. Servon in curia regis.* 1298. »

1 Voir notre *Notice biographique sur M. Le Chevalier*. 1842. — 2 Voir le Luot.

W. Paynel, de Servon, figure dans l'*Échiquier* pour 1198 : « *W. Paganell. de Servon deb.* xx *li. versus Rob. Murdac*[1]. »

Pour ce XII[e] siècle, on a la charte : « *Fulconis de Servon de una acra terre Servun*[2]. »

Ce don est relaté dans une charte de 1210, où on lit encore : « *Ex dono W. de S. Johanne omne tenementum suum de Servon*[3]. »

En 1239, Thomas Paynel donna l'église au Mont St-Michel : deux Foulques, ses successeurs, confirmèrent son aumône.

Il est probable que dès-lors la seigneurie resta au Mont Saint-Michel.

En 1698, le gentilhomme de Servon était Gilles Angot, sieur de la Bretèche.

En 1755, Jean Baillon, intendant de la Rochelle, était seigneur de Servon.

A l'époque de la Révolution, le manoir appartenait à M. d'Ormesson, conseiller au parlement de Paris.

Le logis de la Perruche est une habitation d'un aspect seigneurial, avec les toits allongés du XVII[e] siècle. « Le nom de Perrelle, dit M. de Gerville, indique une propriété en terrains pierreux ; celui de Perruque, dans le même sens, n'est pas très-rare dans le Cotentin[4]. »

Le logis de la Bretèche a appartenu à la famille Montgommery. En 1664, Louis de Montgommery était seigneur de la « Bretaiche. » Plus tard, il passa aux Angot. En 1760, mourut Gilles Angot, dont nous avons parlé, sieur de la Bretèche, subdélégué de l'Intendant de Caen.

1 Rôles de M. Stapleton, tome II, page 290. — 2 *Cartulaire de la Luzerne.* — 3 *Conf. Abr. epi. Ibid.* Dans cette charte, on trouve Saint-Hilaire, avec son surnom tiré de *Hascouetus de S. Hilario* : « *Præfectura S. Hilarii qui dicitur la Hascoit.* » — 4 *Essai sur les noms normands,* page 26.

Le logis du Bois-Chiquot, maison moderne abritée par sa foutelaie, qu'on aperçoit de loin, au bord de la plaine de Servon, complète la série des grandes habitations de cette commune. Il fut bâti par M. Blondel, l'auteur de la *Notice sur le Mont Saint-Michel.*

Quelques localités de Servon sont citées dans les chartes: « *Carta R. Anglici de tribus boissellis frumenti in parochia de Servon de feodo Galart.* 1235[1]. » — « *Ejusdem de uno boissello apud le Tertre. Servon*[2]. »

Dans un champ s'élève une pauvre chapelle, consacrée à saint Grégoire, où viennent encore quelques pèlerins. Elle mériterait à peine une mention, si la légende ne lui donnait quelque intérêt. Nous avons raconté ailleurs la tragique histoire qui s'y rattache. « Saint Grégoire de Servon est toujours revenu de l'église paroissiale dans sa chapelle au milieu d'un champ. A ce propos, on raconte une histoire qu'on peut voir *sur les papiers et les écrits.* Saint Grégoire eut beaucoup de peine à se faire comprendre des habitans de Servon. Après l'avoir transporté plusieurs fois à l'église, et l'avoir toujours vu revenir dans son champ, les Servonnais l'y laissèrent. Placé dans les branches d'un pommier, exposé aux injures de l'air, il eut encore à souffrir les injures des hommes. Un jour, un des fermiers de la Perruche hersait le champ de Saint-Grégoire. Ayant besoin d'une pierre pour alourdir sa herse, il aperçut saint Grégoire dans son pommier; il le mit sur sa herse, et ajouta même ces paroles ironiques et impies:

Il n'y a pas de saint Grégoire ou de saint Grégoré,
Il faut que tu herses mon guéret.

Mais qu'arriva-t-il? il est probable que le champ ne donna pas de récolte; mais il est certain que les deux bœufs qui tiraient la herse moururent dans l'année, et que leur maître

1 *Cartulaire de la Luzerne.* — 2 *Ibid.*

ne les suivit pas de loin. Les Servonnais ouvrirent les yeux, et élevèrent la chapelle qu'on voit aujourd'hui[1]. »

Servon est un nom d'homme, que nous retrouvons dans Champcervon, *Campus Servonis*.

A Servon, du côté de Huisnes, on trouve une plante peu commune, la vesce jaune, *Vicia lutea*, et, à la Bretèche, le *Galeopsis grandiflora*, et l'*Inula Helenium*.

## XIV.



« *Tanny*. »
(Registre de l'abbaye de la Bataille).
« *Dodemannei*. »
(Charte de Richard II).

La forme très-irrégulière de cette localité se dérobe à la définition, et l'absence de limites naturelles n'en permet guère la description. Les lieux intéressans par quelques particularités sont le Rouvre, qui conserve l'ancien nom du chêne, la Dodemanderie, citée sous le nom de *Dodemannei* dans un des plus antiques documens du pays[2], Grandchamp, cité dans le *Terrier du Mont Saint-Michel*, Brée, village célèbre, qui mérite toujours l'étymologie qu'en a donnée Daniel Huet, *brai*, en gaulois, signifiant boue.

1 *Légendes du pays*. — 2 On a supposé que le *Flaaldus de de Magnio* souscrit à la charte de Caugé était Flaut de La Dodemanderie. Nous croyons que c'est un de Magny.

L'église a quelques parties anciennes, spécialement une fenestrelle romane au nord, les fonts et la statue de sainte Marguerite. Viennent ensuite les fenêtres, parmi lesquelles on remarque celle de l'est, triple lancette, dont la tracerie a conservé des vitraux peints, une Crucifixion, une sainte Anne, et un évêque foulant aux pieds un dragon, sans doute saint Vigor, le patron. Les fleurs de lis dont ce vitrail est semé rappellent que la seigneurie de Tanis était royale : Louis XI la donna au Mont Saint-Michel en 1463. On y lit aussi le nom de Richard. Cette fenêtre est du XV$^{e}$ siècle. On remarque deux pierres tombales, l'une de noble dame Duchâtelier, l'autre à la date de 1581. Une tour a été élevée en 1833; elle a remplacé un campanier, sur lequel étaient aussi des fleurs de lis.

Donnée, en 1463, par le roi de France au Mont Saint-Michel, cette église, en 1648, avait pour patron, selon le *Pouillé du Diocèse*, l'évêque d'Avranches. Toutefois nous trouvons dans nos notes qu'au XIV$^{e}$ siècle, le pape Honorius confirma à l'évêque le patronage de cette église qui lui avait été donné par un seigneur de Tanis. Cette église était une chanoinie de la cathédrale d'Avranches, qui, comme celle de Bayeux, avait son chanoine de Tanis.

Le principal village de Tanis, Brée, nom saxon qui est la racine de tant de vocables terriens, entre autres de Bréhal, Bréville, Bréhou[1], possède une chapelle de saint Cosme et saint Damien[2], qui sert de grange aujourd'hui. Elle est assez gracieuse, avec sa tinterelle à jour et son chevet à trois pans. On venait en voyage pour la colique à la chapelle de Brée, et

1 Nous citons ces trois mots comme étant du département. L'étymologie n'est pas moins transparente dans Brechamps, Brecourt, Brehan ou Breham, Bremont, Brestot, Breval. — 2 Les statues des patrons ont été transportées à l'église, où elles sont près d'un saint dont nous n'avons pu trouver la mention, saint Guinefaut.

ce mal emporta ceux qui furent assez osés pour en porter les saints dans l'église paroissiale. Nous trouvons dans un Registre de l'évêché, à la date de 1665 : « *Collatio capellæ seu capellaniæ SS. Cosmi et Damiani in parrochiâ de Thannys*[1]. » Elle était sur la voie romaine du Mont Saint-Michel à Saint-James. Il faut sans doute voir une erreur dans un titre du Mont qui donne à Brée le nom de paroisse : « *Litt. W. de Courceio de dono duorum tenementorum in prochiâ de Brae.* » Les seigneurs de Brée, dont les descendans existent encore, sont assez souvent cités dans les titres du Mont.

Radulfus de Bré signa, au XII[e] siècle, la charte de Huisnes[2]. En 1260, R. de Brae signa une lettre relative à l'église de Servon[3].

G. de Brae figure au *Nécrologe du Mont*, dressé vers le XIV[e] siècle. Il fit hommage au Mont avec Eudes de Tanis, qui devait à l'abbaye, avec Thomas de Beauvoir, un tiers de chevalier avec le bouclier et la lance.

Jean de Brée figure aussi au *Nécrologe du Mont Saint-Michel*.

En 1261, cette abbaye acquit des prévôtés, services et corvées en plusieurs paroisses voisines, et particulièrement à Brée. En 1380, elle acheta les fiefs de Brée et de Vielles[4]. Sur cette terre de Vielles, en face de la chapelle, au bord de cette voie romaine, est un monticule de débris que l'on croit être un tumulus. Il a été fouillé par des chercheurs de trésors, qui n'ont trouvé que des déceptions, et par des archéologues qui ont trouvé beaucoup d'ossemens. Une autre motte voisine a été détruite.

Un autre fief de Brée était celui de la Bellière, qui devait service d'hommes d'armes au Mont Saint-Michel : « Louis de

1 *Liber minutarius*. — 2 *Cartul.*, fol. 97. — 3 Voir Servon. — 4 D. Le Roy.

La Bellière, dit dom Huynes, tient la vavassorerie de la Bellière en Brée en Tanye. »

Bien que Tanis ait été le berceau d'un des guerriers de la Conquête, appelé Tanny dans la Liste de l'abbaye de la Bataille, et que ses seigneurs aient été célèbres en Normandie et en Angleterre, leur château n'a guères laissé de vestiges. M. de Gerville en a même vainement cherché la place : « Cette commune avait à la Conquête un de ses seigneurs nommé Robert. On trouve en Angleterre son nom et celui de quelques-uns de ses descendans jusqu'au milieu du XIV[e] siècle. En Normandie, je n'ai rien pu découvrir de cette famille, ni l'emplacement de son château, quoique j'aie particulièrement visité cette paroisse. Les Tanys, barons d'Angleterre, portaient d'argent à six aiglettes de sable[1]. »

Toutefois l'on peut présumer que l'emplacement du château de Tanis était sur un endroit de la lande où l'on a trouvé des débris, entre autres un fragment d'épée et un vase aplati, espèce de gourde, qui appartient à un ancien curé de la paroisse.

Nos recherches nous ont aussi fait rencontrer quelques seigneurs de Tanis.

Dans les *Rôles de l'Échiquier* pour 1170, on lit : « *De catallagio Joh. de Tanies fugacis pro Sansone de Tanies.* »

Dans ceux de 1195, on trouve mention de Radulphe de Tanis : « *Ric. Silvanus r. cp. de* xl. *so. quos recep. de trà. Rad. de Tanies*[2]*;* » et pour 1198 : « *Rog. de Fontibus r. cp. de* vvij *li. de terrâ Eudon. de Tanie*[3]*;* » et pour 1195 : « *R. Silvani r. cp. de* 40. *sol. de terrâ Eudonis de Tanies*[4]. »

Un *Eudo de Tania* est cité comme témoin dans le *Cartulaire* du Mont Saint-Michel.

1 *Châteaux du département de la Manche.* — 2 M. Stapleton, tom. 1[er], p. 217. — 3 *Ibid.*, tom. II, p. 291. Les *de Taneio* forment une famille différente des *de Taneia* ou *de Tanie*. — 4 M. d'Anisy, p. 67.

Turgis de Tanis, et Carpentier, son soldat, signa au XII[e] siècle la charte de la Croix.

Jean de Tanis figure au Nécrologe de cette abbaye pour le XIV[e] siècle.

Il est probable que la seigneurie passa dans le domaine royal, puisque, dans le siècle suivant, Louis XI donna, en 1463, la seigneurie de *Tanie* au Mont Saint-Michel[1]. Dans le XVII[e] siècle, le patronage de l'église était à l'évêque.

En 1249, le Mont Saint-Michel acquit le fief de Maupertuis en Tanis[2].

Le château de Tanye, au diocèse de Lisieux, est cité dans une charte de Henri V : « *Dedimus vobis potestatem ad brigantes in nostro castro de Tanye existentes ex nunc capiendi per colla sua suspendi faciendo*[3]. » L'existence de deux Tanis en Normandie empêche de localiser avec certitude les personnages et les châteaux qui portent ce nom.

L'étymologie de Tanis est assez incertaine : nous croyons qu'il faut la chercher dans le saxon, et que c'est un de ces nombreux vocables que les saxons ont imprimés sur notre sol. Leurs seigneurs, comme on sait, portaient le nom de

1 Ce prince était en 1462 au Mont Saint-Michel. En 1469, il institua l'Ordre de Saint-Michel. En 1470, il était en Normandie et dans l'Avranchin, à Avranches et à Granville : « Il s'en allait de ville en ville, voyant ses affaires par lui-même, s'entretenant avec chacun, doux et accort avec les gens de moyen état, parfois assez aigre envers la noblesse. A Avranches, il fit la revue des gentilshommes de sa maison, appointés à 20 écus de gages, et, les trouvant en mauvais équipage de guerre, il leur fit cadeau à chacun d'une écritoire : il faudra me servir de la plume, dit-il, puisque vous ne me voulez servir de vos armes. A Saint-Lo, il fit venir la femme qui la première avait couru contre les Bretons, s'entretint avec elle, et lui remit vingt écus d'or. » DE BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne*. — 2 D. Le Roy. Il n'en reste que le pré de Maupertus. — 3 M. d'Anisy, p. 240, *Rôles de l'Échiquier*.

Thanes : les *Taini*, *Tegni*, *Teini* et *Teinni* remplissent le *Domesday*. Nous présumons qu'une *Thanie* ou baronie eut notre localité pour siége. Une chose remarquable, c'est d'ailleurs la forme féminine, soit en latin, soit en français, que le nom paroissial a généralement dans les titres, depuis des temps très-reculés jusqu'à Cassini qui écrit encore Tanie. Nous appliquons la même étymologie à Tanu, à Tuneville, *Tunavilla*, au Tanis précité, au Tanis du diocèse de Bayeux, à Than, célèbre par son abbaye... On connaît la ville de Thann, en Alsace, et l'île de Tanet, dans le Kent, que les Saxons appelaient Tanes ou Tanesland, terre du Thane. Tanfield a la même racine. Quoique le titre de thane ait été remplacé avec le temps par celui de baron, il était usité encore à la fin du règne du Conquérant. On trouve dans le *Domesday*, avec la qualification de *thanes*, de grands personnages, tels que Lanfranc, Robert d'Oilgy, Hugues de Bolbec et Hugues d'Avranches.

La lande de Tanis est une station féconde en plantes peu communes. M. de Gerville a signalé à Tanis la *Vicia lutea* et l'*Erysimum cheiranthoides*[1]. Nous avons trouvé au bord de la route et dans la lande le *Panicum crus galli*, l'*Illecebrum verticillatum*, l'*Exacum filiforme*, l'*Achillea ptarmica*, le *Sium inundatum*, la *Gentiana pneumonanthe*, la *Scutellaria minor*, l'*Utricularia vulgaris*, le *Lotus angustissimus*, l'*Erica ciliata*...

1 *Mém. de la Société Linnéenne.*

## XV.

## Commune de Vessey.

*Ligor de Vesci.*
(Cartulaire du Mont Saint-Michel).
*Ego W. concessi vicum Crucis, Vilers, Baleent.*
(Ibid).

Vessey affecte la forme générale d'un triangle : il n'y a guères de limites naturelles : ses principaux cours d'eau sont la Dierge, le ruisseau de Cerisay, et celui du Loison.

Les noms les plus significatifs de cette localité sont la Croix-du-Prêtre, le Manoir-au-Court, la Corne-de-Lièvre, le Val, Saint-Gilles, la Ramée, les Noes, le Logis-de-Verdun, le Moulin-aux-Moines.

L'église, dont le patron était l'évêque d'Avranches, possède un vestige d'une haute antiquité dans son portail septentrional et dans sa côtière en *opus spicatum*. Ce portail est le roman dans sa simplicité la plus nue, et nous le croyons antérieur au XI[e] siècle ; il est abrité par un porche du XVI[e] siècle, appelé populairement le *chapitreau*. Le chœur montre encore de jolis vitraux dans ses mutilations : il a été fait en 1556. Sa fenêtre orientale a perdu ses meneaux et sa tracerie. Une fenêtre latérale renferme un Crucifiement en vitrail peint. La tour est de 1611, et n'a de remarquable qu'un trêfle tellement ouvert, comme à Ceaux, qu'il figure une accolade, et exprime la transformation de la première figure dans la seconde. Les deux croix rondes du cimetière se rattachent à

l'époque romane. Le reste de l'église est récent, mais en partie refait avec d'anciennes pierres.

L'église Saint-Vincent de Vessey rendait 400 liv. en 1648; en 1698, elle valait 800 liv., elle avait neuf prêtres; 270 taillables payaient 2,018 liv. Le gentilhomme était alors Ch. de Verdun, sieur de Balent.

Un curé de Vessey est devenu évêque. En 1588, le frère de Georges Péricard, évêque d'Avranches, François Péricard, scholastique et curé de Vessey, fut élevé sur le siége épiscopal d'Avranches. A l'esprit religieux, il unit le courage guerrier. Ligueur résolu, il soutint en personne, avec son frère Odoard, le rude siége d'Avranches par le duc de Montpensier, qui fit crouler sous ses boulets la salle synodale attenant à l'évêché. Deux grands événemens, la Ligue et la Révolte des Nu-Pieds, joints à son mérite personnel, firent de sa prélature une des plus grandes de l'épiscopat d'Avranches.

Mais la principale illustration de Vessey est son Prieuré de Balent, un des principaux du Mont Saint-Michel: aussi est-il très-souvent cité dans les livres de cette abbaye.

Il est cité dans le Cartulaire pour une concession du XI[e] siècle: « *Ego Willelmus concessi Vicum Crucis, Vilers, Baleent.* »

Il apparaît dans l'énumération des propriétés du Mont dans la grande charte d'Alexandre III, rendue en 1178: « *Villam de Cruce, Villaire* (Villers), *Baalent*, etc. »

En 1188, Balent fut le théâtre d'une solennelle donation faite au Mont par Raoul de Fougères et racontée dans une charte du Cartulaire: « *In festo SS. Damiani et Cosmiani, D. Martinus, abbas montis S. Michaelis perrexit ad domum S. Michaelis de Baalem, cum monachis et militibus: fuerunt autem monachi cum eo Guimundus Prior, W. de S. Jacobo, Rad. de Versum, capellanus abbatis, Rad. de S. Georgio, Prior de Vilamers, Rob. de Baalem, Albandus socius ejus; milites verò Hugo de S. Pancratio, W. de Cauge, Warr. de Maidre, et Thomas filius ejus adhuc puer; post hos autem Oliverius filius de Leisas, puer*, etc., *et venit etiam ipsa die*

*ad eumdem locum D. Rad. de Filgeriis... qui dedit de feodis que tenet de ecclesia Montis, scilicet de Maïdre...* » et pour ces dons : « *Post missam festivitatis ipse cum tribus aut quatuor de militibus suis comedet in refectorio, ad dexteram domini abbatis, socii verò ejus comedent in camera aut in villa*[1]. »

Vers ce temps, selon dom Huynes, l'abbé Robert « unit à son abbaye les biens des Prieurés de S. Pair, de Brion, de Genest, de Baalan et de St Meloir[2]. »

Dans le *Livre des Constitutions* on lit que le Prieuré « *de Baalaam.* » était taxé à 7 liv. 5 sol. et demi[3].

En 1337, l'abbé de Marmoutier, délégué par le pape, vint au Mont, et de concert avec l'abbé arrêta que deux religieux seraient envoyés à Paris « *ad studia generalia* » et entretenus aux frais des Prieurés : celui de Balent fut taxé à 30 sous.

Balent est souvent cité avec la Chapelle-Hamelin dans l'*Inventaire des Titres* fait au XIV[e] siècle :

« *Balant et Capella Hamelini. — Carta Olive de molendino et vivario de Cap. Hamelini. —Carta Hemmeleni de Capella pro mouta de Terra gasta. — Duo cyr. de donatione Cap. Hamelini et eidem capelle pertinent. —Contest de stagno Cap. Hamelini. — Lit. de redditibus de Balant et de Vecie ad infirmariam. — Lit. Ade de Rommille de mancrio de Capella. — Duo cyr. quod Ermengotus de Balan nobis se et sua condonavit. — Lit. Colini Ysabel de Vece super quodam herbagio. — Carta ecc. de Argoges de quadam pensione. — C. emptionis de Balan facte per Priorem Philippum à Stephano de Vescey.* »

Du temps de Cenalis, le prieur de Balent était tenu d'assister aux synodes.

1 *Cartulaire*, fol. 121. On voit combien était brillante l'escorte de l'abbé du Mont Saint-Michel. Il pouvait, comme les princes, se faire suivre de son bourreau. Nous avons montré sa potence à la porte du Mont, et nous connaissons le nom d'un de ses exécuteurs : « *Gauf. Pihan sicarii S. Michaelis.* » Cartul. — 2 Ch. III. — 3 Page 141.

Le seigneur du fief de Balent était soumis à une redevance qui rappelle celle de lord Scale pour le roc de Granville, et qui sert à prouver que la dette féodale était plutôt un signe de vassalité qu'une affaire d'intérêt. A l'article de Balent, dans le *Terrier*, on trouve cette note : « Est deub tous les ans au jour de S. Michel par le seigneur du fief de Balent un chapeau de roses ou douze deniers de rente [1]. »

Il reste du Prieuré une statue de Vierge en tuffeau et une fenêtre trifoliée.

Le nom de Vessey semble dériver, avec les noms des paroisses voisines, de celui d'un chef de la Conquête. D'après le *Domesday*, un Robert de Veci possédait dans les comtés de Shrop et de Lincoln. Dugdale le cite dans son *Baronage* [2]. Le Versey de la liste de Brompton est peut-être le même personnage. On voit par la souscription de *Liger de Vesci*, et par les *Vecie* des chartes, qu'au Moyen-Age le nom se conservait fidèle à sa forme originelle [3].

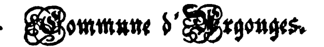
Située à la fois dans Montanel et Vessey est une grande terre, le fief de Guivray, dont le nom semble dériver de Guivre, serpent. Il a pour armes un serpent qui tient un enfant par le milieu du corps. On racontait qu'un Guyvray, archer d'un duc de Normandie, avait tué un serpent qui allait dévorer un de ses enfans, et que, pour ce fait, il avait été gratifié de ces armes et de cette terre [4].

A Vessey séjourna quelque temps un illustre botaniste né dans le voisinage, M. Louiche Desfontaines, dont la *Flore de l'Atlas* fut à la fois une œuvre de science et de courage, et dont le nom vivra autant que la *Fontanesia* et la *Louichea*.

1 N° 151. — 2 Tom. 1er, p. 89. — 3 M. Desroches dit du chef originaire de cette paroisse : « Le sieur de Vessey eut son partage dans le Northumberland, et un seigneur de cette famille fonda, dans le XIIIe siècle, dans la forêt de Holme, un ermitage pour des religieux du Mont-Carmel qu'il avait amenés de la Palestine. T. 1er, ch. XI. — 4 *Ibid.* 164.

# CANTON DE SAINT-JAMES.

## I.



*Ecclesia de Argogiæ.*
(Charte du XII^e siècle).

ARGOUGES a la forme d'un S dirigé du nord au sud : la Dierge et un de ses affluens font la limite de l'ouest ; le sud est déterminé par un ruisseau dont une partie s'appelle le Gué-de-la-Vallée. Le reste n'a pas de lignes natu-turelles. La vallée de la Dierge coupe la commune vers le nord. Quelques bois sont semés sur sa surface.

Les principaux noms archéologiques sont la Chapelle de la Guerinaie, le village du Mont-au-Ber ou au Baron, le Gault, Jautée, Marigny, Poelet, village dans une vallée, Pierre-Plate, nom assez ordinaire des dolmen, le Mesnil.

L'église de Saint-Pierre-d'Argouges, dont le patronage fut d'abord au Mont, puis à Marmoutier, et ensuite l'évêque d'Avranches, est bâtie sur un coteau que baigne la Dierge, près d'une ancienne habitation, dite la Salle. Elle n'a rien d'ancien. L'édifice primitif qui, selon M. Desroches, fut fondé vers la fin du X^e siècle par P. d'Argouges, n'a laissé que des briques qu'on trouve dès qu'on creuse le sol. La construction actuelle date en partie du XVIII^e siècle : la tour carrée où a été encastré un écusson, sans doute celui des Langeron, date de 1754, le chœur pentagonal de 1755. Le

reste est à peu près du même temps. Brûlée au commencement de la Révolution par des cierges mal éteints, elle porte encore les cicatrices de l'incendie.

Au XII[e], Gilbert d'Avranches donna Argouges à Marmoutier : « *Turgesi epsi: Abr. tempore ecclesia de Argogiis cum decimis presbiterio et oblationibus... data est monachis de Saceio à Gisleberto de Abrincis de cujus fisco erat.* » Ce qui fut juré » *per capellum de pellibus agni factum.* »

La possession de cette église « *Ecclesia de Argogiis,* » fut confirmée au Mont par la bulle d'Alexandre III en 1178. L'*Inventaire du Mont* renferme « *Litt. conventionis eccl. Dargoges.* » En 1648, elle rendait 800 liv., et l'abbé de Marmoutier en était redevenu le patron.

En 1698, elle rendait 800 liv. et avait neuf prêtres. La paroisse payait 2,668 liv. par les mains de 376 taillables. Alors les nobles étaient Joseph de Pontavice, écuyer, Jeanne Le Bigot, veuve du sieur de Pontavice.

Argouges se distingue par un certain nombre d'habitations féodales et historiques, telles que le Manoir d'Argouges, qui n'est plus qu'un souvenir, Jautée, Marigny, le Gault, la Guérinaie.

Bien qu'il soit constant qu'une branche des d'Argouges à la Fée près de Bayeux ait possédé le fief noble d'Argouges dans la vicomté d'Avranches, il n'y a pas de manoir seigneurial; mais il est établi dans un travail manuscrit de M. Guiton de La Villeberge que « l'hôtel et colombier furent abattus par le temps de la guerre [1]. » Toutefois c'étaient les seigneurs de Montaigu qui avaient la haute suzeraineté; aussi leur terre était appelée le Grand-Fief-d'Argouges. Montaigu appartint aux Giffard dans le XIII[e], le XIV[e] et la première moitié du XV[e] siècle, époque à laquelle Anne Giffard porta ce fief à Gilles de Saint-Brice.

1 *Paroisses et fiefs portant le nom d'Argouges.*

Les deux paroisses d'Argouges, dit M. de Gerville, prétendent avoir été le berceau d'une famille contemporaine de la Conquête.

Les seigneurs de Saint-Hilaire étaient seigneurs d'Argouges au XII[e] siècle : « *Erant domini villæ de Argogiis jure hereditario*[1]. »

Une Marguerite d'Argouges fut élue abbesse de l'Abbaye-Blanche en 1412.

Messire Henri d'Argouges était seigneur à la fin du siècle précédent.

En 1419, les enfans de Henri d'Argouges, qualifiés de *rebelles*[2], furent dépouillés par le roi d'Angleterre des biens que leur père possédait dans la vicomté d'Avranches, et qui furent donnés à Gilbert de Halsal, écuyer[3].

En 1491, Jean d'Argouges devait au roi le service d'un homme armé en brigandine[4].

Au XVI[e] siècle, Argouges fut ensanglanté par les guerres de religion : « Furent occis à Argouges et mis en terre sainte les onze personnes dont les noms suivent : M[e] Clément Berault, prêtre, et les aultres[5]. »

En 1512 Vincent d'Argouges avait charge de gens de pied[6].

Le Logis-du-Gaut, signalé de loin par un sapin élevé, est enclavé dans le bois de Blanchelande. C'est un ancien fief, peut-être désigné dans une charte de Robert, père du Con-

1 *Ap.* M. Desroches. — 2 Ils n'étaient pas de ces Normands dégénérés dont parle le duc de Bourbon dans le drame de ces temps, le Henri V de Shakespeare : « Normans, but bastard normans, normen bastards' ! » Mais un de ces bâtards, un autre d'Argouges, épousa la fille de Halsal. Voir Ronthon. — 3 Vautier, page 133. — 4 M. Desroches. — 5 *Ibid.* — 6 *Ibid.* Cet historien désigne les d'Argouges de l'Avranchin. Il y a plusieurs d'Argouges dans les Rôles de M. d'Anisy; mais les d'Argouges-sous-Bayeux, d'Argouges-sous-Moles, ne permettent guères de les localiser.

quérant : « *Concedo.... et Goolt*[1]. » M. Desroches suppose qu'un seigneur du Gaut était à la Conquête, d'après ce passage de Mathieu Paris : « *M. de Gaunt qui venerat in Angliam ad conquestum.* » Au XIV<sup>e</sup> siècle, ce fief était à la famille le Carpentier ; puis il passa aux du Homme. Dans un Aveu rendu à Jean Guiton, en 1499, on lit : « Audit fieu ou vavassorerie du Gault y a manoir demeure hommes hommages corvées reliefs treizième et aultres dignités et libertés a nobles teneur... » et, selon le même titre, ce fief devait au seigneur de Carnet : « Un hernoys a espervier tout complet de cloches gitz longes et touret. »

Il y a dans Argouges une localité de Marigny que l'on pourrait croire être celle qui est désignée dans la grande charte du duc Richard II, s'il n'y avait beaucoup plus de probabilité en faveur du Marigny de Curey : « *Ego trado... Maldrei, Calcei, Marinnei, Curei, Forges, Solinnei, etc.* »

Le seul emplacement de château fort qui soit à Argouges est connu sous le nom de manoir de Jautée. Il fut, dit-on, bâti en 1170 par noble demoiselle Jota. Ce château était flanqué de six tours : il n'en reste que de faibles vestiges. Au XIII<sup>e</sup> siècle, N. de Jautée et Doete, son épouse, firent une convention avec le Mont Saint-Michel pour le moulin de Beuvron : « 1213 *Carta N. de Jautest et Doete* » ou « *Litt. N. de Jautest sup. molend. de Beuvron*[2]. » Au XIV<sup>e</sup> siècle, une demoiselle de Jautée porta ce fief dans la maison d'Argouges, puis il passa dans celle de Guiton. Le prince de Condé, chef des protestans, trouva un asile dans ce manoir chez Jacqueline de La Haie, veuve de Gilles Guiton. Cette dame écrivit cet événement dans un récit charmant et digne de Froissard :

« Le 18<sup>e</sup> jour de novembre 1585, à heure de nonne, ar-

1 Ce qui inspire des doutes, c'est que les autres lieux désignés auprès de *Goolt* sont en Dragey. — 2 *Inventaire*, n° 34.

rivèrent soubdainement en ce manoir quatre chevaucheurs conduits par un pauvre charbonnier de la forest de Foulgères. Bien que patis de froid et de fatigue, prime que de descendre, l'un d'eux voulut parler à moi et veint dreit à ma chambre où de prime face me dis : Estes-vous Jacqueline de La Haye? Je respondis que ouy, et luy me dis : Je suis le prince de Condé qui vient vous demander asyle. Toute esbabye, je répartis : Ah mon Dieu! que est donc advenu? Je vous raconterai tantost; puis me dit : allez commander à vos gens tenir secrette cette nostre venue et prendre soin de mes compaignons. Ce que feis incontinent, puis pensent que j'estois veufve et voyant mon aisné fils qui tout estonné entroit au logis, je le prins et le conduisis en la chambre où lui dis : Veicy monsieur le prince de Condé qui vous demande asyle. Bien qu'esbahy de tout ce cas, incontinent se meit à genoux, baisa la main dudit seigneur, jurant par son serment le vouloir garder, servir et deffendre envers et contre tous; et loyaument le feit, car a bien le noble cœur de son pauvre père. Des sieurs Claude de La Trémoille et Davantigny et un varlet seulement, qui aussi estoient au logis, entrèrent les deux en la compaignie et avoient le rhume si dur qu'à peine s'entendoient parler; ja estoit en pourpoint ledit seigneur, mon Jehannot entre ses genoux, gaussent mon fils Louis qui par respect ne se vouloit seoir. Allorsque furent repus se mint ce bon seigneur en mont lit et ses deux nobles compaignons en la grande sale, et ainsi sy feit cinq jours durant faisant bon guet tant de jour que de nuit et non sans grand travail d'esprit et grandes pensées, car nos gens estant sept, il n'est possible qu'on se sceust si bien donner garde que l'un ou l'autre ne die quelque parole; mais Dieu aida et vindrent lettres du comte de Montgommery contenant comme il y auroit l'opportunité d'une nefe à Cheruel-lez-Cancale pour passer à Grenezai, et la nuit suivante arriva messire Jacques de Montgommery, sieur de Corbozon, avec quelque dix hommes de main, et ensuite les sieurs de Clermont et de Bussac, qui

logés estoient au chastel de Sacey, courant le pays pour prendre langue, et tous feirent leur partement à l'aube, accompaignez de mon fils Louis Guiton, sieur de Jautée, mes nepveux Jehan et Thomas Guiton, sieurs de La Villeberge et de Carnet, Jacques de Clinchamp, sieur de La Pigacière, François de Verdun, sieur du Margottin, et Gabrielle de La Cervelle, sieur d'Auxey, tous montés à cheval à cette noble occasion et s'y passa la rivière de Coesnon au Guez Perou, sous la moustache du sieur de Fleurimont, capitaine de Pontorson, qui pour avoir à femme Diane de Cossey est bien avant dans la Ligue. Enfin à 11 heures arrivèrent bagues sauves audit lieu de l'embarcation laquelle s'y feit pas bon temps et prime que d'entrer dans le bastel nostre gentil prince feis tous remercimens à la noble compaignie, puis embrassent mon fils Louis lui commanda faire de même à la bonne maman, car ainsy me souloit honorer et pour dernière fin tous firent retour à sauveté et grand contentement[1]. »

L'année suivante, dans le parc de Jautée, eut lieu un duel à cheval entre Raoul Guiton et François Budes : le premier fut tué[2].

Au midi de Jautée, sur un monticule dit la Butte-aux-Carreaux-Blancs, est un cercle de gros cailloux, placés à égale distance et ressemblant assez à un cromlech. Au pied de la butte on a trouvé de petits cubes de marbre[3].

Le nom d'Argouges paraît être celtique : *argouet* en breton signifie forêt.

Tels sont nos renseignemens sur cette commune d'Ar-

1 Dans un manuscrit du trésor de l'église d'Argouges, on lit page 6 : « Audit an, 1585, men de novembre, le sieur prince de Condé et trois autres huguenots, venant des pais du Maine, ont été cinq jours durant mussés au manoir de Jautée, chez damoiselle Jacqueline de La Haye, veuve de Gilles Guiton, escuyer, d'où se sauvèrent à Grenesey, en Angleterre. » (Communiqué par M. de Guiton). — 2 Voir Sacey. — 3 M. Desroches.

gouges : nous en devons une grande partie à un des plus savans antiquaires de l'Avranchin, qui a une connaissance parfaite du Saint-Jamais, M. Guiton de La Villeberge, dont les obligeantes communications viendront encore à notre aide dans tout ce canton, où le nom de ses ancêtres se trouve dans chaque fait et dans chaque lieu.

## II.



## Commune de Saint-Aubin-de-Terregatte.

*Rob. de S. Johanne debet* 1 *milit. de Terra vasta.*

SAINT-AUBIN affecte la disposition d'une feuille reniforme, dont les lobes s'étalent au nord et au sud : au nord, la Sélune et le Gué-au-Râle sont les limites naturelles les plus continues ; le ruisseau de la Fief à l'est, et ceux du Moulin-Neuf et de la Quesnellière à l'ouest, forment des segmens de limites. Le sud confine à la route de Saint-James à Saint-Hilaire.

Les noms intéressans sont Juilley, Mirande, Signy, le Hoc, la Porte, la Motte, le Theil, Beauregard, la Touche, Yvrande, Horlande[1], etc.

L'affixe du nom patronal est ce mot *wast*, *gast*, dérivé de *vastus*, ravagé, et conservé dans *dégât*, qui appartient au roman, et qui est en particulier très-commun dans Wace. C'est à l'imagination, à défaut des données de l'histoire, à

1 Voir Saint-Laurent-de-Terregatte.

rêver les guerres, les incendies, les fléaux qui ont donné lieu à cette expression : les noms saxons et normands, assez communs dans ces parages, peuvent faire présumer les auteurs et l'époque de ces dévastations[1].

L'église de Saint-Aubin dépendait de l'abbaye de Montmorel. L'édifice actuel a dû être assez important : il y avait une tour à flèche octogone de la hauteur, dit-on, de cent vingt pieds, qui s'écroula en 1801. Cette chûte écrasa la nef, qui fut refaite en 1805, et qui ne conserva que quelques contreforts de physionomie romane. Il est probable que cette tour était en style normand, et l'on dit dans le pays qu'elle avait été bâtie par le Conquérant. Une tour à dôme moscovite fut construite en 1823, forme barbare et bâtarde, qui ne dérive même pas de la tour en bâtière, laquelle a encore quelque chose de national et de traditionnel. Les transepts sont du siècle dernier. L'intérieur, vaste et clair, n'offre rien à l'antiquaire que de nombreuses tombes sur plusieurs desquelles nous avons lu des dates du XVI^e siècle, 1516, 1586, 1591. Une d'elles est celle d'Artur Dogeru, dont les armes étaient sculptées dans le transept septentrional qu'il avait fait bâtir. Les fonts ne manquent pas d'art ; un bénitier de forme classique porte la date de 1741.

Un prieur de cette église « *W. monachus de Terra wasta,* » souscrivit à la charte de Boucey, au XII^e siècle[2], et, en 1232, un chanoine d'Avranches, *W. de Campania*, percevait « 25 *l. in altalagio ecclesie S. Albini. Rector ipsius ecclesie deserviens in eadem percipiet totum altalagium.* »

En 1648, cette église rendait 300 liv., et 1,000 en 1698 :

1 Le département de la Manche a deux le Gât (*Vastum* et *Gastum*). Brillevât (*Beroldvast*), Hardinvast (*Freevilla Hardinvast*), Tollevât (*Tollevast*), Sottevât (*Sotenvast* et *Satowast*), Martinvât (*Martinvast*), Vasteville (*Vastavilla*), Saint-Denis-le-Gast. Il y a aussi la paroisse du Désert (*Desertum*). Il y a plusieurs Brûlé. — 2 *Cartulaire du Mont.*

il y avait alors trois prêtres. Une taille de 3,483 liv. était payée par 540 taillables. Les gentilshommes étaient Ph. Dubosc, J. du Gage, J. de Roumilly, F. David, sieur du Bourg. Montfaut y trouva nobles H. Dubois et J. Marie.

Le manoir de Saint-Aubin, avec sa porte cintrée, ses fenêtres en accolade, son écusson, ses fleurs de lis, et le logis de Dogeru avec ses douves, son colombier et sa chapelle, sont les principales habitations seigneuriales. Au premier se rattachent quelques noms épars dans les documens : « *Petr. de Terra Vasta r. cp. de 1. bis. pro. audienda concord. in ipsum frem suum. sic cyrog. eor. testatur*[1], » et celui du seigneur cité dans notre épigraphe.

Il paraît presque certain qu'un guerrier de la Conquête sortit d'un hameau de cette paroisse, appelé d'Arcie. Normand d'Adreci est inscrit dans le *Domesday* comme Tenant en chef dans le Lyncolnshire. Sa famille a formé trois branches en Angleterre[2]. Les d'Arcie sont souvent cités dans les chartes de Savigny (Ran. d'Arcie, 1202, avec le sceau au lion passant, *Rad. de Arceio,*) et dans celles du Mont (le même, P. d'Arsiz, *de Arcieco,* 1243 et 1247, et Jean de Arsiz, 1248-52-54), qui toutes relatent des donations dans leur domaine de Terregatte.

Le *Cartulaire de Montmorel* renferme aussi des stipulations des d'Arcie, et de nombreuses mentions des localités de Saint-Aubin, aumônées à cette abbaye :

« *Ex dono P. de Arsitio tenementum Ivonis de S. Albino,* 1210[3]. — *Carta P. de Larsiz pro Renaudeia S. Albini,* 1247 : *cum assensu J. de Larsiz filii mei tradidi conventui Montis Morelli masuram apud S. Albinum de Terra vasta que vocatur la Renaudee. — Ejusdem pro clauso Vendenge,* 1252. — *Ejusdem pro la Dabonneie. — Carta Joh. de Larsiz*

1 M. Stapleton, tom. 1er, p. 217. — 2 Voir les *Recherches sur le Domesday*. — 3 *Conf. epsi. Abr.*

*pro manerio de Mota S. Albini.* 1254 *dono B. M. de Monte Morelli* 40 *sol. super manerium meum de Mota... excepto clauso Vendenge quod diu ab abbate per homagium teneo.... canonici suam plenariam justiciam in omnibus poterunt exercere. — Ego P. filius Hamelini dedi B. M. de Monte Morelli omnem calumpniam quam habebam in ecclesia S. Albini de Terra Vasta.* 1200. »

Ce Cartulaire renferme une lettre du roi de France, de laquelle on peut tirer plusieurs renseignemens. Elle prouve que le nom de ce quartier de Terregatte s'appliquait comme affixe aux deux paroisses voisines de Saint-Brice-de-Landelles et de Saint-Laurent-de-Landelles ; en outre, le nom des Chéris nous y apparaît sous sa forme ancienne, et on y trouve cette paroisse « *de Ingleyo,* » déjà citée à l'article de Saint-Quentin, et dont le nom ne peut être que celui de Juilley. Voici un fragment de cette lettre de 1276 :

« *Philippus... abbas de Monte Morelli firmavit que acquisita sunt.... in parrochia S. Albini de Terra vasta.... Item in parrochia de Lander* (sic) *de Terra Gasta... apud Landeles de Terra Gasta... Item in parrochia S. Bricii de Landelles de Terra Gasta... Item in parrochia de Escharis... Item in parrochia de Ingleyo ex dono Symonis de Chennier*[1]. »

Les seigneurs du fief de Signy, en Saint-Aubin, figurent au nombre des bienfaiteurs de Montmorel : « *Ex dono Jordani de Signeio masuram Pelliparii de Thesnelles... Ex dono W. de Signeio et Rob. fratris ejus decimam lande de Grasse Vache... et feodum Godet... Ex dono Signeiensium insulam de Bace*[2] 1210. — *Ex dono Andree de Signeio et W. et J.*

1 La mention de Chanei, village de Juilley, laisse peu de doute sur le *parrochia de Ingleyo*. La charte de Saint-Quentin en fait une certitude. Voir Saint-Quentin. — 2 Sans doute Bacus, village de St-Aubin.

*fratrum ejus.* — *Carta Jacobi de Signeia pro Chauvineie S. Albini* 1239 : « *Do redditum quem Herveus percipiebat cum J. Chauvin et terram sitam apud la Crenne et in prato de stagno in parrochiâ S. Albini de Terra vasta.* »

Les du Buat [1] apparaissent au même titre : « *Apud S. Albinum de terra Gasta ex dono Agnetis uxoris Gervasii du Buat, militis octava parte molendini de Orelart* [2]. » Les du Val sont très-souvent cités pour Saint-Aubin dans la lettre royale précitée.

La commune de Saint-Aubin est riche en croix : il y a celle des Aniiers, sans doute contemporaine de l'église romane, celle de la Ilier, celle de Thevel, à Champingou, la Croix-Aiguë, près du Bourget.

## III.




---

> *Anno D.* 1403 *die* 1 *junii obiit nobilis frater Egidius Guiton hospitalis sacræ domus S. Joannis B. Hierosolymitani cujus anima requiescat in pace. Amen.*
>
> (Épitaphe de Gilles Guiton).

CARNET figure un arc dont la courbe, ou la ligne du nord et de l'est, est tracée par la Dierge, et dont la corde, ou la ligne de l'ouest et du sud, est une limite à

1 Les du Buat possédaient Dogeru. — 2 Sur Lair.

peu près idéale qui le sépare d'Argouges. Les principaux lieux sont le Margotin, le Manoir, la Vasselée, la Fontaine-au-Loup, la Touche, le Nid-de-Chien.

L'église de Notre-Dame-de-Carnet élève son clocher moscovite sur une colline dont un versant s'incline vers la vallée de la Dierge, et dont l'autre descend vers celle de Nid-de-Chien. Cette tour porte cette inscription : « 1751. *B. Georges feci ;* » l'ancien clocher était tombé de vétusté. Un appendice, dit le banc des Guiton, altère la disposition cruciforme de l'église. La tour et la nef constituent la première époque ascendante. La deuxième, de la fin du XVI[e] siècle, est due à l'archidiacre Jean Guiton, qui fut député à l'absoute de Henri IV, et qui, s'étant brouillé avec son évêque ligueur, Fr. Péricard, se retira à Carnet, où il mourut. Cette époque est représentée par le chœur pentagonal, avec l'écusson des Guiton qui est d'azur à trois angons d'argent, et à la devise : *Diex aïe !* par les transepts aux fenêtres trilobées, les peintures de la voûte, et le fût de la croix du cimetière. On lit sur la porte du chœur :

C'est Jehan Guiton, seigneur de Carnet
Et curé dudit lieu qui m'a fait.

La troisième époque n'est rappelée que par de rares vestiges : deux contreforts, les fonts, les deux calvaires des croix du cimetière, et les autels de granit placés au-devant. Il y a quelques pierres tombales, quelques-unes des de Verdun. Elles rappellent ces trois tombes en cuivre des Guiton, qui étaient devant le maître-autel. Sous celle de droite, le mort était représenté couché sur le dos, une croix sur la poitrine, la tête sur un coussin, un lion sous un pied, et une licorne sous l'autre, avec l'épitaphe précitée. C'était la sépulture de Gilles Guiton, dont nous donnerons l'aventureuse histoire. Celle de gauche était celle de Jehan, l'archidiacre. Le district d'Avranches fit fondre ces tombes. Près du portail, une pierre blanche marquait la sépulture de P. du Homme, curé de Carnet au XVI[e] siècle, surnommé le Bon Curé.

La partie la plus artistique de cette église est la brillante peinture du plafond, qui semble bien contemporaine de Jordaens et de Rubens. On y voit la Nativité, l'Adoration[1], où l'Afrique est sous la figure d'un roi à la couronne hérissée de pointes, l'Amérique sous celle d'un roi au teint cuivré vêtu à la Péruvienne, l'Europe sous celle d'un roi habillé à l'antique, l'Assomption, la Trinité, l'Ange de la Récompense, et l'Ange de la Punition. Cette peinture est due sans doute à la générosité de l'archidiacre, mort en 1604.

En 1648, l'église valait 1,200 liv., et 400 en 1798 : il y avait alors neuf prêtres. Un des curés, Julien Nicolle, né à Saint-Laurent-de-Cuves, en 1629, et mort en 1702 vicaire-général du diocèse, auteur de l'*Histoire chronologique des Évêques et du Gouvernement politique du diocèse d'Avranches*[2], a laissé un manuscrit sur les curés de sa paroisse. En voici la série : Alvered[3], Almodus Mautaille, vicaire général ; Benoît Le Fevre, chanoine d'Avranches en 1458 ; Enguerrand Michel; Pierre du Homme, dit le Bon Curé ; R. Douessey, G. Gaudin, mort en 1555 ; Jean Guiton, archidiacre ; de Mathan, conseiller au parlement de Rouen ; Liot Masseline, Jean Le Chapelain, Jean Simon, Ch. Le Bourgeois, Jean Tuffin, s^r de La Motte-la-Royrie, J. de Thieuville, J. Nicolle, P. Dauguet, N. Guiton, et N. Legros[4].

La tradition rapporte à une haute antiquité la fondation de la première église de Carnet. Un livret de la confrérie de Sainte-Anne, établie dans cette paroisse, consacre, en la précisant, cette tradition. Le caractère naïf des idées et du style indique le degré de croyance qu'il faut accorder à ses assertions, d'ailleurs sans autorités. « Vers la fin du v^e siècle, les évêques d'Avranches arborèrent la croix dans la partie du

1 Qui rappelle celle de Jordaens au musée de Cherbourg. — 2 Rennes, 1669. — 3 Il figure dans le Nécrologe du Mont : il donna une rente de 30 s. — 4 *Ap.* M. Desroches.

diocèse qu'on nomme encore à présent l'Avranchin. Un des premiers oratoires bâti dans ce quartier fut l'église paroissiale de Carnet, sous l'invocation de la Vierge, qu'ils nommèrent N.-D.-du-Cœur-Net, pour deux raisons : la première, pour faire concevoir à ces peuples une haute idée de la sainteté de la mère de Dieu, qui a toujours eu cet avantage d'avoir toujours conservé son cœur net en tous les états de sa vie ; la seconde, pour faire concevoir à ces mêmes peuples que s'ils voulaient conserver leur cœur net, qu'il *(sic)* fallait avoir recours à N.-D.-des-Cœurs-Nets, et qui obtient la netteté du cœur à ceux qui l'invoquent.

» Premièrement, on bâtit sous l'invocation de la Vierge un petit oratoire qui était situé où est à présent la nef de l'église, contre icelui un autre plus petit à Sainte-Anne environ le lieu où est à présent la chaire. Par après, la dévotion s'accroissant, on fut obligé d'accroître l'église et on avança le grand autel jusqu'environ le lieu où est le Crucifix. Au même temps, on plaça l'image de Sainte-Anne sur un petit autel qui fut érigé proche l'autel de la paroisse, dédié à la Vierge, au côté de l'épître. Par après, le lieu étant encore trop petit pour contenir les peuples, on continua l'église, et on plaça le grand-autel environ le haut du chœur, et pour lors les images de Sainte-Anne et de la Sainte Vierge furent placées sur un même autel. L'an 1619, la piété du seigneur y ajouta les deux chapelles qui font les ailes de l'église, et, en 1653, le même seigneur a fait accroître l'église vers le *Sancta Sanctorum*, en l'état où elle est à présent[1]. »

« L'an 1493, Louis de Bourbon, évêque d'Avranches, réconcilia l'église, profanée par les membres de la Confrérie qui avaient coutume de dîner ensemble, le jour de la Vierge,

1 *Extrait des Règles et Statuts de la Confrérie Sainte-Anne, érigée et desservie dans la paroisse de N. D. de Carnet.* Rennes, in-18, chez Front, 1804.

dans la nef, d'où il arriva qu'après avoir bu, ils la profanèrent. Ce prélat défendit, sous peine d'excommunication, de faire pareilles assemblées dans l'église. Cette ancienne confrérie fut, avec ses revenus, réunie à celle du Rosaire, en 1521. Pierre du Homme, surnommé le Bon Curé, logea la cour épiscopale[1]. »

En 1685, Louis de Verdun, seigneur de Cormeray, assisté de Jacques de Verdun, seigneur de La Crenne, abjura le calvinisme dans cette église, et fut relevé de l'excommunication par J. Nicolle, vicaire général et curé.

Dans sa liste des doyens d'Avranches, le *Gallia* cite un chanoine de Carnet, le vingt-quatrième doyen, Charles Le Bourgeois, licencié en théologie, de la paroisse de Carnet, doyen par la nomination de Louis-le-Grand. Nommé en 1656, il résigna ses fonctions l'année suivante[2].

Le Manoir et le Margotin sont les principales habitations féodales de cette commune.

M. Guiton de La Villeberge décrit ainsi, dans un article manuscrit, l'habitation de ses ancêtres : « Le vieux château des Guiton se voit encore dans la commune de Carnet ; ses tours démantelées sont bientôt au niveau du sol ; la mieux conservée, celle de l'angle méridional de la Motte, est revêtue en pierres de moyen appareil. Toutes ces ruines dominent un coteau dont la base est baignée par un vaste étang, lequel est contigu à une grande levée, vulgairement appelée la Haye-de-Terre. Au-dessous est le vieux moulin du manoir[3]. Sa chapelle est encore un pélerinage très-fréquenté : elle est dédiée à sainte Barbe. L'autel est composé de trois pierres superposées dont deux forment un prisme servant de base à la table[4]. Les ornemens sont, au-dessus des ouvertures et de

1 Mss. de M. de Guiton. — 2 XI^e vol., col. 509. — 3 Nous trouvons un « *molendinum de Carnet,* » dans les *Olim*, tom. II, page 303. — 4 Comme à Sainte-Eugienne.

la façade, des animaux monstrueux, des personnages grotesques et autres bizarreries. Dans les chapiteaux de ses portes on voit deux écussons sculptés aux armes des Guiton qui sont d'azur à trois carsèques ou angons d'argent. »

La tradition croit que Saint-Louis visita cette chapelle, lorsqu'il marchait contre la Haye-Pesnel avec Auvray-le-Géant. Comme sainte Barbe préserve de la tempête, ainsi que l'atteste cette inscription de la chapelle :

L'oracle a dit : tanque ce temple durera,
Barbe de tempête Carnet préservera,

on croit que partant pour la Terre-Sainte, il se recommanda à sainte Barbe et lui envoya son écusson. Les vitraux de cette chapelle appartiennent au XV[e] ou au XVI[e] siècle. Il y a beaucoup de fleurs de lis ou d'angons.

C'est à cette commune où est leur manoir que nous rattacherons nos documens sur la famille distinguée des Guiton, dont les noms se trouvent souvent mêlés à l'histoire générale, comme celui du fameux maire de La Rochelle, et sans cesse à l'histoire locale avec un caractère aventureux et romanesque. « Cette famille est alliée en Bretagne à celles des Couvran, Romilly, Budes, Hallay, La Haie Saint-Hilaire, et Hay de Retumières, et l'un de ses membres a été élevé, sous la Restauration, à la dignité de vicomte [1]. »

Bien que ce nom ne soit pas sur les Listes de la Conquête, il est probable que les Guiton descendent du Guyton de la Conquête qui fonda, dans la fin du XI[e] siècle, la paroisse de son nom, aujourd'hui Wyton, dans le Devonshire [2].

Robert Guiton [3] fut du nombre des nobles qui accompagnèrent le duc Robert en Palestine, l'an 1096.

1 *Nobiliaire de Bretagne*, par M. Pol de Courcy, p. 165. — 2 *Mon. Angl.*, tom. 1er, page 577. — 3 Masseville écrit Guitot, sans doute par erreur. Vautier a commis cette faute à l'article Carnet : ce qui rend la méprise évidente.

Radulfus Guiton est mentionné dans les *Rôles de l'Échiquier* pour l'année 1173 [1], et un Guiton est signalé dans ces Rôles comme passant en Angleterre vers ce temps [2]. Des Guiton figurent de pair avec les Paynel dans plusieurs chartes du Mont. Dans une on lit : « D. Joh. Guyton en 1192, » dans d'autres : « Raoul Guiton, 1218. »

L'Inventaire des chartes du Mont contient : « *Carta Mich. de Carnet de duobus quarteriis frumenti* 1232. »

Guillaume et Raoul Guiton firent une donation à Montmorel en 1254 [3].

W. Guiton, en 1280, signe une charte du Mont.

Pour ce XIII[e] siècle on a la mention de Rob. de Carnet, mentionné au *Nécrologe du Mont* avec sa mère Alexandrine.

En 1346, Raoul Guiton était capitaine de Saint-James.

Gilles Guiton, chevalier de Rhodes, combattit à la bataille de Nicopolis en 1398, et eut une existence romanesque et aventureuse. Sa veuve, Marie Iscra « se disant damoiselle des pays et royaumes de Hongrie » reçut du roi d'Angleterre, en 1419 « expédition du don de son douaire sur les héritages de défunt frère Gilles de Guitot, de la garde de Jean dit Bâtard de Carnet, leur fils sous âge, *nato illicito cohitu* [4]. »

Anne, mère de Robert de Carnet, figure pour le XIV[e] siècle au *Nécrologe du Mont*.

En 1378, Jean Guiton était à la montre de Montebourg ; son frère Raoul épousa, en 1388, Guillemette-ès-Épaules.

1 *Rôles* de M. d'Anisy, page 66. — 2 *Rôles* de M. Stapleton. — 3 « *G. Guiton scutifer de S. Jacobo de Bevron concedo abbatie B. M. de Monte Morelli* 12 *cen. pro masura Stephani Delgue et* 12 *cen. pro masura H. de Mirande de parrochia S. Albini de Terra Wasta et* 8 *quarteria frumenti una rusca minus que Rad. Guiton frater meus persona S. Martini de super Beuron... et in Poilleio* 11 *ruscas super masuram de la Bordiniere, vocata Campus de la Kalende....* 11 *boissellos in masura de la Marrettiere... et apud la Lignete... et in campo de Vinea... et in campo de la Leo... Signum W. Gwiton.* — 4 Vautier, page 131.

Jean Guiton, son fils, un des défenseurs du Mont Saint-Michel contre les Anglais, fut un chef de partisans, dont les exploits atténuèrent les déprédations.

Son fils Jean, s[r] de Carnet, épousa une Le Charpentier.

En 1498 Jehan Guiton « sieur de Quernet et de Haye-de-Terre[1] » maria son fils Gilles Guiton, S[r] des Biards avec Catherine Doessey, lequel se distingua à la bataille de Ravenne.

Thomas Guiton, dont nous avons raconté la tragique histoire[2], fut le dernier Guiton de la branche de Carnet. La branche de La Villeberge, dont fut M. de Guiton, capitaine-général des côtes de l'Avranchin vers 1730, est représentée par M. Guiton de La Villeberge, savant distingué, dont les principaux travaux sont : la *Notice sur Charuel*[3], *Notice sur la baronnie des Biards*[4], *Recherches sur l'origine de l'Ogive*[5], etc., et qui, mettant sa science et ses documens au service des autres, a contribué aux *Châteaux* de M. de Gerville pour l'Avranchin, à l'Histoire de M. Desroches, et, s'il nous est permis de nous citer, à l'*Avranchin Monumental et Historique*.

Deux histoires serviront à orner et à compléter cette esquisse, celle du frère Gilles Guiton et celle de Jean Guiton : la première offre un intérêt romanesque, la seconde peint l'état de la Normandie pendant l'occupation anglaise et la vie d'un condottière de cette époque.

En 1419, quand le roi d'Angleterre partageait à ses officiers la Normandie, comme son illustre ancêtre avait partagé à ses barons la terre des Saxons, une étrangère se présenta devant le bailli du Cotentin et lui remit cet écrit :

« Nous frère Gilles de Guiton chevalier de Rhodes, etc., comme es pays et royaume de Hongrie, en combatant soubs la charge de monseigneur de Naillac nostre grand maistre, fusmes navrés et bourdés, et par suite nous en la personne de

1 Contrat de mariage. — 2 Voir Sacey. — 3 *Mémoires de la Société d'Avranches* et des *Ant. de Normandie*. — 4 Congrès de France. — 5 *Ant. de Normandie*. Voir les Guiton *passim* et à Saint-James.

Marie Yscra ayons par la volonté et patience de Dieu engendré naturellement un fils nommé Jehan de Carnet auquel nous meus de bonne affection et vraye amour naturelle et paternelle et voulant garder en cette partie l'honneur de nous et de nostre lignaige, et que après nostre mort et trespas le dit Jehan de Carnet ne soit déshérité, mais tieigne toute sa vie tel estat comme à lui doibt appartenir pour descharger nostre conscience et accomplir les voyes de juste et loyale satisfaction avons donné et octroyé dès maintenant à nostre dit fils par pur et loyal don irrévocable tout nostre fieu et hébergement de la Pomentière séant en ceste seignerie de Carnet ainsi que se comporte pour en jouir et faire sa volonté en quelque lieu estat habit prospérité ou condition que il soit, en telle manière que lui venu en âge il en puisse entrer en l'hommage du seigneur de Carnet nostre chier nepveu ; fait au mois d'apvril treize jours après Pasque, l'an mil CCCC et trois. »

Jean Guiton s'était renfermé avec les seigneurs bretons et normands dans le Mont Saint-Michel pour le défendre contre les Anglais, et s'était fait remarquer parmi cette brave élite qui conserva sur ce rocher la bannière de la France; mais il commit tant d'excès dans la guerre, comme chef de partisans, qu'il fallut que Charles VII lui donnât des lettres de grace en souvenir de ses services :

« Charles, etc., faisons savoir nous avoir reçu humbles supplications de notre ami Jean Guiton, d'autant que ledit suppliant dès son jeune âge nous a toujours servi au fait de nos guerres tant sous la charge de notre aimé cousin le sieur d'Estouteville, que autres chefs de guerres, et encontre nos anciens ennemis et adversaires les Anglais et exposé son corps en plusieurs périls aux dépends et frais du sien et pour que cedit suppliant s'est trouvé à plusieurs siéges, voyages et rencontres, tant de jours que de nuit, esquelles souventes fois se sont faites plusieurs détrousses, batteries, mutillations, et dont aucunes fois mort s'en est ensuit, ... en plusieurs lieux où ont été faites plusieurs détrousses sur plusieurs manières

de gens, tant d'église que d'autres, et a à iceux ôté or et argent, bagues, chevaux et par-dessus nos saufs conduits et dont ledit suppliant avait sa part, et fait tant en campagne que seul plusieurs autres détrousseries, pilleries, rançonnemens et batteries dont aucuns les sires d'Argouges à présent s'efforcent de le tenir en grande immolation... il nous plaît lui impartir icelle. Voulant miséricorde préférer à rigueur de justice, audit suppliant avons pardonné... réservé tous sacriléges, boutemens de feu, forcemens de femmes, et meurthe d'aguet-à-pens, et l'avons restitué à sa bonne fame... Donné à Bourges 1447[1]. »

Dans cette commune est l'ancien fief, ou comme dit un manuscrit de Rennes, le Donjon de Margotin, appelé, dans le contrat de R. de Verdun avec Jehenne Guiton en 1468, « le Manoir ou demesne du Margotin », dont le fief de Carnet était suzerain, avec le tiers d'une livre de poivre pour hommage. Il est célèbre pour avoir logé le connétable de Richemont en 1425, lorsqu'il vint assiéger Saint-James. Il fut apporté en dot à Jean Guiton en 1429 par Perrine de La Croisille. Ce fief fut donné à Savigny par P. de Saint-Hilaire au XII^e siècle : « P. de S. Hilario gave to the abbey of Savigny land in Margotin, lying between the road of S. James and Cogle...[2] »

En 1678, un des descendans du Taillefer qui entonna à Hastings le chant de Roland, Charles Taillefer, s^r du Plantis, mourut à Carnet chez René de Verdun, s^r du Margotin.

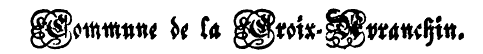
La métairie de Nid-de-Chien fut léguée aux pauvres par Ch. L. Le Bourgeois, patron de Carnet et de Vains, grand-doyen d'Avranches en 1679.

Le nom de Carnet semble être celtique, et se rattacher à cette famille des Carnac, Carnouet, de Bretagne, des Carnutes du pays Chartrain, des Carneville[3], aux Carneille de Normandie, Karn signifiant pierre. Toutefois l'expression de Carneville, *Quer-*

1 V. St-James et Ronthon. — 2 M. Stapleton, *Obs.* — 3 M. de Gerville a signalé plusieurs pierres druidiques à Carneville près de Cherbourg.

*nevilla*, semble faire de ce radical un nom d'homme, Carne ou Querne, ce qui le ferait rentrer dans la règle générale.

## IV.



### Commune de la Croix-Avranchin.

*Vicum Crucis qui situs est inter Buironem et Montem S. Michaelis.*
(Charte du duc Robert).

SANS un appendice projeté à l'ouest, cette commune formerait un hexagone assez régulier, ayant son église presque au milieu. Ses principales localités sont Mouraine, le Châtelier, la Mazure, le Vaucel. Le ruisseau de Folleville y prend sa source pour se jeter dans le Beuvron. Un bois se trouve au sud-est. Il y avait une chapelle à la Boussardière.

La tradition prétend que cette localité fut la première évangélisée de tout l'Avranchin, et que la première croix fut plantée sur le point où s'élève, sur un svelte fût de granit, une jolie croix historiée du XVI[e] siècle : auprès s'éleva aussi le premier oratoire chrétien. Du reste, la croix semble caractériser cette localité à laquelle elle a donné son nom : presque à la fois, du tertre élevé du cimetière, où l'on monte par dix-huit marches, vous apercevez la croix historiée aux lozanges des de Villiers, la croix à angles abattus, relevée en 1803, la croix carrée de 1836, et la croix de bois de la mission récente. Il y a encore la Croix-Blanche, la Croix-David, la Croix-des-Sept-Verges dans le champ de ce nom.

Il n'y a pas vestige de l'oratoire de la tradition : un if antique est l'objet le plus rapproché de ces temps reculés. Un faible reste d'appareil régulier, les anciens fonts, et un

jambage du côté du nord rappellent le roman. L'époque gothique est représentée par un contrefort à retraits et un joli bénitier, une dalle tumulaire, une statue de sainte. Il y a des tombes de 1624, 1633, 1645 : une d'elles est sculptée d'une épée terminée par un cœur, plusieurs autres sont sculptées aux armes des Villiers. Les deux transepts sont du XVII[e] siècle. Le reste est du siècle dernier, le chœur de 1740, la nef de 1770 et 1781, le portail de 1783.

L'église de la Croix fut donnée au chapitre d'Avranches par Richard de Beaufou, au XII[e] siècle, selon les termes du *Livre Vert* : « *Ex dono R. epsi. de Bellefagio ecclesiam de Cruce cum omnibus pertinentibus ejus*[1]. » En 1648, elle rendait 500 liv.; en 1698, 800 liv.; elle avait cinq prêtres. La paroisse acquittait une taille de 1,538 liv. payée par 280 taillables.

Il n'y a plus de manoir à la Croix, mais la tradition et les documens écrits en consacrent l'existence, ainsi que celle d'une seigneurie considérable.

Robert, duc de Normandie, donna : « *Vicum Crucis qui situs est inter Buironem et Montem S. Michaelis* » à un de ses chevaliers, appelé Adelelme[2]. Après la mort du duc, ce chevalier donna au Mont Saint-Michel : « *Vicum Crucis, atque talia ejus membra Vilers, Baleent, S. Georgium, terram trium Carrucarum in insula Gersoi.* » Le duc Guillaume confirma cette donation « *cum meis episcopis ac primatibus ;* » mais, plus tard, il enleva au monastère plusieurs

1 Page 9. Ce *Cartulaire* cite assez souvent : « *Ecc. parrochialis de Cruce in Abrincino*, et aussi le *Feodum Marie de Marignie in parrochia de Cruce.* » — 2 Un Adelelmus était à la Conquête, et figure dans le *Domesday*. Les auteurs des *Recherches* présument qu'il descendait de celui-ci qu'ils regardent comme la tige des de Crux, qu'il faut chercher à Tirepied. La similitude du nom est, nous le croyons, la base unique, mais insuffisante, de ce rapprochement.

biens dans la Croix ; car on lit dans le *Cartulaire* au chapitre *De Perditis hujus ecclesie : « W. rex abstulit nobis forum de Cruce et feriam et theloneum*[1]. » La propriété du bourg de la Croix fut contestée à l'abbé Bernard par P. de Saint-Hilaire dans le XII^e^ siècle : cette contestation est relatée dans une charte du Cartulaire dont le debut est assez remarquable : « *Quoniam temporum volubilitate multa oblivioni traduntur, nisi aut scripto aut fideli memorie traduntur, dignum duximus ut quæ nostris facta sunt temporibus successioni nostræ præsens pagina insinuet.* » Pierre de Saint-Hilaire avait long-temps réclamé : « *Villam quæ Crux dicitur.* » Pour cela, il avait été plusieurs fois excommunié : « *Hinc à monachis frequenter excommunicatus* »; mais, bravant les armes spirituelles, il pilla et ravagea cette propriété. Enfin, touché par une inspiration divine, il vint au Mont avec ses barons et jura sur l'autel de l'Archange et sur le bras de saint Aubert qu'il se désistait de ses prétentions.

A ces détails qui font supposer un Manoir seigneurial s'ajoute une indication positive : en 1219, selon dom Huynes, Raoul, seigneur d'Argouges, donna au Mont Saint-Michel ce qui lui appartenait du Manoir de la Croix.

Dans les guerres de la Révolution, le village de la Croix fut le théâtre d'un engagement entre les bleus et les chouans. La lutte fut vive, la fusillade très-serrée ne dura pas moins de trois à quatre heures : l'avantage resta aux chouans d'ailleurs plus nombreux et combattant sur leur terrain.

Une véritable bataille eut lieu, probablement sur son territoire, au commencement du XI^e^ siècle, entre les Bretons et les Normands. Wace a consacré plus de cent vers au récit de cette affaire que M. de La Villeberge a localisée dans la plaine dite des Tombettes. Ce nom vient d'une grande tombe dont le pourtour était parementé de pierres ordinaires, qui était

1 Fol. 103. Une autre charte signale *Reginaldus de Cruce.*

recouverte de terre et remplie de débris humains. On trouva aussi deux pierres qu'un ancien manuscrit désigne pour avoir recouvert le corps de deux chevaliers tués dans cette bataille [1]. La tradition en fait la sépulture de deux marchands volés et assassinés dans ce lieu. Wace fait sortir les Normands d'un *vaucel* pour tomber sur les Bretons : chose remarquable, il y a en la Croix un lieu dit Vaucel, non loin d'un autre appelé du nom significatif le Châtellier. Bien qu'il soit difficile de localiser l'affaire, elle a dû se passer sur cette frontière, et le récit de Wace est très-intéressant :

« Dunc surstrent Normant d'un vaucel ;
Aler firent avant Neel
Ki premièrement dut férir
Od cels k'il volt prendre e choisir ;
Et Auvere serréement
Dut mener tute l'altre gent,
Lès li fist un penun porter
U leur gent pussent recouvrer.
Bretun ki l'unt aperchéuz
Turnent vers ils od li escuz.
Normant escrie : Dex aïe
L'enseigne el duc de Normendie !
E Bretun : Maslon, maslon ! crient ;
Entur li cunte Alain s'alient.
Normant ont bien Bretun féruz,
E cil les unt bien rechéuz ;
Mal est bailli ki entrels chiet
Poor a grant ains kil reliet. »

Les Bretons sont défaits, et

« Li païsant d'Avreinchin
Ne tindrent rote ne chemin,

1 Elles ont été conservées par les soins de M. de Saint-Brice, sous-préfet, et ont environ cinq pieds de long.

Tuit desarmez et desuniunz
Turnent as pas et as bissunz,
Cil ki fuient vunt abattant,
E les abatus vunt ociant [1]. »

Le village de la Croix est situé sur la voie du Mont à Saint-James. Le *Livre Vert* cite une terre de la Croix « le fieu de Pellonian sur le chemin montays et le ruissel qui sépare la Croix et Vergoncey [2]. »

La Croix a son registre paroissial, comme plusieurs autres localités de l'Avranchin. Nous en extrairons quelques particularités :

« M. de Coetenfao, évêque d'Avranches, visita l'église le 7 juillet 1700. Le dimanche 1er août, les paroissiens élurent les meilleurs harnais et en formèrent dix-huit qui amenèrent la pierre pour la clôture du cimetière, gratis. — La contretable du maître-autel fut faite en 1702 par Ph. Collin, sculpteur et architecte, ainsi que les statues de S. Étienne et de S. Laurens. — Le sgr de Villers a voulu obliger à faire des prières nominales aux prônes comme sgr honoraire de notre paroisse, mais M. de Montecot, sgr de Bouceel, s'y est opposé. La chose n'a point été agitée en justice et les prières n'ont point été faites. Il est plus probable que le roy seul est le sgr honoraire... Fr. Doesnel, marquis de Montecot, ne prétend pas l'être, et J. Mathurin Guichard, sgr de Villiers, ne possède les fiefs dans la Croix qu'au droit des moines du Mont Saint-Michel. Mrs du chapitre d'Avranches, comme présentateurs, prétendraient l'emporter, et leur raison c'est qu'il n'y a aucune armoirie au chœur ni à la nef; mais leurs armoiries n'y sont pas non plus. On n'est donc obligé qu'à rendre honneur *(Paralip. C. ultima)* de droit à Dieu et puis au roy, *Deum adorate et deinde regem*, en 1701. En 1702 ledit sgr de Bouceel

1 *Roman de Rou*, v. 7,834. — 2 Page 274.

fit donner assignation au sgr de Villiers pour voir ordonner qu'il lui cédera le pas dans les processions, comme étant plus âgé et ayant la qualité de marquis. Le sgr de Montecot a perdu sa cause à Avranches, 1703, et a appelé au parlement. — Le 2 février, il s'éleva un si violent coup de vent qu'il abattit plusieurs maisons, 73 pommiers et renversa toute la couverture de la chapelle Sainte-Marguerite. — Le 18 juillet, le S. Sacrement fut transporté de la chapelle de Bouceel dans l'église de Vergoncey par ordre de mgr d'Avranches qui avait trouvé ladite chapelle en mauvais état... il y fut reporté le 25 avril 1701, à la sollicitation de l'abbé de La Paluelle.

» Deux autels et la balustrade furent achevés en 1703, M. Meance étant curé de la Croix, M. Le Gendre, curé de Villiers, doyen; M. Vitel, curé de Vergoncey, était décédé en 1701, de la dyssenterie qui fit périr tant de monde. P. Guichard, curé, donna un calice d'argent. — Le 2 juillet 1700, l'évêque de Limoges, de la maison de Canisy, visita l'église de la Croix. — Le 13 janvier 1701, le sgr de Villiers ayant fait rétablir son moulin de Villiers, que l'on nommait, par dérision : Écoute s'il pleut, un mauvais plaisant lui fit croire que la margelle du Buot comprimait un fort cours d'eau. Il envoya un harnais et quinze personnes enlever la pierre, qui fut déposée dans sa cour; cette action lui aliéna les paroissiens. Après bien des discussions, elle fut remise. — En 1705, la sécheresse fut terrible, et engendra la disette. Du 24 avril au 22 août, il ne tomba pas une goutte d'eau ; la mer ne venait qu'à peine au pied du Mont Saint-Michel. La pluie tomba ensuite jusqu'à Noel ; toutes les rivières débordèrent. — En 1708, il y eut une maladie contagieuse à Saint-James, qui fit périr plus de trois cents personnes. Le vicomte Claude Mariette transporta son siége à la Croix. L'an 1709, le froid fit périr beaucoup de monde, et presque tous les bleds. Enfin, il y eut disette. — La chaire fut faite en 1710. En 1715, M. Meance fit faire les statues de S. Nicolas et de S.

Eloi, et deux chérubins. — La nuit du 22 décembre 1720 fut brûlée la ville de Rennes. — J. Mathurin Guichard, dernier du nom, mourut à Villiers, en 1724. Sa fille entreprit de faire une ceinture funèbre dans l'église, mais M. de Montecot s'y opposa. — M. Meance mourut en 1731, après quarante-trois ans d'exercice. M. Jean Le Bas lui succéda. Il fit bâtir la sacristie actuelle. Il résigna son bénéfice à son frère, Fr. Le Bas, qui fonda une école de garçons. En 1741, les deux grosses cloches, qui étaient fêlées, furent refondues. J. Gautier fut curé en 1764 : il fit refondre les trois cloches. La petite était du temps de N. Collardin, curé et docteur de Sorbonne. Elle servait de timbre. »

La Croix était le chef-lieu du doyenné de ce nom, qui comprenait trente-sept paroisses.

## V.



*Ego Hildranda uxor Escirardi do S. Michaeli ecc. S. Martini de Capella Hamelini.*
(Cartulaire du Mont).

Jetée dans un coin de l'Avranchin, dans l'angle le plus oriental que l'arrondissement d'Avranches projette vers la Bretagne, cette humble commune, le plus petit territoire de l'arrondissement, dans son isolement et sa simplicité, a quelque chose qui inspire un intérêt tout particulier. La fraîcheur des bords de sa jolie rivière de Lair ou Sehunce, ses routes solitaires, ses chemins en ravins, recouverts de berceaux et tapissés de la gracieuse campanule à feuilles de lierre, son modeste oratoire sur un tertre au bord du grand

chemin, à deux pas de la rivière, ses croix historiées qui annoncent le voisinage de la Bretagne, tous ces caractères font d'Hamelin tout ce qu'il y a de plus simple et de plus rustique dans l'Avranchin. Toutefois, cette petite commune a l'honneur d'être très-fréquemment citée dans les chartes, combinant ainsi l'intérêt de la nature à celui de l'archéologie. Quelques noms locaux ne manquent pas de charme : c'est la rivière de Lair ou Sehunce, le ruisseau de la Planche-au-Renard, celui de la Ramée avec le Gué-du-Saule.

Cette commune a la forme d'un triangle qui appuie sa base sur le Lair, à l'est, et dont les deux côtés sont déterminés, au tiers de leur longueur, par deux petits cours d'eau. Les villages sont le Tertre et Villiers. Le ruisseau de la Quesnelière, qui sépare Hamelin de Montjoie, est bordé de tripoli *(Menyanthes trifoliata)*.

La chapelle, qui avec le nom du chef primitif du village compose le nom communal, est, dans sa modeste apparence et l'humilité de sa tinterelle à deux niches, en rapport avec une population de trois cents habitans. Assez moderne, elle offre d'anciennes pierres replacées dans sa maçonnerie : une d'elles a dû porter l'écusson des Roumilly, seigneurs du lieu; une autre est insculptée de lettres illisibles, fragment de pierre tumulaire. Le principal intérêt qu'offre l'intérieur, c'est un sillon ininterrompu de tombes le long de la nef, signe d'antiquité. Une d'elles est celle de Gaud de Roumilleie, 1719 ; une autre est de 1680. Une madone, royalement drapée, avec l'inscription : *S. Maria*, une autre statue ancienne, un devant d'autel en brillantes arabesques végétales, le bénitier, semblable à un canon, les fonts, simples et élégans, un fragment de vitrail monochrome, arrêtent encore les regards.

Cette église fut donnée au Mont, en 1114, par « Hildrande, noble et puissante dame, » dit dom Huynes[1]. On trouve la

1 Chap. des Dons.

charte de cette aumône dans le *Cartulaire* : « *Ego Hildranda uxor Escirardi cujusdam militis do et concedo inspirante D. J. C. S. Michaeli ecclesiam S. Martini de Capella Hamelini que mei juris atque patrimonii esse dinoscitur, cum omni cimeterio et cum omni decima terre mee tam de Capella quam de Racineio, omniumque meorum liberorum hominum qui in mea terra decimas videbantur habere mecum ad montem profisciscentium, Isemberto videlicet popello omnibusque aliis summo cordis desiderio S. Michaelis ecclesie omnem partem decimarum suarum donantibus. Do etiam duas masuras in burgo Petri et terram Amalrici, cum omnibus hominibus et triginta quinque acras terre tam in capella quam in Racineio, duodecim acras in villa capelle et tres ultra Ligerim fluvium et reliquas in Racineio ad spinam de Vileirs medietariam videlicet patris mei Hamelini que in meo dominio manebat. Huic autem donationi consensit Hamelinus filius meus tali tenore quatenus Rogerius abbas Cadomensis cenobii monachus et monachi S. Michaelis W. filium meum ad monachatum recipient eumque in omni spiritali doctrina erudient. Si quis huic donationi resistere voluerit, ex auctoritate Dei omnipotentis et omnium SS. Dei in perpetuum sit maledictus.* »

Nous avons transcrit toute cette charte à cause de son importance : outre la physionomie scandinave des noms propres, et la signification politique et morale de ses détails, on y remarquera sans peine le nom du chef qui est resté accolé à sa chapelle, les noms de Racigny et de Villiers, du Lair, etc.

Cette paroisse est très-souvent citée dans les Titres, comme on a pu le voir déjà au chapitre d'Argouges, auquel nous renvoyons. Outre ces titres, nous en avons plusieurs autres.

Le seigneur des Landelles devait apporter son blé à moudre au moulin de la Chapelle-Hamelin, ce qui résulte d'un diplôme du Cartulaire du Mont : « *Ann. D.* 1224, *in assisia Abr. recognovit Petrus de Landell. miles quod moltam hominum suorum de septem masuris de procchia de Landell. debebat*

*adducere ad molendinum nostrum de Capella Hamelini*[1]. »

La charte suivante relate des concessions faites par le Mont Saint-Michel au curé de cette paroisse : « *Concessisse D. W. Desert rectori Capelle Hamelin quoad vitam suam unam virgatam terre sitam inter terram J. Sohier ex uno latere et viverium prioris prioratus nostri de Balan ex altero et butat ad presbiteratum? dicte capelle usque ad metas ibidem sitas... aliquantulum edificii infra metas ubi fecit presbiterium suum augmentando concedimus*[2]... »

Dans l'Inventaire des Titres de ce monastère sont mentionnées : « *Carta Rog. d'Ardenne pro molendino Capelle Hamelini*, que nous trouvons sous cette forme dans D. Huynes: « En 1221, Roger d'Ardenne donna les droits qu'il avait au moulin et à l'étang de la Chapelle-Hamelin ; » *Carta de manerio de Capella; Carta Hammelini de Capella pro mouta de Terragasta; Littera Ade de Romille de manerio de Capella*[3]. »

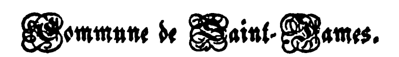
Au XIV^e^ siècle, J. Chevalier, sieur de Roumilly, devait au Mont hommage et 50 liv. pour un fief de la Chapelle.

En 1648, l'église rendait 100 liv., en 1698, 300 liv., 60 taillables payaient 494 liv. Le gentilhomme était Pierre de Roumilly.

Le manoir des Roumilly, à la Chapelle-Hamelin, est une simple habitation, à toit élancé, entouré de douves, n'ayant d'ancien qu'un pavillon.

1 Fol. 122. — 2 N° 34, fol. 23. — 3 *Ibid.*

## VI.



Danfrout, Avrenches par en som
Desqu'à Saint-Jame de Beuvron.
*(Chron. des ducs de Normandie.)*

Au bout d'un promontoire projeté de trois côtés sur une vallée profonde où le Beuvron bondit sur des rocailles, animée par le bruit des eaux, par les cascatelles des moulins et les voix joyeuses des lavandières, dans les vases de laquelle reposent d'antiques débris [1], sur cette Hogue, prédisposée au séjour des hommes, surtout des hommes de guerre [2], s'élevait naguère le château de Saint-James et s'élève encore sa vieille église : la ville moderne couvre l'isthme et s'éparpille vers la campagne. La commune, très-irrégulièrement découpée, se compose de deux lobes inégaux, le grand au nord, le petit au sud; celui-ci, naturellement limité par la Dierge à l'ouest, et à l'est et au sud par le Beuvron aux coteaux boisés, l'autre arbitrairement dessiné. La grande route d'Avranches à Fougères coupe cette commune en deux bandes longitudinales, en courant sur la crête du coteau occidental du Beuvron.

1 C'est là que fut trouvée cette barque antique d'une seule pièce, cercueil d'un squelette, dont s'occupa beaucoup le monde savant vers 1835. Voir l'*Institut*. — 2 On a trouvé des monnaies romaines sous les ruines du château de Saint-James.

Cette grande commune, formée des paroisses de Saint-Benoît et de Saint-James, est semée de villages dont les plus intéressans par leurs noms et leurs souvenirs sont : Atré avec sa fontaine aux barils d'or, la Vieille-Paluelle, berceau d'une illustre famille, les Vallées-Miettes, le Réclus, Beaufour, Pontcel, Aube-Roche, dont le nom rappelle Pierres-Aubes, *Petræ albæ*, le château de la Paluelle, belle habitation seigneuriale sur une croupe pittoresque, un des beaux sites de l'Avranchin, la Villette, la Maladrerie, Lantouche, berceau de Montmorel, le Haut-Thannel, nom saxon, l'Épine, la Croisette, le Val-de-Sée sur le Brezel, les Guitons, les Bourreaux, les Touche-de-Souet, Touche-Gâté, Touche-Pommier [1], la Croix-Blanche, la Cave-des-Pains, le Moulin-du-Prieur, la Salle, la Porte, la Croix-Chastel, la Croix-du-Repaire, la Croix-Blanche.

Le nom primitif de cette commune doit avoir été celui de Beuvron. Du moins dans la plus antique mention que nous connaissions de cette localité, dans une charte du commencement du XI<sup></sup>e siècle, par laquelle le duc Robert donna au Mont ce qu'il y possédait, on ne trouve que le nom de Beuvron : « *Dono in perpetuum donatum esse volo in burgo quod appellatur Beurona quidquid in eo mei juris erat* [2]. » Ce nom de Beuvron, *Bevro, Brevo, Beuro,* signifiant rivière, se trouve dans les nombreuses localités de ce nom, dans les Bièvres, les Biefs, et est resté dans les mots bief, bieu et bièvre. Le nom de James est fort ancien : il se retrouve dans la commune de Jametel, *Jacobellus :* les Normands l'ont porté en Angleterre [3].

L'église de Saint-James remonte au commencement du XIe siècle, et fut bâtie et dotée par les ducs de Normandie Richard et Robert. Cette assertion est puisée dans une Re-

1 Voir Montanel. — 2 *Cartulaire du Mont.* — 3 De là aussi les Jamin, les Jamault, les Jamard, les Jametel.

quête manuscrite présentée en 1592 à Daniel Huet par Guérin, prieur commendataire du Prieuré de Saint-Jacques-de-Saint-James contre certaines prétentions des La Paluelle. On y lit : « Le sieur Guérin a justifié par des titres aussi anciens qu'ils sont sans reproches, que l'église du Prieuré a été bâtie et fondée par les ducs de Normandie, Richard et Robert, son frère, qui la donnèrent à l'abbaye de Fleury, de manière que l'abbé en est seul collateur ; en un mot qu'il est si vrai que cette église est la même qui fut bâtie par les ducs de Normandie et donnée à l'abbaye de Saint-Benoît, qu'encore aujourd'hui le prieur qui jouit des revenus est obligé d'acquitter les charges portées par le fondateur, entre autres de faire célébrer une messe la semaine et de nourrir un pauvre... La charte qu'on a rapportée de Guillaume qui confirme celle de Richard et de Robert, l'extrait des archives de l'évêché d'Avranches, fait par M. de Bourbon en 1481, et la copie tirée des œuvres manuscrites de messire Robert Cenalis [1], évêque d'Avranches qui vivait il y a deux cents ans sont des témoignages authentiques. »

En 1648, ce Prieuré dont l'abbé de Marmoutier était patron, rendait 1,000 liv.

Nous connaissons quelques-uns de ses prieurs ou curés. Nous avons trois nominations à cette cure dans lesquelles on voit que depuis l'an 1594, Clément-le-Moine, Jean Menard,

1 D'après une opinion grave et mathématiquement incontestable, celle de M. Laisné, il faudrait rendre à cet évêque son nom véritable de Robert Cenau. Toutefois Cenalis, à part son avantage euphonique et musical, est consacré par un usage constant, et, comme on le voit ici, déjà ancien : il est cité dans une grande œuvre, *Notre-Dame-de-Paris*. Il est aussi difficile de l'appeler Cenau que d'appeler Chauvin celui contre lequel il guerroya, qui disait de son adversaire : « *Ut nomini suo respondeat, Cenalis ad culinam revertitur*, » nous voulons dire Calvin, l'auteur du Calvinisme.

Jean-le-Pigeon et Richard Levesque, furent successivement appelés à ce bénéfice. Le prieur Guérin précité dut être leur successeur immédiat. M. Fargeonnel, conseiller-clerc au parlement de Paris, fut le dernier prieur et cessa de l'être en 1790, époque de la suppression des monastères.

L'église de Saint-James est une des quatre de l'arrondissement dont la nef ait des bas-côtés, et la quatrième dans l'ordre archéologique ou artistique. Elle est généralement romane : elle a du roman la physionomie austère et grave, la massive carrure, la nudité froide, et la « vacuité sombre[1], » toutefois avec les apports des siècles ultérieurs. Le roman, le roman avancé, réclame la nef, et peut-être le collatéral du nord. Cette nef s'ouvre par un portail de même style et de même temps, à deux archivoltes brodées de rosaces entaillées, à deux colonnes dont les chapiteaux sont historiés de volutes végétales ou de figures symboliques : l'un a des fleurs de lis et un quadrupède qui se mord la queue, l'autre un quadrupède, un oiseau, et au milieu une tête de chien qui semble dévorer quelque chose. Deux contreforts plats filent jusqu'à la naissance d'un fronton à deux niches où s'abritent deux saints très-antiques, un évêque et un autre saint fleurdelisé, sans doute Saint-Louis. Au milieu une bonne fenêtre gothique se montre vide de sa tracerie. Le collatéral du sud, auquel suivant l'orientation ordinaire, s'accolait le cloître, n'est pas ancien. Le transept du nord est gothique : on y remarque une fenêtre semblable à celle de la façade. Le chœur, l'autre transept et la tour sont récens. La nef est pavée de tombes qui ne vont pas au-delà du XVII[e] siècle : celle qui peut être antérieure est ornée d'une croix fleurie. Dans la nef on

1 M. de Gerville, comparant l'abbaye de Cerisy et l'église de Saint-James, dit de celle-ci : « Comme elle est en granit, on n'y trouve aucun des détails de l'abbaye de Cérisy. » *Mémoire sur les Églises du département de la Manche.*



remarque une grande madone gothique : c'est la Vierge de Saint-Martin-du-Bellé qui, dit-on, eut grand peine à quitter son église. Il y a des restes de vitres coloriées, des têtes de saints, une d'abbé, un personnage en dalmatique avec une auréole, peut-être saint Étienne, avec le mot *maturis*, et au-dessus une tête à collerette coiffée d'une calotte à la Louis XI. La tour tomba en 1669 : une sentence condamna le prieur à rétablir « le chancel tour et clocher, ensemble l'aile du côté du prieuré; les habitans de leur obéissance réparèrent la nef et l'aile N. D. [1]. »

La principale illustration de Saint-James est son château et son histoire militaire. De cette forteresse, sentinelle avancée de la Normandie, il ne reste qu'un robuste fragment de mur, au nord-ouest de la ville, dans lequel les hommes de nos jours se sont creusé une habitation. Ce débris gigantesque fait rêver à l'ensemble, et, avec sa position formidable, donne l'idée d'une puissante forteresse : l'histoire confirme cette conception. Pour préciser cette idée, il faut recourir à des souvenirs encore récens et aux documens historiques. Ce château avait plusieurs tours. Une d'elles donnait sur la campagne, et Charles V, en 1379, y fit ouvrir une porte, comme nous le voyons dans son ordonnance. Nous croyons qu'elle était où se trouve le Calvaire. Une tour, qui devait être le donjon, s'appuyait aux murs de la ville, sur l'isthme ou la partie la plus expugnable. L'ordonnance ci-dessous semble autoriser cette hypothèse : « Pour la seûreté de notre chastel de S. James de Bevron et pour d'autres causes qui à ce nous meuvent, avons ordonné que en icelui chastel soit faite une yssue par laquelle on puisse yssir et rentrer audit chastel sans passer par ladite ville, et aussy que la tour qui est contre les murs de ladite ville soit par telle manière ordonnée et guerittée que l'on puisse être en ycelle sans le danger des habi-

1 Manuscrit de M. de Guiton.

tants par la manière que en charge l'avoit nostre amé et féal chevalier Le Bègue de Fayel et comme il vous dira de par nous, et vous mandons à chacun de vous que ladite yssue vous fassiez faire audit chastel et aussi ladite tour remparer par la manière que dit est. 1379. » Les fortifications furent détruites au XVII^e et au XVIII^e siècle. Une tour subsistait encore au midi de l'enceinte quelque temps avant la Révolution. Certains seigneurs de la baronnie de la Croix étaient tenus de garder une des portes de ce château, quand l'armée de Normandie combattait ailleurs : « *Illos de honore Crucis qui servant unam portam de castello S. Jacobi cum exercitus Normannie alicubi progreditur*[1]. »

A cette description trop incomplète d'une forteresse très-importante s'ajoute naturellement son histoire : les faits durent plus que les pierres, et ils ont encore leur intérêt et leur signification, même en l'absence de leurs témoins matériels.

Le château de Saint-James fut bâti par Guillaume-le-Bâtard : il le dit lui-même dans une charte adressée aux Bénédictins, auxquels son père et son grand'père avaient donné l'église : « *Circa verò eamdem ecclesiam ego Willelmus, successor eorùm, Nortmannorum Dux et per Dei misericordiam Anglorum rex effectus, bellis ingruentibus, ob meæ terræ defensionem, cum locus magis idoneus ad id videretur, castellum exstruxi, quo facto multa illi quæ ibi non pertinebant attribui, viz leugam cum stagno et theloneo et mercatum... et nundinas*[2] *duas et pediaticum. Tria stagna construxi et homines illos qui pro voluntate sua ibi manebant stabiles esse feci... apud Rodolium.* 1067. » Ce château, comme le dit cette charte féconde en détails locaux, est antérieur à la Conquête ; d'ailleurs le biographe du Conquérant, G. de Poitiers, dit qu'il fut bâti contre les excursions de

1 *Cartulaire.* — 2 Une des anciennes foires de Saint-James s'appelle l'Angevine.

Conan : « *Castellum quod S. Jacobi appellatum est opposuit in confinio ne famelici predones ecclesiis inermibus aut ultimo terræ suæ vulgo excursionibus latrocinantibus nocerent*[1]. » G. de Jumiège répète à peu près ces idées, et ajoute que la garde du château fut confiée à Richard, comte d'Avranches, père de Hugues-le-Loup, qui devint comte de Chester : « *Illud castellum ad eos arcendos institutum tradidit Richardo Abrincatensi præsidi patri Comitis Hugonis*[2]. » Guillaume enleva au Mont plusieurs biens dans Saint-James : « *Abstulit etiam nobis burgum de Beuron et feriam que nunc est apud S. Jacobum*[3]. » Le Mont le tenait sans doute du duc Robert, car on lit dans un manuscrit : « 11 *feb. obiit Rob. comes Norm. qui nobis dedit villam de Bevone cum* 8 *molendinis*[4]. »

Ce ne fut pas Hugues-le-Loup qui représenta Saint-James à la Conquête : ce fut Gautier Giffart à qui Guillaume offrit le drapeau à la bataille d'Hastings. Ce fait est raconté dans un fragment de Wace, différent du passage analogue du *Roman de Rou*, tel qu'il a été publié par M. Pluquet :

Gautier Giffart lont amene
Qi a Saint Jame aveit esté
Tendi sa main les regnes prist
Pie en estrieu desus sassist.
........................
Et li dus garda daltre part
Si apela Gautier Giffart
Cest gonfanon dist il pernez
En la bataille le portez
Gautier Giffard li respondi
Sire dist il por Deu merci.

Il refuse le gonfanon, qui est donné à

1 *Gesta W. Ducis. Ap.* Duchesne, page 191. — 2 *Ibid.* 194. — 3 *Cartulaire*, fol. 103. — 4 N° 94.

Tosteins le filz rou le blanc out non
Al Bec en Chauz aveit maison [1].

Après la mort du roi Guillaume, lorsque Henri eut obtenu du don de son frère Robert : « *Omnem pagum Constanciensem simul et Abrincatensem necnon et episcopatus utriusque pagi,* » le château de Saint-James fut accordé, *ex integro*, au comte Hugues à cause de sa fidélité : « *Et quia Hugo, comes Cestrensis, ei fidelis extiterat concessit ei ex integro castellum quod S. Jacobi appellatum est in quo idem comes tunc nihil habebat præter custodiam munitionis ipsius oppidi*[2]. »

Le roi Henri II ayant demandé le serment de fidélité aux barons de Bretagne, Raoul de Fougères le refusa et entraîna dans son parti le comte de Chester. Raoul brûla le château de Saint-James : « *Rad. de Fulgeriis castrum S. Jacobi tradidit incendio, similiter castrum Tilioli.... Comes verò Cestrie et Rad. et 40 milites cum eis cum non possent effugere, quia inimici eorum obstruxerant viam fugiendi, incluserunt se in turrim (Dol); itaque obsessa est turris Doli a Brebenzonibus et plebe Abrincatina*[3]. »

Peu de temps après, Henri II pardonna à Hugues, reçut son serment de fidélité, et lui rendit le château de Saint-James. Les vers suivans ont quelque rapport à ce fait :

« Por ce que Hugues li quens de Cestre
Ne li pout unc plus amis estre,
Plus maintenir ne plus aidier
Si livout Henris otreier
Li chastel que nos apelons
(En fieu) Saint Jeaume de Bevron
Ni ont eu avant nul jor
Fors sol la garde de la tor [4]. »

1 *Ap.* Sir Henri Ellis, *Introd. au Domesday*, tome 1er, page x. — 2 Will. Gemm.— 3 *Chronica Roberti*, manuscrit 186.— 4 *Chronique des ducs de Normandie*, tome III, page 511. Dans ce poëme, nous trou-

Pendant que Hugues posséda son château, il fit des dons à plusieurs établissemens religieux : à Saint-Sever, dont il fut pour ainsi dire le fondateur, il donna ses moulins : « *De S. Jacobo super Bevron ;* » à Montmorel, il donna : « *Ex dono Comitis cestrie* xx[ti] *sol. in prefectura Abrinc. et unam plateam in castro S. Jacobi*[1]. » Hugues conserva ce château jusqu'à sa mort, qui arriva en 1181, et le transmit à son fils Ranulf III, qui avait épousé en premières noces Constance, duchesse de Bretagne, veuve de Geoffroy, fils de Henri II. Constance, séparée de lui pour cause d'adultère, fit annuler son mariage, et épousa Guy de Thouars, et Ranulf, de son côté, se remaria deux fois. Dans l'intervalle de sa rupture et de son divorce, il la fit arrêter, comme elle passait à Pontorson, et la retint prisonnière près d'un an au château de Saint-James. Ranulf fut un des plus zélés partisans du roi Jean : aussi ses châteaux en Normandie furent-ils tous confisqués[2].

A la fin du XII[e] siècle, le bailli d'Avranches, Gauf. Duredent, rendait compte pour le taillage de Saint-James : « 1180, *Gauf. Duredent r. cp. de taillag. de S. Jacobo*[3]. » Dans un autre article on lit : « *Comes cestrie reddit compot. per Ran. de Praeriis de* 100 *l. de firma preposíture de S. Jacobo. In thesauro* 90 *l. In decima S. Amandi Roth.* 10 *l. et quietus est.* » W. Bacon de Landelle et le comte de Chester devaient 2,250 l. de la ferme de Saint-James[4]; Ranulfe, successeur de ce dernier, donna à Montmorel une place dans la villa de Saint-James[5].

vons deux vers qui mentionnent une rivière qu'il nous est impossible de localiser :

Sur l'Eison, ez prez herbus
Prés d'Avrenches, sunt descenduz.

1 *Conf. epsi. Abr.* 1210. — 2 M. de Gerville, *Châteaux*. — 3 *Rôles de l'Échiquier*. — 4 M. Stapleton, tom. II, p. 242. — 5 *Idem*. 243.

Pendant la minorité de Saint-Louis, Pierre de Dreux, dit Mauclerc, comte de Bretagne, se révolta contre ce prince, et fit fortifier Saint-James, dont le roi lui avait confié la garde. Après avoir échoué sur la Haye-Pesnel, Pierre Mauclerc demanda sa grace : elle fut accordée. Jean de France dut épouser sa fille, avec plusieurs places pour dot, parmi lesquelles figura Saint-James.

En 1234, le duc de Bretagne fit serment de fidélité au roi de France. On lit entr'autres choses dans ce serment la cession de St-James par ce duc : « Je quitte à perpétuité au roi et à ses hoirs le chasteau de St-James-de-Beuvron, fortifié comme il l'est[1]. »

En 1238, Philippe III rendit l'arrêt suivant relatif à Saint-James : « *Cùm burgenses nostri Sancti Jacobi de Beurenio nobis conquesti fuissent quod burgenses de Dynamio impediebant quominus possent emere filum, laneum et lanam... nos burgenses de Dynamio coram nobis fecimus adjornari... quâ die recognoverunt quod burgenses nostri Sancti Jacobi de Beurenio, in duabus nundinis possunt emere filum, laneum et lanam, excepta die mercati... donec burgenses ville de Dynamio emerint quantùm voluerint... et sic fuit usitatum*[2]. »

En 1266, Robert Doissey était capitaine de Saint-James au nom de Saint-Louis.

En 1316, Louis-le-Hutin, par libéralité ou par reconnaissance, fit don au duc de Bretagne de la ville de Saint-James, « nostre ville de S. James de Beuvron et la chastellenie doudit lieu, o toutes les appartenances, fiefs, seigneuries, rentes et demaines, especialement o toute la haute justice desdits lieux[3]. » Il promettait en outre que si cette ville ne valait pas mille livres de rentes, il lui ferait assigner le surplus sur les terres de son domaine qui seraient le plus proche ; mais il exigeait aussi que le surplus des mille livres lui serait rendu. Philippe

1 D. Lobineau, tom. 1er, p. 233. — 2 *Olim*. 2. 159. — 3 *Preuves*. 469. D. Lobineau. Le roi Jean y data une charte *apud S. Jacobum super Bevron*.

de Valois ayant trouvé que cette terre valait plus de mille livres, la reprit et donna un échange.

En 1359, deux capitaines anglais, Windsor et Pleby, vinrent, avec leurs compagnies, faire des courses jusqu'à Saint-James. Duguesclin qui était à Pontorson, et qui en fut averti, assembla ses amis, chargea les Anglais, les défit, et emmena dans la ville dont il était gouverneur les deux capitaines Anglais[1].

Dix ans auparavant était mort un des plus braves capitaines de Saint-James, qui l'avait défendu deux fois avec succès contre les Anglais, Raoul Guiton, qui reçut de Philippe-le-Valois ce témoignage : « Raoul Guiton, escuyer, a tenu et gouverné le fort de S. Jacques de Beuron bien et loyaument et l'a tenu françois à grants couts frais et missions tant par deux peines de siége que les Anglois mirent devant comme autrement... en juing 1348. » Il mourut à Saint-James, et on grava ces mots sur sa tombe : « Cy gist R. Guyton esc. capitaine du fort de céans pour le roy nostre sire qui trespassa le 14 juing l'an de grace 1349. Priez Dieu pour l'âme de ly. »

Nous avons pour ce siècle des titres relatifs à la vallée de Beuvron et à ses nombreux moulins : « *Littera W. Tardif quod tenet esclusam de valle de Beur. in bono statu. — Lit. quod tred. molendini de Bruille in valle Beuronis ad nos pertinet* 1322. — *De molendino de Bige. — De Bore. — De Beurone. — Du Deluge. Ibid.* 1322[2]. »

Jean Paynel, chevalier, sire de Marcey, était capitaine de cette place à la fin de 1355, et Pierre de Villiers le remplaça l'année suivante : ce dernier était en même temps capitaine de Pontorson[3]. En 1367, Fraslin Avenel fut nommé capitaine de Saint-James, et Guillaume le Bègue de Fayel en

1 Hist. 358. — 2 Mss. n° 34. — 3 *Extrait d'un compte des gages des gendarmes. Ap.* M. de Gerville.

1379. C'est en cette année que Charles v rendit son ordonnance précitée.

En 1386 mourut Sylvestre de La Cervelle, évêque de Coutances, originaire de Saint-James.

En 1418, Vigor de Clinchamp prit possession de la capitainerie de Saint-James, probablement au nom du roi d'Angleterre. On fit, en 1424, le dénombrement de cette place. On y trouva *(intra muros)* 277 feux et 1,328 habitans[1].

L'époque de l'occupation anglaise fut féconde en affaires militaires pour l'Avranchin : une des plus importantes eut lieu sous les murs de Saint-James. Un conteur moderne nous offrira une introduction à une ancienne narration de cet événement :

« Si le lecteur, qui nous a déjà si souvent et si complaisamment suivi dans nos excursions historiques à travers la vieille France, veut bien, cette fois encore, faire avec nous un pas rétrograde, nous le transporterons à quelques lieues de la jolie petite ville d'Avranches, au pied d'un château-fort dont les murailles, cachées à cette heure sous l'herbe, ceignaient bravement le bourg de Saint-James-de-Beuvron. Sur l'emplacement occupé par les vertes et grasses prairies qui s'étendent jusqu'à Pontorson, s'élevaient alors les logis de l'armée de Bretagne, qui, depuis le carême de 1425, était venue mettre le siége devant le château de Saint-James. En jetant les yeux sur le fossé qui ceint le camp... on reconnaîtra que c'est un capitaine savant dans l'art de mener une bataille qui a tracé le plan de ces fortifications, établies à la fois pour l'attaque et pour la défense... C'est ce qui pouvait arriver d'un jour à l'autre à l'armée de Bretagne, s'il plaisait aux Anglais d'Avranches de venir en aide à leurs frères de Saint-James[2]. »

1 *Extrait d'un compte des gages des gendarmes. Ap.* M. de Gerville. — 2 Alex. Dumas, *Scènes hist., Soirées du faub. S. Germain.* II. p. 157.

A cette exposition du romancier contemporain, aux détails dramatiques duquel nous renvoyons, ajoutons le récit du secrétaire même du héros de cette affaire, G. Gruel, historien du connétable de Richemont :

« Et de là allèrent mettre le siége audict lieu de Beuvron et fut en caresme et ne dura ledict siége que huict ou dix jours. Et dist-on que le chancelier de Bretagne fist retarder le payment des gens de guerre, et à l'occasion de ce ils n'avoient de quoy payer les marchands qui leur amenoient les vivres. Et pour ce fut conclu l'assault par grande délibération de conseil. Et quand ceulx qui estoient audict assault devers l'estang montoient pour combattre main à main à ceulx du dedans, ils veirent une grande compaignie de gens d'armes qu'on avoit ordonné à faire les courses durant ledict assault. Car le comte de Suffolc et le sire de Scales estoient à Avranches. Et ainsi cuidèrent nos gens que ce fussent les Anglois et se commencèrent à retirer. Et alors lesdicts Anglois saillirent sur eux et en tuèrent et firent noyer un grand nombre en l'estang dudict lieu et ceulx qui estoient de l'autre côté n'en sçavoient rien. Et se fallut retirer et y eut grande multitude de gens morts et prins.... et ceste nuict plusieurs commencèrent à desloger sans congé, les uns blessez, et les autres pour les conduire. Et bientôt après meirent le feu ès logis dudict siége de Beuvron et tantost l'on vint dire à monseigneur le connestable et à monseigneur d'Estampes, son beau frère, qu'ils seroient bruslez s'ils ne se sauvoient et que tout le monde s'en alloit. Et ainsi montèrent lesdicts seigneurs sur petits chevaulx pour cuider faire demeurer ceulx qui s'en vouloient aller ; mais homme ne vouloit arrester. Et tant que mondict seigneur le connestable fut abatu en la presse cheval et tout et passoient par dessus luy qui ne l'eust secouru et conveint malgré luy s'en venir quand et les aultres, ou demeurer bien

seul. Et pensez que c'est grand chose quand un dessarroy se met en un grand ost, et de nuict[1]. »

Cette affaire, dans laquelle la défaite fut causée par la panique et l'indiscipline, est racontée avec des détails variés par les historiens. Quelques-uns donnent 20,000 Bretons au connétable : ce qui paraît très-considérable. Jean Chartier et l'auteur de la Chronique de la Pucelle donnent aux Anglais six à sept cents hommes : des historiens français et bretons[2] disent 6,000. Tandis que Gruel fait ignorer aux assiégés la panique des Bretons, D. Lobineau met ceux-ci entre deux feux : « Les Bretons n'avaient pour aller à un boulevard qu'ils devaient attaquer qu'un petit chemin difficile et dans le moment où ils commençaient à descendre dans le fossé, ils entendirent crier des deux côtés : Salberi et Suffolk ! En même temps Nicole Burdet qui commandait dans le boulevard fit une vigoureuse sortie par une fausse-porte[3]. » Le général anglais, Rameston, secondé par Burdet et Ph. Branche, selon M. de Gerville, fit une sortie qui acheva de dissiper les Bretons. Le combat, commencé sur les bords de l'étang de Saint-James, eut pour principal théâtre un terrain près du roc de Dierge qui s'appelle encore aujourd'hui la Bataille. Les Bretons arrivèrent le lendemain au point du jour à Antrain.

Le jour saint Pierre 1448, le maréchal de Lohéac reprit ce château sur les Anglais sans aucune difficulté. Dès-lors il est resté à la France : le mariage d'Anne de Bretagne le rendit inutile contre cette province.

Un des fils du grand Montgommery, Gedéon, eut la capitainerie de Saint-James, d'après une pièce du château de Ducey. Une autre du même dépôt nous montre la geôle de

1 *Mém. Petitot.* — 2 Villaret, d'Argentré, Lobineau. — 3 Al. Dumas, tom. 1er, p. 367.

Saint-James désignée dans un partage entre les fils de Gabriel II, autre fils du grand Montgommery.

En 1605, une peste ravagea Saint-James, ce qu'atteste une charte de Louis XIII.

En 1705, une maladie contagieuse y fit périr plus de 300 personnes [1].

Les dernières guerres qu'ait vues Saint-James sont celles de la chouannerie. Des engagemens assez vifs eurent lieu dans ses environs où les chouans avaient pour chef un homme actif et entreprenant, nommé Boailly.

Au-delà du Beuvron, sur un coteau aux contours capricieux, au milieu d'un vaste parc verdoyant, semé de bouquets d'arbres et sillonné de sentiers sinueux, flanqué de deux foutelaies mollement ondoyantes et arrondies en dôme, est le château de la Paluelle, le plus pittoresquement assis de l'arrondissement, édifice irrégulier, où l'on remarque le colombier du XVI<sup>e</sup> siècle, le toit aigu du XVII<sup>e</sup> et les italiennes du XVIII<sup>e</sup>. C'est bien là l'habitation seigneuriale, majestueuse, mais un peu froide du siècle de Louis XIV, auquel le nôtre à ajouté la propreté, le caprice et la grace du parc anglais. Ce nom de la Paluelle, *Paludella*, ne se concilie guère avec les eaux pures et le fond caillouteux de la rivière qui baigne son coteau : c'est sur les bords de la Dierge, dans un lieu marécageux, où se trouve la Vieille-Paluelle, qu'il faut chercher l'origine de ce mot. Le château de la Paluelle s'appelait primitivement les Granges ; une vieille tour s'y appelle le Petit-Château. Jeanne Besiel, qui épousa Michel de La Paluelle vers 1530, le porta en dot à cette famille, et ce fief prit le nom du mari.

La vavassorerie de la Paluelle, située sur le bord de la Dierge doit remonter au moins au XIII<sup>e</sup> siècle, puisque depuis Saint-Louis on n'a institué que des fiefs [2]. C'est là que naquit au XIV<sup>e</sup> siècle Pierre de La Paluelle qui fut nommé patriarche

1 Mss. de Villiers. — 2 D'Hozier, p. 227.

de Jérusalem et envoyé par le roi de France pour traiter de la paix avec le soudan. Il composa plusieurs ouvrages théologiques, un livre intitulé : *des Guerres du Seigneur*, et une Chronique des rois de Jérusalem[1]. Un seigneur de La Paluelle se trouvait au nombre des 119 chevaliers défenseurs du Mont Saint-Michel, Louis de La Paluelle, cité dans la liste manuscrite et dom Huynes[2]. Il portait d'*azur à trois molettes d'argent.* Cette famille avait pour devise : *Mihi gloria calcar.* Le roi d'Angleterre donna la Paluelle à Philippe Branche.

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, Tristan de La Paluelle rendit aveu à Louis XIII de son manoir et de ses dépendances, dans lesquelles on remarque « un coulombier vollant les moulins de la Paluelle, étangs et pêcherie, la Hebronière, Laulnay[3]. » Charles de La Paluelle, attaché à Richelieu et à Mazarin, nommé baron en 1638, créé marquis de La Paluelle[4], vint habiter aux Granges, lieu qui reçut son nom. Il faisait partie du Prieuré de Saint-James.

Le dernier La Paluelle ne laissa qu'une fille. En 1687 elle épousa Gaspar de Carbonnel de Canisy, dont les descendans possèdent aujourd'hui le château. Cette famille n'est pas moins illustre que la précédente : il y avait un Carbonnel à la Conquête[5]. Toutefois les La Paluelle se prétendaient être d'origine gauloise : un Guillaume de La Paluelle répondit à Robert Doessey, capitaine de Saint-James, dans le XIII<sup>e</sup> siècle « que si les eaux n'avoient pas au temps de jadis submergé le manoir lieu et sieurie de ses pères, il prouveroit qu'il est de noblesse gauloise, ce dont le sieur Cheftaine se contenta, ains estant preux et hommes d'armes ayant servi es bandes de par de là[6]. »

1 M. Desroches, tom. II, p. 33. — 2 Voir le Mont. — 3 Mss. de M. de Guiton. — 4 Dumoulin dit encore le marquisat de Beuvron. — 5 Liste de Duchesne, p. 1124. Carbonnel, *coupé de gueules et d'azur à trois besants d'hermine.* — 6 *Ap.* M. Desroches, ch. 9.

Saint-James avait deux églises, celle du Prieuré, *intra muros*, et celle de Saint-Martin dit du Bellé, *de Bello*, bâtie par Guillaume en souvenir du patron de la Conquête, comme il avait fondé sur le théâtre même de sa victoire l'abbaye de la Bataille. De cette église il ne reste plus qu'un élégant portail ogival, que, par un pieux respect, on a réédifié comme porte du cimetière, et quelques fenêtres acquises par M. de Guiton et rétablies dans sa chapelle. Elle existait encore, mais à l'état de ruine, il y a une vingtaine d'années : les amateurs en possèdent un carton par M. Le Normand, qui offre une tour à bâtière, à lanterne ronde, son portail du XIII[e] siècle et quelques baies gothiques. On remarque sur sa tour les traces de l'incendie qui dévora l'édifice. Dans sa visite de 1708, l'archidiacre Bragelongne trouva Oresve, curé de Saint-Martin-de-Saint-James, établi dans le Prieuré : un incendie avait consumé son église et n'avait laissé que les murs et la tour. Le curé eut un procès avec Charles Guiton : il avait brisé son écusson peint sur les vitraux et avait enlevé les pierres tombales. Les Guiton étaient patrons de cette église, de haute antiquité, puisque dans une charte de 1254 Raoul Guiton est qualifié de *Persona S. Martini de super Beuron*. Le curé fut condamné à remettre les choses à leur place, mais les vitraux ne purent être refaits, le secret de cette peinture étant perdu.

Saint-Martin était l'église paroissiale de Saint-James, et, s'il faut en croire l'Enquête précitée, était « une des plus belles et des plus grandes du diocèse [1]. La chapelle Saint-Ermel était « *intra limites parrochialis ecclesie S. Martini de Belle* » dit une collation de cette chapelle en 1586 [2].

Cette église fut le théâtre d'une attaque violente qui montre l'animosité héréditaire de deux familles, l'audace et la puissance d'un gentilhomme, même sous Richelieu, et le ferment

1 Voir Saint-Benoit. — 2 Mss. de M. de Guiton.

des haines religieuses mal éteintes. Elle fut l'objet d'une plainte au Parlement dont nous extrairons les traits essentiels :

« Disent les supplians que François Guiton de La Villeberge a droit de séance à banc dans la chapelle N. D. de l'église S. Martin de S. James, qu'il entretient les vitres de ladite chapelle où sont ses armes,... lequel banc fort vieil avait à jour passé servi à la devanture dudit Guiton, lequel n'ayant encore atteint l'âge de vingt ans, et le sieur de La Paluelle se servant de sa minorité, peu de jours avant la fête S. Martin auroient ôté le banc et ne se contentant pas du banc qu'ils ont dans le côté dextre du chœur, voulant obliger ledit Guiton à prendre séance avec le commun du peuple ; ce que voyant N. Billeheust et Guiton avoient prié le curé de parler auxdits de La Paluelle... ayant fait refus les supplians auroient fait replacer ce banc... Les supplians étant allés le jour de S. Martin à la messe, lesdits de La Paluelle voulant continuer leurs violences avoient envoyé en poste guérir Budes et ses gens et avoient fait assembler en leur maison des Granges 70 hommes qu'ils avoient armés de pertuisanes, hallebardes, mousquets, arquebuses et carabines, et s'étant armés de cuirasses en l'assistance dudit Budes sieur de Sacey, avoient conduit toute cette cohorte à la porte de l'église, avoient fait monter six mousquetaires dans la tour, et ayant laissé dehors huit mousquetaires avoient fait entrer quatre hommes portant pertuisanes suivis de six arquebusiers ayant le chien rabattu, après lesquels suivoient 25 ou 30 hommes armés de carabines, arquebuses à gibier et pistolets ayant tous le chien rabattu et l'épée nue, lesdits Budes et de La Paluelle abordèrent les supplians entendant la sainte messe, étant le prêtre à la consécration et avoient saisi les supplians au collet leur tenant le pistolet contre la tête et disant avec blasphêmes exécrables qu'il falloit mourir. Ce que voyant ledit de Billeheust dit à Budes : Et quoi, M. de Saccy, ce ne sont pas là les protestations d'amitié que me fites avant-hier à votre maison. A

quoi fut dit par ledit Budes que c'étoit trop raisonner et qu'il falloit mourir. Ce qu'entendant les supplians s'étoient jetés entre les bras du prêtre qui avoit été obligé de quitter la consécration. Ce que voyant lesdits Budes et complices avoient poursuivi les supplians contre l'autel disant : Ventre de Dieu, coquins, il faut mourir, vous êtes des huguenots et faites les galans. Il vous faut des bancs, je renie Dieu, vous mourrez présentement, si ne voulez mettre l'épée à la main. A quoi ledit de Billeheust ayant reparti qu'il n'y avoit apparence de commettre de telles violences en ce lieu, lesdits de La Paluelle avoient dit audit Guiton : Mon petit mignon, c'est à vous à qui nous en avons et faut voir ce que savez faire ; mettez l'épée à la main ou je vous tue. Ce que lesdits complices eussent fait cessant que le vicaire qui disoit la messe s'étoit porté au-devant des coups et à l'aide de la foule du peuple avoit favorisé la retraite des supplians... Les complices se ruèrent sur le banc et le mirent en morceaux, proférant infâmes blasphêmes du nom de Dieu et retardèrent plus d'une heure la consécration... Lesquelles violences ont été faites au préjudice des édits du roi et à la passion des supplians, lesquels à cause de l'autorité desdits complices sont empêchés de se plaindre par-devant les juges des lieux... ont recusé la juridiction d'Avranches, etc.[1] ».

Saint-Martin formait une seule paroisse avec Saint-Benoît « *unico pastore regi solitas,* » quoiqu'il soit spécialement désigné : Montmorel avait en 1275 un héritage : « *In parro-*

1 Mss. de M. de Guiton. Le banc fut rétabli. Un La Paluelle fut estropié par de Billeheust. Guiton enfonça deux côtes dans un carrefour à Budes qui en mourut. Sa veuve y planta la croix dite Budes-teillé. Guiton alla de là servir en Allemagne. 24 ans après, Henri Budes l'ayant rencontré à Rouen lui reprocha la mort de son père ; un duel eut lieu : Budes reçut une blessure des suites de laquelle il mourut. Voir Saccy.

*chia S. Martin de S. James de Beuvron.* » François Péricard, en 1630, transporta la paroisse au Prieuré.

La Maladrerie de Saint-James est souvent citée dans les documens locaux. La chapelle de Saint-Ermel est mentionnée dans le Pouillé de 1648 qui lui attribue un revenu de 200 l. En 1698, elle n'avait plus que 150. Un acte de 1413, cité par M. Boudent, donne à l'évêque d'Avranches la collation de cette chapelle. Un titre du Mont du XIV[e] siècle nous apprend que « la vavassorerie de la Maison-Dieu de St-Jacques devait hommage à ce monastère étant située en Villiers et en la Croix. L'hôpital ou Maison-Dieu de Saint-James était distinct de la Maladrerie, et n'est pas moins ancien. L'*Inventaire des Titres du Mont* signale une pièce intitulée : *Littera Domûs-Dei de S. J. de Beurone.* C'est sans doute la charte suivante datée de 1244 : « *Ricardus humilis abbas Priori et fratribus Domûs Dei S. Jacobi super Beurone presentibus litteris confirmamus quod ipsi teneant... quale quod habent apud villam quod dicitur la Croix in Abrincatino et apud Viliers et Plance quod feodum Reginardus de Cruce miles quondam tenuit de nobis reddendo 5. s. ad manerium nostrum de Ardevone*[1]. » Un acte de 1457 attribue à cette maison le droit de havage. La Maladrerie y fut réunie, en 1698, et alors fut nommé le premier chapelain à gages de cet hospice, en remplacement du prieur. La statistique de cette année lui attribue un revenu de 200 liv. En 1707, il fut confié à des religieux de Saint-Thomas-de-Villeneuve. En 1720, y fut enterré son restaurateur, le bon abbé Bragelongne[2]. En 1830, une chapelle fut construite sur l'emplacement de l'ancienne.

Le couvent des dames Trinitaires dont la chapelle n'a d'intéressant qu'un bénitier, la Maison des Retraites dont l'oratoire a été décoré avec goût par les missionnaires diocésains, bordant la rue du Mont, complètent la liste monumentale de Saint-

1 Contin. du *Cartul.* — 2 Notice manuscrite de M. Sursois.

James [1]. Elle est voisine du manoir d'Auberoche et du cimetière où nous avons montré le portail de Saint-Martin, et où l'on remarque la tombe d'un étudiant de dix-huit ans, A. Ameline, sur le marbre de laquelle est un cadran solaire avec ces vers :

> Puisque nos vœux et ta jeunesse
> Ne purent t'arracher au sort,
> Repose ici.... notre tendresse
> Nous rassemblera dans la mort.

A une demi-lieue de Saint-James, au pied d'un coteau escarpé dont le Beuvron suit les contours, au bout d'une longue rue, est la chapelle de Saint-Benoît, autrefois église paroissiale de Saint-James, avec Saint-Martin-du-Bellé pour annexe. En effet on lit dans l'Enquête précitée : « S. Martin a toujours été annexe et succursale de S. Benoît, régie comme elle et par un même curé, et les habitans comme ne faisant qu'un corps avec eux étaient imposés en un seul et même rolle à taille. »

La tradition parle d'une abbaye de Saint-Benoît qui aurait été établie très-anciennement dans ce lieu, et cette tradition a peut-être quelque élément de vérité. En outre, on montre, dans une prairie de cette vallée, une pierre miraculeuse sur laquelle l'œil d'une foi complaisante reconnaît l'empreinte des côtes du saint et ses larmes intarissables [2]. Il semblerait que

1 Les archives de la Société d'Archéologie renferment un intéressant Mémoire de M. Sursois, plein de détails modernes sur les monumens de cette localité. — 2 Cette pierre pourrait bien être un dolmen. M. Hairby dit d'elle : « Entre Saint-Benoit et Saint-James, dans un site solitaire, tel que le demandait la religion druidique, il y a une pierre qui a la forme d'une tombe, presque enfouie dans la terre, qui n'est pas vue sans frayeur par les superstitieux habitans de la localité. Ils vous montrent près de là des monticules qu'ils croient avoir été formés de têtes de victimes. » *Avranches and its Vicinity*, p. 15.

l'église de la paroisse devrait être aussi ancienne que sa succursale : toutefois il n'y reste rien de roman, excepté peut-être les fonts. Elle semble appartenir au XVIe siècle par sa grande ogive de l'est, son portail cintré, des restes de vitraux et son campanier à deux tinterelles.

En 1370, le moulin du Pré en Saint-Benoît, et en 1372, le moulin du Déluge furent acquis par le Mont Saint-Michel[1]. En 1587, le Fief du prieur fut aliéné par le sieur de Romilly, au bénéfice de Saint-Benoît et de Saint-Martin. Il faisait partie de la donation affectée au prieuré par les ducs de Normandie. Les guerres de religion furent vives dans le Saint-Jamais : « Les églises de S. James et de S. Benoît furent ruinées par des gens iniques et mal vivans, les images rompues et cassez les livres bruslez et les vitres rompues avec les cloches et les ornemens perdus et emportez par lesdits perfides et méchans. Somme toute il y eut grande persécusion des gentz d'église[2]. »

C'est près de Saint-Benoît, dans le lieu élevé appelé Longue-Touche ou Lantouche que s'établit primitivement le monastère dit depuis Montmorel : et ainsi s'explique un peu cette abbaye de Saint-Benoît dont parle la tradition. Le *Gallia* parle ainsi de ce premier siège de Montmorel : « *Abbatiæ fundamenta prius posita fuerant in quadam villa nomine Longe-Touche quæ adhuc cernuntur, sed mutato consilio Monmorellum ob aquarum utilitatem aquarum translatum est ædificium.* » Lantouche appartenait à Montmorel, comme nous l'apprend son Cartulaire : « *Ex dono Joh. de Sulligneio sedem malendinorum in Bevrone et cursum aque et Longam Tuscam*[3]. » — *Carta J. Lovel quorumdam que habebat in Longa Tuscha* 1259. Jean de *Longa Toscha* est cité dans les *Rôles de l'Échiquier* près de Robert *de Juilli.*

Saint-Benoît est riche en noms significatifs : Cassini cite un

1 D. Le Roy. — 2 Mss. de M. de Guiton. — 3 *Conf. ep. Ab.* 1210.

lieu appelé les Millières; les champs voisins de la pierre qui pleure les larmes de Saint-Benoît, s'appellent les Châtelets et les Landelles; il y a le village de la Maladrerie, celle de Saint-James, le hameau des Villettes, Thannel, et Haut-Thannel que l'on peut rattacher à l'étymologie de Tanis, Blet avec sa vieille maison et le manoir d'Auberoche, *Alba roca*, maison seigneuriale de la paroisse. Raveu de Campront, sieur d'Auberoche, était seigneur de Saint-Benoît à la fin du XVI^e siècle, et son fils fut tué en 1590, dans les guerres de religion, dans la maison du cheval Noir à Avranches. Un Garnier et un Othon d'Auberoche étaient avec du Guesclin à la bataille de Navarrette [1]. Montitier est cité dans une charte de Montmorel: « *Tribus sol. in parrochia S. Benedicti supra Bevron apud Montiter* ou *Montitier* [2]. »

## VII.



## Commune de Saint-Laurent-de-Terregatte.

> « Jehan ainzné fils du Roy de France.... à la supplication des religieus de Montmorel affermanz qu'ils ont bons et justes titres de l'église de S. Lorenz de la terre gaste. »

L'HOMME aime le beau; mais il est rare qu'il aime le beau qui se trouve autour de lui ou dans son voisinage: il ignore ou méconnaît les objets habituels et voisins, et va

1 Poème de Cuvelier. — 2 Charte sans date, vers 1200.

admirer des beautés qui ont l'attrait de l'éloignement ou l'avantage d'une réputation toute faite, mais aussi usées par une banale curiosité. Cette remarque s'applique à l'Avranchin. Cependant Avranches a sa baie, Mortain ses rochers et ses cascades[1], St-Laurent a ses rochers du Jalours, que les Anglais connaissent mieux que nous, ses gorges où s'encaisse la Sélune, ses îlots là où elle s'étale, ses barrages bruyans, enfin une réunion de beautés grandioses et variées que l'on ne va guère visiter. Ses noms de Mirande, de Beauregard, de Plaisance intéressent l'artiste; ceux de Fondolière, Cavardille, la Roche-aux-Larrons, la Roche-aux-Fées, la Roche-au-Lièvre, la Roche-qui-Boit, intéressent le poète et l'amateur de légendes; l'archéologue est réjoui et piqué au vif par ces noms antiques de Plessis, de Chatel, des Chatelets, du Chatellier, du Château-sur-Lair, propriété des Hauteville, qui prétendent descendre de Tancrède, de la chapelle du Jalours, dont un bénitier est le seul vestige, de celle du manoir de Rouffigny, de la Lande, dédiée à la Vierge, du château de Dorière, du Prêche qui était à la Cour.

Cette commune forme à peu près un triangle dont la base s'appuie à la Sélune et au Lair, et dont les deux côtés, artificiellement tracés, confinent à Saint-Aubin. Le nord s'élève en un promontoire angulaire, dit le Jalour, où l'on trouve, avec une vue magnifique, des noms archéologiques. La tradition a conservé le souvenir d'une ville.

La tradition exagère assez souvent, mais part généralement d'une vérité: une épée a été trouvée à l'endroit appelé Bondelait; un gué pavé existait au Pont du Bateau; M. Desroches signale des découvertes plus positives: « Dans les ruines du camp du Jaloux[2], on a trouvé des mosaïques, des coins

1 « Je ne connais pas de site plus pittoresque, dit M. de Gerville, ni qui approche davantage de ceux qu'on va chercher en Suisse. Il est étonnant que Mortain ne soit pas plus visité des voyageurs. » *Châteaux.* — 2 Cassini écrit Jalour. C'est aussi la prononciation locale.

de bronze, et en creusant dans l'enceinte du camp, un ferrement qui ressemblait à un bout d'épée, une poignée d'épée en or, du charbon, des poteries très-grossières... On a ouvert un tumulus dont la voûte a été faite de main d'homme. Le camp offre encore des lignes de circonvallation, une partie de ce rocher porte le nom de Châtelet, Moire-Toupe et de la Roche-aux-Fées [1]. »

Il suffit de voir le Jalours pour reconnaître que la nature l'a disposé pour être une vigie, d'où l'on peut surveiller un vaste pays.

Le bourg de Saint-Laurent a dû être considérable. Outre l'église, qui est vaste, il y a une grande chapelle de la Vierge, que l'on dit plus ancienne, mais aujourd'hui, à part deux statues, elle n'a rien qui remonte au-delà du XVI[e] siècle. Il y avait des halles et auprès un pilori. On prétend qu'il y a eu un prêche à la Cour. On distingue quatre époques dans l'église : le roman est représenté par le portail, deux contreforts, une fenestrelle, la base de la tour et une porte bouchée au sud; deux fragmens de colonnettes très-pures, à l'entrée du chœur, accusent le XIII[e] siècle et font regretter un élégant sanctuaire; les deux transepts sont du XIV[e] ou du commencement du XV[e]. Le reste est des deux derniers siècles. La voie de la nef est dallée de tombes : quelques-unes sont des Scot, une ancienne famille de la paroisse. Une large tombe, qui sert d'échalier au cimetière, est celle de Colin de La Binolaie, 1581. Une particularité de cette église, ce sont des sculptures plates qui a distance imitent la peinture. Une d'elle offre ces mots qui rappellent les artistes et les copistes du Moyen-Age : « Priez pour les peintres qui ont décoré cet autel. »

A cette commune se rattachent plusieurs documens que nous disposerons dans leur série chronologique.

1 *Histoire du Mont Saint-Michel*, chap. V.

Au XII[e] siècle, Adam de Saint-Laurent accompagna le duc Robert à sa croisade.

En 1210, l'évêque d'Avranches confirma les droits de l'abbaye de Montmorel sur les églises de Saint-Laurent et de Saint-Aubin : « *Ex dono Juhelli de nemore medietatem eccl. S. Albini de Terra Wasta, et medietatem eccl. S. Laurentii... Ex dono filii P. Hamelin et Britonum et Gisleberti de Doreriis, et W. de Ferreriis et Hamelini filii Burgenses et Doisnellorum aliam medietatem eccl. S. Albini... Ex dono Rob. de S. Johanne et Olive uxoris sue quartam partem eccl. S. Laurentii... Ex dono Godefredi de Montdisder masuram de Blancharderia. Ex dono Rad. Hamelin masuram de Colorei*[1]. »

Une charte de Montmorel, de 1228, relative à Saint-Laurent, contient les détails locaux suivans : « *Ego Rohes de Landa viduæ dedi... duas garbas decime de duabus masuris, scil. de Landa et de Burneleia, quas Ric. de Larsit pater meus mihi donavit in matrimonio.* »

Dorière est encore cité : « *Ex dono Gisleberti de Doreriis et Aeliz filie ipsius* XII *cenom. in feodo Morinenerie et unum pratum in croso et tenementum Huberti hai.* » De même le Sur-le-Lair : « *Ex dono Rob. de Sorleleir tenementum W. Orri.* »

En 1334, fut rendue cette lettre : « Jehan ainzné filz du Roy de France duc de Normendie conte d'Anjou et du Maine au bailli de Costentin ou a so leu tenant salut... a la supplication des religieus de Montmorel affermanz que ils ont bonz et justes titres de l'église de S. Lorenz de la Terre Gaste laquele nostre S. Père le pape lour a appropriées a leur usage et que ils ont eu seisine de presenter y de si lonc temps que il n'est memoire du contraire jusques a ore que aucuns leurs malvoillanz nous ont donné a entendre que elle appartient a

1 *Cartulaire de Montmorel.*

nostre presentation et ont de nous empetré sur ce letres subreptices si comme lesdiz religieus dient nous te mandons que appelez oveque toi nostre procureur et nostre conseil de ta baillie, vous voiez ensemble les titres que lesdiz religieus ont de l'église dessus dicte et icels veuz et sceu le tems de la seisine[1]. »

Tandis que Roussel, Phil. Olivier, de Saint-Laurent, refusaient obéissance au roi d'Angleterre, conquérant de la Normandie, G. de La Binolaie faisait sa soumission, et le roi étranger lui faisait don de ses biens : « 28 novembre 1419. Expédition du don fait à G. de La Binolais, escuyer, des héritages à lui rendus et délai jusqu'à Noel pour l'hommage et le dénombrement[2]. »

A la fin de ce siècle, Montfaut trouva noble dans cette paroisse G. Taillefer, un des descendans du jongleur d'Hastings.

En 1573, un abbé de Montmorel, qui avait dirigé cette abbaye pendant vingt-deux ans « *tædio vitæ affectus*, » dit le *Neustria*, Pierre Cornille, se démit de ses fonctions, et devint prieur ou curé de Saint-Laurent, « *a presenti monasterio dependentis.* » Le *Gallia* semble donner une autre raison à sa démission. Tourmenté par les Montgommery, à qui Montmorel avait été donné, il alla trouver Charles IX dans son voyage au Mont Saint-Michel. Ce prince lui accorda des lettres de protection : cependant il se démit bientôt en faveur de son neveu.

En 1648, l'église rendait 800 liv. ; en 1698, 100 liv., et il y avait cinq prêtres; 410 taillables payaient 2,010 liv. ; les gentilshommes étaient G. de Pontavice, seigneur du lieu, Ch. de La Broise, J. B. Martin, sieur de Sureté, J. de Romilly, P. de Pontavice.

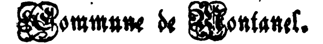
Sur un mince affluent de la Sélune est un assez joli châtelet à tourelles et à toits aigus : c'est le Pendant, propriété

1 *Cartulaire de Montmorel.* — 2 Vautier, p. 1,322.

des Dogeru, qui a une chapelle isolée. Auprès est le Fieu, où l'on remarque une jolie fenêtre lancéolée à deux transoms.

Comme Saint-Aubin, Saint-Laurent abonde en croix : il y a celle du Bourg, celle du Natrel, celle de Moulines, celle de l'Hivet, celle qui est voisine du Pont-du-Bateau, etc.

## VIII.



Basilica Osmundi Asnel.

MONTANEL affecte la forme générale d'un triangle dont la base s'appuie à la Bretagne, et dont les côtés longent Sacey et Argouges. Le côté de l'ouest est une ligne à peu près idéale ; celui de l'est est la ligne du ruisseau du Gaut et d'un tronçon de la Dierge ; celui du sud est tracé par le ruisseau du Corblu. Deux bouquets et un bois, celui de Blanchelande, qui renferme la Forêtrie, donnent à sa surface une physionomie particulière. Au village du Gué de la Vallée se trouve le point le plus méridional de la Normandie qui se projette comme un coin dans le sein de la Bretagne, son ancienne ennemie. Les noms locaux intéressans sont Guivray, la Croix-des-Herberets, Frilouse, le Mès-Roger, Mategra, le Portail, le Gué-au-Mesle.

Au bord de l'antique voie d'Avranches à Rennes, voie romaine dite *Cheminum calciatum*, aux marches de Bretagne, est la motte de l'humble église de Montanel, tout étonnée de s'être appelée *Basilica Osmundi Asnel*. Son campanier est

posé, chose rare, sur un des transepts. Un bel if antique et vigoureux, au tronc tordu, aux branches échevelées et comme fouettées par la tempête, ombrage un portail moderne, après avoir abrité la porte romane de l'oratoire des Asnel. De celui-ci, il ne reste rien, excepté peut-être deux fenestrelles. La fenêtre occidentale est assez bien profilée, mais elle est bouchée. Sur le transept qui porte le clocheton on lit un mot qui semble jeté aux Huguenots : « *Anathema oblivionis.* » Il y a deux fenêtres étranges au centre, très-écrasées et cordonnées à leur rebord. Dans l'intérieur, il y a un vieux saint Brice, le patron, et quelques vieilles tombes, entre autres celle de François Guiton, celui qui fit une blessure mortelle, au carrefour de Budes-Teillé, à Budes, qui l'avait voulu tuer dans l'église de Saint-Martin-du-Bellé. Louis XIII lui donna sa grace. Une tombe du cimetière porte cette épitaphe : « Cy gît le corps de Le Tullié, curé de Montanel, confesseur de la foi. 1834. » M. Desroches signale dans cette église une pierre sépulcrale de la maison Asnel, sur laquelle on voit cinq croix de Jérusalem.

Au XII[e] siècle, Gilbert d'Avranches souscrivit au don de l'église de Montanel à Marmoutier : elle est appelée dans la charte : *Basilica Osmundi Asnel.* Elle est encore appelée dans le Cartulaire de cette abbaye : *Capella Osmundi Aselli*, ou *Osmundi Asnel, alias Montanel* ou *Montasnel.* Cette latinité donne du lieu une étymologie qui rentre dans la règle générale. Voici quelques traits de la première charte : « *Turgis eps. Abr. tempore ecc. de Argogiis et capella Osmundi Asnel data est monachis de Saciaco a Gisleberto de Abrincis de cujus fisco erat... de ea per capellum de pellibus agni factum monachos revestivit...* » Voici quelques traits de la seconde : « *G. Depresle dedit tertionariam de Basilica Osmundi Asnel quam donationem concessit Gislebertus de Abrincis... totam terram de cimeterio et unam masuram juxta cheminum calciatum.* »

En 1648, l'église de Montanel valait 300 liv. ; en 1698,

1,000 liv.; il y avait trois prêtres, outre le curé; la taille était de 1,404 liv., payées par 206 taillables. Les gentilshommes étaient alors J. de Clinchamp, Ch. de Céaux, Fr. Guiton, s[r] de La Villeberge, et Ch. Guiton, s[r] des Biards. Le patronage alternait entre Marmoutier et l'évêque d'Avranches.

La principale illustration de Montanel est son château de Montaigu : « Ses ruines et son emplacement, dit M. de Gerville, suffisent pour prouver qu'il fut assez fort et assez considérable. Connu de temps immémorial sous le nom de Montaigu, il se trouve placé à l'extrémité d'une colline, à l'entrée des gorges septentrionales de la forêt de Blanchelande. Il est entouré d'un fossé profond ; le tertre sur lequel il est situé présente la forme conique, qui distingue souvent l'emplacement des châteaux du Moyen-Age. La tradition du pays rapporte qu'il fut bâti à l'époque de la Conquête. M. Guiton, qui en est propriétaire, croit qu'il fut construit vers 1130, par Osmond Asnel, membre d'une famille qui s'éteignit vers 1300[1]. »

Toutefois ce château n'a pas joué un rôle aussi important que les forteresses de cette ligne, et l'histoire n'en parle guère que pour mentionner sa ruine.

M. Desroches cite, pour le XI[e] siècle, un Givré de Montaigu, qui fut obligé de démolir son manoir, et dit que G. de Montaigu, de Montanel, devint évêque de Terouane. M. Guiton croit que le château fut bâti, en 1130, par Osmond Asnel. Toutefois, il paraît que le manoir des Asnel s'élevait près de l'église, où est une ancienne maison, dite l'Auberge, où l'on a trouvé des débris intéressans, vases, briques, sceaux, etc. Cette seigneurie de Montaigu a appartenu à l'illustre famille des Giffard pendant le XIII[e], le XIV[e], et le commencement du XV[e] siècle. En 1361, selon le Registre d'Argouges, le château fut détruit par les Hanoirs, ou soldats du

1 *Châteaux.*

Haynaut, qu'Edouard III avait à sa solde, ayant épousé une princesse de ce pays. A la fin de ce siècle, Charles VI, pour s'attacher les seigneurs bas-Normands, leur accorda des priviléges, et permit à un Giffard de fortifier Montaigu[1]. Au commencement du XV[e] siècle, Anne Giffard porta la seigneurie à Gilles de Brée; ensuite elle passa aux Pigace, qui étaient de Vergoncey, mais qui ont laissé leur nom à Montanel dans la Pigacière. Elle passa, par vente, dans la famille de Clinchamp, et, par un mariage, en 1745, dans celle des Guiton, qui la possède encore aujourd'hui.

Sur un terrain plat, mouillé par un petit tributaire de la Dierge, était un château de forme carrée, flanqué de quatre tours, avec des fossés dont on voit encore quelques vestiges: c'était le manoir de la Touche-Villeberge, peut-être la Ville-Dierge, dont le nom sert d'affixe à une branche des Guiton, habitation de M. Guiton de La Villeberge. Il renfermait une chapelle, dont les restes, réunis à des membres anciens, comme les fenêtres de Saint-Martin-du-Bellé, ont été réédifiés par l'antiquaire qui possède l'habitation actuelle. Cette chapelle offre une élégante porte du XIII siècle, une fenêtre du XV[e], et des vitraux du XV[e] et du XVI[e] siècle. La Villeberge, dans les guerres de la Vendée, fut le quartier-général de l'armée royaliste, puis fut envahie par l'armée de Mayence. M. Guiton de La Villeberge a réuni dans cette habitation une riche bibliothèque, un chartrier local, et des tableaux et d'autres objets d'un intérêt historique ou artistique. La Touche-Villeberge nous rappelle les nombreuses Touches de ce quartier, la Touche-Picot, Lande-Touche, la Touche-de-Jouet, la Touche-Gâté, etc. Ce nom, qui signifie bois derrière une habitation, se trouve accolé généralement à un nom propre.

L'église et le village de Montanel sont situés sur la voie

1 R. Seguin, *Histoire milit. du Bocage*, p. 286.

romaine d'Avranches à Rennes[1]. Une charte précitée nous a donné le nom ordinaire des grandes voies au Moyen-Age, dans la traversée de Montanel, *cheminum calciatum*, chemin chaussé. Un titre cité par M. Desroches pour cette localité, mentionne « une pièce de terre, nommée la Rue-Chaussée, qui joint d'un costé à Léonard Videlou, et d'autre au grand chemin chaussé..... Le clos Lembert qui joint d'un costé au sieur de la Bergerie et d'autre à David Le Brie, butte au grand chemin chaussé. » Dans la traversée de la Croix, cette voie recevait un nom analogue : « Un clos qui fut Andreu Paris assis entre le chemin le Rey... 1311. » A Frilouse, M. Desroches a trouvé un gué pavé sur la Dierge, et « des poteries, des urnes romaines, des tuiles à rebords. » Il y a lieu de croire que cette voie était aussi une voie gauloise. C'est à Montanel, sur cette ligne, dans une propriété de M. de La Villeberge, qu'on a trouvé, en 1824, une trentaine de didrachmes gaulois, dont trois statères en or ou en électrum, figurés et décrits dans l'ouvrage de M. Lambert[2]. Ces monnaies des *Abrincatui* se sont plusieurs fois trouvées dans le sol de l'Avranchin[3]. La plus riche trouvaille de ce genre a été faite sur cette ligne à Avranches, au Bourg-Lévêque. On a trouvé d'une fois 568 pièces en argent dans un vase, et dans la terre, dans le jardin de M. de Pirch, qui en a fait profiter le monde savant.

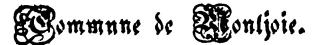
« A Montanel, dans la forêt de Blanchelande, proche la maison de la Brisée, on voit sept gros cailloux posés en rond, » dit M. Desroches, qui fait de ce cercle de pierres un monument druidique. Cette forêt, au centre de laquelle est la Fo-

1 Voir Saint-Pair et la Haye-Pesnel. — 2 *Essai sur la Numismatique gauloise*, p. 26 et 157. — 3 Voir dans cet ouvrage, p. 125, la description d'une monnaie trouvée aux environs d'Avranches, et, p. 135, celle d'une monnaie trouvée dans l'Avranchin.

rêtrie, est avoisinée de localités qui semblent rappeler les chasses féodales, la Porte-aux-Dames, Pique-Louvette.

L'observateur qui parcourra cette localité remarquera peut-être ces bonnets rouges qui couvrent la tête des hommes, et spécialement des *grueliers* de Montanel, souvenir du bonnet phocéen, et du *pileus* de Pâris, rétabli comme symbole de la liberté dans l'époque républicaine. Il remarquera peut-être encore au bord des doués d'énormes blocs de quartz, semblables à du marbre blanc, qui reçoivent les coups de battoir des lavandières, et, sur le sol sévère du granit, pensera aux pays du marbre et du soleil.

## IX.



Montjoie et Saint-Denis.

Le nom de cette modeste localité ne se rencontre pas souvent dans les documens. Si la nature en a fait le point le plus élevé du pays, si le paganisme a consacré cette hauteur, *Mons Jovis*, comme la plupart des grandes cimes, au roi du ciel, l'histoire semble l'avoir oubliée. Cette montagne de Montjoie s'élève à dix lieues de distance et en vue d'un autre Montjoie, et à quatre d'un troisième Montjoie, nom primitif du Mont St-Michel : triple cime qui semble avoir porté l'Olympe dans notre pays. D'autres traces de l'antiquité romaine paraissent avoir été conservées dans des noms locaux, dont deux se retrouvent assez souvent comme stations sur les

voies antiques, les Millières, la Fosse[1], Valjoie, l'opposé de Montjoie, et, à la limite, Bacchus. La tradition locale parle d'un oratoire très-anciennement fondé à Montjoie, et d'un nommé Guillot qui donna sept vergées pour son emplacement: elle va jusqu'à préciser la date, et le fonde en l'an 105. L'église actuelle est peu intéressante, à part sa position élevée qui lui valut récemment de porter l'observatoire des géographes de la carte de France. Encadrée dans un cercle d'arbres, elle offre une tour en bâtière, et d'autres constructions qui remontent à 1779. Les vestiges d'une église antérieure sont un autel de pierre, les angles, des pierres tombales, dont une gravée d'un grand glaive, une autre lozangée. Elle est sous le vocable de saint Martin, qui, avec saint Brice, son disciple, évangélisa l'Avranchin.

En 1648, cette église rendait 500 liv. Les patrons étaient autrefois les Menfrai, ensuite les Romilly. Dans ces derniers temps c'étaient les La Paluelle.

La tradition fait la chapelle Saint-Denis plus vieille encore que l'église de Montjoie: l'assertion est au moins vraie pour le présent. Cette chapelle est située près du village de son nom. Elle est encore visitée par la procession paroissiale, une *assemblée* se tient dans les terrains d'alentour, et des pèlerins viennent invoquer le saint contre le mal de tête, sans doute par une raison tirée de sa décollation. Sa statue n'a jamais pu être portée à l'église paroissiale: un chaisier, nommé Lechat, osa se charger de cette translation; mais arrivé à un certain endroit il ne put passer outre, attaqué du mal dont le saint guérit. On voit encore auprès de la chapelle deux vieux débris, un pied de croix et un fragment d'autel de pierre. Ce pays, assez primitif, est fécond en légendes: on vous y conte

1 Dans le département, quatre communes ont l'affixe de Bon-Fossé, *Bonum fossatum*. La Fosse, Fossard sont assez communs. Gefosse est latinisé en *Gervoldi fossa*.

l'histoire du chaisier, celle des barils d'or et d'argent enfouis dans les bois[1], celle de la Pierre au Prêtre, celle de la Croix Mainfray, etc. Nous n'oublierons jamais la nuit d'été que nous y passâmes, à la lueur de la *pétoche* sur le *bégaud*, écoutant les récits d'un vieillard qui associait la légende et l'histoire, César et Guillaume, saint Martin et Charlemagne, comme sa paroisse associe des souvenirs du Moyen-Age et du paganisme. Ainsi « Robert Cenal, évêque d'Avranches, dit que Clovis se trouvant en danger à Tolbiac, invoqua saint Denis sous le nom de Jupiter, en disant : *S. Denis Mont-Jové*, d'où l'on fit Montjoie...[2] »

Le logis seigneurial était le Manoir du Bois-Mainfray. Son nom lui vient des anciens seigneurs de ce nom. Roger Mainfray rendait compte de cent sous en 1195 à l'Échiquier de Normandie[3]. Les Romilly ont habité ce manoir. Montfaut trouva noble à Monjoie G. Janvier. En 1698, le gentilhomme était Louis Gautier, écuyer. D'après l'aveu de Cenalis, David de Romilly tenait le fief de Montjoie qui dépendait du fief de haubert de Saint-Pierre-Langers, et ses sous-tenans devaient faire un chevalier en acquit de l'évêque pour le service d'ost[4].

Martin Pinard, chanoine d'Avranches, eut pour compétiteur à l'évêché Philbert de Montjoie : il l'emporta ; Philbert protesta, mais inutilement, devant le métropolitain.

M. Guérin, né à Montjoie près Saint-James, dit M. Cousin, fut nommé abbé de Bonlieu, diocèse de Bordeaux, en 1757.

Cette commune, généralement triangulaire, a des limites assez naturelles : au nord c'est le ruisseau de Thannet, au sud et à l'ouest le Beuvron, à l'est le ruisseau de la Quesnellière. Le ruisseau de la Gravelle la sépare de la Bretagne.

1 Voir nos *Légendes du pays*. — 2 Expilly, verbo Montjoie. — 3 M. Stapleton, tom. 1er, p. 230. — 4 Mss. de M. Cousin, tom. VI.

Très-remarquable sous le rapport topographique, cette localité est très-pauvre en histoire et ne fournit pas même la matière d'une épigraphe.

X.

## Commune de Saint-Sénier-de-Beuvron.

*Parrochia S. Senerii super aquam Bevronis.*
(Charte de 1200).

Nous avons entendu comparer la forme de cette localité à un éventail : elle forme en effet un triangle dont le sommet effilé se dirige au sud : trois vallées la sillonnent dont la principale est celle du Beuvron aux coteaux boisés. Celle du ruisseau des Préaux la coupe dans le sens de la longueur et afflue au Beuvron.

L'église se trouve à l'extrémité d'un des angles. Elle conserve quelques traces du XV$^e$ et du XVI$^e$ siècle, la fenêtre orientale, la fenêtre aux robustes piliers plats, l'ancien escalier de la tour, l'ogive élancée de l'ouest, la porte du midi qui tient lieu de portail, des tombes de 1585, 1590, dont une des du Homme. La nef, percée d'oves et de lucarnes, date du siècle dernier, ainsi que la tour (1716). Les fonts se composent d'une cuve ronde accostée d'une piscine carrée. Il n'y a plus vestige de la primitive église. La cheminée du presbytère offre quelque intérêt. Elle doit remonter au temps où un prêtre de cette paroisse donna sa maison et plusieurs autres propriétés aux moniales de Mortain, 1310 :

« Dan Johan deu Rochier, prestre de la paroisse de S. Se-

nier de Bevron, reconnut que il aveit donné et délessié en pure aumosne et perpétuelment pour le sauvement de l'ame de luy à fames religiouses et honnestes au convent des nonnains de Moretaing, c'est à saveir : la meson en laquele ledit prestre maint et la grange dempres oveques la cort tele comme ele appartient audit prestre oveques les mesons desus dite et la meite des dous pièces deu Rochier Mallart et oveques la meite du sillon de la croes et la meite du clos du Chaucheiz, et oveques la meite deu Valet de la Rouaudere et oveques cinq soudees de rente que il aveit et apercevet chescun an à la feste S. Michiel o Esteenvre Robin et Colete finz et hoirs Esteenvre de Cors assiz sur la terre que il tenent deu dit prestre en champ deu Chardonnous et en Noillon de Launey Jehan[1]. »

Cette église, dont le patron était l'évêque d'Avranches, avait, en 1648, un revenu de 300 liv.

M. Seguin a placé dans cette commune, à l'endroit dit Parc-l'Évêque, un combat en 1426, et son indication nous a fait faire plusieurs recherches inutiles. Il n'y a pas de lieu de ce nom en Saint-Sénier. Il a transporté à cette localité l'affaire qui eut lieu à Sainte-Pience, au Parc-l'Évêque, et que nous avons racontée à son article[2].

En 1698, cette église valait 500 liv.; il y avait quatre prêtres ; 240 taillables payaient 1,236 liv.

Chassilly est le manoir de Saint-Sénier. Cette habitation était autrefois entourée d'eau et précédée d'un pont-levis. Aujourd'hui elle a peu de chose qui soit remarquable ou ancien. Sa chapelle, dédiée à sainte Madelaine, existe encore. On dit qu'il y avait auprès une belle grange décimale. Ce manoir est des du Homme, célèbre et ancienne famille, origi-

1 *Cartulaire de Montmorel.* — 2 M. R. Seguin, *Histoire milit. des Bocains*, p. 308 et 310.

naire du Homme en Poilley [1], sur laquelle nous avons déjà donné des détails auxquels nous en ajouterons quelques nouveaux.

Hugues du Homme souscrivit au XII[e] siècle à la charte d'accord de Th. de Saint-Jean avec le Mont.

A la fin du XII[e] siècle, Guillaume du Homme était connétable : il est cité sous cette dénomination dans les *Rôles de l'Échiquier : Will. de Hom. constab....* [2] » Vers ce temps, R. Silvain rendait compte « *de feodo de Humo de auxilio exercitus* », et pour continuer la citation toute relative à l'Avranchin : « *De feodo de Campania et de feodo S. Petri Lang. de feodo Rob. de Livet...* [3], *de Rob. de Tiebouvill pro garda quam debet facere apud Abr.* [4] »

Pour l'année 1195, on trouve, dans les *Rôles de l'Échiquier*, mention d'un *Gaufridus de S. Senero* [5], probablement de Saint-Sénier-de-Beuvron, parce que son nom se trouve dans le voisinage de Roger-Mainfrey, de G. de Vilers, G. de Mesnil-Adelée, R. Pigache, Odon de Vergonci, etc.

Il y a dans le *Cartulaire de Montmorel* la charte : « *Rualemi de Plage pro masura Corrochane que est in parrochia S. Senerii super aquam Bevronis*, 1200. » Une autre charte que, dans nos notes, nous rapportons à Saint-Sénier, désigne la Lande-des-Quatre-Vents, en Pontaubault, sous le nom de *Lande de Ponte Albaudi.*

En 1419, Henri V donna à P. de Catherton les terres de Jean du Homme.

1 Voir cette commune. Ce fief avait une chapelle quelquefois mentionnée dans les chartes. Ainsi, sur une charte de 1171 : « *Canonici* (de Montmorel) *debent cotidie divinum celebrare officium in Capella de Hulmo.* » Dans une autre, sans date, de Jean du Homme, on lit : « *Unum quarterium ad luminare Capelle de Hulmo.* » — 2 M. Stapleton, tom. 1[er], p. 105. — 3 Livet, fief de Saint-Philibert, a peut-être, selon l'idée de M. Laisné, donné son nom au puits de Livet à Avranches. — 4 *Ibid*, tom. II, p. 361. — 5 M. d'Anisy, p. 71.

A la fin de ce siècle, Montfaut trouva noble à Saint-Sénier Pierre Léger.

En 1698, les nobles étaient : Anne d'Auray, dame de Chassilly, et François du Homme, écuyer, son fils.

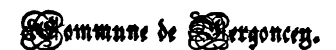
On prétend qu'il y a eu un prêche à la Jarriais.

Le manoir des Préaux, dont on voit encore les douves, était aux Pontavice.

Aux localités précitées, on peut ajouter Rigny, Hambès, Creuse-Rue, le Pratel, la Pierre-Blanche, le Mès, la Yaule, la Binolaie.

Au Bois-Rouland eut lieu un engagement très-vif entre les chouans et les bleus qui conduisaient un convoi, et qui furent complétement battus.

## XI.



## Commune de Vergoncey.

---

*Verguncei.*
(Acte du xe siècle).

Un triangle est la forme générale de cette localité : le côté du nord est marqué par le ruisseau du moulin de Crollon; celui de l'ouest, ou la base, par le ruisseau de Demanche ou des Hogues; le côté du sud, par des chemins ou des lignes conventionnelles. Les villages y sont clair-semés : on remarque les Hogues, Chanteloup, Beaubuisson, retraite du botaniste Le Chevalier, où est un cèdre, frère de celui du Jardin des Plantes d'Avranches, et un chêne-liége, Pomme-

ray, les deux Boucéel, le Bois-Roulard, théâtre d'un engagement dans l'époque révolutionnaire.

L'église est un édifice moderne avec une nef gothique et un portail roman, lequel, comme quelques autres du pays, encadre le Mont-Saint-Michel, au bout d'une perspective merveilleuse. Ce portail, avec colonnes, lourd et caduc, semble devoir remonter à l'époque où le duc Richard donna « *Vergancei* » au Mont Saint-Michel, dans sa grande charte qui est pour l'Avranchin son plus ancien diplôme. Dans le chœur a été encastrée une porte d'un style bizarre et fantastique, dont les lignes et les nervures sont composites. C'est sans doute un travail de la Renaissance. Le chœur et les transepts datent de 1750. Cette église est sous le vocable de Saint-Hilaire.

En 1648, cette église, dont le seigneur était le patron, rendait 800 liv.; en 1698, elle en valait 1200; il y avait quatre prêtres, outre le curé.

La terre de Boucéel associe l'aspect de la propriété féodale avec le confortable du parc anglais: de longues avenues, ou chasses, aux hêtres antiques et vigoureux, marquées dans Cassini, conduisent de trois côtés à l'habitation; de vastes prairies s'étendent, comme une mer de verdure, divisées par des barrières. Le château, la chapelle, le village, l'étang, tout se tient, comme une seule propriété, comme les élémens d'un fief; l'ordre élégant, la richesse du sol, la beauté des animaux associent à ce souvenir du passé l'intelligente agronomie du présent. Le château a été construit dans le siècle dernier, près de l'emplacement de l'ancien. Sur un petit tertre, à l'écart, est l'ancienne chapelle avec deux trèfles, un portail cintré, une niche en accolade, une jolie crédence, et surtout un joli dais flamboyant. Elle est du commencement du XVI[e] siècle.

L'emplacement de la chapelle marque sans doute le lieu de l'ancien château des seigneurs de Vergoncey. D'après l'analogie générale, et d'après les noms des chefs de paroisses

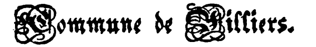
voisines, il est probable qu'il y a eu un chef normand du nom de Vergunci qui a eu ce lieu pour son fief, et peut-être pour sa part, dans le grand partage de Rollon. Quoiqu'il en soit, nous trouvons mention des seigneurs de Vergoncey, à la fin du XII<sup></sup>e siècle : *Odo de Vergoncei* figure dans les Rôles édités par M. Stapleton [1] et M. d'Anisy [2]. Nous trouvons encore que le comte de Chester devait hommage au Mont pour la moitié de Vergoncey [3]. La seigneurie passa dans la famille Pigace qui fournit trois défenseurs au Mont Saint-Michel dans le grand siége des Anglais : Louis Pigace, Charles Pigace et le bâtard de Pigace figurent sur la liste manuscrite. Toutefois Dumoulin appelle les deux premiers Jean et André. Il nous semble mériter créance, puisque dans le *Livre des Confiscations de Henri* V, on lit : « Don à G. Glacidas, chevalier du manoir et vavassorerie de Boucél et autres terres et seigneuries en la vicomté d'Avranches qui furent à Jean et André dits Pigasse, écuyers rebelles, 8 mars 1420 [4]. » Les Pigace donnèrent leur nom à la sergenterie de Pigache et furent trouvés nobles par Montfaut, à la fin de ce XV<sup></sup>e siècle. Au XVI<sup></sup>e siècle, ils étaient encore à Vergoncey. Cenalis, dans son Aveu de 1535, mentionne une de leurs redevances : « Jacques Pigace, à cause d'une vavassorerie dite le Varage, située en Vergoncé, me doit, quand je fais mon entrée, un bœuf blanc [5]. » Boucéel passa, au XVII<sup></sup>e siècle, dans la famille de Montécot qui le possède encore aujourd'hui.

La cure de Vergoncey a été possédée par un prêtre qui écrivit un livre curieux, cité et apprécié par M. Dupin dans sa *Bibliothèque du Droit*, et analysé par M. Laisné qui en a fait l'objet d'une Notice. Il s'appelait Jacques de

1 Tom. 1[er], 230. Dans un Rôle de 1180 est un *Rob. Buisseel*, dont le nom ressemble assez à Boucéel. — 2 71. — 3 M. Desroches, tom. II, p. 14. — 4 *Registre*, 151. — 5 Mss. de M. Cousin.

Campront, et le livre est intitulé : *Psalterium justè litigantium*, publié à Paris en 1597. Il a été composé à propos des accusations d'un Rogeron des Préaux, dont la famille était ennemie des Campront.

## XII.



*Ego Willelmus concessi Vilers, Baleent, S. Georgium.*

(Charte du duc Guillaume).

VILLIERS a un plan très-irrégulier qui peut se circonscrire en huit faces principales : il n'a de lignes naturelles qu'au sud-est, où la Dierge le sépare de Carnet. Ses noms les plus intéressans sont le Mesnil, le Pré, qui nous rappelle que ce mot s'ajoute à Villiers comme affixe différentielle, la Motte, la Daviée, Plancey, cité dans la charte de la Croix, le Blanc-Fraîche, Villeneuve, et le Chaussé sur la ligne de la voie romaine du Mont à Saint-James.

L'église paroissiale, surmontée d'un campanier, offre l'apparence d'une chapelle. Elle n'a rien qui remonte au-delà du XVII<sup></sup>e siècle. A cette époque se rapportent son portail en style de la Renaissance, fait en 1652, le clocheton à deux tinterelles, une boiserie du chœur, à colonnes fuselées encadrant deux cintres, et à frise nuancée d'or et d'autres couleurs, la fenêtre orientale et un dallage régulier. La nef et le chœur sont de 1772 et 1781. Le transept du nord est décoré, à sa voûte, d'un paradis dont les figures sont douces et naïves ;

la voûte du chœur est un ciel étoilé. Une pierre tombale de la nef est peut-être plus ancienne que ces parties. Le vieil if reste le seul contemporain de l'église primitive, de celle de la paroisse que le duc Guillaume donna au Mont Saint-Michel, ou du moins de celle que le pape Alexandre III cite dans sa bulle de 1178, sous le nom « d'*Ecclesia de Vellaire* » avec celles de la Croix, de Huisnes, etc.

Si l'église ressemble à une chapelle, le château ressemble aujourd'hui à une ferme : ce n'est plus cette habitation soignée des de Villiers, à laquelle on arrivait par de belles avenues marquées sur la carte de Cassini. De ce temps restent encore les bosquets du jardin où se trouvent de beaux arbres dont la grandeur est citée comme curiosité. Ce logis inachevé date sans doute du XVII^e^ siècle, et a quelques rapports avec le style du portail. Les frontons portent les lozanges armoriales des de Villiers. Une chapelle cruciforme a été récemment appliquée au château pour les missionnaires diocésains. Au pied de cette habitation coule le ruisseau de l'Oison qui est peut-être celui que nous n'avons pu localiser, désigné, dans la *Chronique des Ducs de Normandie :*

Sur l'Eizon es prez herbus
Près Avrenches sont descendus[1].

Nous avons recueilli les documens suivans sur cette commune :

Au milieu du XI^e^ siècle, le duc Guillaume donne Villiers au Mont, selon la charte du Cartulaire dont un fragment forme notre épigraphe.

A la fin de ce siècle, un de Villiers était à la croisade du duc Robert.

En 1088, *Paganus de Vilers* souscrivit à la charte d'Ardevon[2].

1 Voir Saint-James. — 2 *Cartulaire.*

Au commencement du XII[e] siècle « *Michael de Vilers emit de Hoel quamdam peciam terre apud Vilers* [1]. »

En 1184 « *Gauf de Vilers r. cp. de* XX *so.* » et « *W. de Vilers r. cp. de* XX *s.* [2] » « En 1195 *R. de Vilers deb. 5 marc. arg.* »

Vers 1200, fut faite, en faveur de Montmorel « *Carta Seguini de Pince de tercia parte masure de la Joanere apud Villers.* »

En 1275, Guina de Villers était abbesse de Moutons [3].

En 1356, Pierre de Villiers fut nommé capitaine de Saint-James et de Pontorson [4].

Dans la montre qui eut lieu à Pontorson en 1371 se trouva Jean de Villiers, chevalier [5].

En ce siècle, fut faite en faveur du Mont Saint-Michel: « *Carta de mouta Ricardi de Viliers super quam accepimus duo quarteria frumenti* [6]. » Richard de Villers était un des seigneurs tenus à garder une des portes du château de Saint-James [7].

Dans ce siècle la seigneurie passa aux La Cervelle, qui habitaient la Motte et qui passèrent dans le logis de Villiers. En effet, on trouve dans le *Quanandrier de Pierre Le Roy:* « Henri de La Cervelle possède le fief et vavassorerie de Villiers. » Cette illustre famille avait donné un évêque à Coutances, Sylvestre de La Cervelle, auteur de la Cerclée dans la cathédrale. En 1324 avait été faite une convention entre le Mont et « *W. de La Cervelle armigerum* [8]. »

Le 1[er] décembre 1419, le roi d'Angleterre donna à Jean Filvastre, écuyer, les seigneuries, au bailliage du Cotentin, qui avaient appartenu à Jacques de La Cervelle, écuyer ab-

1 *Cartulaire.* — 2 M. Stapleton, tom. 1[er], pages 230, 231. — 3 *Gallia*, XI. Col. 533. — 4 Il résidait dans cette ville avec 13 chevaliers, 136 écuyers, 30 archers à pied et 71 à cheval. — 5 Masseville, tom. III, p. 400. — 6 Mss. n° 34. — 7 *Cartulaire du Mont*, à la fin. — 8 Mss. n° 14.

sent[1]. Pendant ce temps là, Sylvaine de La Cervelle, veuve de G. de La Paluelle, se soumettait aux vainqueurs : on lui rendit son douaire et 20 liv. de rente sur le fief et manoir de la Paluelle pour la garde de ses fils sous-âgés.

Jehan de La Cervelle, sieur de Villiers, figure dans un acte de 1521 des archives du château de Ducey.

Dans le XVII[e] siècle la seigneurie passa aux Guichard : Pierre Guichard, sieur de Villiers, fut un des hommes les plus instruits de son temps. En 1648, l'église saint Pierre de Villiers, avait pour patron le seigneur, et rendait 300 liv. En 1698 elle en valait 400 ; il y avait quatre prêtres ; 125 taillables payaient 929 liv. Le gentilhomme était J. Math. Guichard. Plus tard la seigneurie passa aux Tuffin, dits de Villiers.

Les biens des Tuffin de Villiers furent vendus pendant la Révolution, moins le château et quelques dépendances. En 1820, M[lle] de Villiers donna cette propriété aux missionnaires du diocèse, qui y viennent chaque année se reposer et se préparer à de nouveaux travaux.

Villiers-le-Pré s'appelle encore Villiers-lez-Argouges. Ce nom semble dériver du latin, et être l'adjectif de *Villa* : il n'est pas dans le Domesday.

1 Vautier.



# CANTON DE SARTILLY.

## I.




*Dedimus et ecclesiam de Angeio cum pertinentiis suis.*

(Charte de 1162).

CIRCONSCRITE par les vallées du Creux-d'Angey et du ruisseau qui porte le nom de la Maison-Blanche ou des Planches, cette localité affecte la forme générale d'un triangle curviligne. La Peronne, la Croix-Saint-Samson, la Forte-Écurie, la Ferrerie sont les villages dont les noms ont le plus de signification. Son clocher porte, dans Cassini, le signe et la dénomination de Prieuré.

Angey est sans doute un nom altéré, dont l'orthographe primitive semble s'être conservée dans le nom d'une commune voisine, Saint-Pierre-Langers, qu'on trouve écrit Lez-Anger : dès-lors on devrait écrire Anger. Ce nom est essentiellement saxon et normand : le *Domesday* renferme une quinzaine d'*Angarus*, *Angerus*, *Ansgarus*, *Anger*, *Angeredus*, *Ansgerus*, etc. Ce qui donne à croire encore que ce mot est un nom propre, ce sont les nombreux Angerville, Angreville, Angervilliers, Angestot.

Le logis d'Angey, habitation du XVII[e] siècle, naguère ré-



gulière et complète, ne conserve plus qu'un pavillon, une tourelle et les arrachemens de la façade. Celle-ci régnait le long du chemin de l'église et présentait à ses deux angles un pavillon et une tourelle. La Ferme ou Basse-Cour complétait le carré. L'entrée était très-féodale : c'était un grand cintre flanqué de bâtimens accolés de tourelles. On a démoli le château pour bâtir au-delà du vieux pont une maison bourgeoise, dite la Grande-Maison : dans cent ans il n'y aura plus de châteaux. Ce château avait appartenu aux de Gouvets, puis à des Girardin, qu'on se rappelle dans le pays comme ayant été de grands éleveurs de chevaux. On dit même qu'un Girardin ferrait ses chevaux en personne. L'habitation peu éloignée, dite Forte-Écurie, pourrait se rattacher à cette famille et à ce souvenir.

La petite et pauvre église d'Angey est un oratoire de l'époque romane. Le chœur est à peu près resté intact ; la base de la tour et des plaques d'*opus spicatum* nous parlent encore des temps antiques. Pas de portail à l'ouest [1]. Ici comme à Saint-Jean-le-Thomas l'église et le presbytère semblent ne faire qu'un : la nef est dans le jardin du pasteur. L'intérieur offre les robustes piliers de la tour, trois belles lames tumulaires dont une insculptée d'un large trèfle et d'un écusson à deux étoiles ou deux fleurs avec la date de 1696 ; il y a une tombe de M. Turgot, de 1635. Le baptistère, ciselé d'une arcature en ogive, attire encore les regards. Cette église, prieuré de la Luzerne, était dédiée à Saint-Samson : aussi ce nom est-il répandu dans la commune : vous y trouvez la Croix-Saint-Samson, la Samsonnière.

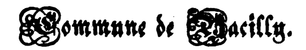
D'après les termes de notre épigraphe, W. de Saint-Jean donna l'église d'Angey à l'abbaye de la Luzerne [2]. En 1222, Eudes d'Angey confirma ce don par une charte qui existe encore avec son sceau : « *Sigil. Odonis de Angeio* », armé d'une fleur

1 Voir la Chapelle-Urée. — 2 Voir la Luzerne.

à quatre pétales, quatre sépales et huit étamines [1]. Alors l'évêque nomma à la cure Robert d'Anjou. En 1257, Foulques d'Angey contesta le patronage, à la mort du curé Pierre Olivier; l'évêque confirma encore ce bénéfice à la Luzerne et y nomma N. de Saint-Sever. En 1291, nouvelles contestations que nous avons relatées à la Luzerne [2]. Le *Livre-Vert* cite « J. Drouinot, demeurant à Angiers. »

D'après le *Livre des Constitutions*, l'église d'Angey, au XIVe siècle, était taxée à 40 s. [3] En 1648, elle rendait 300 liv.; en 1698, 400 : il y avait deux prêtres outre le curé; 82 taillables payaient 695 liv. Alors les gentilshommes étaient René Leduc, écuyer, et Louis Malherbe, écuyer. En 1765, on y comptait 66 feux.

## II.



## Commune de Bacilly.

---

> *Princeps Normannie pro majori parte fundator monasterii S. Michaelis inter cetera donavit directum dominium temporale de Bacilleyo, videlicet partis parochie in qua sita est ecclesia ejusdem loci. Ecclesia fuit fundata cum cemeterio in feodo supra dicto.* (Mss. du Mont Saint-Michel).

BACILLY est une grande commune triangulaire dont la base n'offre pas de ligne naturelle, dont le côté dirigé du nord au sud-ouest est tracé par le Loir, dont le côté dirigé

1 Voir la Luzerne. — 2 Voir page 91. — 3 Mss. n° 14, p. 342.

du nord au sud-est est tracé par des voies et le Souliet. La plupart de ses villages seront cités avec des notions historiques : ceux qui n'ont d'intéressant que le nom sont la Croix-Étêtée, Granville, les Portes, le Tertre, le Vivier, les Landelles, les Frèches, Croupeton, la Croix-Saint-Gratien, le Boulay, le Hamel, la Venerie, les Fourneaux, la Croix-Bedoin, le Motet, Turigny, les Saulx, la Croix-Massé. Un des ruisseaux porte le nom de Chanteraine, qui s'applique à son moulin : « *Decimam molendini de Cantarana*, dit le *Livre-Vert.*

Où est l'église de Bacilly bâtie au x<sup>e</sup> siècle, sur un fief du duc Richard ? En 1816, pendant la nuit, la tour de 130 pieds qui dominait un vaisseau généralement roman, s'écroula, écrasant la nef et le chœur, et projeta le coq du village jusque sur le toit de l'école de la bonne-sœur. Il n'en resta pas pierre sur pierre : on fit le vide, et sur ce lieu s'éleva cette construction bâtarde, mosquée turque au-dehors, temple protestant au-dedans, qu'on a justement appelée une église athée. Cette bâtisse sans passé ne doit pas avoir d'avenir : sa tour caduque ne se soutient que comprimée par des cercles de fer. Ce chef-d'œuvre a coûté 60,000 fr.

Il ne paraît pas qu'en donnant au Mont le terrain où fut fondée l'église, le duc Richard ait donné l'église elle-même, puisque dom Huynes dit qu'elle fut donnée au Mont en 1286, par Marie, fille aînée de Jean de Bacilly. En 1308, le fief de Bacilly, appartenant à la fondation primitive, était à W. Guinebaut, selon la continuation du texte de notre épigraphe : « *Ad dictam fundationem pertinebat directum dominium feodi de Bacilleyo quod nunc tenet* (1308), *G. Guinebaut armiger et quod habuerunt ejus antecessores... a dictis religiosis... cum homagio per mediam vel saltem terciam partem unius feodi loricalis.* » Précédemment le comte de Chester devait hommage à l'abbé du Mont pour la moitié du fief de Bacilly et

lui devait un chevalier [1]. Le patronage de l'église alterna entre le Mont et l'évêque. En 1648, cette église rendait 1200 liv.; en 1698, 1500 : il y avait six prêtres; 2,266 liv. étaient payées par 428 taillables. Les nobles étaient alors la veuve du sieur de Cantilly et un de La Polinière.

Le manoir de Bacilly a disparu : il n'en reste plus qu'une ferme appelée le Vivier. La seule habitation seigneuriale est la Rousselière. Une plume élégante a décrit ce château, son horizon et dépendances.

« A six milles environ d'Avranches s'élève un château d'une architecture régulière, mais simple et sans ornemens. Sa construction ne remonte pas au-delà de soixante années. Une large avenue, plantée naguère de quatre rangs de peupliers au blanc et mobile feuillage, conduit à la cour d'honneur. Du balcon qui s'avance au premier étage, la vue se perd dans un immense horizon. Un tableau magnifique et varié se déroule sous vos regards. A droite, ce sont les campagnes vertes et boisées de la Basse-Normandie; à gauche, l'océan breton, la baie de Cancale et les côtes de l'Armorique; et, presque en face du spectateur, se dresse le Mont Saint-Michel, immense rocher pyramidal assis, comme par un prodige, au milieu d'une plaine sablonneuse. Autour du château se déploient de rians vergers, de fertiles champs, de frais pâturages. A quelque distance un petit bois vous invite à goûter le repos et la fraîcheur... Cette campagne riante et paisible où l'on trouve de doux ombrages, d'épais gazons, de vertes collines, des eaux retentissantes, où l'on respire la santé, le calme et la paix, m'a souvent rappelé la délicieuse villa que préférait Horace aux plus somptueuses demeures [2]. »

Ce château fut bâti en 1780 par un de Chantore, dont la famille a laissé son nom à deux fiefs de cette commune. Le

1 Archives du curé d'Avranches. — 2 M. Olivier, *Notice nécrolog. sur M. Angot.*

dessin, les plantations du parc, très-riche en arbres exotiques, sont dus à M. Angot, député, qui y passa une partie de sa vie dans le charme de relations élégantes et intellectuelles. Ce fief de la Roussellière avait appartenu aux Guiton jusqu'au XVIe siècle. On a prétendu que cette Roussellière, ou terre de Roussel, avait été le berceau d'un Roussel, guerrier de la Conquête, tige des ducs de Bedfort, et ancêtre de lord John Russel. Toutefois ce nom ne figure pas dans le *Domesday*, mais il est dans la Liste de Duchesne sous la forme de Roussel. L'ancienne chapelle de la Rousselière, dont la nouvelle a conservé une statue de sainte Eutrope, est citée dans la Statistique de 1698 où elle est taxée à 14 liv. L'ancien château était dans les prés, au bord du Lerre, où quelques débris en rappellent encore le souvenir. Auprès, dans la cour de la Champagne, fut trouvé un trésor, il y a quelques années. Par un contraste assez ordinaire alors, un Roussel était parmi les défenseurs du Mont contre les Anglais. Il était sans doute de ces Roussel qui donnèrent leur nom à une sergenterie d'Avranches, où Montfaut les trouva nobles; leurs armes étaient d'*argent à deux anilles d'or sur un chef de gueules* [1].

Il y a une autre chapelle, dans un grand village appelé le Fougeray. Elle n'a rien de bien ancien que son autel de pierre porté sur deux piliers. Elle appartient au commencement du XVIIe siècle : sur sa porte cintrée, on lit : « *Laus Deo*. 1611. »; sur sa porte carrée est un joli écusson ouvert, insculpté sur une face d'un sanglier lancé et hérissé, sur l'autre d'une crosse, avec trois coquilles et trois fleurs de lis ; dans l'intervalle il y a Fr. Nic. de La Motte, et au-dessous une coquille. Cette union des armes du seigneur et du Mont Saint-Michel rappelle le don qui fut fait à l'église Tombelaine de cet oratoire par un La Motte, qui devint prieur de cette

1 Dumoulin, et *Mém.* de M. La Roque sur le siége du Mont.

église[1]. Les La Motte envoyèrent deux des leurs au siége du Mont Saint-Michel contre les Anglais, B. et C. de La Motte, selon la Liste de Dumoulin; car notre Liste manuscrite n'en cite qu'un et l'appelle L. de La Motte. Le *Registre des Dons* semble jeter encore plus de confusion dans ces noms: « Le 2 janvier 1420, expédition du don fait à Jean de La Motte, escuyer, de ses héritages et de ceux qui furent à Robert de La Motte, escuyer rebelle, son oncle. » A la fin de ce xv[e] siècle, Montfaut trouva nobles les La Motte, élection d'Avranches, sergenterie de Pigache et de Ponts, portant d'*argent, au sanglier de sable.* A l'occupation anglaise se rattache encore un souvenir local: Rob. de Bacilly, chanoine de la Luzerne, se soumit à l'étranger et devint abbé de Mondée[2]. La chapelle du Fougeray est citée dans le Mémoire de 1698, mais sans taxe. Mais la plus ancienne et la plus illustre mention du Fougeray est la charte suivante, du milieu du xi[e] siècle, accompagnée de deux plus récentes:

« *Ego Rotbertus de Duxeio pro remedio anime mee veni in capitulum S. Michaelis ibique terram de Fulgereio que alodum patris mei et antecessorum fuerat dedi... hoc factum est in comitis Ranulfi et baronum suorum Abrincatensium presentia, excepto Rad. de Veim... Hoc donum concedo ego W. filius Rotberti post mortem patris mei... hujus rei sunt testes R. de Duxeio, R. de Veim, R. de Brei, Alveredus de Maci, Gradalonus de Taneia, Turgisus de Taneia, Stephanus de Eschailli. Ran. et Rad. de Grandevilla,* etc... *De eodem... W. dedit terram de Fulgere... datio facta est per brachium S. Autberti super altare*[3]. »

1 Voir Tombelaine. — 2 M. Desroches, tome II, page 136. — 3 *Cartulaire*, fol. 82. Un *W. de Filgeriis* signa, en 1162, la grande charte de la Luzerne, avec beaucoup de seigneurs presque tous de ce littoral: ce qui autorise à croire que c'est un seigneur du Fougeray. Voir tom. II, p. 79.

Le Moulin-le-Comte, situé dans Bacilly, joue un grand rôle dans les chartes du Mont Saint-Michel, et remonte à une haute antiquité. Son histoire est racontée dans quatre chartes successives insérées au Cartulaire. *(Cartæ Molendini Comitis)*. La première raconte *qualiter devenerit in dominio monachorum Sancti Michaelis Molendinum Comitis :* le duc Robert « *prædictum Molendinum solempni largitione condonavit.* » Mais après que le duc fut mort, dans son voyage en Terre-Sainte, à Nicée : — *Postquam in reditu Hierosolimatano, apud Niceam, hominem exiens eterne vite ut credimus sublimatus est solio.* — Suppon, abbé du Mont Saint-Michel, donna, *contra jus fasque*, le Moulin-le-Comte à Ranulfe-le-Monétaire, *Rannulfo monetario.* Ensuite Galerand, *Gualerannus*, fils de Ranulfe, hérita du moulin, mais il le céda, *non minimo pretio*, à l'abbé d'alors, *Dominus Rannulphus*, et le marché fut fait en présence de nombreux témoins, mais surtout en présence de — *Seniore nostro Guillelmo tunc quidem Normannorum principe.* — Devenu roi d'Angleterre, Guillaume confirma la charte, *coram suis fidelibus :* « *Ego Willmus.... rogatus multis modis ab abbate Rannulfo monasterii beati Archangeli Michaelis quod est in monte qui tumba antiquitùs nuncupatur, concessi eidem loco molendinum in villa que Veim vocatur perpetuò possidendum.* Cependant environ quinze ans après, un appelé Jean, peut-être Jean, évêque d'Avranches, réclama le moulin — *sui consimilium animatus insania.* — Ranulfe réclama auprès de Guillaume, et *tandem in reguli curia locus datus est disceptandi utrinque numerositate optimatum patrie assidente.* Un d'eux, l'illustre Geoffroi, évêque de Coutances, fut chargé d'arranger le différend avec quelques autres juges. Ceux-ci, *diligenter et ad unguem disquirentes*, déclarèrent que le moulin appartenait à Saint-Michel et à ses moines. Le roi Guillaume confirma la sentence par une charte solennelle signée de sa croix, et de celle de la reine Mathilde : *Signum victoriosissimi regis Guillmi* ✝ S *nobilissime Mathildis re-*

*gine* ✝[1]. Long-temps après, en 1197, un accord eut encore lieu pour ce moulin entre le Mont et Rob. de Vains[2].

Si cette charte met en Vains le Moulin-le-Comte, qui est maintenant en Bacilly, une autre semble mettre en Genêts un fief qui est aujourd'hui dans le territoire de Bacilly : Cantilly, dont Rob. de Vains donna la dîme au Mont, en 1197 : « *Dominicum bladum de domo sua de Cantilleio*[3], » paraît appartenir à Genêts dans un acte de 1224 : « *Carta donationis vavassorum Renaldi de Cantille apud Genez.* » Il y avait un Cantilly parmi les défenseurs du Mont Saint-Michel.

Bacilly avait une léproserie dite de Sainte-Catherine, que D. Huynes met en Genêts sous le nom de chapelle du Mont Conin ou Couvin.

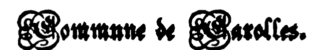
L'Aveu de Cenalis mentionne un fief de Bacilly ; il est signé par G. de Bois-Yvon, seigneur de la Haye, en Bacilly, et de noble homme Gilles Guiton, seigneur de la Grande-Roussellière.

Bacilly a donné le jour à M. Hervé, jurisconsulte distingué.

Au XVI[e] siècle, Cenalis écrivait Bassiley pour Bacilly, et dérivait ce nom de *depressus ager*. Cette latinité d'invention n'est fondée ni sur les chartes ni sur la topographie. Bien que nous ne trouvions pas de nom propre qui se rapproche de celui-ci, nous inclinons à l'expliquer par un nom d'homme, comme la plupart des noms en *illy* et en *igny*. Les Bassignac et les Bassigny sont assez communs.

1 Ces chartes, précieuses comme couleur et comme histoire, nous indiquent encore un fait. On voit qu'il est question de Ranulphe le *Monétaire*. Il est à présumer que ce monétaire frappait sa monnaie à Avranches. Nous ne savons si on a des monétaires carlovingiens d'Avranches, mais Lelewel a publié les monétaires mérovingiens d'Avranches, *Abrincæ* ou *Abrinctæ*. Il y en a entre autres une de Sepagiens, une autre de Radulfus, marquée d'une croix. — 2 *Cartulaire*, fol. 116. — 3 *Cartulaire*. « *Et piscariam anguillarum habebit.* »

III.



*Litteræ quibus Oliverus Paganellus habuit ex nostra gracia terram nostram de Karoles.*

(Mss. N° 14).

Carolles est la projection la plus avancée de la chaîne qui limite au nord le bassin de la Sée : c'est un des côtés de la porte de la Baie, et le point d'où la compagnie hollandaise voulait lancer sa digue vers la Bretagne. La Pointe-de-Carolles est une falaise gigantesque, au devant de laquelle sont jetés des rescifs sauvages et retentissans appelés par Cassini Surlard, dont les flancs sont déchirés par de bizarres excavations, et dont la cime est couronnée par une roche dite Gargantua, d'où la vue est magnifique et immense. Ces parages sont empreints d'un caractère de beauté triste, imposante, austère. Cette falaise, pelée et sauvage, a été creusée par la nature en deux ports, le port du Lud[1], où s'écoule la rivière de Carolles, et le port du Pignon-Butor, gorge profonde, où le ruisselet du Lequet ou de Crapeu fait naître quelque verdure, et du fond de laquelle la mer apparaît comme un triangle qui va du rivage au ciel. Des richesses métalliques ont valu à ce massif contrefort le nom de Pignon-

1 Voir Donville.

Butor ou Butte d'or[1]. La plage, couverte de galets, où déferle la lame courte et dure du ressac, s'appelle la mielle. Sur la falaise est une croix de bois, qu'on voit de loin de la terre et de la mer, dite la Croix-Paquerey. Enfermé de tous côtés dans des lignes naturelles, excepté au sud où une ligne idéale le sépare de Champeaux, Carolles, limité par la mer, le ruisseau de Carolles, et celui de Pignon-Butor, affecte la figure générale d'un parallélogramme.

Plus d'une fois l'idée est venue aux hommes qui considéraient la chose au point de vue économique plutôt qu'au point de vue de la poésie et de l'histoire, de rattacher au continent et de les livrer à l'agriculture ces vastes terrains amphibies, enfermés entre les bras de la Bretagne et de la Normandie, et de jeter des digues entre les pointes par lesquelles elles tendent l'une vers l'autre, c'est-à-dire entre la Chaise et Torin, entre le Bec-d'Andaine et le Pas-aux-Bœufs, entre la Pointe-de-Carolles et Château-Richeux. Le projet de cette dernière jonction remonte à une époque assez éloignée. En 1609, deux hollandais, Umfroy et Bradley, proposèrent à Sully de construire, à leurs frais, pour la cession de la moitié des terrains enclos, une digue depuis la Pointe-de-Carolles jusqu'à celle de Château-Richeux; le ministre approuva le

1 M. de Caumont dit de ce gisement : « On a découvert un autre filon métallique dans les carrières de *Pignon-Butor*, et tout annonce que des recherches bien dirigées feraient découvrir des filons plus riches, dont l'exploitation pourrait être avantageuse. » M. Cousin dit qu'il y a eu là des mines d'or. Dumoulin a dit dans son *Discours de la Normandie* : « La Normandie ne doit rien céder aux richesses du Potosi, de la Floride et de la Castille d'or, car elle a ses mines, puisque..... en la paroisse de Carolles, à trois lieues d'Avranches, on a découvert des mines d'argent, de cuivre, etc. » C'est une paraphrase de Fr. Desrues : « .... La Normandie, où l'on descouvre maintenant des mines propres pour faire de l'argent et autres métaux, sçavoir.... et à trois lieues d'Avranches, en une paroisse nommée Carolles. »

projet, mais sa retraite, après la mort de Henri IV, empêcha l'exécution de cette entreprise. En 1779, le sieur Quinette fit à peu près la même proposition aux États de Bretagne; mais ce projet, présenté sans garantie par un homme présumé sans talens, n'eut pas de suite.

Sur la falaise de Carolles, et à la fois en Saint-Michel, dans une position forte et isolée, défendue de deux côtés par la mer, et des autres par une vallée, se voient les lignes bien caractérisées d'un campement : ce lieu porte le nom significatif des Châtelliers, nom pluriel qui s'explique par un double camp, qui figure assez bien un trapèze accolé d'un arc de cercle, un camp principal, et un camp de refuge. L'enceinte trapézoïde est tracée par le rebord de la falaise abrupte et profonde, rehaussé d'un fossé, et par trois lignes de levées de terre, couvertes d'ajoncs, empierrées à la base, d'une largeur générale de quatre mètres, d'une hauteur de deux mètres en-dedans et de trois mètres en-dehors, dimensions amoindries, telles que les ont faites le temps, la nature et l'homme. Le côté le plus long, celui de l'est, mesure environ 250 mètres, les deux autres 200. L'angle aigu du trapèze se forme au sud, à la pointe où se trouve le corps-de-garde de Saint-Michel. On reconnaît encore l'emplacement de deux portes. Au point de vue militaire, la position est admirable, et il y a peu d'observatoires aussi heureusement situés : elle domine la terre et la mer, depuis Avranches jusqu'à Chausey, depuis la côte de Bretagne jusqu'au-delà de la lande de Beuvais. Mais quel est le peuple qui a élevé ces lignes? D'un côté vous trouvez les noms scandinaves, le Hamelet, la Hoguelle sur cette falaise, de l'autre les noms latins, le Lend, les Châtelliers, le Trait-de-Neron[1]. Sans doute les

[1] On a traduit ces mots par *Trajectus Neronis* : nous croyons que c'est M. Le Franc. Pour nous, nous n'avons jamais rencontré cette expression. Cependant les Mss. du Mont citent assez souvent les Bois

Romains, dont la voie passait sur cette ligne, ont établi là un camp, un *speculum*, le plus avantageux de tout le littoral, et le nom de Châtelliers atteste leur établissement dans cette position. Ensuite les raisons qui firent choisir cette position aux Romains, et en outre l'avantage d'un établissement tout fait, amenèrent les Saxons et les Normands dans ce poste retranché qui convenait à tous leurs intérêts[1].

Un souvenir chrétien est près de ces restes païens ou barbares : sur cette falaise, des débris marquent la place d'une de ces chapelles, si religieusement assises sur les côtes de Normandie et de Bretagne, la chapelle de saint Clément, indiquée sur d'anciennes cartes. Le botaniste trouve sur ces falaises sèches et pelées la *Neottia spiralis*, la *Scilla autumnalis*, et au Pignon-Butor, le Silène penché, et l'*Euphorbia paralias*.

L'église de Carolles est d'une grande simplicité : c'est une espèce de longue chapelle. Excepté la jolie croix ronde du cimetière, elle n'offre rien d'ancien. La nef a été faite en 1750. Le porche ogival latéral est plus ancien. Les arcs-doubleaux de la nef s'encorbellent sur des angelots d'un style gros-

de *Neirun*, de *Crapoult* et de *Bivie*, forêts disparues qui embellissaient ces hauteurs déjà si belles. Le Trait de Neron, où est la Croix de Neron, qui est auprès du Trait-de-Carolles, dans une petite plaine, ne doit signifier qu'un *Trait de dîme*. Toutefois, il est probable que le bois de Néron a tiré son nom d'un romain, comme les bois de César, etc. Voici les expressions du *Cartulaire* : « *Sylvam que dicitur Bivia cum sylvulis quibusdam aspicientibus ad eam scilicet Crapout et Neirun.* » Un évêque d'Avranches, J. de Vienné, obtint de l'abbé du Mont la permission de chasser dans le bois de Néron. Dans d'autres titres, ce terrain est appelé Terre et Fief : P. d'Angey, frère de N., abbé de la Luzerne, reconnut une dette envers le Mont pour des acres de la terre de Néron. Une charte de Saint-Lo, citée par M. Desroches, dit que Jehan Dancey, de Carolles, vend une rente « sur un verg. ass. au fieu de Neron. 1328. »

1 M. Latouche a écrit une brève Notice sur ce campement.

sier. Un bénitier ressemble à une italienne. La chaire porte cette inscription : « *Dedit Jourdan rect. de Carolles. Fecit D. Fillastre de Lolif.* 1803. » En 1648, l'église de Saint-Vigor-de-Carolles rendait 400 l. et était à la présentation du seigneur. En 1698, elle valait 600 liv. Outre le curé il y avait trois prêtres; 120 taillables payaient 426 liv.; le gentilhomme était Hervé de La Ferrière; plus tard ce furent les Gallien. Dans un acte de 1158, inséré au *Cartulaire du Mont*, figure comme témoin Rob. de Carolles, et dans un de 1223 Rob. de Charoles. Aux Assises de 1225, Nicolas de Carolles fut témoin avec d'autres seigneurs. La citation ci-dessous, de 1400, mentionne le sieur de Carolles.

Notre épigraphe nous apprend que le Mont avait une propriété dans Carolles. Il avait encore le moulin et l'étang mentionnés dans l'*Inventaire des Titres* : « *Littera stagni et molendini de Karoles.* » Pierre Le Roy établit, vers 1400, le droit qu'avait son monastère de prendre les esturgeons à Carolles : « L'an 1400, entre les moines et le sieur de Carolles, fut passé appointement par lequel il fut dict qu'un esturgeon pris sur la grève serait rendu par ledict sieur aux moines.... plusieurs débats pour la prise des oiseaux gentilz dans la terre et grève de Carolles avec l'évêque d'Avranches et le sieur de La Roche-Tesson... »

Le manoir de Carolles, situé au Hamelet, a laissé pour vestiges un colombier et pour témoins d'énormes châtaigniers séculaires.

Le nom de Carolles semble être ce nom de Carl, Carolus, des peuples germaniques et s'expliquer, comme presque tous les autres vocables terriens, par un nom propre.

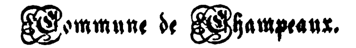
De cette falaise, on se plaît à contempler la campagne, soit que l'été l'ait rendue luxuriante de végétation et touffue comme une forêt, soit que l'hiver l'ait dépouillée, et que l'on voie les toits poindre sur le fond brun des champs, et la mer tantôt solitaire, tantôt parsemée de barques huîtrières de Cancale et de Granville. L'imagination historique appelle aussi dans ces belles eaux les flottes de France et d'Angleterre, convoitant ou défendant la Bretagne et la Normandie. Froissart a

admirablement décrit une de ces expéditions, la flotte du duc de Lancastre qui, venant des îles normandes et allant à Brest, passait à la vue des côtes de Normandie : « Si eurent beau temps et bon vent, car ce fut au mois de mai, qui fait bel et joli et qu'il vente à point. Et s'en vinrent côtoyant les îles de Wisque et de Grenesie, et tant qu'on les veoit tout à plein de Normandie, car ils étoient plus de deux cents voiles tout d'une vue. Si étoit grande beauté de voir ces galères courir par mer... » Froissart les compare à une volée de faucons voyageurs « qui ont grand faim et désir de repaître. Pourquoi, disaient les Anglais, n'allons-nous pas voir les ports de Normandie? Là sont chevaliers qui nous recueilleroient et combattroient. »

C'est à la hauteur de Carolles qu'il faut localiser un combat naval qui eût lieu en 1703, entre les Français et les Anglais, raconté par Masseville dans son *Histoire de Normandie*, et qui se passa, dit-il, entre le Mont Saint-Michel et Granville : « Les ennemis qui perdoient des places et des batailles tâchèrent de se dédommager sur la mer. Ceux de l'île de Gersey leur firent sçavoir qu'ils avoient vû sur notre côte une flotte de quarante-quatre vaisseaux ou barques marchandes, que l'on disoit chargées de vin, d'eau-de-vie, de savon et de goudron, et qu'elles n'étoient escortées que par trois frégates, de dix-huit, de douze et de huit canons. Sur cet avis les Anglois envoyèrent une escadre de huit vaisseaux de guerre, qui portoient plus de quatre cents canons. Accompagnez de deux demi-galères, de deux brûlots et de deux corsaires de Guernesay, ils attaquèrent nos gens entre Granville et le Mont Saint-Michel. Le chevalier de Tourouvre qui commandoit nos trois frégates, se défendit autant qu'il lui fut possible et bien plus long-temps qu'on n'avoit lieu de l'espérer; mais enfin cette grande inégalité l'obligea à brûler sa frégate et à se retirer à terre sans avoir perdu aucun homme de son équipage. La seconde frégate fut aussi brûlée et la troisième fut prise. Six de nos vaisseaux se retirèrent à Granville; plusieurs s'é-

chouèrent et l'on sauva une partie de leur charge : les ennemis en prirent quatorze et ils y perdirent une demi-galère, un brûlot et une barque armée. La joye que les ennemis eurent de cet avantage fut aussitôt traversée et rabattue par les pertes qui leur arrivèrent [1]. »

## IV.




---

*Quidam miles de vico qui dicitur Campels,*
*Rannulfus nomine concessit partem quam*
*in supra dicta villa tenebat decime.*
(Carta de Campels. *Cart. du Mont*).

Un triangle dont la base est au nord, tracée par le ruisseau de Carolles, complété de deux segmens artificiels, dont le côté ouest est formé par la mer et une ligne de convention, dont le côté est est artificiellement tracé sur la lisière de la Lande de Beuvais, encadre le sol inégal de Champeaux. Son littoral est une falaise massive et haute, qui ne mérite pas son diminutif de Hoguelle. La carte de Cassini représente les écueils semés au pied de sa falaise, et le corps-de-garde qui la domine, devenu aujourd'hui hutte de douaniers, ou de berger. Adossé au rocher, au-dessous de ce corps-de-garde, est un pan de mur rongé par la mer, reste d'une construction qu'on dit avoir été un marché à poisson où venaient les

1 Tome VI, page 516.

maréïeuses de Granville. Le Château, le Manoir, la Motte évoquent des souvenirs féodaux; le Hamel, la Hoguelle rappellent les Saxons. Le Fourneau, Bonneville, Inoville, les deux Gosse, les Roches sont les autres principaux villages. On ajoute quelquefois une affixe distinctive au nom de cette commune, et on dit Champeaux-sur-Grève. Cette grève a un banc étendu, marqué sur les cartes sous le nom de Banc-de-Champeaux.

L'église, sous l'invocation de saint Vigor, est une de ces rares *ecclésioles* qui ont conservé leur campanier. Celui de Champeaux, élevé et fleuri, est très-gracieux, surtout quand il apparaît entre les buissons et les arbres. Les parties les plus anciennes, peut-être romanes, sont une fenestrelle et un contrefort. Le reste est du XVI^e siècle. Le campanille a trois tinterelles triangulaires, couronnées d'accolades avec un écusson, cinq pinacles, deux gargouilles, le bien et le mal, un ange et un crapaud. Il y a encore une jolie porte écussonnée; mais l'élégante fenêtre de l'est a été là, comme presque partout, vandalisée : une sacristie l'a masquée. Le porche latéral est de 1617 : il est probable qu'il n'y avait pas autrefois de portail. Des fenêtres récentes carrées contrastent avec la grace des parties anciennes. Cette église appartenait à l'abbaye de la Luzerne : en 1213, le pape Innocent confirma les dons faits à cette abbaye; il cite d'abord « *Eccl. S. Vigoris de Campellis*[1]. » En 1648, cette église valait 600 liv.; en 1698, elle en valait 400; outre le curé, il y avait deux prêtres; la taille était de 632 liv. payées par 100 taillables.

Les seigneurs de Champeaux sont souvent cités dans les chartes locales. A la fin du XI^e siècle, du temps de Hugues de Chester, Rannulfe de Champeaux fit au Mont Saint-Michel la concession suivante : « *Ego Rannulfus abbas S. Michaelis ductus principis angelorum amore, fretusque fratrum consilio quibus inerat cura vere sophie, peregi hanc que sequitur*

1 Voir la Luzerne, p. 84.

*conventionem. Quidam miles de vico qui dicitur Campels, Rannulfus nomine adiens nos cupiensque se protegi divino solamine concessit partem quam in supra villa tenebat decime id est duas garbas ex medietate ipsius vici decime, annuente Comite Hugone eo tenore ut efficiatur particeps nostrarum precum... Si quis vero quod non credimus de posteris hec transgressus contraierit cum Dathan et Abiron penitus Averni se deputatum noverit... Signum Hugonis Comitis, Morini pistoris*, etc. »

En 1143, sous l'abbé Bernard, Gislebert de Champeaux avec Guillaume son fils encore enfant, confirma ce don dans une charte signée de Richard de Leseaux, Th. de Saint-Planchers. Dans ce siècle, Gilles de Champeaux signa une charte de la Luzerne; une charte de Savigny, de 1150, porte la souscription de Théobald de Champeaux, une de 1166 celle de Gisl. de Champeaux, et une charte de 1186 celle de Radulphe de Champeaux.

M. de Gerville cite, à propos de Champeaux, ces fragmens du *Livre de l'Échiquier* : « *W. de Campellis... Rob. de Campell.* Les Rôles de M. Stapleton ne citent pas de Champeaux.

Les Rôles de M. d'Anisy ne mentionnent que les seigneurs de Champeaux du Passais.

En 1213, selon dom Huynes, le seigneur de Champeaux donna au Mont la dîme de cette paroisse. Dans une assise de 1280 figure Gislebert de Champeaux en compagnie de plusieurs seigneurs du voisinage.

En 1323 fut faite en faveur du Mont : « *Littera Guarini Geelin super venditionem jurium que habebat in bosco de Neron et super virgatam terre in parrochia de Campels...* » Nous trouvons encore ce titre, sans doute celui dont parle dom Huynes : « *Cyrographium decime de Campellis et de Brequigne* », et « *Carta quod non tenemus solvere decimam pro ecclesia neque pro Neron.* »

M. Seguin cite Champeaux avec Genêts et Saint-Pair au nombre des places que possédaient en 1367 les Bretons alliés

du roi de Navarre [1]. M. Desroches dit, d'après une pièce du Chartrier de M. de Guiton, que Duguesclin fit fortifier ce lieu.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Montfaut trouva noble à Champeaux Renaut de La Hache.

En 1698, les gentilhommes étaient G. de Chaber, Joseph et Jacques de La Hache.

Au bord de la Lande de Beuvais, à la lisière de Champeaux, sur la terre de Saint-Blaise, se voient des ruines de physionomie romane, vestiges d'une antique maladrerie, dite de Saint-Blaise-de-Champeaux. A quelque distance est le pied de la croix de saint Blaise. Cette léproserie, ainsi isolée dans un terrain vide et découvert, était antérieure au XII<sup>e</sup> siècle, puisque le seigneur de Saint-Jean donna au chapelain et aux lépreux 24 quartiers de froment sous le règne de Henri I<sup>er</sup>, qui mourut en 1136. Une charte de 1192, citée à la Luzerne, mentionne un don, « *Leprosis Campellorum.* » Un titre de 1320 établit qu'il y avait alors cinq lépreux à la chapelle Saint-Blaise-de-Champeaux. L'acte de Louis XIV, de 1696, réunit à l'Hôtel-Dieu-d'Avranches les biens de toutes les maladreries du pays, de la Madelaine-de-Ponts, de Sainte-Catherine-de-Bacilly [2], de « Saint-Blaise-de-Champeaux » de l'Hôtel-Dieu-Sainte-Anne-de-Genêts [3].

M. de Gerville, rencontrant quelque difficulté à localiser l'ancien château de cette paroisse, a dit que « de nouvelles recherches sont indispensables pour motiver une opinion sur le véritable emplacement du château des Champeaux [4]. » Avec la tradition, nous croyons qu'il était dans l'endroit du château actuel, près de l'église. Cette habitation, avec son pavillon élancé du XVII<sup>e</sup> siècle, n'offre plus rien d'ancien,

1 *Histoire des Bocains*, p. 278. — 2 Celle que D. Huynes met en Genêts sous le nom de la Léproserie du Mont Conin. — 3 Cartulaire de l'hôpital d'Avranches. — 4 *Châteaux*.

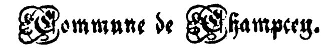


mais il s'est probablement élevé sur l'emplacement du château primitif. Il appartient à un des descendans des La Hache que Montfaut y trouva au xv^e siècle [1]. Outre son château, Champeaux avait un manoir qui était aux évêques d'Avranches, et sur lequel ils devaient au roi 36 sous de rente [2]. On en voit encore des parties au nord et près de l'église.

Toutefois, les vestiges des anciennes habitations féodales ont disparu ou sont peu caractérisées : aussi ne pouvons-nous accepter qu'à moitié cette phrase poétique : « Au nord se dressent Carolles et Champeaux, falaises escarpées, qui portent encore les débris des châteaux féodaux dont jadis elles menaçaient le pays [3]. »

Champeaux, *Campels, Campelli*, semble être d'origine latine. Il y a en France un très-grand nombre de Champeaux, Champels et Champeix, Campel et Campeaux.

## V.



## Commune de Champcey.

> *Ego W. de S. Johanne concessi 14. s. cen, quos ego habebam in Chanceio ad tenendam unam lampadem ardentem perpetuo die et nocte ante altare S. Andree.* (Livre Vert).

CETTE petite commune se présente sous la forme d'un carré long : pour le relief, c'est un plateau et une vallée ; la vallée du Lerre forme limite à l'est, la grande route de

1 V. St-Michel-des-Loups. — 2 Aveu de Cenalis. — 3 M. Ful. Girard, *France maritime*. Un de nos élèves, M. H. C., dans une composition intitulée *le Mont Saint-Michel*, cite comme élémens du paysage : « A l'horizon les falaises dénudées de Carolles, et les dunes de Champeaux. »

Genêts à Sartilly est la limite de l'ouest : le reste est tracé à travers champs. Le Manoir, la Sorrie, le Bourg, la Montagne, le Tremblay, la Rue, la Haye, le Fondray, Champcey, fief primitif, qui sans doute a donné son nom à la paroisse, sont les principaux villages.

Son église n'a qu'un chœur et une nef : elle est ce que le *Domesday* appelle une ecclésiole. Tout y est moderne, et date généralement du siècle dernier. La croix ronde et les deux croix jumelles du cimetière parlent seules de l'église, qui appartenait dès le XII^e siècle à l'abbaye de la Luzerne. En 1648, la cure valait 400 liv., en 1698, 500 : outre le curé, il y avait deux prêtres. La taille était de 656 liv. payées par 123 taillables. Alors le gentilhomme était André Potier, écuyer, et le seigneur du lieu était le patron.

L'habitation seigneuriale était le Manoir, marqué dans Cassini sous le nom de château avec une avenue, lequel, dans sa tour à neuf meurtrières, sa vaste cour avec son puits à margelle monolithique, ses baies à cintres, à accolades, à pilastres, a conservé un air de grandeur et d'art. La Haye est aussi une vieille habitation qui mérite de l'intérêt par son ogive barrée, et surtout son foyer à modillons sculptés. On la dit bâtie par les moines, sans doute ceux de la Luzerne. Les noms des seigneurs de Champcey apparaissent çà et là dans les manuscrits.

En 1028, *Gervasius de Cancedio* figura parmi les barons qui signèrent la charte de Romagny [1]. En ce siècle fut faite la charte de Omfroy de Champcey : « *Aufridus de Chanci filius W. de Chanci... Sciatis quod assensu Walt. et Rog. filiorum et heredum meorum dedi*, etc. [2] » Dans un Rôle de 1180 figure Rob. *de Canceio*, dans les Comptes de G. Duredent, prévôt d'Avranches [3]. Au commencement du XIII^e

1 *Ap.* M. Desroches, t. 1^er, p. 229. — 2 Page 199. — 3 M. d'Anisy, page 4.

siècle fut faite la donation inscrite en tête de ce chapitre. Dans le XIV[e], Pierre de Chancey fut inscrit dans le *Nécrologe du Mont*, comme un de ses bienfaiteurs. En 1594; J. de Louval, sieur de Chancey, capitaine de Tombelaine, maria sa fille avec Jean de La Cervelle, sieur d'Aucey.

Le nom de Champcey, écrit Chansey et autrefois Chanei, semble être un nom d'homme, comme ses analogues : il est encore porté comme nom propre. Toutefois il ne se rencontre pas dans le *Domesday* où les seules formes qui en approchent sont *Chenesis* et *Chenesi*. Mais il y a un *Chancy* dans la Liste de Duchesne.

L'étude philologique de la topographie de l'Avranchin et de ce canton en particulier nous a fourni un certain nombre de vocables latins. Nous en avons recueilli, dans le langage populaire, plusieurs qui nous ont semblé venir non pas de la latinité romane, mais de la latinité antique. La brièveté de ce chapitre autorise peut-être ici l'insertion de ces mots, dans l'ordre de nos découvertes. A l'intérêt archéologique cette liste ajoutera peut-être la valeur philologique elle-même, quelques-uns de nos mots réunissant l'euphonie, la précision et la nécessité.

Bacchanale (faire le bacchanale [1]); avernon (surnom) *aversum nomen*; cabriole (saut de chèvre) *capreola*; gaule (longue perche) *caulis*; cavilleux (fragile, délicat à toucher) *cavillosus*; bragues (pantalons) *bracœ*; certamen (certes); rasibus (ras); mordicus; corporence; détourber, *disturbare*; déganer (imiter par la voix) *gannire*; duire, *ducere*, d'où mauduit; douet, *ductus*; dumer (perdre son poil), *dumus*; biote (vase à deux anses) *diota* [2]; gluteriier (*lappa major et minor*) gluten; Joubarbe, *Jovis barba*; juguler, *jugulare*; souloir, *solere*; vère, *verè*; coq (cuisinier d'un navire) *coquus*; souie et sous (porcherie) *sus*; arsion (chaleur vive);

1 *Bacchanalia vivunt*. Juv. — 2 *Diota Sabina*. Hor.

capucer et capucher (frapper à la tête), *caput;* carne, *caro;* cani (bois mort), *canus;* équoreux (marchand de poisson de mer), *æquor;* avolé (étranger, aventurier); étrain (paille), *stramen;* itou, *itâ;* mucre (humide), *mucor;* rapiamus (faire rapiamus, razzia); seus (sureau), *sus nigra;* vé, *vadum*[1]*;* auré, *auratus*[2]*;* arrodiver (ennuyer, molester), *arrodere;* gimer, *gemere;* fouteau (hêtre), *fustis;* far (farce), *far, farris;* hostier[3], *hostis*, ou peut-être *hostiarius*[4]*;* haim (hameçon), *hamus;* Vespasien (mauvais sujet, pillard[5]); brave comme un César[6]; custos (sacristain); harée ou horée (une pluie d'une *heure*, dit Roquefort); lanfais ou lanfois (filasse fine), *lanificium*, selon le même; mitis (un chat); paré[7], *paratus*; une recesse, *recessus*[8]*;* tollir (frustrer), *tollere;* recta (par exemple : arriver recta à l'heure); χοβαλος, gobelin; fallace (il est dans Basselin); verva (flaque verdâtre couverte de mucor ou de conferves), *conferva.* On raconte, à l'occasion de ce mot, que Daniël Huet, ayant prétendu qu'il ferait une phrase entière sans qu'il y entrât un mot français, et qui pourtant serait intelligible pour un paysan bas-normand, dit celle-ci : *claque ilo su guerbet d'étrain por supper su verva,* jette-là cette gerbe de paille pour assécher cette mare[9].

1 Usité à Carentan et à Isigny. Du reste, le Cotentin et l'Avranchin, très-différens par la race, ont à peu près la même langue populaire; mais le Cotentin est plus riche et plus original sous ce rapport. — 2 Par exemple, du sarrasin bien auré, bien doré par le soleil; c'est le jaune pourpre. — 3 Par exemple, sale comme un hostier. — 4 Ce mot, dans le *Domesday*, signifie jardinier. — 5 Vespasien se fit haïr en Gaule par ses exigences fiscales. Dans le Bessin, on dit dans ce sens Maxi, mot qui, selon M. Pluquet, est un semblable souvenir de Maxime. — 6 Le nom de César se trouve encore dans le nom de Cherbourg, *Cæsaroburgus*, dans celui de Jersey, *Cæsarea*, où se voit encore un ancien campement dit la Petite-Césarée. — 7 Par exemple, cidre paré : cidre fait, fermenté. — 8 Flaque laissée dans des recoins sur les grèves. — 9 Il ne paraît pas qu'il soit resté dans l'Avranchin

# VI.

## Commune de Dragey.

*Concedo Drageium cum ecclesia et Poterel et Tisseium et Tissel et Goolt et Obreium et Landam et Bellevillam.*
(Charte du duc Robert).

Les villes ont à peu près la même physionomie ; elles ont aussi à peu près la même histoire. Le village a plus sa physionomie propre et aussi son histoire. Cela est vrai, surtout des villages de ce littoral si beau et si varié, qui forme un des côtés du cadre si bien nuancé et si bien sculpté qui entoure le grand tableau du Mont Saint-Michel. Si, sur ces bords pittoresques, la grande montagne frappe toujours vos yeux, son histoire s'attache à votre pensée et à votre rêverie sur ce sol imprégné de ses souvenirs. Dragey est surtout plein du Mont Saint-Michel : c'est lui qu'on retrouve dans ses plus anciennes chartes, et les plus grandes images passent sur son littoral et dans ses nombreux villages, Obré, Tissey, la

d'autre expression druidique que celle par laquelle on représente un présent du jour de l'an, *le gui l'an neuf.* M. Pluquet a recueilli dans le Bessin beaucoup de mots du patois, fumier dans lequel il y a de l'or. M. Janin a reproduit plusieurs de ces mots dans sa *Normandie*, ouvrage poétique et chaleureux, qui prouve toute l'utilité des Mémoires et des monographies pour faire de grandes œuvres d'ensemble.

Becane, la Lande-Herpe, Poterel, Belleville, le Bourg, Brion, le Hamel, la Bulaine, la Croix-du-Mès.

Son sol se divise en trois parties, la partie plate ou littorale, le plateau triangulaire au centre duquel est le bourg, et le plateau compris entre le Lerre et le ruisseau de Brion, qui sillonne Dragey, le divisant ainsi en deux plateaux. Un triangle, dont la base est le rivage et dont les côtés sont artificiellement tracés, encadre le territoire de cette commune. Dragey est borné de dunes, et sa partie littorale est coupée, parallèlement au rivage, par un cours d'eau ou tranchée de dessèchement[1].

Si les lieux situés au bord de la mer gagnent par cette position en grandeur et en beauté, leurs églises ont aussi quelque chose de plus pittoresque et de plus religieux. L'église de Dragey, qui avait autrefois une flèche, regarde au loin sur la baie, et offre encore au navigateur sa tour de saint Médard, comme point de reconnaissance. A la beauté du site, elle ajoute l'intérêt de l'art et de l'antiquité. Le roman réclame des restes au sud, une côtière au nord en *opus spicatum*, et la plupart des contreforts; le gothique pur une jolie porte du midi, couronnée d'un triangle, comme celle du Saut-Gautier au Mont Saint-Michel, le bénitier fleurdelisé, la voûte du chœur, hardie dans son unique travée; le gothique flamboyant ou perpendiculaire révendique la plus grande partie de l'édifice, les trois fenêtres du pignon oriental, celle de l'ouest et celle du midi du chœur, le milieu de la tour avec ses fenêtres simulées et ses belles ouïes traversées de transoms, la tour terminée par un toit cunéiforme, qui a remplacé la flèche, cette partie si rare dans l'Avranchin. Le porche se rapporte sans doute à la fin du XVI[e] siècle; le XVIII[e] a fait le portail et les autres fenêtres; le nôtre a produit cette sacristie d'argile, qui s'est donné une inscription : *Initio anni*

1 Dragey avait jadis des salines : « *Ad Poterell 4 salinas.* » *Cartul.*

1811, comme si elle avait des prétentions à la durée. A l'intérieur on remarquera le bénitier à deux anses, semblable à un grand mortier, les fonts, vasque grossière posée sur cinq colonnettes, et une piscine, insérée dans le mur, objet assez rare, que l'on prétend avoir servi au lavage des linges sacrés, une tombe de 1585, et celle de « Messire Boucart, chevalier de S. Louis, s[r] de Potrées, colonel de cavalerie, maréchal général des logis des armées du roy, 1730[1]. »

Cette église, quoique ancienne, présente une particularité remarquable : elle n'est pas dans le principal centre de population, dans le bourg, comme on dit ; elle est même isolée et presque sans autre habitation autour d'elle que le presbytère. La localité primitive est donc le bourg, où la tradition place une abbaye de Dragey, sans doute quelque chapelle, où l'on voit encore deux croix romanes sur une seule base, et où l'on retrouve des débris de sépultures[2]. Il y a même lieu de s'étonner que les maisons ne soient pas venues se grouper autour de l'église; car les hommes s'agglomèrent pour des motifs religieux aussi bien que pour des considérations temporelles : si une fontaine, un havre, un pont sont le centre naturel du village, une croix, une chapelle, une église, ces îles de paix sur l'océan du monde, dit le poète, s'entourent d'un cercle de chaumières et de maisons. Comme la violence et la guerre ont toujours mené le monde, la montagne a été le lieu prédestiné à la forteresse et au château, autre principe de l'association. Le plus grand rapprochement de la grève, qui nourrit tout ce littoral, explique sans doute la persistance de la population dans son siége primitif. Le bourg, situé sur la voie romaine, renferme la Ferrière, la

1 D. Le Roy dit, à la date de 1645 : « Permission donnée au sieur de Poterel d'inhumer sa femme dans le chanceau de l'église de Dragé. » — 2 On a aussi trouvé près de l'église des sarcophages en tuf.

Forge, la Provotière, vieille et forte habitation, où la tradition met un souterrain qui allait à Tombelaine.

Poterel, la principale habitation seigneuriale de Dragey, conserve encore de beaux restes dans les deux tours de son entrée, épaisses et percées de meurtrières, tours modernes toutefois, relativement à la tour octogone de la cour, dans sa salle des Gardes, aux belles boiseries sculptées. Poterel a eu d'illustres seigneurs; il en a eu à la Conquête et à la Croisade de Robert. Toutes ces illustrations se présenteront dans la série chronologique selon laquelle nous disposons nos documens rélatifs à Dragey : là se trouvera à la fois l'histoire de l'église, des villages, des fiefs, et quelquefois des champs de cette localité.

Tissé, selon M. Desroches, est un village très-antique, où saint Pair, au VI[e] siècle, fit un miracle en faveur d'une pauvre femme.

En 1029, Robert, dit le Libéral, donna au Mont Saint-Michel Dragey, avec les localités énumérées dans sa charte, qui forme notre épigraphe, auxquelles D. Haynes ajoute « Tuolz, la forêt de Bivoye, et le bois de Neiron. »

Un Poterel était à la Conquête : il figure dans la liste alphabétique dite de l'Abbaye de la Bataille : « Pampilion, Poterel, Pekeney. »

Dans le Catalogue des Croisés qui suivirent Robert et Godefroi de Bouillon, on lit le nom de Jean Meurdrac de Poterel, dont les armes étaient « *de gueules à un bâton d'or.* »

L'année même de la Conquête, ou comme dit la charte : « *Eo anno quo gloriosus Guillelmus mare transmeavit, Angliamque sibi Deo comitante subjugavit,* » à Bonneville, fut faite la convention suivante, qui jette quelque lueur sur l'étymologie de Dragey : « *Ego Gerbertus de Poterel deprimente me pauperie Deoque inspirante requisivi venerabilem abbatem Rannulfum ut ad monachilem ordinem Drogonem*

*quemdam filium meum recipiet cum medietate terre mee de Poterel quam de illo in liberali servitio tenebam, quod ipse libenter concessit.* »

Une charte de Saint-Lo, sans date, mais que celui qui la traduit semble rapporter à ces temps, s'exprime ainsi : « Moi Robert comte, craignant l'immensité de mes crimes, je donne aux religieux de ce Mont, un aleu de ma famille, savoir Tissé.... [1] »

L'an 1166 fut faite une charte que signa *Rad. de Potterell,* avec les seigneurs du voisinage [2].

L'an 1171, Richard, évêque d'Avranches, confirma à l'abbé Robert du Mont l'église de Saint-Médard-de-Dragey, confirmation qu'un autre évêque renouvela un siècle plus tard : en effet, en 1268 fut faite : « *Carta de presentatione ecc. de Drageio eps. Abr. quod jus patronatus ad nos est.* »

Un Rôle de l'Échiquier, de 1180, mentionne, dans la juridiction de R. Silvain, prévôt d'Avranches, « *Rualcm de Tissie* [3]. » Un autre, de 1195, le cite encore : « 13 l. *pro jurea.* »

Au XIII[e] siècle furent faites un grand nombre de chartes, dont malheureusement nous n'avons guères que les titres, relatives à Dragey, à ses vignes, à son four, à ses moulins, sèche nomenclature en apparence, mais qui n'est ni sans poésie, ni sans signification pour qui sent ou connaît le Moyen-Age.

« *Ego Nicholaus de Claquerel vendidi S. Michaeli..... super feodum quod teneo in parrochia S. Medardi* [4]. — *Vineam meam quam habebam apud Drageium in Abrincasino.* 1240 [5]. — *Carta de W. de Villiers de vinea de Drage.* 1240 [6]. — *Misse pro furno de Drage.* — *Cyrographum de molendino de Tisseel inter nos et W. de Verduno.* — *Do-*

1 M. Desroches. Signée entre autres par Drogon. — 2 Voir Genêts. — 3 M. Stapleton, tom. 1[er], page 215. — 4 Charte de Saint-Lo. *Ap.* M. Desroches. — 5 *Ibid.* — 6 Mss. n° 34, et les suivans.

*natio Sibille Kelei Frestelou de dimidia acra terre.* 1231.— *Carta Dyonisie la Sibile de Dragey.....* 1258. — *Littera venditionis Vict. de la Bullaine de Drage de Canturanæ.* 1291.

Une charte de 1245 fait mention de Radulfe de Obrée, et de Thomas de Belleville. Vauquelin pilla les biens de St-Michel à Poterel.

On trouve sur un vieux parchemin du Mont de curieux détails sur le vin de Dragey : « *Apud Drageium...* 1° VI^xx^. X^fr^. X. *s. pro* XXIX *pipis vini miss. per receptorem dicti loci tempore vindemie precium pipe* IIII *fr.* X *s.... Item* X *f.* X *s. pro apportatione vinorum de Drageio precium pipe* V *s. etc.*[1]

Une charte du XIV^e^ siècle des archives de Saint-Lo relate un différend entre les gens de Dragey et le Mont : « ... Comme contens ou descort fust meu entre le commun des gens de la ville de Drage dune part et le couvent du Mont S. Michel dautre sur ce que les diz de Drage sestoient doluz a la court que les diz relig. indeuement et de nouvel se efforchoient davoir cognoissansse des mesures en ladite proisse qui est es metes de lour baronnie de Genez et de faire signer lour mesures pour lour volonte.... 1330[2]. »

En 1380, le Mont acquit le fief de Poterel[3].

En 1648, l'église de Dragey rendait 300 liv.; en 1698, 500 liv.; il y avait alors quatre prêtres; la taille était de 1336 liv., et le chiffre des taillables 36. Les personnes nobles étaient J. et L. Herault, Esther de Campront, veuve du sieur de Cantilly, Louis de Cantilly. Cantilly est un fief situé à la fois en Dragey et en Bacilly. Les Cantilly sont cités dans les *Rôles de l'Échiquier :* « *Walt. de Cantillie,* » et dans le Cartulaire[4].

En 1765, Dragey comptait 100 feux.

Vers 1808, les Anglais débarquèrent sur la côte et s'avancèrent jusqu'à Poterel. Une frégate anglaise parut dans la

1 *Ap.* M. Desroches. — 2 *Ibid.* — 3 D. Le Roy. — 4 « *Heres de Cantilleio... de domo sua de Cantill. mollam et piscariam anguillarum.* »

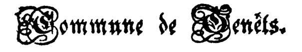
baie, courant des bordées sur la côté de Cancale. Elle mit à la mer deux embarcations qui, montées par une cinquantaine d'hommes, vinrent sous les rochers de Saint-Jean. Il n'y eut ni paysans ni douaniers à donner l'alarme : les Anglais débarquèrent et s'avancèrent jusqu'à Poterel, qu'habitait M. Brakman, un des rares débris du corps des Suisses écrasé au 10 août. Là ils prirent des vivres et restèrent pendant plusieurs heures. Cependant leur débarquement avait été signalé, le tocsin sonnait aux clochers voisins, les paysans couraient aux armes. Les Anglais firent leur retraite et échangèrent avec les paysans quelques coups de fusil. Il était temps qu'ils arrivassent à la crique de Saint-Jean où étaient leurs embarcations : elles étaient presque échouées et ils eurent de la peine à les renflouer. Cependant ils rallièrent la frégate qui ne tarda pas à disparaître.

Drey, comme nous l'avons dit à Mesnil-Drey, latinisé en *Mesnilum Drogonis*, est la contraction de Drogo, qui a dû passer par la forme intermédiaire de Dragey. Ce dernier mot doit signifier l'habitation de Drogon, *Drogoneium*, *Drogeium*, *Dragëium*. Il est à remarquer que ce nom est assez commun dans les chartes de cette localité; il est dans deux que nous avons citées. Il entre dans la composition de plusieurs mots topographiques: Mesnil-Drey, Moidrey, Drocourt, Drouville, Dragueville, Dromesnil.

Sur le rivage de Dragey on trouve le Roseau des Sables, le Liseron soldanelle, l'Euphorbe maritime. M. de Gerville indique[1] dans cette commune l'orpin rouge, qui y a été trouvé par M. d'Isigny, d'ailleurs assez commun dans l'Avranchin, l'Épiaire d'Allemagne que nous trouvons à Vains. M. Bataille y a trouvé le Berberis, l'Adenaire pourpier, la Berle à feuilles étroites.

1 *Mém. de la Société Linnéenne.*

## VII.



*S. Aulbertus de episcopio suo eidem loco servientibus villas contradedit, videlicet jam dictam villam Itium et Genitium.*

(Fin du Mss. n° 4).

SITE magnifique, jolie bourgade de laboureurs et de pêcheurs, station botanique intéressante, localité antique, ancienne baronnie, objet des recherches de beaucoup de savans, Genêts réunit tous les élémens de l'intérêt scientifique, pittoresque et poétique.

Son littoral se creuse en forme de croissant, dont les deux pointes sont le Cap-du-Manet et celui du Bec-d'Andaine : au centre le Lerre lui forme une petite crique : ces anses de sable s'appellent Port sur toutes les côtes de la Baie [1]. Cette forme de croissant est aussi celle de la commune, et la ligne de l'intérieur décrit à peu près la même courbe que celle du rivage. Une partie de la courbe intérieure est formée par le ruisseau de Beaumanoir, qui se jette à Porteau, à l'aboutissement de la voie montoise et par le Lerre : le reste est artificiel. Il y a peu de villages, la population étant condensée

1. Le port terrestre ou amphibie de Flaget est ainsi appelé « huit havelées de grève en Céaux au port de Flagé. »

dans le bourg, agglomération serrée de plus de deux cents feux et d'un millier d'habitans. On peut pourtant citer la Perane, le Petit-Enfer, la Fontaine-de-Santé, les Guedrils, Brion, intermédiaire entre Genêts et Dragey, Porteau. Les rues du bourg s'appellent le Puits-Hommet, des Granges, de la Prieuré, au Poivre, Jérémie, Montoise, Grande-Rue, aux Porches, Vangarde, les Montcels. L'espace qui s'étend devant le pont aux deux arches ogivées, où serpente le Loir ou le Lerre, et le ruisseau du Parc ou du Pont-Neuf, bordé d'asters, s'appelle grève havelée. Le croissant du littoral de Genêts embrasse un magnifique paysage, que dominent le roc morne de Tombelaine et le brillant Mont Saint-Michel sur une nappe de grève ou d'eau, et dont les lointains sont les côtes de Bretagne, où s'élève le Mont-Dol, un des *pas* du démon, selon le dire du pays, dans une route où le Mont, Tombelaine et le Bec-d'Andaine, marquent ses gigantesques enjambées.

La Flore de Genêts mérite que le botaniste s'arrête quelque temps dans ce lieu, où le site et les légendes retinrent quelques jours l'auteur de la *Gaule poétique*. Sur ces dunes sillonnées, où les sentiers se déroulent comme de blancs rubans moirés, sur la ligne du rivage rongé par la vague et les vents, sur la grève vaseuse « terres pélagiennes, frontière indécise des deux élémens[1] », il trouvera une végétation curieuse, quelquefois originale. Des botanistes distingués l'ont étudiée : M. de Gerville y a signalé le très-rare *Silene quinquevulnera*, le *Lychnis viscaria*, le *Stachys germanica*, le *Melittis melissophyllum*[2]. M. de Brebisson y indique le *Kœleria pubescens* et le *Polypogon monspeliense*. M. Bataille y a trouvé le *Silene conica*, le *Sedum sexangulare*, le *Pimpinella dissecta*. Nous y avons recueilli, spécialement au Bec-d'Andaine, l'*Ade-*

1 Châteaubriand, *Mém. d'outre-tombe*. — 2 *Mém. de la Société Linnéenne.*

*narium peploïdes*, le *Phleum arenarium*, l'*Orobanche cærulea*, dans la dune, la *Sagina apetala*, sur les mondrins, l'*Erigeron canadense*, le Buplèvre en faux, à quelque distance, à la Chaise, l'*Euphorbia Portlandica*, la *Ruppia maritima*, la Herniaire commune.

Les noms populaires des plantes à Genêts et sur le littoral de la Baie ne sont pas sans intérêt : le Chardon Roland s'appelle *Benedict;* le Roseau des Sables, *Duvet;* la Clématite, que, dans le Cotentin, on nomme Diable en Haie, s'appelle *Fausse-Vigne;* l'Hellébore, *Herbe à la Bosse* ou *Pas de Corbeau*; le *Glaucium* m., *Bec de Courlieu;* le Crambe m., *Chou marin;* le Lychnis des bois, *Bons-hommes;* quelques Geraniums, *Pied de pigeon;* le Fusain ou Bonnets-Carrés, *Carribonnets;* la *Vicia cracca*, *Gauset* ou *Covesce;* l'Ers velu, *Gersey*, et à Granville, *Gaze*; l'*Osmonda regalis*, *Osmondriale;* la Bryone, *Navet sauvage;* le Tamarix, *Tamarin;* l'Orpin Télèphe, *Choux au Lièvre;* l'Ombilic, *Maillette;* le *Bunium denudatum*, *Genotte*; les Berles, *Pirots;* la Valérianelle potagère, *Boursette;* le Cardère sauvage, *Peigne à Loup;* le Séneçon commun, *Herbe à la Chardonnette*; la grande Marguerite, *Moines* et *Petros;* l'Achillée, *Herbe au Charpentier;* l'Armoise commune, *Herbe-Saint-Jean;* la Bardane, *Gratteron;* la Centaurée jacée et scabieuse, *Marfran;* le Bleuet, *Ardenne*; la Jasione, *Fausse-Ardenne;* le Liseron, *Rignolet;* la Cynoglosse, *Langue de Chien;* la Vipérine, *Nanan;* la Douce-Amère, *Vigne-Vierge;* la Jusquiame, *Hannebane;* la Digitale, *Gantelée;* les Orobanches, *Fausse-Asperge;* le Marrube, *Marinclin;* la Mélisse, *Piment;* la Lysimâque vulgaire, *Chasse-Bosse*[1]; la Primevère, *Pri-*

1 Nous trouvons dans le pré de la Provotière, à Céaux, une espèce ou une variété de Lysimaque que nous croyons inédite : elle se distingue nettement de la vulgaire par la tomentosité de ses feuilles, le parallélisme plus prononcé des nervures, et surtout par les macules

*merolle ;* la Samole, *Mouron d'eau ;* les Arroches, *Poulette ;* la Salicorne, *Criste-Marine ;* la Renouée des Oiseaux, *Traînasse ;* les Euphorbes, *Herbe à la Faux*, aux *Verrues ;* le Peuplier noir, *Liard ;* les Potamots et autres plantes marécageuses, *Limonage ;* les Orchis, *Pentecôtes* et *Boutrelle ;* l'Iris, *Liage* et *Lageu*, et *Pave*, d'où les colliers de chevaux s'appellent *Paveils ;* le Taminier commun, *Raisin à la Couleuvre ;* le Roseau à Balais, *Rauchard ;* l'Orge, *Paumelle ;* le Lotier, *Triaque ;* l'Androsème, *Cyparon ;* les Menthes, *Beaume ;* les Radis et les Sénevés des champs, *Russe ;* l'Arum, *Battant ;* la Camomille, *Amouros ;* la Zostère et quelques Varechs, *Plisse*, *Rubans* et *Ceintures*, véritable ceinture de la mer.

Tel est en grande partie, et à part les variantes, le vocabulaire de la Flore des campagnes avranchines. Le peuple ne nomme guère que les plantes qui le touchent en bien ou en mal, les plantes utiles et les plantes nuisibles. Il y aurait une jolie étude à faire sur la Flore populaire : on y trouverait avec des noms agréables et bien faits, des idées poétiques, religieuses, légendaires [1]. Il y aurait aussi charme et profit à recueillir certaines locutions du pays, remarquables par leur énergie ou leur couleur pittoresque, assez nombreuses parmi des populations qui touchent par tous les points à la nature, cette source des poétiques inspirations [2].

Comme localité antique, Genêts nous apparaît dans une multitude de chartes, et honoré des plus grands noms : saint Aubert, les fils de Guillaume, Henri II, Robert du Mont, P. Le Roy, etc.

violâtres qui colorent la base des pétales. Le nom de *maculata* pourrait lui convenir.

1 Dans l'Avranchin, dans la cueillette du chanvre, on laisse dans la chènevière le plus beau pied pour l'oiseau du Bon-Dieu, ou l'oiseau Saint-Martin. — 2 Il en est une surtout que nous voulons citer. Quand un homme faible et languissant est pour ainsi dire attiré par la terre qui l'appelle dans son trou béant, on dit : « La terre le resuppe, » *terra resorbet !*

Il n'est donc pas étonnant que ce lieu ait été l'objet des études des savans : M. de Gerville, M. Desroches, M. de Caumont, et d'autres encore, ont exploré les vestiges matériels et les témoignages écrits de son passé : venu après eux, nous profiterons de leurs travaux en ajoutant quelque chose de nous, anneau de cette chaîne immense de la science, que personne ne commence et que personne ne finit.

La plus ancienne mention authentique et précise de Genêts est sans doute celle qu'en fait le plus vieux manuscrit du Mont Saint-Michel, présumé du IX[e] siècle, d'où nous avons tiré notre épigraphe. Vers 710, saint Aubert donna à son monastère naissant la villa dite *Genitium*[1]. Un certain rapport de nom a fait placer dans ce lieu l'*Ingena Abrincatuorum*, que nous croyons être Avranches : les vestiges gaulois, trouvés à Genêts, se bornent à quelques monnaies. Un archéologue du lieu, M. Bienvenu, a émis sur cette époque et sur l'époque romaine des hypothèses, dénuées de preuves, qui depuis ont été entourées de beaucoup d'érudition : Genêts aurait été le port des Venètes, dont la puissante marine lutta contre César. Comme il y a eu dans les environs une forêt de Bivie, aujourd'hui Lande-de-Beuvais, un autre a donné à Genêts des origines tout arbitraires : « Genêts, appelé la ville de Biève, au VIII[e] siècle, fut nommé Genêts après la mort d'un illustre seigneur de ce nom, inhumé avec pompe dans l'église de Biève à la fin du VIII[e] siècle[2]. » Ainsi, par des rapports de noms, des villes antiques ont été agglomérées sur cette côte : Genêts est devenu *Ingena*, Vains, *Vannes*, Bivie, *Bieve*, Dragey, *Dariorige*.

Toutefois, il est une mention antérieure à celle du VIII[e] siècle, mais elle est faite par un hagiographe qui ne cite pas

1 Dom Le Roy dit : « En 709, S. Aubert légua les villages de Genêts et de Huisnes. » — 2 M. Septans, *Genêts aux* VIII[e], XIII[e], *etc., siècles.*

ses autorités : « S. Marcoulf et S. Hélier marchèrent jusqu'à Genêts, près d'Avranches, et de là, sur une petite nacelle, ils s'embarquèrent pour l'île de Jersey, où ils abordèrent heureusement[1]. »

Tout ce littoral est tellement couvert de noms saxons que ces peuples ont dû y affluer. En outre, un document du Mont Saint-Michel montre, par les noms propres, que même au XIe siècle la race saxonne ou normande dominait sur ces bords et y possédait le sol : c'est le chapitre du Cartulaire, intitulé : de *Perditis hujus ecclesie*. Un fragment nous montrera, en illustrant la localité, cette prédominance de l'élément scandinave dans les noms d'hommes et de lieu : « Hugues-le-Camérier tient la masure de Radulfe Bloieth et de Rainier-Œil-de-Verdier, et celle de Riculfe, fils de Frie... il tient la terre d'Alcher... Robert occupe les deux masures de Radulfe, fils de Huldebout... Il a encore enlevé à S. Michel les terres de Rob. Belim, de Leter et d'Estur... W. Calcebout tient à Genêts la masure de Riculfe, celle de Robert, fils d'Hardouin, celle de Brocart, et à Tissé, celle de W. Pichoth. La terre de Vasselot est du domaine de S. Michel. Gilbert s'est emparé de la voie du four supérieur et de la masure de Garin Liborel. Gilbert d'Avranches nous a enlevé à Genêts la maison d'Hubert, fils de Duvic, une arcade (*unam cameram*), et une partie de la terre près du monastère[2]... Liger... Anfred Hardecroute... Pevrel... Huldin... Pichenot, Hultru, qui a été paysan de S. Michel .. Garzel... Tout le mont Corin appartient à S. Michel. La terre de Merdilly est tout entière à S. Michel... Toute la terre entre les Deux-Eaux est du domaine de S. Michel. Ulger a une acre sur le bien du Vivier. Rob. Morin a la moitié du Romilly... et le champ de Ste-Marie... Tous ces biens nous ont été enlevés à Genêts, après la mort

1 Trigan, *Histoire Ecclésiastique de Normandie*. — 2 Sans doute le Prieuré, ou du presbytère. Voir Pontaubault.

de Guillaume, le roi très-glorieux [1]. » Cette terminologie nous semble donner une confirmation à notre hypothèse sur l'origine des camps de Vains et de Carolles.

Au x[e] siècle, l'an 966, Richard II confirma au Mont la possession des terres « *videlicet* d'Huînes et de Genêts » et fit confirmer ce don par le roi Lothaire [2].

Au commencement du XI[e] siècle, Genêts, baronnie, fut donné au Mont : « L'an 1024, Richard II donna l'isle de Chausey... Nous lisons aussi en ses patentes qu'il donna les baronnies de Genêts et d'Ardevon, ce qui doit s'entendre des droits seigneuriaux [3]. »

Guillaume-le-Bâtard passa à Genêts dans son expédition contre la Bretagne : il dirigea ses troupes à l'ouest du Mont, vers l'embouchure du Couesnon, comme on le voit sur la Tapisserie de la Reine Mathilde. Il dut suivre la voie de Bayeux au Mont ou voie Montoise, qui débouche dans les grèves à Porteau.

Nous avons déjà parlé ailleurs [4] du blocus du Mont Saint-Michel, où était assiégé Henri, le jeune fils du Conquérant, par ses frères Guillaume et Robert. Guillaume était à Avranches, et Robert avait son quartier-général à Genêts, centre important, flanqué de beaux postes militaires ou védettes, tels que la Chaise, le Mont-Manet et le Bec-d'Andaine. Wace a raconté ce siége avec de longs détails et de beaux épisodes : nous ne citerons de lui que ce qui a un rapport direct à notre sujet :

1 A ces noms on peut ajouter ceux-ci comme curieux : « *Hugo calide Auris; Rainerius oculum Verderii; Normannus torte Rote; W. ad Pelles; Domus Mali infantis;* Hubert-la-Mort; W. Calcebœuf; Richard-bec-de-Fer; Gilbert-lâche-Épée; Gervais-Patre-Notre. » *Cartulaire.* — 2 *Gallia*, XI, col. 513. — 3 D. Huynes. — 4 Voir Ardevon.



« Li Munt assistrent environ
De Genez de si a Coisnon
Et la riviere d'Ardenon
N'issent del Munt si par els non....
A Avrenches li Reis seeit
Et a Genez li Dus esteit,
Mult véissiez joster sovent
E torneier expressement[1]. »

Genêts dut laisser un profond souvenir dans l'esprit de Robert et de ses barons. Est-ce pour cela ou à cause de sa célébrité à un bout de la Normandie, que nous le trouvons mentionné dans le *Roman de Robert-le-Diable*, dont ce prince est le héros[2]? Un baron, parlant de la rapacité de Robert, dit:

« Je croy, n'a tel dessoubz le ciel,
Car, de cy au Mont Saint-Michiel
Et de Genays jusques à Mantes
N'a religion, à m'entente,
Que de jour en jour ne desrobe[3]. »

A la fin de ce XI[e] siècle, « *post mortem Willelmi gloriosissimi regis* », le Mont Saint-Michel perdit un très-grand nombre de propriétés dans sa baronnie de Genêts: il semble par cette expression des moines que le Conquérant avait été pour eux un puissant protecteur après lequel l'usurpation n'eut pas de frein. Le fragment précité, de *Perditis hujus ecclesie*, est plein de détails locaux et de renseignemens que

1 *Roman de Rou*, vers 14,660. Un de nos élèves, M. C. de B., a développé et agrandi le récit de Wace : il y a introduit une poésie intitulée le *Chant du Trouvère*, dans le château d'Avranches, à la cour de Hugues-de-Chester. — 2 La préface de ce poème, par M. Deville, met hors de doute que le Robert-le-Diable de la tradition ne soit Robert-Courte-Heuse, le fils du Conquérant. — 3 *Le Miracle de Nostre-Dame de Robert-le-Dyable*.

fécondera l'induction du lecteur. Les documens sur Genêts, pour cette époque, sont encore très-abondans, et tendent à prouver que Genêts était un gros bourg du Moyen-Age, une forte bourgeoisie, *Burgesiam de Genez*, un centre d'administration.

Il y avait un Président, *Preses*, souvent désigné dans le chapitre précité du Cartulaire : « La maison de Hugues-le-Chauve qu'Ulger tient du Président... Le Président occupe près d'Osmond Racher deux masures, etc... » Il y avait aussi un Prévôt, *Prepositus* : en 1066, on voit au bas d'une charte : « *Signum Hugonis prepositi de Genecio*, » près de la signature de Guillaume, de Mathilde, etc.[1] A la fin du siècle, le prévôt s'appelait Ascelin : « *Subtraxit Hilgerius de dominio S. Michaelis terram Ascelini prepositi.... dedit femina prepositi cuidam suo homini*[2]. »

Enfin, il y avait un chef militaire, un *Pretor* : il est appelé *Rualendus pretor* et *Ruall pretor*. On trouve mention de *Lauberto aurifabro ; Morinus pistor ; Rainaldus coquus ; Gauterius molendinarius ; Drogo lavendarius ; Osberni marescali*, et d'autres professions dont la réunion sur un même point atteste une localité complète et importante.

Le XII<sup>e</sup> siècle n'est pas moins intéressant que le précédent dans l'histoire de Genêts : c'est alors qu'est bâtie son église ; c'est alors qu'il voit sur son rivage l'illustre abbé Robert du Mont, le consécrateur de cet édifice, recevoir l'hommage des barons ; c'est alors que le roi le plus puissant de son temps, Henri II, y séjourne dans ses voyages au Mont Saint-Michel. Un grand nombre de chartes illustrent aussi, en ce siècle, ses hommes et ses localités.

Une pêcherie, appelée Grossim, fut donnée au Mont du temps de l'abbé Bernard, vers 1140, par une dame nommée

1 Charte de Poterel. *Cartul.* — 2 *Cartul.*, fol. 103.

Prime. En 1155, l'abbé Robert agrandit la cour de Genêts : « *Ad augendam curtem Genetii.* »

Une charte mentionne l'ancienne église de Genêts, celle qui précéda l'édifice dédié par l'abbé Robert : « *Anno* 1156, *Rotbertus abbas de Monte S. Michaelis concessit Nicholao sacerdoti filio Rainaldi in elemosina ecclesiam de Genecio quam pater ejus in elemosina habebat tali pacto omnibus diebus sue vite habendam quod pater ipsius et ipse Nicholaus et Symon frater ejus dimiserunt partem segetum ipsius ville et sextam partem septem festorum annualium et de confessionibus que fiunt in quadragesima*[1]. » Il y a d'ailleurs de plus anciennes mentions de cette église. Une bulle d'Eugène III, de 1149, cite « *villam que vocatur Genecium cum ecclesia ipsius*[2]. »

En cette même année, 1156, le roi d'Angleterre donna à l'abbé Robert : « *Forisfacturam Gervasii filii Helie de Genetio de rapina qua impediebatur ab hominibus Ville Dei tali pacto quod Gervasius accipiet excambium de pistrino Genetii... et ei tradidit in excambium pistrini sui terram de Felgere et terram ubi fuerunt vinee de S. Johanne... et terram de Estreis*[3]... »

Au nombre des seigneurs qui tenaient des biens de Saint-Michel, et qui rendirent hommage à l'abbé Robert à Genêts, on vit Asculphe de Sulligny, Jourdain Tesson, et Foulques Painel. On vit aussi arriver dans ce lieu d'illustres personnages : le roi Henri II « *causâ orationis veniens ad Montem S. Michaelis apud Geneticum illa nocte hospitatus est. Illùc venerunt ad eum Guillelmus rex Scotiæ et episcopus insularum Man et aliarum*[4]. » C'est sans doute alors qu'il fit sa charte : « *Carta Henrici regis Anglorum de Prefectura et de pistrino Genecii*[5]. »

L'an 1157, « *abbas Montis Robertus fecit dedicare ecclesiam*

1 *Cartulaire*, fol. III. — 2 Chartrier de Saint-Lo. *Ap.* M. Desroches. — 3 *Cartulaire*. — 4 *Chron. Norm. Ap.* Duchesne. — 5 N° 34.

*siam S. Marie de Genetio et dedit eidem ecclesie in dotem unam acram terre ad mare. Rualendus prefectus dedit dimidiam acram....*[1] » Cette église romane existe encore en grande partie.

Ruall de Genêts, en 1166, renonça à la préfecture de Genêts : « *Ruall de Genest renunciavit in universam prefecturam de Genest.... in hunc modum quod non ipse nec heredes sui in prefectura de cetero aliquid clamabunt et ob hoc donaverunt Robertus abbas et conventus predicto Ruall quod habebant in Estreiz et apud Genec. id quod habebant de dominico in Rumill. secus viam publicam et boscum Ruall. et vivarium*[2]. »

L'Inventaire des chartes du Mont renferme un titre qui fait sans doute allusion à la porte du Prieuré : « *Littera quod terra que est ante nostram portam de Genez tradita fuit Matheo clerico nostro.* 1196. » Le prieuré était taxé à 65 l., et l'église à 16 liv., dans le XIVe siècle.

Les *Rôles de l'Échiquier,* pour la fin de ce siècle, mentionnent divers personnages de Genêts, par exemple : « *Roger de Genez r. cp. de* x *li.* 1184.—*Phil. de Geneiz* x *l.* 1180[3]. — *De Philippo de Geneiz* 40 *s.* 1184. — *Roger de Geneiz red. compot. de* 20 *lib.* 1195[4]. »

Un fief de Genêts, l'Enfer, est cité dans les documens de cette période : « *Hugo de Inferno* est mentionné pour une terre donnée à Savigny, *Terram quam Hugo de Inferno de me tenet.* »

Genêts figure encore dans un très-grand nombre de chartes au XIIIe siècle.

On trouve dans l'Inventaire des Chartes ces titres : *Littera donationis Joh. la Bigote de manerio*[5] *de Genez.* 1217. — *Litt. prioris de Genes de redditibus manerii et columbarii*

1 *Cartulaire.* — 2 *Ibid.* — 3 M. Stapleton, tome 1er, pages 197, 231. — 4 M. d'Anisy, p. 61, 72. — 5 Sans doute le Prieuré.

*sui.* — *Litt. Th. Osmon nepotis W. Ruffi de Genet in campo de Rollo.* 1221. — *Litt. Domûs Dei de Genest de dimidia acra vinee in campo Denarioso.* 1226.

L'an 1223, l'archevêque de Rouen, *Theobaldus,* écrivit à l'abbé du Mont une lettre sévère, dans laquelle il signalait les abus, se plaignait de la tiédeur de son zèle, et demandait le rappel du prieur de Genêts. Cette lettre est riche en détails de discipline monastique : « *Domum vestram visitantes quædam corrigenda invenimus : in primis in virtute obedientie ut circà observationem silentii solito diligentius intendatis...., qui socium suum aliquâ de causâ clamare pretermiserit et per unam diem jejunet de pane et aquâ... ut omnia bona ad elemosinam deputata in usus pauperum ad portam sine deminutione convertantur... quia verò nos audivimus numerus monachorum longè minor quàm fuerit ab antiquo die.... infrà biennium decem monachis ad minus precepimus augmentari... Priorem de Genez G. Gelboe R. Gode causâ correctionis ad claustrum precipimus revocari*[1]. »

En cette année, « *Radulfus Tevill miles... dedi quidquid feodaliter in parrochiâ Genetii tenebam conventui S. Michaelis.* »

Outre son église, Genêts avait deux établissemens religieux, son Hôtel-Dieu ou chapelle Sainte-Anne et la Léproserie dite du Mont-Corin, aujourd'hui détruite, dont le souvenir reste dans le bois de la Maladrerie, près du bois de la Dame. En ce siècle des donations furent faites à ces deux maisons. Dans l'Inventaire des Chartes se trouve ce titre de 1231 : « *Carta Domûs Dei de Genecio super molendinis priori concessis*[2]. » W. de la Lande transporta le revenu de sa chapelle à la Léproserie : « *Concessi translationem capellanie mee ad opus capellanie Leprosorum de Genetio*[3]. »

1 *Ap.* M. Desroches. — 2 N° 34. — 3 Charte de St-Lo. *Ap.* M. Desroches. Citée sans doute dans l'Inventaire : « *Litt. capelle leprosorum de Genez*, et *Litt. eccl. de Genecio pro leprosaria.* »

Cette chapelle avait été bâtie sur un terrain qui appartenait au Mont, dès le XII[e] siècle : « *Totus mons Corin est dominicus S. Michaelis, exceptâ vineâ Roberti,* » dit le Cartulaire. Genêts avait encore son prieuré, dont les restes romans se voient encore, appelé dans les documens précédens *Manerium, Curtem, Portam.*

L'an 1231, Sibille Frestelou donna au Mont « *dimidiam acram quam habebam juxta curiam de Genez sitam inter dominica conventus... donationem reddituum quos Raginaldus clericus de Cantille frater meus dedit conventui*[1]. »

Une charte de Saint-Louis permit aux moines de St-Michel de transférer à Genêts une foire qui se tenait au Mont : « *Concessimus ut nundine quas habebant apud Montem die dominica in Ramis palmarum sint de cetero apud Genetium,* » et en 1265, « fut faict vidisse de l'acte de permission donnée par le roy S. Loys de transférer la foire au bourg de Genetz pour là avec sa permission y être tenue[2].... »

En 1281, Philippe-le-Bel concéda au Mont, dans toute la baronnie de Genêts, la pêche de l'esturgeon, et, en 1290, celle de la baleine : « *Litt. libertatis à D. Phil. magno... Litt. pro balene... quod jus balene ad nos pertinet*[3]. »

Jean, abbé du Mont Saint-Michel, l'an 1291, s'obligea à rendre chaque année, par les mains du prévôt de Genêts, à celui du roi, à Avranches, 60 s. que celui percevait sur les hommes de Genêts.

Des nombreux documens que nous avons cités, aucun ne parle du commerce maritime de Genêts, et d'un port dans cette localité : toutefois on peut croire, quoiqu'il n'y ait

1 Charte de St-Lo. *Ap.* M. Desroches. L'acte de Reginald est cité dans l'Inventaire : « *Carta donationis vavassorum Renaldi de Cantille ap. Genez.* 1224. » — 2 *Ibid.* Citée dans l'Inventaire : « *Littera regis de feriis de Genez.* » — 3 N° 34. Par baleine, il faut sans doute entendre tous les cétacés.

guères de titres positifs sur ce point, que quelques bateaux venaient aborder dans son hâvre. M. Desroches dit, sans citer la source, que les poètes de ce temps chantaient :

« Genets tiens nef dromons et barges
Qui sont belles grandes et larges. »

Au XIVe siècle, on peut rapporter plusieurs titres sans date de l'Inventaire dressé dans cette période. Il y a des titres qui jettent quelque lumière sur la chapelle du Mont-Conin : « *Litt. presentationis de Genecio pro leprosaria. — Ad leprosariam de Genecio Montis abbati presentat Dom. Joh. de Bosco miles clericum ydoneum et ipsum presentamus Dom. eps. Abr. et vocatur beate Katarine de Monte Cuniculi.* » Cette latinité semble fixer son nom de Conin : toutefois dom Huynes change encore ce nom, et dit : « La chapelle de S. Catherine du Mont-Couvin à la paroisse de Genêts. Elle est alternative entre le chapitre du Mont et les paroissiens. » Ce nom n'est plus connu des habitans.

Une charte de 1309, ainsi que plusieurs passages du Cartulaire, détermine la vraie nature de Genêts au Moyen-Age : c'était une Bourgeoisie, « *situatio 40 lib. redd. super Burgesiam de Genez* 1309[1]. » Une charte de ce temps, citée par M. Desroches, porte : « Different emu entre les religieux du Mont et Jehan Grossin bourgeois de Genez parce que ledit Grossin avait de nouvel leve et mis en sa maison a Genez un pois o branle a peceser denrees et marchandises. » Cette famille Grossin devait avoir de l'importance à Genêts : nous avons vu une pêcherie de ce nom ; un champ, près du cimetière, s'appelle le Jardin-Grossin, et, dans ce cimetière, on voyait naguère une pierre tombale très-ancienne insculptée du nom de Grossin[2]. Elle est maintenant sous la croix neuve. Une énumération des revenus du Mont en Genêts,

1 N° 34. — 2 Il y a aussi dans l'église une tombe très-vieille.

faite en 1350, signale plusieurs localités dont les noms sont restés : « VI sols. *pro clauso Torgaire*... Telleponche... le Moulin Espallart... le Pré des Vignes... la Terre de Paignete à Porteaux[1]. » Selon une charte de ce siècle, un religieux, nommé Jourdain Gautier « de la paroisse de Genêts, donne une rente de deiz sous à prendre sur sa meson... entre la meson Dieu de Genêts et bute d'un bout au chemin le Roy devant la colline, et d'autre à la grange de la dite meson Dieu 1374[2]. » Nous retrouvons dans ce document une voie antique, dont nous parlerons bientôt, sous le nom de Chemin-le-Roy, déjà signalée sous celui de *Viam publicam*[3]. L'an 1356, Genêts fut saccagé : « Les ennemis, disait Charles, fils du roy de France, ont pillez raconnez et ars et est assavoir les villes de Genetz et du Mont[4]. » Un auteur, qui ne cite pas ses autorités, M. Seguin, cite Genêts avec Saint-Pair et Champeaux parmi les places fortes qu'occupaient sur cette côte les Bretons, alliés du roi de Navarre, dans ce XIVe siècle. Une pièce du chartrier de M. de Guiton, citée par M. Desroches, dit que Duguesclin releva les remparts de Genêts, et que c'était en ce port que les Anglais abordaient pour ravager l'Avranchin. Il faut sans doute voir dans ces assertions des fortifications passagères et des débarquemens comme il peut s'en faire sur toute la côte : nul document précis et certain ne fait de Genêts ni une place, ni un port proprement dits. A la fin de ce siècle, l'abbé Pierre Le Roy fit faire les halles de ce bourg : « *Fecit fieri halas de Genecio*[5]. » Le Cartulaire cite, pour la fin du XIe siècle, Othoe qui s'est approprié[6] : « *Septem burgenses in Genicio* », et les *Rôles de l'Échiquier* men-

1 Chartrier de Saint-Lo. *Ap.* M. Desroches. — 2 *Ibid.* — 3 Une autre charte de Genêts, pour 1155, cite deux acres « *inter duas vias.* » — 4 *Ibid.* — 5 *Gesta Petri Regis.* — 6 *Tollit.*

tionnent les hommes de Genêts et de Saint-Léonard : « *Homines de S. Leonardo deb. c. l. pro Rege. Hom. de Genetz c. l. pro eodem*, » désignation des *bourgeois* de Genêts.

Sur cette place des Halles on voit encore de très-vieilles maisons, une d'elles à cheminées hexagones, une autre avec une hache insculptée sur son angle. Sur cette place, au bord de la grève et du flot des grandes mers, sont les ruines de la chapelle Sainte-Anne ou Hôtel-Dieu. Un vieux pêcheur, nous parlant de la statue de la patronne, disait « qu'elle était la plus belle du pays[1]. » Près de cette ruine, à la suppression des monastères, furent déposés les manuscrits du Mont qu'on portait à Avranches : un vieillard nous a dit que plusieurs furent volés et que les enfans jouaient avec ces antiques parchemins. Les pillards ne savaient pas qu'ils étaient chargés de l'anathème de Robert du Mont : « *Iste liber est S. Michaelis quem D. Rob. abbas fieri fecit. Quicumque librum istum furatus fuerit anathema sit*[2]. »

En 1397, Denyse Bourdon devait « le service de la Lavandière des draps du Mont. »

Dans ce XIV[e] siècle fut fait le chœur de l'église paroissiale.

Une charte de 1402 mentionne la fontaine qu'on appelle « Es Clès » : « Fontaine es malades es plez dudit lieu de Genetz[3]. »

Dans le XV[e] siècle, pendant le blocus du Mont Saint-Michel, lorsque l'étranger occupait Tombelaine, ce rivage dut être couvert d'Anglais, et de ces Normands, qui sont appelés dans Shakespeare « Norman bastards. » Un poète Bas-Normand d'alors, tué en combattant les étrangers, « les courts ves-

1 Cette chapelle a donné lieu à une curieuse rêverie historique : « Le jour de la Madelaine 1554, Rob. de Thorigny, général de l'ordre religieux des maisons de Genêts et du Mont Saint-Michel, fut béni dans la chapelle Sainte-Anne de Genêts, par Herbert, évêque d'Avranches, en présence de Henri II, duc et roi de France. » Avranches, imprimerie de M[me] V[e] Tribouillard. — 2 Mss. n° 121. — 3 *Ap.* M. Desroches.

tus », Olivier Basselin, appelait le monarque anglais « leur roy godon », altération du *Goddam*, qui est resté le sobriquet populaire des Anglais parmi nous, comme ce mot *Anglaîcherie*, que prononçait avec tant de haine à Crecy le vieux roi aveugle, le roi de Bohême, « qui voulait tuer un Anglais avant de mourir. » Peut-être, ce terrain qui avoisine le Bec-d'Andaine, ce beau point d'observation contre le Mont, terrain qui s'appelle les Godons, est-il le souvenir injurieux de l'établissement des Anglais à Genêts pendant le blocus. A cette pure hypothèse, on pourrait rattacher nos Englêcheries, et peut-être que ceux qui savent l'anglais ne répugneront pas à y associer la Bretèche, où nous allons trouver tout à l'heure les Bristish ou les Anglais.

En 1419, Jean de Genez reçut du roi d'Angleterre expédition du don de ses terres [1].

Un épisode de ces temps fera connaître l'état de Genêts et de l'Avranchin à cette époque [2] : « Nés à S. James et amis d'enfance, Jean de Guiton et Th. de La Paluelle firent leurs premières armes contre les Anglois et se distinguèrent au Mont St-Michel en 1420 et 1423... Sept ans après, pendant que leurs femmes et leurs enfans étoient refugiés à Vitré, ils se concertèrent pour surprendre les Anglois qui étoient à Genêts avec marchandises et grosses barges de pourveances au port. Guiton donna rendez-vous à ses gens au manoir de la Roussellière en Bacilly, que Guillemette aux Espaules sa mère lui avoit conservé, et La Paluelle s'y partit du manoir de Loupcel en Villiers, prenant la grève et les gués. Les Anglois surpris endormis et réveillés à grands coups de hache et de lance furent

1 Vautier. —

2 « A la duché de Normendye
Il y a si grant pillerie. » *Vaux de Vire.*

Basselin fut édité à Avranches, en 1811, chez M. Le Court : il l'y a été encore en 1833, par M. J. Travers, chez M. E. Tostain.

mis en fuite, tués ou navrés; deux de leurs nefs furent arses et les autres gagnèrent au large. Riche fut la détrousse, mais hélas! au retour qui se fit par les gués et le chemin montais, le pauvre Thomas de La Paluelle qui marchoit en avant des chevaux chargés tomba dans une embusche des Anglois de la Bretesche de Servon qui l'occirent lui troisième, puis voyant accourir la bataille se retirèrent en leur dit fort. Les corps furent emportés à Loucey et fut mené grant deuil de ce bon chevalier l'une des plus roides lances de son temps. Guiton emmena sa prinze et son monde en Bretagne. Dans la suite les Anglois craignant toujours quelque nouvelle surprise au dit Genest, ruinèrent la place et s'accommodèrent avec le sieur d'Argouges qui s'étoit rangé à eux, pour avoir son petit port de Granville qu'ils firent remparer; mais Guiton, homme hardi et vaillant, ne lui pardonna cette félonie, surprit le manoir de Ronthon dudit d'Argouges, le fit piller et réduire en cendres; ce dont les d'Argouges qui avoient de grandes accointances se vengèrent dans la suite, ils se réunirent aux autres ennemis du fougueux partisant qu'ils firent mettre en procès devant le connestable de France, mais à la requeste de son fidèle escuyer le roi Charles VII arresta toute cette cabale par ses lettres données à Bourges en 1447 [1]. »

L'an 1590, le prince de Dombres brûla encore Genêts [2].

Dans l'impôt de 1522, appelé dans notre manuscrit : « Assiette pour le Roy », l'église de Genêts fut taxée à 60 s.; la Léproserie de Genêts à 3 s.; la Maison-Dieu de Genêts à 20 s. La chapelle de la Rousselière, qui avait son chapelain, à 20 s.; la chapelle de Saint-Blaise-de-Bevays à 60 s. [3]. Dans une seconde partie du manuscrit intitulée : « *Amortissemens* », nous trouvons cette enquête : *Genetii curatus tradit...* 20 s. La chapelle de la Rousselière, le doyen reffère

1 Copie d'un Reg. de la Paluelle. *Ap.* M. Desroches. Voir Ronthon et Montanel. — 2 *Ibid.* — 3 Mss. de M. de Guiton.

qu'il n'y a rien, la Léproserie de Genêts, *id.* ; la Maison-Dieu, *id.* Toutefois l'évêque « pour ce que la recepte du plain décime ne suffit pas à payer la somme demandée par le roy » ordonna qu'il serait ajouté un demi-décime.

Dans ce XVI[e] siècle fut fait le sommet de la tour, à partir des ouïes. Vers ce temps, Cenalis écrivait son livre « *Hierarchia Neustriæ* » où il donnait ainsi l'étymologie de Genêts : « *Quod locus ille sylvescat in genistas... ego vero ex veteris lectione historiæ reperio locum illum dictum a vadis, seu vadulis, vulgo les* Guetz, *seu* Guenetz, *id est parva vada, corruptè* Genets. Et ailleurs : « *Narrat historia Robertum Norm. ducem... obsedisse ad oppidum dictum aulx* Guestz, *hoc est vada. Hic enim defluunt rivi quandoque vadabiles.* »

Dans le XVII[e] siècle, en 1696, l'Hôtel-Dieu et la Léproserie de Genêts furent réunis à l'hôpital d'Avranches. Vers ce temps, Daniel Huet visita cette paroisse et consigna ses observations sur un registre cité par M. Desroches : « Avons entré dans la chapelle S. Anne dont la clef était entre les mains d'une femme voisine, ce qu'ayant trouvé abusif avons ordonné qu'elle sera remise entre les mains d'un ecclésiastique... attendu qu'elle est réunie à notre hôpital. Avons visité l'autel qui est d'une pièce de carreau entière. Avons trouvé plusieurs images ; scavoir : de S. Anne, de S. Lunaire et de S. Apolaine... l'avons trouvée en bonne réparation, bien close et bien couverte.... Après quoy nous avons été reçu à la porte de l'église par M. Aze, prebtre curé... Avons trouvé les fonts en bon état... Au haut autel deux images, l'un de la S. Vierge et l'autre de S. Sébastien... Il y a deux autels à la nef ; scavoir : celui de S. Laurens où il y a trois images mutilées lesquels avons enjoins d'enterrer... Le second autel est en si mauvais état que nous l'avons interdit... il est l'autel de S. Catherine. Comme il y a plusieurs ailes à ladite église comme aux prieurés réguliers, il y a encore deux autels, celui de S. Jacques et de N. D. de Pitié... Le sieur Bienvenu, vicaire, lequel tient l'école pour

les garsons... Il y a beaucoup de réparations tant à la nef que sur les quatre chapelles. Pourquoy il nous a été remontré qu'il y a eu procès à ce sujet entre les sieurs religieux du Mont S. Michel et ledit sieur curé pour l'entretien desdites quatre chapelles... Plus demandé quelle chapelle il y a hors ladite église. Nous a été dit qu'il n'y a que la chapelle S. Anne et celle de S. Catherine, laquelle est tombée en ruines et lesquelles sont réunies à notre hôpital[1], et cependant avons ordonné au sieur curé d'empescher les bestiaux d'y entrer. »

En ce siècle furent faites à l'église les arcades plates entre le chœur et la croisée, et les fenêtres circulaires des transepts.

En 1648, cette église valait 200 liv.; en 1698, 250 liv.; la taille était de 1172 liv. payées par 80 taillables. Les personnes nobles étaient J. Leronde, de Chantore, Bois-Moret, de La Champagne.

Dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, en 1749, furent faits le portail et les fenêtres en anse de panier de la nef; c'est dans cette période que fut aussi fait le rétable à baldaquin du maître-autel. Dans l'état des paroisses, dressé en 1754, Genêts figure comme centre d'un doyenné composé de 24 paroisses, titre qu'il avait dès le XV<sup>e</sup> siècle, où un acte cite : « *Decanatus de Geneceyo.* » En 1742, le port de Genêts comptait dix-sept salines, sur chacune desquelles l'abbaye du Mont prélevait deux rûches de sel[2]. Il n'y en a plus que sept en activité, ou, comme on dit, « qui saunient. »

A la Révolution, Genêts vit passer les convois qui portaient au district d'Avranches la précieuse bibliothèque du Mont St-Michel, et quelques détachemens de l'armée vendéenne et bretonne, qui, de cette côte, pouvaient saluer celle de leur province. Les Vendéens ne firent pas de mal à Genêts, où la Révolu-

1 La Léproserie était réunie à l'Hôpital du temps de D. Huynes, vers 1630. — 2 Mss. *Pencs nos.*

tion comptait beaucoup de partisans, et dont le maire avait donné à la Patrie ses huit garçons. Après la retraite de Granville, arriva à Genêts le prince de Talmont, accompagné de plusieurs dames. Il se mit en rapport avec deux pêcheurs de Saint-Jean-le-Thomas pour faire le trajet de Jersey. Pendant ce temps, les soupçons, les cris, la sédition agitaient l'armée vendéenne à Avranches. Mme de Larochejacquelein a raconté cet épisode de la retraite des Vendéens : « On répandit le bruit que MM. de Talmont, de Beauvolliers l'aîné, et le curé de Saint-Laud avaient quitté l'armée pour s'embarquer sur un bateau de pêcheur, et se faire conduire à Jersey. Il n'y avait pas une heure qu'on s'était aperçu de leur absence, que déjà Stofflet avait envoyé M. Martin à leur poursuite, et que, sans autre explication, il s'était emparé des chevaux de M. de Talmont restés à Avranches, et avait pris les effets de ces messieurs, en les traitant de déserteurs. Ils arrivèrent au bout de trois heures d'absence... Ils racontèrent, pour se justifier, que Mmes *** avaient voulu s'embarquer... que M. de Talmont avait fait marché avec un patron qui avait promis de passer ces dames à Jersey, et il les avait conduites au rivage, en priant M. de Beauvolliers de les accompagner. Le bateau n'avait pu s'approcher de terre à cause de la marée. Le pêcheur avait crié qu'on pouvait sans danger venir à cheval jusqu'auprès de la barque : ces dames n'avaient pas osé. Pendant qu'elles hésitaient, on aperçut de loin les hussards républicains, et il avait fallu revenir précipitamment. Cette affaire fit beaucoup de bruit. Beaucoup de personnes ne voulurent pas croire à la justification de ces messieurs. Cependant, j'ai toujours été persuadée qu'ils avaient dit la vérité[1]. »

Dès-lors Genêts n'a plus guère d'histoire : la bourgade de pêcheurs et de marins n'a plus d'autres événemens que les

1 *Mém.*, p. 307.

sinistres des grèves, les vicissitudes de la navigation à Terre-Neuve où elle envoie chaque année une centaine de ses enfans, et les chances des récoltes, bourgade hybride, placée entre la terre et la mer, qui vit de la grève et de la campagne, population heureuse et prospère, où il n'y a ni voleurs ni mendians, ni pauvres ni riches, où règnent le travail qui fait acquérir, l'économie qui conserve, et la sagesse qui sait employer.

Tel est Genêts sous le rapport historique : sous le rapport monumental, il n'a plus tous les édifices dont nous avons relaté la fondation et les développemens : la Léproserie a disparu, le bois de la Maladrerie marque seul sa place ; les Halles de Pierre Le Roy n'existent plus : un nom, une vieille maison, trois cheminées hexagones en sont les seuls vestiges; l'Hôtel-Dieu Sainte-Anne est une ruine assez pittoresque, contre les brèches de laquelle viennent battre les flots ; on montre encore le Four banal, avec son large cintre ; son Prieuré est un beau vaisseau roman, qui menace ruine ; enfin, l'église de Robert du Mont existe encore, germe roman qui s'est épanoui en gothique, où l'on voit encore un vitrail qui représente la Vierge et un abbé, la patronne et le fondateur. M. de Caumont a signalé les piliers de la croisée : « Ces colonnes sont d'une pureté et d'une élégance qui méritent l'attention. Je les ai dessinées. Les chapiteaux se rapportent au chapiteau toscan, avec quelques innovations qui m'ont paru assez heureuses. L'une des colonnes, munie de trois astragales formées par d'élégans cordons en torsades, produirait le meilleur effet, appliquée à nos usages modernes. Les fonts sont, je crois, antérieurs au XIVe siècle[1]. »

M. de Gerville qui visita ce littoral en 1818 avec M. Cotman, l'auteur d'un bel ouvrage sur la Normandie[2], a dit peu de chose sur Genêts, et l'a signalé[3] « comme un but de recherches

1 *Bulletin monum.* — 2 *Architect. antiquities.* — 3 *Châteaux*, p. 48.

ultérieures. » M. Desroches a exhumé un très-grand nombre de documens sur son histoire auxquels nous reconnaissons être considérablement redevable. M. de Caumont l'a étudié en archéologue et a encore signalé « ses anciennes rues pavées en blocs de granit juxta-posés comme à Jublains... » M. Hairby l'a considéré en touriste et en artiste : « Genêts is a small town opposite Tombelene with a fine country around.... [1] Near the village of Genêts is a very pretty stream, fringed with willows [2]. »

Pour nous, nous avons essayé de fondre tous ces points de vue et de présenter un tableau de cette localité, entier et complet, sinon dans son exécution, au moins dans ses élémens. Toutefois, il reste encore une chose à signaler.

Ces salines qui bordent le croissant du port de Genêts, comme une ligne de bastions, ou, selon la comparaison de M. Hairby, comme un campement, « the white sand giving the appearance of tent canvass [3], » donnent une physionomie à ce littoral pittoresque, masses éblouissantes de blancheur l'été, chaumières fumantes en hiver, vie et animation des bords d'une plage vaste et solitaire. M. Hairby et miss Costello ont décrit l'aspect et l'industrie des salines ; M. Boudent a donné des détails sur la fabrication du sel ; M. Guettard écrivit sur les salines de l'Avranchin [4]. Daniel Huet, que nous venons de suivre visitant son diocèse [5], s'inspira sans doute sur ces bords pour son ode au Sel, *Ad Sal,*

*Ab sale principium, salis omnia plena* [6],

1 *Avranches and its vicinity*, p. 172. — 2 *Rambles in Normandy*, p. 12. — 3 *Ibid.* — 4 1758, in-8°, avec deux planches. — 5 Cette visite prouve que Daniel Huet s'occupait de son diocèse. M. Girardville a fait sur Huet, considéré comme évêque, une Notice dans les *Mémoires de la Société d'Avranches*. — 6 *Carmina Huetii*, Barbou, 1760.

dans ces huttes où, depuis 1261, le Mont prélevait le droit de boisselage et de salage.

Ce fut dans ces salines que naquit et se fomenta la révolte des Nu-Pieds, dont nous avons parlé en plusieurs endroits de ce livre. Le nom de « Jean Nudz-Piedz fut osté à un pauvre misérable saulnier qui portoit cette belle qualité, à cause qu'il alloit les piedz nudz sur le sablon de la mer, et on en honora le chef de la révolte[1]. » Les révoltés prenaient le nom « d'armée de souffrance. » Les noms des chefs étaient empruntés à la langue des sauniers : le prêtre Morel se nomma le capitaine les Moudrins et avait un sceau « à deux pieds nus sur les cornes d'un croissant avec cette devise : *Homo missus à Deo;* » un autre chef s'appelait les Sablons, un autre Boidrot, un autre le colonel des Plombs[2]. Avranches fut le foyer et « l'allumette » d'une conflagration qui s'étendit à toute la Normandie. C'est là que fut assassiné, dans le premier acte de la révolte, Poupinel à qui l'on fit cette épitaphe :

Passant, puisque tu veux apprendre,
Qui repose près cet autel,
On t'asseure que c'est la cendre
Du corps de Charles Poupinel.
N'appelle Lachésis cruelle
Pour avoir trempé dans sa mort.
Sa parque a esté la gabelle,
Soubz la destinée de Boidrot ;
Si quelque partisan s'arreste
Pour s'en informer plus avant,
Dis luy que *Jean Nudz-Piedz* s'appreste
Pour luy en faire autant.

Ils allaient le long des grèves, appelant aux armes, mena-

1 *Journal du chancelier Séguier.* — 2 Ces noms sont très-anciens : le *Domesday* parle souvent des *Salinarii*, et des Plombs, *Plumbi.*

çant « de brusler, assassiner ceux qui ne voudraient pas se déclarer pour Jean Nudz-Piedz, » et chantant des hymnes tels que l'*Hymne à la Normandie*, et le « *Manifeste du haut et indomptable capitaine Jean Nudz-Piedz*, » où il y avait ces lignes :

« Que de gens enrichis avecque leurs impostz
Oppressent le publicq par leurs conjurations.
Qu'ils fassent des traînées avecque leurs suppostz....
Portant à nos despens le satin et velours,
Cela ne se peut pas....
César dans le sénat fut occis par Brutus,
Catilina fut tué après un tas d'abus,
Et moi je souffrirai....
Courtizans, délaissez à présent vos maitresses ;
Le temps ne permet plus d'user des attifetz ;
Le peuple est ennuyé de vos molles caresses,
Et ne peut vous souffrir avec tant de colletz.
Sainct-Malo vous demande, Tomblaine, aussy Granville :
Portz de mer souverains, voisins de Sainct-Michel,
Les requérant un jour vous serviront d'azyle,
Avecque Jean Nu-Pieds, vostre grand colonel [1]. »

Il y avait des gentilshommes parmi les Nu-Pieds : plusieurs sont nommés. « La noblesse, dit le chancelier, a souffert qu'on aye battu le tocsin dans leurs paroisses. »

Avranches était au pouvoir de la révolte, et le sieur de Canisy étroitement bloqué dans le château. « Cette canaille qui faisoit plus de trois mil hommes, dit le hautain chancelier qui fut si cruel dans la répression, détachèrent un jour huit cents hommes bien armez pour aller brusler et démolir la maison du sieur de S. Genys à Pontorson... la mesme chose se feist au bourg de Sainct-James-de-Beuvron à l'endroit du sieur de

1 Il y avait encore une pièce imprimée, « *L'ombre du sieur Poupinel, en forme de vision, dialogue.* »

La Bretesche..... A Avranches, on pille la maison du sieur Angot; on abbat ses bois; on brusle ses maisons; on destruit ses fruictiers; enfin on fait un désert de ses terres. » Le chancelier a aussi consigné des faits relatifs au rivage que nous étudions. « La mesme nuict, les saulniers de S. Lienard et Vains furent au bureau des Quatriesmes à S. Lienard chercher le receveur, criant qu'il falloit tous les assommer, et que c'estoient des monopolliers et gabelleurs[1]. » Nous avons cité une proclamation datée de Torin, en Courtils.

La répression fut terrible, comme les instructions du reste. Une de ces instructions portait : « Pour les autres villes, comme Avranches, si elles se sont entièrement soulevées, razer les murailles et les maisons des principaux séditieux. » A Avranches, « on a feit deux chaisnes de galleriens, et on a mis à mort plus de vingt-cinq, outre la ruine de quantité de maisons, en la place desquelles on a posé des croix[2]. »

L'étymologie est la fin ordinaire de nos notices communales, dont la topographie est le commencement. Celle de Genêts est une des plus difficiles : son nom constant au Moyen-Age est *Genicium* et *Geneceium*, et par là ce mot rentre dans la famille de la plupart des vocables paroissiaux de l'Avranchin, que nous avons essayé d'interpréter par des noms d'hommes. Dès-lors, celui de Genêts ou *Geneceium*[3]

1 On trouve quelques détails locaux dans le *Diaire* de Séguier : Ses conseils pour empêcher les maîtres des requêtes d'aller au Mont Saint-Michel, le sieur du Grippon se noyant dans les grèves avec quatorze personnes, la peinture de la pêche des coques, et ces mots sur Chausey: « La petite île de Chauzay, appartenant au roy, dont le revenu consistant en lappins, affermez 800 ou mil liv., et en quelques pierres, est délaissé au sieur Daneaux, cappitaine de ladite île, où il n'y a que dix ou douze pauvres maisons. » 1640. — 2 Voir le Mémoire de M. Laisné sur cette sédition dans l'Avranchin, et le *Diaire* du chancelier publié par M. Floquet. — 3 Les habitans de Genêts s'appellent les Genissais.

peut venir d'un nom propre, pour lequel nous avouons ne pas trouver de forme satisfaisante dans nos sources ordinaires des noms normands. Toutefois, certains vocables analogues, Gencay, Geney, Generville, Geneville, Geneston, Genicourt, Genissac, le font entrevoir.

Toutefois, il est un lieu important, beau séjour, prieuré du Mont, villa de l'abbaye, placé à la limite de Genêts et de Dragey, domaine jeté sur les deux communes, qui doit trouver sa place en cet article, le Prieuré de Brion.

Sous l'abbé Bernard, vers 1137, furent fondés trois prieurés dépendant du Mont Saint-Michel, celui de Tombelaine, celui de Saint-Michel-de-Cornouailles, et celui de Brion : « Le prioré de Brion, près de Genest, est basty et fondé soubz Bernard, 13e abbé... Là il fit faire quantité de beaux bastiments avec une gentille église, propre le tout à servir à la régularité[1]. » Vers 1166, Brion et Genêts furent cédés à l'abbé Robert du Mont, et Henri II en confirma la charte à Rouen. Il ne reste plus rien des constructions de ces hommes et de ces temps : le dernier reste, la chapelle Saint-Laurent, vient de disparaître. Au XIVe siècle, ce prieuré était taxé à 65 liv.[2] Dans le XVIe siècle, dans une époque de mollesse monastique, Brion devint la villa du Mont Saint-Michel : c'était là, disent les Chroniques, que l'abbé André de Laure « prenoit ses esbattements. » Le manoir actuel, avec sa triple ligne de baies ouvragées, épanouies en brillantes lucarnes, avec sa façade semée de médaillons et d'armoiries, ornée de guirlandes et de coquilles, avec une charmante fenêtre toute fouillée, toute efflorescente, ce joli manoir, le plus beau que le dernier gothique ait laissé dans l'Avranchin, s'éleva, en 1509, par les soins de l'abbé Guillaume de Lamps, qui passa en ces beaux lieux presque toute sa vie. Son successeur, J. de Lamps, acheva et perfectionna cette habitation en 1523 : « *Perfecit*

1 D. Le Roy. — 2 N° 34, page 341.

*quæ frater inchoaverat apud Brionem et Loyseliere ædificia*[1]. » Cette habitation appartient à un propriétaire, M. Le Clerc, « dont le goût respecte son caractère architectural, en appropriant toutefois son intérieur au confortable de nos usages[2]. » Sur cette terre, à la Hoguelle, est un ancien fourneau où l'on dit qu'était cuit le calcaire, apporté par mer, pour les travaux du Mont Saint-Michel. Les vignobles, très-répandus sur cette côte, le cèdaient à ceux de Brion, souvent cités dans les manuscrits du monastère.

En terminant la notice de Genêts, nous regrettons de ne pouvoir la finir par la jolie vignette qui illustre le chapitre où M. Hairby parle de cette localité[3], et montrer, avec ses deux femmes à genoux, le soleil qui se couche, dans toute sa magnificence, et dans sa religieuse splendeur, sur ces grèves et cette mer qu'on salue de la Hoguelle de Brion.

## VIII.




---

*Turrem S. Johannis.*
(ROBERT DU MONT).

UNE montagne, un vallon, une grève représentent le triple aspect de cette commune : un carré, dont la mer forme le seul côté naturel, en représente le plan. Sa

1 *Gallia*, XI, col. 530, et D. Le Roy. Voir Saint-Planchers. — 2 M. Fulgence Girard, *Annuaire*, p. 294. — 3 *Rambles in Norm.*

montagne, nue et morne, semble un mur coupé à pic, dont les bois, dits sous Coutances, égaient la sévérité ; son littoral est une grève blanche ou une dune verdoyante ; sa vallée, riche en arbres fruitiers, représente bien la « planturеuse Normandie. » Le bourg forme une longue rue parallèle à la vallée. Le Bingard, la Hoguelle, Lancessurie, Groussey sont les principaux villages.

Attaché aux flancs de cette montagne, exista anciennement un village du nom de Saint-Jean, appelé par D. Huynes, « Saint-Jean-au-bout-de-la-mer, » qui fut donné au Mont Saint-Michel par Guillaume-Longue-Épée, en 917. Plus tard un chef de famille, nommé Thomas, y ajouta son nom, celui-là même qui, en 1117, bâtit le château, dont on voit les ruines pittoresques sur un contrefort de la montagne : c'était ce Thomas dont nous avons raconté les dévastations dans l'histoire du Mont Saint-Michel. Un reste de donjon, revêtu de petit appareil, au coin d'une enceinte carrée, un pilier rond, une chapelle transformée en écurie[1], voilà ce qui reste du château de Saint-Jean. Par sa position et ses restes, il ressemble à cette forteresse saxonne de Coningsburgh, d'Ivanhoe[2], ressemblance à laquelle ajoute encore le nom saxon de Hoguelle, qui s'applique au nord de la montagne. Pour le grandiose associé au charme des détails, Saint-Jean est le premier point de vue de l'Avranchin, et nous ne savons rien que puisse demander à la nature cette villa, suspendue entre la cime du Mont et le clocher du village. Une description ne ferait qu'attester notre impuissance : nous aimons mieux dire les observations d'hommes distingués, dont l'ensemble peut peindre ce lieu sous ses divers aspects.

1 Dédiée à Notre-Dame-de-Pitié. Nous croyons que c'est celle que Mariette indique, un peu au nord, sous le nom de Notre-Dame-de-la-Garde, sur sa carte faite en 1686. Un manuscrit de 1810 dit qu'alors il y avait des statues. *Mss. de Genêts*. — 2 Ch. 41.

« En 1818, dit M. de Gerville, M. Cotman et moi nous examinâmes l'emplacement du château de Saint-Jean.... Sur les anciennes fondations on avait élevé de nouvelles constructions, parmi lesquelles on distingue les restes d'une chapelle. Au midi, l'accès était très-difficile ; mais au nord, il était commandé de fort près, et je ne crois pas que même, avant l'invention de la poudre, il eût pu arrêter long-temps l'ennemi[1]. » « J'ai visité, dit M. de Caumont, les ruines pittoresques du château de Saint-Jean... Cette forteresse assise sur un des caps adossés à la chaîne granitique... offre encore trois enceintes... L'ancien donjon qui dominait la vaste plaine... la vue pouvait s'étendre aux rivages de la Bretagne. J'en ai dessiné un croquis[2]. » Voilà pour l'archéologie. Voici pour le pittoresque : M. Fulgence Girard appelle « le vallon de St-Jean-le-Thomas, terrain frais et substantiel[3]; » M. Hairby parle de ses sentiers ombragés, et de la grandeur de son point de vue : « We proceeded to S. Jean-le-Thomas along shaded lanes... We obtained many beautiful views of the sea, Mont S. Michel, le point of Cancale, etc.[4]; » une autre plume esquisse ainsi le paysage : « Un cap élevé et escarpé au pied duquel la Manche roule ses flots... Que le voyageur s'asseie sur les pierres des ruines... il verra Avranches assise sur sa montagne verdoyante, le Mont qui montre sa gigantesque Merveille, Tombelaine, Cancale, les embouchures des trois rivières, de nombreuses voiles de pêcheurs... à ses pieds la mer, la grève, le bourg de Saint-Jean et sa modeste église, les sentiers qui serpentent autour du rocher...[5] »

Ces lieux n'offrent pas plus de charme à l'amateur du pittoresque qu'à l'antiquaire : les plus grandes figures habitent ces ruines, et l'histoire de leur temps, et l'image de leur

1 *Châteaux*, p. 46. — 2 *Bulletin monumental*, tom. III. — 3 *France maritime*. — 4 *Rambles in Norm.*, p. 10. — 5 *Thomas de Saint-Jean*. Narration par M. C. de B.

civilisation apparaissent dans la série des événemens et des hommes qui se rattachent à cette localité.

Les annalistes du Mont, spécialement D. Le Roy et D. Huynes, nous apprennent qu'en 917 le duc Guillaume, fils de Rollon, et Robert Ier, après lui, donnèrent à Saint-Michel « la seigneurie de S.-Jean-sur-la-Mer et ses dépendances, c'est-à-dire Dragey, Poterel, Tissel, Goolt, Obre, la forêt de Bivoye avec les bois de Neron, etc.[1] » M. Desroches remarque que, dans la charte de donation, les paroisses de l'Avranchin données alors sont appelées *villulas*, tandis que celle de Saint-Jean est appelée *villa*, et qu'il n'est point fait mention d'autre église que de celle de Saint-Jean, avec ses vignes, ses prés et son moulin. Le même auteur dit qu'un titre fort remarquable du xe siècle prouve qu'alors Saint-Jean était renommé parmi les localités de l'Avranchin. Au commencement du XIIe siècle, Saint-Jean passa, par usurpation, à des seigneurs, dont un donna l'affixe au nom primitif[2]. En effet, l'an 1117, un « certain seigneur, nommé Thomas de S.-Jean, s'empara injustement des baronnies de S.-Pair et de Genêts, et de plusieurs routes et droits appartenant au monastère[3]. » Le Cartulaire, auquel nous renvoyons pour cette histoire intéressante, appelle ses frères Jean et Roger[4].

Dans le XIe siècle exista un seigneur de Saint-Jean, personnage important, si l'on en juge par les nombreuses souscriptions qu'on a de lui dans les chartes de ce temps: *Radulfus de S. Johanne* était feudataire du Mont pour la moitié de la paroisse de Saint-Jean, selon les termes du Cartulaire, dans le détail des usurpations de son fils : « *Thomas de S. Johanne detinet* 20 *sol. quos suus pater Radulfus red-*

1 D. Le Roy. — 2 Ainsi Saint-Hilaire-du-Harcouët tire son affixe d'Harcouët de Saint-Hilaire. — 3 D. Huynes. — 4 Voir le Mont Saint-Michel, p. 222.

*debat per singulos annos pro medietate S. Johannis.* » Lui aussi avait dépouillé Saint-Michel : « *Radulfus de S. Johanne tollit S. Michaeli quatuor salinas et terram Serlonis.* » En 1044, il signa la charte de la Perrelle[1], puis celle du Luot, et celle de Poterel[1]; en 1066, il en signa une autre avec le duc Guillaume et Mathilde. Le Cartulaire nomme ses trois fils, Thomas, Jean et Roger. Un Saint-Jean était à la Conquête : « de S. Johan et de Brehal, » dit Wace dans son dénombrement[2]. On doit croire que c'était Raoul, quoique le Pairage de Collins appelle Guillaume de Saint-Jean le guerrier de la Conquête, où il eut la direction des engins et des charriots. Il présida au débarquement, et fit porter sur le rivage trois châteaux de bois tout prêts « à assoir. » Il est, nous le répétons, très-probable qu'il s'agit de notre Raoul.

Des trois fils de Raoul, Jean, Roger, Thomas, celui-ci fut le plus célèbre : il ajouta son nom à celui de sa paroisse. A Tinchebray, en 1106, il fit un château de blocus, comme dit Ord. Vital : « *Ibi Th. de S. Johanne cum multis equitibus et peditibus ad arcendos castrenses castellum constituit.* » Lui et son frère Roger avaient défendu vigoureusement le château de la Motte-Gautier. Il semble que ces fonctions d'ingénieurs, ou « enginieurs[3], » étaient héréditaires dans cette famille. En 1112, Thomas figurait à la fondation de Savigny. En 1121, il apparaît, avec son caractère violent et ses déprédations, dans le *Cartulaire du Mont Saint-Michel* dont nous avons traduit le récit en partie[4]; c'est alors qu'il bâtit le château de Saint-Jean, sans doute la réédification de celui de son père, et celui dont nous admirons les débris aujourd'hui. Ce château ne subsista pas long-temps, puisque

1 *Cartulaire.* — 2 Vers 13,642. — 3 Engin est la racine de ce mot; les Anglais ne l'ont pas altéré comme nous, et disent Engineers. Le Génie, dans ce sens, est une espèce de calembourg. — 4 Voir le Mont.

Henri Ier, d'après un contemporain, « *ex integro fecit turrem S. Johannis juxta Montem S. Michaelis an.* 1135 [1]. »

Thomas de Saint-Jean paraît ne pas avoir laissé d'enfans : ses neveux, fils de Roger, s'appelaient Guillaume et Robert. Ils figurent dans le Cartulaire comme devant hommage, le premier de la moitié d'un chevalier pour le fief de Saint-Jean, et le second pour le fief d'Alain dont il avait épousé la fille. Guillaume épousa Olive de Fougères, et se rendit très-remarquable par sa générosité. Une des preuves les plus éclatantes est la charte de ses dons en faveur de l'abbaye naissante de la Luzerne [2], faite par lui, Olive son épouse et son frère Robert. Il fut enterré dans l'abbaye. M. Desroches cite encore de lui un grand nombre de chartes qui attestent sa piété généreuse. Sa charte pour Boxgrave en est aussi une preuve [3]. Il fut le chef de la branche d'Angleterre dont le chef-lieu était à Stanton-Saint-John, dans le comté d'Oxford : c'est de lui que descendent les Bolinbroke.

Son successeur fut un Guillaume de Saint-Jean qu'une charte de 1226 du *Gallia* nous montre confirmant à la Luzerne les biens donnés par Guillaume de Saint-Jean, son prédécesseur. C'est sous lui que le château de Saint-Jean fut démoli par ordre de Philippe-Auguste : son domaine fut donné en partie au Mont et en partie à Foulques Painel ; mais on continua long-temps encore à y monter la garde et à y faire le guet [4]. Il y a vingt-cinq ans, le mardi gras, les paysans de Saint-Jean venaient danser au violon sous les ruines du château, souvenir d'ébats commandés comme ceux de Plessis-lès-Tours, ou anniversaire de la destruction d'une forteresse oppressive. « Heureux les peuples, lorsque ces grandes machines de guerre ne sont plus qu'un sujet d'admiration et d'étude, un ornement pour la rive d'un fleuve et des pierres inoffensives que le voyageur salue en passant [5] ! »

1 Rob. de Monte. *App. ad Sig.* — 2 Voir page 78. — 3 *Monast. Angl.*, t. 1er, p. 594. — 4 M. de Gerville. — 5 M. Janin, *la Normandie.*

Les Saint-Jean se continuèrent dans la branche d'Angleterre et dans celle de Saint-Jean-du-Corail-près-Bion, paroisse appelée quelquefois le Fief-du-Petit-Saint-Jean.

L'église de Saint-Jean, posée à mi-côte, entourée du cimetière et du jardin du presbytère, offre plusieurs détails intéressans, l'absence de porte occidentale, des plaques d'*opus spicatum*, et surtout un tissu d'*opus reticulatum*, une Piéta, et enfin une verrière mutilée qui mérite une description. Elle représente la Vierge, sans tête et sans pieds. L'encadrement extérieur est formé d'arabesques de la Renaissance, ce qui fixe la date ; l'encadrement intérieur est fait de lozanges enfermant des litanies écrites ou symbolisées, dont nous avons déchiffré quelques-unes. Au haut on lit : « *Lues et macula non est.* » *Electa...* un soleil, une lune et la légende : « *Pulcra ut luna.* » Sur un des côtés on lit : « *Plantatio rosæ,* » auprès d'un bouquet de roses. On lit : « *Lilium inter spinas,* » près d'un lis entouré d'épines. La légende : « *Speculum sine macula* », est accompagnée d'un miroir. Sur l'autre côté, on voit une tour, sans doute pour ce verset : « *Turris eburnea.* » Une urne, épanchant son eau, n'a qu'une litanie mutilée... « *Ortorum.* » On lit encore au bas : « *Oliva.* » En somme, cette vitre est une jolie page de peinture suave et de poésie mystique. On remarquera peut-être encore dans la nef une très-petite pierre tombale, ciselée d'une croix, sans doute celle d'un enfant.

Cette église, en partie romane, est celle qui fut donnée au XII<sup></sup>e siècle à la Luzerne par Guillaume de Saint-Jean, et qui est souvent citée dans les chartes primitives de cette abbaye[1]. Son if antique et caduc a peut-être abrité la chapelle et l'église qui la précédèrent. Pour les temps modernes nous avons quelques notes sur cette église : en 1648, elle rendait 300 liv. ; en 1698, elle valait 800 liv. et avait deux prêtres.

1 Voir la Luzerne.

Alors les gentilshommes étaient Jean et Jacques Lancesseur, Jean et Isaac Tesson, et G. de La Beslière. De nos jours, M. de Polignac, fugitif et déguisé, sortant du château de Ducey, trouva un asile dans le logis ou le presbytère de Saint-Jean, et deux jours après, trahi par les brillans de ses doigts, fut reconnu et pris à Granville, au moment où il allait s'embarquer. Le ministre des descendans de Saint-Louis était proscrit dans ce lieu où étaient venus dans leur gloire Saint-Louis et Philippe-le-Hardi[1].

Il y a peu de mentions spéciales de la chapelle du château. Cependant, au XII[e] siècle, un *Rainaldus capellanus de S. Johanne* signa une charte citée par le *Gallia*. Un état des chapelles, dressé vers la fin du XVIII[e] siècle, porte : « La chapelle de N. D. du chastel (de Saint-Jean-le-Thomas) unie au bénéfice cure, en totale ruine. La pierre de l'autel portée à l'église pour servir à un autel. Cette chapelle sans titre[2]. » Le moulin de la Haye, en Saint-Jean, est mentionné dans ce titre de l'Inventaire : « *Cyrog. Rob. Murdac de molendino de Haya apud S. Joh.-le-Thomas.* »

L'affixe du nom de cette paroisse se rattache trop à notre théorie des noms topographiques pour que nous ne citions pas d'autres noms formés de la même manière et empruntés à des localités peu éloignées. Le nom propre, souvent historiquement connu, forme l'affixe de Bricqueville-la-Blouette[3];

1 Saint-Louis dut venir à Saint-Jean : « 1263 *Ludovicus rex castra sua Normanniæ visitat et usque ad Montem pervenit,* » dit la *Chronique de Normandie* : on peut faire la même conjecture sur son fils. « *Castellis Normanniæ receptus est an.* 1275. » Lui et sa femme donnèrent 100 liv. de revenu sur le fief-ferme de St-Jean, qui avait le nom de *Prefectura* au XII[e] siècle, et encore celui de baronnie au XVII[e]. — 2 *Ap.* M. Desroches. — 3 Muneville-le-Bingard a pour affixe un mot qui signifie en roman Monticule, et que nous trouvons appliqué au village qui est sous le château de Saint-Jean.

Saint-Sauveur-Lendelin (Adeline) et le Vicomte; Hauteville-la-Guichard (Rob. Guiscard); Saint-Germain-le-Vicomte; Osmontville-la-Foliot (Roger Foliot); Saint-Germain-le-Gaillard; Rauville-la-Bigot; la Haye-Paynel, etc.

Saint-Jean est placé sur la ligne d'une voie antique, très-cavée sous son château, qui unissait Saint-Pair, Genêts et le Mont Saint-Michel, c'est-à-dire une voie montoise. Les indications de cette voie, probablement gauloise et romaine, sur laquelle on trouve un camp, les Châtelliers, et un menhir, la Pierre-au-Diable, sont fréquentes dans les titres du Moyen-Age, et les noms terriens servent encore à la jalonner. Elle est citée trois fois dans nos documens sur Genêts, la première sous le nom de *Viam publicam*, la deuxième pour le bornage d'une propriété *inter duas vias*, la troisième sous le nom du « Chemin le Roy devant la colline. » C'était la direction actuelle de Genêts à Dragey : on sait que de ce côté la route longe la colline qui domine Genêts. On suit aisément la section entre ces deux localités, section que l'on élargit en ce moment. De Dragey, elle se dirigeait sur le château de Saint-Jean, où elle serpentait sur le flanc de la montagne, puis sur Champeaux, sur Carolles, près des Châtelliers, passait en Saint-Michel[1] près de la Millerie, souvenir d'un milliaire, et près du Menhir de Vaumoisson en Bouillon[2].

1 « Colin Le Breton, de Saint-Michel-des-Loups, vend une rente sur des pièces de terre... joint au chemin alant de S. Paer à Genez. » Charte de 1340. *Ap.* M. Desroches. Une charte de 1397 donne un état détaillé des rues et chemins de Genêts : « La rue Gerenne... la rue de la Ruette... le chemin allant au moulin Evrart... le Grant Chemin alant de Genez à Sartille... les Monceaux... verge de prey entre Loirre... trois verges assises en Paigneux... la terre de la Maladerie... une verge à la Croix damont la ville... les Landes... le Grant Chemin alant de Genez à Vain... Besemence... le moulin Meen... le Grant Chemin de Genez à Villedieu... la rue Moulée. » — 2 « Une maison...

Elle passait le Thar au pont de Lézeaux [1], et arrivait à Saint-Pair, ou *Fanum Martis*, en s'embranchant sur la ligne qui allait de cette station à Avranches, ou *Legedia* [2].

Il est une autre voie ou sentier qui circule sur la crête des falaises ou dans les gorges des vallées, en suivant la ligne capricieuse du rivage : c'est celle des pêcheurs, des coquetières, des *pastours* et *pastouresses*, et des douaniers. C'est celle que préféreront sans doute le touriste et le naturaliste, lorsque la chaleur ne les engagera pas à cheminer sur le sable humide, sur la ligne de la vague, à la fraîcheur de la mer. Le touriste s'arrêtera particulièrement sur la falaise de Saint-Jean pour jouir de la beauté du paysage ; le botaniste battra long-temps ces rochers et ces sentiers où se cachent quelques végétaux très-rares : le beau Chardon-Marie *(Silybum Marianum)*, la *Viola hirta*, la *Rubia peregrina*, l'*Orobanche Hederæ* [3], le *Statice oleæfolia*, l'*Euphorbia Portlandica*, l'*Hippuris vulgaris*, des *Chara*, le *Panicum viride*, sous les ruines du château. L'antiquaire rêvera long-temps sur ce magnifique théâtre des plus grands souvenirs.

dans la paroisse de Bouillon... qui bute de lautre costé au chemin du Roy. » Charte de 1330. *Ap.* M. Desroches.

1 « Pierre Doré de Saint-Pair vend... sur une pièce de terre bute au chemin par quoy lon va de Saint-Paer au Mont Saint-Michel jouxte le pont de Leseaulx. » *Ap.* M. Desroches. — 2 « Gieffroy Jehan de Saint-Paer vend... la pièce de terre... bute au chemin Monteis. » 1334. *Ibid.* — 3 M. de Brebisson.

IX.



*Guillelmus de Olivo.*
(Gallia.—Charte de 1082).

LOLIF affecte la forme générale d'un cercle, dont le centre est le plateau où s'élève l'église : ses limites sont dès-lors peu naturelles ; il est sillonné par deux vallées parallèles qui affluent à la Sée, celle de la Braise ou Broise, celle de Vergon. Sur sa surface considérable sont répandues beaucoup de localités dont les noms offrent de l'intérêt : la Haye-Gontier, Veval[1], le Val, la Croix-du-Gage, les Corvées, le Mesnil, les Portes, la Vallée, le Perron, Fierville, la Butte, la Détourbe, Coulonces, la Croix-Couloumb. Beaucoup de ces noms dérivent d'essences d'arbres, la Boulaie, le Rouvron, le Gros Seu, le Chesnay, l'Épine, les Vignes, le Ronceron, le Chesne, les Genêts. Du cimetière de Lolif on découvre un vaste pays, la vallée de la Sée, Avranches qui épand ses maisons sur la pente de sa montagne ou qui s'en forme une couronne, et la baie du Mont Saint-Michel, qui, de là, apparaît comme un monde nouveau, que l'on ne reconnaît bien que par la réflexion et l'analyse.

L'église n'a rien de remarquable : elle date de la fin du XVIe siècle, et il ne reste rien de l'édifice primitif. La nef a

1 *Vadi vallis*, dit M. Cousin.

été refaite au XVIII[e] siècle. La sacristie est de 1697 ; l'intérieur offre une tombe de 1601. Des vestiges de nervures attestent que le chœur était voûté. Une plus longue analyse ne signalerait que des objets peu importans. Le presbytère, bâti par un curé appelé Delongraye, avec son perron à deux volées, a un air de manoir seigneurial. Mais l'habitation du seigneur de Lolif, patron de l'église, était sur la terre de Misoir, dite aussi *Feodum de Bosco medio*, qui fut cédé par Godefroi, fils aîné de Roger de Lolif « *de Olivo*, » à Ric. Pellevilain pour une demi-livre de poivre d'hommage, en 1194[1]. Les Pellevilain sont une famille célèbre, que nous retrouvons en plusieurs endroits, notamment aux Cresnays. Quelques documens nous permettent d'entrevoir la série des seigneurs de Lolif, pendant plusieurs siècles.

En 1084, *Willelmus de Olivo* signait la charte de Vezins insérée dans les Instrumens du *Gallia*. En 1194, Godefroi, fils aîné de *Rogerius de Olivo*, cédait le fief de Misoir. Vers 1230, *Willelmus de Olivo* témoignait dans la charte par laquelle Nigel confirmait à Savigny la possession de Champcervon. Raoul de Fougères, au XII[e] siècle, devait au Mont un chevalier pour son fief de Bouillon, Chavoy, Lolif. En 1250, la terre « *que vocatur le Mes de la Boelaie... inter limites parrochiarum de Suligne et de Olivo* » fut l'objet d'une transaction insérée au *Livre Vert*, qui cite aussi le « *Mes de Laleie*[2]. » Les de Belin, dont le nom est resté dans la Belinière, étaient une famille importante de Lolif : Martin de Belin fit, en 1269, une charte[3] que nous citerons en grande partie pour ses détails locaux : « *Ego Martinus de Belin de Olivo, clericus filius et heres Stephani de Belin de Olivo vendidi W. de Torceio archid. Abr. tres virgatas terre sitas in clauso qui dicitur novus clausus in parrochia de Olivo jungentes ad viam que ducit a hamello de Belin ad*

1 M. Cousin. — 2 Pages 93 et 113. — 3 *Cartulaire de la Luzerne.*

*ecc. de Olivo... dimidiam acram in clauso qui dicitur Dadon sito inter magnum Cheminum Regis*[1] *et clausum Droes... la Corciere... etc. Actum in plena parrochia de Olivo.* ».

En 1648, l'église Saint-Martin de Lolif rendait 600 liv. En 1698, elle en rendait 1,200 : elle avait alors cinq prêtres. La paroisse payait 1,797 liv., renfermait 126 taillables, et quatre personnes nobles : Jean Tesson, N. de Poilvilain, Ch. de Bonmais, demoiselle Aze. En 1765, Lolif comptait 130 feux.

On a tiré le nom de Lolif de deux choses opposées, de l'olivier, comme Cenalis, ce qui est une flatterie, de l'ivraie, *lolium*, ce qui est une calomnie. Les citations des chartes, qui toutes appellent ce lieu *Olivum*, simplifient la difficulté, et nous montrent dans ce mot un nom d'homme, Olive, Olivier, nom scandinave, dont les formes voisines sont dans le *Domesday* où abondent les Olova, Olof, Olviet, Olvius, Olf, Oliver, etc.

## X.

## Commune de Saint-Michel-des-Loups.

*Silvam que dicitur Bivia cum silvulis quibusdam aspicientibus ad eam scilicet Crapout et Neiron.*

(Charte du duc Robert).

CETTE vaste commune est comme un désert, un *gast*, jeté au milieu des bocages : sa surface, unie ou mamelonnée, est coupée de longues routes en ligne droite :

1 Voir Saint-Pair.

des bruyères vagues, des clos sans culture, des haies sans arbres, tels sont la nature et l'aspect du centre de la commune. Quelques villages apparaissent à la circonférence, les Épinettes, le Ronbisson, la Motte, Glatigny, les Norgeottières, le Défant, Longraye, le Tertre, le Rocher, la Millerie, Langoterie, les Perrières, le Bosc, le Placil-de-Chavoy, la Fontaine, les Bougonnières, la Blancherie, et l'église avec son presbytère, comme un phare au bord de cette vaste plaine. Au centre, c'était le repaire des loups; aux rebords sont les rares et timides habitations des hommes : aujourd'hui, il n'y a plus de repaire de bêtes fauves : il n'y a plus que de vastes terrains qui attendent la fécondité de l'agriculture et de l'industrie. En attendant qu'elles plantent et ensemencent ce sol vierge, c'est un magnifique point de vue pour l'amateur de paysages, et l'intéressante patrie de végétaux dont la civilisation est l'ennemie, le Trèfle d'eau, la Gentiane pneumonanthe, la Bruyère ciliée, l'Illécèbre verticillé, qu'on appelle Faux-Thym, les Rossolis, les Exacum.

L'église est pauvre et nue comme la nature qui l'environne, et ne rachète guère cette indigence par l'antiquité : une jolie croix ronde, de plus de cinq mètres, est le seul témoin de l'époque romane, et de cette église citée dans la bulle d'Alexandre III et celle d'Adrien : « *Ecclesia S. Michaelis de Lupis cum burgello* 1178 *et* 1155. » Le reste date du XVI<sup></sup>e, du XVIIe, et du XVIIIe siècle : la nef est de 1750. Au XIVe siècle, cette église, qui appartenait au Mont Saint-Michel, était taxée à 30 liv. 10 s.[1] En 1648, elle rendait 300 liv.; en 1698, 500 liv.; alors elle avait deux prêtres; 98 taillables payaient 459 liv. Les nobles étaient les Martin, les La Beslière, etc.

La forêt de Bivie, aujourd'hui disparue avec les autres bois précités, était la particularité, l'illustration de cette pa-

1 N° 34, page 342.

roisse. Elle fut donnée au Mont, selon notre épigraphe, par Robert-le-Libéral, au commencement du XI[e] siècle [1]. Son nom venait sans doute d'une double route qu'on y observe encore aujourd'hui, celle de Ronthon et celle de Champeaux. Elle avait pour appendice deux bois dits de Crapout, nom à peu près oublié, et de Neron, nom qui est resté à un quartier de Carolles. Il y avait aussi deux landes : « Fief de 20 acres des landes de Bourgneil et de Courtil en Saint-Michel-des-Loups, 1575 [2]. » A cette forêt se rattachent deux intéressans épisodes racontés dans le Cartulaire.

L'année de la Conquête, Gerber de Poterel, *deprimente pauperie*, pria l'abbé Ranulphe de recevoir parmi ses religieux son fils Drogon, et d'accepter la moitié de sa terre de Poterel. Un certain Roger, qui possédait l'autre moitié, la vendit à l'abbaye, et se retira sur une autre terre qu'il préférait, appelée Herengardville. « Peu de temps après, ce même Roger, poussé par le diable, trouvant un jour, dans les bois de Bivie, les porcs de Saint-Michel, *porcos S. Michaelis*, tua, avec fraude et perversité, le porcher. L'abbé Ranulphe informa de ce crime le duc de Normandie, et Roger fut chassé de la province. Après avoir long-temps erré de ville en ville, « *exterminium ferre non valens*, » il demanda à rentrer en grace avec les religieux et le duc de Normandie. Il reconnut le droit du Mont Saint-Michel, et, devant le duc et ses seigneurs et la reine Mathilde, il souscrivit la charte de convention [3]. »

L'autre épisode, nous l'avons raconté dans l'Histoire du Mont, à laquelle nous renvoyons, ajoutant ici quelques citations locales sur les ravages de Thomas de Saint-Jean : « *Adnemus Bivie occupavit Thomas de proprio ecclesie mansionem W. Nigri et aliam que fuit Dublelli forestarii et totum nemus consumpsit ad edificationem castri sui et burgensium suorum.... Notum sit quod Thomas de S. Johanne incepto*

1 Dom Le Roy dit par Richard. — 2 Dom Le Roy. — 3 *Cartulaire.*

*castello suo cepit nemora de Nerum et de Crapalt omnino in edificationem sui castelli dissipare et destruere quod et opere complevit. Deinde insatiabili cupiditate succensus transiit ad nemus Bivie et simili modo cepit devastare...* » Quand Thomas reconnut ses torts, et promit d'être l'homme de Saint-Michel, il stipula entr'autres choses pour cette forêt : « *Si patrem meum et matrem meam meque ac fratres meos in beneficio hujus sacratissime ecclesie reciperetis.... nemus vestrum quod omnino destruitur ad horam et ad tempus fideliter custodirem... et omne frumentum quod in circuitu nemoris est concederem et de hominibus qui circa nemus morantur et de landis....* »

L'abbé Robert et Guillaume de Saint-Jean firent, en 1172, une convention relative à cette forêt : « *Concessimus W. de S. Johanne forestariam foreste nostre de Beveia.... quam antecessores ejus habuerant... nec clamabit aliquid in foresta nec in terris que adjacent foreste vel in eis que forte de boscho in vastum devenerint exceptis pasturagiis non de foresta, sed de landa extra forestam.* » Aujourd'hui, cette prévision est réalisée, et la forêt « *in vastum devenit*[1] : » cette *vastité*[2] inculte, et le nom de Saint-Michel-des-Loups, font penser au vers de Virgile :

« *Qui teneant, nam inculta videt, homines ne feræ ne !* »

Une autre charte établit que les difficultés qui pourraient s'élever seraient portées à la chapelle de Saint-Michel-des-Loups, sans doute la chapelle Saint-Blaise, dont nous avons parlé à Champeaux, qui existait encore en 1744, époque où Cassini la marqua sur sa carte.

En 1251, un forestier ou garde fut établi dans cette forêt : « *Odo de Gisors in assisiis Abr. saisivit Ric. abbatem Montis S. Michaelis de custodia nemoris sui de Beveia... et fecit*

1 *Ap.* M. Desroches. — 2 Montaigne.

*custodem abbas dicti nemoris ipsum armigerum sui videlicet Rad. Anglicum*[1]. »

En 1579, dit Dom Le Roy, « Fief de partie de la Lande de Bivays au sieur de la Rochelle par l'abbé de Cossé. »

« A présent, dit-il encore, la forest de Bevays est en lande et totalement déserte : monsieur l'abbé de ce Mont prend par famille des villages circonvoisins certaine somme d'argent moyennant quoy il donne permission d'y faire paistre les bestiaux. »

Vers la fin du dernier siècle « MM. de Polignac se prétendirent concessionnaires de la lande de Bevais » mais la Révolution, en abolissant la noblesse et les monastères, termina la contestation. Après celle de Juillet, un autre Polignac passa sur la lisière de cette lande, proscrit, déguisé en domestique.

A ces documens positifs on peut ajouter, pour les temps anté-historiques, des hypothèses qu'autorisent la position naturelle, l'état du sol, et les débris enfouis, ces fossiles de l'archéologie, avec lesquels aussi on peut reconstituer des mondes.

Ce site élevé, cette forêt profonde, cet entourage austère et religieux, les bois et la mer, convenaient parfaitement au culte druidique, qui a d'ailleurs laissé des souvenirs positifs et des monumens dans le voisinage. Si la table du sacrifice, l'obélisque de la sépulture, ne se voient pas sur cette terre ravagée et dénudée par la main humaine ou sanctifiée par un autre culte, le sol a des secrets que le hasard a révélés ou révélera encore. On a découvert en 1837 un gisement d'objets gaulois, coins, amulettes, ustensiles, bronzes encore inexpliqués[2]. Récemment on a trouvé des objets en pierre, espèce de jade, plus mystérieux encore : ce sont deux disques

1 *Cartulaire*, 1re page. — 2 Ils sont au Musée d'Avranches.

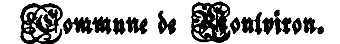
largement percés, semblables à des rondelles, dont un dessin a été envoyé au Comité historique, qui n'a pas encore donné sa réponse sur leur signification[1]. Des inductions générales établissent aussi la présence des Romains sur ce point; des faits particuliers les confirment. On est frappé en parcourant cette lande des énormes levées de terre qui la sillonnent : sans doute elles pourraient donner lieu à des hypothèses téméraires, si certains noms ne venaient les légitimer. Ainsi on nous a indiqué un retranchement, près d'un mamelon et d'une croix brisée, appelée Croix-Chatel. Il y avait encore une enceinte en terre dont la tradition garde souvenir sous le nom de Chatel-aux-Moines, sur l'emplacement de laquelle on remarque des pierres. Une fosse profonde, espèce de puits, s'y remarque. Une autre enceinte de ce genre, avec sa fosse ou puits, se voit encore, et porte le nom de Fosse-aux-Cinq-Portes. Nous allons parler de celle du Domaine.

M. de Gerville, trouvant dans l'Échiquier l'indication d'un château de Champeaux, en a cherché les vestiges, et, ne pouvant le localiser, a émis quelques suppositions qui nous ont mis sur la voie. Ainsi il dit : « Une motte Bourelle est marquée sur la même carte (Cassini). On m'a parlé d'un autre retranchement dans la Lande de Bevays sur Champeaux. On voit que de nouvelles recherches sont indispensables...[2] » En effet, sur la terre de la Motte, à la limite de Champeaux, appartenant à M. Dairou, de qui nous tenons ces renseignemens, il y avait, il y a 50 ans, un de ces tertres artificiels, qu'il a vu détruire, et qui avait environ alors « un quarteron » ou vingt-cinq pieds d'élévation. Il était de forme à peu près carrée : ses lignes se dessinent encore, et chacun des côtés mesure environ vingt-cinq mètres. Un ruisseau, affluent du Passour, coule auprès. Ce château devait être entouré d'un retranchement ou ouvrage avancé, dont on voit

1 Ils sont au Musée d'Avranches. — 2 *Châteaux*, page 38.

des vestiges qui entourent le champ appelé le Petit-Domaine. Cette levée, quoique usée par le temps et l'homme, a, en quelques endroits, plus de cinq mètres d'élévation et plus de trois d'épaisseur. La tradition établit en ce lieu l'existence d'un château. Aussi nous croyons qu'il y avait là une de ces forteresses normandes du IX^e et du X^e siècle, posée sur un tertre artificiel ou motte, entourée par des lignes de retranchemens, dont le plus avancé était la levée du Petit-Domaine, et nous retrouvons-là le *castrum*[1] et le *ballium* des premiers Normands.

## XI.



## Commune de Montviron.

*Ricardus de Monteviron red. cp. de x. so. versus Osb. de Loire.*
(Rôles de l'Échiquier).

LORSQU'ON considère la verdure de sa montagne ou les sinuosités de sa vallée, baignée par le Loir, on reconnaît au moins la justesse naturelle et poétique de deux étymologies populaires, *Mons Virens* et Mont Virant. C'est ainsi que l'on a vu dans les détours de la Vire la raison de son nom. Toutefois la latinité de *Mons Vironis* et de *Monte Viron* proteste contre cette étymologie et fait rentrer ce mot

1 C'est le mot sous lequel le château de Saint-Jean est désigné dans le *Cartulaire*.

dans la grande classe des noms topographiques tirés des noms d'hommes. On a dit justement que cette commune avait la forme d'une navette; c'est en effet un long parallélogramme aiguisé aux deux bouts, au nord-ouest et au sud-est. Le Loir trace la grande ligne du nord; celle du sud est généralement arbitraire. Cette localité est une butte élevée, surmontée d'un télégraphe, appartenant à la chaîne qui s'arrête à St-Jean-le-Thomas. Les principaux villages sont la Vesquerie, propriété épiscopale, Misoir, souvenir d'une noble famille, la Haye-Gontière, la Jamaie « *Clausum de la Jamaie*[1], » le Hamel « *juxta Hamellum*[2], » Ronthon, nom communal, le Val, la Vallée, Chesnay, Quincampoix[3], Mirande, souvent cité dans les chartes pour son moulin.

L'église, qui a fait quelque bruit parmi les archéologues de l'Avranchin, à cause d'un portail peu heureusement restauré, est située au bord de cette antique Voie Montoise, toute bordée de villages et de clochers. Ce portail, du XIIIe siècle, est sa pièce la plus ancienne et la plus élégante. Il y a quelques baies du XVIe siècle; la tour date de 1657; deux anges sculptés sur la chaire sont assez bien fouillés. On remarque plusieurs pierres tombales, dont une écrite à rebours. Une autre est celle de J. Le Conte, sieur du Chesne, 1600. Ces Le Conte furent une famille marquante dans la localité. Sur le mauvais tableau du rétable on lit : « Donné par R. Le Conte, bourgeois de Rennes, 1690. » La croix de la Furetière, au bas de la côte de Montviron, est aussi le don d'un Le Conte, sieur du Chesne; sur la base sont sculptées une branche de chêne, une couronne encadrant le *hoc signo vinces*, et cette inscription :

Qui me posa icy
Dieu luy fasse mercy.

1 *Livre Vert*. — 2 *Ibid*. — 3 Voir Poilley et Ducey.

Comme cette église, dédiée à la Vierge, appartenait à la Luzerne, elle est assez souvent citée dans les chartes des chanoines de cette abbaye. Elle leur fut donnée en 1150, par un évêque d'Avranches, en ces termes: « *Ego Ric. Abr. eps. dedi eidem ecclesiæ ecclesiam de Montviron.* » En 1158, Ph. de Saint-Pierre leur confirma : « *Quidquid in ecclesia de Montviron ad ipsos pertinebat et in molendinis suis videlicet de S. Petro Langier, de Valle Seie, de Montviron*[1]. » En 1194, Robert Murdac confirma les donations de ses ancêtres, parmi lesquelles est citée « *ecclesia de Montvirun*[2]. » Notre épigraphe cite un double nom local pour 1198. Dans une charte datée de 1254, Raoul Tesson, de la Roche, donna au chapitre d'Avranches, pour célébrer l'anniversaire de la mort de son père, Guillaume Paynel, dans la cathédrale, toute la dîme qu'il avait dans Montviron[3]. « En 1491, dit le Cartulaire du Grippon, est comparu au Grippon... L. de Chateaubriand de Beaufort, sieur du fief et seigneurie de Montviron, lequel a fait hommage à J. de Feschal[4]. » Un acte de 1411 et relatif à Misoir, alors en Lolif, maintenant en Montviron, se trouve dans le même recueil : « De noble Jean Tesson, sieur du Grippon, je, Colin Boucan, confesse tenir un fief noble assis en Lolif. » En 1648, l'église était à la présentation de la Luzerne, et rendait 500 liv. En 1698, elle en rendait 600, et avait trois prêtres. La taille était de 1,481 liv. La Statistique de cette époque cite une chapelle, que nous croyons être celle de la Colomberie, sous le nom de la chapelle du sieur Le Conte, de Montviron, taxée à 300 liv. En 1765, Montviron comptait 100 feux. En 1755, un Mémoire

1 V. la Luzerne, p. 77.— 2 Page 82.— 3 *Livre Vert*, 98. M. Stapleton, tom. II, page 210. Ce Raoul Paynel avait pris le nom de sa mère, Pétronille Tesson. — 4 Ce Cartulaire appartient à M. Le Moine des Mares, qui a eu l'obligeance de nous le communiquer. Voir le Montviron de Plomb.

fut imprimé par Frère M. Le Court, chanoine de la Luzerne, pourvu de la cure de Montviron, contre J. de La Brousse, prêtre séculier, prétendant à la même cure.

A Montviron, sur le bord de la grande route, on trouve une Euphorbe qui affectionne les bords de la Sée à Saint-Léonard, l'*Euphorbia esula.*

## XII.

## Commune de Saint-Pierre-Langers.

---

*Alanus de S. Petro.*
(Chartes).

DESSINÉE en forme d'ellipse, cette commune est à peu près ceinte de limites naturelles : le Thar, et le ruisseau du Pont-à-la-Rosée forment le segment du nord ; la rivière d'Allemagne celui du sud. Cette situation lui donne plusieurs ponts : le Pont-du-Thar, sur la route royale, le Pont-de-Guygeois, sur la voie de *Fanum Martis* à *Legedia*, le Pont-à-la-Rosée, le Pont-Vigour, sur la rivière d'Allemagne, et plusieurs moulins, de Conical, souvent cité dans les chartes, de Brequigny, à la limite de Sartilly, des Montcels, du Clos-Rosette, de la Mécanique, du Pignon. Trois bois, une corne de celui de la Luzerne, celui de la Miette, celui du Château, s'élèvent sur une surface couverte de hameaux, parmi lesquels on distingue la Vallée, la Croix-Saint-Pierre, le Manoir, Monteil et Chantore, cités dans l'Aveu de Cenalis et les chartes, le Mont-Daniel, les Rochers, les Montcels, etc.

Quand M. de Gerville visita l'église de Saint-Pierre, vers 1820, elle avait un portail roman. Il a été remplacé par une mauvaise porte, qui a encore dévoré une partie de la fenêtre supérieure. De cette époque restent des vestiges au nord : la corniche de la nef, un contrefort, et une porte. En seconde ligne, dans l'ordre du temps, viennent les contreforts du pignon oriental. La tour est insignifiante. Dans l'intérieur règnent l'ordre froid et la nudité glaciale : c'est la propreté dans le vide. Un assez joli tableau, d'une Vierge à la fleur ou à la cerise, est là comme une fleur dans une steppe du nord. Les fonts ont un caractère d'antiquité : c'est une lourde cuve carrée, portée sur cinq colonnettes grossières, dont le chapiteau est taillé dans les angles de la cuve elle-même. Il y a une vieille tombe sur laquelle on lit : Bouillon ; une du cimetière est de 1584. Un beau bloc de marbre noir, veiné de blanc, y sert d'échalier.

La cure de cette église appartenait dans le principe au Mont Saint-Michel ; « mais, dit D. Huynes, elle nous fut ôtée l'an 1440, par Catherine de Thieuville, dame de Thorigny, qui donna au lieu la cure de Saint-Martin-des-Bois, en l'évêché de Coutances. » Elle formait un double bénéfice : en 1648, la part, *pro majori*, appartenait au seigneur du lieu, et rendait 300 liv. ; la part, *pro minori*, appartenait à un autre seigneur, et rendait la même somme. En 1698, les deux cures valaient chacune 400 liv. Il y avait deux autres prêtres. La chapelle de Saint-Pierre-Langers est citée dans la Statistique d'alors comme taxée à 40 liv. C'est sans doute la chapelle de Saint-Martin-aux-Rochers, ou celle de Guigeois, que M. Desroches cite au nombre des chapelles romanes de l'Avranchin.

Les seigneurs de Saint-Pierre occupèrent un rang élevé parmi ceux du pays, et se distinguèrent par leurs alliances et leurs dons envers les monastères. Nous les avons représentés dans notre épigraphe par le plus célèbre, Alain de Saint-Pierre.

Un de Saint-Pierre était à la Conquête : « S. Petrus » apparaît dans le *Domesday* huit fois, une fois comme Tenant en chef. M. de Gerville le fait sortir de Saint-Pierre-Langers : « J'ai balancé long-temps entre cette paroisse et celle de Saint-Pierre, arrondissement de Cherbourg, pour y placer le berceau des Saint-Pierre d'Angleterre, dont est descendu, dit-on, sir T. Bunbury, baronnet du comté de Suffolk ; elles ont eu chacune leur ancien château et des églises bâties dans le siècle de la Conquête. Ce qui m'a décidé en faveur de la paroisse qui fait l'objet de cet article, c'est que le Saint-Pierre, réclamé par sir T. Bunbury pour l'ancêtre normand de leur famille, vint à la Conquête à la suite de Hugues, comte d'Avranches [1]. »

Ses fils furent sans doute Henri et Philippe : en 1146 « *Henricus de S. Petro* » signa une charte de la Luzerne [2] ; et Philippe de Saint-Pierre, en 1158, donna à cette abbaye la moitié des dîmes de la paroisse « *de S. Petro Langier* [3]. » ; c'est ce seigneur qui se rangea du parti de Geoffroi d'Anjou [4].

Alain, le frère et l'héritier de Philippe, vivait dans la seconde moitié du XII[e] siècle : sa fille épousa Robert de Saint-Jean, le frère de Guillaume, ce grand bienfaiteur de la Luzerne. Robert rendait hommage au Mont Saint-Michel pour le fief de son beau-père : « *Roberto de S. Johanne de feudo Alani cujus filiam habebat* [5]. » Une charte du Mont atteste qu'Alain était frère de Philippe : la charte de Saint-Jean fut souscrite par Philippe de Saint-Pierre et Alain son frère, « *Philippo de S. Petro et Alanno fratre ejus.* » Alain vivait encore en 1180 ; car, dans un rôle de l'Échiquier pour cette année, on lit : » *Alanus de S. Petro debet* x *l. pro recognitione versus Rog. de S. Georg.* [6]. » Alain avait fait des dons

1 *Châteaux*, page 48. — 2 Voir la Luzerne, page 77. — 3 *Ibid.* — 4 M. Seguin, *Hist. militaire des Bocains*, page 220. — 5 *Cartulaire.* — 6 M. Stapleton, tome 1[er], page 12. Les Saint-Pierre possédaient en Saint-Georges-de-Livoye, comme l'indique une citation ci-dessous.

au Mont Saint-Michel, car vers cette époque, Martin, abbé du Mont, concéda à la Luzerne « *quamdam piscariam ad mare quam Alanus de S. Petro miles nobis dederat*[1]. » Une autre charte où figure Alain donne le nom de ses ancêtres et plusieurs détails locaux : Rob. Murdac et Havis, son épouse, confirmèrent à la Luzerne : « *Elemosinas quas antecessores Havis, Philippus, Henricus et Alanus de S. Petro dederunt, scilicet decimas molendinorum suorum de S. Petro Langier... de Cornical... et dimidiam decimam de tota sua in parrochia S. Petri Lansgier...*[2]. » Alain fit encore une transaction avec le Mont dont le titre est resté : « *Littera Alani de S. Petro de portione Biviæ*[3]; » et une renonciation du *Livre Vert* : « *Decime de Cantoriis.* »

Cette charte de 1194 établit que Havise était fille et héritière d'Alain, et épouse du seigneur de La Meurdraquière. Après cette dame, la série des de Saint-Pierre nous échappe et nous ne pouvons que citer nos documens sans les enchaîner. Toutefois comme on voit reparaître les de Saint-Pierre avec les droits paroissiaux, il faut en conclure que Havise n'eut pas d'enfans, à moins qu'ils n'eussent pris le nom maternel, ce qui arrivait quelquefois[4]. Mais il est plus probable que les de St-Pierre subséquens venaient d'une autre branche.

En 1195, Henri de Saint-Pierre avec sa femme Gondrea[5]

1 Voir la Luzerne, p. 81. — 2 V. la Luzerne, p. 82. — 3 N° 34. — 4 Voir Montviron. — 5 Ce nom nous remet en mémoire un grand nombre de noms de femmes, usités au Moyen-Age, généralement gracieux et complétement perdus. Ils sont surtout tirés du *Cartulaire du Mont Saint-Michel* : « Otoelc, Gonnor, Godehelt « *mee bone conjugis*, » Matridis, Hildiarda, Hadvisa et Havis, Adelise et Aaliz, d'où Alice, Genimia, *uxor sua Orwal*, Lesceline, Gieva. Ceux du *Domesday* sont aussi bien intéressans et rappellent l'Edda et les Sagas: « Œldeva, Alueva, Azelina, Eddeva *pulchra*, Eddid *au col de cygne*, Goda, Ida, Saieva, Œdgeva, Eddeva *Dives*, Edeva *Faira*, *the fair*,

de Soliers fit des dons à la Luzerne[1], et l'Échiquier cite « *de catallo Durandi de S. Petro.* » Un Ranulf de Saint-Pierre et un maître Richard de Saint-Pierre figurent dans les chartes pour la fin de ce siècle. Une charte de 1223 rétablit la série généalogique des Saint-Pierre : Guillaume de Saint-Pierre cite des aumônes de son père et de son aïeul : « *Ex dono Rannulfi de S. Petro avi mei, a Stephano patre meo et a me...* En 1250, Robert de Saint-Pierre, *Dominus de S. Petro Langier*, concéda du blé « *in molendino quod dicitur Cornicat* », et en 1253 Philippe de Saint-Pierre fit aussi un don sur le même moulin. En 1276, Nicolas de Saint-Pierre concéda, pour le salut de l'âme de son père, Ranulphe de Saint-Pierre, du blé : « *In molendino suo et mouta de Ponte in parrochia de S. Petro Langier* », et confirma des dons faits : « *In feodo suo lorice in parrochia dicta S. Petri Langier.* » On voit combien les de Saint-Pierre étaient généreux envers la Luzerne : aussi avaient-ils leur chapelle dans l'église abbatiale. Une dame de Saint-Pierre, de la famille de Subligny, fut aussi une bienfaitrice de Montmorel[2].

Ghida, *multas habens facultates*, Gunnilda, *pulcherrima feminarum*, Lefleda, Leneva, *abbatissa*, Elfgiva, *monialis*, Ulueva, *Commendata Stigando.*

1 M. Stapleton, tom. II, page 6. Aussi nous trouvons dans une confirmation de 1210 : « *Ex dono Henrici de S. Petro 1. quart. frum. apud S. Georgium de Liveie.* » Cartulaire de la Luzerne. — 2 L'année précédente, Alain de Brecey donna à la Luzerne : « 1 *quart. frum. super molend. S. Petri de Langiero.* » Cette aumône de Guillaume était faite sur le moulin de Pont, *de Ponte*, en Saint-Pierre-Langers. Ce moulin est encore cité dans un acte de 1276. Les Rôles de M. d'Anisy citent une pièce de 1220, relative à *Petrus de S. Petro :* « *Quia Petrus de S. Petro essoniam misit de extra Abrincas contra Fulc. Paganum post terram visam et ea die visus fuit in introitu domus ubi tenebatur assisia sicut sex de septem recordaverunt, reputata est essonia pro nichil et amisit Petrus saisinam terræ.* »

Après les de Saint-Pierre, les principaux seigneurs de cette paroisse sont dans les familles de Gourfaleur, de la Bellière, de Boisyvon, de Lempereur.

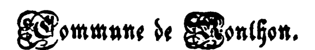
L'ancien château n'existe plus : c'était une forteresse accostée aux quatre angles de tourelles crénelées, et entourée d'eau. Sur son emplacement s'est élevée récemment une habitation intermédiaire entre la maison et le château, près de laquelle on remarque un beau chêne antique qu'on appelle le Chêne des Plaids. En 1440, selon M. Séguin, les Anglais renversèrent les châteaux de Saint-Pierre-Langers et de Saint-Denis-le-Gast, qui valaient plus de 20,000 écus d'or, parce qu'ils étaient fortifiés et qu'ils ne pouvaient les garder. Cenalis, dans son Aveu de 1635, dit que Saint-Pierre était le centre d'un fief de haubert appartenant aux évêques d'Avranches : ce fief qui résidait à Saint-Pierre, où il comprenait les fiefs de Chantore et de Monteil, s'étendait dans les paroisses voisines. En 1698, les gentilshommes à Saint-Pierre étaient Jacques Lempereur, G. et René Delancize, de Pierre, Gilles de Poilvilain.

A Saint-Pierre est né Philippe Badin, célèbre abbé de la Luzerne[1].

Le nom de Saint-Pierre-Langers se compose du nom patronal et d'un nom propre essentiellement normand, Anger, *Ansgarus*, et Saint-Pierre-le-Anger a été formé par le même procédé que Saint-Jean-le-Thomas, et tant d'autres.

1 Voir l'article de cette commune.

# XIII.



Eccl. S. Nich. de Ronthon.
(Charte de 1175).

Un triangle curviligne exprime assez bien le plan de Ronthon : deux courbes sont tracées par le Passoux, et le ruisseau de Ligny ; l'autre est arbitraire. Ses villages sont peu nombreux, et leurs noms peu intéressans : on peut citer Magny, Richebourg, les Vaux, le Fresne, le Bisson, l'Épine, la Cohue.

Une fenêtre du XIII^e siècle, un porche latéral, tenant lieu de portail, du XVI^e, ainsi que la porte cintrée du même côté, un porche ogival, semblable à celui de Dragey, avec une *Mater dolorosa*, les fenêtres en anse de panier du chœur et de la nef, telles sont les principales parties de l'église de Saint-Nicolas-de-Ronthon. Il semble que les ouïes de la tour, d'une physionomie toute romane, sont les restes restaurés de l'église primitive. Appartenant au Mont Saint-Michel, elle fut donnée à l'évêque d'Avranches, en 1175, par l'abbé de ce monastère : « *Robertus...... nos intuitu caritatis quod habebamus in eccl. S. Nich. de Ronthon et quidquid nos et prioratus noster de Tumbahelene in eadem ecclesia habebamus... Venerabili Wilmo epo. et eccl. Abr. purè et absolutè*

*contulimus...*[1] » Guillaume concéda à son tour cette église à son chapitre, par une charte inscrite au *Livre Vert:* « *Noverit... nos ecc. de Ronthon capitulo Abr. dedisse misericorditer... salva vicaria cum duodecim libris tur. quas pro nobis retinuimus*[2]. » En 1648, cette église rendait 200 liv.; autant en 1698 : il y avait un vicaire.

Un château assez considérable a existé à Ronthon : il en reste une tour ancienne dans le manoir actuel, et elle appartenait à la forteresse du seigneur de Ronthon qui, au commencement du XII^e^ siècle, fut au nombre des bannerets partisans de Geoffroy[3], ou au moins à celle qui fut, en 1440, l'objet d'une attaque racontée ainsi dans un travail manuscrit de M. de Guiton :

« Le 4 mai 1424, Jean d'Argouges, seigneur d'Argouges, de Jautée, etc., fils de Philippe et de Rollande, dame de Ronthon, épousa D^elle^ Vincente de Halsale, fille de Gilbert, écuyer, et de Guillemette Biote ; il eut la terre de Granville, entra au service du roi d'Angleterre, et s'oublia jusqu'à vendre le petit port de Granville au sénéchal de Scale qui, dégoûté de celui de Genêts où les navires et les marchands de sa nation étaient continuellement exposés aux surprises de la garnison du Mont St-Michel et des partisans qui couraient le pays, y fit construire un fort. Cette action anti-française, anima les carlistes contre le sieur d'Argouges, au point que l'an 1440, le fougueux partisan Jean de Guiton envoya un détachement prendre, piller et même brûler son manoir de Ronthon. Cette terrible expédition fut la source de plusieurs rixes, d'une longue haine et de bien des procès entre les deux familles ; mais messire Jean de Langeac qui, en sa qualité d'évêque d'Avranches et de maître des requêtes au conseil du roi, réunissait les autorités royale et ecclésiastique, s'en servit pour les réconcilier par le double mariage de Jean d'Argouges

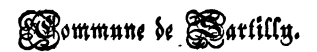
1 *Cartulaire*, fol. 120. — 2 Fol. 15. — 3 M. Séguin, p. 22.

avec Françoise Guiton en 1526, et celui de Vincent Guiton avec Rollande d'Argouges en 1528 [1]. »

En 1644, le seigneur de Ronthon était Jean Giroult, écuyer, vicomte d'Avranches [2], dont la tombe est dans l'église paroissiale, et en 1698, le gentilhomme à Ronthon était Louis d'Argouges [3]. En 1765, cette paroisse comptait 65 feux.

On pourrait expliquer ce nom de Ronthon par *Rus Othonis*, nom propre assez commun dans le *Domesday*, s'il n'y avait dans nos recueils normands des noms propres assez voisins qui font entrevoir les altérations.

## XIV.



Commune de Sartilly.

---

*Ecclesia de Sartillcio quam Rannulfus Avenel dedit Deo et S. Michaeli.*
(Charte de 1158).

CETTE grande commune imite la figure générale d'une feuille reniforme, ayant un lobe au nord et l'autre au sud, avec l'échancrure à l'ouest. Le lobe du nord est déterminé par des lignes naturelles, les rivières de la Vesquerie, d'Allemagne, et de la Janière ; le lobe méridional par celles du Vieux-Lévrier, du Loir, et de Ligny, sa ligne sud étant tracée par des voies. Une lisière de bois borde la partie

1 *Paroisses et fiefs portant le nom d'Argouges.* Voir Genêts. — 2 M. Cousin. — 3 M. Foucault.

orientale. Parmi ses nombreux villages on remarque, Brequigny, célèbre manoir, la Ville, le moulin de Claquet, les Hauts-Vents, le Rocher, le Haut-Mesnil, le Manoir, le Tilleul, le Chesnay, la Saulerie, le Fresne, Reverdy, Mirande, Beauvallons.

Ce nom de Sartilly, voisin de Sartigny, semble dériver d'un nom normand très-commun dans le *Domesday* : Suarting, Suertin, Suartlinus, etc. [1]

L'église de Sartilly est mi-romane et mi-gothique. Les parties romanes sont les contreforts de la nef, des modillons, et un joli portail latéral. Les modillons représentent généralement la face humaine; toutefois il y a des variétés, telles qu'une tête humaine à bec de lièvre, ou d'autres sujets, par exemple une espèce de boule serrée au milieu par une corde. Ils auraient pu donner quelques élémens nouveaux à l'habile classification des modillons romans de M. Dumoncel, dans le département de la Manche [2]. L'élégant portail du sud est assez orné : sa porte extérieure se compose de deux colonnettes, aux chapiteaux sculptés de crosses végétales, à l'arcature zigzaguée, encorbellée sur deux têtes; sa porte intérieure est ornée de boules semées sur ses colonnettes, mais détruites d'un côté. Au XIV<sup></sup>e siècle appartient la voûte du chœur. Le XVIe siècle réclame la voûte de la tour et la chapelle méridio-

1 Nos étymologies ne sont sans doute pas inattaquables, en particulier, et tirent leur force des analogies, et du principe sur lequel nous les fondons : l'homme nomme la terre. Quant aux étymologies primesautières et de fantaisie, nous avons résisté au désir d'en citer plusieurs, à part celles de Cénalis, qui ornent et égaient quelquefois notre sujet. Cependant, il en est une de Sartilly, qui est purement gratuite, et grammaticalement fausse : on suppose que Sartilly est une halte sur une voie romaine, et que ce mot signifie halte-là ! *sarte illic.* Nous avouons n'avoir pu trouver ce verbe dans aucun dictionnaire. — 2 *Revue archéologique de la Manche.*

nale, dont le pignon, fleuri d'expansions végétales, est percé d'une gracieuse fenêtre prismatique; la fenêtre orientale doit être du XVII[e] siècle. Le reste est moderne. L'if du cimetière, qui ne végète plus que par l'écorce, et qui semble formé d'un faisceau d'arbres, est contemporain des parties romanes. L'église n'a pas de vieilles tombes : le cimetière renferme celle de : « *Lud. Roussel rector hujus parrochie, oculus cæco, pater pauperum, forma gregis. Obiit* 1810. »

Sartilly n'a pas de château proprement dit : le Manoir et le Logis de Brequigny sont les habitations féodales. Le Manoir n'a rien d'ancien : on se souvient d'y avoir vu une tourelle. Brequigny, désigné dans le *Cartulaire de la Luzerne*, sous les formes de *Brikenium*, *Brikenneium*, *Brikeigneium*, a un aspect plus architectural et plus ancien. Sartilly et quelques-unes de ses localités sont désignés dans un certain nombre de documens que nous avons recueillis.

On a dit que cette paroisse eut deux de ses seigneurs à la Conquête : on s'appuie sur le *Monasticon Anglicanum* qui cite Onfroi, Gilbert et Godefroi de Sartilly, ou de *Sartilla*, en ces termes extraits de la charte de G. de St-Jean, pour Boxgrave, avoisiné des noms de Rob. et Thomas de *Campell* : « *Ex dono Gisleberti de Sartilla virgatam in Hamptoneta .. Gauffridi de Sartilla in Bridham... Humfredi in Abbintona* [1]. » Cette charte ne peut être que du milieu du XII[e] siècle [2].

En 1158, l'église fut confirmée par Foulques Paynel au Mont Saint-Michel qui l'avait reçue de Raoul Avenel : « *An.* 1158 *cum Fulco Paganellus calumpniaretur presentationem presbyteri de Sartilleio et inter ipsum et Robertum abbatem longa esset concitatio, tandem ad hoc res deducta est quod idem Fulco venit ad Montem S. Michaelis et omnes concessit elemosinas quas antecessores sui dederunt S. Michaeli, scilicet decimam de Servun et decimam de Luoth...*

1 Tome 1[er], page 594. — 2 M. Dubois cite une charte de *Sartilleio*, de 1105, en faveur de Lessay. *Itin. de Norm.*

*ecclesiam eciam de Sartilleio Rannulfus Avenel avunculus ejus dedit Deo et S. Michaeli*[1]. »

Dans un *Rôle de l'Échiquier* pour 1180 est cité un Gilbert de Sartilly : « *De Gilleb. de Sartillie c. l.* , etc.[2] » Il l'est encore dans un rôle de 1195 : « *De Gilleberto de Sartillie* 106 *sol. pro plegio Ric. de Argenciis*[3]. »

En 1226 fut faite une pièce inscrite sous ce titre dans l'*Inventaire du Mont :* « *Littera Nicholai Dastin de molendino de Mirande et de stagno ejus.* » En 1293, dit un manuscrit du Mont : « *Pertinacia facta est ut non possimus cogi ex manu nostram ponere grangiam de Sartilleio ;* » et en 1294 un arrangement fut fait sous ce titre : « *Littera grangie de Sartilleio compositione sentenciali a viro venerabili G. de Viliers milite et decano Abr.* » Le Mont avait aussi des droits sur la dîme de Brequigny : *Littera decime de Campellis et de Brequigne...*[4].

Sartilly apparaît plusieurs fois dans les documens relatifs à l'invasion anglaise du XVe siècle. M. Seguin dit que G. Montquin fut mis en possession en 1419 des terres et châteaux de Saint-Hilaire et de Sartilly qui appartenaient à la marquise de Ferrières[5] ; ce que nous trouvons dans des rôles de la tour de Londres en ces termes : « 1419 *Rex Henricus concessit W. Montquin terras de Sartilleio et de S. Hylario*[6]. Mais en cette même année le seigneur de Brequigny fit sa soumission : Jean de Brequigny, écuyer, fit hommage en 1419 « l'an 6 du règne[7]. » On doit peut-être conclure de ces citations que Brequigny n'était pas le fief seigneurial : c'était sans doute le Manoir.

En 1463, Montfaut trouva noble à Sartilly G. de Brequigny, écuyer. En 1661, Louis de Montgommery nomma à l'église de Sartilly[8]. En 1698, les personnes nobles étaient la

1 *Cartulaire*, fol. 111. — 2 M. Stapleton, tome 1er, page 197. — 3 M. d'Anisy, page 61. — 4 No 34. — 5 Page 303. — 6 *Ap.* M. de Gerville. — 7 Vautier. — 8 Chartrier de Ducey.

veuve du sieur du Hommel, Ch. du Hommel, N. Le Duc, Fr. Piton, P. de Boisyvon, la veuve de N. Herault, la veuve de Tesson. Les Desvaux ont possédé Brequigny. En 1648, l'église de Sartilly, dont le patron était toujours l'abbé du Mont, rendait 1200 liv.

Le site de Sartilly, sa situation sur une montagne d'où l'on voit Avranches et la Baie, a frappé plusieurs touristes, spécialement les Anglais. Le *Hand-Book* de Murray signale la beauté de son paysage. Miss Costello y a retrouvé l'aspect de l'Angleterre : « At the half way from the village of Sartilly the appearences of the woods ands fields almost persuaded us that we were stils in England [1]. » M. Hairby loue la construction de ses maisons : « The village of Sartilly wich is a very wide street flanked by good houses, remarkable from the very superior manner in which they are thatched [2]. »

Le même écrivain parle de son église normande, et de son if, que la tradition, qui sait que l'antiquité est la poésie, ici infidèle à sa tendance, a fait plus jeune que la réalité : « Its church is of early norman foundation and the magnificent yew-tree in the churchyard is said to have been planted by Henri Quatre [3]. »

M. de Brebisson y indique l'*Euphorbia esula*, commune sur cette route et le littoral de Vains.

1 *A summer, etc.*, t. 1er, page 50. — 2 *Avranches and its Vicinity*, page 167. — 3 *Rambles in Normandy*, page 75.

---



# CANTON DE VILLEDIEU.

## I.

## Commune de la Bloutière.

---

La noblesche et la baronnie et le castel
de Rollos et le castel de la Bloetière.
*(Cartulaire de la Bloutière).*

QUAND on s'éloigne des bords de la Baie du Mont Saint-Michel et de l'abbaye qui était le centre religieux de l'Avranchin, on trouve un sol moins riche en souvenirs, et moins fécond en poésie. Le canton de Villedieu, qui appartenait en grande partie à l'évêché de Coutances, et dont les terres dépendaient surtout de deux abbayes dont les Cartulaires sont perdus, Hambie et la Bloutière, ce canton nous offrira moins d'histoire et d'archéologie. Toutefois deux communes, le commencement et la fin, la Bloutière et Villedieu, formeront d'heureuses exceptions.

Une ellipse, dirigée du nord-ouest au sud-est, représente la forme de la Bloutière : la jolie rivière de Sienne, aux coteaux boisés, trace un des segmens; l'autre est tracé par un ruisseau que Cassini nomme Bérence, et par des lignes arbitraires. La Forêtrie, le Rouge-Palu, le Pavé-Lucas, les Brûlés, la Baie, la Hague, la Boulaie, et plusieurs habitations ou hameaux qui, dans ce canton, s'appellent Hôtels,

comme les Hôtels Doré, Renaut et Esnault, Godefroy, au Bret, Plançon, Tondu, Marie, des Bois, ès Petits, etc.

Une église, un Château, un Prieuré, une chapelle sont les élémens principaux de l'étude archéologique de cette commune.

Entourée d'une double ligne de sapins, avec un if antique, évasé à la base, et semblable à une énorme bouteille ventrue, au col allongé, l'église de Notre-Dame-de-la-Bloutière n'a conservé du passé qu'une croix ronde, de vieilles statues, des restes de vitraux et une crédence. Elle appartient presque en totalité au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. Un banc porte cette inscription : « An 1738 et pour les fres duquel a été donnée la somme de 50 liv. » Les fonts sont insculptés de fleurs de lis. Une tombe est celle de M. Bosquet, sieur de la Forge ; une autre est celle de son petit-fils, M. Bosquet, bailli de Villedieu. Une large dalle du chœur porte cette épitaphe : « Ici gît le corps de vénérable et discrète personne G. Bosquet, prêtre, dont la conduite a été l'exemple des plus zélés. Il a été le restaurateur de ce temple, le soutien des pauvres avant et après sa mort. 1764. » Une épitaphe du cimetière indique la sépulture de M. Jouault « fondateur de 500 fr. de rente pour une messe et un instituteur à la Baleine. »

Le château de la Bloutière n'existait plus dès le XIV^e^ siècle : « Le chastel étoit adonc abattu. » Il était non loin de l'église, sur un monticule arrondi, nommé la Chapelle-Saint-Julien, parce que la chapelle de ce nom était au pied. Il se trouvait à la limite de trois arrondissemens, en face du château de la Roche-Tesson, la Sienne coulant entre les deux. On voit encore la trace d'une douve ; la Chapelle-Saint-Julien existait encore il y a 60 ans. On raconte ainsi la manière dont elle fut détruite : Un if antique ombrageait l'oratoire, dont l'origine était sans doute romane. Un essaim d'abeilles vint se poser dans son tronc creusé par le temps. Des paysans, voulant s'emparer du miel, ne trouvèrent rien de

mieux à faire que d'allumer du feu au pied de l'arbre, afin de chasser les abeilles par la fumée. Chargés de leur butin, ils s'en allèrent chacun dans sa maison; mais le feu, resté dans le tronc, se propageant, s'étendit dans les branches, et pendant la nuit l'incendie se communiqua à la chapelle et la réduisit en cendres[1].

Le Prieuré augustin de la Bloutière était au bord de la vallée de la Sienne, à la lisière des bois, enfermés dans une presqu'île. Un chapiteau, un module de colonne, une croix cannelée, voilà tout ce qui en reste, avec une maison qui était l'abbatiale, faite environ 40 ans avant la Révolution. L'ancien couvent était plus rapproché du bois « c'était un corps de logis rectiligne; la petite église, placée au nord, était surmontée d'un clocher carré dont la toiture était en forme de bâtière. Dans l'intérieur des quatre façades on avait établi un cloître en colonnes de beau granit, d'un goût recherché. Au centre était un jardin. Ces bâtimens furent dépecés en 1793 et 94[2].

L'église, le château, le Prieuré, la chapelle auront leur histoire dans les documens que nous allons exposer dans l'ordre des temps.

Le nom de la Bloutière signifie habitation de Blouet: ce dernier nom normand apparaît souvent dans le *Domesday* sous la forme de Bloiet et Bloet. Il serait possible que le chef qui donna son nom à cette localité ou un de ses descendans fût à la Conquête: du moins, selon Orderic Vital, Robert Bloiet, chapelain du Conquérant, nommé évêque de Lincoln en 1098, accompagna Guillaume-le-Roux, lorsqu'il alla prendre possession du trône de son père. Dans ce même comté de Lincoln, de grands travaux furent faits par Richard

1 Nous devons ces détails et beaucoup d'autres sur ce lieu à M. Besnou, de Villedieu, membre de la *Société des Antiquaires de Normandie*. — 2 M. Besnou.

de Rollos, chambellan du Conquérant, homme qui était, suivant un contemporain, un personnage considérable[1]. Nous sommes porté à croire qu'une alliance s'établit entre les Blouet, originaires de notre paroisse, et les Rollos, originaires de Roullours, dans le Bocage : car nous trouvons ceux-ci seigneurs de la Bloutière, donnant au Prieuré les fiefs des Blouet, c'est-à-dire la Bloutière et Bricqueville-la-Blouette.

La Chronique de Le Gros, prieur de la Bloutière, dit « que le conte de Sestre Angloys dona par mariage sa fille aasnee au sire de Rollos joxte chastel de Vire, homme de grant puissance de sagesse de lestat de guerre et luy dona la baronie deu chastel en Flore et en la Bloetière ensemble et ledit chastel en la Bloetere lequel de Rollos etait s[r] de Briqueville la Bloete. »

On trouve dans le *Livre Rouge de l'Échiquier* que, sous le règne de Henri II, le possesseur du château de la Bloutière devait au château de Gavray le service d'un chevalier pour le fief de Rollos. Un Rôle de 1195 mentionne : « *Will. de Rollos,* » auprès des seigneurs « *de Balena, W. Taisson,* etc.[2] » M. Stapleton le cite plusieurs fois : « W. de Rollos was lord of the castle of la Bloutière upon river Sienne and his land in the parishes of la Bloutière and Fleury was subject to render a half a pound of pepper at Gavray[3]. » — « W. de Rollos paid 7 l. of the fief of a knight at la Bloutière of the *aide de l'ost*[4]. » En effet, son article est ainsi formulé : « 1 *Milit. apud Bloeteriam de aux. exercit*[5]. »

Vers le temps de la canonisation de saint Thomas de Cantorbéry, deux ermites, Hugues et Simon, se retirèrent dans

1 *Miles R. de Rulos Regis camerarius.* Ingulf. R, et W. Bloet donnèrent Créances. *Gall. Inst.*, p. 228. — 2 M. d'Anisy, page 61. — 3 Tome II, page 8. — 4 Tome II, page 229. — 5 *Id.*, page 512. Près de l'article de : « *R. Le Hericei.* »

une solitude, aux environs du château de la Bloutière. Ils s'y bâtirent une chapelle qui fut dédiée à ce saint, et qui passa pour être le théâtre de nombreux miracles, opérés particulièrement sur les épileptiques. En l'année 1199, Richard de Rollos, petit-fils, par sa mère, de Hugues, comte d'Avranches, convertit l'ermitage en monastère, le dota de biens suffisans, et y appela des chanoines réguliers de Sainte-Barbe, au pays d'Auge. Guillaume de Tournebu consacra l'église au mois de mai de l'an 1200, et confirma la fondation et la dotation du monastère. Lorsque Odon Rigault, en 1250, fit sa visite du diocèse de Coutances, il ne visita pas le prieuré de la Bloutière, quoique, allant de Villedieu à Hambie, il le trouvât sur sa route : ce qui fait penser qu'il avait alors peu d'importance. Mais toute cette histoire est naïvement contée dans une chronique du monastère, qui se termine par une série d'abbés auxquels nous ne connaissons que quelques successeurs[1].

« Lequel baron de la Bloetere et de Flore appellee adonq mons Ricard sire du castel et terres de Rollos homme de saincte vie de honeste conversacion de grande devocion de sagece pourveu garny de richeces pensant de lame de luy de ses predecessors et successors inspirei de par Deu par lexaltacion de la foy catholique et de lonor de Deu et de saincte mere yglese vit et considera que dedens les boys de la Bloetere joxte son castel estoient et demoroent doux saincts hermites Symon et Hues et que icelx et leleou estoient bien promeus et ordenez a une religion tant pour multiplicacion de sainctes persones religios que par le leou en place secrete pour devocion, remote des tabernacles des pecheors et ordena icel leou appellei a icelx hermites joxte les fonteines du boys ou la nous dison la croute sus Syene appellei le veil leu et aussi le nouvel leou et y fist venir maczons carpentiers et aultres en lan m. c. lxvij. et fist iceli mons. Ric. de Rollos

1 Voir la Haye-Pesnel et les communes de ce canton.

edifier illoques en iceli an une religion de prior conventuel et de chanoynes reguliers souz iceli prior, prelat, et pastor en toutes choses par manere de abbaye qui est de plusors incoles eu pais tous jors dicte labbaye de la Bloetere et ne est subjecte a aucune religion mes a levesque solement et commist a celle religion lordinaire de saincte Barbe par escript solement. Et en temps que il y edifiot si comme la renomee anciene recite il apparuit iloques as edifioors un grant home de belle stature qui lour demanda que illoques edifiooent, as quels edifioors respondens que ce estoit une religion de chanoynes faicte de par le baron de la Bloetere appellei de Rollos iceli bel home derrechief demanda de quel sainct ladicte religion seroit lesquels ouvriers luy distrent que elx ne le savoient forsque les hermites qui seroient religios deprioient et adoroent S. Anthone hermite. Adonq celuy home lour dist: Dictes a celi qui funde et constitue ladicte religion ici que elle soit faicte et ordenee en lonor de Deu et du premier sainct qui sera faict martir en monde. Lors il se disparut nec oncque le avoient veu ne puis ne le virent. Pourquoi plusors ont presumei que ceu fut voiz de par Deu. Et en cel temps estoit revenu de exil S. Thomas et tantost apres il fut occis et faict par sa mort et par sa sainctete martir a Cantorbere et fut et est et sera martir sainctifiei et la religion de la Bloetere consacree et sainctifiee eu non de S. Thomas martir en lermitage de la Bloetere et le premier prior conventual avoit non Johan. Le secund appellei Ode du Pont de Constances qui fut chevalier au siecle et puis chevalier de Deu en religion et prior segunt. Le tiers prior avoit non Ricart. Raoul estoit le quart. Nicolas fut le quint. Le sexte estoit Thomas de Syene. Le septeesme Nicole de Borguenol et lautre Nicole le Cornu de la Chese Baudoin, si come je le ay escript par le martirologe. Le viij[e] fut Robert de Briqueville. Martin son nevou fut novesme. Pierres Bontemps dezeesme en bon temps.

Guill• de Ver undzeesme et ge Guillaume Gros prior dozeesme de par Deu et de par le pape[1]. »

Après la Conquête de la Normandie par Philippe-Auguste, et jusque sous Saint-Louis, les seigneurs normands qui possédaient en Angleterre et en Normandie furent forcés d'opter pour l'un ou l'autre pays; mais ils purent disposer de leurs biens en faveur des monastères. Guillaume de Rollos, ayant opté pour ses possessions d'outre-mer, donna ses biens à la Bloutière[2]. Deux fragmens tirés du Cartulaire de cette abbaye et cités par Toustain de Billy, relatent cette option et détaillent les donations :

« Après les guerres anciennes accord fut fait entre les Roys de Franche et d'Angleterre ainsi que cel qui plus avoit en Angleterre y allast, et les feos ou rentes de Normandie viendroient au roy de Franche et e contra. Lors M. Guillaume de Rollos qui plus avoit en Angleterre s'en alla, et la baronnie et terre demoura au roy en la Bloutière; et avant que il y allast, et son père notre fondator fust mort, ledit fondator avoit Jehan puisné; et ledit Jehan puisné trois filles; lequel puisné avoit Rollos et autres feos et morist avant son père. Pourqui M. Guillaume tint par fausse coste les feos et succession de son frère et les filles sans terre. Dès que le roy de Franche eut saisine des forfaitures, il donna la baronnie à M. Hue de Botigny, chevalier, lequel nous donna la chapelle Saint-Julien : certainement ne puis savoir si cely Botigny morist sans heirs ou s'il se forfist, ou s'il délaissa la baronnie et le chastel

1 Extrait d'un cahier de parchemin existant aux archives du département, et contenant plusieurs actes relatifs aux possessions du prieuré de la Bloutière. Guillaume Le Gros, douzième prieur, qui a écrit la chronique ci-dessus, vivait dans la deuxième partie du XIVe siècle. On le rencontre en l'année 1371, aux mois de mars et de juin. — 2 Il portait *d'azur à la fasce d'or chargée d'une lionne rampante de gueules. Ex Chartulario. Ap.* M. de Gerville.

au roy. Frère Robert de Briqueville prior huit prist la baronnie et le chastel qui étoit adonc abattu; audit prior la bailla le roy de Franche par feoferme en lui rendant perpétuel à tousjors chascun an cinquante livres de rente, mitié à la Saint-Michel, et mitié à Pasques; et ne retint le roy pour ladite prise fors le pied de l'espée et les appartenanches au pied de l'espée par la lettre; et dit la lettre que le roy la nous bailla et lui étoit venue de l'échéance de M. Guillaume de Rollos jà trespassé... »

« La noblechè et la baronnie et le castel de Rollos et le castel de la Bloetière escheut à M. Guillaume, fils aisné, très-hardi et grand chevalier, comme il appert en l'impression de son scel, et nous donna trop plus que son père. Mais par l'accord des roys de France et d'Angleterre, après les guerres, icely M. Guillaume s'en alla demorer en Angleterre: car il avoit en Angleterre plus que en Normandie; et avant que d'aller demorer et morir en Angleterre, il nous donna les églises de la Bloetière, de Flory, de Briqueville-la-Bloete, et nous donna en aumosne la Cornillière, la Marésquetière, la Pesquetière, joignant ensemble, et la Bedoyère, Lobeline, la Maere en Flory, la Hezardière, la Vacrie, et morit tantost; et le roy de Franche fut son heir et successor par accordance des roys [1]. »

En 1327 la fiefferme de la Bloutière était toujours possédée par le prieuré: M. de Gerville cite à cette occasion ce passage d'un registre d'alors : « Le prieur et convent de la Bloutière tiennent franchément à gage pleige de fiefferme du roy N. S. des paroisses de la Bloutière et Fleury une eschaete qui eschut audit seigneur de monsieur G. de Roullours chevalier, etc. [2] »

Charles v donna en 1360 au Mont Saint-Michel la somme

1 Communiqué par M. Denis, de Saint-Lo. — 2 *Châteaux*, p. 12.

de 50 liv. de rente à prendre sur le prieuré de la Bloutière [1]. En 1363, d'après le Cartulaire de cette maison, un autel fut fondé dans l'église : les grands-vicaires, en l'absence de l'évêque « *in remotis agente* » sur la requête du prieur, G. Le Gros, *Grossus*, permettaient d'ériger cet autel, à cause du concours de monde qui y venait chercher la santé, spécialement les épileptiques. Une autre charte de 1370 autorisa l'érection d'un autre autel pour la même cause [2]. Les vices et les fléaux étaient grands alors dans le diocèse de Coutances. Un de ses historiens en a amplifié le tableau; nous aimons mieux citer un contemporain, G. Le Gros lui-même : « Combien que le monde fust merveilleusement appeticé et destruit par les guerres, par les loups et par les trois mortalités, tout en mon temps, et est devenu le monde tout nouvel, gens estrangers qui ont emmené malverses manières, toz pechiez et malverses accoutumances de se vestir, de chausser, de bere, de mangier, de chanter, de subtilité en mal entente; justice temporelle et spirituelle ne corrige ne homme ne fame, mes tot est deshontei. »

En 1371, Silvestre de La Cervelle confirma à la Bloutière le don de l'église de Saint-Fragaire : « *Hujus nutu data canonicis de Bloteria ecc. S. Fragarii* [3]. » En 1205, l'évêque Vivien : « *Donationem factam fratribus de Bloteria à G. de Rollos confirmavit* [4]. »

Au milieu de ce siècle l'état des revenus de la paroisse de la Bloutière fut consigné dans le *Pouillé* connu sous le nom de *Livre Blanc*. Ce que l'autre *Pouillé du Diocèse* ou *Livre Noir*, fait au XII^e siècle, avait présenté sous cette forme laconique : « *Bloeteria* 5 *sol.* 8 *den.* » Le *Livre Blanc* le dé-

1 D. Le Roy. — 2 *Abrégé de la Vie des Évêques de Coutances*, p. 248. Le *Gallia* parle de cette érection : « 1363 *permiserunt vicarii gen. erigere alterum altare in sacello prioratûs de Bloteria propter populi frequentiam.* » Tome XI, page 886. — 3 *Ibid.* 887. — 4 *Ibid.* 877.

taille ainsi : « *Dominus de Roullos dedit olim priori et conuentui de Blouteria medietatem ecclesie de Blouteria et dominus de Bruecourt dedit aliam et est prior patronus eiusdem et percipit grossos fructus attalagii et curatus eiusdem percipit alios vna cum oblationibus et soluit priori quinquaginta solidos pro pensione et soluit pro capa episcopi quinque solidos ecclesia non debet decimam dictus prior percipit quasi medietatem decime parrochie et abbatissa lexouiensis percipit alteram*[1]. »

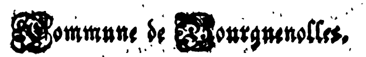
En 1648 le prieuré valait 1500 liv. Vers ce temps Masseville écrivait : « La Bloutière paroisse et baronnie de l'élection de Coutances. Il y a un prieuré de l'ordre de S. Augustin dont les religieux sont réformés[2]. » En 1717, l'intendant de la Généralité de Caen, M. Foucault, recueillit sur ce prieuré des renseignemens déposés aujourd'hui à la bibliothèque royale[3]. « On y voit, dit M. de Gerville, quelques dessins médiocres de monumens, de tombeaux et d'armoiries ; plusieurs titres anciens et bien conservés et l'acte de fondation y existent en original[4]. » Avant la Révolution, ce prieuré était en régale et valait 5000 liv.[5]

Nos documens sur cette localité nous ont montré l'établissement régulier et légal des seigneurs normands en Angleterre, au XIII[e] siècle, contrastant avec l'envahissement de la foule de la Conquête, alors que vinrent un G. Le Charretier, un Hugues-le-Tailleur, un G. Le Tambour, alors que W. de Cognisby venait avec sa femme, sa servante et son chien :

« William de Cognisby
Came out of Britanny
With his wife Tiffany
And his maid Maufas
And his dogge Hardigras[6]. »

1. Fol. 88. — 2 *État géog. de la Normandie.* — 3 Mss. de Bosc, nos 1017 et 1029. — 4 *Châteaux*, page 12. — 5 M. Le Canu, *Hist. des Évêques de Coutances*, p. 383. — 6 Hearne, *Préf. ad Fordun hist.* 170.

## II.




*Burganoles.*
(Livre Vert).

Elle forme un carré dont l'Airon trace la ligne du nord, le Gué-de-la-Plaine et des voies celle de l'ouest, le Gué-de-la-Landière celle du sud, et des voies celle de l'est. Le Val, le Tertre, Bencurté, *Bona Curtis*, la Jaunaie, nom populaire des renoncules et des populages, l'Épine, le Genêtel, la Bruyère, les Bois-Saint-Jean, Saint-Roch avec sa chapelle, la Huverie, souvent citée dans le *Cartulaire du Grippon*, sont les principaux hameaux.

Jetée dans l'angle nord-ouest de la commune, au bord de ce chemin montais bordé de clochers, auprès de ces sombres marais de Noirpalu, où croît un arbuste odoriférant, très-rare, le *Myrica gale*, l'église de Bourguenolles, avec sa physionomie toute jeune, son dôme oriental, qui perce dans le fourré des campagnes normandes, n'offre rien à l'antiquaire ni à l'artiste. Elle s'est implantée en 1762 sur la destruction complète de celle qui l'avait précédée et dont quelques mentions apparaissent dans les chartes : une tombe de 1694 a seule été respectée. Dédiée à saint Barthelemy, cette église avait pour patron le seigneur, qui était celui du Grippon.

Au commencement du XIVe siècle, un abbé de la Blontière était originaire de cette paroisse : « Nicol de Borguenol, si comme je l'ay escript au Martirologe » dit un de ses succes-

seurs. Raoul de Bourguenolles figure dans le *Nécrologe du Mont* pour ce siècle.

Guillaume de « Bourguenolles » fut un des défenseurs du Mont Saint-Michel contre les Anglais : il figure dans la Liste manuscrite. L'écusson des Bourguenolles était d'*azur au lion d'argent armé d'or lampassé de gueules et accompagné de trois étoiles du premier émail.* Un évêque de Coutances, Olivier de Longueil, sacré en 1453, était fils de Catherine de Bourguenolles.

Le Cartulaire de la seigneurie du Grippon contient un titre de collation à cette cure qui a la date de 1492.

En 1648 l'église rendait 300 liv. ; en 1698 elle rendait 600 liv. et avait un vicaire. La taille était de 1806 liv. et le nombre des taillables 175. Alors les personnes nobles étaient M. Dehamiot, ec., et la dame veuve du sieur Dehamiot. En 1765, il y avait 88 feux.

Appelée Bourguenolles, Burganoles, Bourguenol, cette paroisse renferme évidemment pour premier élément le mot de Bourg : le second, selon l'analogie, doit être un nom propre, sans doute Canolles, Knolles ou Nolles, un nom commun dans notre histoire. Ainsi sont formés les Bourgtheroulde, Bourgachard, Bourgbaudoin, pour ne pas sortir de la Normandie.

## III.

## Commune de Sainte-Cécile.

*Sancta Cecilia.*

Cette commune figure assez bien une étoile à quatre rayons ou un octogone irrégulier : la Sienne, ou plutôt la route de Vire, la coupe vers le milieu, de l'est à l'ouest :

les limites sont formées par des voies ou par des cours d'eau, entr'autres par le Gué-Riant, le ruisseau du Basval, celui de la Gallonnière. Parmi les noms des hameaux, on remarque la Garenne, la Moslière et son Logis, les Monts, les Monts-Havard, le Pont-aux-Celliers, l'Epinay où il y a une chapelle, les Bissons, etc. Sur les bords du Gué-Riant croît une plante rare, que M. de Gerville nous y a indiquée, la *Tillæa muscosa*.

Sainte Cécile n'est pas seulement la musicienne céleste, la patrone de la musique qui élève à Dieu, la sainte que vous voyez sur la bannière de cette paroisse, les doigts sur les cordes de la harpe, les yeux tournés vers le ciel, tandis qu'un ange tient devant elle le livre des notes harmonieuses; elle est encore la protectrice des pauvres mères, quand les sources de leur sein tarissent, et que le nourrisson va être suspendu à une mamelle étrangère et vénale. L'église qui lui est dédiée dans cette paroisse n'a rien qui remonte au-delà du xv^e^ siècle; elle appartient en général aux deux derniers siècles. L'intérieur est blanc et nu : on y remarque des tombes de 1600 et de 1642. Le tombeau du cimetière, au riche écusson, est celui d'un de Bois-Adam décédé en 1766. Le croisillon rond de la croix du cimetière est sans doute le seul souvenir de l'église primitive, citée dans le *Livre Noir* et le *Livre Vert* : « *Ecc. S. Cecilie patronus Rob. Murdac pro parte et D. de Pontefalsi pro indiviso. Rector magister Th. Gualon percipit omnia et valet* xx *l.* [1] » — « *Fralinus de Huchon et W. Murdac sunt patroni ecc. de S. Cecilia. Taxata est ad* 60 *l. Rector solvit pro capa epsi* 4 *s. pro crismate* 20. *et percipit omnes fructus parrochie et habet manerium et duas acras terre elemosine* [2]. » Les registres de l'évêché de Coutances donnent à cette église un revenu de 90 liv.; sur un

1 *Libri Nigri* fol. 9. — 2 *Libri Albi* fol. 83.

rôle de 1665, elle n'est indiquée que comme chapelle-cure non taxée[1]. Le *Pouillé* de 1648 lui donne 600 liv.

Dans le bois du Gué-Riant et sur cette route pittoresque et solitaire, resserrée entre le marécage et le Mont-Laberge, eut lieu un combat entre les chouans et les républicains : ceux-ci eurent l'avantage. Alors Sainte-Cécile s'appelait Cécile, et son église venait de perdre son pasteur, M. Foisil, et son jeune vicaire qui devait acquérir un jour une suave renommée de vertu, de charité et de religion éclairée et tolérante, l'abbé Le Chaptois, mort aumônier de l'hospice d'Avranches, dont un homme d'esprit vient d'esquisser la vie[2].

## IV.

## Commune de Champrepus.

*Ecclesia de Campo repulsus.*
(Livre Blanc).

Un carré long, avec une échancrure à l'est, dirigé de l'est à l'ouest, coupé dans ce sens par la route de Granville, avec la Hebarde pour limite au nord, la Donquette au sud, l'Airou à l'occident, et des voies à l'orient, telles sont la figure et délimitation de Champrepus. Les Hôtels dominent sur son territoire où le nom de Blin se trouve donné à quatre hameaux. Du reste le nom propre est écrit dans presque tous les noms des villages de cette commune.

1 M. Le Canu. — 2 *Brève Notice sur M. Le Chaptois*, par le dr Ed. V.

L'ancien nom de cette localité, *Campus repulsus*, le Champ-de-la-Défaite, semble rappeler un grand événement militaire, dont ni l'histoire ni la tradition n'ont gardé de souvenir précis. Quels peuples? quelle époque? on ne sait. Cependant il s'est trouvé un homme qui, sans le moindre doute, comme un témoin oculaire, avec de minutieux détails, a fait revivre l'action mystérieuse qui a valu leur nom à ces lieux. Le champ de bataille de Sabinus et de Viridovix, que la vague description de César permet d'établir à la frontière des Unelles, partout où il y a une colline, une rivière, une plaine, ce champ de bataille que M. de Gerville met au Mont-Castre, M. Manet près de Pordic, M. Girard au Châtellier[1], c'est M. Le Franc qui le place à Champrepus[2] : il en dresse le plan, il dessine les lignes des combattans. Voici le « quartier-général de Sabinus, le parc de son attirail ainsi que les fours. » Voilà « le parc des bestiaux revenant du pâturage » ceci est « la porte occidentale » cela « deux citernes et une troisième pour les bains. » Cette rivière s'appelle la Hebarbe, et à ce nom vous entendez le bardit « près de la pierre de Teutatès » ou encore la Malhairie ou le ruisseau du « Malheur ou de Mauvaise Aventure. » Le fief de Vierville, qui est à votre gauche, garde le nom de Viridovix. Cette lettre S signale l'église de Champrepus « qui a été établie après que les Romains eurent quitté la Gaule. Ils donnèrent leur camp aux Gaulois 56 ans avant J. C. » M. Le Franc termine ainsi son Mémoire : « Je désire qu'une main plus habile tire un meilleur parti que je n'en fait de la carte topographique du camp de Sabinus dessinée par M. Deschamps, consul danois à Granville[3]. »

Les principales sources de cette fantastique histoire sont trois citernes, dont deux ont été comblées, et dont la troisième, aujourd'hui le puits du presbytère, est d'ailleurs assez

1 Voir le Petit-Celland. — 2 Il a été suivi par MM. Seguin et Desroches. — 3 *Mémoire* fait en 1758.

remarquable : « Sans la découverte de ces deux belles citernes, il aurait été impossible de fixer avec certitude l'époque du camp qui avait été dressé à Champrepus. » Du reste, Champrepus est non loin de la ligne de la voie de *Cosedia* à *Legedia*.

L'église de Saint-Jean-de-Champrepus fut donnée à l'abbaye de Saint-Lo par Guillaume de Tracy, par une charte antérieure au règne de Henri II : du donateur, il reste un nom, le Bois-de-Tracy, et de cette église, il reste l'*opus spicatum* du chœur, deux colonnes foliées de l'intérieur, le cintre bouché de la nef, deux fenestrelles également remplies. Les deux lancettes du côté nord du chœur, et les deux du pignon oriental appartiennent aux premiers temps de l'ogive. La façade de l'ouest, le transept sud, et le côté sud de la nef datent du siècle dernier. Un vitrail montre encore de jolis restes, des dragons, et de gracieux enroulemens : celui où domine le jaune doit être du XVI^e siècle. Une tombe porte cette épitaphe : « Icy gist le corps de noble homme Gilles Gallon, s^r de la Gallonnière et de Champrepus, qui décéda en 1580. » Une autre : « Icy est le corps de damoiselle Jacqueline de Venne. 1608. » Cette église vénère encore saint Pair et saint Gaud : la paroisse se rend processionnellement à leurs tombeaux tous les cinq ans, en mémoire d'une épidémie dont elle fut délivrée par eux. Le *Livre Blanc* a une note relative à cette paroisse, qui n'a pas d'article dans le *Livre Noir* : « *D. Constanc. episcopus est patronus ecc. de Campo repulsus rector solvit 40 sol. pro decima et pro capa episcopi 5 sol. et habet 8 acras terre elemosine vel circa. Abbas de S. Laudo percipit duas partes medietatis decime bladorum in dicta parrochia. Et illius medietatis rector percipit terciam partem; moniales de Moriegnio percipiunt duas partes alie medietatis et dictus abbas percipit duas partes tercie partis huius medietatis et rector nonam partem.* » Un Radulphe de Champrepus figure, pour le XIV^e siècle, sur le *Nécrologe du Mont St-Michel.* En 1648, l'église, dont le revenu était de 400 l., avait pour patron l'église : en 1755, c'était le roi.

V.

## Commune de Chérencé-le-Héron.

A la Commanderie de Villedieu appartenait le patronage de l'église de Chérencey-le-Héron. Il fut cédé au sieur Fralin, seigneur de Ducey.

*(Terrier de la Commanderie).*

Un triangle ou un losange figure le plan de cette commune; la route de Villedieu à Brecey la coupe en deux parties presque égales; elle est limitée au nord par l'Airou, qui y prend sa source, aux étangs de Montravers; les autres bornes sont généralement idéales. Ses villages sont le Tertre, Belval, le Frileux, le Chêne-Daniel, les Fraîches, les Vaux, le Petit-Trait, etc.

Le nom de Chérencé, que portent plusieurs localités, et dont les variantes sont les Cérences, Carency, Carentan, Charency, etc., nous semble être un radical celtique. Quant à l'affixe, c'est sans doute un nom d'homme comme son homonyme du canton de Mortain, Chérencé-le-Roussel. En effet si l'on trouve la latinité *Carenceium Erodii*[1], on trouve

[1] On n'a pas manqué, comme on l'imagine bien, d'expliquer cet affixe par le nom de l'oiseau ; mais, outre que les hérons sont rares en Normandie, il n'arrive guère que les noms d'animaux soient appli-

aussi celle de *Carenceium Heironis.* Ce dernier nom joue même un rôle important dans l'histoire de l'Avranchin. Ce fut Guillaume Heiron, *Heironius* ou *Heiro,* archidiacre d'Avranches, qui appela d'Ardenne les religieux Tankered et Étienne qui jetèrent dans le bois de Courbefosse les fondemens du monastère qui devint l'abbaye de la Luzerne. Une charte de 1187 de cette abbaye porte la signature de « *Ricardus Hairon,* » une de 1185 celle de Robert « *Hairon.* » Expilly donne à cette paroisse le nom de Chérencé-Saint-Martin, sans doute à cause de sa contiguité avec Saint-Martin-le-Bouillant.

L'église n'a de remarquable que sa position sur un tertre au bord de vastes prairies qui ont conservé leur nom féodal, les Corvées, en face d'un pays très-boisé. Elle est petite et simple : ses transepts sont timides dans leur saillie. Un tourillon de bois tronque le cône du pignon occidental, soutenu par deux contreforts, entre lesquels il y avait un ossuaire ou charnier, ce que les Bretons appellent Reliquaire. La plus grande partie de l'église est du siècle dernier[1] : les tombes et l'autel rocaille sont de cette époque. En 1648, cette église rendait 400 liv.; elle était à la présentation du seigneur. En 1698, elle valait autant et avait le même patronage. Alors 36 taillables payaient 1,086 livres. Masseville dit de Chérencé : « Bourg et marché du diocèse d'Avranches, » peut-être a-t-il voulu désigner Chérencé-le-Roussel. En 1765, selon Expilly, notre Chérencé, ou comme il l'appelle Chérencé-Saint-Martin, avait 97 feux, et il ajoute : « Cette paroisse est située dans une contrée fertile, où il y a des bois, à 3 lieues et demie d'Avranches. »

Un château a existé à Chérencé. Son emplacement s'appelle encore les Douves. La tradition l'appelle le château de

qués aux localités : la Colombe elle-même dérive de Sainte-Colombe, qui nomme une autre paroisse.

1 Un chapiteau sculpté d'un crapaud est le seul reste de l'église primitive.

Montgommery, et en cela elle est d'accord avec l'histoire. Notre épigraphe nous a montré la seigneurie de Chérencé passant de la commanderie de Villedieu à Fralin de Husson, seigneur de Ducey. Clémence Duguesclin, sa veuve, porta ce titre à Jean de Beauchamp, son second époux : il revint dans la seigneurie de Ducey, car nous trouvons dans un titre de son château, de 1598, Gabriel de Montgommery, sr de Ducey, de Chérencé-le-Héron, etc.

Une terre dépendante du château s'appelle la Vénerie : les savans du village vous diront, sans malice, que ce rendez-vous de chasse rappelle un temple consacré à Vénus.

## VI.




---

Leglyse de Flore.
*(Chron. de la Bloutière).*

FLEURY affecte la forme générale d'un triangle, dont le tracé est en grande partie artificiel. La Tuerie, la Petite et la Grande-Hague, le Domaine, les Hauts-Vents, Chanteraine, les Mesnils, l'Hermitière, sont les villages dont les noms offrent le plus de signification.

L'église de Fleury est une des plus élégantes et des plus grandes églises de campagne de l'arrondissement. L'élévation de ses toits, l'élancement de ses contreforts et de sa tour, la capacité de son vaisseau lui donnent un air de grandeur, et les détails sobres, mais purs de ses murailles associent l'élégance à ce caractère. Elle a en outre un mérite d'antiquité, possédant encore des parties romanes. L'analyse y reconnaît la main de trois époques. Le roman apparaît dans l'*opus spi-*

*catum* du midi de la nef, les deux fenêtres du côté opposé, l'arcature à trois têtes et le bas de la tour : son if vermoulu, qui frappe par son antiquité et sa grosseur, s'associe par son âge à ces restes antiques. Le gothique a fait les parties brillantes et les plus étendues, la belle fenêtre de l'orient, qui doit être du XIV$^{e}$ siècle, la tour, élégante et élevée, soutenue de sveltes contreforts, la voûte du transept méridional, qui est du XV$^{e}$ siècle, la voûte du chœur, aux clefs de laquelle s'épanouissent de belles synanthérées, et qui doit être contemporaine de la fenêtre orientale. Les deux derniers siècles ont fait le reste de l'édifice. Quant aux détails, c'est la *Pieta* du porche, et l'inscription tumulaire que le badigeon a rendue illisible, le cube grossier des fonts, plusieurs statues anciennes, un devant d'autel d'arabesques végétales encadrant l'apparition de la biche miraculeuse devant saint Hubert, une autre *Pieta* assise sur un tombeau, une dalle sépulcrale de « noble seigneur François de S. Gilles, seigneur et patron honoraire de Fleury, 1683. » La statue de saint Gilles vient du château, où il devait naturellement y avoir une chapelle de ce nom. Un historien du diocèse [1] signale dans cette paroisse une chapelle du Gnesquet : la tradition en a perdu le souvenir.

Le logis de Fleury était à quelque distance au nord de l'église : il n'avait rien de remarquable. De sa chapelle de saint Gilles la statue du patron a été transportée à l'église paroissiale : le logis est détruit, la chapelle existe encore. Aux Saint-Gilles succédèrent les Bernard de Fleury.

Au nom, très-commun de cette paroisse, dérivé d'un nom d'homme [2] ou d'une brillante végétation, on ajoutait une affixe et on disait Fleury-le-Prieuré, soit parce que la paroisse dépendait du prieuré de la Bloutière, soit parce qu'elle même

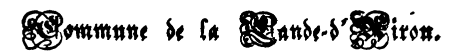
1 M. Le Canu, p. 508. — 2 Les *Rôles de l'Échiquier* mentionnent *Rog. Flore*, et les *Flori* au nombre d'une dizaine.

formait un prieuré. Les *Pouillés du diocèse de Coutances* établissent cette dépendance avec de nombreux détails : « *Ecclesia de Flourie patronus prior de Bloteria decimam et percipit medietatem totius ecclesiæ et facit deservire per duos canonicos; rector alterius medietatis percipit totum illius medietatis et valet pro vicario* xviij *lib. prior de Bloteria decimam bladi abbas S. Laudi* x *quarteria frumenti*[1]. » — « *Dominus de Roullos dedit prioratui de Bloeteria medietatem ecclesie de Floreyo et dominus de Bruecourt dedit aliam; prior et patronus ejusdem. Curatus ipsius percipit ea que pertinent ad altalagium et quatuor quarteria frumenti super decimam pro faciendo citationes dicte ecclesie, curatus habet septem virgatas terre elemosine vel cocirca. Prior percipit totam decimam excepta quadam parva portione quæ spectat ad abbatissam Lexoviensem; curatus solvit decimam de decem et octo libris et solvit octo sol. pro capa epsi.* [2] »

Par une charte de 1171 à 1179, vidimée en 1502, un évêque d'Avranches fit un don sur l'église de Fleury : « *Ricardus Abr. eps. dedit W. de Diva in ecc. S. M. de Flureio* XII *quart. frumenti annuatim reddendos per manum persone ejusdem ecclesie*[3]. » Un Guillaume de « *Floreio* » et un « *Elias de Floreio* » sont cités dans les *Rôles de l'Échiquier* pour la fin de ce siècle[4]. Un acte de 1295 est relatif à une convention entre la Bloutière et Robert d'Harcourt sur les dîmes de Fleury[5]. Les droits que l'évêque d'Avranches avait sur cette église venaient de ce que Richard de Fleury, de 1185 à 1195, institua pour son héritier G. Tholomé, évêque d'Avranches[6].

1 *Livre Noir*, fol. 44. — 2 *Livre Blanc*, fol. 89. — 3 Charte de St-Lo, qui nous a été communiquée par M. Denis. — 4 M. d'Anisy, p. 13 et 41. — 5 *Abrégé de la Vie des Évêques de Coutances*, p. 234. — 6 M. Stapleton, tome 1er, page 9.

## VII.



## Commune de la Lande-d'Airou.

*Est non procul a Haya quam diximus Paganelli vastinium quoddam seu Landa quam dicunt Herouldi, gall.* la Lande Herould.

(Robert Cenalis, *de Re Gallicâ*).

Le plan de la Lande-d'Airou est une espèce d'ellipse tronquée, enfermée dans des limites généralement naturelles : la Donguette trace la ligne du nord, le ruisseau de l'Ecluse celle de l'ouest : des voies et de petits cours d'eau font la ligne du sud et de l'est. Sur sa grande surface, les villages sont assez clairsemés : on y remarque le Pont-Guibel, les Hogues, la Dorée et la Croix-de-la-Dorée, la Jaunaie, le Val-d'Airou, l'Aunaie.

Cette commune a donné son nom à une rivière, tributaire de la Sienne, la rivière d'Airou, dont Toustain de Billy a ainsi décrit le cours : « L'Airou a sa source au-dessus de l'étang de Montravers, se grossit des ruisseaux de la Corbière et de l'Herouet, continue son cours à la Lande-d'Airou, de qui elle a tiré son nom, reçoit plusieurs autres ruisseaux, entre autres la Hebarde, au-dessous du Pont-Saint-Crespin, passe par dessous Isabelle, et vient perdre son nom en la rivière de Sienne, proche le manoir de Ver[1]. »

1 Mss. de Toustain de Billy, à la bibliothèque de Coutances.

Les traditions attribuent une certaine importance dans l'antiquité à cette localité qui n'est plus qu'une simple commune. Elles ont été recueillies et formulées par un homme né dans cette localité, que nous avons souvent eu occasion de citer, François Desrues, auteur de la *Description de la France :* « Tout auprès de Ville-Dieu est la Lande d'Heroult ou d'Airou, qui n'est maintenant qu'une simple paroisse. Anciennement y avoit un bourg contenant environ demi-lieue de long, fort superbement basti sur le grand chemin tendant à Avranches, mais il est ruiné et ne reste plus què fort peu d'enseignemens. Il y avoit aussi un beau chasteau dont on apperçoit encore quelques vestiges ; le champ voisin et proche d'iceluy s'appelle encore le Pré-du-Chasteau [1]. » Merian dit les mêmes choses : « *Juxta hunc vicum nundinalem* (Villedieu) *sita est basilica parrochialis* le d'Herould, *sive* d'Airou, *ubi priscis temporibus extabat vicus ad dimidium milliare porrectus, splendidis ædificiis ornatus qui ita est eversus ut præter indicia ruinarum nihil appareat* [2]. »

L'étymologie du nom communal, dont la latinité générale est *Landa Haroldi*, *Landa Harou*, *Landa Darou* et *de Arou*, nous montre dans cette localité un fief normand, désigné par le nom de son possesseur, Harold, dont l'abréviation est *Harou* et *Rou*, inscrit en tête de l'épopée normande du *Roman de Rou*. A l'appui de cette très-probable hypothèse, nous trouvons une note de l'abbé La Franc, d'après laquelle cet Harold serait le duc Rollon lui-même. Il dit que Rollon, après avoir distribué des terres à ses officiers, se réserva, dans le Cotentin, la Lande-d'Airou, les ports de Cherbourg, de Barfleur, de Portbail, Osmanville, Agon, le territoire de la Hague et le Val-de-Saire [3]. Il ajoute en note que le châ-

1 Page 379. M. Laisné a fait une intéressante Notice sur Fr. Desrues. — 2 *Ex Topog. Gall.* — 3 Les faiseurs de calembourgs expliquent ce mot par *vallis Cereris ;* mais les vieux documens ne laissent

teau de la Lande avait, dit-on, une demi-lieue d'étendue[1]. D'autres, mais sans preuve, ont fait dériver le nom de Herout, roi de Danemarck, qui y aurait séjourné. Cette forme de *Harold* se trouve encore dans Eroudeville, *Heroutvilla*[2].

Quoiqu'il en soit, nous trouvons la Lande-d'Airou parmi les fiefs des ducs de Normandie : le comte de Mortain, le frère du Bâtard, vendit la Lande-d'Airou pour son armement, lors de l'expédition de la Conquête.

Il paraît que la catastrophe qui détruisit cette localité importante fut une trombe, dont un contemporain a décrit les ravages, en les entourant, selon l'esprit du temps, de circonstances merveilleuses : c'est l'historien Robert du Mont, le plus illustre abbé du Mont Saint-Michel : « L'an 1157, avant l'Octave de Pâques, dans l'Avranchin et dans la villa qui est appelée Lande-d'Airou — *in Abrincatino, in villa que vocatur Landa Aronis,* — vers midi, s'éleva un grand tourbillon, s'élevant comme de terre, — *quasi de terra emergens;* — il enveloppa et emporta tout ce qui était à sa portée, — *quæque proxima involvit et rapuit.* — Enfin, une colonne rouge et bleue, placée sous le tourbillon qui montait, resta immobile, et on voyait et on entendait des flèches et des épées dans cette colonne, — *videbantur et audiebantur sagittæ et lanceæ in ipsa columna,* — bien qu'on ne pût voir personne qui les agitât. Dans le tourbillon qui s'élevait au-dessus de la colonne, paraissaient diverses espèces d'oiseaux qui voltigeaient dans son cercle. Immédiatement après, ce phénomène fut suivi, dans ce même village, d'une grande

pas de doutes : *ad ostia Saræ.* Wace écrit *Saire.* M. de Gerville s'est spirituellement moqué des étymologies des savans de village sur Anneville et Montfarville, Anneville, *Asinorum villa,* Montfarville, *Montis farris villa,* parce qu'il fallait des ânes pour porter le blé au moulin.

1 Manuscrit à la bibliothèque de Coutances. — 2 *Livre Noir.*

mortalité, et au nombre des morts fut le seigneur du lieu. Non-seulement dans ce village, mais encore dans plusieurs lieux de la Normandie, la mortalité sévit dans cette année [1]. »

La Lande-d'Airou est souvent citée dans les *Rôles de l'Échiquier* pour la fin de ce XII[e] siècle. Les Rôles de M. Stapleton nomment pour 1180 : « *Steph. de Saukevell. r. cp. de Will. de Landa de Arou* x *so* [2]. » Ceux de M. d'Anisy citent pour la même année, le même « *Will. de Landa de Arou* [3] » ou « *W. de Landa* [4]. » Vers 1200, Geoffroi, *de Landa Darou*, fit un don à la Luzerne sur son moulin de la Lande [5]. Vers ce temps était fait le *Livre Noir* du diocèse, où fut consignée cette note sur cette paroisse : « *Eccl. de Landa Darou patronus Dominus de Landa. Rector percipit totum et est ibi terra elemosine magna et pulcra et valet* iiij[xx]. x *lib.* [6] » Le 12[e] abbé de la Luzerne était originaire de cette paroisse, Raoul Le Clerc ou de la Lande : sous lui fut faite, en 1368, une charte par laquelle « Guffroi de Soule, seignour de la Lande Darou » donna du blé sur son « moulin de la Lande Darou [7]. » Dans le siècle suivant, la statistique religieuse de cette paroisse fut ainsi rédigée dans le *Livre Blanc* : « *Guillermus de Landa scutifer est patronus ecc. de Landa Darou. Taxata est ad* 90 *l. tur. Rector solvit* 8 *sol. pro capa epsi. Elemosina continet* 4 *acras terre. Rector solvit quolibet anno hospitalariis hospitalis S. Johannis Jerosolomitani pro parte elemosine* 18 *den. tur. Patronus tenetur solvere annuatim ecc.* 9 *bussellos frum. ad mensuram de Villa Dei.* »

1 *Append. ad Sigebertum.* Desrues met ce fait en 1158 : « L'an de grace 1158, un samedy de la sepmaine de Pasques... » p. 379. C'est dans son Appendix que Robert parle de ces « *fossata alta et lata*, » que Henri II fit faire entre la France et la Normandie, « pour arrêter les pillards français, » fossés dont on n'a jamais, croyons-nous, signalé les vestiges. — 2 Tome 1[er], page 15. — 3 Page 5. — 4 Page 11. — 5 Voir la Luzerne, page 82. — 6 Fol. 44. — 7 Voir la Luzerne.

Au XV[e] siècle les Grimouville étaient seigneurs de la Lande : ils avaient fait bâtir, sur l'emplacement d'un « beau chasteau dont on aperçoit encore quelques vestiges » disait Desrues au XVI[e] siècle, un château sur la porte duquel on voyait leurs armes : *de gueules à trois étoiles d'or, 2 et 1.* Nous lisons ailleurs que ce château primitif était antérieur aux Croisades [1]. A la Conquête de la Normandie, Geoffroy de Grimouville fut conservé dans ses biens par le roi Henri V « et manda aux baillys de Costentin et au vicomte d'Avranches de laisser jouir [2]. » Cette époque fut un temps de calamités de toute espèce : le pays fut surtout ravagé par les loups. Il paraît que les bois de la Lande-d'Airou étaient un de leurs principaux repaires. Toustain de Billy cite un compte relatif à la destruction de ces animaux : « Dans un compte de la S. Michel 1449 nous trouvons que le comptable paye à Thomas Le Lot et Regnaut Moisson 48 s. pour leur salaire d'avoir pris ès bois de la Lande-d'Airou et tué trois loups et trois louves. Ils ont apposté les hures et les bourbelières au compte et recette de la vicomté. Ces hures ont été placées devant l'hôtel du roy notre sire [3]. »

Au commencement du XVI[e] siècle fut fondée l'église actuelle, isolée sur un coteau, assez loin du bourg, isolement que du reste on remarque dans le voisinage, à la Mouche, à Bourguenolles, et que nous avons signalé pour Dragey. Le bourg de la Lande avait un oratoire dit de saint Léonard-des-Bois. « Environ deux traicts d'arbalete du bourg est sur le grand chemin une petite chapelle des plus anciennes où il y avoit autrefois un monastère de religieux qu'on appeloit S. Léonard des Bois, à cause qu'il estoit situé en un bout du bois de la Lande-d'Herould [4]. » Cette chapelle fut sans doute

1 *Guide du Voyageur en France*, de Didot. Manche. — 2 Vautier, page 48. — 3 Mss. de la bibliothèque de Coutances. — 4 Desrues, page 379. Au XVI[e] siècle, R. de Grimouville était s[r] de La Lande.

détruite dans la catastrophe de 1157 : car la tradition la fait remonter au XII[e] siècle. On en retrouve encore les fondemens, sur lesquels s'est élevée la chapelle Sainte-Anne, dont les campaniers tronqués ressemblent à deux cheminées, et qui sert de maison d'école : elle est indiquée sur la carte de Mariette faite en 1686. A la limite de la Lande et de Bourguenolles est une chapelle ruinée dite de Saint-Roch, ancien ermitage dont le dernier habitant était, peu de temps avant la Révolution, frère Machaut, prêtre, pour lequel il y a encore une fondation à l'église. On voit encore le puits de l'ermite : on vous raconte que la tête du saint y a été jetée, que depuis l'eau est merveilleusement blanche, et que l'auteur du sacrilége, est mort « sec comme un bois. »

Cette église de la Lande présente un caractère très-rare dans les édifices religieux, l'unité. Le gothique mourant, auquel la religion interdit encore l'association du classique renouvelé, marque, avec sobriété, de son empreinte cette jolie église solitaire, penchée sur un coteau entre le château et le presbytère. De nombreux détails y captivent le curieux et le rêveur ; l'antiquaire y remarquera la pureté des lignes du portail, ses nombreux contreforts, qui creusent l'enfoncement des fenêtres, la pointe d'une ogive d'un transept, la base des piliers de la croisée, formant des siéges, la coquille de Henri II. Les élégantes croix rondes du cimetière viennent de l'église antérieure ou de la chapelle Saint-Léonard, dont la tradition vante la tour :

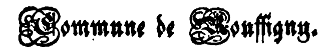
« Et la flèche romane aiguisant dans la nue
Ses huit angles de pierre, en écailles sculptés [1]. »

Le château actuel a été bâti il y a environ cent ans : aux Grimouville succédèrent les de Bethune [2]. Il est maintenant à M. de Peronny.

1 M. Victor Hugo, *Odes et Ballades*. — 2 M. Dubois cite, sans le

En cette commune, à la terre du Haut-Champ, baignée par le joli ruisseau de l'Écluse, est né M. l'abbé Cerisier, littérateur élégant et spirituel, helléniste distingué, professeur de rhétorique au collége des Grassins. Il eut une grande part dans l'organisation de l'École centrale d'Avranches; il fut, pour ainsi dire, le fondateur et le conservateur de sa bibliothèque, qui est devenue l'importante bibliothèque d'Avranches : c'est un hommage que lui a rendu un de ses dignes successeurs, M. de Saint-Victor[1]. M. Cerisier a laissé quelques travaux manuscrits, entre autres une traduction du *Conciones*, et une traduction de Sophocle, œuvres perdues ou égarées, et le souvenir d'un homme en qui s'associaient la grace de l'esprit, la solidité de l'instruction, et la générosité du cœur.

## VIII.



Maurice de Rouffigny.

La forme irrégulière de cette commune échappe à la définition : la Corbière et l'Herouet, tributaires de l'Airou, sont les principales lignes naturelles, et la limitent au sud. Beaumesnil, le Vieux-Manger, la Clergerie, la Jaunaie, sont les principaux villages.

localiser, un Grimouville parmi les auteurs célèbres de la Normandie: « Bretel de Grimouville. XVII[e] siècle. Diplomatie et Histoire. » *Itin. de Norm.* La *Biog. univ.* l'appelle Grimonville.

1 Préface du Catalogue : « On doit beaucoup de reconnaissance à M. l'abbé Cerisier pour avoir, en des temps difficiles, arraché à l'ignorance, au vandalisme, les restes des dépôts littéraires. »

Le clocher de Rouffigny s'élève avec assez de grace et de légèreté sur le flanc d'une vallée arrosée par l'Airou. Cette tour, au coin allongé, ne conserve plus qu'à un de ses pignons sa dentelure de crosses végétales qui de loin ressemblent à des degrés qui conduisent au sommet. Elle est régulièrement appareillée de belles dalles et semble dater de la fin du XVI$^{e}$ siècle. La façade de l'ouest est percée d'une ogive écrasée. On remarque encore la saillie que forme un escalier terminé par des dalles imbriquées, ornées de trois modillons. On chercherait en vain des vestiges de l'ancienne église qui a dû exister à Rouffigny, si l'on excepte deux antiques témoins, l'if et la croix ronde du cimetière. On remarque une pierre tombale qui a dû servir deux fois : à un bout on lit en gothique : « Marie, » et à l'autre une inscription récente en caractères romains. Dans une chapelle d'un transept, trois reliefs semblent représenter l'avocat, la religieuse, le moine. L'église de Notre-Dame-de-Rouffigny était une chanoinie de la cathédrale d'Avranches. En 1648, elle rendait 200 liv. ; en 1698, 300 liv. ; outre le curé, il y avait deux prêtres, et alors la taille était de 1048 liv. payées par 90 taillables.

Le logis, bâtiment incomplet, une aile et une façade, est une construction du XVII$^{e}$ siècle ; il porte à son fronton principal, au-dessous d'un écusson fastueux, celui des Pontavice, la date de 1654. Si ses toits étaient plus aigus, il serait bien dans le genre de cette époque, caractérisée par ses cordons en saillie, ses frontons brisés, ses perrons, etc... Le colombier de ce logis est d'une forme rare ; il est carré, et on explique ainsi cette forme insolite : le colombier était une construction essentiellement féodale et consacrait des droits vexatoires sur les terres voisines. Quelque temps avant la Révolution, alors que couvait l'orage qui allait éclater, une sourde opposition se forma parmi les gens de Rouffigny contre l'érection d'un colombier que projetait le sire de Pontavice. Celui-ci fit bâtir son colombier sous la forme d'une maison ordinaire : on n'y vit plus autre chose ; mais il le garnit de

boulins à l'intérieur. Celui qui nous conta cette histoire ajoutait que maintenant encore les gens de Rouffigny ne sont pas faciles à gouverner.

A ce manoir se rattachent quelques détails historiques. Au XIVe siècle, Maurice de Rouffigny était un des seigneurs chargés de garder une des portes du château de Saint-James, quand l'armée de Normandie combattait ailleurs. Dans le XVIe siècle, Rouffigny était à un membre de la plus ancienne famille du pays, celle des Vivien, qui avait fourni un corps de preuves depuis 1108 [1] : en 1665, Jean Vivien était seigneur de Rouffigny et de Beaumesnil [2] : une de ses héritières porta la seigneurie de Rouffigny dans la maison des Pontavice. A cette famille des Vivien se rattachent des traditions qui rappellent les origines de la famille d'Argouges et que nous tirons d'une lettre, qu'une note appelle « fort drolle » : la branche aînée, seigneur châtelain de La Champagne en Plomb, s'est fondue dans celle d'Argouges à la Fée :.... « Ceux de la maison » d'Argouges soutiennent descendre d'une de ces femmes » prétendues enchantées que les vieux romans ont nommées » fées, laquelle ayant épousé un de leurs ayeux dont les » affaires étaient en très-mauvais état, lui donna une nom- » breuse lignée et combla sa maison de toutes sortes de biens ; » mais ayant par hasard entendu prononcer le nom de la mort » qui lui était fatale, elle s'en fut par une fenêtre de la salle » du château de la Champagne. L'on doit voir sur la pierre » d'appuy d'une fenêtre qui regarde la cour l'impression de » la main de cette dame qui s'y était appuyée pour passer par » cette fenestre en s'y appuyant. » On a lieu de s'étonner qu'après cette féerie, l'auteur de la lettre se pose, sans la résoudre, la question de l'origine du nom des Vivien, et qu'après avoir parlé de la fée d'Argouges et de Mélusine, il n'ait pas songé à

1 M. Cousin. — 2 Fief de cette paroisse.

la fée Viviane. En 1751, Alexandre-Jacques de Pontavice était seigneur de Rouffigny [1].

Le nom de Rouffigny, *Rufineium*, signifie habitation de Rufin; il s'applique à un quartier d'Avranches, à un village de Sacey et à un village de Saint-Laurent-de-Terregatte. *Rufinus* est le diminutif de *Rufus*, Le Roux, que nous trouvons dans Reffuveille, *Rufi Villa*.

Dans ce canton, mais spécialement à Rouffigny, on trouve la jolie campanule dite *Rotundifolia*.

## IX.

## Commune de Saultchevreuil-du-Tronchet.

*Ecclesia de Saltu Capri. Patrona Abbatissa Lexoviensis percipit omnes decimas in feodo de Coquerel exceptis decimis animalium et pomorum, rector percipit totum residuum et valet* xl. *lib.* (Livre Noir).

Cette commune, espèce d'ellipse qui s'allonge du nord au sud, n'a de limites naturelles qu'au nord-ouest, où serpente la Sienne. Les principaux noms locaux sont la Hague, la Ligotière, la Froide-Vallée, Fontenay, Beausoleil, Pissevent, la Brière ou Bruyère, la Détourbe, le Vetil, Saint-Thibault, dont la chapelle est indiquée, comme ruinée, sur la carte de Cassini.

L'église de Saultchevreuil, dédiée à la Trinité, se cache

1 M. Cousin.

dans un petit vallon, au bord de la route d'Avranches à Villedieu. La voie romaine, dite Montoise, passe au sud de cette église, et elle est maintenant coupée par la route royale. De très-anciennes voies s'embranchent sur cette ligne principale : on peut citer, entre autres, celle qui va du bas de la côte de la Guillotine à l'église de Saint-Pierre-du-Tronchet. Une plaque de maçonnerie ancienne, disposée vaguement en épi, deux fenestrelles romanes, le fût rond de la croix du cimetière, sont sans doute des restes de l'église dont il est fait mention pour le onzième siècle. Deux fenêtres trifoliées de la nef, la porte en accolade, des parcelles de vitraux peints, le grand arc central, appartiennent à la fin du XVI[e] siècle ; le reste est du siècle dernier. L'église de Saultchevreuil fut donnée par Osilia de Saultchevreuil à l'abbaye des Prés de Lisieux, pour la dot de sa fille qui s'y fit religieuse vers 1050. Notre épigraphe indique son patronage et ses revenus pour ce XII[e] siècle. Le *Livre Blanc*, fait deux siècles plus tard, n'indique pas de changement remarquable : « *Abbatissa Lexoviensis est patrona ecclesie de Saucheureul; taxata est ad quadraginta libras. Rector habet viginti quatuor virgatas terre vel çocirca et debet dicte abbatisse unum talentum auri valens septem solidos tur. Rector percipit totam decimam excepta decima unius feodi et solvit pro capa episcopi quinque solidos.* » En 1648, cette église avait pour patrones l'abbesse de Lisieux et l'abbesse des moniales de Mortain avec un revenu de 400 liv. Au XV[e] siècle, cette église eut un curé qui s'éleva à la dignité épiscopale : Guillaume Chevron, curé de Saultchevreuil, puis de Savigny, devint coadjuteur de l'évêque de Coutances et évêque de Porphyre [1].

La commanderie de Villedieu, dont nous parlerons à l'article de cette dernière commune, était dans la paroisse de Saultchevreuil ; c'est ce qui résulte de l'expression d'Odon Rigault

1 M. Le Canu, page 272.

dans le Livre de ses Visites : « *Venimus ad Villam Dei de Saltu Capre.* »

Il y a eu à Saultchevreuil une chapelle de saint Thibault, aujourd'hui complétement détruite. Il n'y a pas long-temps qu'on voyait encore dans un arbre une statue de cette chapelle ; Cassini l'a indiquée avec une croix penchée.

Il a dû y avoir un château à Saultchevreuil ; du moins on trouve des seigneurs de ce nom parmi les guerriers du Val-de-Sienne qui allèrent à la Conquête et qui étaient caractérisés par de longs bâtons armés de pointes de fer : un des principaux était Pierre de Saultchevreuil, qui, après la Conquête, eut la terre de Bolton [1].

Le nom de Saultchevreuil, avec les diverses formes citées ci-dessus, auxquelles on peut ajouter celle de *Saltchevrol*, peut s'expliquer ou par un nom d'animal ou par un nom d'homme. L'interprétation par le Bois du Chevreuil semble reposer sur quelque chose de trop accidentel ; il est plus probable que le second élément est un nom d'homme. On trouve dans le *Domesday* un sous-tenant appelé tout à la fois *Willielmus Capra* et *Willielmus Chèvre* : c'est le mot même qu'Odon Rigault applique à cette paroisse [2].

1 M. Séguin, *Hist. milit. des Bocains*, page 191. — 2 Ce nom de Saultchevreuil se trouve dans un passage de M. Augustin Thierry, dans lequel il démontre l'altération des noms normands en Angleterre : « *Rochefort, La Rochelle, Cahors,* devinrent, par corruption, *Rochford, Rokely, Chaworth*..... D'autres noms, véritablement français, ont été défigurés de diverses manières, comme de la Haye, *Hay*, de la Souche, *Zouch*, du Saut-de-Chevreau, *Sachevrell*, etc. » (*Hist. de la Conquête*, tom. II, page 36). Le *Guide*, de Didot, consacre une note à cette commune : mais c'est par erreur qu'il y fait naître MM. Engerrand et Laurence, membres de la Convention. Ils sont nés à Villedieu.

La paroisse de Saint-Pierre-du-Tronchet est réunie au civil à Saultchevreuil, au nom duquel elle ajoute le sien. Sa modeste église, située sur un coteau qui commande Villedieu et sa vallée, et qui est une de ces croupes étagées dont la principale est le Mont Laberge, possède encore un vestige de l'édifice primitif mentionné par Orderic Vital : la côtière sud de la nef offre encore un reste d'*opus spicatum*. Un fût de colonne ronde et le baptistère, sont sans doute du même temps : le reste est récent. Dans cette pauvre église, il n'y a rien qui attire les regards, excepté peut-être la frise de l'autel, où sont sculptés les douze apôtres avec leurs symboles [1], et quelques tombes, dont les plus anciennes portent les dates de 1600, 1605, 1634. Le cimetière renferme deux sépultures qui appellent les regards et captivent le cœur. L'une, celle d'un proscrit, est indiquée par une croix de bois, avec cette inscription : « J. Kittl, né en Russie, à Odessa, année 88, il emporte le regret de ses amis et camarades. Il était bon et vertueux. Décédé en 1836. Terre, sois-lui légère. Par son ami Langlois. » L'autre sépulture est un tombeau en granit, de forme antique, avec cette inscription : « A Victor Lenoir, ses disciples. M. Lenoir fut un professeur dévoué et bon, dont le souvenir vit dans la mémoire de ses nombreux élèves. »

La paroisse de Saint-Pierre-du-Tronchet, désignée par Orderic Vital sous le nom de *Tronquet*, fut achetée de Geoffroi Mancel, frère du vicomte Hubert, par Osbert, abbé de Saint-Evroul, pour son abbaye, lequel mourut en 1064. Le *Livre*

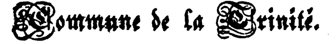
1 En fait de sculpture sur bois, il faut citer un bahut du presbytère, venu d'un couvent de Capucins, près de Rouen.

*Noir* lui donne pour patronne l'abbesse de Lisieux : « *Ecclesia de Tronqueio patrona abbatissa de Lexovio ; rector percipit totum et valet* xx *lib.*[1] » Le *Livre Blanc* donne des détails à peu près semblables : « *Abbatissa Lexoviensis est patrona ecclesiæ sancti Petri de Troncheto et non taxatur ad decimam ; rector habet quinque acras terre elemosine et solvit sexdecim denarios pro capa episcopi et viginti unum denarium pro crismate et percipit omnes fructus et proventus dicte ecclesie*[2]. » Nous trouvons dans le *Gallia* le nom de « *Hugo de Truncheto :* » l'abbé Bernard, « *Benedictus a Turgiso episcopo accepit ab Hugone de Truncheto anno* 1135....[3] » En 1648, l'église du Tronchet était sous le patronage « de l'abbesse des Moniales lez Lisieux, » et elle rendait 400 liv.

L'expression *Tronquet* ou *Trunchet* a une physionomie assez septentrionale : toutefois, le *Domesday* ne la renferme pas. Elle peut représenter un nom d'homme. Ce qui confirme cette hypothèse de l'analogie, c'est qu'on trouve parmi les prébendes de la cathédrale de Coutances la terre de Hugolin-Tronchet. Cette paroisse était du diocèse de Coutances, et faisait partie du doyenné de Montbray.

1 Fol. 46. — 2 Fol. 82. — 3 Tome xi, col. 515.

X.



# Commune de la Trinité.

---

*Ecclesia S. Trinitatis de Bosco Baldonii.*
(Livre Vert).

UNE espèce d'ellipse, dirigée du nord-est au sud-ouest, échancrée au nord par une projection d'un coin de Rouffigny, représente la forme générale de la Trinité. Belval, la Pilière, la Ferté, *Firmitas*, la Forière, la Croix-de-l'Épine, la Saussaie et d'autres lieux qui annoncent un sol accidenté, la Roche, la Butte, les Monts, sont les hameaux dont les noms ont le plus de signification.

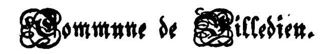
De la croupe sur laquelle est assise l'église de la Trinité, le regard embrasse un demi-horizon et se promène sur une contrée boisée qui ressemble à une forêt, et qui rappelle et explique son nom ancien : *ecclesia S. Trinitatis de Bosco Baldoini*, nom dont le souvenir est resté dans celui de la commune voisine, la Chaise-Baudouin. Ce bocage serré fait aussi penser à cette « *Foresta de l'Avranchin* » que M. Stapleton met dans ce quartier. Un cercle d'arbres qui entoure l'église complète ce caractère général et lui donne un air de chapelle forestière, d'autant plus agréable, que l'église de campagne est enfermée ordinairement dans le cercle moins poétique des fermes, des cabarets, des boutiques. Une église

existait en ce lieu au moins au XII$^{e}$ siècle; nous avons de cette époque une charte de Robert Muldac sur le patronage de l'église : « *De Bosco Baldoini*, extraite du *Livre Vert : Noverit universitas vestra me intuitu caritatis... dedisse in puram et perpetuam elemosinam Deo et Capitulo Abr. medietatem patronatus ecc. S. Trinitatis de Bosco Baldonii que ad me jure hereditario dignoscitur pertinere et renunciasse eorum juri quæ me in alia medietate habere dicebant et super his multis astantibus et videntibus Ecc. et Capitulum Abr. cum libro evangelico super ipsius majus altare manu propria imposito investivi...* » Cette église existe encore en partie : la nef romane, avec son *opus spicatum*, en est un vestige. La jolie fenêtre orientale est du XVI$^{e}$ siècle, avec trois autres lancettes trilobées et à accolades surmontées d'un cœur. A ce siècle se rapportent encore trois portes cintrées, dont une a perdu son écusson. Le tableau du rétable est d'un style remarquablement païen, surtout le Père Éternel, à la tête olympique, armé d'un sceptre, sur un siége à la Phidias. Le cimetière renferme beaucoup de tombes : celles de l'église ne sont pas anciennes : trois sont de 1625, 1640, 1655. Une autre, celle d'une femme, est insculptée d'emblêmes qui sont sans doute les attributs du *perreyeur* qui la tailla : deux marteaux, une équerre, un compas. Cette église appartenait à l'abbaye de Savigny et au seigneur, qui avaient succédé aux droits du chapitre d'Avranches. En 1648, le patronage n'était plus qu'au seigneur du lieu et l'église valait 400 liv. En 1698, elle avait le même revenu et quatre prêtres; 180 taillables payaient une taille de 1694 liv. ; les nobles étaient alors F. Colardin et Navette Gillette, veuve de J. Colardin.

On prétend qu'à la Corbière, logis seigneurial, il y avait une justice et qu'on y voyait récemment encore les pierres du pilori : « La populace se divertissait à regarder le pilori, espèce de monument fort simple, composé d'un cube de maçonnerie de quelque dix pieds de haut, creux à l'intérieur. Un degré fort raide en pierres brutes conduisait à la

plate-forme supérieure sur laquelle on apercevait une roue horizontale en bois de lchêne pein [1]. »

## XI.



*Villam Dei commendatariam lautè dotatam ; ibidem viget tribunal.*
(MERRIANUS, *Topog. Galliæ*).

La commune de Villedieu n'a, pour ainsi dire, d'autres limites que la ville et la banlieue : c'est un triangle resserré entre la Sienne et des voies, riante et fraîche vallée qui contraste avec l'aspect sombre de la ville à laquelle, au premier coup-d'œil, on serait loin de donner son beau nom. Toutefois, Villedieu est la localité la plus originale de l'arrondissement, après le Mont Saint-Michel, celle où le passé a le plus laissé son empreinte, soit dans les hommes, soit dans les constructions.

Vaste atelier, où l'on n'entend que le bruit du marteau sur l'enclume, et le sifflement de la fonte dans ses canaux, où mugissent les fournaises, *graves Cyclopum officinæ*, où la machine harmonise son travail et son bruit avec le travail et le bruit de l'homme, Villedieu dispense encore, depuis le XII[e] siècle, au ménage sa brillante cuivrerie, à l'église ses encensoirs, ses croix et ses chandeliers, aux clochers leurs

1 *Notre-Dame de Paris.* Une larme pour une goutte d'eau.

voix d'airain, au batteur en grange son crible et ses sas ; sa population laborieuse, loyale et fraternelle, se soutient encore par l'association charitable, comme au temps de ses statuts donnés par Charles V. Descendant des hommes groupés autour de la Commanderie belliqueuse, l'homme de Villedieu aime la guerre et les armes, dont il se sert avec autant de courage qu'il met d'habileté à les faire. Enfant de son travail, loin de toute aristocratie, l'ouvrier de Villedieu s'est formé un caractère démocratique qui l'a distingué dans la Révolution. Enfin, l'homme de Villedieu, ou, pour l'appeler de son sobriquet, le Sourdin, parle encore plus qu'ailleurs ce patois, précieux débris de notre vieille langue. Sa ville, où cependant la civilisation moderne fait rayonner huit grandes routes, a conservé sa physionomie antique : sur les ruines du château primitif, voilà sa belle église brodée ; voici sous ce coteau abrupte la chapelle de la Commanderie, voici son vieux Pont-de-Pierre et son corps-de-garde ; partout ce sont de vieilles maisons noircies par le temps et la fournaise, et des rues aux vieux noms, et des porches, et des hôtelleries, et tous ces restes du passé que nous allons essayer de décrire, avant d'en retracer l'histoire.

Villedieu se divise en trois parties, le quartier du Pont-de-Pierre, celui du Pont-Chignon, celui du Bourg-d'Envie, ainsi nommé, dit Toustain de Billy, à cause de son agréable position[1]. Villedieu a eu une enceinte murée : « Fortifiée et emparée. » Plusieurs lieux ont gardé leurs noms du Moyen-Age, le Paradis, la rue des Mézeaux, la ruelle au Mière, le Bieu, la

1 Il existe une histoire manuscrite de Villedieu : elle a été composée par deux jeunes gens, « n'ayant pas encore dit adieu au collége, » comme loisir de leurs vacances. Le travail de ces deux *cloarecs* normands est empreint d'une aimable naïveté et d'érudition classique. Ainsi ils disent : ce Bourg-d'Envie, c'est comme qui dirait bourg qu'on aurait envie de bâtir.

Cour-d'Enfer. La ville avait trois portes, celle du Pont-de-Pierre, dont on a abattu récemment le corps-de-garde [1], celle du Bourg-d'Envie dont on voit encore les arrachemens [2], celle du Pont-Chignon, sur un terrain d'alluvion dans lequel on trouve beaucoup de débris. Dans cette enceinte se sont élevés plusieurs monumens, les uns encore debout, les autres disparus, un château, une église, une commanderie. Un quatrième quartier extra-muros, s'appelle le Bourg-l'Abbesse, parce qu'il appartenait à l'abbesse de Saint-Désir-de-Lisieux.

Il a dû exister un château à Villedieu : la tradition a gardé le souvenir d'un château appelé Boucan, érigé au milieu des marécages de la Sienne. Toustain de Billy et les deux historiens ont appelé ce lieu primitif d'un nom qui ne peut-être qu'une fantaisie, Siennestre, de l'expression : « *ad Siennam existere.* » On croit que ce château occupait l'emplacement de l'église actuelle : Toustain de Billy dit même que tout annonce qu'elle fut bâtie avec les matériaux du château Boucan.

Tout porte à croire qu'une église a été bâtie à Villedieu dans la période romane, les uns disent par le Conquérant, les autres par Henri Ier ; un vestige de l'architecture de cette époque existe encore : ce sont deux contreforts en moyen appareil, appliqués contre la façade occidentale. L'auteur [3] d'un mémoire sur cette église a regardé comme un reste de ces temps les modillons de la nef : mais l'ensemble de l'édifice

1 « Un autre lieu où sont les prisons basses et hautes de ce lieu qui sont deux tours par le mitan desquelles est la poussée de la porte du Pont-de-Pierre..... l'une desquelles tours est couverte en plate-forme d'une voûte de pierre (1650). » *Papier Terrier de la Commanderie.* — 2 « A côté de la porte du Bourg-d'Envie, dit le *Torrier*, était un reposoir en forme de chapelle ; » la porte fut démolie au XVIIe siècle, pour le passage de la route de St-Lo. — 3 M. Doisnard, architecte du département, *Notice hist. et arch. sur l'église de Villedieu.*

appartient à la fin du XV^e et au commencement du XVI^e siècle. Cette église est une des trois plus belles de l'arrondissement, à part celle du Mont Saint-Michel. Quoique bâtie en granit, elle est remarquablement sculptée : les ouïes et les fenêtres de la tour, les balustres, les claires-voies sont remarquables comme sculptures, ainsi que les fenêtres du midi et les ornemens du chevet où l'on remarque des singes et des oiseaux d'une excessive impudence. Une chronique du XV^e siècle rapporte que les armes de France décoraient un côté de la tour, tandis que les léopards se voyaient à l'occident. Il est probable que l'historien, confondant l'église romane et l'église gothique, a associé des attributs qui ne convenaient qu'à chacune d'elles. La troisième zône de l'église, par exemple, le sommet de la tour, est postérieure à l'incendie de 1634; la porte à accolades, qui s'ouvre dans la nef est de 1638. Les deux objets les plus remarquables de l'ornementation intérieure sont un tableau à compartimens, l'adoration du Saint-Sacrement, qui associe la naïveté du Moyen-Age avec les fantaisies du style rocaille : ensuite la chaire, peu élégante dans sa forme, mais brodée de bonnes sculptures. Les patrons les plus honorés de cette localité industrielle, sont saint Jean-Baptiste, patron des mégissiers; saint Éloi, patron des forgerons; sainte Anne, patronne des poêliers; saint Hubert, patron des chaudronniers; sainte Barbe, patronne des fondeurs de cloches. Les majors des confréries ou gardes ont une place privilégiée dans les chapelles de leur patron. La fête du sacre est célébrée dans cette église avec une pompe qui attire un grand concours de peuple. Elle se célébrait au Moyen-Age de la manière dramatique propre aux Mystères, c'est-à-dire avec une action et des personnages.

La Commanderie était située dans une presqu'île dont un canal, nommé le Bieu, a fait une île, qui s'appelle l'Ile-Bilheust. Un coteau escarpé la domine, couvert d'un bois appelé Bois-de-l'Hôpital. Il ne reste plus de l'ancienne Commanderie qu'un seul témoin, la chapelle Saint-Blaise, défigurée par les mutilations.

La maison actuelle représente l'emplacement de la Commanderie. A un kilomètre de la ville, sur une ancienne voie pavée qui conduit à Montbray, est la chapelle Saint-Etienne, dont l'origine remonte à l'époque romane. A peu de distance étaient les fourches patibulaires : « En cette Commanderie, il y a un lieu patibulaire sur le grand chemin de Villedieu à Caen, au bout du champ de la chapelle Saint-Etienne, pour l'exécution des sentences criminelles[1]. » Ce champ sert aujourd'hui de cimetière. On y remarque deux tombes, l'une couverte d'une table bronzée, ciselée en bosse d'une courte inscription et de cinq croix, celle du colonel Pitel; l'autre celle de M. Simon Duparc, chapelain de l'hospice, mort en 1838 : « La reconnaissance publique, en élevant ce monument, a » voulu honorer sa mémoire comme prêtre, instituteur et » citoyen. »

La première mention historique que l'on trouve de cette localité est celle qu'en fait Guillaume de Jumiége, qui dit que Henri Ier donna à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem la terre qui fut appelée Villedieu : « *Quamdam terram in pago Abrincatensi, in quâ illi servi Christi vicum, quem Villam Dei vocant, maximis privilegiis, regiâ munificentiâ munitum ædificaverunt*[2]. »

Ces dernières expressions donnent lieu de penser que dès-lors Villedieu était riche et fortifié. C'est quelque temps après la donation royale, en 1170, que Toustain de Billy place la fondation de la première maison qu'il appelle l'Abbaye du Saint-Hôpital et ensuite Commanderie. « En 1170, l'ordre des frères de Saint-Jean-de-Jérusalem y fonda une abbaye connue sous le nom de Saint-Hôpital; elle cessa d'être habitée, lorsque ses revenus furent abandonnés à un commandeur qui devint seigneur temporel et spirituel. On voit encore aujourd'hui les ruines de cette abbaye ou commanderie, et notam-

1 *Terrier*. — 2 Liv. VIII, chap. 32.

ment une chapelle de la plus haute antiquité, dédiée à saint Blaise [1]. » Mais on a une copie d'une charte de Richard Ier qui ratifia cette donation à Spire en l'année 1194. Cet acte souvent invoqué par les commandeurs dans leurs papiers terriers, fut confirmé par Philippe-le-Bel et ses successeurs. Les commandeurs avaient à Villedieu une officialité : aussi Merrian, qui écrivait sa *Topographia Galliæ*, en 1657, dit-il, *commendatariam lautè dotatam ; ibidem viget tribunal.* En 1198, Henri II exempta la commanderie de Villedieu d'une somme de 4 liv. qu'elle devait à la taille de la ville de Coutances et du bourg de St-Pair : « *In quietancia Hospital. de hoibz suis de Villa Di* iiij. *li pro* ℞. [2] »

Depping [3] dit que Henri II confirma aux frères hospitaliers de Villedieu, aux environs d'Avranches, la jouissance des droits qu'ils percevaient sur les marchés de Villedieu et Saultchevreuil, en commun avec l'abbaye de Notre-Dame-de-Lisieux.

Un titre, que l'on dit de 1050, mentionne le Pont-de-Pierre sous le nom de « *Pontem de Saltchevrol* [4]. »

Dans ce XIIe siècle, l'état religieux de Villedieu était ainsi réglé : « *Eccl. de Villa Dei nostre diocesis fratres per hospitalarios S. Joh. Jerosolimitani deservitur. Episcopus Const. visitat in dicta eccl. et procurationem percipit per fratres hospitalarios dictos* [5]. »

L'importance de Villedieu date de la fin de ce siècle : la catastrophe de 1157, qui détruisit la Lande-d'Airou, attira autour de la Commanderie l'industrie qui faisait la spécia-

1 Mss. sur le Cotentin. — 2 Nous avons remarqué dans ce même article de l'Échiquier, à cette époque éloignée, le mot de tangue, *tanga*. Cette substance était soumise à des droits. Adam du Port devait 36 livres pour la tangue : « *Ada de Portu* 36 *li de Tanga.* » M. Stapleton, p. 299, second volume. — 3 *Histoire de Normandie*, tome II, page 38. — 4 M. Besnou en a une copie. — 5 *Libri Nigri*, fol. 45.

lité de ce dernier lieu. Aussi une charte de 1186, en faveur de la Luzerne, contient un don de blé « *ad mensuram de Villa Dei*[1]. »

En 1183, R. de Grisey donna à la Commanderie son corps à la vie et à la mort avec tous ses biens... Le don fut fait dans la chapelle Saint-Blaise, devant le frère Bernard, alors gardien de cet hôpital.

En 1250, Odon Rigault, venant de Saint-Sever, arriva à Villedieu qui dépendait de Saultchevreuil, et qu'il appelle « *Villa Dei de Saltu Capre.* » C'est là qu'il reçut la curieuse réclamation de N. de Hostreham, un des plus intéressans épisodes de ses visites et un document précieux pour le droit canon[2].

L'église de Villedieu avait son sceau particulier : une charte du *Livre Vert*, de l'an 1256, mentionne « *autenticum sigillum eccl. de Villa Dei de Saltu Capre*[4]. » Il s'agit sans doute de l'église romane dont nous avons indiqué quelques vestiges dans l'édifice actuel. Alors l'ordre de Saint-Jean était dans toute sa gloire et sa fortune, et notre souvenir évoque dans cette localité ces religieux militaires, si bien peints par Walter-Scott, qui retrouvait aussi des Villedieu dans son pays[3]. On les voyait en grand nombre, nobles et riches, autour de leur Commanderie, qui portait à son gable, leur croix de fer, vêtus de leurs manteaux noirs, avec une croix de

1 On a peu de chartes sur Villedieu : la raison en est qu'on n'a pas les chartriers des deux monastères voisins, Hambie et la Bloutière. C'est à Saint-Jean-de-Latran, dépôt des archives de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, qu'on pourrait faire des découvertes. — 2 *Livre des Visites.* L'acte fut scellé comme fait à Villedieu de Saultchevreuil. — 3 « La préceptorerie de Templestone est peu de chose ; celle de Villedieu vaut le double. » *Ivanhoe*, ch. 36. « Sur le gable des maisons des chevaliers de Saint-Jean et du Temple, on voyait la croix de fer de ces ordres. » *The heath of mid lothian*, ch. 14. — 4 Un titre de 1259 cite : « *Chimminus qui vadit de Pontibus ad Villam Dei de Saltucapro.* » Livre Vert.

toile blanche à huit pointes sur la poitrine, symbole de leur cœur, défi jeté à l'ennemi.

Villedieu de Saultchevreuil est cité dans un Mystère du XIV[e] siècle, intitulé le *Miracle de Nostre Dame de Robert le Dyable*[1], dans un passage intéressant. Le duc de Normandie, ne sachant quelle mesure prendre envers son fils, Robert le Diable, prend le parti de le mettre au ban, et charge Huchon de crier ce ban jusqu'à Villedieu de Saultchevreuil :

« Huchon, or tost, com diligens,
Va-t-en ou marchié, ne detries (tarde)
Et là, pour bani Robert cries
Et touz ceulx qui sont de sa sorte
Et que nulz ne les reconforte ;
Mais c'on se painne de les prendre
Et d'emprisonner sans attendre ;
Et quant ainsi crié l'aras,
De ville en ville t'en iras
Ainsi crier, sans laissier lieu
Quelqu'il soit jusqua Ville-Dieu
De Sanchemel[2]. »

Dans ce siècle, Villedieu fut entouré de fortifications, ainsi que le raconte un titre local : « J. de Vienne, admiral de France, ayant eu ordre du roy de visiter le pays de Normandie, fit rapport au roy qu'il seroit chose nécessaire et profitable que la ville et église de Villedieu de Saultchevreuil fût fortifiée et emparée pour tenir frontière aux Anglois de

1 Publié par plusieurs membres de la *Société des Antiquaires de Normandie*. Rouen, Frère, 1836. — 2 Il est certain que le manuscrit a été mal lu, et qu'il y avait Villedieu de *Sanchevrel*. Nous avons vu ce nom ainsi écrit dans les *Recherches sur le Domesday*, et il s'agit évidemment de notre Villedieu. Une note des éditeurs de ce poème dit que la poêlerie a commencé dans cette localité au moins au XV[e] siècle, car « nous possédons des statuts des maîtres poêliers de Villedieu remontant à cette époque. » Page 31.

Cherbourg. Sur quoy frère Berard de Vienne, prieur de l'hospital de France, obtint de Charles VI qu'il luy fût permis de mieux fortifier et emparer laditte ville qu'elle n'estoit... Ce fut en ce temps que furent basties les portes et les murailles avec les fortifications[1]. » Nous avons les termes même de la charte de Charles VI, « pour clore, fortifier et fessoyer Villedieu[2]. » C'est Froissard qui nous parle « d'une chevauchée des Anglois de Chierbourg » sur Villedieu, à l'occasion de laquelle fut demandé et obtenu le droit de fortifier en 1385.

En 1406, le roi Charles VI donna des lettres-patentes pour l'établissement de la corporation des poêliers de Villedieu : « Pour le mestier de poeslerie en la ville de Villedieu de Saultchevreuil », ou selon la traduction latine : « *In Villa Dei de Saltu Caprioli.* » Ces lettres, confirmées par Charles VII en 1428 et en 1434, sont des monumens très-curieux des maîtrises et de l'association au Moyen-Age, ainsi que d'intéressans documens sur l'industrie locale. Nous regrettons que leur étendue nous empêche de les citer[3].

En 1460, l'évêque de Coutances, le cardinal de Longueil, fit une ordination dans l'église de Villedieu, ensuite dans celle de la Haye et celle de Granville. Ces ordinations s'appelaient ordinations de tournée « *per turnum* » et comprenaient les Ordres mineurs[4]. La première-éducation cléricale était alors faite dans les presbytères.

Vers 1540, Cenalis écrivait sur cette localité : « *Sub hierarchicâ ditione Constantiarum est Theopolis, vulgò Villedieu,*

1 *Terrier de la Commanderie.* — 2 Toustain de Billy. — 3 Mairie de Villedieu. Nous en avons tiré copie. Corneille, dans son *Dictionnaire*, dit en parlant de la maîtrise de Villedieu « qu'on n'y admet comme maîtres que ceux qui sont issus de parents maîtres, qu'ils appellent du *sang*.... que les autres travaillent debout, tandis que les maîtres travaillent assis. » V. aussi La Martinière. — 4 M. Le Canu, p. 254.

*ad amnem Siennæ, caldariis artificibus oppidum scatens*[1]. »

En 1562, une troupe de gentilshommes et de soldats saccagèrent Villedieu, et brisèrent les croix qui depuis se sont appelées « les Croix-Brisées. » En 1571, un incendie y dévora deux cents maisons.

Dans les troubles de la Ligue, en 1595, des habitans des paroisses voisines, appartenant au parti calviniste, firent irruption sur Villedieu et s'emparèrent de l'église. Embusqués dans le clocher, ils tiraient sur les bourgeois. Ceux-ci bloquèrent l'église, en fermant les portes avec des tonneaux pleins de terre. Pendant ce temps, de Vicques, gouverneur d'Avranches, celui qui avait pris le Mont Saint-Michel sur les Calvinistes, fut appelé, et les assiégés, pressés par la faim, furent percés à mesure qu'ils sortirent de l'église. Toustain de Billy donne aux Calvinistes pour chef les barons de Cérences et de Dragueville.

Le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle sont assez remplis de faits pour l'histoire de Villedieu, faits plus nombreux qu'importans, comme cela a lieu généralement pour ces temps, mais qu'une histoire locale ne peut omettre.

Dans ce XVII<sup>e</sup> siècle furent bâties les halles « magnifiques, » dont Toustain de Billy et nos jeunes historiens ont donné la description. Elles étaient entourées de porches, et auprès était le pilori, avec son carcan de fer.

En 1606 furent plantées deux croix sur le lieu dit les Croix-Brisées, où l'on voit encore un pupitre en pierre : « Ce lieu servait de sépulture pour les corps morts de la peste ou de la lèpre. L'on y met encore aujourd'hui les enfans privés de la grace baptismale. Au bout de cette place commence un

1 *De Re Gallicâ*. C'est un écrivain de ce temps, Bourgueville de Bras, qui a mis surtout en circulation, qu'à cause du bruit de leur industrie, les gens de Villedieu se fâchent quand on leur demande l'heure.

ancien pavé, si bien travaillé qu'on n'en voit guère de semblable. Il a été construit, dit-on, par le s[r] de Mesnil-Garnier[1]. » En 1628, il mourut à Villedieu plus de deux cents personnes d'une maladie qui ressemblait à la peste.

En 1632, un grand incendie arriva, lequel fut causé par un feu d'artifice que tirait un nommé Le Herpeur, à qui ce malheur fit donner le nom de la Falmèche : le haut de l'église fut brûlé, et plus de cent maisons[2]. « Le belfrey qui porte les cloches fut refait en 1632, avec le dosme de la tour[3]. »

En 1696, M. de Rochechouart, commandeur, fit faire de grands travaux dans cette île Bilheust, dont les divers points ont des noms intéressans, le Bieu, le Havre, la fontaine du Rossignol ou du Secours. Des vitraux furent mis à la chapelle Saint-Blaise : on y voyait un écusson de gueules à la croix d'argent, surmonté d'un aigle d'or, entouré du chapelet de l'ordre de Saint-Jean. Un autre écusson en pierre fut apposé au-dehors, représentant une fouine passant sur un chef abaissé et une rosette au-dessous, le même qui ornait la troisième clef de voûte du chœur de l'église. L'île Bilheust renfermait encore un moulin, dont M. de Rochechouart fit les *elides* ou pierrées, et un four banal. Les armes de ce commandeur furent aussi sculptées sur le Pont-de-Pierre, qu'il fit réparer.

En 1683 fut faite la chaire de l'église, et eut lieu un incendie.

Les annales locales sont pleines, pour ces temps, d'incendies dont les causes sont variées : c'est la chute de la foudre

1 Hist. Mss. — 2 On a retrouvé sur une sablière ces fragmens d'inscription, souvenir de ce désastre : « Plusieurs ceans furent fondues et brulées... la tour, la nef et les... nobles personnes dévotes par le pieux soing de M. Hector Huar profiscal.... furent redifiés. » — 3 Histoire manuscrite. Après ces mots, cette histoire signale à la tour des choses disparues : « Entre les fenêtres de la tour des armoiries : les armes de France et du Dauphin vers l'ouest, celles de Malte et de Normandie vers le midi, et au septentrion quatre faces de profil, dont deux représentent, dit-on, le duc Guillaume et Mathilde, son épouse. »

sur l'église, c'est un feu d'artifice, c'est l'embrasement d'un tonneau d'eau-de-vie, du four à ban, de l'écurie du Louvre, etc.

La poste aux chevaux fut établie en 1704.

L'hôpital fut fondé, en 1717, par la charité de Jean Gastey, « qui a mérité d'avoir son éloge parmi les citoyens les plus recommandables de Villedieu, sa patrie... L'assiette de cette maison est dans un bel air... dans un lieu honoré du nom de paradis...[1] »

Une disette affligea le pays en 1725 ; mais, grace à l'association, elle fut moins cruelle à Villedieu qu'ailleurs : « Les pauvres du métier de poêlerie furent soulagés de la bourse commune[2]. »

Vers 1760, Jean Besnou, syndic de Villedieu, fit venir de Paris un ouvrier argenteur, nommé Michot, qui apporta dans cette localité cette industrie, et l'enseigna à Briens, dit Joli-Bois[3]. Le même Jean Besnou introduisit le travail de la dentelle, lequel, de Villedieu, a été transporté à l'hospice de Pontorson.

L'année 1798 fut signalée par l'écroulement d'une voûte de la nef. C'est vers ce temps que fut fait le portail actuel qui remplaçait une vieille porte mal construite et sans caractère : mais ce siècle est clos par un des événemens les plus remarquables de l'histoire de Villedieu.

Le 15 novembre 1793, une trentaine d'éclaireurs de l'armée vendéenne, venant d'Avranches, entrèrent inopinément à Villedieu. On ne leur opposa aucune résistance. Ils se con-

1 Histoire manuscrite. — 2 Une citation fera voir les difficultés de cette profession au XV[e] siècle. M. de La Fosse, bailli de Villedieu en 1428, fit un réglement où on lit : « Pour leur mestier, il est étrange que les gens qui en ouvrent ne sauroient vivre d'autre mestier, et qu'il est si geneux que si eux ouvroient tout le jour seroient defunts et morts. » — 3 C'est le propre des associations populaires et du compagnonage de donner des sobriquets. Nul part cet usage ne règne plus qu'à Villedieu.

tentèrent de brûler les papiers de la mairie, d'abattre l'arbre de la liberté, de boire le vin du maire, du commandant de la garde nationale, et d'autres citoyens. Malheureusement, leur petit nombre fut la cause d'une grande calamité. Le dimanche 17, un certain nombre d'habitans, aidés de quelques paysans de Beslon, voyant arriver vers une heure après-midi un petit nombre de cavaliers, qui formaient l'avant-garde d'un corps de deux à trois mille hommes, ayant de l'artillerie, pensèrent qu'ils n'étaient pas plus nombreux que le vendredi... Aussitôt ils tombèrent sur les Vendéens et les exterminèrent. Ceux qui s'échappèrent furent donner avis à la troupe qui arrivait. Les soldats vendéens arrivèrent en toute hâte, massacrèrent tous les hommes qu'ils purent rencontrer, saccagèrent la ville, et y restèrent jusqu'au lendemain, pour s'en retourner à Avranches. » Tel est le récit que nous en a fait un témoin oculaire.

M^me de Larochejacquelein raconte les faits à peu près de la même manière : « M. de Larochejacquelein partit avec sa cavalerie pour s'emparer de la Ville-Dieu. Dès qu'on vit qu'il était question de prendre une route qui ne ramenait pas au bord de la Loire, les paysans s'attroupèrent et demandèrent à grands cris qu'on les reconduisît dans leur pays.... M. de Larochejacquelein avait été jusqu'à la Ville-Dieu avec Stofflet; il n'y avait pas de garnison. Les habitans se défendirent avec acharnement ; ils prirent d'abord et massacrèrent quelques cavaliers qui étaient venus en éclaireurs. Quand on fut entré dans les rues, les femmes jetaient des pierres par les fenêtres. Henri leur cria plusieurs fois de se retirer, puisqu'on ne tirait pas sur elles ; elles continuèrent à s'obstiner. On fit tirer quelques coups de canon dans la rue, et elles cessèrent. Le pillage fut permis dans cette ville[1]. »

1 Page 306. Villedieu s'était fait remarquer par son républicanisme. L'esprit de ce temps et de cette opinion respire dans les registres de

Dès-lors Villedieu n'a plus d'histoire : les seuls évènemens qu'enregistreront ses annales sont le passage ou la visite de quelques personnages célèbres. Mais ce qui lui appartient en propre, c'est la gloire de ses enfans : ils sont remarquablement nombreux pour une petite ville.

Raoul de Villedieu, fut le vingtième abbé du Mont Saint-Michel, à jamais célèbre par la construction de son merveilleux cloître. Il mourut en 1236[1].

Geoffroy le Charpentier ou le Boucher, *Carnifex*, fut élu évêque d'Avranches en 1293 : « *Magister Gaufridus dictus Carnifex de Villa Dei,* » dit le *Livre Vert.*

Un grammairien et mathématicien célèbre du XIII^e siècle est Alexandre de Villedieu, chanoine d'Avranches, dont les livres pédagogiques furent long-temps les guides des écoles du Moyen-Age. Il est auteur : 1° d'une grammaire en vers, presque tous léonins, datée de 1209, sous le nom de *Doctrinale puerorum*, ou de *Grammatica versibus descripta ;* 2° du *Traité du Comput,* ou calcul des fêtes religieuses ; 3° un *Traité manuel,* ou calcul des mains pour le même objet ;

la commune pour cette période, écrits avec la chaleur emphatique du style messidor. Les Vendéens ayant abattu l'arbre de la liberté, il fut relevé au chant d'un hymne où il y avait cette strophe :

Arbre chéri des sans-culottes,
Par leurs bras tu fus défendu ;
Planté par les patriotes,
Les tyrans t'avaient abattu.
Si jamais les aristocrates
Voulaient insulter ton bonnet,
Chacun de nous le défendrait,
Et nous dirions aux démocrates :
Aux armes, citoyens, etc.

1 Il a été l'objet d'une Notice par M. Ph. Loyer. *Bulletin de la Société d'archéologie.*

4° un *Traité de la Sphère ;* 5° *l'Art de Compter* ou *de l'Algorisme*[1].

« Villedieu fournit un martyr dans la personne de G. Le Cervoisier, cordelier de Valognes.... *de G. Servaserio martyre scribit Gonzaga... sub Calvinistarum manibus martyrium subiit*[2]. »

Guillaume Le Moine, né à Villedieu, selon M. Cousin vers 1535, selon Masseville en 1528, fut un grammairien distingué : il est l'auteur d'un *Dictionnaire latin-français.*

Gilbert de Villedieu fut le prédicateur de Marie de Médicis. Son frère fut un médecin célèbre[3].

Larache de Préville, né à Villedieu-les-Poêles, mourut en 176 ·, auteur de la *Théorie des Accouchemens*[4].

Le général Huart, tué à la bataille de la Moskowa, et le colonel Pitel, naquirent à Villedieu.

Deux députés à la Convention étaient originaires de cette ville, MM. Engerrand et Laurence[5].

Un courageux explorateur, mort en 1844, était enfant de Villedieu, M. Joseph Huart, pharmacien de la marine au Sénégal, enlevé par les fatigues de ses explorations dans l'intérieur de l'Afrique. Ses Relations viennent d'être publiées dans une œuvre collective par le gouvernement.

Mais Villedieu a eu une série d'hommes nobles et distingués dans les chefs de sa Préceptorerie[6] ou Commanderie,

1 Voir la Notice de M. Laisné. — 2 Histoire manuscrite. — 3 M. Seguin, page 404. — 4 M. Dubois, *Itinéraire en Normandie.* — 5 M. Engerrand, en-dehors de ses travaux législatifs, a fait un petit livre sur la culture des arbres forestiers, et M. Laurence beaucoup de poésies dans le genre d'Horace. — 6 C'est le mot de Walter-Scott ; c'est aussi ce mot, *preceptory*, qu'emploie pour cette localité M. Stapleton, qui parle de « the exemption by the knights hospitallers for their mem of Villedieu under the kings writs. » Tome II, page 12.

célèbres « par leur piété, leur charité, leur valeur [1] », chevaliers de St-Jean-de-Jérusalem et ensuite chevaliers de Malte. De leur Commanderie de Villedieu dépendaient le Pont-Brocard, les Chéris, Chérencey-le-Héron, Ouville, Barfleur, etc. Ils avaient une justice spirituelle, avec un official, un garde-des-sceaux, un appariteur et des gardes, tous nommés par le Commandeur. Cette cour ecclésiastique siégeait dans la chapelle du Rosaire de l'église paroissiale, et plus tard dans l'Audience du Bourg. La prison était un appartement du manoir seigneurial. Son pouvoir consistait à donner dispense de bans, d'abstinence, et dans d'autres priviléges étendus et peut-être excessifs dont le détail ne peut entrer ici [2]. La justice temporelle était un bailliage vicomtal, divisée en haute, basse et moyenne justice, avec un bailli, un lieutenant-général, un procureur, etc., siégeant dans une chambre en face des halles, près de cette jolie maison sculptée du XVIe siècle, ou l'Hôtel-Saint-Michel, sur laquelle on lit : « *O tu, Mater Dei, miserere mei.* » Sur le lambris de cette chambre étaient les armes de cette justice : « *de gueules à 4 otelles d'argent en sautoir supportées par deux licornes.* » L'exécution à mort avait lieu en face. La Commanderie avait les droits de trois foires, le havage et des dîmes partagées avec l'abbaye de Lisieux. Il serait difficile d'établir la série des Commandeurs et des baillis ; c'est d'ailleurs une œuvre solennelle que les auteurs de l'Histoire Manuscrite n'ont abordée qu'avec crainte : « Il serait à propos de faire l'éloge de MM. les chevaliers, com. et sr de ce lieu; mais comme il

1 Voir l'Histoire manusc.— 2 Le plus remarquable des priviléges de la Commanderie, privilége qui rappelle Gretna-Green, c'était de pouvoir marier, dans ses églises, à messe basse, les portes fermées, sans le consentement des parens. Ce privilége est consigné dans le Papier-Terrier de la Commanderie. (Commu. par M. Besnou. V. l'Hist. Mss., et l'*Hist. de Malte*, dédiée à M. de Souvré, abbé du Mont St-Michel).

n'appartient qu'à des plumes disertes de vanter des Alexandres et des Césars, nous allons rapporter seulement ceux dont nous avons pu faire la découverte. »

Frère Pierre de Souchamp fut nommé commandeur en 1318. Frère Geoffroi, Parisien, fut commandeur en 1330. Frère Jean Bouquet en 1383. Frère Claude de La Sangle, commandeur de Villedieu, devint chef de la Langue de France. Ses armes étaient sur le rétable du maître-autel de l'église paroissiale. Frère P. Lamey, commandeur de Villedieu, fut inhumé dans l'église de Villedieu-les-Bailleul. Frère Routieu. Frère de Varnières, commandeur en 1577. Frère de Montigny, nommé en 1580 : ses armes furent mises sur le côté droit de la vitre de la sacristie de l'église, *échiquetées d'argent et d'azur, à la bande et au chef de gueules à la croix d'argent*, avec cette légende : « Ch. de Montigny dont les vertus ont paru fit mettre ces vitres... que le grand Dieu souverain lui pardonne après la mort au ciel, 1585. » Frère Ch. de Gaillardbois dont les armes étaient sur la gauche de la même vitre, d'*argent à 6 annelets de sable*, avec ces mots : « ... A fait placer les vitres du rond-point de l'église de ce lieu à ses plans. » Frère d'Apremont. Frère du Breuil, commandeur en 1629. Frère Al. d'Elbene. Frère de Randeville. Frère Jean de Caillemer, 1659. Frère J. de Thieuville, mort en 1683. Frère de Rochechouard dont nous avons parlé. Frère J. de Bellefontaine, illustré par une victoire navale sur les Turcs. F. de Cominge, qui fit faire le Terrier en 1710.

L'étymologie de Villedieu, que les savans modernes ont faussement appelé des noms grecs *Theopagus*, *Theopolis*, a fort embarrassé les deux jeunes auteurs de l'Histoire Mss., « puisque Dieu seul est l'auteur de toutes choses. » Toutefois, ils se tirent d'affaire en disant que « ceux qui donnèrent ce nom de Ville de Dieu étaient sans doute conduits du Seigneur, à dessein d'engager par ce noble nom plus particulièrement à son service les habitans de Villedieu. » Ils citent ensuite ces vers d'un poète, ou plus probablement de deux :

*Villa Dei versu meritò celebranda videtur;*
*Numque quod esse potest nomen amabilius?*
*Ne dicas temerè hoc adeò venerabile nomen*
*Immeritò aut dubia sorte fuisse datum*
*Villa Dei nomen nunquam tam grande tulisset,*
*Ni daret et pietas relligioque loci.*

Toutefois, le nom de Villedieu était le nom commun des Commanderies de Saint-Jean-de-Jérusalem : c'est le nom que leur donne Walter-Scott, et celle de Villedieu-de-Saultchevreuil ou les Poêles, par exemple, avait dans sa dépendance Villedieu-les-Bailleuls, Villedieu-Andragesin, Villedieu-de-Montchevreuil.

M. de Brebisson signale à Villedieu une plante rare, la *Chondrilla juncea.* Des renseignemens nous y signalent la Lobélie, la Valériane, l'Ancolie[1]. La *Campanula rotundifolia* y est commune.

Nous avons dit que la population de Villedieu avait conservé dans son patois des expressions intéressantes ; nous en avons recueilli un certain nombre :

Arroqueter (accrocher) ; achocre (maladroit) ; bôner, probablement de borner (bander les yeux) ; brouailler (brédouiller) ; cavré (aqueduc) ; choquette (boire une choquette) ; édumer un arbre, une haie (*dumus*), essarter ; échlipper (éclabousser) ; élingue, fronde (sling) ; épeautrer (enlever la peau) ; éréner (briser les reins) ; échapelet (table trouée où on lustre la face interne de la poêle) (de chapeler) ; flumes (expectorations abondantes) *(fluere)* ; hecquoter (parler difficilement) ; comborer (comploter) ; sertiller (arrondir) ; galotter (carillonner, de gala) ; beuille (abdomen saillant) ; élugir (étourdir, Roquefort) ; houler (exciter à se battre) ; verdre (verser la fonte) ; ainderesse (femme qui aide) ; foie (foyer) ; comorner (redresser) ; bigorne (enclume à deux

1 Indications de M. le dr P.

pointes) ; brille-en-l'air (gros marteau) ; horsain (étranger) ; hannequiner (agir péniblement) ; jodu (sourd, j'ouis dur) ; mouronné (couleur de mouron ou salamandre) ; trottins (pattes antérieures d'un mouton) ; verver (répéter la même chose) ; hogu (hautain, de hogue) ; forbannir ; souspirance[1] ; falle[2] ; fallue (gâteau) ; écœurer (décourager), cœuru (courageux ou dispos) ; fallace *(fallacia)* ; pigner (crier en pleurant) ; vouster (voltiger, Roquefort) ; faire des *sciences* et des chères ; salivet (étouppe mouillée) ; noche ou oche (notch) ; porjeter (récrépir, to porjet) ; muler (s'entêter et garder le silence) ; laudivi (supériorité) ; hergner (se plaindre, Roquefort) ; roumancer (gronder, *id.*) ; mezel (ladre) ; heunes (douleurs dans les jambes) ; avorible (précoce) ; brucher (heurter), etc.[3]

Aujourd'hui, Villedieu a un intérêt tout particulier pour l'antiquaire. Dans ce vaste creuset sont venues se fondre des richesses à jamais regrettables, statuettes, médailles, coins, armes[4]. Maintenant on y trouve encore en abondance ces objets, et surtout ceux qu'on appelle haches, et qu'on pourrait peut-être appeler javelots celtiques.

1 J'ai bonne espérance
D'en boire une souspirance
Soir et matin. (Basselin).

2 C'est ici que je veux souffler,
Mon fourneau sera ma *falle*. (Basselin).

— 3 Nous devons la plupart de ces mots à M. Ph. Loyer. Le département de la Manche a été assez bien étudié dans ses patois, spécialement par M. Loyer, pour Villedieu ; par M. Houël, pour Saint-Lo ; par M. Lamache, pour Cherbourg. M. Pluquet a étudié celui du Bessin. M. Janin a cité plusieurs de ses mots dans sa *Normandie*. — 4 MM. de Gerville et de Caumont ont exprimé le même fait, et indiqué quelques-unes de leurs trouvailles à Villedieu. Voir les *Mém. des Antiquaires* et le *Bulletin Monumental*.

---

En terminant cette longue course, à travers des siècles grands ou merveilleux, et à travers une belle contrée, nous éprouvons un double sentiment : une satisfaction et un regret. Dans les limites de nos faibles forces, nous avons travaillé à l'édifice de l'histoire nationale, dont l'architecte se trouvera quand toutes les pierres auront été taillées, toutes les images peintes ou sculptées, tous les détails ciselés ; nous avons, soldat obscur, mais dévoué, servi, sous les drapeaux de l'histoire, la patrie, dont l'avenir découle du passé, et qui puise une partie de sa force dans les souvenirs de la gloire et du dévouement de ses enfans ; nous avons peut-être quelquefois réchauffé l'érudition par la poésie, et vivifié les faits par la pensée : peut-être, dès-lors, aurons-nous dissipé quelques préjugés contre l'archéologie ; nous espérons que notre illustration d'une belle contrée contribuera à faire aimer le pays, et imposera au présent l'imitation de ce qu'il y a de beau dans le passé, et que nos études biographiques, en montrant que rien ne s'oublie, aideront au développement de la vertu ; à cette heure où la littérature morale périclite, où la lumière des études intellectuelles s'éclipse devant l'éclat des sciences de la matière, nous avons jeté notre petit rameau sur le foyer sacré. En ouvrant quelques perspectives nouvelles sur le sol de l'Avranchin, peut-être aurons-nous facilité à quelques intelligences ce développement qui naît facilement de la nature comprise et de l'histoire localisée ; peut-être enfin, et c'est une gracieuse illusion qui nous a souvent souri dans notre travail, recevrons-nous quelque approbation de cœur et d'estime morale, fortifiant des sympathies déjà formées, ou en faisant naître de nouvelles, amitiés mystérieuses qui naissent de la communion des sentimens et des idées.

Mais ce n'est pas sans peine que nous disons adieu à une œuvre qui était depuis long-temps l'objet de notre affection, le centre de nos idées, le champ de notre activité intellectuelle, le repos et comme le remède au milieu d'autres travaux pénibles et ingrats pour le cœur et l'intelligence, l'oubli des douleurs jetées sur le chemin de notre vie, la dette qu'on se plaît à s'imposer comme un devoir, et qu'on amasse avec tous les soins d'une conscience timorée, un confident, un ami pour lequel on craint le grand jour, l'indifférence ou l'hostilité. Nous avons eu plus d'une fois le regret, dont l'expression fera peut-être sourire quelques lecteurs fatigués, d'avoir analysé des documens, d'en avoir mutilé quelques-uns, d'en avoir écarté d'autres, trop gêné que nous étions dans les limites, plus d'une fois reculées cependant, qui nous emprisonnaient. Toutefois, en avouant sincèrement notre insuffisance littéraire et scientifique, nous affirmons n'avoir obéi, dans nos récits, qu'à des sentimens honnêtes et étrangers à toute prévention personnelle ; nous n'aurons failli que sur les voies que nous croyions être celles du bien ou du beau, et nous n'avons cédé à d'autres intérêts qu'à ceux de la poésie, pour la forme, et à ceux de la vérité, pour le fond.

FIN DU TOME SECOND.

# Rectifications et Additions.

---

## Premier Volume.

Page 4. L'habile et malheureux Stoddart, dans son ouvrage sur la Normandie, a, vers 1815, donné une Vue de la Baie, prise de la Plate-Forme.

Page 6. Voir au second volume, page 567, les détails sur le trésor gaulois de M. de Pirch.

Page 6. Voir au Grippon la suite de la famille d'Avranches.

Page 7. Voir sur Avranches, pour les Franks, Aug. Thierry, *Récits Mérovingiens :* « Avranches est du royaume de Haribert.... » Page 325.

Page 8. M. Janin a dit de ce château un mot peu intelligible : « Le château d'Avranches qui fut nos souvenirs. » Fin de la *Normandie*, page 638.

Page 10. La tour Baudange a été détruite depuis : l'intervention du ministre arriva après la destruction.

Page 13. On vient de déterrer dans le jardin d'un chanoine, appartenant à M. Laisné, un bel écusson, celui de Charles de Bourbon.

Page 22, *au lieu de* 1179, *lisez* 1172, 21 mai.

Page 37. On prépare une intelligente reconstruction du bas-côté du nord.

Page 42. Ajouter à l'histoire de l'église de Notre-Dame-des-Champs, que son dernier curé a été M. Eudes, homme instruit, auteur de l'*Abrégé de l'Introduction à la Vie intérieure*, et d'opuscules divers.

Page 69. A la fin d'Avranches : Pendant que Cambry explorait la Bretagne, Le Brigant explorait la Normandie, et publiait, en 1792, une *Dissertation sur Avranches*, in-8°.

Page 108. Nous avons à tort représenté Henri d'Avranches comme un poète : c'est plutôt un versificateur. Ce que nous avons dit de la perte de

ses ouvrages n'est plus vrai depuis que M. de Pirch en a retrouvé quatorze dans les bibliothèques d'Angleterre. Nous renvoyons à la *Notice* qu'il a composée (*Journal d'Avranches*, 13 décembre 1846, et *Bulletin de la Société d'Archéologie*), nous contentant de citer quelques vers intéressans par la forme ou le fond. L'Ode à la Vierge commence ainsi :

*Ave, Maria, stella vera, mellis stillu,*
*Fecunda puella, humilis ancilla, etc.*

Une autre Ode à la Vierge débute par ces vers :

Reine de piété, Marie,
En qui déité pure et claire
A mortalité se marie.

Dans son poème à Saint-Louis, il y a un mot gracieux sur la reine Blanche : « *Candida matris honestas.* »

Page 129. L'affaire de Plomb fut plutôt une surprise qu'un combat : les hommes de Villedieu furent tués sans avoir eu le temps de se reconnaître. Parmi les chouans était un sergent de grenadiers, transfuge républicain, qui acquit une triste célébrité plus tard. Il figure dans les *Mém.* de Vidocq.

Page 167. Voir *Eaux de Bouillant*. Histoire de la Société royale de Médecine, tome 1er, page 337.

Page 173. Ajouter à la topographie de Vains les roches d'Agon, situées devant le Grand-Port, qui ne sont découvertes que rarement. — Nous lisons dans le Chartrier du Grippon que la terre du Canon était un fief de Hautbert.

Page 286. Il y a une erreur sur le résultat de cette affaire, qui se divise en deux parties : dans la première, les chouans, combattant contre une colonne d'environ 300 républicains, eurent l'avantage ; mais une seconde colonne, d'environ 400 bleus, venant de Brecey, les mit en déroute. Des témoins authentiques ont rectifié des renseignemens inexacts.—M. Laisné nous assure que le combat des Nu-Pieds à Brecey n'a rien d'authentique.

Page 442. M. Thiers prête d'autres paroles à Valhubert : « Restez à votre poste, je saurai bien mourir tout seul. Il ne faut pas pour un homme en perdre six. » Tome VI, page 347.

Page 468. Le château de l'Ile-Manière fut bâti par Baraguay, un des architectes du Sénat, frère du général de ce nom, ami de Brunel, l'auteur du Tunnel.

Page 541. A ces illustres marins modernes ou contemporains ajoutons Dumanoir-Lepelley, contre-amiral ; baron Mequet, contre-amiral honoraire, mort en 1824 ; Louvel-Desvaux, contre-amiral honoraire. Voir

dans le sixième volume de M. Thiers, la belle conduite de Letourneur à Trafalgar.

Page 550, ligne 5. En cette année 1803, le 14 septembre, les Anglais bombardèrent Granville, la nuit, pendant quatre heures. Les canonnières répondirent vigoureusement au feu de leurs bombardes, qui se retirèrent au point du jour, n'ayant fait que peu de mal. Le lendemain, à 6 heures du matin, la division anglaise, de huit navires, dont une frégate, se mit en ligne devant les bateaux plats. Après une vive canonnade, ceux-ci levèrent l'ancre pour arriver sur l'ennemi, qui alors battit en retraite. On se canonna de loin jusqu'à midi. A cette heure, la frégate anglaise toucha sur le banc du Haguet : on se disposait à l'aborder, quand on la vit se remettre à flot à la marée montante, et rallier la division. Par un arrêté du premier Consul, une écharpe d'honneur fut décernée à M. Letourneur, maire de Granville. Quelques années après, un grand brick anglais, ayant poursuivi trop loin dans la baie du Mont Saint-Michel des chaloupes canonnières, y échoua et fut contraint de s'y brûler : l'équipage se sauva dans les canots.

Mais le canton de Granville ne serait pas complet sans l'archipel de Chausey. Si nous ne l'avons pas réuni à ce canton, c'est que quand nous l'avons traité, nous projetions un travail distinct, sous le titre des *Quatre-Iles*, le Mont Saint-Michel, Tombelaine, Chausey et Jersey ; mais nous avons compris que les deux premières faisaient une partie essentielle de notre sujet : nous avons publié ailleurs Jersey [1], nous réparons ici l'omission de la troisième.



## Chausey

*Insula que dicitur Calsoi.*
(Charte de 1027).

L'ARCHIPEL de Chausey se compose de cinquante-deux ilots que la mer ne couvre pas et de plusieurs rochers submersibles. Une seule île, la Grande-Ile, reçoit de la culture ; trois ou quatre autres, les Huguenans principalement, offrent à l'œil quelque verdure, les autres mornes et livides sont nus ou recouverts d'une chevelure de varech. Pour celui qui longe cet archipel, ces îles apparaissent dispersées en demi-cercle, et cette apparence est la même de tous côtés. On peut, quand la mer est basse,

1 *Revue de Caen*. 1845. N°ˢ d'avril et de mai.

aller à pied d'un îlot à un autre, excepté sur la Grande-Ile, baignée par un canal qui a quelquefois vingt brasses de profondeur. Situées à dix kilomètres de Granville, ces îles se développent sur douze de l'est à l'ouest, et de huit du sud au nord. Les trois plus étendues sont la Grande-Ile, proprement Chausey, d'environ mille pas de longueur, les Petits et les Grands Huguenans. Entre la Grande-Ile et la Longue-Ile est un chenal large de trois encâblures, où mouillent les cutters de l'État, appelé du nom scandinave de Sund, où l'on remarque deux rochers, les Épiettes, souvenir d'une vigie, et le Tonneau de Vin. Il y a un mouillage pour de forts navires, appelé Beauchamp par M. Beautemps-Beaupré [1], et Grand-Ruet par les pêcheurs. Entre la Meule et un des Romonts est le Sacaviron, chenal étroit, remarquable par sa richesse zoologique. Les autres îles n'ont d'intéressant que leurs noms : ces noms portent avec eux leur explication ou ont besoin d'une étymologie. Ce sont :

Les Rondes de l'Ouest; la Meule, de sa forme : il y a une fontaine; l'île aux Oiseaux; la Déchirée; la Pointue; la Grande-Ancre; les Longues; l'Estaquière, d'estac, amarre, en roman; le Chapeau, de sa forme; la Houlée; la Houssaye, ou l'île aux houx; la Genêtaie, ou l'île aux genêts; le Grand-Épail, de Pal, balise, Pail en roman; les Romonts, ou ronds monts; la Saunière, ou l'île au sel; le Canon, de sa forme; l'Enseigne, île avec un amer; la Plate; la Roche-des-Guernesiais; les Corniquets, île cornue; Longue-Ile; le Colombier, de sa forme; l'Ébauche; le Guibeau; l'île aux Bons-Hommes, île hérissée de menhirs probablement naturels, qui de loin figurent des hommes; la Roche-à-l'Homme; la Roche-Hamon; le Petit et le Grand Ancret, îlot herbu, émeraude au milieu des cornalines et des topazes; la Petite et la Grande-Fourche; la Fortune; le Herpet, herpe, herse en roman, de sa forme peut-être; la Canue, ou île blanche; le Cheval; la Vache; le Bœuf; les Huguenans, ou les îles aux Huguenots, lieu de relâche des Calvinistes français et anglais dans les guerres de religion; la Mauve, fréquentée par les mouettes ou mauves; la Chapelle, de sa forme; la Conchée, ou l'île coquillière; la Culassière, de sa forme peut-être; la Mauvaise; la Lézardière; la Sellière, peut-être l'île au sel; l'île Jaune; la Roche-Ango; le Roc-Cardin; les Grossettes; le Roc-des-Cancalais; les Trois-Ilots;

1 Voir ses belles cartes hydrographiques de la baie du Mont Saint-Michel. Voir aussi la grande carte de France faite par le corps de l'état-major. Cassini, qui a relevé Jersey, n'a pas donné Chausey.

les Vieilles-Parées; l'État, îlot qui peut-être accosté partout; le Gaillard; les Foraines, l'écueil le plus dangereux [1].

La Grande-Ile est une ellipse allongée, baignée à l'est par le Sund, et creusée à l'ouest en deux ports, le Port-Marie et le Port-Homard. La pointe la plus élevée est au sud, à l'entrée du Sund, c'est la pointe de Bretagne, où est la tourelle élevée par l'hydrographe Beautemps-Beaupré, et où s'élève en ce moment un phare qui sera un des points d'un triangle de feux dont les deux autres sont le cap Frehel et le cap Lihou. Au nord, et au fond du golfe paisible du Sund, se dresse le Grand-Mont, couronné d'un amer ou tonnette. C'est au Mont de Bretagne et au Port Marie que sont les carrières de ce beau granit qu'on admire sur la jetée et les quais de Granville, et qui forme les bornes et les trottoirs de Paris Les *barilleurs piffonnent* la soude dans le nord de cette île et dans les autres îlots. Lorsqu'au sommet de ces rochers détachés et raides s'élèvent les colonnes de fumée des faiseurs de *barille*, et que brille, pendant la nuit, la flamme des soudes, des zostères et des varechs, on croit voir des volcans en éruption. Les barilleurs sont généralement appelés Blainvillais, parce que ce sont surtout des hommes de Blainville qui se confinent cinq ou six mois sur cet archipel pour y brûler cette végétation inépuisable qui s'étale sur les flancs de ces rochers.

Du sommet de la Pointe de Bretagne, on jouit d'une vue immense et admirable. Du côté de l'ouest s'étend l'Océan dont la teinte se fond dans celle du ciel; au midi sont les côtes de Bretagne, avec ses îles, ses sentinelles avancées, la Conchée, le Herpin, et au fond de la Baie, la sombre pointe de Carolles, Tombelaine et le Mont Saint-Michel, qui, de ce côté, est morne et noir, le roc nu de Granville, hérissé de toits que dominent son phare et son clocher; à l'est se détachent, au bord azuré de la mer, les falaises sablonneuses de Normandie, et à l'horizon se montrent les aiguilles de la cathédrale de Coutances et les buttes arrondies de Monthabot et de Monthuchon. Au nord on entrevoit, comme une vapeur, Jersey, cette émeraude de la mer de France, cette perle de la couronne d'Angleterre. Aux pieds du spectateur est l'archipel de Chausey, tourmenté, déchiqueté, hérissé, avec ses deux cents îlots, verts, blancs, jaunes ou noirs, qui semblent être les débris d'une montagne écroulée ou l'expansion violente des entrailles du globe [2].

1 Il y a encore d'autres îlots qui ne figurent pas sur les projections de Chausey : le Virgo, le Lougre, le Hibou, les Noires, le Timon, la Roche-Bouillon, les Perrocrets. — 2 M. de Quatrefages, qui s'est confiné plusieurs mois à Chausey, a peint cet archipel, au retrait de la mer. (*Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1842).

La végétation de Chausey est basse et drue. On y trouve la plupart des végétaux du littoral continental, mais humbles et rabougris[1]. Les graminées dominent dans le tissu serré de ce tapis élastique et bigarré. Les plantes qui s'en détachent à l'œil du botaniste sont la Scille d'automne, le Rosier pimprenelle, les larges plaques dorées des Orpins et des Lotiers, ou les arabesques roses du Serpolet. Les creux desséchés sont inondés, comme des flaques de sang, par les Anserines, et bordés de Menthes et d'Inules. Les hauteurs sont éclatantes de l'or des Ajoncs, des Jacobées, des Millepertuis. Avec les rocs et les décombres, où elle naît, s'harmonise la triste Jusquiame. Une île à l'aspect druidique, hérissée de pierres debout, l'île aux Bons-Hommes, est couverte d'herbes très-épaisses et très-hautes, dans lesquelles domine le Dactyle aggloméré. Dans les fentes des rocs se détachent la Crithme maritime, les Statices *armeria* et *pseudo-limonium*[2]. Sur les sables secs s'étalent le Scléranthe, le Polycarpe, l'Erodium maritime, l'Adenaire pourpier, et le Liseron soldanelle. Outre cette végétation générale des stations maritimes, l'archipel de Chausey produit des végétaux qui lui sont propres ou rares, l'*Erica multiflora*, l'*Erica vagans*[3], le *Polygonum maritimum*, le *Sedum sexangulare*, le *Chrysanthemum maritimum*. MM. Le Normant et de Brebisson ont trouvé sur les Huguenans le *Spergula subulata*[4]. Mais les végétaux dominans à Chausey, c'est cette chevelure des néréides, glauque et triste, les goëmons, végétation inépuisable que fauchent les barilleurs, qui en distinguent deux grandes espèces sous le nom de Cossu, c'est le Vésiculeux, et de Plisse, c'est le Rameux et les Zostères. On y trouve le *Fucus Lutarius*, le *Nitophyllum punctatum*, le *Rhodomenia sobolifera*, le *Crouania attenuata*, le *Codium adhærens*, le *Rivularia pellucida*, le *Scytonema pulverulentum*[5]. Les travaux d'un savant plein d'imagination, M. de Quatrefages, nous ont révélé les richesses zoologiques de cet attollon, spécialement du Sacaviron[6].

1 Nous n'y avons pas vu ces fougères gigantesques dont on parle. — 2 M. Bataille a trouvé à Chausey un très-beau Statice qui semble être le *Tartarica*. — 3 Trouvé par M. Lechevalier, dans sa fatale herborisation de 1800. Voir sa Biographie. — 4 *Flore de Normandie*. — 5 *Flore maritime* dans la *Notice* de M. Guidelou. — 6 Chausey n'a été étudié qu'à des points de vue spéciaux, quoique ce dernier l'ait envisagé d'une manière plus complète. M. Dudesert y a fait un voyage d'amateur et d'impressions (*Journal d'Avranches*, 1841). M. Manet l'a étudié en hydrographe (*État de la Baie*). T. de Billy a rédigé quelques notes. Nous avons aspiré à une étude plus complète.

Si on laisse de côté les misérables huttes des barilleurs et des carriers, il n'y a qu'une habitation à Chausey, celle du propriétaire de cet archipel, qu'on appelle quelquefois le Lord des îles, et qui, en temps de paix, peut en retirer une quinzaine de mille francs. Ce sont, près des ruines de Chausey, des bâtimens bas et sombres, une de ces choses éphémères que nous mettons presque toujours auprès des robustes monumens d'autrefois. Il y a un jardin avec de beaux figuiers, des prairies fraîches et herbues, et des bruyères émaillées d'ajoncs. Il y a un joli petit chemin, ombragé de saules, bordé de pommiers, qui conduit à la fontaine. Une quarantaine de belles vaches cotentinaises sont dispersées sur cette propriété. Un édifice appelle l'antiquaire sur cette île : il est difficile de trouver un coin si désert qui ne porte pas la trace de l'homme et de la religion. Ce sont des ruines considérables, qu'on appelle le Vieux-Château, ruines de couvent toutefois, mais de couvent fortifié.

Elles représentent un carré : l'angle de l'ouest s'arrondit, et s'enfonce dans le rocher, ce qui, du pied, lui donne l'air fier d'une tour militaire; l'autre angle du même côté s'enfonce à angle vif comme le coin d'un bastion. Dans un autre était la chapelle, dont les restes n'ont pas de caractère. Les murs, quoique peu épais, dallés à la base, sont troués de barbacanes. Ces ruines pittoresques, dans un site magnifique et austère, auxquelles sont adossées de pauvres huttes bretonnes, s'harmonisent avec la désolation de cet attollon, et rappellent cette vie contemplative ou guerrière dont vécut tout le Moyen-Age.

Mais ces roches ont une histoire : l'œuvre de l'homme se retrouve partout auprès de celle de Dieu et la complète. Pour Byron, l'Océan est complété par le vaisseau ; pour Bernardin de Saint-Pierre, le paysage l'est par la chaumière.

Peu de lieux convenaient mieux que cet archipel au culte druidique. Aussi la présence des Gaulois sur ces îles est attestée, nous n'osons dire par ses menhirs et dolmens [1], qui peuvent être aussi bien le caprice de la nature que l'œuvre des hommes, mais par la découverte de trois haches minérales, dont une, selon l'expression d'un archéologue, ferait à elle seule la gloire d'un musée. Elle est en silex ou plutôt en agate, polie et striée avec une habileté qui défierait presque un lapidaire de nos jours [2].

1 On peut citer les pierres fittes de l'île aux Bons-Hommes, et les tables ou dolmens du Port-Marie et du Port-Homard. Les Gaulois ont dû profiter souvent des dispositions naturelles, mais liturgiques des pierres. — 2 Nous les avons vues aux mains de M. Harasse, alors propriétaire de Chausey. Elles furent trouvées, il y a une douzaine d'années, dans la Grande-Ile.

On ne peut guère affirmer le séjour des Romains à Chausey que par induction : nous n'en connaissons pas de preuves matérielles. Toutefois un antiquaire, dont nous avons déjà signalé les témérités, après avoir mis *Legedia* à Pirou, a localisé *Fanum Martis* à Chausey [1], sur la voie de *Coriallum* à *Condate*.

Le Christianisme fut prêché dans l'Avranchin et le Cotentin dans le IVe siècle, et toutes les îles de cette côte eurent leurs apôtres : Jersey, saint Hélier, Serk, saint Magloire, le Mont Tombe, saint Aubert, Guernesey, saint Samson ; l'île de Herms semble tirer son nom des solitaires. Nous croyons que, dans ces temps, Chausey eut aussi ses ermites. L'abbé Demons affirme que saint Pair fonda un monastère à Chausey [2]. T. de Billy dit que c'est là qu'il voulait se retirer, quand il vint de Saint-Jouvin, mais qu'il fut retenu par les gens de Sciscy [3]. Il est possible que le monastère de Mandane, habité par Scubilion, et séparé de Sciscy par un bras de mer, ait été Chausey. Ce nom de Chausey ressemble beaucoup au Sciscy ou au Chezé des hagiographes, appliqué à Saint-Pair. Sur la Ronde, on voit encore un puits et des ruines que l'on donne comme les vestiges de l'ermitage primitif.

Mais la première mention historique de Chausey est la charte du duc Richard, faite en 1022, par laquelle il donna au Mont Saint-Michel la baronie de Saint-Pair : « *Cum insula que dicitur Calsoi* [4]. » Dès-lors cette île devint un prieuré, dont les manuscrits du monastère parlent assez souvent, un lieu de retraite, comme le dit une de ses chartes : « *Insulam de Chauseyo, ab hominibus semotam, aptam his qui cupiunt a conversatione secularium elongari et celestibus contemplandis occupari.* » C'est là que se retira, en 1089, Bernard d'Abbeville, fondateur de l'abbaye de Tiron, qui assista à la levée du corps de saint Gaud [5]. Trigan a raconté sur ce solitaire de Chausey un intéressant miracle :

« Il y était seul, vivant on ne sait comment, sans maison, sans pain, sans feu, lorsque trois barques de pirates bretons, qui venaient de prendre deux vaisseaux, abordèrent avec leur prise sur cette île. Le saint homme vit ce spectacle de misère dans les uns, d'injustice dans les autres.... Ses paroles parurent sans effet ; les pirates reprirent la mer sans lui laisser la satisfaction d'avoir ni consolé, ni converti personne ; cependant il y avait quelque chose d'acheminé dans l'une et l'autre œuvre.... Bernard se mit en oraison et y passa la nuit.... Enfin les pirates touchaient au port où ils

1 M. Le Franc. Voir Saint-Pair, et *passim*. — 2 *Monast. du Diocèse de Coutances*. — 3 Mss. — 4 *Cartulaire du Mont*. — 5 *Abrégé de la Vie des Évêques de Coutances*, p. 184.

tendaient, lorsqu'ils furent rejetés en mer par la plus épouvantable tempête. A deux doigts de leur naufrage, ils délièrent leurs prisonniers, et leur demandèrent pardon... Après cela, les vœux de toute espèce ne furent point épargnés : Jérusalem, Rome, Saint-Jacques en Galice ne leur parurent pas des lieux trop éloignés pour s'en imposer le pélerinage. Un d'eux toucha mieux au but : hélas ! dit-il à ses compagnons, pourquoi périssons-nous ? ne vous souvenez-vous pas d'un saint ermite que nous avons vu hier, et dont nous avons méprisé les avertissemens ? Promettons à Dieu que, s'il veut bien nous donner la vie nous ramenant à son île, nous ferons tout ce qu'il nous dira. Cette idée fut reçue comme un oracle. Aussitôt, l'impétuosité de la tempête les reporta sur l'île avec une telle violence qu'ils furent jetés à sec sur son rivage, et que, des cinq navires, il n'en resta qu'un qui ne fut pas brisé. Ils abordèrent le bon ermite... confessèrent leurs péchés, et reçurent pénitence. Plusieurs quittèrent le saint homme pour aller acquitter leurs vœux, d'autres demeurèrent près de lui pour recevoir ses instructions, et lui bâtirent une maison des débris de leurs navires ; mais, après leurs provisions consommées, la disette les força de quitter ce séjour, et Bernard y demeura seul comme auparavant[1]. »

Dans la bulle d'Alexandre III, de 1178, on lit, parmi les autres propriétés du Mont : « *Tota insula de Cause cum pertinentibus suis*. »

Dans le XIII[e] siècle, Robert de Granville fit un don à l'église de Chausey : elle était sous l'invocation de la Vierge, *Stella Maris*, comme la plupart des chapelles du littoral : « *Rob. de Granvill militis ecclesie B. M. de Chausey videlicet* 2 *sol. cenom*[2]. » M. Seguin dit que c'était pour le luminaire de cette église[3]. Dans ces temps d'édification, le Mont Saint-Michel, propriétaire de ces îles, tirait de ses riches carrières le granit de ses constructions, et Dom Huynes disait au XVII[e] siècle : « *Prioratus de Chauseyo*. Autrefois les moynes du Mont estoient seigneurs de laditte isle de Chausey, d'où ils fesoient venir des pierres pour bastir en ce Mont. »

Dans le XIV[e] siècle fut transcrit sur l'*Inventaire* le titre d'un écrit relatif à Chausey : « *Littera pacis super contentione diu agitata inter Priorem de Chausei et rectorem ecclesie de Grandivilla*[4]. » Dans ce siècle, en 1343, le Mont Saint-Michel y fonda un couvent de Corde-

1 *Hist. Eccl. de Normandie*. - Voir aux Boll. la vie de saint Bernard de Tiron, liv. 26. — 2 N° 34. Le roc d'Ecrehou, près de Jersey, avait sa chapelle N.-D. — 3 Page 196. — 4 N° 34.

liers : ces religieux reconnurent, par un écrit fait en 1532, qu'ils avaient été institués à Chausey par cette abbaye[1]. M. Manet dit qu'ils furent si nombreux jusqu'en 1535, que, d'après les registres de l'évêché de Coutances, ils envoyaient chaque année trois ou quatre sujets recevoir les ordres. Les ruines que nous avons décrites sont celles du couvent des Franciscains[2]. Ces ruines muettes ont dû être témoins de beaucoup d'événemens, dont l'histoire n'a pas été écrite ou est perdue, pendant les longues guerres de la France et de l'Angleterre.

Pour le XVe siècle, nous n'avons qu'un fragment d'une charte cité par M. de Gerville, mais remarquable sous plusieurs rapports : « *Circa an. D. millesimum quadringentesimum bonæ memoriæ frater P. Fabri, ordinis minorum professor, attendens prudentissime insulam de Chauseyo, ab hominibus semotam, aptam fore his qui cupiunt a conversatione secularium elongari et celestibus contemplandis occupari.... Actum in prefato conventu de conventu de Chauseyo*[3]. »

Les guerres de religion durent marquer leur trace sur cet archipel, où les Huguenans, dans leur nom, en ont conservé le souvenir. Ces guerres chassèrent de Chausey ses solitaires : en 1543, ayant été deux fois pillés par les Anglais, et voyant leur couvent ruiné, ils quittèrent leur rocher pour venir s'établir à Granville. Ils y furent reçus par un bourgeois, nommé Le Pigeon, qui les logea pendant trois ans, après lesquels les dames d'Estouteville leur donnèrent dans le voisinage un terrain où ils se bâtirent un couvent[4]. Leurs frères de la Luzerne inscrivirent cet événement dans leurs annales : « *In hoc anno insula de Chauseyo in quâ erat conventus minor fratrum ab Anglis vastata est et locus penitus destructus*[5]. » Quelques années après, Cenalis écrivait : « *Novissimè conspicuum se præbet monasticum franciscanæ familiæ, nuper templum Chauseium, vulgo Chausei, non multis ante diebus a schismaticis funditùs direptum*[6]. » Les moines du Mont Saint-Michel restèrent dans cette île, comme gardiens du prieuré. Le procès-verbal d'un miracle, fait en 1594, porte la souscription de Rolland Leger, prieur de Chausey.

Après la retraite des Cordeliers, la Grande-Ile de Chausey devint un poste militaire, où l'on bâtit un château dans l'ancien monastère. Plus

1 Masseville et Th. Le Roy. — 2 Le Mont avait possédé une église de *Chausie* en Angleterre : « *Rex Henricus primus dedit Abbatie de periculo maris... in excambium Eccl. de Chausie.* » M. d'Anisy, *Rôles* 210. — 3 *Recherches sur les îles du Cotentin*, p. 41. — 4 Voir Saint-Nicolas-près-Granville. — 5 *Neustria*, p. 801. — 6 *De re Gallicâ*, lib. II.

tard, l'archipel fut donné à la famille de Matignon [1], et forma un gouvernement. Au commencement du XVII[e] siècle, Dom Huynes écrivait : « A présent, le gouverneur que le roi a mis en l'île de Chausey est maître de tout par usurpation, et afferme le Prieuré 800 liv. par an, sans le profit des pierres, etc., et donne seulement 200 liv. au *custodi nos* dudit prieuré. » En 1648, ce prieuré rendait 600 liv.

Au commencement du XVIII[e] siècle, T. de Billy écrivait dans ses Iles du Cotentin : « Chausey est à une lieue des terres, près de Grandville : elle est inhabitée en temps de guerre. Il y a néanmoins une petite chapelle et quelques maisons dans lesquelles se retirent des tailleurs de pierres en temps de paix. Il y a de très-belles perrières d'où l'on tire de bon carreau gris. C'est un gouvernement particulier : il est à M. de Matignon. »

En 1756, les Anglais s'emparèrent de Chausey, et y établirent une station destinée à surveiller les ports de Saint-Malo et de Granville. Rulecourt, dans son audacieuse expédition sur Jersey, en 1780 [2], relâcha à Chausey, où il exerça sa troupe. Il y donna une preuve de sévérité cruelle : un soldat avait murmuré contre la qualité du pain ; il le fit mettre sur un îlot submersible, et là, devant tous les yeux, le malheureux vit monter peu à peu la mer qui finit par l'engloutir. Nous avons raconté ailleurs [3] d'autres événemens qui servent à l'illustration de cet archipel.

Aujourd'hui, Chausey est une propriété particulière. En ce moment, on élève un phare sur la Pointe de Bretagne, et l'on peut dire que l'homme ne peut allumer sur une plus belle cime un flambeau pour le navigateur, une étoile dans le ciel.

1 Chausey figure, avec un château, dans les tableaux historiques de cette famille à Torigni. — 2 Voir notre Jersey. *Revue de Caen*, 1845. — 3 Voir Granville. Au nord-ouest de Chausey est l'archipel ou plateau des Minquiers sur lequel nous avons recueilli des notes, mais qui est étranger à notre sujet. Toutefois, il n'est peut-être pas sans intérêt de remarquer que la plupart de ses îlots ou basses portent le nom de Grune, nom saxon qui signifie lieu aquatique, encore usité dans le Bessin. Ducange explique *Grunna* par *Locus paludosus*.

## Second Volume.

Page 203, à la deuxième note. Citons, à l'occasion de ces pierres, quelques idées d'Ossian, le barde des Celtes : « Place-moi, Fingal, sous quelque pierre mémorable qui atteste la gloire de Calma.... Place sur ma tombe *cette pierre* grise.... Ici repose, sous ce bloc, le chef de la race de Dermid. — Ces pierres diront : Ici se rencontrèrent Ossian et Cathmor. — Pierres, vous parlerez aux années qui s'élèvent derrière les siècles ! » La Bible est remplie d'érections de pierres commémoratives. « Si tu m'élèves un autel de pierre, dit Jehovah, tu ne le feras point de pierres taillées. » *(Exode*, 22). Moïse dit, dans le *Deutéronome :* « Tu éleveras là un autel avec des pierres que le fer n'aura point touchées. » Ch. 27. Hebal élève un autel de ce genre. Josué, ch. 8. Voici des cromlech : Ce sont les douze pierres placées par les douze tribus après le passage du Jourdain. De même que Josué, Jacob dresse la pierre sur laquelle il a dormi : « Il la dressa en monument, » voilà le menhir, et il appelle cette pierre « la maison de Dieu. » Josué place une pierre commémorative sous un chêne. Josué, ch. 24. Voici le tumulus : « Apportez des pierres, et se réunissant ils firent un monceau, » dit Jacob. Laban pose un menhir et un tumulus pour frontière. *Genèse*, ch. 31.

Page 212. « Là s'élevait, profonde, remplie de ténèbres et de mystères, la forêt de Sciscy, cette terre des fables et des miracles dont parlent les légendes. » M. Janin, *La Bretagne*, page 3.

Page 237, après l'article de Jourdain, ajoutez ce fait cité par M. Janin : « Richard Cœur-de-Lion, chose plus difficile, reprenait le Mont Saint-Michel. »

Page 245, à l'article de Jean de La Porte. Un manuscrit cité par M. Desroches, parlant de l'importance du Mont au commencement du XIVe siècle, dit qu'il faut « des pourveances pour deux mille bouches sur ce Mont aride, qui ne rapporte rien. » Alors, en 1310, d'après une charte de St-Lo, « *Philippus rex concedo in villa S. Michaelis in die dedicationis ejusdem loci possint habere nundinas.* »

Page 261, à la fin de l'alinéa. La lettre-patente de Charles, dauphin, pour établir une monnaie au Mont-Saint-Michel, est du 9 novembre 1420. Selon la remarque de M. Le Cointre-Dupont, elle ne nous apprend pas quel fut le *différent* placé sur les espèces fabriquées en ce lieu. Probablement portèrent-elles une ou deux lettres initiales de son nom. On

remarque ces expressions dans les Patentes : « Considérans la grant loyaulté en quoy ont touz jours esté les manans du Mont Saint-Michel... voulons une monnoie être faicte en la dicte ville pour y faire ouvrer et monnoyer tout ouvrage tant d'or comme d'argent, en faisant telles monnoyes que Mons. le Régent fait faire en poix, cours et aloy... donnons mandemens à nos conseillers... tant en langue d'oil comme en langue d'oc, que ladicte monnoye ils facent mectre sus en lieu et hotel du Mont Saint-Michel et y facent faire les fournaises... et y facent venir des ouvriers et monnoyers et changeurs et autres demourans plus prez de nostre dicte ville du Mont Saint-Michel, en les contraignant par toutes les voyes dues et raisonnables. » — Par un acte de 1425, Charles VII donna pour un an son droit de seigneuriage sur cette monnaie, moitié aux chevaliers et écuyers qui défendaient ce lieu, moitié aux religieux. En 1426, il renouvela ce don pour trois ans : « Nous a été exposé que nos ennemis d'Angleterre ont porté et mené guerre devant ladite place par mer et par terre, siège et bastilles pour les pouvoir prendre et destruire... telement que bonement nos capitaines et religieux du couvent n'ont de quoy vivre... leur mandons monnoier deniers d'or, appelés escus à la couronne, à 23 caratz, un quart de carat de remède... etc. » Cet hotel existait encore en 1453. Voir les *Lettres sur l'Hist. mon. de Normandie*, par M. Le Cointre-Dupont.

Page 310, à la fin de la note. Parmi les auteurs qui ont parlé du Mont Saint-Michel, il faut ajouter M. Poignant, auteur des *Antiquités historiques et monumentales*, qui, prenant à la lettre ce Mont Tombe, y a vu un *tertre tumulaire*, et qui dit que « ces *deux tombeaux* avaient été élevés sur le Couesnon, qui depuis a détourné son cours. » Tombelaine ou *Tumbe len* veut dire tombeau du génie ou de l'esprit. Il donne à Vauban le projet d'amener le Couesnon dans la Rance.

Page 324. Il y a encore une assez bonne gravure du Mont St-Michel dans la *Normandie*, de M. Jules Janin, avec cette description : « Ce rocher, qui domine la mer du haut d'une espèce de promontoire, séparé du continent par une grève d'une lieue que la mer couvre de son flux. Il vous apparaît de loin comme un dôme de fer. Un bourg entier est attaché au flanc de cette montagne escarpée. Le château-fort, qui domine cette roche désolée, renferme des prisonniers d'état, des coupables aujourd'hui, qui seront peut-être des innocens demain ! Rien n'est triste et lamentable à voir comme cette roche aride et nue, entourée de son formidable rempart, et de cette mer qui gronde toujours. C'est un des monumens les plus antiques de la doctrine et de la science de la Neustrie chrétienne, *Neustria pia*. Ce serait toute une histoire à écrire, si notre œuvre était destinée à être complète. » Page 245. .... Mais quoi ! ce roc était-il donc assez élevé pour que le roi Henri II y pût découvrir les royaumes qu'il se

sentait capable de gouverner : « A un homme puissant, disait-il, c'est trop peu de l'univers ! *Totum mundum uni potenti viro parvum esse.* » Page 247. « Il déplore la mort de l'archevêque de Cantorbéry, plus encore, dit-il, pour ma renommée que pour ma conscience. « *Plus famæ meæ quam conscientiæ timeo !* » *Anecdotes de D. Martene, d'après les manuscrits du Mont Saint-Michel*, page 261.

Page 344, à la note. Les *Filandres* sont des filets d'eau débordée.

Page 359. Cette apparition du cordelier devant le duc François est l'objet d'une des illustrations de *la Bretagne* de M. Janin, avec une vue lointaine du Mont Saint-Michel. Voir le récit de ce drame dans *la Bretagne* de M. Pitre Chevalier. Page 488.

Page 408. « Vauban, dit M. Manet, n'a pas craint de regarder l'architecture qui occupe le sommet du Mont Saint-Michel comme l'ouvrage le plus hardi et le plus achevé qui soit au monde. » *Histoire de la Petite-Bretagne*, tome 1, page 245.

Page 437, ajouter à la note 1re : Il y a dans la *Bretagne* de M. Pitre-Chevalier, une image qui donne une vive idée de notre Croix-de-Mi-Grève, c'est celle qui représente la Croix de *la lieue de grève*, dont les Bretons disent : « La croix nous voit », pour se rassurer contre le péril de la marée. Le costume des pêcheurs de cette image ajoute encore à la ressemblance rêvée par l'imagination. Page 550.

Page 450. M. Manet a vu le souterrain de Pontorson dont parle la tradition : « Nous avons vu dans notre enfance, près du grand chemin conduisant à Caugé, un souterrain obscur et couvert, se dirigeant vers la Guimbarde. » *Hist. de la Petite-Bretagne.*

Page 454, à la note 2 : Le 24 octobre 1370, fut jurée à Pontorson « sur les saintz évangiles de Dieu, et par les foys et sermens de leurs corps l'alliance à toujours entre Bertrand Duguesclin et Olivier de Clisson, contre tous ceulz qui pevoient vivre et mourir, excepté le roi de France et autres seigneurs dont ils tenoient terre, alliance par laquelle ils se promirent de s'aider et conforter de tout leur povoir toutesfois que besoin en auroient, et de partager fraternellement par moitié le prix de la rançon des prisonniers de guerre. »

Page 463, à la 6e ligne : Pontorson était assiégé par toutes les forces anglaises, « le comte de Warwick, les sires de Talbot, de Scales, de Ross, de Ovyrebe, et en effect toute leur puissance qui pour lors étoit en Normandie. » Le duc Jean v ordonna à ses troupes d'évacuer Pontorson. A cet ordre du duc de Bretagne, les soldats de France et d'Ecosse obéissent, mais les Bretons refusent. Ils répondent qu'ils tiennent Pontorson, non pas pour le duc, mais pour le connétable. « Et par délibération de tous ceux qui étoient dedans, fut conclu de le tenir tant que faire se pourroit... et si y eust dès le jeudy absolu un mauvais échec »

car ceux qui apportoient des vivres à ceux du siège furent desconfits et y mourut beaucoup de gens de bien. »

Page 467. A l'article de M. Manet, ajouter qu'il est encore auteur des *Malouins célèbres*, où nous trouvons quelque chose relatif à notre pays. Il cite M. Loquet de Granville, qui devint lieutenant-général sous Louis xv, que Voltaire cite avec de grands éloges dans l'*Histoire de la Guerre de* 1741, sous le nom de M. de Granville. M. Manet mentionne aussi un ouvrage du jésuite Josselin des Deserts, intitulée : *Dom Pacifique d'Avranches*, 1684. Le contre-amiral Le Marié est aussi de Granville.

Page 470, 2e ligne : « Saluez la limite murmurante de la Bretagne, le Couesnon dont l'eau se perd dans les sables mouvans. A l'horizon cette ligne sombre et noire qui s'étend sur l'Océan à fleur d'eau, c'est l'*archipel* Chausey. » M. Janin, *la Bretagne*, page 526.

Page 501, ajouter à Tanis : Le *Terrier du Mont* cite la terre de Grandchamp : « En une pièce des Grands-Champs, joignant d'un costé à Jacques Le Chevallier Grand-Champ, d'autre à René Robin, d'un bout au chemin de Tanye à Pontorson. »

Page 523. « Le 26 juin 1664, Rancé fit profession entre les mains de dom Michel de Guiton. » M. de Châteaubriand. *Vie de Rancé*, p. 109.

Page 525, *au lieu de* campagne, *lisez* compagnie.

Page 573, au 1er alinéa : « Le Sr du Homme est cité dans le Catalogue parmi les grands seigneurs qui combattirent pour le duc Guillaume « quand il conquesta l'Angleterre. » M. Janin. *La Normandie*.

Page 614. Le nom du *Primula grandiflora* à Genêts, est *Pas de Ver*, nom dans lequel on peut entrevoir une charmante idée. Presque partout, c'est la Primerolle ou Primerose, comme l'appellent les Anglais.

Page 623, à la fin. M. Desroches cite pour ces temps plusieurs des fragmens de chartes relatifs au port de Genêts : « Six chartes royales octroyées en 1294, 1295 et 1301, vidimées par les vicomtes d'Avranches en 1303 et 1377... *portum eorum de Genez... sua villa et portu eorumdem de Genesio... in villa de Genesio... in portu de Genez*, etc. Page 13 du *Corollaire des Recherches*.

Page 638, à la fin de Genêts. Miss Costello a été sévère et injuste pour Genêts : « Genest, a village on the sands towards Mont Saint-Michel is also a place of resort during the summer ; but I should be inclined to think it a foretaste of the deserts of Arabia, rather than a spot in which to breathe freer sea air than from the fine heights of Avranches. The baths to be found here are principally of sand... » Page 82.

Aux mots de patois cités à Villedieu et ailleurs on peut en ajouter d'autres, dont plusieurs se recommandent à la langue générale par leur utilité, et quelques-uns même par leur nécessité.

Voussoyer, l'analogue de tutoyer; agonir, accabler; avolé *(advolatus)*, aventurier; auripias, mal d'oreille; faire des *adoremus;* broue, écume; avernom *(aversum nomen)*, sobriquet; jupée, longueur d'une jupe; harée, ondée; bléte, motte de terre; crânière, vieille maison; choine, pain blanc, ou pain de choix[1]; clanche, loquet de porte; date, urine[2]; étos, ce qui reste sur pied du chaume quand il est coupé; étrain, paille, *stramen;* se délicater; blèche, trop mûr; assagir, rendre sage; gamaches, hautes guêtres; grec, avare; gerce, vieille brebis; hergagne, bourru; hanne, culotte; balitre, gerçure des lèvres; mâle, fumier, selon Huet, de *marle*, marne; mijaut, provision de fruits; nabot, de petite taille; noc, petit canal; ohi, défaut; pétra, paysan; suret, pommier non greffé, d'où suretière; super, humer; tèque, balle; talbot, noir de marmite; quêtines, premières pommes tombées; cassine, cabane; sourcineux[3].

A ceux qui dédaigneraient les patois, nous citerons l'opinion de Charles Nodier, qui les appelle « la partie la plus franche et la moins altérée des langues, » et nous opposerons surtout le chapitre des *Patois* dans ses *Notions de Linguistique*, page 245.

Nous avons recueilli quelques notes sur des communes qui forment la lisière occidentale de l'arrondissement d'Avranches. Elles encadrent et complètent notre tableau.

**Saint-Maur-des-Bois.** — Berceau des Seymour, Saint-Maur, Saint-Mort ou Seynt-Mor, de *S. Mauro*. La Motte, dont le château existait encore en 1501, est le lieu de la forteresse primitive. L'église est célèbre par le pélerinage à saint Gilles. Elle est près d'un marécage: une fenêtre romane. L'ancien autel de pierre sur le Gué-du-Noyé. Joli relief représentant la boutique des saints Crespin et Crespinien, deux pures et innocentes figures.

**Bois-Yvon.** *Boscus Ivonis.* — Église moderne. Fresque du XVIe siècle, représentant la famille de Nollent. Un autel en pierres et une tombe qui recouvre un frère et une sœur, avec cette épitaphe:

*Quos fratres natura dedit*
*Mors dura non separabit.*

Masseville cite un Bois-Ivon à la Croisade de Robert. Au XVe siècle, Gilles de Bois-Ivon se soumit à Henri V.

1 Ou pain de chanoine, selon Roquefort. — 2 Toy salive date et ordure. G. Alexis, *(Passe-temps de tout homme et de toute femme)*. — 3 Plein de sources.

Chapelle-Cecelin. — *Capella Cenerici*, que les paysans appellent Saint-Cerlin. Église encadrée dans un cercle de fouteaux. Peu intéressante.

Saint-Laurent-de-Cuves. — Simple église au bord des prés. Ancien séminaire de la Garlière.

Saint-Poix. *S. Paternus.* — Berceau des Servain : aussi est-il appelé Saint-Poix-le-Servain. Antique église ; roman vermoulu. Le château ancien était près du château moderne. La Butte-de-Montdevent, *Mons Venti*, ressemble à un immense tumulus. Beau pays, torrens, le Glanon, chemins en précipice dans l'endroit appelé la Bruyère où est la Hague, coteaux à pic sur le Glanon, et vallée torrentueuse, dite le Val d'Enfer.

Mesnil-Gilbert. — *Mesnilum Gisleberti.*

Mesnil-Adelée. *Mesnile Adeleiæ.* — Ce dernier nom est celui d'une célèbre famille : son origine doit être *G. Aldeleia*, signalé dans le *Domesday.* Voir les *Recherches* sur ce livre.

Reffuveille. *Rufini Villa.* — La Mancellière, *Mancellaria*, habitation de Mancel.

Montgothier. *Mons Galterii.* — Montagne de la Bouverie, où il y a eu, dit-on, un taurobole.

Chalandrey. *Calendreium.* — La chapelle de Pierres-Aubes, *Petræ-Albæ.*

Les Biards. — Localité antique et très-intéressante. M. de La Villeberge a fait un Mémoire étendu sur la *Baronie des Biards, suzeraine d'Isigny, Vezins, Landelles*, etc., inséré dans les *Mémoires des Congrès de France.*

Saint-Martin-de-Landelles. — Tout ce quartier est appelé le Gast, *Vastum*, dans les chartes. Voir le canton de Saint-James. On remarque les villages d'Auberoches, *Albæ Rocæ*, et des Roches Blanches.

En rectifiant la dénomination du *Statice* d'auprès d'Avranches, qui paraît être le *Dodartii*, d'après M. Bataille, et comme l'a dit M. Le Jolis dans sa *Notice sur certaines plantes rares de Cherbourg*, nous ajouterons encore quelques noms populaires de végétaux : l'*Avena Fatua* est appelée *averon ;* l'ajonc, *vignon ;* la citrouille, *jotte ;* les renoncules, *bassinets ;* les lychnis, *bons-hommes ;* les callitriches, *filets-d'eau.*

Le patois bas-normand renferme encore quelques expressions, débris de la langue romane, qui sont restés dans l'anglais, telles que coffin, sachet (coffin, coffer, un coffre) ; blinquer, cligner (to blink) ; cailcailiot, un appeau (catcal) ; faire des chières (cheer) ; auque, entaille (dawk) ;

faire endêver, tracasser (to en-devil); fouée (fewel, bois); gobe, gober (gob, morceau); joster, plaisanter (to jest); brindi, tacheté (brinded); acater, acheter (to cater); flip, punch au cidre et à l'eau-de-vie (flip); ran, bélier (ram); espar, barre de bois (spar); vatré, crotté, mouillé (water); vimblet, vilbrequin (wimble); élingue, fronde (sling).

Les terre-neuviens de nos côtes se sont fait une langue spéciale pour leur industrie : on en peut trouver les principaux vocables dans la *Notice* de M. Guidelou sur Granville.

Voir, pour le patois normand, le *Roman du Rou*, annoté par MM. Pluquet et Le Provost; et, pour les vocables normands dérivés du scandinave, l'*Introduction à l'Histoire de la littérature scandinave*, par M. Edelestand du Méril.



# TABLE



## Canton de la Haye-Pesnel.



## Canton de Pontorson.



## Canton de Saint-James.

## Canton de Sartilly.



## Canton de Villedieu.





